This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

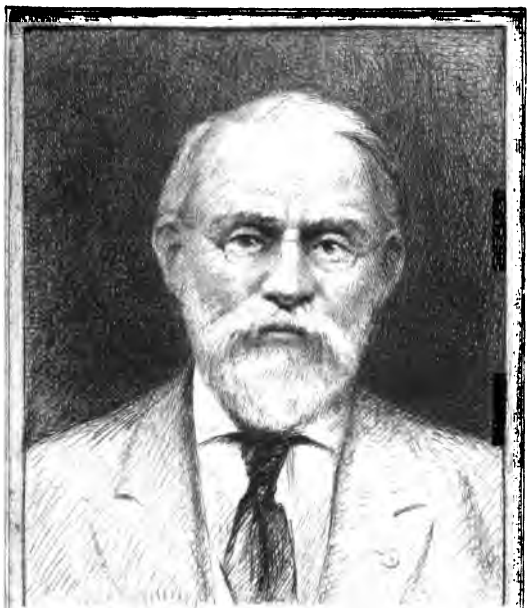

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Z
1007
.B584

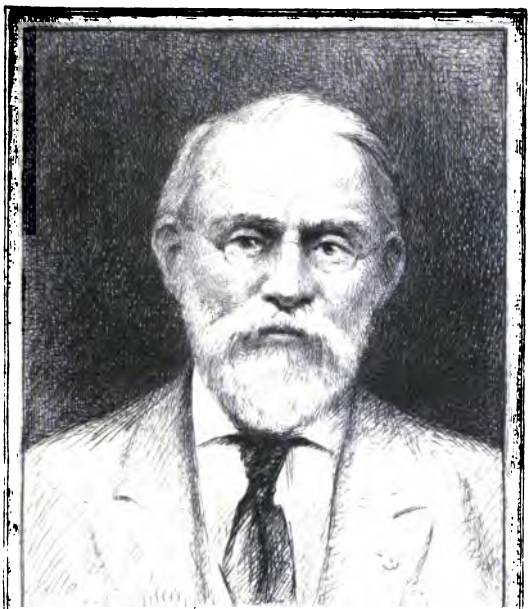

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Z
1007
.B584

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.
POUR LES MOIS
DE
JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE,
MDCCLVII.
TOME HUITIEME.
PREMIERE PARTIE.

A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE JUNIOR,
Libraire de S. A. R.
M. DCC. LVII.

Dunning
Gottschalk
11-27-39
39327

TABLE DES ARTICLES.

I. MEMOIRE *politico-critique, où l'on examine s'il est de l'intérêt de l'Eglise & de l'Etat d'établir pour les Calvinistes de France une nouvelle forme de se marier.* . . . Pag. 1.

II. CORRESPONDANCE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON &c. . . . . 24.

III. INTRODUCTION A LA MINERALOGIE &c. . . . . 46.

IV. HISTOIRE *de la ville de la* ROCHELLE *& du pays d'*AULNIS . . . . 53.

V. DISSERTATION *sur la Tolérance des Protestans.* LA VE'RITE' VENGE'E &c. LETTRE *à l'Auteur de la Dissertations sur la Tolérance des Protestans.* . . . . . 81.

VI.

TABLE DES ARTICLES.

VI. MÉMOIRES *Historiques & Physiques sur les tremblemens de terre. Par Mr.* ELIE BERTRAND *&c.* . . . 102.

VII. OBSERVATIONS *sur l'usage intérieur du* SOLANUM. *Par* THOMAS GATAKER. . . . . 124.

VIII. DES PRINCIPES DES NÉGOCIATIONS &c. . . . . 143.

IX. DESCRIPTION *historique de l'Empire Russien &c.* . . . . . 162.

X. EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Genève &c.* . . . . . 187.

XI. DISCOURS *sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes pour servir de Réponse à celui de Mr.* ROUSSEAU. *Par Mr.* JEAN CASSTILLON. . . . . 190.

XII. LETTRE *de Mr. J. A. C. A. à Mr. M. &c.* . . . . . 205.

XIII. APPRÉCIATION *des mœurs & des Principes qui caractérisent actuellement la Nation Britannique.* . 233.

XIV. NOUVELLES LITTERAIRES. . . 249.

BIBLIO-

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.
POUR LES MOIS
DE
JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE.
MDCCLVII.

ARTICLE PREMIER.

MEMOIRE POLITICO-CRITIQUE, où l'on examine s'il eſt de l'intérêt de l'Egliſe & de l'Etat d'établir pour les Calviniſtes du Royaume (de France) une nouvelle forme de ſe marier. 1756. *in*-8. 228. *pag.* ſans l'Avertiſſement & la Table.

APrès avoir rendu compte dans cette Bibliothéque, de l'ACCORD PARFAIT (1), du MEMOIRE *Théologique & Politique au ſujet des mariages des Proteſtans de France* (2), & de la LETTRE *d'un Patriote ſur la Tolérance des Proteſtans de France* (3), il convient de rendre auſſi compte des réponſes qui ont été faites à ces Ouvrages.

Nous commençons par le MEMOIRE POLITICO-CRITIQUE. L'Auteur, qui ne ſe nomme point, mais qu'on dit être revêtu d'une Dignité Eccléſiaſtique très reſpectable, dit (4) „ qu'il a cru qu'il „ falloit donner aux eſprits le tems de „ revenir de l'eſpéce d'enthouſiaſme dont „ ils ont été ſaiſis à la première lecture „ du *Mémoire Théologique & Politique* " qu'il entreprend de refuter. Il eſpére que revenus au ſang froid, les eſprits „ aper„ cevront mieux le faux d'un ſyſtême „ fondé ſur le menſonge, élevé par l'exa„ gération, étayé de craintes, orné d'eſ„ perances chimériques ". Il ſe flatte de démontrer que le tort que la révocation de l'Edit de Nantes a fait au Royaume, eſt de

(1) *Tom.* IV. 2. *Partie.*
(2) *Tom.* VI. 1. *Partie.*
(3) *Tom.* VI. 2. *Partie.*
(4) *Avert.*

de ſi petite conſéquence, que ce n'eſt pas la peine d'établir pour les Proteſtans une nouvelle forme de ſe marier. Et ſon imagination fertile, dirigée par une lueur de modération, lui perſuade d'avoir „ trouvé „ un *expédient pour remédier à tout, ſans „ faire du mal à perſonne* ". Le ton qu'il prend eſt celui d'un héros qui iroit à un triomphe aiſé & certain. Que le Public, témoin du combat, juge à qui apartient l'honneur de la victoire.

Il eſt ſurprenant qu'un Auteur, qui écrit en faveur de la Religion dominante & pour ce qu'il croit être le bien public du Royaume, ait célé ſon nom; ſeroit-ce qu'il ſe défiât de la bonté de ſa cauſe? Seroit-ce que, ſous le maſque de l'*incognito*, il ait voulu ſe débarraſſer de la reſerve & de la ſcrupuleuſe vérité qu'on attend d'un Ecrivain qui ſe montre à découvert, & qui a une réputation à ménager? C'eſt ce que l'on ſoupçonneroit volontiers d'un homme qui, malgré la notoriété publique, oſe traiter *les Dragonnades de fable trop accréditée.* (5)

I. L'Anonime entreprend d'abord de prouver que le nombre des Proteſtans n'eſt pas auſſi grand que voudroit le perſuader l'Auteur qu'il réfute, & qu'au lieu de trois millions, il n'y en a pas plus de quatre cent mille. La baze de tous ſes calculs eſt

(5) *pag.* 14.

eſt qu'en 1562 il y avoit en France un million de Religionnaires, & que depuis l'Edit d'Amboiſe juſqu'en 1685, ce nombre doubla, de ſorte qu'à la révocation de l'Edit de Nantes, il y avoit dans le Royaume deux millions de Proteſtans. Partant de ce principe, il ſuppoſe qu'un quart de ces deux millions, compoſé de gens dans la force de l'age, s'enfuit dans les pays étrangers; qu'un ſecond quart, compoſé auſſi de gens dans l'age viril, embraſſa le Catholiciſme; qu'un troiſième quart compoſé de vieillards, fut bientôt éteint; & enfin que le quatrième quart compoſé d'enfans, fut diviſé; que plus des deux tiers furent enlevés au Calviniſme par les libéralités de *Louis* XIV, & qu'il n'y eut qu'environ cent mille d'entr'eux qui reſtèrent Proteſtans, qui ont produit deux générations, & qui peuvent donner aujourd'hui, en y comprenant les vieillards & les enfans, environ quatre cens mille perſonnes.

Ce calcul eſt-il juſte & peut-on s'y arrêter ſans crainte d'erreur. Il ne porte que ſur des ſuppoſitions hazardées & très fauſſes. L'Anonime lui même en fournit la preuve. (6) Si de ſon aveu, en 1560, tems où le Prince de *Condé* ne s'étoit pas encore déclaré pour les Proteſtans, les 500 Gentils-hommes conduits à Blois, *ſuppoſoient* dé-

(6) *pag.* 6.

déja 500 mille Reformés roturiers, ne doit-on pas compter qu'il y en avoit dans tout le Royaume plus du double de ce nombre, puisqu'on ne sauroit raisonnablement supposer que la moitié de la Noblesse Protestante se fût armée pour l'entreprise de Blois? Il y avoit donc au moins un million de Reformés capables de porter les armes; combien donc devoit-il y en avoir, en y comprenant les vieillards, les enfans, & les femmes? Leur nombre devoit sans doute passer les deux millions. Si donc depuis l'an 1560 jusqu'en 1685, le nombre des Protestans doubla, comme le dit notre Auteur (7), on doit compter qu'ils donnoient au moins quatre millions d'ames au tems de la révocation. Cela posé, il a très bien pû en sortir de France quinze cens-mille, & ceux qui y sont restés, ont pû aisément produire le nombre de trois millions.

Au fond ces calculs sont très incertains, & l'on ne sauroit en tirer aucune conséquence solide. Il paroît que notre Anonime n'a choisi cette route, que parcequ'il lui étoit par-là plus aisé de jetter de la poudre aux yeux par une apparence d'exactitude arithmétique; & il ne tâche de diminuer le nombre des Protestans que pour les faire paroître mépriſables. D'ailleurs dans son calcul il ne fait point entrer en ligne de compte, ni un grand nombre d'anciens

(7) *pag.* 7.

ciens Catholiques Romains, qui dans ces derniers tems, ayant eu occaſion de connoître la Religion Reformée, ſe ſont convaincus qu'elle eſt la doctrine même de l'Evangile, & l'ont embraſſée ouvertement; ni un grand nombre de Reformés que la crainte avoit jettés dans le Catholiciſme, & que leur conſcience & la tranquillité ont ramenés avec leurs familles dans l'Egliſe Proteſtante. Ce ſont-là cependant des objets conſidérables & qui groſſiſſent beaucoup la multitude des Reformés. Mais encore une fois, ces ſortes de calculs ſont trop vagues & ne diſent rien d'aſſuré. Il n'y a qu'un dénombrement qui puiſſe déterminer au juſte le nombre des habitans d'un pays, & ſurtout celui des perſonnes qui y profeſſent une Religion proſcrite.

2. Notre Auteur affirme que „ la totalité des Proteſtans n'a entrepris de ſe „ marier en préſence des Prédicans qu'en „ 1743, (8) „ en avouant pourtant dans „ une Note pour correctif, " qu'il y avoit „ eu avant ce tems-là quelques mariages „ de cette eſpéce dans le Vivarais & les „ Cevennes, mais en ſi petite quantité, „ qu'ils ne faiſoient pas de ſenſation dans „ le Royaume. „ Et il décide que „ cette époque prouve que les Reformés profitent de toutes les circonſtances critiques pour agir ſelon leurs principes & „ contre les ordres du Roi. „

„ Il

(8) *pag.* 19.

Il eſt vrai que les mariages des Proteſtans en préſence de leurs propres Paſteurs, étoient plus rares avant 1743 qu'ils ne l'ont été depuis. Il eſt vrai que ſe voyant moins gênés par la crainte des troupes & des ſupplices, ils ſe ſont aquités avec plus d'exactitude des devoirs que leur conſcience leur preſcrivoit. Mais qu'ont-ils fait en cela que ce que tous les hommes auroient fait en leur place, que ce que notre Auteur auroit fait lui même, s'il eut été dans les mêmes circonſtances qu'eux? Et n'y a-t-il pas une injuſtice manifeſte à les traduire comme des gens capables *de tout oſer* contre les ordres du Roi, uniquement parcequ'ils ne pouſſent pas la ſoumiſſion juſqu'à lui ſacrifier leur conſcience? Le Clergé de France pouſſe-t-il actuellement la fidélité juſqu'à ce point-là, lui qui ne ſait pas ſeulement ſacrifier quelque portion de ſes revenus au bien du Royaume? Eſt-ce donc qu'on ne peut pas être très zèlé & très fidèle au Gouvernement civil & politique, ſans être de la même Religion que le Prince?

D'ailleurs, ſi ces mariages étoient moins fréquens avant 1743 que depuis, il s'en faiſoit pourtant un grand nombre; & la population alloit toujours ſon train, ſoit que les Reformés, par une foibleſſe impardonnable ſe mariaſſent devant les Curés, ſoit qu'ils ſe mariaſſent à Paris, dans les pays étrangers, en ſecret dans leurs maiſons devant des Miniſtres, ou ſans bé-

nédiction nuptiale & ſimplement ſous la bonne foi d'un contrat.

3. En ſuivant le ſyſtême de *Derham*, l'Anonime obſerve que le nombre des morts eſt égal à celui des naiſſances, que les naiſſances ſont au mariage comme quatre à un, que ſur cent quatre perſonnes, il y en a une qui ſe marie par an. De ſorte qu'en ſuppoſant avec lui qu'il n'y a en France que 400 mille Proteſtans, il n'a pû ſe faire par an que 1923 mariages & deux treizièmes, & depuis 1685 il ne s'en ſera fait que 134 mille 505 & dix treizièmes; encore faudra-t-il retrancher tous les mariages faits devant les Curés & ſelon les loix, pour avoir le nombre des mariages déclarés illégitimes & clandeſtins par les Ordonnances. Ainſi l'on ſe trouvera bien éloigné des 150 mille mariages, que l'Auteur qu'on refute ſuppoſe faits au déſert depuis 1685.

Ce calcul ſemble bien juſte & préſenter une réponſe bien complette, cependant il croule de lui-même ſur ſon fondement, puiſque la ſuppoſition qui lui ſert d'apui, eſt fauſſe & chimérique, & qu'au lieu de 400 mille Proteſtans, on peut en compter trois millions en France, qui depuis l'an 1685, ont pû donner aiſément 150 mille mariages. Et il faut bien remarquer que quand on dit qu'il s'eſt fait cent mille mariages au déſert depuis 1743, on n'entend pas autant de mariages nouveaux, mais

on

on comprend dans ce nombre une multitude de mariages faits depuis long-tems ſur *la* foi de contrats paſſés devant les parens des deux époux, & qui n'ont reçu *la* bénédiction nuptiale que depuis cette époque. Nous ſavons une ſeule aſſemblée où les Miniſtres bénirent près de deux *mille* mariages, dont pluſieurs avoient produit des enfans qui avoient déja dix & même vingt ans.

4. On avoit dit qu'un excès de zèle pour le Catholiciſme avoit dicté à *Louis* XIV la révocation de l'Edit de Nantes, notre Auteur dit au contraire que c'eſt une prudence bien réfléchie qui comprit qu'il étoit utile à l'Egliſe & à l'Etat de ruiner les Proteſtans; & il prouve cette aſſertion par un détail des meſures lentes par leſquelles *Louis* XIV & *Colbert* travaillèrent peu à peu à accabler le Proteſtantiſme pour lui porter enfin le coup mortel. Comme ſi un faux zèle ne pouvoit pas opérer avec lenteur & travailler ſourdement pendant bien des années à l'éxécution d'un projet qui le flatte! Et puis, ce détail n'eſt-*il pas* un aveu formel des perſécutions que les Reformés ont ſouffertes? N'eſt-il pas la preuve la plus démonſtrative de leur patience, de leur ſoumiſſion & de leur fidélité, puiſqu'on ne peut pas leur reprocher le moindre mouvement tumultueux depuis 1665 juſqu'en 1685.

Mais après tout, la déciſion de cette

queſtion dépend de l'examen des effets qui ont réſulté de la révocation. Si elle a été utile au Royaume, on pourra l'attribuer à une ſage Politique auſſi bien qu'au zèle; mais ſi elle a été fatale à la France, il eſt clair qu'elle ne peut être attribuée qu'à un zèle mal entendu.

5. Examinons donc l'effet que la révocation a produit dans le Royaume, d'abord du côté de la population. Notre Auteur, qui reduit à 500 mille le nombre des Proteſtans qui ſont ſortis de France, traite cette perte de bagatelle, *parce*, dit-il, *que* ſur ce pied-là on n'a perdu que deux & demi pour cent des habitans du Royaume; *parceque* cette émigration n'a pas laiſſé les terres incultes & les villes déſertes; *parceque* les guerres & la peſte ont bien fait périr plus de monde ſans qu'il y parût; & enfin *parceque* ces émigrans s'étant diſperſés par toute l'Europe, ils ont reduit preſque à rien l'avantage que les autres États ont retiré de leur aquiſition (9).

Nous admirerions ici la ſagacité de l'Ecrivain, ſi nous pouvions nous perſuader qu'un Evêque ou que le Clergé de France vît ſans chagrin qu'on le dépouillât tout à coup de deux & demi pour cent de ſes revenus, ou que le Roi fût moins ſenſible à la diminution de ſes ſujets que les Eccléſiaſti-

(6) *pag.* 62. *& ſuiv.*

tiques à celle de leurs rentes. Nous l'admirions ſi nous pouvions nous perſuader que de bons Citoyens ou des Chrétiens vertueux ne duſſent pas regarder comme un fléau terrible, une guerre ou une peſte qui enlèveroit au Royaume 500 mille perſonnes. Nous l'admirerions, ſi nous pouvions nous cacher que le refuge des Proteſtans François a changé la face de la Suiſſe, de l'Irlande, de l'Angleterre, de la Hollande, du Brandebourg & de divers Etats d'Allemagne. Il eſt vrai qu'il eſt reſté aux terres des cultivateurs, & aux villes des habitans; mais faut-il donc, pour attendrir notre Auteur, que les villes & les campagnes ſoyent reduites à la dernière déſolation? Qu'il s'informe ſi la peſte de Marſeille ne fit point de *ſenſation* dans le Royaume, & s'il n'y parut pas! Et qu'il aprenne par l'exemple de l'Evêque de cette ville, combien eſt déplorable la perte de 500 mille perſonnes. Mais encore c'eſt bien diminuer les objets que de borner à ce nombre la multitude des Refugiés.

Notre Auteur avoue la dépopulation qui a ſuivi la révocation de l'Edit de Nantes, il avoue même qu'elle eſt ſenſible, mais il l'attribue au luxe immodéré, & là-deſſus il fait un tableau très touchant & très vrai des ravages que fait le luxe dans un Etat. Nous avons lû ce morceau avec beaucoup de plaiſir. Mais de ce que le luxe

luxe a contribué à dépeupler le Royaume, s'enſuit-il qu'il y ait contribué ſeul? L'éloignement de 500 mille perſonnes & de leur poſtérité n'y a-t-il aucune part? Les difficultés qui s'oppoſent aux mariages des Proteſtans & qui en rebutent un ſi grand nombre de former ces ſacrés nœuds, doivent-elles être comptées ici pour rien?

A l'occaſion d'un mot qui ſe trouve dans le *Mémoire Théologique & Politique* (10), où l'on dit, *Le tiers au moins des Citoyens parmi nous garde le célibat*, termes que notre Auteur ſe donne la licence de changer en ceux-ci (11), *Il y a le tiers au moins de Citoyens qui gardent le célibat* PAR ETAT; comme s'il n'y avoit en France que le Clergé & les Moines qui gardaſſent le célibat; à l'occaſion de ce mot mal compris ou fauſſement interprété, notre Auteur fait (12) une longue apologie des Eccléſiaſtiques. A voir le zèle qui l'anime, on diroit qu'il a un diocèſe, dont il aime à partager les dépouilles avec ſes *frères*, ſes *neveux*, ſes *couſins*, & que le Royaume doit lui en ſavoir gré. Mais les célibataires *par Etat* n'ont que des frères, des couſins, des neveux & point d'enfans; ce ſont cependant des enfans que le Royaume

(10) *Mém. Théol. & Pol. pag.* 128.
(11) *Pag.* 75.
(12) *Pag.* 71 *& ſuiv.*

me leur demande pour perpétuer les familles & pour augmenter le nombre des citoyens & les forces de l'Etat. En refusant à cet égard le contingent qu'ils doivent à la société, ils ne lui sont pas seulement inutiles, mais ils lui causent un préjudice réel; car combien de familles ne s'éteignent pas tous les jours, parceque ceux des enfans qu'on avoit destinés à soutenir la maison, meurent sans laisser de descendans, & que ceux qui avoient été sacrifiés à la fortune de leurs frères, se sont interdit par leurs vœux de célibat, le seul moyen légitime d'avoir postérité? Il faut l'avouer pourtant, il se pourroit bien que le Clergé ne nuisît pas autant à la population que bien des gens se l'imaginent.

Pour faire disparoître en grande partie le détriment que les célibataires causent à la société, notre Auteur suppose qu'il n'y a en France que 200 mille personnes religieuses; qu'à suivre le calcul de *Derham*, ce nombre n'auroit donné par an que 1923 personnes qui se seroient mariées; que par conséquent 1923 personnes auroient suffi pour recruter sans fin l'Etat Ecclésiastique; d'où il suit que dans l'espace de cent ans, le Royaume n'aura pas autant perdu d'hommes par le célibat des Ecclésiastiques, qu'*il en a perdu dans une seule campagne de Bohême.* (13)

Il

(13) *Pag.* 83.

Il y a entr'autres dans ce calcul deux fautes incompatibles avec la bonne foi, & qui ne ſauroient avoir été produites par la ſeule ignorance. 1°. Qu'on ouvre *Lenglet* (14), on trouvera qu'*il y a en France* 40 *mille Cures ou Paroiſſes*, 1370 *Abbayes d'hommes*, 12456 *Prieurés*, 262 *Commanderies de Malthe*, 154 *mille Chapelles ayant Chapelain*, 163 *Abbayes de Religieuſes*, & 14953 *Couvens. Tous ces Eccléſiaſtiques ſont auſſi riches que le Roi même ; ils ont de revenu annuel plus de* 200 *millions de livres*, qu'ils partagent, pour rendre ſervice au Royaume, avec leurs frères, leurs neveux, leurs couſins, ſans oublier leurs couſines & leurs nièces. Les Cures & les Chapelles ſeules fourniſſent déja les 200 mille Eccléſiaſtiques que l'Auteur ſuppoſe ; quel prodigieux nombre ne donnent point outre cela les Vicaires des Curés, les Evêques & leur ſuite, les Abbayes & les perſonnes qui en dépendent, les Prieurés & ceux qui y ſont attachés, les 14953 Couvens, qui renferment de nombreuſes familles, *gentes æternas in quibus nemo naſcitur* ? N'eſt-il pas clair que notre Auteur reduit à moins du tiers le nombre des Eccléſiaſtiques, & qu'il n'affecte d'en diminuer ainſi la multitude que pour exténuer aux yeux du Public le tort conſidérable que

(14) *Géog. Tom.* III. *pag.* 7.

que tant des célibataires par état ſont réellement au Royaume ? 2°. Quand *Derham* ſuppoſe que de 104 perſonnes, il y en a une qui ſe marie par an, il enviſage la totalité du genre humain, dans laquelle ſont compris les jeunes gens, qui forment près de la moitié de la ſomme totale, & dont un très grand nombre périt *avant* que de pouvoir contracter les liens du mariage. Pourroit-on adopter la même règle par rapport à une ſociété toute compoſée de gens au-deſſus de vingt ans, & poſer pour principe que dans cette ſociété, de 104 perſonnes, il n'y en auroit par an qu'une qui ſe mariât. Notre Auteur qui crie à l'abſurde, lorſqu'on dit qu'*un tiers des Citoyens en France garde le célibat*, s'irriteroit ſi nous diſions que dans la ſociété ſuppoſée, il ne ſe marieroit que les deux tiers de ceux dont elle ſeroit compoſée. Or les Eccléſiaſtiques ſont cette ſociété toute formée de gens au-deſſus de vingt ans, dont les deux tiers au moins ſe marieroient & donneroient quatre enfans par chaque mariage. Sur ce pied-là, n'eſt-ce *pas* ſe moquer du monde, que d'oſer dire que 1923 perſonnes ſuffiſent pour recruter ſans fin l'État Eccléſiaſtique, & que c'eſt à cela que ſe reduit toute la perte que le célibat cauſe par an au Royaume? Mais notre Auteur affecte de ne pas s'apercevoir de cela. Il calcule toujours à bon compte, ſans s'embarraſſer du ſuccès, il ſait bien qu'on

qu'on trouve toujours des dupes, & que l'illuſion maſquée eſt ſouvent priſe pour la vérité. Qu'on juge après cela du fond qu'on peut faire ſur l'arithmétique de notre Auteur & ſur ſon exactitude !

Ces échantillons de ſes erreurs ſont ſi ſenſibles, qu'ils nous diſpenſent de le ſuivre dans les diſcuſſions où il entre pour diminuer *le préjudice que la ſortie des François a cauſé au Royaume rélativement à l'argent exporté, & rélativement au commerce & aux fabriques.* On ſe laſſe de ſuivre un Ecrivain dont l'adreſſe eſt toujours appliquée à nous donner le change, & à nous éblouïr par de ſubtiles illuſions. Nous nous contenterons d'obſerver, par rapport aux fabriques, que notre Auteur tâche de prouver que le tort fait au commerce par l'émigration, ne peut être attribué à l'induſtrie exportée, „ parcequ'elle étoit ou „ trop naiſſante pour être utile, ou trop „ publique pour être ignorée, ou trop foible pour balancer celle qui venoit de „ l'étranger;" & même que ce tort eſt imaginaire, parceque les fabriques n'ont fait que paſſer d'une province à l'autre. Cette façon de refuter ſon adverſaire eſt encore purement illuſoire. Il n'a rien fait tant qu'il n'a pas prouvé que les plaintes des Intendans ſur la décadence du commerce occaſionnée par la retraite des Proteſtans, étoient injuſtes, ou qu'on les leur avoit imputées fauſſement; & il ne dit pas un mot

mot qui invalide la conclusion tirée de ces plaintes par l'Ecrivain qu'il refute. Peut-il espérer qu'on l'en croye sur sa parole, tant qu'il n'a pas démontré que les fabriques se sont transportées d'une province dans une autre, sans sortir du Royaume, & qu'il n'a pas produit les témoignages des Intendans des Provinces qui ont gagné ce que les autres ont perdu? Envain nous dit-on que le commerce est en France aujourd'hui plus florissant que jamais. Envain allègue-t'on en preuve de cette supposition que *Louis* XV a 300 millions de revenus, tandis que *Louis* XIV n'en a eu que 117. Il est toujours certain que le commerce seroit beaucoup plus florissant encore, & que le Roi auroit des revenus beaucoup plus considérables, si ce grand nombre de Négocians & de Fabriquans industrieux, que la persécution a chassés du Royaume, y étoient restés. On ne sauroit contester raisonnablement que l'état du Brandebourg, de la Hollande, de la Grande Bretagne, de la Suisse, & de divers pays de l'Allemagne & du Nord, seroit moins avantageux qu'il ne l'est, si l'industrie des François refugiés n'en avoit pas augmenté l'opulence.

6. L'Auteur entreprend de prouver que les Protestans ne sont pas vraiment fidèles, & voici le bel argument qu'il emploie (15).

La

(15) *pag.* 126.

La première marque de la fidélité, c'eſt l'obéiſſance; or les Proteſtans manquent à l'obéiſſance, puiſqu'ils s'aſſemblent, ſe marient & font batiſer leurs enfans au déſert contre les défenſes du Roi; donc ils manquent à la fidélité. C'eſt à dire que, ſelon lui, pour être fidèle à ſon Prince, il faut ſe réſoudre à une obéiſſance ſans limites; que ce n'eſt pas aſſez de ſe ſoumettre aux loix civiles & politiques, de payer les impôts regulièrement & ſans murmure, de ſacrifier avec joye ſes biens & ſa perſonne même pour la défenſe de la patrie, mais qu'il faut encore adopter la Religion & le Culte que le Prince favoriſe; que les premiers Chrétiens eurent grand tort & ſe montrèrent peu fidèles aux Puiſſances, en refuſant de ſe joindre au culte des Idolâtres & de renoncer aux aſſemblées religieuſes que l'Evangile leur préſcrivoit; & enfin que ſi notre Auteur étoit domicilié en Perſe, & que le Sophi lui ordonnât de fréquenter les moſquées & de ne plus aſſiſter à la meſſe, il ſe croiroit obligé d'obéir pour ſe montrer fidèle au Prince.

Nous demanderions volontiers à tout Lecteur judicieux, lequel eſt le plus fidèle, le plus ſoumis au Gouvernement, ou un Reformé qui obéit en tout aux loix du Royaume, excepté dans ce ſeul cas que par un principe de piété & de conſcience, il rend à Dieu un culte que le Prince n'aprouve pas, ou un Catholique Romain

qui

qui eſt de la même Religion que le Prince, mais qui oſe ſe plaindre à la face du Public dans un Ouvrage imprimé, que (16) „ les célibataires FORCÉS ou volontaires, „ ſurpaſſent de beaucoup en nombre ceux „ qui le ſont par état; qu'il eſt d'autant „ plus fâcheux qu'il y en ait un ſi grand „ nombre, qu'ils ne ſont utiles ni à la Religion ni à la patrie; que tout le monde ferme les yeux ſur ce mal; qu'on „ contribue au contraire à ſon accroiſſement, d'une part EN SURCHARGEANT „ LE PEUPLE, de l'autre en créant des rentes viagères & des tontines. „ Eſt-ce là le langage du reſpect, de la confiance, de la ſoumiſſion qu'un ſujet doit au Gouvernement? Et y a-t-il de la fidélité là où manque la ſoumiſſion?

Ce n'eſt pas aſſez à notre Auteur de rendre ſuſpecte la fidélité des Proteſtans, il voudroit diminuer le prix de l'utilité que le Royaume retire de leur nombre & de leurs travaux. „ S'ils travaillent, *dit-il* „ *avec dédain*, (17) c'eſt comme les autres hommes pour vivre; s'ils commercent, c'eſt pour s'enrichir; s'ils peuplent, c'eſt pour ſe reproduire; s'ils payent les ſubventions, c'eſt parcequ'ils „ doivent le tribut à Céſar qui ſauroit bien „ ſe

(16) *pag.* 70.
(17) *pag.* 129.

„ ſe le faire rendre. Qu'y a-t-il donc de „ ſi merveilleux dans leur conduite pour „ engager le Pere commun des Peuples à „ favoriſer cette petite partie de ſes ſu- „ jets? „ Ce raiſonnement ingrat eſt tout ſemblable à celui que nous pourrions faire par rapport aux Religieux. „ C'eſt à ces „ armes, nous dites vous avec emphaſe „ (18), c'eſt à ces *ames* que l'on doit les „ plantations des vignes, c'eſt aux Reli- „ gieux de Citeaux que la Bourgogne doit „ ſes vins ". Eh bien! Qu'ont-ils fait de *merveilleux* en cela? S'ils ont planté des vignes, c'eſt pour en manger le fruit, pour en boire le vin; devons nous leur ſavoir gré des ſoins qu'ils prennent de leur eſtomac? Mais non, nous n'avons garde de méconnoitre les obligations que nous leur avons. Quand ce ne ſeroit que par amour pour les vins de Bourgogne & de Champagne, nous ne ſommes point fâchés qu'on laiſſe chanter matines en paix aux bons Moines qui les cultivent.

7. La nouvelle forme de mariage pour les Proteſtans déplait beaucoup à notre Auteur, & il prétend qu'elle ſeroit deſavantageuſe à l'Egliſe Romaine, 1. Parce-qu'*elle lui ôteroit l'eſpérance de ramener les Proteſtans* (19). Effectivement l'attrait du ma-

(18) *pag.* 75.
(19) *pag.* 146.

mariage pourroit en ramener quelques uns, & ſi l'on ôte à l'Égliſe Romaine ce moyen d'opérer des converſions, n'eſt-ce pas lui ôter toute eſpérance? Par quel autre attrait pourroit-elle les gagner? 2. Parcequ'elle auroit à craindre que l'exemple des Proteſtans qui ſe marieroient ſimplement devant les Magiſtrats, n'entraînât dans la Religion Reformée beaucoup de Catholiques Quoique l'on ne voye pas en Hollande que l'exemple des Catholiques qui ſe marient ſimplement devant les Juges civils, entraîne dans le Papiſme beaucoup de Reformés, il faut pourtant avouer que vraiſemblablement bien des Catholiques Romains embraſſeroient la Reformation, s'il pouvoient eſpérer d'être tolérés en France. Mais ſeroit-ce la nouvelle forme de mariage qui les engageroit à ſe convertir? Il n'y a pas beaucoup d'apparence. 3. Parcequ'il ſeroit à apprehender que les Catholiques dominés un jour par les Religionaires trop multipliés, ne fuſſent chaſſés de leurs Egliſes & de leurs poſſeſſions. N'eſt-il pas ſurprenant que notre Auteur qui reduit les Religionaires à un ſi petit nombre en comparaiſon des Catholiques, tremble déja que ceux-ci n'en ſoient un jour dominés & accablés? Et puis ſe défie-t-il des fondemens de la Religion Romaine, au point de croire qu'ils crouleront dès que les Reformés pourront ſe marier ſans Prêtre? Et puis enfin où a-t-il pris l'idée des

persécutions qu'on auroit à craindre des Huguenots devenus trop puissans? Qu'on voye seulement sur quel pied sont les Catholiques Romains dans les Provinces-Unies; n'y vivent-ils pas en paix? N'y jouissent-ils pas de leurs Eglises & de leurs possessions, quoique dominés par les Religionaires? Sied-il d'ailleurs à un homme en place & instruit, de demander en quoi l'Eglise Romaine est persécutante? Lui qui ne peut ignorer les fureurs de l'Inquisition, les persécutions qui ont désolé les Eglises Reformées de France, les supplices qu'ont souffert depuis peu d'années cette multitude de Ministres & de Particuliers Protestans, auxquels on ne pouvoit reprocher pour tout crime que leur zèle pour leur Religion; & combien les galères & les cachots contiennent encore de Protestans.

8. Enfin l'*expédient* annoncé avec tant de pompe par notre Auteur, *pour remédier à tous les maux de la France sans faire de mal à personne*, cet expédient consiste à chasser de France tous les Ministres Protestans, afin que les brebis destituées des directions de leurs pasteurs, se prêtent avec plus de docilité aux instructions des Curés, & obéissent sans résistance aux ordonnances du Roi, qui les veut ramener au giron de l'Eglise Romaine. *Rare & sublime effort de l'imagination!* Belle invention! Eh! Falloit-il faire tout un Livre pour en venir à une telle conclusion? Tous

les

les Miniſtres ne ſont-ils pas déja proſcrits depuis 1685? N'emploie-t-on pas déja tous les moyens propres à s'en défaire? Que pourra-t-on à l'avenir faire de plus pour les expulſer que ce qu'on a fait juſqu'à préſent? Il eſt vrai, l'Auteur qui ſouhaiteroit fort d'être conſulté par la Cour, s'eſt reſervé *in petto* quelques autres expédiens qu'il ne veut pas confier au Public & qu'il offre de découvrir au Roi en confidence; mais il y a lieu de douter qu'aucune meſure ſoit plus efficace pour faire ſortir les Miniſtres du Royaume, que la crainte perpetuelle où ils ſont d'être pris & pendus? Quand on ne craint pas les ſupplices, on peut reſiſter à de grands efforts.

Au reſte c'eſt grand dommage que la Cour n'ait pas mis encore notre Auteur au timon des affaires publiques, il auroit de bons conſeils à donner, non ſeulement ſur les affaires de Religion, mais auſſi (20) *ſur une meilleure maniere de repartir & de percevoir les impoſitions, qui vint au ſecours de ceux qui portent à eux ſeuls preſque tout le poids.* On voit qu'il eſt modeſte, ſoumis au Gouvernement, & que, quoiqu'il ait trouvé l'Auteur qu'il refute, *téméraire*, pour avoir oſé propoſer les remédes qu'il croit propres à remédier aux maux de l'Etat, il ſe ſent lui même aſſez autoriſé pour pouvoir ſans *témérité* offrir aux

(20) *pag.* 117.

aux Puiſſances le ſecours de ſon arithmétique & de ſes grandes lumières. Deſormais, ſi les affaires ne vont pas mieux en France, ſoit par rapport aux finances, ſoit par rapport à la Religion, on ne pourra l'attribuer qu'à la négligence du Miniſtere qui n'aura pas conſulté notre Auteur.

ARTICLE SECOND.

LETTERS *from and to ſir* DUDLEY CARLETON Knt. *during his Embaſſy in Holland, from January* 1615 *to December* 1620. London *Printed in the Year* MDCCLVII.

C'eſt-à-dire,

CORRESPONDANCE du Chevalier DUDLEY CARLETON Ecuyer, pendant ſon Ambaſſade en Hollande, depuis le mois de Janvier 1615 juſqu'au Décembre 1620. vieux ſtyle. A *Londres.* Imprimé l'an 1757. 1 vol. *in quarto* pagg. 510. pour l'ouvrage, 48 pour une Préface Hiſtorique, & 42 pour la Table des matiè es.

Si

SI tous ceux qui ſe ſont mêlés d'écrire l'Hiſtoire des derniers ſiécles, avoient eu les talens & les ſecours de l'Anonyme qui fait préſent au Public de cet important recueil, il n'auroit jamais eu occaſion de reprocher à la plupart d'entr'eux ce qu'il leur reproche dès l'entrée de l'excellente Préface dont il l'a enrichi, d'avoir négligé les détails des négociations dans les Cours étrangéres, ou de n'en avoir donné que de fauſſes idées.

Peu d'Ecrivains ont le bonheur ou le moyen de parvenir aux premières ſources. Et parmi les perſonnes qui en diſpoſent, rarement s'en trouve-t'il qui veulent ou qui puiſſent les faire ſervir au bien public. Tantôt donc les documens ſont inacceſſibles, & tantôt on manque de gens qui ſachent les mettre en œuvre.

De-là l'oubli dans lequel tombent à la fin les Miniſtres même qui ont été chargés de ces négociations, & tel entr'autres a été le ſort du Chevalier DUDLEY CARLETON qui le méritoit d'autant moins, que par ſes bonnes qualités & ſes longs ſervices, il s'éléva d'un rang aſſez peu conſidérable juſqu'à la dignité de Pair du Royaume, & à l'emploi de Secrétaire d'Etat.

Cependant il eſt à peine connu, & n'étoit le peu qu'on en ſait, par ce qu'en a dit le ſavant Dr. *Birch* dans un de ſes derniers ouvrages, on ignoreroit preſque les

obligations que la Couronne Britannique lui a.

C'eſt a y ſuppléer que la Préface de cet ouvrage eſt deſtinée. L'Anonyme ne s'y étend que ſur les faits dont Mr. *Birch* n'a pas eu connoiſſance, ou dont il n'a parlé que légèrement; les autres il les a puiſés dans les meilleurs Ecrivains, quelques fois auſſi, dit-il, dans des papiers originaux, dont la plupart ſont entre ſes mains. Nous allons tâcher de ſuivre cet excellent guide, & de tracer d'après lui du moins une eſquiſſe de l'Hiſtoire & du caractère de CARLETON.

Il naquit le 10 Mars 1573. d'ANTOINE CARLETON Ecuyer, à Baldwen Brightwel près de Watlington dans le Comte d'Oxford. On lui donna la meilleure éducation ſelon le goût de ce tems-là. De l'école de Weſtminſter, il paſſa au collége de l'Egliſe de Chriſt à Oxford, & après y avoir été gradué, il voyagea juſqu'en 1600, que le Chevalier *Thomas Parry* Ambaſſadeur à la Cour de France en fit ſon Secrétaire. Trois ans après il fut attaché dans la même qualité au ſervice de *Henri* Comte de *Northumberland*. Ce Seigneur eut comme on ſait grande part aux intrigues, qui, ſur la fin du régne d'*Elizabeth*, aſſurerent la couronne à *Jaques* I. Il ſe diſtingua & par ſon courage & par l'étendue de ſes connoiſſances.

Dans

Dans le premier Parlement du Roi JAQUES, CARLETON ſiégea comme Député du bourg de S. Mawes en Cornouaille. Au commencement d'Avril 1605. il ſuivit le Lord *Norris* en Eſpagne, il revint par la France avec lui & il ſe trouvoit actuellement à Paris, où ce Seigneur étoit tombé malade, quand il ſe vit mandé en Angleterre à l'occaſion du fameux complot des poudres, où ſon patron le Duc de *Northumberland* ſe trouva impliqué. Dès que CARLETON arriva à Londres, il fut mis en priſon, mais bientôt ſon innocence fut averée, & on le déchargea ſolemnellement de tout ce dont on l'avoit ſoupçonné.

Ce ne fut qu'en Mai 1610. que, par la faveur du Comte de *Salisbury*, auquel il s'étoit depuis long-tems attaché, on le nomma pour ſuccéder au Chevalier *Thomas Edmondes* ſon intime ami, dans l'Ambaſſade auprès de l'Archiduc. Mais une raiſon d'Etat fit changer ſa deſtination. L'Archiduc s'étant aviſé de rappeller ſon Miniſtre, on ne voulut pas lui en envoyer un, que de nouveau il n'en eut commis un autre de même caractère & de même rang.

CARLETON n'en fut pas moins employé pour cela. *Jaques* I. le fit Chevalier, & le nomma à l'Ambaſſade de Veniſe, où il arriva en Novembre 1610. Le Recueil de ſes Mémoires & de ſes Lettres pendant cette miſſion, eſt conſervée dans la Chancellerie

lerie Royale. Notre Auteur en a eu l'accès & en a bien ſçu profiter. On a imprimé pluſieurs de ces piéces dans les Mémoires de *Winwood*. Toutes ſont infiniment d'honneur à la ſagacité & à l'application de CARLETON. On y voit entr'autres qu'il eut grande part au Traité d'Aſti, qui déſarma les Ducs de Savoye & de Mantoue ſur le point d'en venir aux mains, & de mettre tout en combuſtion en Italie. CARLETON partit de Veniſe pour Turin en Juin 1615. trouva *Charles Emanuel* retranché dans la vallée d'Aſti, lui offrit la médiation de ſon Maître en concours avec Rome, Veniſe & la France. L'argent manquoit à *Charles*; il écouta CARLETON, l'accommodement ſe conclut à l'avantage de ce Duc, & au gré de l'Angleterre. Une lettre manuſcrite de CARLETON à ſon ami *Edmondes* juſtifie & éclaircit tout cela.

Vers la fin de cette même année 1615. il obtint ſon rappel. De retour en Angleterre il trouva la ſcène fort changée. Voici ce qu'en dit notre Hiſtorien. „ Le „ grand Comte de *Salisbury* étoit mort „ depuis plus de trois ans. Le crédit de „ *Sommerſet* pendant quelque tems chancelant étoit alors tout à fait renverſé par „ la découverte de l'infame aſſaſſinat du „ Chevalier *Thomas Overbury*. Un nouveau météore de Cour s'étoit élevé. „ C'étoit le Chevalier *George Villiers*. Il

„ eut

„ eut à peine le tems d'accumuler ſur ſes
„ créatures les faveurs perſonnelles, des
„ emplois dans le Miniſtère, & des Offi-
„ ces de tout genre, que lui même il
„ tomba, ſans pouvoir ſe ſoutenir. Les
„ deux Secrétaires d'Etat étoient le Che-
„ velier *Ralph Winwood* & le Chevalier
„ *Thomas Lake*, tous deux élèves de *Cé-*
„ *cile* & de *Walſingham*. Ce fut par la
„ recommandation du premier, que CAR-
„ LETON obtint la nomination à l'Ambaſ-
„ ſade auprès des Etats Généraux actuel-
„ lement vacante, & regardée comme la
„ principale de toutes celles qui ſe trou-
„ voient à la diſpoſition de la Couronne.
„ *Winwood* étoit foncièrement droit &
„ ſincère, mais d'un tempéramment dur,
„ & aſſez impoli dans ſes manières. Il
„ paroît qu'en rendant ſervice à ſon an-
„ cien ami il n'aſſaiſonna pas ce bien-
„ fait comme il l'auroit pû. Le Cheva-
„ lier DUDLEY en fit la confidence à *Ed-*
„ *mondes*, qui réſidoit alors à Paris. J'ai
„ reçu, écrivoit-il, ma bonne part de
„ mortifications de la main d'où j'atten-
„ dois tout mon contentement. Il ne faut
„ pourtant pas que je me plaigne; on m'a
„ regardé d'un air aigre, on m'a parlé
„ d'un ton ſec, & l'on m'a fait du bien.
„ Il ne paroît pas en effet que DUDLEY ait
„ eu à ſe plaindre de *Winwood* pendant le
„ cours de leur correſpondance dans ſon
„ nouveau poſte, juſqu'à la mort de ce

„ Mi-

„ Miniſtre, qui arriva en Octobre 1616, „ & qui fut une véritable perte pour le „ Public ".

Si l'on veut avoir une idée de la geſtion de CARLETON en Hollande, nous n'avons qu'à laiſſer encore parler notre Auteur.

„ Le Chevalier DUDLEY, dit-il, ne „ s'occupa jamais tant des affaires dans „ toute ſa vie, que pendant le cours de „ ſon Ambaſſade en Hollande, qui dura „ depuis 1616 à 1628, ſans lui laiſſer „ qu'une ſeule année de tranquillité. Il „ fut le dernier Miniſtre d'Angleterre qui „ eut l'honneur de ſiéger dans le Conſeil „ d'Etat des Provinces-Unies, honneur „ qu'*Elizabeth* avoit aquis par ſa pruden- „ ce, lorsqu'elle accorda ſa protection à ces „ provinces, & qui avoit été attaché à „ la poſſeſſion des villes qu'on nous avoit „ données en garantie, mais que l'on con- „ tinua à CARLETON, par politeſſe, du- „ rant tout le tems de ſa réſidence à la „ Haye, après même que nous eumes „ reſtitué ces places. A peine étoit-il ar- „ rivé dans le pays, qu'il ſe vit obligé de „ prendre part aux diſſenſions dont la „ Hollande étoit actuellement déchirée a- „ vec une violence extrême. Je parle „ des démêlés entre les Arminiens & les „ Contre-Remontrans ou Calviniſtes. La „ Religion en étoit le prétexte, mais dans „ la réalité elles avoient pris leur ſource „ des jalouſies mutuelles qui diviſoient

„ le

„ le Prince *Maurice* & le Penſionnaire *Barnevelt*; & il ne s'agiſſoit que de ſavoir „ qui des deux auroit l'empire. Comme „ les François appuyoient le dernier ouvertement & avec force, l'Ambaſſadeur „ d'Angleterre fut en conſéquence obligé „ de ſe déclarer pour le premier. Cela „ même fera préſumer ſans doute, que „ les rélations qu'il écrivit de ce qui ſe „ paſſoit, portent la teinture du parti qu'il „ avoit pris. Mais quoique en effet il „ ait donné quelque choſe aux violens „ préjugés du parti qu'il avoit embraſſé, „ on ne trouvera nulle part une rélation „ auſſi claire, auſſi exacte, auſſi intéreſſante de ce qui ſe paſſa pendant cette „ période remarquable de l'hiſtoire des „ Provinces-Unies, que la rélation qu'on „ en trouve ici dans ſes dépêches. Je dois „ ajouter qu'on y verra auſſi la diſcuſſion „ de divers points de très grande importance pour le commerce des Anglois, „ comme le différend entre les deux Nations ſur l'exportation des draps travaillés, la pêche de Groenland, celle ſur „ les côtes de l'Ecoſſe, & nos démêlés tant „ pour le négoce que pour les poſſeſſions „ dans les Indes Orientales ".

Un Article ſurtout eſt, au jugement de l'habile Editeur, très éclairci dans les lettres de DUDLEY; c'eſt celui de la fameuſe guerre de Bohême, où les Etats Généraux firent envain tant de nobles efforts pour en-

ga-

gager *Jaques* I. à s'aquiter de ce que la Religion & ſes propres intérêts exigeoient de lui en cette rencontre. Mais ſes liaiſons avec l'Eſpagne, & le mariage qu'il négocioit à Madrid pour ſon fils, l'aveuglèrent. Les Hollandois indignés ſe refroidirent tout à fait pour lui: DUDLEY fut déſagréablement à la Haye depuis 1620. juſqu'en 1623. que les hauteurs d'*Olivarés*, & les bizarreries de *Buckingham* changèrent comme on ſait la face des affaires en Angleterre. Alors, ſavoir le 9. Décembre de cette dernière année, il eut avec le Prince d'Orange une converſation fort remarquable. *Maurice* lui dit entr'autres que quand *Jaques* I. porteroit à la Republique la même affection qu'*Elizabeth*, la République auroit pour lui le même devoûment qu'elle avoit eu pour cette Reine. Ce mot fut habilement ſaiſi; DUDLEY fit ſi bien, qu'on envoya de Londres une Ambaſſade extraordinaire auprès des Etats Généraux, & que dès le mois de Juin 1624. on conclut entre les deux Nations une Alliance défenſive, avec un ſecours de 6000 fantaſſins aux dépens de la Grande Brétagne.

Malheureuſement l'affaire d'Amboine vint troubler cette amitié renaiſſante. Rien ne donna tant de chagrin à DUDLEY. Il y montra toute ſon habileté. Ferme & prudent, il ſçut ſoutenir les intérêts de ſon maitre avec dignité & éviter une rupture.

Auſſi

Auſſi jugea-t'il qu'après tant de travaux aſſidus il pouvoit en toute bienſéance demander quelque avancement. Ses anciens patrons étoient morts. *Buckingham* avoit tout le crédit; CARLETON s'adreſſa à lui, expoſa ſes ſervices & ſes dépenſes dans une lettre accompagnée d'un Mémoire qu'on trouve ici, & n'obtint rien, parce qu'on avoit beſoin de lui à la Haye.

L'année 1625. fut remarquable par le décès de *Jaques* & du Prince *Maurice*; par l'élévation de *Frederic Henri*; par la perte de *Breda*, par l'infructueuſe expédition de Cadix, & par l'alliance de la Grande Bretagne avec le Dannemarc & les Etats Généraux, pour arracher le Palatinat à la maiſon d'Autriche & rendre à l'Allemagne ſa liberté, alliance dont rien n'empêcha davantage les heureux effets, que les meſintelligences qui s'élevèrent entre *Charles* I. & ſon Parlement. DUDLEY avoit beaucoup contribué à la faire conclure. Quoique *Buckingham* & le Comte de *Holland* euſſent été envoyé à la Haye, dans cette vue, il y avoit conſtamment travaillé avec le premier de ces Seigneurs & toute la négociation avoit paſſé par ſes mains.

Au mois de Décembre il eut permiſſion de retourner en Angleterre. Le Roi le fit Vice Chambellan de ſa maiſon, & l'aſſocia au Comte de *Holland* pour aller exécuter en France une nouvelle commiſſion. Ce

Comte l'un des Seigneurs les plus polis de la Cour de *Charles* I. & le Courtisan le plus délié de son tems, étoit dans l'intime confidence de *Buckingham*, & d'autant plus propre à négocier en France avec succès, que c'étoit lui qui avec le Comte de *Carlisle* y avoit conclu le mariage d'*Henriette Marie* avec le Roi.

Les deux Ambassadeurs arrivés à Paris vers le milieu du mois de Janvier 1626. ne perdirent point de tems. Il s'agissoit 1. D'intéresser la France au maintien de la liberté de l'Allemagne. 2. De procurer aux Protestans du Royaume une tranquillité assortie aux Edits qui leur avoient été accordés en différens tems. 3. De presser la restitution des Vaisseaux qu'on avoit prêtés à *Louis* XIII. & dont il s'étoit servi contre la Rochelle. Quant au premier point, *Richelieu* ne voulut jamais s'engager à pousser la guerre contre l'Espagne & la maison d'Autriche, & tout ce qu'on pût en tirer se réduisit à quelques subsides pour le Roi de Dannemarc. Sur le second il agréa que les deux Ministres s'intéressassent en faveur des Protestans, non en y interposant leur médiation dans les formes, mais par leurs bons offices en particulier, & en effet ils leurs ménagèrent un accommodement plus avantageux que n'étoit la paix de Montpellier. Enfin ils obtinrent avec la restitution des vaisseaux du Roi, celle de tous les vaisseaux mar-

marchands Anglois ſur leſquels on avoit mis un embargo en France, & ayant eu le 10. de Mars leur audience de congé, ils ſe hâtèrent de regagner l'Angleterre.

A leur retour à Londres, ils trouvèrent tout en combuſtion dans le Parlement. Dyday prit ſéance dans les Communes comme Député du bourg de Staſting. Zélé pour la défenſe de *Buckingham*, dont la chambre baſſe vouloit malgré le Roi examiner l'adminiſtration, il y parla avec une hauteur & y défendit l'autorité du Monarque en des termes que notre Auteur deſapprouve hautement, mais qui accélérèrent ſon élévation. Le 22 Mai il fut créé Pair du Royaume & prit ſéance dans la Chambre haute ſous le titre de *Baron* CARLETON *d'Imbercourt* dans la Province de Surrey.

On ne le laiſſa pas jouir long tems en repos de cette nouvelle dignité. *Charles* avoit été obligé de renvoyer en France toute la maiſon de la Reine. Il falloit colorer cette démarche; Milord CARLETON fut chargé de cette deſagréable commiſſion. On le reçut très-mal, mais comme on refuſa même de donner audience à *Montagu* qui l'avoit ſuivi de près, pour congratuler le Duc d'Orléans ſur ſon mariage, il fut bientôt rappellé.

Buckingham, qui connoiſſoit ſes lumières, le mit de plus en plus dans ſa confidence, & l'employa ſurtout dans les affaires

du dehors. L'Angleterre prête à rompre avec la France, avoit beſoin des Hollandois, mais ceux-ci n'étoient rien moins que diſpoſés comme on l'auroit ſouhaité. CARLETTON eut ordre de ſe rendre de nouveau à la Haye. C'étoit en Mars 1627. On ne ſait pourquoi il différa juſqu'à la mi-Juin. Il eut beſoin de toute ſon expérience & de toute la connoiſſance qu'il avoit acquiſe de la Nation pour y ſoutenir la dignité de ſon caractère. Plus de ſéance au Conſeil d'Etat, plus de titre légitime à ce droit uniquement fondé ſur un article du Traité de 1586 qui étoit expiré. Les Etats Généraux intéreſſés à ſe ménager la faveur de la France & de l'Angleterre, pour ſe ſoutenir contre l'Eſpagne, étoient réſolus de demeurer neutres. Ils voyoient de très mauvais œil la précipitation avec laquelle *Charles* I. s'étoit déterminé à une rupture. Ce Monarque ne payoit ni capital ni intérêts d'une ſomme conſidérable qu'ils lui avoient prêtée pour le payement des troupes que commandoit le Comte de Mansfeld; & ſur le tout on prétend que *Frederic-Henry*, ſur qui *Hautterive* Colonel François avoit beaucoup de crédit, penchoit bien plus vers le parti de la France que vers celui de l'Angleterre.

Au milieu de ces circonſtances, Mylord CARLETON avoit ordre de demander le rappel de *Coen* Gouverneur Général des Indes, qu'on tenoit en Hollande pour l'homme

me le plus capable d'y gérer les intérêts de la République. Il étoit outre cela chargé de ſolliciter les Etats à permettre que les Officiers Anglois, qui étoient à leur ſolde, allaſſent ſervir ſur la Flotte que *Bukingham* devoit mener au ſecours des Rochellois. Enfin il inſiſtoit ſurtout qu'on ceſſât de fournir des vaiſſeaux aux François & de permettre qu'ils en fiſſent conſtruire dans le pays. Ces deux derniers articles étoient d'autant plus délicats, qu'actuellement on étoit à négocier un nouveau Traité de ſubſide avec la France.

CARLETON, auſſi peu avancé au bout de quelques ſemaines qu'il l'étoit à ſon arrivée, prit le parti de ſe tranſporter devant Groll, dont le Prince d'*Orange* faiſoit actuellement le ſiége. *Frédéric* le reçut fort bien, mais ne ſe rendit ni à ſes raiſons, ni à ſes inſtances. Il revint donc à la Haye, recommença à ſolliciter, & à ſe plaindre, & n'y fut pas mieux écouté, au moins dans ce qui concernoit le but principal de ſa miſſion.

Il empêcha pourtant la ratification du nouveau Traité de ſubſide avec la France, Traité que *Langerac*, tout dévoué à *Richelieu*, avoit conclu ſans y être ſuffiſamment autoriſé, & qui auroit mis les Etats dans l'obligation d'aider au beſoin les François d'une Eſcadre auxiliaire, même contre la Grande-Bretagne. On accorda auſſi à CARLETON au mois de Septembre une

rien. On répondit à CARLETON au commencement du mois d'Avril, que les États avoient déjà ſévérement défendu tout tranſport de contrebande & de munitions en France, qu'ils étoient prêts à fournir leur contingent au Roi, mais que l'Eſcadre Eſpagnole qui étoit allé joindre la Flotte Françoiſe s'en étant ſéparée, ils n'avoient aucun prétexte pour violer la neutralité à laquelle ils s'étoient obligés, & que du reſte ſi l'Angleterre venoit à rompre tout commerce avec la République, elle ſe verroit par-là dans l'impuiſſance non ſeulement de donner les quatre vaiſſeaux, mais encore de tenir tête aux Eſpagnols les ennemis communs des Provinces-Unies & de la Grande-Bretagne.

Dès le mois de Février CARLETON avoit obtenu ſon rappel. Voyant le peu de ſuccès de ſa négociation, il profita de la permiſſion qui lui avoit été donnée, préſenta ſes lettres de recréance le 12 Avril, & partit de la Brille le 17. Mai, laiſſant les affaires de la Grande-Bretagne entre les mains d'un neveu qui portoit comme lui les noms de DUDLEY CARLETON, & qui s'en étoit déjà montré digne.

Arrivé à Londres, il fut créé *Vicomte de Dorcheſter*. Bientôt après *Buckingham* partit pour Portsmouth, où il devoit prendre le commandement de la nouvelle Flotte que *Charles* I. envoyoit au ſecours des Rochellois, & où en même tems on arrangeoit les

choſes en ſecret pour faire la paix. *Contarini* Ambaſſadeur de Veniſe avoit le premier donné des ouvertures ſur ce ſujet. Milord DORCHESTER en avoit été le dépoſitaire, & il alloit en conférer avec *Buckingham* le 23. d'Août 1628. lorſque ce même matin le Duc fut aſſaſſiné par *Felton*. Le Comte de *Lindſey* prit ſa place ſur la Flotte. Elle étoit formidable, elle arriva devant la Rochelle; on en attendoit tout; & elle ne fit que ſe deshonorer par l'infame lacheté de la plupart des Capitaines dont elle étoit compoſée.

Charles I. réſolu de hâter la paix avec la France & avec l'Eſpagne, pour travailler de toutes ſes forces à ſe rendre maître de ſon Parlement, avoit beſoin d'une tête qui fut capable de le diriger & de le ſoutenir. *Conway* Sécrétaire d'État, qu'avoit élevé *Buckingham*, en étoit incapable. On le fit Préſident du Conſeil. DORCHESTER lui fut ſubſtitué le 18 Decembre, & aſſocié au Chevalier *Jean Coke*, mais de manière que toutes les affaires importantes & toutes les affaires étrangères demeurèrent à ſa diſpoſition. Il conduiſit toutes les négociations qui ſe firent pour la concluſion de la paix avec la France en 1629. & avec l'Eſpagne en 1630. Il dirigea en même tems celles du Chevalier *Vane* en Hollande, & du Chevalier *Rowe* en Pologne. On trouve ici des particularités plus ou moins intéreſſantes ſur les véritables

bles vues de ces différentes négociations, & quelques Lettres curieuſes, qui y ſont relatives. Si Mylord DORCHESTER, au lieu d'employer *Vane* dans les négociations qu'il entama en 1631. avec la Suéde, s'étoit ſervi de *Rowe*, il y auroit eu probablement plus de ſuccès, mais il n'eut pas la douleur de voir qu'à cet égard il s'étoit trompé dans ſon choix.

Il luttoit depuis quelque tems contre les cruelles douleurs de la pierre & de fréquens retours de gravelle. Quoiqu'il n'eut que 58 ans, il y ſuccomba le 15 Fevrier 1632; & fut enterré dans l'Abbaye de Weſtminſter, où on lui érigea un beau monument. Quoique deux fois marié, la première à *Anne* fille de *George Gerrard* Ecuyer, la ſeconde à une fille du Chevalier *Henri Glenham* veuve du Vicomte *Banning*, il ne laiſſa point d'enfans. Il avoit eu de celle-là un fils qui mourut en bas âge; il eut de celle-ci une fille qui ne vêcut que quelques mois.

Mais diſons le hardiment, rien ne pouvoit faire plus d'honneur à la mémoire de ce Miniſtre que d'être transmiſe à la poſtérité, par une plume auſſi ſavante & délicate que celle de l'Editeur de ſes Lettres, dans la belle Préface dont nous achevons de rendre compte.

Tout Londres y reconnoit un des plus illuſtres Juriſconſultes de la Grande-Bretagne, l'un des Fils de Mylord *Hardwick*

cet

cet incomparable Magiſtrat, qui pendant une longue ſuite d'années a ſiégé avec tant d'intégrité & de gloire à la tête des Tribunaux de l'Angleterre.

Afin qu'aucun de nos lecteurs n'ignore ce que le Public pourroit eſpérer d'un Ecrivain de ce mérite, nous allons finir cet article par les derniers paragraphes de la Préface hiſtorique dont nous venons de donner l'Extrait. Il ſera tems de parler des Lettres même de CARLETON, lorſque la Traduction qu'on en a annoncée paroîtra. En attendant c'eſt de ſon Hiſtorien qu'il convient de prendre une juſte idée de ſon caractère, & du prix des ouvrages de la nature de celui-ci.

„ Par tout ce qui nous reſte, dit-il, des „ Ecrits politiques de Mylord DORCHES- „ TER, on reconnoit en lui, un Miniſtre „ d'Etat judicieux, fidèle, diligent, & d'une „ habileté ſupérieure à tous ceux qui l'ont „ immédiatement précédé & ſuivi dans „ le même emploi. Le Roi *Charles* qui „ étoit bon juge de la capacité de ceux „ qu'il employoit aux affaires, diſoit, „ comme on le voit dans les Mémoires „ du Chevalier P. *Warwick*, qu'il avoit eu „ deux Sécrétaires d'Etat, les Lords DOR- „ CHESTER & *Falkland*; que l'un n'étoit „ qu'un ſtupide au prix de l'autre, & que „ c'étoit pourtant celui qu'il aimoit le „ plus, parcequ'il rendoit toujours ſes „ propres penſées dans les termes même

„ dont

„ dont il s'étoit ſervi en les lui communi-
„ quant, au lieu que l'autre les habilloit
„ quelques fois ſi finement qu'il ne les
„ reconnoiſſoit plus. Tout le monde con-
„ vient des grands talens & de l'habileté
„ exemplaire du Lord *Falkland*. Je ne
„ ſçai néanmoins (pourſuit notre Auteur)
„ s'il avoit ſi abſolument toutes les quali-
„ tés néceſſaires, dans le poſte qu'il occu-
„ pa pendant ces tems difficiles. On
„ pourroit peut-être en douter, quand on
„ conſidère qu'il ne ſçut jamais s'affran-
„ chir de deux miſérables ſcrupules, l'un
„ ſur la néceſſité d'employer des eſpions
„ & d'avoir des intelligences ſecrettes,
„ l'autre ſur celle d'intercepter des lettres
„ en cas de beſoin. Quant à la manière
„ d'écrire, on ne ſauroit diſconvenir,
„ qu'un ſtile ſimple & ſans affectation ne
„ ſoit le plus convenable pour les affai-
„ res. Il ne s'en peut de meilleure preu-
„ ve que celle qui ſe tire de l'exemple
„ de *Cicéron* ce grand maitre de l'élo-
„ quence. Les lettres qu'il adreſſoit au
„ Senat & au Peuple Romain pendant
„ qu'il avoit le gouvernement de la Cili-
„ cie, ſont tout autrement couchées que
„ ſes harangues & que ſes autres piéces
„ d'apparat & d'ornement. On y voit
„ une clarté élégante, une ſimplicité de
„ compoſition qui les diſtinguent entre
„ tous ſes écrits. Et telles paroiſſent les
„ dépêches du Lord DORCHESTER, au ju-

„ ge-

„ gement de celui qui les publie. Il ne „ disconvient pas qu'il n'y ait en quelques „ endroits un peu de roideur & quelques „ circonlocutions; mais c'étoit le défaut „ de tous les Ecrivains de ce tems-là.

„ Les affaires domeſtiques ne furent pas „ de ſon département. Le Lord Tréſo- „ rier *Weſton*, & l'Archevêque *Laud* en eu- „ rent toute la geſtion. Ils ſont connus l'un „ & l'autre. On a ſi bien développé leurs „ principes politiques & leurs caractères, „ que nous ne croyons pas devoir y tou- „ cher. Mylord DORCHESTER tint la plu- „ me ſpécialement pour les affaires étran- „ gères, & fut regretté de tous ceux qui „ recevoient les ordres du Gouvernement „ de la main du Sécrétaire d'Etat. L'ex- „ périence leur avoit appris, qu'il ren- „ doit un compte fidèle de leurs ſervices, „ & qu'il étoit incapable de donner un „ mauvais tour ou de prêter de mauvai- „ ſes intentions aux paroles des Miniſtres „ qui correſpondoient avec lui.

„ Nous finiſſons en aſſurant que les ma- „ tériaux d'où nous avons tiré cette Pré- „ face ſont entièrement neufs. Si l'on „ trouve qu'ils contiennent des détails im- „ portans par raport à nos liaiſons avec „ les puiſſances étrangères, & aux négo- „ ciations de nos Miniſtres au dehors, „ cela même conduira ſans doute à com- „ prendre le peu d'eſtime & de confian-

„ ce

„ ce que méritent les relations vulgaires
„ de ces négociations. On verra par-là le
„ fruit qu'on pourroit recueillir de tant de
„ collections de Manuscrits de ce genre,
„ auxquels jusqu'ici l'on n'a pas touché,
„ & qui par l'ignorance ou par l'inattention
„ de ceux qui les possèdent, périssent dans
„ la poussière & dans l'obscurité. On
„ sentira enfin à quel point est mal fondé
„ le jugement de quelques Lecteurs su-
„ perficiels, qui ne regardent ces docu-
„ mens authentiques avec mépris, que
„ parcequ'ils n'ont ni assez de lumières
„ pour en connoître la valeur, ni assez
„ d'habileté pour y séparer le bon grain
„ d'avec la paille dont il est couvert.

ARTICLE TROISIEME.

INTRODUCTION A LA MINERALOGIE, ou connoissance des Eaux, des Sucs terrestres, des Sels, des Terres, des Pierres, des Mineraux & des Métaux. Avec une description abrégée des opérations de métallurgie; Ouvrage posthume de Mr. J. F. HENCKEL, publié sous le titre de

de *Henckelius in Mineralogia redivivus*, & traduit de l'*Allemand*. 2 Vol. in-8. A *Paris* chez *Guillaume Cavelier* 1756. Tom. I. pag. 204. Tom. II. pag. 371.

MR. JEAN FREDERIC HENCKEL, dont le nom eſt ſi avantageuſement connu par tant de bons ouvrages d'Hiſtoire Naturelle & de Chymie, dont on trouve ici le Catalogue, naquit à Fryberg en Miſnie en 1679. D'abord attaché à la Médecine, il en quitta la pratique pour ſe livrer tout entier à l'étude de la Minéralogie, de la Chymie & de la Métallurgie. Le lieu de ſa naiſſance le mit à portée de ſatisfaire ſon goût dominant, & ouvrit un vaſte champ à ſes recherches. Fryberg eſt ſitué dans des montagnes fameuſes par les mines qu'on y travaille avec ſuccès depuis pluſieurs ſiécles. M. HENCKEL eut donc occaſion d'y étudier la nature, & il le fit avec tant de ſupériorité, qu'on vit accourir de Ruſſie, de Suéde & de toute l'Allemagne une multitude d'auditeurs à ſes leçons. *Auguſte* II. Roi de Pologne & Electeur de Saxe, le fit Conſeiller au Conſeil des mines de Fryberg, & ce furent ſes ſoins qui perfectionnèrent la belle manufacture de Porcelaine de Meiſſen, connue dans toute l'Europe. Il mourut en 1744.

1744. dans le lieu où il étoit né, laiſſant un magnifique Cabinet d'Hiſtoire Naturelle, particulièrement pour les minéraux, acheté par M. *Demidoff*, riche particulier de Petersbourg. Ce tréſor eſt paſſé des mains de ſon fils dans celles de l'Univerſité de Moſcou à laquelle il en a fait préſent.

Parmi les divers ouvrages, que Mr. HENCKEL a donnés ou laiſſés au Public, celui dont on annonce ici la Traduction parut en Allemand à Dresde en 1747. Mr. *Stephani*, ſavant diſciple d'un excellent Maître, en fut l'Editeur. On ſouhaitoit extrêmement de le voir en François. Il a enfin trouvé un Traducteur, qui n'a rien négligé pour le donner en cette langue avec toute l'exactitude poſſible. Il a corrigé quelques fautes qui s'étoient gliſſées dans l'original, il a indiqué dans un petit nombre de notes les nouvelles découvertes qui ont été faites depuis M. HENCKEL, ſur quelques ſubſtances qui n'étoient connues qu'imparfaitement dans le tems qu'il dictoit ſes leçons, & il promet de traduire encore dans la ſuite quelques autres ouvrages de cet habile homme, qui ont mérité le ſuffrage de tous les connoiſſeurs qui les ont lus.

Celui-ci contient les principes généraux de la Minéralogie & de la Métallurgie. Pendant que le Mathématicien enviſage les corps dans leurs dimenſions, & que le Mé-

Mécanicien les conſidère dans leur péſanteur extrinſéque & géométrique, le Phyſicien & le Chymiſte en étudient la compoſition, *ils* examinent quelles ſont les parties qui y entrent, & de quelles manières elles ſont arrangées; & comme la péſanteur ſpécifique eſt un des caractères eſſentiels des corps, ils y apportent auſſi toute l'attention convenable.

D'abord l'Auteur s'attache à donner une idée des objets de la Minéralogie d'après ce que l'expérience lui en a appris. Il traite fort briévement, dans les cinq premiers Chapitres de ſon I. *Tome*, de l'eau, ou plutôt des eaux tant naturelles qu'artificielles, c'eſt-à-dire, qui s'obtiennent tant par la putréfaction que par la fermentation, & la digeſtion; enſuite des ſucs terreſtres & des ſubſtances ſulphureuſes, des ſels de la terre, & des pierres. Mais la plus grande partie du Volume eſt conſacrée aux mines, aux métaux & aux minéraux.

Par les minéraux on entend tous les corps qui ſe trouvant dans le ſein de la terre ne ſont d'une nature ni végétale, ni animale, & n'en ont point les propriétés, tels que les terres, les pierres, les ſels, les mines, les métaux & les pétrifications des deux autres régnes.

A parler ſtrictement, on ne donne le nom de foſſiles qu'aux terres &c, ſurtout

qu'aux pierres figurées & aux autres substances pétrifiées.

Quant aux mines, on entend par-là proprement les terres & pierres que le mineur nomme *minerais*, & dont les travaux de la métallurgie tire les métaux & les demi-métaux; telles sont les mines d'argent rouge, la galène ou mine de plomb &c. Mais il est difficile de déterminer quand il faut commencer à donner le nom de mine à une terre, ou pierre qui contient quelque partie métallique. Dès qu'elle vaut la peine d'être fondue, on ne le lui refuse plus.

L'Auteur traite successivement des mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de plomb, de fer, de mercure, d'arsenic, de cobalt, de bismuth & d'antimoine. Il le fait avec toute la méthode & toute la clarté désirables. D'abord il marque les différentes sortes de mines, d'où se tire le métal, ensuite il indique les différentes espéces du métal même, il spécifie les principaux lieux d'où on le tire, il le fait connoître par des marques & des comparaisons qui en apprécient la valeur; en un mot il n'omet rien de ce qu'on peut chercher dans un abrégé de Minéralogie fait de main de maitre.

Le *II. Tome* de cet Ouvrage commence par un avant-propos, où à la suite d'un coup d'œil jetté sur la Chymie en général,

ral, l'Auteur annonce qu'après l'examen du régne minéral en particulier, il paſſera à la branche métallurgique, ſelon les régles de l'analyſe, ce qu'il exécute en effet avec autant de netteté que de préciſion.

D'abord il examine les eaux en général, enſuite avec plus d'étendue les ſels, & avec beaucoup plus encore, les métaux & les demi-métaux. De-là il paſſe aux différentes opérations qui ſe font ſur les métaux par divers agens, calcination, métalliſation, minéraliſation, précipitation, vitrification. Il traite du ſouffre, des terres, tant colorées que médecinales; des pierres entant qu'elles ſervent aux couleurs comme les terres, & eu égard aux effets qu'elles produiſent dans les opérations qui ſe font par le feu. Après cela il revient aux mines, pour enſeigner la manière de les examiner & de les traiter, afin d'en tirer le métal qu'elles contiennent, & ce qu'il y a d'agréable, c'eſt que dans tous les détails où entre Mr. HENCKEL, il ne ſuppoſe point d'autres connoiſſances préliminaires que celle des caractères chymiques & des termes de l'art, dont encore il avoit donné un petit recueil dans l'original, qu'on n'auroit pas mal fait de traduire comme le reſte, quoique de bons indices y ſuppléent.

Pour donner un échantillon de la manière dont l'Auteur traite les ſujets qu'il

embraſſe, & de la clarté avec laquelle ſon Traducteur le fait parler, nous tranſcrirons ici la ſection des *Mines d'Etain*. Il en eſt de plus curieuſes, mais c'eſt une des plus ſuccintes.

„ I. Les mines d'étain ſont 1. Celles „ qui ſont en cryſtaux. 2. Celles dans „ leſquelles on ne diſtingue point les cryſ„ taux, ou les mines d'étain ordinaires.

„ II. La mine d'étain ſe calcine ou ſe „ grille; enſuite on l'écraſe & on la lave; „ on la grille de nouveau & pour lors on „ la nomme pierre d'étain ou étain noir; „ on la met enfin par couches alternatives „ avec du charbon pilé groſſièrement & „ mouillé, & on la fait fondre.

„ III. Voici une manière d'eſſayer une „ mine d'étain. Prenez une partie d'étain „ noir, c'eſt à dire, de mine d'étain pré„ parée, de potaſſe ou de flux noir deux „ parties; de poix un quart, & d'huile „ de lin un huitième; faites fondre le tout „ dans un creuſet à grand feu.

„ IV. La mine d'étain eſt ordinaire„ ment ferrugineuſe: ſouvent on y trouve „ joint un minéral ferrugineux & arſe„ nical, qu'on nomme Wolfram en Al„ lemand, qu'il faut avoir grand ſoin d'en „ ſéparer. Quelque fois il arrive que le „ fer y ſoit mêlé au point que quand el„ le eſt pulveriſée, on peut l'attirer par „ l'aiman. On en a des exemples dans la „ mine de St. Chriſtophe près de Breiten„ brunn en Saxe. „ V.

„ V. Une mine d'étain de la bonne eſ-
„ pèce peut aiſément donner les deux
„ tiers de ſon poids d'étain ".

En voilà, ſi nous ne nous trompons pas, plus qu'il n'en faut pour faire connoître ce bon Livre & pour engager les amateurs de cette branche de l'Hiſtoire Naturelle à l'aſſocier dans leur Cabinet aux ouvrages ſi eſtimés de MM. *Valerius* & *Plott*. Nous devons ajouter qu'il eſt parfaitement imprimé.

ARTICLE QUATRIEME.

HISTOIRE de la Ville de LA ROCHELLE & du Pays D'AULNIS, compoſée d'après les Auteurs & les titres originaux & enrichie de divers Plans. Par Mr. ARCERE &c. *Tome I.*

Second Extrait.

LE premier âge de la Ville de *la Rochelle* n'eſt pas fertile en événemens. Il s'étend depuis ſon origine juſqu'à l'an 1317. & c'eſt la matière du *premier Livre* de ſon Hiſtoire.

Le pays d'Aulnis n'étoit qu'une petite contrée de pêcheurs, qui anciennement faiſoit partie des Etats des anciens Ducs d'Aquitaine, dont le dernier fut *Hunold*;

enſuite des Rois d'Aquitaine fils & deſcendans de *Charlemagne*; puis des Comtes de Poitou Ducs d'Aquitaine, leſquels avoient dans l'Aulnis des Barons vaſſaux immédiats de leurs Etats.

Depuis le VIII. ſiécle juſqu'au XII. l'Hiſtoire en eſt fort ſtérile. Des fables, quelques miracles, quelques petites diſputes de juriſdiction, avec l'origine de quelques uſages & de quelques droits, voilà tout ce qui s'y préſente, & qui y exerce la plume de M. ARCERE.

Sous l'année 1137 à l'occaſion d'un privilége que *Richard* Comte de Poitou accorda aux Rochellois, que décédés *ab inteſtat* ou non, munis des Sacremens ou non, leurs biens reviendroient à ceux que le droit de repréſentation rendroit les plus proches & les plus légitimes héritiers, il rappelle quelques uſages ſinguliers, qui, encore qu'ils ne ſubſiſtent plus, méritoient bien d'être dévelopés.

En Orient c'étoit anciennement la coutume de faire en mourant quelques legs à l'Egliſe ou aux pauvres. *Conſtantin Porphyrogenète* avoit ſtatué que le tiers des biens des inteſtats ſeroit employé en œuvres pies, quand ils n'auroient pas laiſſé d'enfans.

Dans l'Occident on regarda auſſi les morts ſubites comme des châtimens de la Providence, & les Eccléſiaſtiques ſe firent un droit ſur les biens des inteſtats ou des

décé-

décédés ſans langue, ſelon l'expreſſion du tems, au préjudice de leurs héritiers. Ils allèrent même plus loin; tout homme qui, en danger de mort, n'avoit pas légué une partie de ſes biens à l'Egliſe, ce qui s'appelloit mourir *déconfès*, étoit privé de la communion & des honneurs de la ſépulture, & s'il mouroit ſans teſtament, il falloit que les parens obtinſſent de l'Evêque qu'il nommât avec eux des arbitres, pour fixer ce que le défunt auroit dû donner, en cas qu'il eût fait ſon teſtament. C'eſt ce qui ſe pratiquoit à la Rochelle. Par ſurcroit les Seigneurs féodaux, imitant l'exemple du Clergé, s'y étoient arrogé les biens meubles des inteſtats; & c'eſt ce tyrannique uſage que *Richard* abolit.

Eléonor, mère de *Richard*, l'avoit déja anéanti dans l'Iſle d'Oleron. Ce fut elle encore, qui d'abord par le miniſtère de *Henri* Duc de Normandie, & depuis Roi d'Angleterre, ſon époux, enſuite immédiatement l'an 1199 établit une *coutume*, c'eſt à dire, un Senat municipal à la Rochelle; & comme ce *bien*fait fut l'époque & la ſource de la haute réputation que les Rochellois ne tardèrent pas d'acquérir, Mr. ARCERE ſe fait un devoir de relever la gloire de l'illuſtre bienfaitrice, par un détail qui tient un peu de la diſſertation, mais qui n'en eſt pas moins intéreſſant.

Eléonor, née l'an 1123 de *Guillaume* der-

nier Duc d'Aquitaine & d'*Ainor* ou *Ænor* ſœur de *Hugues II*, Vicomte de Chatelleraut „ reçut de la nature tout l'éclat de „ la beauté. Elle avoit encore un air inſinuant, des manières affables, l'art de „ règner ſur les cœurs par la perſuaſion, „ un génie que l'ambition & la vivacité „ de ſon tempérament tournèrent vers „ l'intrigue, & un eſprit ouvert au ſavoir „ & aux belles connoiſſances ".

Louis le jeune Roi de France en fit ſa femme, en 1137. Elle le ſuivit dix ans après dans une croiſade pour la Terre-ſainte. Cependant elle n'avoit jamais eu pour lui un attachement bien décidé. Mécontente de ſes procédés, elle diſoit hautement que ſon mauvais deſtin l'avoit aſſociée à un Moine & non à un Roi; elle n'eut plus avec lui que des manières ſéches & dures; elle lui donna à deſſein de la jalouſie, en négligeant des bienſéances, la malignité humaine enfla bientôt l'irrégularité de cette conduite; des bruits deſavantageux ſe repandirent, & la calomnie s'en autoriſa pour noircir *Eléonor*.

D'après *Guillaume* Archevêque de Tyr, qui enchaſſa tous ces bruits dans ſon hiſtoire des deux premières Croiſades, les Ecrivains poſtérieurs en ont fait le portrait le plus deſavantageux.

„ Ils répréſentent *Eléonor* comme une „ femme dont les charmes attiroient les „ adorateurs, & qui ne ſavoit pas en re-

„ fu-

„ fuſer les hommages, tantôt aviliſſant „ ſes amours avec un homme vulgaire, „ & tantôt donnant trop de priſe aux „ ſoupçons, par un attachement équivo„ que pour ſon oncle, enfin aſſez coura„ geuſe pour braver les reproches d'une „ notoriété trop publique.

Mr. ARCERE entreprend là deſſus *Matthieu Paris*, *Jean de Serres*, *Scipion Dupleix*, l'Auteur Anonyme de *la Vie de Suger*, *Larrey* dans ſon *Héritière de Guienne*, *Dom Lobineau* & quelques autres. Selon lui tout le crime d'*Eléonor* fut d'avoir pris trop à cœur les intérêts de ſon oncle *Raymond* Comte d'Antioche, qui le premier lui préſenta l'idée du divorce, idée que ſon indifférence pour le Roi lui rendit chère. „ Dès-lors les liens de l'hymen, dit notre „ Hiſtorien, lui devinrent odieux. Flat„ tée par l'eſpérance de les voir briſer ſo„ lemnellement, elle ſe crut en droit de „ les élargir. Elle mit dans ſon procédé „ moins de reſerve, & obſerva moins les „ décences. *Louis*, qui avoit des mœurs „ pures, n'avoit pas l'ame forte: mari „ ombrageux & homme trop crédule, ti„ mide & naturellement un peu ſimple „ dans ſes manières & dans ſa conduite, „ il obligea *Eléonor* à partir de nuit d'An„ tioche lorſqu'elle s'y attendoit le moins, „ & cet éclat fut expliqué au deſavantage „ de la Reine ".

Tout cela eſt dit avec beaucoup d'eſprit.

prit. Nous ne ſavons pourtant pas ſi tout le monde goûtera cette apologie (*) Une jeune & belle Princeſſe, qui n'avoit jamais eu pour ſon mari un attachement bien décidé, qui trouvoit en lui plutôt un Moine qu'un Roi, un homme ombrageux, crédule, timide, un peu ſimple, & qui flattée de l'eſpérance de rompre ſolemnellement les liens de l'hymen avec ce Monarque, ſe crut en droit de les élargir; ces traits & quelques autres ſont un peu forts. Bien des gens trouveront qu'ils rapprochent M. ARCERE de ceux qu'il refute, beaucoup plus qu'il ne paroît le croire lui même.

Nous ne ſaurions ſuivre le reſte de l'Hiſtoire d'*Eléonor*. Tout ce grand morceau eſt écrit de la manière la plus intéreſſante. S'il y avoit quelque choſe à critiquer, c'eſt que l'Auteur y a mis trop de graces, & que ſon pinceau plus fin & délicat qu'il n'eſt fort & grave, ne donne pas aſſez à ſa narration l'air & le ton de l'Hiſtoire.

Nous n'ajoutons qu'un mot, c'eſt que après la caſſation de ſon mariage avec *Louis* VII. *Eléonor* en épouſant *Henri* II. Roi d'Angleterre, fit paſſer l'Aquitaine, & par con-

(*) *Eléonore*, dit l'illuſtre Préſident Hainaut, *réuniſſoit tous les genres de paſſions; ſon premier mari l'avoit trouvée infidèle, & le ſecond la trouva jalouſe & ambitieuſe.*

conſéquent la Rochelle aux enfans qu'elle eut de ce dernier. Quatre ans avant de mourir, elle régla les loix & les prérogatives de la coutume de ce bourg, qu'elle érigea en ville. Enſuite peu de tems avant ſa mort elle prit le voile de Religieuſe à Fontevraut où elle décéda le 30 Mai 1204.

Les Anglois ne conſervèrent pas long-tems la Rochelle. *Louis* VIII. en fit la conquête au mois d'Août 1224. *Mauléon*, qui la défendoit, fut ſoupçonné de l'avoir livrée. On prétend même que les Rochellois ne ſe piquèrent pas dans cette rencontre d'une fidélité bien ſcrupuleuſe. Mais Mr. ARCERE les juſtifie eux & leur Gouverneur, & ne laiſſe ſans replique aucune des accuſations qu'on leur a intentées. Soixante & dix ans après, les Anglois eſſayèrent de faire rentrer la Rochelle ſous leur domination. Ils l'inſultèrent; mais ils ne réuſſirent pas.

Comme l'Auteur vouloit ſans doute donner à ce premier Livre quelque proportion avec les autres, il ſupplée aux grands évènemens par des détails moins intéreſſans, auxquels il a le talent d'attacher le Lecteur. A l'occaſion de l'érection faite l'an 1327. de l'Abbaye de Maillezais en un Evêché, qui depuis a été tranſféré à la Rochelle en 1648. il remonte à l'origine de cette Abbaye, & l'on croiroit lire un Roman, tant cette narration eſt agréable.

blement écrite, n'étoit que d'entrée Mr. ARCERE, qui ſait diſtinguer le vrai du fabuleux, dans ce qu'il emprunte d'un Moine à ſon gré trop crédule, déclare que *ce qui ne mérite pas d'être cru ne doit pas être raconté.*

Il rapporte auſſi quelques particularités, qui ont leur prix, ſur quatre ou cinq ſavans Rochellois, l'un étoit *Nicolas de la Rochelle*, proſélyte Juif, à qui l'on a la honteuſe obligation d'avoir déterminé *Gregoire* IX. à détruire, autant qu'il pourroit, le Talmud & tous les Livres des Juifs. Enſuite viennent deux *Jean de la Rochelle*, l'un Sorboniſte, l'autre Franciſcain, tous deux du XIII. ſiécle, & dont on conſerve en Sorbonne quelques manuſcrits. *Pierre de Maillezais*, Hiſtorien de cette Abbaye, paroît enſuite ſur la ſcène, & tout de ſuite l'ingénieux Auteur trouve le moyen d'y introduire *Rabelais*. Par plus d'une raiſon l'endroit mérite d'être lû. Nous le tranſcrivons mot à mot.

„ Dans un ſiécle qui ſe rapproche un „ peu plus du notre, dit Mr. ARCERE, je „ trouve un Moine de Maillezais, Ecri„ vain fort connu; c'eſt *François Rabe„ lais* né à la Devinière près de Chinon. „ Cet homme célébre ſe fit une grande „ réputation par un ſavoir très étendu, & „ par ſon humeur folâtre & comique.

„ Vif & naturellement volage, *Rabe„ lais* parut dans le monde ſous différen-

„ tes

„ tes formes: d'abord Religieux Franciſ-
„ cain à Fontenai-le-Comte, puis Moi-
„ ne dans le monaſtère de Maillezais, où
„ il fit profeſſion de la vie religieuſe, en-
„ ſuite déſerteur du cloître, il courut où
„ l'entrainoit ſon caprice. Un nouveau
„ goût le détermina pour la Médecine
„ dont il prit les leçons à Montpellier, &
„ qu'il enſeigna avec cette haute capacité
„ qui mérita l'admiration de tous les ſa-
„ vans.

„ Dans la ſuite cet eſprit inconſtant a-
„ bandonna la chaire, qu'il rempliſſoit a-
„ vec tant de gloire. Il ſuivit à Rome
„ *Jean* Cardinal *du Bellai* ſon patron, Am-
„ baſſadeur auprès de *Paul* III. ſouverain
„ Pontife. *Rabelais* finit par être Chanoi-
„ ne de ſaint Maur des Foſſés & Curé de
„ Meudon près de Paris. Il mourut en
„ 1553 âgé de ſoixante-dix ans.

„ On a beaucoup vanté la ſatyre de cet
„ Auteur, connue ſous le nom de *Gar-*
„ *gantua* & de *Pantagruel*, ſatyre calquée
„ ſur un fond de Roman ou d'allégorie,
„ ſans unité, ſans ordre, ſans enchaine-
„ ment de parties, mais parſemée de
„ traits rendus avec fineſſe, noyés toute-
„ fois dans un abîme de bouffonneries
„ groſſières, de mauvaiſes pointes & de
„ ridicules quolibets.

„ L'impudence des diſcours de *Rabe-*
„ *lais* eſt outrée & plus que cynique. En-
„ vain pour la juſtifier, on a voulu la

„ con-

„ confondre avec la naïveté de son siècle. „ Dans un Auteur l'affectation de peindre des images impures, est presque „ toujours l'expression des mœurs.

„ C'étoit déjà beaucoup d'être licencieux, falloit-il joindre à ce défaut, un „ défaut encore bien grand, celui de parler pour n'être pas entendu? L'allégorie est absurde, dès lors qu'elle devient „ une énigme inexplicable: elle ne doit „ être qu'un voile transparent; il faut que „ le mot paroisse, pour ainsi dire, sous „ la draperie, & que le soin qu'on prend „ pour cacher la vérité, lui laisse un demi jour qui la fasse entrevoir; & c'est „ ce que n'a pas fait *Rabelais*. Le vrai „ historique est si obscurci en bien des endroits, qu'il a fallu des Commentateurs, & ces Commentateurs n'ont pû „ encore réussir à tirer le voile qui l'enveloppe. Dans cet Auteur ténébreux tout „ est inintelligible, hors ce qui auroit dû „ l'être, le libertinage & l'obscénité.

„ Il auroit fallu une régularité de conduite plus grande que celle de *Rabelais*, „ pour se faire pardonner tout le mal qu'il „ dit du Clergé: on voit bien que dans sa „ bouche, ce n'est pas la religion qui se „ plaint; elle n'étoit pas même pour lui „ une affaire de bienséance. Quand on „ le confronte avec le caractère dont il étoit revêtu, il paroît que sa façon de „ penser ne tenoit rien de son état.

„ *Ra-*

„ *Rabelais* dans ſon *Pantagruel* fait men-
„ tion des chaînes du hâvre de la Rochel-
„ le & de la tour de la lanterne. On a
„ prétendu, mais fauſſement, que l'*héré-*
„ *tique clavelé* dont il parle, étoit un
„ horloger de la Rochelle, condamné au
„ feu pour avoir embraſſé les opinions de
„ la prétendue Réforme. *Rabelais* a don-
„ né une traduction latine des aphoriſmes
„ d'*Hypocrate*. On lui doit encore l'édi-
„ tion d'une piéce antique, intitulée,
„ *actus venditionis antiquis Romanorum tem-*
„ *poribus in uſu*. Il écrivit une lettre à
„ *Amauri Bouchard*, Maitre des requêtes,
„ en lui adreſſant cet acte. Il nous reſte
„ quelques lettres de *Rabelais* adreſſées à
„ *Géoffroy d'Eſtiſſac* Evêque de Maillezais
„ ſon protecteur ".

Mr. ARCERE revient encore à *Rabelais*, dans une Note où il réfute l'explication qu'on a donnée des deux endroits du *Pantagruel* dont il parle. C'eſt la Note XIX. à la fin de ce Tome *page* 602. Nous y renvoyons ceux de nos Lecteurs qui pourroient y prendre quelque intérêt.

Le *II. Livre* de l'Hiſtoire de la Rochelle s'étend depuis l'an 1317. juſqu'à l'an 1548. En 1345. la guerre ſe ralluma entre les Anglois & les François. Elle fut longue, cruelle, & dura plus de cent ans à diverſes repriſes. *Edouard* Prince de *Galles*, déja héros à l'âge de 16 ans, mé-

mérita par les deux grandes victoires de Crécy & de Poitiers, dont la conquête du Poitou & de la Saintonge furent le prix, qu'*Edouard* III. ſon père, lui cèdât en propre l'Aquitaine & la Seigneurie de la Rochelle. Il en prit poſſeſſion en 1363. ſur les ordres exprès du Roi *Jean* actuellement entre les mains des Anglois, & conſéquemment aux Lettres déclaratoires de *Charles* Dauphin de France. Les Rochellois refuſèrent auſſi long-tems qu'il fut poſſible de reconnoitre ce nouveau Souverain, mais enfin, obligés d'obéir, ils ſe ſoumirent aux ordres du Roi, en diſant, *Nous ſerons & nous obéirons aux Anglois des lévres, mais nos cœurs ne s'en mouveront*, „ paroles remarquables, „ dit Mr. ARCERE, qui laiſſeront toujours „ une impreſſion d'eſtime & d'honneur „ ſur la mémoire de ces généreux Rochel- „ lois du XIV. ſiècle, & dont les ſenti- „ mens, ſuſpendus dans la ſuite par la „ fatalité des conjonctures, revivent avec „ tant d'ardeur pour être immortels dans „ les cœurs de leurs deſcendans ". En effet quoiqu'ils euſſent prêté ſerment de fidélité à *Edouard* ſur *le corps de N. S.* ils ne furent rien moins que peu zélés à ſecouer ſa domination. Quand ſur les répréſentations des principaux Seigneurs de la Guyenne, qui ſe plaignirent des impôts exceſſifs, dont ce Prince les ſurchargeoit; *Charles* V

eut

ent en 1369. ſaiſi ce premier ſujet de mécontentement pour reprimer l'ambition d'une puiſſance ennemie, déclaré la guerre au Roi d'Angleterre, cité le Prince de Galles à la Cour des Pairs, & parcequ'il n'avoit pas comparu, confiſqué au profit de la Couronne tout ce qu'il poſſédoit en France, les Rochellois ne ſe firent aucun ſcrupule de feindre pour les Anglois des ſentimens qu'ils n'avoient pas, ils virent avec regret leurs préparatifs de guerre, ils refuſerent d'aller renforcer leur flotte ſous prétexte de veiller à la ſureté de la ville, *ils* apprirent leur défaite avec un plaiſir égal à l'averſion qu'ils avoient pour eux, ils n'attendirent pour ſe ſoumettre qu'une occaſion favorable, & ils ſe la procurèrent par un ſtratagême, qu'apparemment les Anglois traitèrent de trahiſon, mais dont Mr. ARCERE parle avec autant de complaiſance que de tout ce que nous venons de rapporter dans les propres termes de cet Auteur. Tant il eſt vrai que le point de vue change l'apparence des objets. Quoiqu'il en ſoit, la Rochelle ouvrit ſes portes au brave *Du Gueſclin* en Septembre 1372. *Charles* V déclara cette ville domaine inaliénable de la Couronne, ſans pouvoir en être jamais détachée; le pays d'Aulnis fut ſéparé de la Saintonge, pour faire un gouvernement à part, & les Rochellois obtinrent du Roi les graces & les priviléges les plus diſtingués.

Malgré cette conſtitution *Louis* XI. tranſporta par acte ſolemnel du mois d'Avril 1469. la Guienne, l'Aulnis, & la Rochelle à *Charles* de France ſon frère, en échange de la Champagne & de la Brie, que ce Prince lui céda. Envain les Rochellois reclamèrent cette conſtitution, & inſiſtèrent ſur leurs ſermens. *Louis* XI. leva leurs ſcrupules & ſçut ſe faire obéir. Enſuite brouillé avec ſon frère, & voulant que la Rochelle redevint ſujette à *ſon Roi*, quand les Rochellois reſiſtèrent, alléguant le ſerment de fidélité qu'ils avoient prêté à *Charles*, il prit un ton ſi menaçant, qu'il fallut encore ſe ſoumettre. Mr. le Préſident *Hénaut* voit dans leur reſiſtance de *la revolte*, Mr. ARCERE n'y apperçoit qu'une juſte appréhenſion de paſſer pour perfides, & l'on en jugera comme lui, s'il eſt bien prouvé que dans cette rencontre tout ſe paſſa comme il le rapporte. Lorſque les Députés des Rochellois furent arrivés auprès du Roi, qui étoit à Bourneuf, pour lui faire hommage, il acheva de ſoulager leur conſcience, en commençant la cérémonie par revoquer le don qu'il avoit fait de la Rochelle à ſon frère; la ville fut de nouveau irrévocablement annéxée à la Couronne, comme par la conſtitution de *Charles* V. & *Louis* XI, y fit ſon entrée publique le 24. Mai 1472.

Avant que de perdre ce ſiécle de vue, notre Auteur donne quelques détails ſur les Sa-

Savans Rochellois & du pays d'Aunis. D'abord ſe préſentent *Jean Belbure* & *Guillaume Chauſſard*, tous deux Carmes, & de la Rochelle. Mr. ARCERE s'étend ſurtout à réhabiliter la mémoire à plus d'un égard flétrie de *Raymond Péraud* né à Surgères en 1435. & ſucceſſivement Evêque de Gurck, de Novarre, de Viterbe. Il fut principalement connu ſous le nom de Cardinal de Gurck ou de Gurce. On l'accuſa d'avoir un peu trop gagné au riche trafic des Indulgences, & de s'être diſtingué par un faſte exceſſif. Ce qu'oppoſe à cela notre Auteur, que ſon épitaphe fait foi du contraire, ne perſuadera pas autrement. Il mourut le 5. Septembre 1505. (*). Après lui, c'eſt le Chancelier *Doriole* que Mr. ARCERE célébre. Il étoit de la Rochelle. Il s'illuſtra ſous le règne de *Louis XI.* *Perrinet Dupin* eſt le dernier Auteur dont il ſoit fait mention en cet endroit. „ Il s'attacha ſurtout à ce genre d'é„ crire, dont la galanterie eſt l'objet; gen„ re toujours frivole, autrefois dégoûtant „ par la fadeur des intrigues ennuyeuſe„ ment prolongées, trop dangéreux au„ jourd'hui par ces traits vifs & animés „ qui peignent ſi bien les ſentimens, & „ dans

(*) M. Le Préſident *Hénault* fait trouver le *Cardinal de Gurce* à Tours en 1510. c'eſt une inadvertance. Il faut lire l'*Evêque de Gurce.*

„ dans lesquels l'image des passions rend „ d'une manière si forte les passions mê- „ mes "; c'est-à-dire, pour parler simplement, que *Perrinet* écrivit des Romans. On peut consulter sur son sujet *la Croix du Maine*.

Pour revenir à l'Histoire de la Rochelle, les événemens qu'elle a offerts à la plume de notre Auteur dans la première moitié du XVI. siécle, ne sont pas des plus agréables. La peste s'y fit sentir en 1515. La disette l'y suivit de près. Une affreuse tempête vint ensuite y porter la terreur & le dégât en 1518. Puis la discorde, & des émeutes réitérées, tantôt à l'occasion des droits & de la forme de la commune, tantôt à l'occasion des impôts, y diviserent les citoyens & les soulevèrent contre le Gouvernement. Mais Mr. ARCERE a sçu faire de tout cela, par ses descriptions, ses réfléxions & les caractères qu'il trace, un tableau animé, sur lequel les yeux s'arrêtent avec plaisir.

Le III. *Livre* ne contient que l'Histoire de vingt ans, depuis 1552 à 1572. C'est un nouvel ordre d'objets: on ne sera pas faché de voir comment l'Auteur en entame le recit.

„ Nous touchons enfin, dit-il, à l'épo- „ que des malheurs de la Rochelle. Le „ théâtre historique paroitra desormais „ surchargé de scènes aussi tristes qu'in- „ téressantes. La Religion fut la cause „ in-

„ innocente de ces funeſtes événemens: „ par l'abus qu'on en fit, elle devint un „ ſujet de diſcorde au lieu d'être le lien „ des cœurs & le nœud de la ſociété. Le „ germe des nouvelles opinions ſe repan- „ doit de toutes parts, il ſe fit alors dans „ les eſprits une révolution étrange. En „ France ce changement s'opéra peut-être „ par l'amour du changement. Le vrai „ culte étoit trop ancien pour s'y aſſujé- „ tir encore.

„ Des Paſteurs ſans miſſion ſe firent des „ proſélytes dans tous les Ordres de l'Etat. „ L'ignorant vulgaire ne put réſiſter au „ torrent de la ſéduction. La Nobleſſe „ politique, ſe déclara en faveur de la „ prétendue cauſe du Ciel, qui devint „ bientôt la ſienne par l'ambition qu'elle „ y mêle. L'homme de lettres, entêté „ de ſes demi-connoiſſances, craignoit dé- „ jà d'en trop croire, & ne voulut plus „ croire qu'en Philoſophe indépendant qui „ diſcute tout, & non en Chrétien ſou- „ mis, qui trouve dans la ſeule reſſource „ de l'autorité le terme de ſes doutes & la „ fin de ſes diſputes.

„ *La pure parole de Dieu* devint le cri de „ guerre de la nouvelle réforme. Il étoit „ beau de s'en faire honneur: c'étoit la „ nouveauté régnante & le bel air du „ tems. Mais au fond qu'étoit-ce que „ cette parole exactement appréciée? Le „ pur langage des hommes: c'étoit moins

„ une choſe qu'un nom; & ce nom ne
„ déſignoit que ce qu'il plaiſoit à un Théo-
„ logien de lui faire ſignifier, ſuivant le
„ ſyſtême qu'il avoit adopté.

„ On affecta ſurtout de penſer ſinguliè-
„ rement, & l'on faiſoit beaucoup va-
„ loir cette liberté de penſer, liberté utile
„ au progrès des ſciences, mais dont tant
„ d'eſprits faux & ſuperficiels abuſent con-
„ tre les ſciences même & la vérité. On
„ ſe ſépara de l'Egliſe, parcequ'on y ap-
„ perçut des ſcandales: le berceau du
„ Chriſtianiſme en fut-il exempt? Et faut-
„ il juger de la Religion par le mauvais
„ uſage que les hommes en peuvent fai-
„ re? Il y avoit ſans doute des abus, mais
„ le plus grand de tous les abus fut celui
„ de n'en pouvoir ſouffrir aucun.

„ Parmi quelques Novateurs d'un mé-
„ rite ſingulier, il s'éleva une foule de
„ diſputeurs moins habiles que hardis; ils
„ appelloient de tout à eux-mêmes; ils
„ n'eurent bientôt après de principe fixe
„ ſur rien, excepté ſur l'indépendance fu-
„ neſte reſſource de tant de ſectes que l'on
„ vit ſe ſubdiviſer encore en différentes
„ branches. Envain les chefs, pour tout
„ ramener à l'unité, recoururent au frein
„ de l'autorité qu'ils avoient briſé de leurs
„ propres mains, en abandonnant l'Egli-
„ ſe Catholique, ils ne furent pas écou-
„ tés, & les différens partis ſubſiſtèrent.

„ Les guerres de ſentimens aigries par
„ des

„ des débats ſans fin, n'en devinrent que „ plus dangéreuſes: elles ſortirent du ſein „ des écoles pour devenir des affaires d'E- „ tat; & ces affaires conduites avec beau- „ coup de vivacité ne ſe terminèrent que „ par les plus grands éclats. La France „ ſe diviſa en deux partis. L'unité du „ corps politique fut rompue. Des argu- „ mens on paſſa aux coups. On ceſſa de „ raiſonner pour combattre. On s'égor- „ gea pieuſement. On ſe maſſacra par „ principe de conſcience. La ſoif du „ ſang humain fut preſque érigée en „ vertu.

Telle eſt l'idée que Mr. ARCERE tâche de donner de l'origine de la Réformation & de ſes premières ſuites en France. Il faut lui paſſer ſes préjugés & rendre juſtice à ſes ſentimens. S'il préſente nos principes ſous un faux jour, au moins a-t'il l'humanité de condamner les perſécutions ſanglantes qu'ils attirèrent à nos Pères, & le courage de s'en expliquer ſans détour.

En dattant l'époque de la Réformation de la Rochelle de peu de tems avant le martyre de *Marie Becaudelle*, pauvre ſervante qui fut brulée l'an 1534, pour avoir *oſé d'fier à un combat de doctrine* un Religieux Franciſcain, il ajoute cette judicieuſe réfléxion. „ Dans le commencement „ des troubles occaſionnés par le Calvi- „ niſme, on n'épargnoit pas la perſonne „ en épargnant les ſentimens. On croyoit

„ l'erreur étoit un crime digne des peines „ capitales; & qu'on pouvoit confondre „ avec le ſcélérat & le malfaiteur celui „ qui s'égare de bonne foi, & qui n'adore „ le menſonge que ſous la forme de la vé„ rité qu'il cherche & qu'il a le malheur „ de méconnoitre.... Ces châtimens ne „ rendoient pas à l'Egliſe des enfans indo„ ciles, & par tant d'éxécutions rigou„ reuſes la Patrie perdoit les ſiens. Il faut „ des inſtructions & non des foudres pour „ convaincre & pour convertir. La véri„ té ne ſait que ſubjuguer les eſprits & les „ cœurs, c'eſt la ſeule victoire digne „ d'elle ".

En confrontant le tableau que notre Hiſtorien fait de la conduite des premiers Reformés de la Rochelle, & de leurs ſentimens avec ce qu'en ont écrit *Bèze*, *Vincent* & quelques autres de nos Auteurs, nous l'avons trouvé fidèle & vrai dans tous ſes traits eſſentiels. Quoiqu'il parle un peu foiblement de l'odieux maſſacre de Vaſſy, il convient que juſqu'à ce temps-là les Proteſtans Rochellois en avoient uſé avec beaucoup de circonſpection Quand il décrit la violence avec laquelle le 31 Mai 1562. ils ſe jetterent ſur les Egliſes, renverſerent les autels & en briſerent les images, il a la candeur de remarquer, que les Miniſtres desapprouverent hautement ces excès, & que *Bèze* fut le premier à les condamner, comme *n'ayant aucun fon-*

de-

dement dans la parole de Di... ...& partant
plutôt d'impétuosité que de ...le. Surtout
il rend cette justice aux ...hellois, que
s'ils prirent le parti du Prin... ...de Condé, ce
ne fut qu'après s'être adr... ...s à la Reine
mère qui les renvoya à lui ... ...& uniquement
pour s'opposer au fameux ... ...riumvirat, &
pour délivrer le Roi & la ten... ...Reine de l'op-
pression où les Guises les ...oient.

A l'occasion d'un voyage que *Jeanne d'Albret*, Reine de Navarre, fit en 1568. à la Rochelle avec son fils, voici le portrait que Mr. ARCERE fait de ce Prince. „ C'est ce Prince, dit-il, dont la France „ adore la mémoire sous le nom de *Henri le Grand*, héros que la Providence con- „ duisit sur le trône par un chemin coupé „ d'abîmes, & qui dans la suite ayant re- „ cueilli des mains défaillantes d'un Roi „ infortuné les débris de la Monarchie „ Françoise, vint à bout, par son coura- „ ge & ses talens, de réunir toutes les „ parties de ce grand corps divisées par l'es- „ prit de fanatisme & de rebellion ".

Sous l'année suivante, il fait le portrait du brave *la Noue*, auquel on donna alors le Gouvernement de la Rochelle. „ C'étoit, „ dit-il, un de ces hommes rares échappés „ à la corruption du siécle pervers où il vi- „ voit: haute probité, sincère attachement „ à sa Religion, beaux faits d'armes, scien- „ ce militaire, noble desintéressement, „ tout fut grand en lui, tout fut louable, „ hors cet entêtement de parti qu'il prit,

„ par cet eſprit de vertige qui troubloit „ alors les meilleurs têtes ".

Mr. ARCERE n'eſt pas ſi favorable à *Théodore de Bèze*, dont il parle à l'occaſion du Synode de la Rochelle auquel il préſida en 1571. „ Il eut, ſelon lui, l'avantage „ de réunir les qualités de l'eſprit & les „ dons de la nature, bien fait & de bon „ air, éloquent juſqu'à échaufer l'ame en „ faveur de la cauſe qu'il plaidoit, em„ braſſant tous les détails; Miniſtre, Né„ gociateur, Théologien; mais avec ces „ talens il ne fut qu'un Savant mal déci„ dé, qui rendit incertain par ſes varia„ tions, ſelon les Proteſtans même, le „ ſens des Livres Saints dont il voulut ex„ pliquer le texte ". Au lieu de ces mots un *Savant mal décidé*, il auroit fallu dire *un Critique mal décidé*. Après cela il reſteroit à éxaminer ſi deux morceaux de lettres, l'une de *Druſius*, l'autre de *Brocton* qu'on allègue en preuve, ſuffiſent en effet pour juſtifier ce jugement. Ils y reprochent à *Bèze* d'avoir trop ſouvent corrigé le Texte du N. T. & d'en avoir par-là affoibli l'autorité. Mais les progrès qu'il avoit faits dans l'étude de la critique ſacrée & la confrontation des MSS., le conduiſoient à en agir de la ſorte. Aujourd'hui les Variantes ſe ſont bien autrement multipliées, & par-là les corrections. Mais il n'y a plus que des ignorans qui puiſſent y fonder des objections contre l'autenticité du Texte. M. *Weſtein*

tin a fait à *Bèze* des reproches preſque entièrement oppoſés à ceux de *Brochton* & de *Druſius*, & beaucoup plus graves.

Notre Hiſtorien continue ainſi; „ Médiocre Poëte, dont la verve ſans énergie & ſans feu ſe traîne foiblement, „ *Bèze* s'exerça d'abord ſur des ſujets „ trop libres, qui n'annonçoient pas au „ monde un auſtère réformateur; mais „ devenu plus reſervé dans la ſuite, il fit „ ſervir ſa muſe à la Religion; homme „ enfin extrêmement décrié par des excès odieux, qui ne paroiſſent pas aſſez „ débrouillés pour être aſſurés au moins „ d'un ton affirmatif. Tout ce qu'on peut „ dire à ce ſujet, c'eſt que *Bèze* n'échappa pas à de certaines foibleſſes, qui „ prouvent que ce prétendu Apôtre de „ l'Evangile n'étoit pas d'une eſpéce ſupérieure à l'humanité, foibleſſes dont il „ a fait lui même l'aveu & le ſujet de ſes „ regrets ". Avec la permiſſion de l'Auteur, nous ferons deux ou trois remarques ſur ces paroles 1. Jamais *Bèze* n'a fait ni *l'aveu ni le ſujet de ſes regrets, de ces excès odieux qui ne ſont pas aſſez débrouillés pour être aſſurés au moins d'un ton affirmatif*; au contraire il s'en eſt défendu comme d'une abominable calomnie; ainſi nous ne comprenons pas ce que Mr. ARCERE entend, par ces *certaines foibleſſes*, dont il parle *à ce ſujet*. 2. Quelles qu'ayent été ces foibleſſes, elles furent des foibleſſes

bleſſes du jeune *Bèze* encore Catholique Romain, mais homme ſans reproche depuis qu'il eut embraſſé la Réformation & été honoré du St. Miniſtère. Avant cette époque ſa créance même *n'annonçoit pas un Réformateur*, par la raiſon très ſimple que tant qu'on eſt aveugle on ne voit pas clair. 3. Du reſte il eſt certain que ces foibleſſes, euſſent-elles été encore plus légères, démontrent fort bien que *Bèze n'étoit pas d'une eſpéce ſupérieure à l'humanité.* On connoit de *prétendus Apôtres de l'Evangile*, qui ont été répréſentés comme tels, mais ce n'eſt pas chez les Proteſtans. Ils ne ſont que trop éloignés du goût des canoniſations: ſi l'on à quelque choſe à leur reprocher ſur la manière dont ils parlent de leurs Réformateurs, c'eſt de ne le pas faire avec aſſez d'admiration, de reſpect & de reconnoiſſance.

Nous voici à l'année 1572, année de noirceur, de trahiſon, de carnage & de ſang; le cœur s'émeut, dès-qu'on rappelle l'affreux maſſacre de la St. Barthelemi. Mr. ARCERE paſſe auſſi légèrement qu'il lui eſt poſſible ſur cet événement exécrable, & met tout l'art dont il eſt capable à l'enſevélir dans les ombres, ſans en cacher néanmoins l'horreur & le crime.

Il répréſente le grand Amiral *Gaſpard de Coligny* avec tous les Seigneurs Proteſtans endormis au ſein d'une perfide paix. Les Rochellois découvrent de loin qu'un orage

ſe

ſe forme. Vainement ils en donnent l'avis, vainement ils le réitèrent, rien ne trouble la ſécurité des victimes que *Cathérine de Medicis* a comme enchantées par ſes careſſes, pour les immoler à ſon ambition. Enfin la nuit du 23 au 24 Août, s'éxécute la ſanglante ſcène dont la *Henriade* a ſi noblement dépeint les abominations. Mr. ARCERE ne s'occupe que du maſſacre de l'Amiral. Il fait le portrait de ce Héros. Il célébre ſes vertus. Il expoſe ce qui s'eſt dit de part & d'autre ſur l'horrible coup qui le renverſa, & quoiqu'il ait la foibleſſe de conſidérer comme un problême, ſi la politique autoriſoit à violer les loix de l'humanité, de la juſtice & de la Religion, pour ce qu'on appelloit à la Cour de *Charles* IX. le plus grand bien public, il a trop de lumières & de probité pour ſe permettre de diſſimuler ce qu'il en penſe. „ Quoiqu'il en ſoit, (dit-il en „ finiſſant ce III. Livre) quoiqu'il en ſoit „ de ce myſtère politique, qu'il ne nous „ appartient pas d'approfondir, le ſang „ ruiſſela dans la capitale du Royaume. „ Toutes les horreurs dont Rome avoit „ été témoin dans les jours de *Sylla* & de „ *Marius*, & ſous le ſecond trumvirat, „ ſe renouvellèrent au milieu d'une ville „ Chrétienne, & s'y renouvellèrent avec „ une barbarie que la nature ne connoiſſoit „ point, & dont on n'auroit pas ſoupçonné „ des François. Bientôt dans les Provin-

„ ces

„ ces, le glaive immola une infinité de citoyens. Il sembloit qu'il fût moins question de punir quelques coupables, que de détruire des hommes, & de ravager la France entière, *action exécrable*, dit un respectable Ecrivain, laquelle n'avoit jamais eu, *& n'aura jamais, s'il plaît à Dieu, sa pareille.* *.

Dans son IV. *Livre* Mr. ARCÈRE conduit l'Histoire de la Rochelle seulement à la fin de l'année 1574. Ce qui l'y occupe principalement, c'est le détail du siége de cette ville, contrainte de fermer ses portes à *Charles* IX, pour ne se pas voir inondée de son propre sang, selon les ordres qu'il en avoit donnés. Ce mémorable siége qui dura cinq mois, coûta au Roi des sommes immenses, & vingt & deux mille hommes, sans compter le Duc d'*Aumale* & divers Officiers de distinction, après quoi une négociation le termina. La valeur de la *Noüe*, le courage des Rochellois, l'amour de la patrie & de la Religion triomphèrent de tous les efforts de la Cour & de toutes les intrigues des *Guises*. „ On vit en ce siége plus qu'en aucun autre, dit *Mézerai*, qu'il n'est rien que la „ persuasion de la Religion ne surmonte, „ ni rien qui puisse la surmonter ". Il n'est pas étonnant que les Ministres, que notre Au-

* *Vie de Henri* IV. par Mr. *Hard. de Péréf.* Evêque de Rhodez *pag.* 14.

Auteur appelle les conſtans ennemis de la *paix*, s'oppoſaſſent de tout leur pouvoir aux propoſitions inſidieuſes qu'on ne ceſſoit de parer de ce beau nom de paix, pour porter aux Proteſtans des coups, dont les premiers ils auroient été les victimes à la tête de leurs troupeaux. „ On ſe dé-„ fioit d'une politique peu ſcrupuleuſe, „ qui ſe jouoit des conventions & des é-„ dits. Dans un gouvernement, s'il y a „ quelque choſe à craindre, c'eſt de la part „ d'un peuple qui craint tout, n'oſant „ plus compter ſur rien . . . D'ailleurs „ ſuivant les Mémoires de *Tavannes*, le „ Duc d'Alençon, le Roi de Navarre, & „ le Prince de Condé, mal-contens, aſ-„ ſiſtés de pluſieurs de la Nobleſſe, aver-„ tiſſoient journellement ceux de la vil-„ le de tout ce qui ſe délibéroit dans „ l'armée, & les Soldats la garniſon „ ſortoient en habits déguiſés, & étoient „ conduits par eux dans toutes les batte-„ ries, bréches & mines?

La paix ne fut pas de longue durée. Les *intrigues* des deux puiſſantes factions qui déchiroient le Royaume ne le permirent pas, & de l'aveu du P. *Daniel* lui-même, dont Mr. ARCERE s'approprie ici ſagement les termes, „ la véritable ſource du mal „ venoit autant des Catholiques que des „ Proteſtans.

On fit de nouveau de ſourdes tentatives con-

contre la Rochelle. Leur découverte ralluma un feu mal éteint; *la Noue* lui même effrayé, & dans la perſuaſion que la deſtruction du Calviniſme étoit jurée, revint à la Rochelle & ſe déclara hautement contre la Cour. On reprit les armes; on donna à *la Noue* le généralat qu'il méritoit à tant de titres; *Charles* IX mourut, une trève ſuſpendit les hoſtilités; *Henri* III en arrivant en France débuta par amuſer les Rochellois à force de promeſſes: ils virent le piége, reprirent les armes, & ce ſont ces divers événemens qui fourniſſent la matière du reſte de ce IV Livre.

Mr. ARCERE le termine par un trait qui appartient à la littérature, & qui fait honneur au beau Séxe. „ Au milieu, dit-„ il, des troubles de la guerre, on don-„ noit à la Rochelle des divertiſſemens pu-„ blics. On y répréſenta une Tragédie, „ dont le titre étoit *Holoferne*. L'Auteur „ de ce Poëme dramatique fut *Catherine de Parthenai* ſi connue dans la ſuite „ ſous le nom de Ducheſſe de Rohan. „ Cette Dame ſut joindre à l'érudition „ les graces de la belle littérature, & réhauſſer les talens de l'eſprit par le cou-„ rage des héros. C'eſt elle qu'on vit ſeule demeurer ferme ſur les ruines de ſon „ parti abattu, après la reduction de la „ Rochelle en 1628, & ſoutenir ſi fière-„ ment une éclatante diſgrace ". Ce fut

fut *Catherine de Soubiſe* ſa fille, qui fit cette belle réponſe à *Henry* IV. „ Je ſuis „ trop pauvre pour être vôtre femme, & „ de trop bonne maiſon pour être vôtre „ maitreſſe.

ARTICLE CINQUIEME.

DISSERTATION ſur la tolérance des des Proteſtans. 8. 115. pag. En France.

LA VERITE' vengée, ou Réponſe à la Diſſertation ſur la tolérance des Proteſtans, par l'Auteur de l'Accord parfait. 8. 97. pag. 1756.

LETTRE à l'Auteur de la Diſſertation ſur la tolérance des Proteſtans. 8. 80. pag.

NOus continuons à annoncer les Ouvrages publiés contre *l'Accord parfait* & le *Mémoire au ſujet des mariages clandeſtins des Proteſtans de France.* Tel eſt la *Diſſertation ſur la tolérance des Proteſtans* que nous venons d'indiquer; & nous y joignons deux Brochures qui nous préſentent la replique des Reformés, afin qu'on voye d'un coup d'œil le pour & le contre.

L'Auteur de la *Diſſertation ſur la tolérance des Proteſtans*, expoſe dans une eſpéce de Préface, qu'il nomme *idée préliminaire*, le deſſein qu'il a formé & les raiſons qui lui ont mis la plume à la main. Il débute par un tableau des Reformés, où il les peint comme des rebelles qui ne ſe contentent pas de crier, de menacer, & de ſe réjouir des diſgraces de la France, mais qui en ſont venus quelquefois juſqu'à ſe revolter ouvertement contre les troupes du Roi; qui ont formé le complot de *forcer* Sa Majeſté à leur accorder le libre exercice de leur héréſie, qui, au défaut des armes qu'ils ne ſe ſentent pas encore en état de prendre, emploient toute ſorte de ruſes, pour en impoſer au Gouvernement, & qui ſont déterminés à exciter dans l'Etat tous les troubles dont ils ſont capables, juſqu'à ce qu'ils ayent forcé le Roi à leur accorder *malgré lui* tout ce qu'ils demandent. A l'en croire, l'eſprit de revolte eſt né avec la ſecte des Proteſtans & ne périra qu'avec elle. Et c'eſt uniquement à cet eſprit de desobéiſſance qu'on doit attribuer les aſſemblées, les mariages & les batêmes célébrés au déſert. Il décide que le plan de l'*Accord parfait* eſt fou & extravagant, & que le plan du *Mémoire ſur les Mariages* n'eſt qu'un peu plus ſuportable. Il affirme enfin qu'il régne dans ces deux ouvrages, comme dans tous les ouvrages des Proteſtans,

& peu de solidité, tant d'artifices & de mauvaise foi qu'il suffit presque de les exposer pour les détruire, & pour faire voir que le Roi ne peut en conscience accorder la tolérance aux Protestans, & qu'il peut leur refuser la nouvelle forme de se marier qu'ils demandent, sans blesser ni la Religion, ni l'Etat, ni l'humanité.

A cela que repond l'Auteur de *la Vérité vengée*? Il repond modestement qu'il faut que le Dissertateur n'ait eu en vue que d'indisposer le Gouvernement contre les Reformés, puisqu'il s'est permis de les peindre de si noires couleurs; qu'il espère que des accusations destituées de toute preuve ne feront point d'impression sur le Public; que c'est au Public à juger s'il y a de la folie & de l'extravagance dans le plan de l'*Accord parfait*; & enfin que si l'on vouloit recriminer, ce seroit du Dissertateur qu'on pourroit dire qu'il confond tout, qu'il raisonne toujours sans suite, sans justesse & sans principes.

La Dissertation contient huit Chapitres, dont le premier est destiné à faire voir que l'Auteur de l'*Accord parfait*, loin de prouver la tolérance qu'il demande, n'a pas seulement entendu l'état de la question.

„ Les Théologiens, dit-il, distinguent „ deux sortes de tolérances qu'ils apel- „ lent, l'une tolérance ecclésiastique, „ l'autre tolérance civile". Mais admi-

rez, je vous prie, les définitions qu'il en donne. „ La première, continue-t'il, con-„ siſte à vivre dans une même commu-„ nion, c. à d. à profeſſer la même foi, „ à ſe ſoumettre aux mêmes Paſteurs, & à „ participer aux mêmes ſacremens & aux „ mêmes aſſemblées ". Nous ignorions que des perſonnes qui profeſſent la même foi fuſſent dans le cas de ſe tolérer mutuellement; elles ne font enſemble qu'un même corps, en quoi donc peuvent-elles avoir beſoin de ſupport, d'indulgence, de tolérance? „ La ſeconde, qui eſt la „ tolérance civile, conſiſte à vivre dans „ un même état ſous des communions „ différentes à la vérité, mais *également* „ aprouvées par les loix du Prince ". Nous ignorions encore que des communions différentes puſſent être *également* approuvées; & juſqu'ici nous avons cru que dans tout Etat, il y avoit toujours une communion préférée ou dominante. Nous penſions encore que la tolérance ne conſiſtoit pas *à vivre*, mais à *laiſſer vivre* ou ſubſiſter tranquillement ceux qui ont d'autres ſentimens que nous.

Poſant enſuite pour principes inconteſtables qu'il n'y a qu'une ſeule Religion véritable, que cette Religion a ſeule un droit légitime au culte extérieur, & que cette Religion eſt la Catholique Romaine, il en conclut que toutes les autres ſectes ne peuvent jouir de la tolérance qu'à titre de *faveur*

teur & de *grace*, & non à titre de *juſtice*; il avoue bien qu'il eſt ridicule de vouloir forcer la raiſon à croire des choſes dont elle n'eſt pas convaincue, mais il ſoutient qu'on ne doit point accorder aux hérétiques la permiſſion de ſoutenir, de repandre, & de profeſſer publiquement leurs erreurs. Il convient bien qu'il ne peut y avoir de Religion ſans culte extérieur, mais cependant ſans vouloir détruire la Religion des Proteſtans, il leur interdit le culte extérieur, par la raiſon que ſi on leur accordoit l'exercice de leur Religion, il faudroit auſſi accorder la même liberté à toutes les autres ſectes, & même aux Mahométans & aux Idolâtres. Il prétend enſuite que tous les paſſages de l'Ecriture, des Pères & des Théologiens, qu'on allégue en faveur de la tolérance, ne regardent que la tolérance des ſentimens & non point la tolérance du culte. Après cela, prévenant les objections des Reformés, qui prétendent que le procès entre l'Egliſe Romaine & l'Egliſe Proteſtante n'eſt pas encore décidé, il leur répond magiſtralement que cette manière de raiſonner ſi familière aux Proteſtans, eſt plus capable de les rendre odieux que de leur attirer la compaſſion des Catholiques; que le procès a été jugé, & les Proteſtans condamnés par l'Egliſe Romaine & par tous les bons Catholiques, & qu'il n'eſt pas permis d'apeller de cette ſentence. Enfin il s'évertue à prouver que les Déiſtes &

les Juifs ſont plus dignes de ſupport que les Chrétiens Reformés. Ce morceau eſt tout à fait ſingulier & curieux.

L'Auteur de *la Vérité vengée* remarque d'abord que les définitions données des deux ſortes de tolérance ſont très embarraſſées & incomplettes, & il y ſubſtitue des définitions plus claires & plus juſtes. Enſuite en attendant que ſon Adverſaire nous donne des preuves qu'il n'eſt guères en état de nous adminiſtrer, pour établir que la Religion Romaine eſt la ſeule Religion véritable, il le ſupplie de ne pas le taxer d'imprudence, s'il ſollicite à titre de juſtice la liberté de conſcience pour les Proteſtans. Il ſollicite la même liberté pour toutes les ſectes chrétiennes, dont les principes n'ont rien qui puiſſe troubler la ſociété & allarmer le Gouvernement à juſte titre. Quant à ceux dont les ſentimens ſont oppoſés à la forme de Gouvernement établie, il croit qu'il n'y a aucune injuſtice à les faire ſortir du pays, en leur laiſſant un tems convenable pour vendre leurs biens immeubles, pour en recevoir le prix & pour ramaſſer leurs effets mobiliers. Enfin par rapport aux Mahométans, aux Payens & aux Juifs, il penſe qu'il eſt honteux à des Chrétiens de les chaſſer par crainte qu'ils ne faſſent des Proſélytes; il eſt diſpoſé à les tolérer, parceque leurs principes n'ont rien de contraire au bien de la ſociété, & parcequ'il eſ-

père

ſera qu'on les ameneroit enfin à la foi chrétienne. Il faut obſerver au Diſſertateur, qu'après avoir établi d'un côté qu'*il ne peut y avoir de Religion ſans culte extérieur*, & de l'autre que c'eſt une injuſtice manifeſte de perſécuter les Etrans à cauſe de leurs opinions, il n'y a pas de raiſon à prétendre qu'il faille néanmoins les priver de toutes les parties de leur culte? En leur interdiſant leur culte, vous ruinerez leur Religion qui ne peut ſubſiſter ſans lui, vous gênerez donc leur conſcience, vous les perſécuterez dans l'endroit le plus ſenſible, vous commettrez donc ſelon vous même une manifeſte injuſtice.

L'on s'étonne ici avec raiſon que le Diſſertateur ait la hardieſſe d'affirmer, que tous les Pères & les Docteurs n'ont parlé que de la tolérance de ſentimens & non point en faveur de la tolérance de culte; on le ſomme de relire les témoignages qu'on en avoit cités, & de donner gloire à la vérité. L'on admire ſurtout la témérité révoltante qu'il montre dans l'affreuſe peinture qu'il fait des opinions des Reformés ſur le dogme & ſur la morale. Il ſurpaſſe tous les plus fougueux Ecrivains dans l'art des invectives, & aveuglé par un zèle fureur, il ſe permet de former les accuſations les plus graves contre les Proteſtans, ſans ſe mettre en peine de juſtifier ſes allégations. Comment qualifier un Au-

teur qui ne ſe fait aucun ſcrupule de calomnier ſes adverſaires?

Enfin, on ne peut voir ſans indignation que le Diſſertateur regarde „ les Juifs de „ la diſperſion, ce vil ramas de populace, ce ſigne viſible de la reprobation „ divine, cette balayeure des nations, „ comme un peuple infiniment plus illuſtre, plus reſpectable que les Hollandois, „ les Allemans, les Anglois, les Suiſſes, „ les Hongrois, les Suédois, les Danois „ & tant d'autres nations ". Ajoutons qu'il eſt étrange qu'un Chrétien croye devoir plus de ſupport aux ennemis de ſon Sauveur, à ceux qui l'ont crucifié, & qui le traitent encore comme une Impoſteur, qu'à des Chrétiens qui adorent JESUS-CHRIST comme le Fils de Dieu, & qui ſe font gloire d'être ſes Diſciples.

Dans le *Chapitre ſecond*, l'Auteur de la Diſſertation tâche de prouver que *les Proteſtans n'ont rien d'aſſez fixe ni d'aſſez aſſuré dans leurs dogmes pour qu'on puiſſe les tolérer.* Dans ce deſſein, il trace une hiſtoire des Variations des Reformés; il leur attribue de mépriſer la tradition de tous les ſiécles, & de ne vouloir juger du ſens de l'Ecriture que par les ſeules lumières de la raiſon; d'où il infere que les hommes ayant tous de différens yeux, l'un verra dans l'Ecriture une choſe & l'autre une autre; qu'ainſi la Religion des Proteſtans

dans ne ſauroit être uniforme, qu'elle ſera tantôt compoſée de pluſieurs dogmes & tantôt de moins, tantôt ſainte & tantôt impie, tantôt pure & tantôt corrompue; qu'il ſe pourra faire que les pères ayant été Calviniſtes, les fils ſeront Luthériens, les petits-fils Anabaptiſtes, & ainſi des autres; que ſi les Reformés croyoient voir dans la Bible qu'il eſt permis d'aſſaſſiner les ennemis de leur nouvel Evangile, comme il eſt arrivé à *la Renaudie* & à *Poltrot*, ou que le Peuple a droit de prendre les armes contre ſon Souverain, ils n'y feroient point de façon. Deforte, conclut-il, que ce ſeroit une extrême imprudence de tolérer une Religion dont les principes conduiſent ſi viſiblement à la diverſité, à la confuſion & au fanatiſme.

L'Auteur de *la Vérité vengée* repond que les Reformateurs n'ont eu en vue que de corriger les abus qui s'étoient gliſſés dans l'Egliſe, & dont les plus grands hommes ſe plaignoient hautement, & qu'il n'y a pas lieu de s'étonner qu'ils n'ayent pas pû tout à coup écarter tous les préjugés, & que l'un ait encore conſervé quelques opinions erronées, tandis que l'autre découvroit chaque jour quelque nouvelle vérité. D'ailleurs ſi tous les Proteſtans ne ſont pas uniformes dans leur croyance, eſt-ce un crime que l'Egliſe Romaine ait bonne grace de leur reprocher? N'eſt-elle pas elle même partagée en diverſes ſectes, qui déchi-

chirent son sein? A-t-elle pû terminer les différends qui subsistent entre les Jansenistes, les Molinistes & les Thomistes? La Religion est-elle la même dans l'Eglise Gallicane & parmi les Ultramontains? Après cela que penser du Dissertateur qui ose accuser les Protestans de *mépriser la tradition de tous les siécles, de traiter les plus grands Saints du Christianisme de fanatiques & d'Idolâtres & de damner tous les Peres?* Ils rejettent les légendes, ils se moquent des Saints de nouvelle datte dont l'histoire est fort suspecte, cela est vrai; ils n'égalent point l'autorité de la Tradition à celle de l'Ecriture, on l'avoue encore, mais ils respectent la Tradition des trois premiers siécles, & leurs Docteurs s'en servent très avantageusement pour combattre les erreurs que l'Eglise Romaine a adoptées.

Ne faut-il pas avoir perdu toute pudeur, pour dire que *si les Protestans croyoient voir dans l'Ecriture qu'il est permis d'assassiner les Rois, ils verseroient de nouveau le plus pur sang de France, à l'exemple de la Renaudie & de Poltrot?* *Poltrot* est detesté des Protestans, quoiqu'il n'ait versé que le sang d'un Etranger, qui vouloit usurper la Couronne. *La Renaudie* n'a jamais été assassin. C'est parmi les Catholiques Romains que se trouvent les assassins des Rois & leurs apologistes, qui furent toujours regardés comme des monstres par les Reformés.

Les

Les Proteſtans s'accordent entr'eux ſur les grands articles de la foi, qui ſont eſſentiels au Chriſtianiſme. Leurs principes ſont ſi fixes & ſi ſurs, & ils trouvent dans l'Ecriture les vérités capitales ſi clairement & ſi ſouvent énoncées, qu'ils en ont dreſſé des confeſſions de foi auxquelles tous les fidèles ſouſcrivent ſans héſiter. S'ils ſont partagés en différentes communions, les différends qui les ſéparent n'éteignent point la charité qui les unit; ſi quelques-uns d'entr'eux s'égarent, c'eſt un malheur que Dieu permet, & que les hommes ne ſauroient prévenir. Envain l'Egliſe Romaine oblige-t-elle ſes enfans de croire ſans examen ce qu'elle décide, elle n'évite point l'inconvénient de la diverſité des ſentimens. Elle a beau crier, menacer, anathématiſer, elle n'empêche point qu'il n'y ait dans ſon ſein un très grand nombre de Déiſtes; elle ne produit point la foi dans l'ame d'une infinité de gens, qui dans ſon ſein même ſe moquent ſans détour de ſes dogmes favoris; elle ne ſauroit s'aſſurer que les Pères ayant été Catholiques Romains, les fils ne deviendront point Calviniſtes, les petits-fils Quakers, & ainſi des autres. Le Diſſertateur lui même le ſent bien, puiſqu'il craint que les Proteſtans ne faſſent des Proſélytes dans l'Egliſe Romaine. Après tout, croire des dogmes par ſoumiſſion à l'autorité de l'Egliſe, c'eſt croire les enſeig-

ſeignemens des hommes, & croire les enſeignemens des hommes, peut-il jamais être un principe de foi auſſi fixe que de croire uniquement les enſeignemens de Dieu même parlant dans l'Ecriture?

L'Auteur de la Diſſertation travaille dans le 3. *Chapitre* à prouver que la morale des Proteſtans ne mérite aucun ſupport, de l'aveu de leurs propres Ecrivains. Cette aſſertion eſt des plus ſingulières; les preuves qu'on en donne, ne le ſont pas moins. Les Reformateurs, dit-on, ont diſpenſé les fidèles de la célébration des fêtes, des ſatisfactions, des jeûnes, des auſtérités, & on apelle cela diſpenſer les hommes de la repentance. Ils ont condamné les pélérinages, les vœux monaſtiques, le célibat des Prêtres, & on apelle cela condamner les vertus héroïques. Pour tranquilliſer les conſciences, ils ont imaginé que chaque fidèle *doit croire de foi divine* qu'il eſt juſtifié; & là-deſſus on s'écrie qu'*il faut que le Démon ait enforcelé* les Proteſtans *pour leur avoir perſuadé de ſemblables réveries.* Ils ont enfin, nous dit-on, ſelon leurs principes, rempli toute l'Europe de guerres ſanglantes, contre leurs Princes légitimes.

A cela, l'Auteur de *la Vérité vengée* repond que les Proteſtans ont abôli toutes les dévotions arbitraires que la ſuperſtition avoit introduites, mais qu'ils preſſent la néceſſité des bonnes œuvres, de la vertu, de la piété, telles que l'Ecriture nous les com-

man-

mande, & que pour s'en convaincre on n'a qu'à lire les ouvrages de leurs Docteurs, & qu'à assister à leur service divin; qu'ils croient conformément à l'Ecriture qu'un fidèle peut être assuré qu'il a la vraie foi & que le Salut lui est aquis par JESUS-CHRIST, mais que c'est-là un privilége qui n'est accordé qu'à un petit nombre de fidèles, & nullement un point que *chacun doive croire de foi divine*; & enfin que les Protestans ont toujours insisté sur l'obéissance dûe aux Princes dans toutes les choses qui ne blessent pas la conscience; que s'ils font une exception à cet égard, c'est qu'imitateurs des Apôtres, ils sont persuadés qu'*il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*; & que si l'on veut trouver des autorités pour justifier les revoltes contre les Princes, ce n'est pas chez les Protestans qu'il faut les chercher, mais dans l'Eglise Romaine, non pas seulement chez les Jesuites que le Dissertateur nomme *des Ecrivains de trois jours*, mais chez les Auteurs les plus célèbres, chez les Papes & dans divers Conciles.

Le IV. *Chapitre* de la Dissertation ne mérite pas d'être relevé; ce n'est qu'un tissu d'injures & de calomnies contre les Reformateurs & contre les Pasteurs des Eglises Protestantes tant anciens que modernes, dont on fait un portrait affreux, pour en conclure qu'ils sont indignes de la confiance du Gouvernement. Aussi l'Auteur

de

de *la Vérité vengée* se borne-t-il à observer que ce ne sont que des fausſetés cent fois refutées, ou des imputations sans preuves, ou de véritables miseres que la prévention pouvoit seule dicter pour rendre les Protestans odieux.

Tout ce qui est dit dans le *Chapitre* V. de la *Dissertation*, n'est qu'une répétition mal digérée de ce que quelques Historiens fougueux & mépriſés ont osé débiter pour noircir les Protestans, comme s'ils s'étoient toujours montrés cruels, factieux, rebelles & mal intentionnés depuis le regne de *Henri* II. sans rapeller l'hiſtoire des guerres civiles auxquelles les Protestans ont eu part sans les avoir excitées, l'Auteur de *Vérité vengée* se contente de relever en peu de mots diverſes fautes, où l'ignorance & la méchanceté du Diſſertateur se montrent sans voile.

Il s'agit dans le VI. *Chapitre* de *la Diſſertation*, de prouver que des trois partis que l'Auteur du *Mémoire* rejette, les deux premiers sont fort juſtes & fort raiſonnables. Le Diſſertateur reconnoit que le parti imaginé par M. d'*Agen*, qui conſiſtoit à ouvrir les portes du Royaume aux Protestans, n'est point pratiquable. Mais il croit que le parti que la Cour avoit pris, peut être ſuivi très utilement & très chrétiennement. Il conſiſte ce parti à diminuer la longueur & la rigueur des épreuves que l'on fait ſubir aux Reformés pour s'aſ-

ſurer

ſiter de leur catholicité avant que de les admettre au mariage, & à ſe contenter de les inſtruire & de recevoir leur abjuration ſans s'embarraſſer des ſuites. L'autre parti eſt celui que ſoutenoit le feu Evêque d'Alais, & qui conſiſte à exiger que les Proteſtans viennent recommencer dans les Egliſes Romaines leurs mariages & leurs baptêmes célébrés au déſert. Il croit qu'on peut très juſtement réunir & ſuivre ces deux méthodes, par la raiſon que, ſans violenter perſonne, elles offrent ſimplement aux Reformés une occaſion de s'inſtruire & un motif à ſe convertir.

L'Auteur de *la Vérité vengée* repond que ces deux méthodes laiſſent ſubſiſter tous les inconvéniens dont on ſe plaint. Elles rendent le mariage impratiquable à tous les Proteſtans, qui fermes dans leur foi, ſe font un crime de l'abjurer, & elles cauſent en cela un préjudice conſidérable au Royaume. Elles n'engagent point à renoncer en effet à la Reformation ceux en qui l'envie de ſe marier eſt plus forte que le cri de leur conſcience; car on voit tous les jours des Proteſtans qui ont eu la lâcheté d'abjurer leur Religion, pour ſe marier ſelon les loix, retourner au Proteſtantiſme d'abord après la célébration de leurs mariages. A quoi donc aboutiſſent les épreuves qu'on leur a fait ſubir, ſinon à multiplier les profanations des ſacremens

de

de l'Egliſe Romaine? Elles ne préviennent point enfin les deſordres & les troubles dans les familles, puiſque malgré les ordonnances, il s'eſt célébré une multitude de mariages, & de batêmes au déſert; & qu'il y a dans le Royaume une quantité innombrable d'enfans légitimes déclarés illégitimes par les loix.

Le *Chapitre* VII. de *la Diſſertation* traite de la diſtinction du mariage d'avec ſon ſacrement, & l'on prétend y prouver que cette diſtinction eſt incertaine, & mal établie par l'Auteur du *Mémoire* & par celui d'un *Traité ſur le mariage*, qui a paru nouvellement & qu'on attribue à un Avocat du Parlement. Tout ce Chapitre eſt d'un embrouillé ſans égal; il eſt difficile de comprendre quelles y ſont les vues de l'Ecrivain, & quel eſt ſon ſyſtême; il y a même grande apparence qu'il n'a point d'idées fixes & déterminées de ſon ſujet, & qu'il ne ſavoit pas bien ce qu'il vouloit dire. Il avoue d'un côté qu'il peut ſe faire des mariages valides ſans ſacrement, & cependant il ſoutient d'autre part que le mariage n'eſt point diſtingué du ſacrement de mariage. Il combat les neuf preuves par leſquelles on avoit voulu établir la diſtinction qu'il y a entre ces deux choſes; après quoi, il décide que l'Egliſe ayant *toujours* été dans l'uſage de diſpenſer *ſeule* des empêchemens dirimans des mariages,

il

il ſeroit auſſi inutile qu'embarraſſant de la dépouiller de ſa poſſeſſion ; & il objecte qu'il ſeroit inutile de diſtinguer le mariage, avec ſon ſacrement, puiſque les déſordres dont on ſe plaint, ne viennent pas ſeulement de la clandeſtinité des mariages, mais ſurtout de l'incertitude de la naiſſance des enfans ; leur naiſſance, dit-il, ne peut être conſtatée que par leur batême ; les Magiſtrats ne peuvent pas les batiſer ; la permiſſion donnée aux Proteſtans de ſe marier devant les Magiſtrats, ne pourra donc pas ſuffire pour prévenir *la* confuſion dans les familles.

L'Auteur de *la Vérité vengée*, laiſſant à l'écart toute déduction ſcholaſtique, ſe contente de l'aveu que fait le Diſſertateur, que *tous les Théologiens ſavent qu'il peut ſe faire hors de l'Egliſe Romaine des mariages valides*, & il déclare que les Proteſtans n'ambitionnent point d'autres mariages que ceux-là. A quoi il ajoute que pour conſtater la naiſſance des enfans, il n'y auroit rien de plus ſimple que de les faire déclarer légitimes dès leur naiſſance par le même Tribunal devant lequel leurs parens auroient contracté leurs mariages.

Mais l'Auteur de la *Lettre* à celui de la *Diſſertation* ne ſe borne point-là. Il ſuit pied-à pied chaque paragraphe de ce Chapitre de la Diſſertation, & il en démontre *la* foibleſſe & les abſurdités avec tant de force & d'évidence, qu'on auroit com-

paſſion d'un Ecrivain qu'il bat à platte couture, s'il ne s'étoit pas attiré ces coups d'étrivières par une hauteur égale à ſon ignorance. Je ne citerai ici qu'un trait de cette *Lettre* pour faire voir comment on y traite le Diſſertateur. „ Vous avancez, „ Monſieur, *lui dit-on* (1), un fait notoi- „ rement faux, quand vous dites que *l'Egliſe a* TOUJOURS *été dans l'uſage de diſ-* „ *penſer* SEULE *des empêchemens dirimans* „ *des mariages*, on a donné, dans le *Traité* „ *ſur le mariage*, pluſieurs preuves déciſives „ du contraire. Mais pour vous fermer „ la bouche en un mot, j'obſerverai ſeu- „ lement ici, que M. GERBAIS grand dé- „ fenſeur de la Puiſſance Eccléſiaſtique, „ convient que *c'eſt dans le huitiéme ſiécle* „ SEULEMENT *que l'Egliſe a commencé à* „ *donner des diſpenſes ſur des empêchemens* „ *établis* ".

Enfin le VIII. *Chapitre* de la *Diſſertation* n'offre qu'un tiſſu de menſonges & d'abſurdités, pour perſuader qu'il n'eſt point néceſſaire de retablir l'Edit de Nantes. L'Auteur y affirme que toutes les pertes que les manufactures ont ſouffertes par la retraite des Proteſtans, ſont ſuffiſamment reparées; que le nombre des Refugiés n'a été que de 3 ou 4 cens mille, & que ce n'eſt-là qu'une bagatelle; que les Proteſtans refugiés dans les pays étrangers, ſont revenus pour la plupart en France, parcequ'ils n'ont

(1) *Lettre*, *pag.* 77.

n'ont trouvé dans les lieux de leur refuge, ni agrémens ni ſecours; que les Miniſtres des Egliſes Françoiſes établies dans les Pays Proteſtans, envoient de tems en tems en France des inſtructions ſur la néceſſité du culte public, afin d'attirer par-là des recrues pour leurs Egliſes devenues déſertes par le retour des Refugiés en France; que les Puiſſances étrangères chargent les Miniſtres du déſert d'engager leurs fidèles à s'expatrier; que le Roi d'Angleterre a fondé à Lauſanne un Seminaire pour y inſtruire de jeunes gens deſtinés pour le déſert; que la piété calvinienne ne va pas juſqu'à ſe reduire à la mendicité, pour aller ſervir Dieu publiquement dans des pays où ils ſavent qu'ils ſeront mépriſés; qu'ainſi les émigrations n'ont point lieu & ne ſont point à craindre; que les mariages & les batêmes au déſert ne ſont qu'en petit nombre; qu'il ſuffiroit pour arrêter tous les deſordres, de donner la chaſſe aux Prédicans & d'empêcher les Aſſemblées; que les Naturaliſtes & les Phyſiciens trouvent que le Royaume n'eſt que trop peuplé proportionnellement à l'étendue de ſon terrein, & qu'ainſi les avantages qu'on prétend qu'il retireroit de la tolérance des Reformés ſont abſolument imaginaires; qu'au ſurplus, (& c'eſt ici la ſeule remarque juſte qui lui ſoit échapée) ſi pour peupler les Colonies, on veut avoir un peu plus de ſujets, on n'a

qu'à ſupprimer les rentes viagères qui produiſent tant de célibataires, qu'à diminuer le nombre des Religieux & des Religieuſes, & qu'à favoriſer plus qu'on ne le fait, le commerce, les arts & l'agriculture. Enfin oubliant qu'il avoit dit *que la trop grande ſenſation que cauſeroit l'expulſion des Proteſtans, ne permet pas d'adopter l'opinion de Mr. d'Agen* qui voudroit les chaſſer tous; il dit ici gravement que *la France* „ eſt en „ état dès aujourd'hui de ſe paſſer de tous „ les Proteſtans qui l'habitent, ſans rien „ perdre de ſa puiſſance & de ſa gloire; „ deſorte, ajoute-t'il, que c'eſt par pure „ commiſération que nous voulons bien „ les y ſouffrir. Il ne ſied pas à une poignée de mutins de vouloir ſe faire craindre ".

L'Auteur de *la Vérité vengée* ne perd pas ſon tems à refuter toutes ces fauſſetés; la plupart ſautent trop viſiblement aux yeux pour qu'il ſoit néceſſaire de les relever; mais s'attachant à ce qu'il y a d'eſſentiel, il rapporte ce que Mr. l'Intendant de *St. Prieſt* mandoit à M. l'Evêque d'Alais, *que ſi l'on n'y aportoit remède avant peu, il n'y auroit plus que des enfans naturels dans le Languedoc*; paroles qui démontrent le grand nombre de Reformés qu'il y a dans cette Province, & le grand nombre de mariages & de batêmes qui ſe célébrent dans le déſert. „ Le „ retour des François qui ont quitté au-

„ tre-

„ trefois le Royaume, ajoute-t'il, eſt un „ pur ſonge; & le Seminaire de Lauſanne „ ſoudoyé par les Anglois, eſt une calom- „ nie que l'on ne propoſe que dans l'eſpé- „ rance que les conjonctures rendront tout „ probable ". Enfin par rapport aux émigrations actuelles, il prouve qu'elles ont effectivement lieu, „ par la ſcrupuleuſe „ attention du Miniſtère à renouveller & „ à faire obſerver les défenſes, qui empê- „ chent les enfans même des nouveaux „ convertis, d'aliéner & d'hypothéquer „ leurs biens; " & il le confirme par le témoignage authentique de M. l'Intendant de *St. Prieſt* „ qui, après avoir aſ- „ ſuré M. l'Evêque d'Alais, que diverſes „ perſonnes du Diocèſe de Montpellier a- „ voient depuis peu emporté dans les „ pays étrangers de très fortes ſommes, „ ajoute ces énergiques expreſſions: *Quand* „ *M. de Bernage a dit qu'il ne ſortoit plus* „ *tant de monde du Royaume qu'autrefois,* „ *il a eu raiſon: mais quand je dis qu'il en* „ *ſort encore beaucoup, je n'ai pas tort* ".

ARTICLE SIXIEME.

MEMOIRES Hiſtoriques & Phyſiques ſur les Tremblemens de terre. Par Mr. ELIE BERTRAND, premier Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Berne, des Académies de Berlin, Gottingue, Leipſic, & Mayence. *A la Haye*, chez *Pierre Goſſe Junior*, Libraire de S. A. R. 1757. 1 vol. in-8. pag. 326.

IL y a un an que nous rendimes compte du Mémoire qui a donné lieu à ce nouvel ouvrage de M. BERTRAND (1). Ce Mémoire deſtiné à conſerver le ſouvenir des tremblemens de terre de la Suiſſe, principalement pour l'année 1755, a été très bien accueilli. On a ſollicité l'Auteur, qui y avoit ajouté quatre ſermons, prononcés à deſſein d'élever les cœurs & les eſprits à la cauſe premiere de ces terribles phénomenes, de vouloir en former un ſyſtême d'obſervations, & ſe prêter à en rendre raiſon en Phyſicien. Il l'a fait. En

(1) *Biblioth. des Sciences, Tom. V. pag.* 339 353.

En retouchant ſon premier Mémoire qu'il a amplifié en quelques endroits, il l'a diviſé en cinq, & il y en a ajouté trois nouveaux, qui ſont ceux dont nous devons entretenir nos lecteurs.

Le premier des trois, qui eſt le VI. *Mémoire* de tout le recueil, contient des recherches phyſiques ſur les cauſes naturelles des tremblemens de terre. Il y a long-tems qu'on a reconnu qu'il étoit très difficile d'en rendre raiſon. Ces cauſes ne ſont pas toujours les mêmes, elles ne ſont pas toujours également combinées, elles ne produiſent pas toujours les mêmes effets. Il y a différentes eſpéces de tremblemens de terre. Les uns ſont généraux, les autres particuliers. Les uns ſont accompagnés d'éruption d'eau ou de terre, de pouſſiére & de cendres, d'autres d'éruption de feu, de flammes & de matieres combuſtibles. Les uns annoncent une effervéſcence, les autres une inflammation intérieure. Les uns ont un mouvement d'ondulation, d'autres une agitation irréguliere. S'en tenir à une ſeule cauſe pour expliquer tout cela, ce ſeroit trop donner dans l'hypotheſe, & vouloir y aſſujettir la nature. Il faut, pour bien faire, en rechercher toutes les cauſes poſſibles, & juger enſuite, autant qu'on le peut, par les phénomènes, de celle qui a été la principale, dans le cas particulier dont on entreprend l'explication. Les anciens eux-

mêmes l'avoient compris de la ſorte (2), mais les obſervations leur manquerent & ils manquerent de méthode, deux choſes que perſonne aſſurément ne dira de notre Auteur.

Mr. BERTRAND poſe pour principe que la chaleur eſt le grand agent dans les tremblemens de terre. C'eſt au feu qu'*Anaxagore* les attribuoit. *Gaſſendi*, *Robault*, le *Clerc* & tout récemment le célébre Evêque de Bergue, Mr. *Pontoppidan*, ainſi que Mr. *Francken* leur ont aſſigné la même cauſe. Mais la queſtion eſt de ſavoir ſi une ſimple efferveſcence, ſans inflammation, ne ſuffit pas en bien des rencontres pour produire les effets des tremblemens de terre, & bien des choſes le perſuadent à notre Auteur.

Le ſein de la terre eſt tout rempli de matieres efferveſcibles & inflammables, ſoufre, nitre, fer, bitumes, pyrites. Les pyrites entr'autres, qui ſont un ſoufre minéraliſé par le fer, & les marcaſſites, qui ne ſont que des pyrites criſtalliſées, ſont extrêmement propres à l'efferveſcence & à l'inflammation. Dès que ces matières ſont humectées juſqu'à un certain degré, elles s'échauffent, & de-là en partie les ſources chaudes qui coulent & ſe maintiennent ſans relache.

La

(2) Senec. *Quæſt. Nat. Lib. VI. C.* 20. Lucret. *Lib. VI. vſ.* 534. *&c.*

La même choſe arrive à une craye foſſile & minérale, dont ſont échauffées les fameuſes eaux de Bath en Angleterre. MR. BERTRAND aſſure qu'on en trouve de toutes ſemblables dans quelques vignobles aux environs d'Orbe dans le pays de Vaux. Elles ſont d'un blanc terne, rudes au toucher, peſantes, d'une odeur de ſoufre, d'un goût aſtringent & la langue ne s'y attache pas.

La poudre à canon, la poudre fulminante, l'or fulminant & la fameuſe compoſition de Mr. *Lémery*, offrent autant d'imitations des effervescences, des inflammations, & des exploſions qui ſe font par la chaleur dans les entrailles de la terre. La Chymie les a multipliées; & combien d'autres matières, qui comme le foin & le fumier, humides & preſſées s'échaufent & s'enflamment. Tout cela eſt connu.

N'oublions pas qu'aux environs des Volcans on trouve partout des indices de pyrites, & que les lieux expoſés aux tremblemens de terre ſont tous remplis de matieres pyriteuſes. Les Mineurs atteſtent d'un commun accord 1. Qu'il y en a preſque partout plus ou moins ſous différentes formes. 2. Que de-là s'élévent des exhalaiſons & des vapeurs ſulphureuſes, même dans le ſein de la terre. 3. Que ces matieres & ces vapeurs peuvent prendre feu ou s'enflammer d'elles mêmes dans l'air, ſur la terre & ſous la terre. 4. Que l'eau,

pourvu qu'elle ne les noye pas, met les pyrites dans une effervescence très-active, très-chaude, très-violente.

Voilà donc de la matiere toute préparée dans l'intérieur de notre globe, aux commotions qui l'ébranlent quelques fois si violemment, & voilà un agent qui à tout moment peut la mettre en œuvre. Cependant Mr. *Gautier* vient de faire des efforts pour prouver que les tremblemens de terre doivent être attribués aux rayons du Soleil. Mais comme l'observe Mr. BERTRAND, c'est aller trop loin, c'est confondre une cause peut-être fort éloignée avec les causes prochaines, principales & certaines. Le soleil influe sur la température de l'air extérieur. Il peut par-là même influer sur la température de l'air souterrain, & concourir différemment avec le mécanisme intérieur. C'est tout ce qu'on en peut dire.

Le célèbre Mr. *Hales* a imaginé une autre hypothèse. Convaincu par des expériences décisives, que d'un mêlange d'un air pur avec un air sulphureux naît tout à coup une forte fermentation, il en a conclu, que quand il s'élève de la terre des exhalaisons sulphureuses, leur mêlange avec l'air extérieur, ne peut qu'y produire des effervescences, qui en detruisent l'élasticité. Là où sont cette effervescence & cet affoiblissement de l'élasticité, la se précipite avec violence l'air voisin, ce qui ne peut

peut ſe faire ſans une commotion plus ou moins marquée. „ Au Cap de Bonne-„ Eſpérance & le long des côtes de Gui-„ née, les tempêtes ſont précédées de „ nuages noirs, qui détruiſant l'élaſticité „ d'une grande quantité d'air, font entrer „ avec violence celui qui eſt le plus voiſin „ dans le vuide qui ſe fait. Les tremble-„ mens ſont précédés de ces nuages & ar-„ rivent dans un tems calme. Le vent „ diſſiperoit ces vapeurs. Ces nuages ſont „ ſans doute plus près alors de la ſurface „ de la terre, que ceux qui excitent les „ ouragans dans l'air. Par un effet de „ quelque choc, ſubitement embraſés, „ tandis qu'il s'élève de la terre de nou-„ velles exhalaiſons ſulphureuſes, cet em-„ braſement peut donner lieu à un reflux „ & à une inflammation ſous la ſurface „ de la terre, quoique non à une grande „ profondeur. Le choc de cet air enflam-„ mé eſt par conſéquent la cauſe imme-„ diate des tremblemens de terre. Ainſi „ s'enflamme une trainée de poudre. „ Ainſi ces étoiles qui paroiſſent tomber „ du ciel ne ſont qu'une ſuite de matiere „ ſulphureuſe qui s'allume. Ainſi une chan-„ delle éteinte ſe rallume ſubitement par „ le moyen de la fumée qui monte en-„ core de ſa méche. La terre eſt pleine „ de fiſſures qui donnent lieu à la ſortie „ de ces exhalaiſons ſulphureuſes, & à la

„ com-

„ communication de l'inflammation ex-
„ térieure. Auſſi *Borelli* prétend-il que les
„ feux ſouterrains commencent à s'allu-
„ mer près de la ſurface ".

On ne ſauroit diſconvenir que cette hypothèſe, dont nous avons donné l'expoſé dans les propres termes de Mr. BERTRAND, ne ſoit très-ingénieuſe. Il le reconnoit, il convient qu'il ſe peut que la nature ait ſuivi ce procédé dans le tremblement reſſenti à Londres en 1750. Mais il ne lui paroît pas que ce ſoit-là une cauſe générale des tremblemens de terre. „ Sou-
„ vent, *dit-il*, ils arrivent au milieu d'un
„ grand vent ou après une pluye qui au-
„ roit diſſipé ce nuage & ces exhalaiſons
„ qui doivent s'enflammer. Fort ſou-
„ vent & plus ſouvent encore on ne voit
„ ni éclairs ni inflammation au dehors.
„ Combien de fois la terre n'a-t'elle pas
„ tremblé avec un air pur & ſerein? Auſſi
„ ne paroît-il pas que Mr. *Hales* ait regar-
„ dé cette cauſe comme le principe de
„ tous les tremblemens de terre, mais
„ ſeulement de ceux qui ſont occaſionnés
„ par les feux ſouterrains, qui ne s'éten-
„ dent pas fort loin, & qui ſemblent n'é-
„ branler que la ſurface ".

Quoiqu'il en puiſſe être, & ſoit que l'air perdant ſon reſſort par des vapeurs ſulphureuſes, comme le prétend Mr. *Hales*, attire par le vuide qu'il laiſſe l'air circonvoiſin;

fin; ſoit que cet air dilaté par la chaleur faſſe effort pour s'échaper, on conçoit que de-là doit naitre un cours très-rapide d'air, qui ne peut qu'ébranler violemment les maſſes ſolides qui lui reſiſtent. Son effort étant proportionné au dégré de viteſſe qu'il a acquis & à la quantité qui eſt en mouvement, on comprend que l'effet doit en être prodigieux. Il ne faut pour cela que ſe rappeller ceux de la poudre à canon.

Mais pourquoi l'éclat n'eſt-il pas toujours proportionné à l'effort? L'Auteur en donne deux raiſons. 1. L'inflammation ou l'efferveſcence peuvent être à une telle profondeur dans la terre, que le bruit intercepté n'en ſauroit parvenir juſqu'à nous. 2. L'une & l'autre peuvent ſe former dans un mêlange de matiere, qui, ſans affoiblir la force de l'exploſion, en diminuent l'éclat ou le bruit. On fait de la poudre à canon qu'on appelle ſourde, ou muette. „ Il n'y a pour cela qu'à ajouter à la „ poudre commune, du borax, de la „ pierre calaminaire, ou du ſel ammo- „ niac, ou des taupes calcinées, ou de la „ ſeconde écorce de ſureau ".

Quelques Philoſophes de nos jours ont rappellé avec quelques modifications le ſentiment d'*Ariſtote* & d'*Epicure*, qui regardoient les vents ſouterrains comme la principale, ſi non comme la ſeule cauſe des tremblemens de terre. Mr. BERTRAND fait voir qu'ils ſe ſont trompés, & qu'encore qu'il

qu'il ſoit indubitable que ces vents occaſionnent quelquefois des tremblemens ou y contribuent, ils n'en ſont & n'en peuvent être la cauſe générale.

C'eſt dans le déployement du reſſort de l'air qu'il la faut chercher. La force en eſt extrême; on l'a ſoumiſe au calcul. *Boyle* entr'autres a prouvé qu'une quantité d'air égale à une goutte d'eau peut être par ſa propre force dilatée, ſi l'on écarte l'air extérieur qui la comprime, juſqu'à occuper un eſpace 13769 fois plus grand. Les accroiſſemens que cette dilatation reçoit même par la ſimple fermentation ſont preſque incroyables. Notre Auteur rapporte là-deſſus des expériences & des calculs auxquels il n'y a rien à répliquer, & d'où il réſulte clairement que les matieres inflammables, qui ſe trouvent dans les entrailles de la terre, étant ou allumées ou miſes en efferveſcence, elles peuvent en échauffant l'air ſouterrain, lui donner un dégré d'expanſion ſuffiſant pour opérer les effets les plus étonnans.

Mais une autre remarque capitale à faire ici, & qui n'a pas échappé à Mr. BERTRAND, c'eſt que l'effort de l'air pour ſe dilater, croit en raiſon de ſa denſité. Plus l'air eſt comprimé, reſſerré, plus la force de ſon reſſort augmente. L'expérience de l'arquebuſe à vent ne laiſſe aucun doute ſur ce point. Comme donc il eſt démontré que l'air eſt plus denſe, plus comprimé

à proportion de ce qu'on deſcend plus profondément dans les mines & dans les cavernes ſouterraines, il s'enſuit que quand il vient à s'y dilater par la chaleur, ce doit être avec d'autant plus de véhémence & d'efficace.

Le croira-t'on? Les eaux ſouterraines contribuent auſſi & en pluſieurs manieres à ces commotions, dont nous venons de voir que la chaleur eſt le moyen le plus général. Sans dire qu'il ſe peut que des torrens intérieurs, ſubitement groſſis par quelque circonſtance particuliere, & rencontrant quelque obſtacle, pouſſent les parois des canaux où ils coulent, & ébranlent plus ou moins ſenſiblement la terre; ſans obſerver avec notre ingénieux Naturaliſte, qu'il ſe peut auſſi que l'intérieur de la terre étant déjà ébranlé par la dilatation d'un air échaufé, cet ébranlement communique à quelque grand réſervoir d'eau un mouvement d'ondulation, dont la force ſera capable d'ébranler à ſon tour de grands terreins, & de leur donner ces ſecouſſes ondulatoires, qu'on a tant de fois apperçues, ſans inſiſter enfin ſur ce que notre globe étant agité de deux mouvemens oppoſés, l'un conſtamment annuel autour du Soleil, l'autre diurne autour de ſon propre axe, ſi l'un de ces mouvemens vient à être accéléré & l'autre retardé, il en arrive que les eaux qui ſont dans le ſein de la terre, ne pouvant ſur le champ

champ obéir au changement de direction qui doit en réſulter dans leur propre mouvement, doivent acquérir quelque ondulation, qui, venant à frapper les voutes des cavernes, ébranle la terre, &, à l'aide des canaux ſouterrains, communique ce mouvement ondulatoire juſqu'à une grande diſtance. Indépendamment de toutes ces obſervations, que nous ne faiſons qu'indiquer, combien d'expériences qui apprennent que l'eau dans une certaine quantité, occaſionne, facilite, augmente les effervescences! Elle ouvre les pores des corps pyriteux, elle en dégage les parties ignées, elle en diſſout les ſels, le ſoufre, &c. De-là tant de lieux maritimes ſujets à des tremblemens de terre. De-là, la ſituation ordinaire des Volcans preſque tous dans le voiſinage des mers.

Notez d'ailleurs, que comme l'eau ne peut être comprimée, elle reſiſte par-là, ainſi que par ſon poids, à la dilatation de l'air intérieur une fois échauffé & mis en mouvement. D'un autre côté la force de l'air ainſi dilaté croit en raiſon de la réſiſtance qu'on lui oppoſe. Par conſéquent, ſi dans un lieu ſouterrain, où des matieres combuſtibles ſe trouvent actuellement en effervescence ou en inflammation, il ſe rencontre des maſſes d'eaux dans une certaine proportion, l'air dilaté trouve par-là une réſiſtance, qui, en augmentant la violence de ſon action, doit rendre ſes

effets

effets d'autant plus frappans & terribles.

Ce n'eſt pas tout, réduites en vapeurs les eaux ont encore plus d'activité que l'air; elles produiſent des effets encore plus étonnans. (3). Il eſt prouvé non ſeulement qu'elles ſont ſuſceptibles d'une très grande dilatation, mais encore qu'elles peuvent s'échauffer au point de fondre l'étain & le plomb, peut-être même juſqu'à devenir auſſi ardentes que le cuivre ou le fer fondu (4). Qu'on penſe donc ce qui doit réſulter des vapeurs aqueuſes, que les efferveſcences & les inflammations ſouterraines donnent en abondance, auſſi bien que des exhalaiſons pyriteuſes & ſulphureuſes. „ Ces vapeurs arrêtées par les „ parois des voutes & des canaux ſouterrains où elles s'élévent, rendues plus „ chaudes parcequ'elles ſont enfermées, „ peuvent être un des plus puiſſans agens „ dans les tremblemens de terre. On n'a „ point encore aſſez fait d'attention à cette cauſe, ni à ſa puiſſance prodigieuſe ".

Il faut pourtant en excepter quelques modernes, particulièrement Mr. l'Abbé *Nolet*. Notre Auteur rappelle avec plaiſir un en-

(3) Voy. *les Leçons de* Mr. Nollet, *Tom. IV. Lec.* 12. *ſect.* 2.

(4) Boerh. *Elem. Chim. part.* 11. *pag.* 327. Muſſchenbroeck, *Eſſai de Phyſique pag.* 434.

endroit de ſes leçons de Phyſique. Nous venons de l'indiquer, on y trouve en effet l'abrégé de tout ce qui a été dit, ſur le concours de l'action du feu, de l'air & de l'eau dans les tremblemens de terre, & cette concluſion ſi ſenſée. „ Ce n'eſt „ qu'en conſidérant ainſi le concours de „ pluſieurs cauſes connues, & en embraſ- „ ſant même la poſſibilité de pluſieurs au- „ tres qui ne le ſont point encore, qu'on „ peut ôter à ces grands effets l'idée de „ prodige, par laquelle ils s'annoncent de- „ puis long-tems ".

Si l'on eut donné plus d'attention à cette réfléxion, l'on ne ſe ſeroit jamais aviſé de prendre pour cauſe générale des tremblemens de terre, la chute de quelques maſſes, l'affaiſſement de quelques montagnes ou de quelques rochers. C'étoit l'erreur d'*Anaximène* que *Sénéque* (5) & *Lucréce* (6) ont tâché de rendre plauſible. Mais n'eſt-ce point confondre l'effet avec la cauſe? Et quand cela ne ſeroit pas, quelle apparence qu'on puiſſe attribuer à une cauſe ſi foible, des effets auſſi univerſels & auſſi grands, que ceux de tant de tremblemens de terre?

Au reſte ces ſubverſions intérieures, que Mr. BERTRAND aſſure qu'on trouve de tous cô-

(5) Senec. *Queſt. Nat. Lib. VI. C.* 10.
(6) Lucret. *Lib. VI. vſ.* 542. *&c.*

dités, & dont il a été l'inſpecteur attentif en divers endroits du pays de Vaud, ont eu ſans doute diverſes cauſes. Il y en a qui ſemblent devoir leur origine plutôt à des inondations qu'à des ébranlemens. „ Il „ en eſt peut-être, ajoute l'Auteur, qui „ ſont auſſi anciennes que le globe. Peut-„ être cette terre exiſtant ſous la forme où „ nous la voyons, a-t'elle été bâtie ſur les „ ruines d'un monde antécédent. Le ca-„ hos primitif aura été les décombres „ d'un monde détruit, & dans le nou-„ veau monde formé, ſe trouvent par „ conſéquent les ruines de l'ancien ". Depuis quelque tems nous entendons tenir ce langage à divers Philoſophes. Si la conjecture étoit fondée, elle ſerviroit de clé à bien des difficultés qui embarraſſent extrêmement dans la théorie de la terre. Elle ne préſente à l'eſprit rien d'impoſſible. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on la rendît vraiſemblable en l'étayant ſur des faits bien conſtatés. Après cela il ne reſteroit plus qu'à examiner, ſi elle peut ſe concilier avec le récit de *Moyſe*.

Le VII. *Mémoire* de Mr. BERTRAND ne préſente ni moins d'objets, ni des objets moins curieux que le précédent. Nous ſommes reduits à n'en donner qu'une indication ſimple & rapide. Il s'y agit *des divers Phénoménes des tremblemens de terre*; & quoique au milieu de ces déſaſtres effrayans, peu de perſonnes ayent le tems

& la préſence d'eſprit de faire les obſervations qu'on ſouhaiteroit, il eſt du moins bien avéré, qu'on peut conſidérer les tremblemens de terre, ſous trois points de vue, où avec trois ſortes de mouvemens ſouvent réunis, quelques fois ſéparés & plus ou moins diſtincts, ſelon les tems, les lieux & les autres circonſtances.

1. Quelques fois c'eſt un mouvement d'oſcillation, de balancement alternatif, une commotion d'allée & de venue horizontalement, ou bien auſſi avec des ſecouſſes. Mr. BERTRAND conjecture, que c'eſt l'effet de l'ondulation des eaux ſouterraines miſes en mouvement par une preſſion ou une ſecouſſe forte qui a précédé.

2. D'autres fois, c'eſt un mouvement de pulſation de bas en haut, & quelque fois ſuivi d'un mouvement d'abbaiſſement. Ce ſont des vapeurs dilatées qui ſoulèvent la terre, &c.

3. Enfin, c'eſt un mouvement d'exploſion, mouvement produit par une inflammation ſubite qui fait agir l'air & les vapeurs. C'eſt une mine qui ſaute.

Il eſt à remarquer qu'en bien des rencontres on a vu ces mouvemens réunis. On a de même obſervé que, dans chaque tremblement de terre, les ſecouſſes viennent du même côté; mais que leur direction varie, ſans doute à cauſe de la nature du terrein & ſelon la poſition des montagnes. Outre cela ces ſecouſſes revien-

viennent par intervalles plus ou moins éloignés & avec plus ou moins de violence. Ce ſont de nouvelles effervescences, ou de nouvelles matières qui s'enflamment, ou de nouvelles vapeurs qui s'allument, ſans aucune régularité par raport au période de ces retours.

Quant au tems le plus ordinaire des tremblemens de terre, c'eſt le Printems & l'Automne ; apparemment parcequ'en Eté la terre moins compacte donne plus aiſément paſſage aux vapeurs, & qu'en Hyver le grand froid arrête les effervescences. C'eſt le matin & le ſoir, parceque dans le jour les pores de la terre étant plus ouverts, les vapeurs ſulphureuſes ſe font un paſſage avec moins de difficulté.

Pour les lieux les plus expoſés aux tremblemens, la réunion de trois circonſtances en décide. 1. Un terrein caverneux ou des rochers pleins de fiſſures & de crevaſſes. 2. Beaucoup de pyrites, ou de matières nitreuſes & ſulphureuſes. 3. Des eaux ou intérieures ou extérieures ; quelques fois d'abondantes pluyes y ſuppléent. Mr. BERTRAND explique fort bien tout cela.

Il paſſe enſuite aux effets des tremblemens de terre. Ici la terre s'ouvre, le terrein s'enfonce & s'abîme ; là les montagnes ſont ébranlées ou renverſées, ou deviennent des volcans, & toutes ſortes de matières ſont pouſſées avec véhémence hors du ſein de la terre ; ailleurs les ſources diſ-

paroiſſent, ou bien il s'en montre de nouvelles. Et ſur mer les vaiſſeaux éprouvent toutes ſortes d'agitations. N'omettons pas un autre phénomène. Souvent des vapeurs & des exhalaiſons pyriteuſes, malignes, & puantes accompagnent les tremblemens de terre. Le ſoleil en paroît rougeâtre, la température de l'air en eſt changée. Souvent auſſi ces tremblemens ſont annoncés par un bouillonnement ou par quelque autre mouvement inſolite dans les eaux.

Mais rien de plus terrible que le bruit qui accompagne les commotions, bruit varié à l'infini ſelon les cauſes qui le produiſent. Tantôt c'eſt le ſifflement d'une vapeur qui s'échape, tantôt c'eſt la détonnation d'un mêlange de matières ſoudainement enflammées; &c. & ſouvent ce bruit funeſte eſt l'annonce effrayante d'un tremblement plus ou moins prochain, ſelon le plus ou le moins d'éloignement du foyer d'où les vapeurs & l'air dilatés s'échapent, & ſelon la figure des canaux qu'ils traverſent. Il faut voir tout cela dans le Livre même: nous ne ſaurions l'abreger ſans en affoiblir le mérite.

Le VIII *& dernier Mémoire* n'a qu'un ſeul objet, c'eſt *la ſimultanéité des tremblemens de terre.* On demande ſi les différens tremblemens de terre que l'Europe, l'Afrique, & même l'Amérique Septentrionale ont éprouvé dans le même tems, ſont

sont dépendans les uns des autres, s'ils ont eu le même foyer, un foyer commun d'où l'ébranlement s'eſt étendu de toutes parts. Le 1. Novembre 1755, jour que Lisbonne fut renverſée, on vit en France, en Suiſſe, en Hollande, en Allemagne & juſqu'au fonds du Nord les eaux émues, agitées avec plus ou moins de violence; étoit-ce un jeu du hazard? Où étoit-ce l'effet naturel d'une communication qui dans les circonſtances ne pouvoit manquer d'avoir lieu.

Pour répondre à la queſtion d'une manière ſolide, notre Auteur écarte d'abord ce qui eſt douteux de ce qui eſt certain. 1. On a avancé que dans les tremblemens de 1755 & 1756, les ſecouſſes ſe ſont communiquées ſelon les méridiens des divers lieux, c'eſt à dire, qu'une même ſecouſſe s'eſt fait appercevoir le même jour dans tous les lieux placés ſur le même méridien. Mais Mr. BERTRAND, qui a confronté toutes les rélations, n'y a point apperçu cette correſpondance uniforme. 2. Il en eſt de même d'une autre circonſtance, affirmée néanmoins par un bien habile obſervateur, Mr. *Hales*, que les tremblemens de terre s'étendent beaucoup plus loin de l'Eſt à l'Oueſt, que du Nord au Sud; les relations encore n'appuyent pas cette penſée. Mr. *Hales* lui même ne raporte aucune obſervation pour la prouver.

Voici au contraire ce qui eſt ſur. 1. Les lieux où il y a des feux ſouterrains toujours allumés, ſont fort ſujets aux tremblemens, mais leurs ſecouſſes ne s'étendent pas loin; ſans doute parceque ces feux s'évaporent par les volcans, ou par les fiſſures du terrein. 2. Dans les tremblemens les plus étendus, ni les vallées, ni les montagnes, ni les mers n'empêchent la continue propagation des ſecouſſes; preuve certaine que les matières allumées ne ſont ni dans l'atmoſphère, ni près de la ſurface de la terre, mais à une grande profondeur. 3. Quelques fois dans la communication des ſecouſſes les lieux bas ſont les plus ébranlés, d'autres fois ce ſont les lieux hauts, parceque la propagation ne dépend pas de la contiguité du terrein, mais de ce qui eſt renfermé dans le ſein même de la terre & inégalement diſtribué dans ſes cavités. 4. Souvent par la même raiſon, dans la propagation des ſecouſſes, les lieux intermédiaires ſont moins ébranlés ou ne le ſont point du tout. „ Des veines de py-
„ rites peuvent faire circuler un principe
„ de fermentation. Ici & là, la quantité
„ en eſt plus grande; dans un lieu mitoyen
„ elle eſt moindre, ou plus profonde. . .
„ Mille autres circonſtances peuvent inter-
„ cepter la communication ou affoiblir la
„ cauſe ". 5. La propagation des ſecouſſes eſt ſi rapide, que celle de la poudre à canon eſt lente en comparaiſon. Mr. BERTRAND

TRAND s'arrête à cet objet. Il mérite bien qu'on le conſidère.

D'abord, la communication du mouvement peut être en certains lieux l'effet de la contiguité des maſſes ſolides. Ces lits, ces couches ſolides qui ſe tiennent, doivent porter aſſez loin un ébranlement, un reſſentiment proportionnel à la cauſe qui l'a produit. Il ne faudroit pourtant pas outrer cette obſervation. Mr. *Desmarets* paroit être tombé dans ce défaut (7). Notre Auteur le réfute, fait entendre un habile Journaliſte qui l'avoit déjà relevé, (8) & tâche de garder un juſte milieu.

A la contiguité des lits ſolides, il joint, comme une ſeconde cauſe bien plus active, la communication des amas de matières efferveſcibles & inflammables, communication qui ſe fait par des veines, des trainées, des ramifications ſans nombre, leſquelles joignent divers foyers, de manière que l'un étant mis en efferveſcence ou en feu, cet incendie ſe communique aux autres de proche en proche.

La rapidité prodigieuſe de cette communication n'a rien de plus ſurprenant que la propagation preſque inſtantanée du feu élec-

(7) *Conjectures phyſico-mécaniques ſur la propagation des ſecouſſes dans les tremblemens de terre. Paris* 1756.

(8) Mr. Formey, *N. B. Germanique T. XIX, part.* 1. *pag.* 45. 46.

lectrique. Elle peut ſe faire par le moyen de quelque fluïde ſubtil, ou de ſimples vapeurs dirigées par une ſuite de corps ſolides, ou par la communication des fentes & des canaux contigus dans le ſein de la terre.

Que ſi l'on n'apperçoit ni proportion, ni uniformité dans la propagation & dans la marche des ſecouſſes, cela dépend d'une infinité de cauſes; de la nature du terrein, de la poſition des eaux, de la qualité & de la quantité des matières combuſtibles, de la grandeur des foyers, de leur ſituation & de mille autres circonſtances.

L'action de l'air doit encore être eſtimée dans ce mécaniſme. Tantôt il eſt plus dilaté tantôt moins, tantôt il trouve beaucoup de reſiſtance, & tantôt peu. A une certaine diſtance il eſt affoibli, puis la rencontre d'un nouveau foyer le réchauffe & le ranime. Les expériences de M. M. *Robins* & *Du Hamel* ſur la poudre à canon, (9) expliquent tout cela; les obſervations d'un voyageur Philoſophe le confirment (10), & s'il reſte quelque choſe à y ajouter, c'eſt qu'en pluſieurs cas la communication des ſecouſſes d'un tremblement de terre ſe fait auſſi par le moyen de l'eau.

In-

(9) *Mém. de l'Acad. Roy. de Paris* 1750.
(10) D. Ulloa *Voyage du Perou. Liv. I. C.* 7.

Indépendamment des vapeurs qui pénétrent partout, il y a dans le ſein de la terre une ſuite de canaux, de conduits, de réſervoirs d'eau qui ſe communiquent. Par-là les ſecouſſes d'un lieu peuvent aiſément ſe propager à quelque diſtance avec beaucoup de rapidité. „ Ainſi les canaux „ de la Hollande, les lacs de la Suiſſe, „ les mers d'Eſpagne & d'Afrique ont pû „ être agités dans le même tems en 1755. „ C'eſt ainſi encore que des fontaines ont „ pû être troublées en même tems dans „ des lieux très éloignés, en Allemagne, „ en France & en Suiſſe ".

Tel eſt le ſyſtême de Mr. BERTRAND, ou plutôt, voilà les matériaux qu'il a raſſemblés pour former un ſyſtême ſur les tremblemens de terre, qui rende raiſon de leurs cauſes, de leurs phénomènes, & de leurs effets. Quoique compoſés avec beaucoup de ſimplicité quelques fois même, ſi l'on veut, avec un air de négligence, ces Mémoires annoncent des connoiſſances très étendues. On y trouve une multitude de faits intéreſſans & d'expériences curieuſes. Il y règne une grande clarté dans le dévelopement des principes, une ſage méthode dans le choix des preuves & dans l'eſtimation des conjectures. Juſqu'ici nous n'avons rien vû ſur la matière qui vaille mieux, qu'on liſe avec plus de plaiſir, & qu'on ſaiſiſſe avec moins d'effort.

ARTI-

ARTICLE SEPTIEME.

OBSERVATIONS on the internal uſe of the SOLANUM, &c.

C'eſt à dire,

Obſervations ſur l'uſage intérieur du SOLANUM, *par* THOMAS GATAKER *Chirurgien de l'hopital de Weſtminſter.* Londres 1757. brochure de 34 pages.

LA principale partie du contenu de cette brochure a été lue il y a quelque tems dans une aſſemblée de la Société royale, dans les tranſactions de laquelle elle aura ſans doute une place. En attendant Mr. GATAKER n'a pas voulu que le Public fût privé des lumières qu'il étoit déja en état de donner ſur ce ſujet, & bien loin de ſonger à en faire un ſecret pour s'en reſerver le profit, il a voulu, en publiant ſes expériences, encourager d'autres perſonnes à en faire, & à hâter ainſi les progrès d'une découverte infiniment intéreſſante, puiſqu'il s'agit d'un avantage auſſi précieux que la ſanté. C'eſt dans la même vue

vue que nous nous hâtons de faire connoître cette brochure à nos Lecteurs François.

L'extrait que nous donnames dans la partie de cette Bibliothéque pour les Mois de *Janvier*, *Fevrier*, & *Mars* 1755, de l'hiſtoire d'un cancer guéri par Mr. le Profeſſeur *Lambergen* avec la *Belladonna* ou *Solanum lethale*, a occaſionné les expériences de Mr. GATAKER & la publication de cette brochure.

Après une courte introduction, où l'Auteur rend compte de la droiture de ſes intentions, & où il avertit des inconvéniens auxquels ce remède, comme tous les autres d'une grande vertu, peut être ſujet, ſi on l'employe mal à propos, il nous aprend qu'ayant lu dans cette Bibliothéque l'Article dont nous venons de parler, il réſolut de faire quelques expériences avec la même plante; mais la ſaiſon ne lui permettant pas de s'en procurer des feuilles fraiches, il fut obligé d'en employer de ſéches; il les donna avec beaucoup de précaution à trois ou quatre malades, & bientôt après il découvrit que l'eſpéce de *Solanum* qu'il avoit employée, n'étoit pas le *lethale* ou la *Belladonna*, dont il eſt queſtion dans le Mémoire de Mr. *Lambergen*, mais que c'étoit le *Solanum* de jardin ou la Moreſle. Trouvant cependant qu'il avoit produit des effets conſidérables, & ne pouvant s'en procurer de l'autre eſpéce, il continua ſes expériences avec les feuilles qu'il

qu'il avoit, dans des cas de cancers, d'ulcéres malins ou douloureux, de douleurs opiniâtres dans quelques parties du corps, d'éruptions ſcorbutiques, & d'autres indiſpoſitions ordinaires, dans leſquelles, quoique l'infuſion du *Solanum* de jardin ait procuré du ſoulagement, l'Auteur a la modeſtie de reconnoître que d'autres remèdes auroient pû produire le même effet, bien que dans quelques cas celui-ci ait réuſſi où les moyens ordinaires avoient été ſans ſuccès.

Le réſultat général de diverſes expériences qu'il a faites avec beaucoup de précautions ſur cette plante, c'eſt qu'un grain de la feuille infuſé dans environ une once d'eau bouillante, qu'on ſépare enſuite de la feuille, & qu'on prend en ſe mettant au lit, produit quelques fois un effet très conſidérable. Deux ou trois grains manquent rarement de faire vomir, ſuer, & de purger doucement le malade, ou d'augmenter la quantité des urines. Quelquefois il en réſulte un étourdiſſement, ſurtout quand l'infuſion donne des maux de cœur; mais ni cet étourdiſſement, ni les maux de cœur ne ſont des ſymptomes conſtans; & quand ils arrivent, ils diminuent ordinairement, ou ceſſent entièrement après la prémière ou la ſeconde doſe. Les effets les plus communs de ce remède ſont une chaleur répandue au bout de quelques heures par tout le corps, une ſueur abondante

dante qui succéde à cette chaleur, & il purge le lendemain. S'il ne fait pas suer, il produit une décharge extraordinaire par les urines, suivie ordinairement d'une ou deux selles.

Mr. GATAKER entre ensuite dans le détail des cas particuliers où il a employé ces remédes. Les deux premiers sont des cas qui tiennent de la nature du cancer. Une femme agée d'environ 50 ans, malade à l'hopital de *Westminster*, avoit une espéce d'ulcére sous l'œil droit, qui avoit commencé par une légère incommodité dans cette partie un an & demi avant qu'elle fût entre les mains de notre Auteur. Il y avoit dans la place malade, grande environ comme un demi écu, (ou un écu de France) plusieurs petits ulcéres, sans suppuration, entremêlés d'éminences calleuses, ou boutons durs qui s'élevoient dans certains endroits, le tout environné d'un cercle inégal, dentelé. Au dessous de l'ulcére, la joue étoit d'un rouge foncé, & enflée. Cette femme avoit souffert fréquemment des douleurs violentes dans cette partie. On avoit essayé inutilement les remédes ordinaires pour la soulager, entr'autres la solution de mercure, & d'autres préparations mercurielles jusqu'à produire une légére salivation. L'ulcére étoit malgré cela en tout aussi mauvais état quand Mr. GATAKER commença à donner à cette femme

me l'infusion du *Solanum* de jardin. Au bout d'un mois la douleur cessa entièrement, & au bout d'un peu plus d'un mois encore, les parties ulcérées étoient guéries, & les callosités s'étoient affaissées, ne laissant qu'une légère sensibilité de la peau, avec deux ou trois inégalités scorbutiques dans la partie supérieure, sans qu'on eût employé d'autre aplication extérieure que les appareils ordinaires pour mettre la partie à l'abri de l'air. Alors cette femme se regardant comme guérie & croyant un plus long séjour dans l'hopital inutile, elle le quitta pour retourner chez ses parens à la campagne, d'où Mr. GATAKER n'en a plus oui parler.

Le remède dans ce cas produisit d'abord quelques maux de cœur, & de l'étourdissement, il purgea doucement le lendemain matin, & augmenta un peu l'évacuation des urines. La malade continua à suer beaucoup aussi long tems qu'elle le prit; il lui tint le ventre libre, & agissoit quelquefois comme diurétique. Elle ne prit jamais une infusion de plus de deux grains à la fois.

L'autre malade étoit une femme agée de plus de 70 ans, & dans le même hopital. Elle y étoit entrée environ cinq mois auparavant ayant un ulcère de mauvaise apparence sur le sein gauche, environné d'un bord calleux, & il y avoit des du-

durctés dans d'autres parties. Elle avoit commencé à ſe plaindre plus d'un an auparavant d'un petit bouton dur, qui s'étant accru avoit dégéneré en ulcère qui s'étoit ouvert, & pendant pluſieurs mois étoit devenu peu à peu plus large, & avoit rongé la partie plus profondément. Elle commença à prendre l'infuſion du *Solanum* de jardin après un ou deux purgatifs, & dans moins de trois mois, avec les aplications ordinaires ſur la partie, l'ulcère fut reduit à une étendue peu conſidérable, ſans qu'il reſtât de duretés aux *bords*; il paroiſſoit devoir être guéri dans 8 ou 10 jours. Les durétés des autres parties du ſein étoient auſſi diminuées. Dans cet état, il ſurvint un peu de fievre, quelque difficulté de reſpirer, & une enflure avec de l'inflammation ſur la main gauche. On jugea à propos en conſéquence de ſuſpendre l'uſage de l'infuſion; & pendant cette interruption l'ulcère s'élargit & empira. Bientôt après la malade perdit l'apétit, & ſentit une foibleſſe générale dans toutes les parties de ſon corps, due vraiſemblablement en partie à ſon long ſéjour dans l'hopital. Ces circonſtances jointes à ſon âge n'encourageoient pas à eſſayer de nouveau le reméde, & ne laiſſoient aucune eſpérance de réuſſir par une autre méthode. On nous aprend dans une Note que cette femme eſt morte depuis que ce diſcours a été lû à la Société royale.

Quand cette femme commença à prendre l'infusion, elle lui donna des vertiges, & lui causa de très grandes sueurs. Elle continua à suer modérément, mais jamais le remède n'influa sur les urines, ou sur les selles. Quelque tems avant qu'elle cessât de le prendre, il ne produisoit plus de changement visible dans aucune des évacuations naturelles, quoiqu'on eût porté la dose jusqu'à cinq grains. Mr. GATAKER a été fâché ensuite de n'avoir pas encore augmenté la dose, les forces de la malade n'ayant point paru s'affoiblir pendant ce tems-là; mais les progrès de la cure paroissant si favorables en continuant la même méthode, & la dose étant plus forte qu'il ne l'eut donnée auparavant, il négligea, dit-il modestement, ce qui peut-être lui auroit été utile.

Mr. GATAKER, pour n'être pas accusé de partialité, ne parle pas de plusieurs autres cas dans lesquels ce remède a été employé; mais où il n'a pas tenu un journal exact de ses effets; il se contente de raporter les 6 cas suivans, de malades qui étoient à l'hopital, & qui ont été examinés le 21. Juin. Il s'est servi pour les deux prémiers malades du *Solanum* de jardin, & pour les quatre autres, du *Solanum léthale*.

Le *premier* est une femme de 35 ans, admise dans l'hopital sept mois auparavant. Elle avoit une grande inflammation & de l'enflure au pied, à la jambe, & au ge-

genou, accompagnée de fiévre, outre un large ulcère au bas de la jambe, qui avoit commencé deux ans auparavant, & étoit devenu toujours pire. L'ulcère étoit de la plus maligne aparence, déchargeant quantité d'humeur acre & claire, & lui cauſoit de grandes douleurs; l'enflure & l'inflammation avoient diminué conſidérablement après qu'elle eut été quelque tems à l'hopital; mais l'ulcère reſtoit en très mauvais état & s'étoit étendu du bas du gras de jambe juſqu'au talon, & d'une des chevilles du pied juſqu'à l'autre par derrière. La fiévre étoit quelquesfois très violente; il étoit ſurvenu de grands dévoyemens, & d'autres ſymptomes qui avoient diminué les forces de la malade, & laiſſoient peu d'eſpérance de guériſon. Elle avoit été dans cette ſituation pendant environ un mois, gardant le lit depuis cinq, & hors d'état de prendre elle même ſa nourriture, ou de s'aider en rien. Les ſix dernières ſemaines elle n'avoit pas eu une heure de ſommeil de ſuite, à cauſe des violentes douleurs qu'elle ſentoit à la tête, & dans les parties malades. Elle ſe plaignoit auſſi d'une grande peſanteur dans la tête, & quelques fois étoit ſans connoiſſance. La premiere doſe qu'elle prit d'infuſion de *Solanum* de jardin, fit ſur elle le même effet, diſoit-elle, que ſi elle eût pris trop de liqueur forte; elle lui procura enſuite une abondante ſueur, & deux ſelles. La ſeconde & la troiſième

doſe opérèrent comme la première; mais ſans cauſer aucune ſenſation d'étourdiſſement. Après la troiſième doſe les douleurs diminuèrent beaucoup, & la malade fut en état de marcher avec très peu d'aide. Au bout de huit jours elle fut abſolument exempte de douleur, elle put ſe promener dans la cour, avoit très bon appetit, & ſes forces avoient conſidérablement augmenté, comme il y parut bientôt, car le douzième jour après avoir commencé le reméde, elle marcha près de deux milles, ſans permiſſion de Mr. GATAKER & fort imprudemment par raport à ſa jambe. Cependant l'ulcère ſe guérit prodigieuſement vîte, & comme il étoit en très bon train de guériſon, & qu'il alloit tous les jours de mieux en mieux, on eſpéroit le 21. Juin qu'il ſe paſſeroit peu de tems avant qu'il fût tout à fait guéri. Il y avoit alors un mois & quelques jours qu'elle avoit commencé à prendre l'infuſion, & depuis le huitième jour elle ne s'étoit plainte d'aucun mal, excepté du reſte de l'ulcère. Elle avoit continué l'uſage de l'infuſion, quoiqu'ordinairement en laiſſant un intervalle d'un ou deux jours entre chaque doſe. Elle l'a toujours fait ſuer modérément, & l'a purgée quelques fois doucement. Elle a toujours augmenté la quantité des urines, mais ſurtout depuis la diminution des ſueurs. Il y eut encore alors une autre circonſtance favorable

le qui avoit ceſſé pendant cinq mois. Elle commença avec un grain de la feuille, & l'on n'a jamais porté la doſe à plus d'un grain & demi, l'infuſion conſervant toujours en grande partie ſa vertu, malgré le long uſage, ce qui arrive fréquemment dans ce reméde, quoique rarement dans aucun autre.

On ajoute dans une Note que depuis la prémière publication de cette brochure, l'ulcére continua à diminuer, & eſt preſque guéri, quoiqu'à cauſe de ſa largeur & de ſa ſituation peu favorable il ſoit difficile qu'il ſe forme aſſez de peau pour le recouvrir; cette femme eſt parfaitement bien à tout autre égard.

Un *ſecond* malade eſt un homme de 68 ans. Environ cinq mois avant le tems où cette brochure a paru pour la premiére fois, il s'étoit froiſſé violemment les reins & les hanches, en tombant d'une hauteur où il portoit un grand poids, ſous lequel il s'étoit trouvé, avec le corps replié. Il s'étoit remis au bout de quelque tems, à ceci près qu'il lui étoit reſté une foibleſſe, & quelques fois une roideur dans les parties qui avoient été froiſſées. Ayant été attaqué enſuite de violentes douleurs au dos & aux genoux, il ne pouvoit ſe tenir debout, ou marcher qu'avec beaucoup de peine & à l'aide d'un bâton; & il ſentoit de grandes douleurs quand il vouloit plier les genoux. Il vint de la campagne, & fut

reçu dans l'hopital environ ſept ſemaines avant le tems dont il s'agit, dans l'état qu'on vient de voir. Après y avoir été quinze jours ſans recevoir aucun ſoulagement, il prit l'infuſion du *Solanum* de jardin; la première doſe, où il n'y avoit qu'un grain de la feuille, ne produiſit aucun effet, mais deux grains le lendemain au ſoir le firent ſuer abondamment, lui cauſerent un peu d'étourdiſſement, & le purgèrent trois ou quatre fois le lendemain matin; la troiſième doſe lui donna des maux de cœur, & ce fut la ſeule fois que cela arriva, elle opéra du reſte comme la précédente. Il n'eut que peu ou point de mal après la cinquième doſe, cependant il prit encore l'infuſion deux ou trois fois, en laiſſant deux ou trois jours d'intervalle entre deux priſes. Elles opérèrent comme les autres, & toutes ont occaſionné une augmentation d'urines. Il n'a jamais pris plus de deux grains pour une doſe. Quinze jours après avoir ceſſé de prendre l'infuſion, il continuoit à être bien, à la reſerve d'un peu de foibleſſe & de roideur dans le dos, ſuites de la chute. La Note ajoute que cet homme continue à ſe bien porter.

Les expériences ſuivantes furent faites avec le *Solanum lethale*, ou *Belladonna*.

Le *troiſième* malade eſt un homme de moyen âge, qui étoit dans l'hopital depuis un mois avec une enflure & pluſieurs ulcères

cères douloureux à une jambe. Il prit l'infusion de *Belladonna* pendant trois semaines. Elle opéroit principalement par les urines, quoique quelques fois elle produisît de légères sueurs. Comme il étoit ordinairement constipé, il prit dans le besoin quelques purgatifs. La dose fut portée pour ce cas d'un grain jusqu'à douze, sans causer ni maux de cœur, ni étourdissement, ni aucun autre effet que celui qu'on vient de voir, excepté que la dernière dose de 12 grains le fit suer abondamment pendant plusieurs heures. Sa jambe est en bon état. Mr. GATAKER bien éloigné de prendre le ton d'un charlatan, remarque que ce cas sert autant à prouver la différence des doses nécessaires pour les différens tempéramens, que la bonté du reméde, puisqu'il est vraisemblable que le repos, les applications convenables, & les autres remédes intérieurs auroient réussi aussi bien que l'infusion.

Le *quatrième* cas est celui d'une jeune fille de 16 ans, qui avoit été à l'hopital un mois. Quand elle y fut reçue, elle avoit un grand ulcère scrophuleux sur une cuisse, dont elle avoit été incommodée pendant plusieurs mois, & un autre au pied dont les os s'étoient agrandis. Elle prit l'infusion de *Belladonna* pendant trois semaines. Elle opéroit copieusement par les urines, purgeoit généralement une ou deux fois le matin, & fit suer deux ou

trois nuits. La doſe fut portée à quatre grains. L'ulcère de la cuiſſe ſe guérit, celui du pied reſtoit à peu près le même, & Mr. GATAKER compte qu'il doit continuer pendant quelque tems, parcequ'il y a un morceau d'os qui doit ſortir.

Le *cinquième* cas eſt celui d'une jeune femme qui étoit à l'hopital depuis quatre mois; elle y étoit entrée avec un grand ulcère à la jambe qui tendoit à la mortification. Elle en avoit un autre extrêmement douloureux ſous le bras. Et l'on avoit bien de la peine à faire ſuppurer l'un & l'autre. Au bout d'un tems conſidérable les ulcères étoient en meilleur état. Enfin celui qui étoit ſous le bras avoit été guéri, & celui de la jambe étoit rétréci; mais il reſtoit encore un petit ulcère obſtiné, ſur lequel aucune aplication, & aucun reméde ne ſembloient faire aucun effet. Pendant les deux derniers mois ſon corps avoit été couvert d'éruptions ſcorbutiques, auxquelles vraiſemblablement on devoit le meilleur état des ulcères, mais c'étoit pour elle une incommodité perpétuelle, & qui paroiſſoit auſſi facheuſe que la gale la plus invétérée; il falloit l'en délivrer s'il étoit poſſible. Elle avoit été preſque toujours incommodée de maux de tête & d'eſtomac, d'un abbattement d'eſprit, & ſans apetit. Ne trouvant aucun ſoulagement dans ce qu'elle prenoit, quoique quelques uns des remédes produiſiſſent

une

me douce perſpiration, elle commença à prendre l'infuſion de *Belladonna*. La premiére doſe, d'un grain, ne fit aucun effet, la ſeconde, de deux grains, la purgea deux fois; la troiſième, de trois grains, lui donna des maux de cœur & des étourdiſſemens, & la fit ſuer abondamment. Après qu'elle eut pris ſix doſes, les éruptions diſparurent preſque entiérement, excepté quelques petites ſur les bras, & quelques unes ſur les mains, où elles ſe formoient en clous, avec beaucoup de matiére bien digérée, telles que les grandes puſtules de petite Vérole. Le mal d'eſtomac étoit guéri. Elle continua à uſer du remède, & la Note apprend qu'elle étoit bien.

Le *ſixième* & dernier malade dont Mr. GATAKER parle ici, eſt un homme qui avoit été aporté à l'hopital un mois auparavant, avec pluſieurs grandes bleſſures à la jambe faites par la morſure d'un Léopard. La jambe étoit fort enflammée, & enflée, & le mal étoit accompagné d'une fiévre ſymptomatique ordinaire; mais au bout de dix ou douze jours ces ſymptomes diſparurent, & les playes ſe trouvèrent en bon état. Quelques jours apres cet homme fut ſaiſi d'une violente douleur à l'épaule, au bras, à la main, à la cuiſſe, à la jambe, & au pied du côté oppoſé à la jambe bleſſée, enſorte qu'il étoit ab-

ſolument hors d'état de remuer ces parties. Il ne pouvoit guères mieux remuer l'autre côté, y ayant une grande douleur à l'épaule, au bras, & à la main. Ayant été quatre jours dans cet état, avec de grandes chaleurs, & d'autres ſymptomes de fiévre, il fut ſaigné; le ſang étoit fort gluant; il prit le même ſoir, & le lendemain matin, une infuſion d'un grain de feuille de *Belladonna*. Elle le fit ſuer abondamment ſans qu'il prît autre choſe que des ptiſannes délayantes ordinaires. Il fut beaucoup mieux; mais la tête reſtant à peu près de même, & comme il ſe plaignoit d'un embarras dans la poitrine, il fut ſaigné encore une fois; le ſang étoit encore fort gluant, & comme le malade n'avoit pas eu une ſelle, il prit un purgatif. Le cinquième jour il n'avoit plus de mal qu'aux deux mains; & les ſueurs ayant ceſſé pendant plus de 24 heures, il prit encore la même quantité d'infuſion le ſoir & le matin, ce qui produiſit le même dégré de perſpiration qu'auparavant pendant deux jours. Il n'a pris dès-lors qu'une doſe; le dixième jour, il n'avoit plus aucun mal excepté au poignet. Le remède ne lui donna ni maux de cœur, ni étourdiſſement, & n'occaſionna pas un grand changement dans la quantité des urines. La Note apprend qu'il eut un leger retour de douleurs, qui diſparurent au bout de peu de jours par une répétition de la même méthode, qu'il

qu'il recouvra enſuite ſes forces, & qu'il étoit parfaitement bien.

La rélation de ces faits eſt ſuivie de quelques remarques & de quelques régles générales ſur l'uſage de cette plante. Mr. GATAKER n'oſe pas décider, ſi elle a quelque propriété ſpécifique, pour la guériſon ou le ſoulagement dans les maladies qui tiennent de la nature du cancer, ou ſi elle a une efficace plus particulière pour la guériſon d'autres maladies; il regarde comme également indigne d'un homme d'honneur de faire d'un remède plus d'éloge qu'il n'en mérite, & d'en cacher ou d'en borner les vertus, lorſqu'elles ſont bien conſtatées; mais après les grands effets qu'il a vu produire à cette plante, priſe en ſi petite quantité, & ſimplement en infuſion, ſans qu'on en avale la ſubſtance, il croit pouvoir conclure qu'on en peut faire un grand uſage en médecine pour faciliter les évacuations naturelles, indépendamment de toute propriété ſpécifique, que des obſervations futures pourroient y découvrir avec certitude, obſervations qu'il compte qu'on fera, y ayant pluſieurs perſonnes que ſes eſſais ont engagées à en faire d'autres.

L'infuſion d'un ſeul grain de la feuille ayant produit quelques fois un effet très conſidérable, Mr. GATAKER conſeille à ceux qui voudront faire de nouveaux eſſais, de commencer par un demi grain, & en répé-

pétant la dose plus souvent, & l'augmentant suivant les circonstances.

Si le malade se trouve échaufé ou altéré après avoir pris l'infusion, on peut lui faire boire quelque légère ptisanne délayante chaude, pour faciliter l'évacuation par la sueur & par les urines.

Si le malade est constipé, quoique le remède produise généralement un effet contraire, il faut faire attention aussi à cette circonstance.

Il convient peut-être de saigner & de purger les personnes d'un tempérament replet & sanguin, avant que de leur faire prendre l'infusion.

Mr. GATAKER ne s'étend pas davantage là-dessus, supposant que personne ne s'avisera d'administrer un remède aussi efficace, sans quelques connoissances en médecine, qui le dirigeront selon les circonstances.

Il ne trouve point par toutes les observations qu'il a faites, qu'il y ait quelque différence essentielle pour les effets, entre le *Solanum lethale* & celui de *jardin*, ni entre la feuille fraiche & séche. Il y en a une troisième espéce, apellée *amère douce*, qu'il n'a pas assez examinée pour en parler avec certitude, mais qu'il soupçonne partager les vertus des deux autres, ressemblance d'effets assez extraordinaire dans des plantes qui paroissent fort différentes.

Il joint à ceci les différens noms donnés aux différentes espéces de cette plante, a-

vec

vec la liſte des vertus que divers Auteurs leur ont attribuées.

La première eſt le *Solanum* commun, ou de jardin, en Anglois *Garden Nightſhade* ſur laquelle Mr. GATAKER a fait ſes premières expériences; elle eſt appellée auſſi *Solanum officinarum*, & *Linnæus* l'appelle *Solanum nigrum* (noir). Cette plante négligée en dernier lieu avoit été employée extérieurement autrefois en cataplâmes, pour des maux d'yeux, de tête, pour le mal caduc; on en employoit auſſi le jus aux mêmes uſages, & pour des fluxions & des maux d'oreille &c. Elle avoit été employée auſſi intérieurement pour des inflammations dans l'eſtomac & les entrailles, pour des ardeurs d'urine, & pour la pierre.

La ſeconde eſt apellée amère douce, (*Solanum ſcandens ſeu dulcamara lignoſum, gycipicros, amara dulcis*, en Anglois *Woody nightſhade*; employée extérieurement en cataplâmes pour adoucir des maux de ſein, ou diſſiper des tumeurs; & intérieurement pour l'hydropiſie, la jauniſſe, des contuſions, des bleſſures, des obſtructions du foye & de la rate. *Linnæus* fort attentif à ne pas attribuer légerement des vertus aux remédes, recommande l'uſage de la tige, ſans dire ſi c'eſt par décoction ou par infuſion, pour les contuſions, les rhumatiſmes, la jauniſſe, la pleureſie, & l'aſthme.

La

La troiſième eſpéce eſt le *Solanum lethale*, ou mortel, autrement apellé *Solanum melanocerasus*, *Belladonna*, *Atropa*. Des Auteurs modernes ont parlé ſouvent de ſes effets vénimeux, ſurtout ſur les enfans. La feuille apliquée extérieurement ſur le ſein a été jugée bonne dans les cancers, & l'infuſion de ſon fruit priſe interieurement a été employée avec ſuccès dans des inflammations & des diſſenteries. On dit que le vinaigre en eſt le contrepoiſon.

Mr. GATAKER s'étonne avec raiſon de ce que le Profeſſeur *Lambergen* n'ayant donné l'hiſtoire dont nous avons parlé que huit ans après que la choſe s'étoit paſſée, il ne paroît pas avoir entrepris aucune cure par le même reméde, puiſque s'il eut fait de nouveaux eſſais qui n'euſſent pas réuſſi, il n'auroit pas ſans doute publié enſuite ce cas; & s'il en eut fait qui euſſent eu du ſuccès, il en eut ajouté ſans doute le recit à ſon Mémoire

Quoiqu'il en ſoit, ce reméde étant introduit à preſent dans les hopitaux de Londres, il y a lieu d'eſpérer que ſes uſages réels ſeront connus du Public; on aura moins à ſe défier du préjugé ou du défaut d'habileté, que s'il falloit compter ſur le jugement d'un ſeul homme, & les faits ne ſeront pas auſſi ſujets à être mal répréſentés, qu'ils le ſont dans une pratique plus bornée & particulière, par l'attrait du gain, & pour ſoutenir de fauſſes prétenſions.

Mr.

Mr. GATAKER apprend déja que ce remède eſt employé par d'autres avec ſuccès ; & il nous fait eſpérer qu'il pourra rendre compte dans la ſuite des nouveaux eſſais qu'on aura faits.

ARTICLE HUITIEME.

DES PRINCIPES DES NEGOCIATIONS, pour ſervir d'Introduction au Droit Public de l'Europe, fondé ſur les Traités. *Humanis quæ ſit fiducia rebus admonet.* ÆNEID. L. X. par M. l'Abbé DE MABLY. *Amſterdam* chez *Jean Schreuder* & *Pierre Mortier* le jeune 1757.

SECOND EXTRAIT.

CHAPITRE IX. *Des Alliances. Qu'il y en a de différente eſpèce. Danger de les confondre. Des Alliés & des Ennemis naturels.* Rien de plus important pour un Etat que de ſavoir bien diſtinguer les peuples qui ſont ſes Alliés naturels, & ceux qui ne lui ſont attachés que par des intérêts ou des accidens paſſagers. Pour avoir confondu ces diverſes Alliances, on a ſouvent

vent fait de grandes fautes & perdu des Alliés fidèles pour acquérir de faux amis. Des Etats voiſins ſont naturellement ennemis les uns des autres, comme au contraire deux Puiſſances ſont naturellement alliées, quand par la poſition de leurs domaines elles ne peuvent ſe faire aucun mal, & ſont néanmoins à portée de ſe procurer réciproquement quelque avantage. „ La „ France & la Suède ſont à l'égard de la „ Porte, le modèle de l'Alliance qui puiſ„ ſe unir le plus intimement des Etats. „ Ces Puiſſances ne peuvent ſe porter au„ cun préjudice, & retireront cependant de „ leur union les avantages les plus im„ portans. Elles ont des ennemis com„ muns, & par conſéquent les hoſtilités „ d'un de ces Alliés deviennent une diver„ ſion pour l'autre. La Suède eſt voiſine, „ dans le Nord, de la Ruſſie dont les „ frontières au Midi touchent à celles de „ la Porte; & la Cour de Vienne, qui „ partage la Hongrie avec les Turcs, a „ des poſſeſſions ſur le Rhin & dans les „ Pays-Bas. Plus ces Alliés ſeront étroi„ tement attachés à l'intérêt de leur al„ liance, plus leur crédit augmentera ". Dans les Négociations, entre des Alliés de cette nature, il ne s'agit ni de fineſſe, ni de ſurpriſe; le politique le plus habile, c'eſt celui qui fera le plus de bien à ſon Allié. Il ſuffiroit de jetter les yeux ſur une Carte

de

de Géographie, & d'y voir les poſſeſſions des différentes Puiſſances, pour juger quels ſont leurs Alliés ou leurs Ennemis naturels. Mais il eſt important de remarquer que des accidens particuliers changent & modifient cette Alliance ou cette cauſe de haine & de rivalité en cent manières différentes. Des Princes peuvent être voiſins ſans être Ennemis, comme au contraire, il n'eſt pas rare que deux Puiſſances, dont les domaines ſont ſéparés, ne puiſſent cependant pas être Alliées. Mr. DE MABLY allègue divers exemples de l'un & de l'autre de ces cas. En voici un. „ On aſſure, dit-il, „ que dans le voyage que le Czar *Pierre* „ le Grand fit en France pendant la mi„ norité du Roi, il y eut quelque Négo„ ciation entamée pour former une Alli„ ance entre la France & la Ruſſie. Quand „ cette alliance auroit été conclue, c'eût „ été ſans aucun avantage pour les con„ tractans, car elle étoit contraire à leurs „ intérêts. Ce n'eſt que le commerce qui „ peut unir les Cours de Petersbourg & de „ Verſailles; & le commerce, à moins „ qu'on ne traite avec un Etat purement „ commerçant, ne l'emporte jamais, & „ ne doit jamais l'emporter ſur l'intérêt de „ la guerre, de la conſervation & de la „ ſureté de ſes Provinces. La Ruſſie, par „ la poſition de ſes Provinces, doit être „ plus étroitement attachée à la Maiſon

„ d'Autriche qu'à la France, puisqu'elle „ n'a d'Ennemi commun qu'avec la pre- „ mière. Le Czar par une diversion fa- „ vorable devient le défenseur de la Hon- „ grie contre les armes de la Porte; & „ plus il se lie intimement à la Cour de „ Vienne, plus il impose au Grand Sei- „ gneur, qui doit craindre d'être obligé de „ se défendre sur le Danube, s'il veut por- „ ter la guerre sur le Nieper. La Russie „ auroit déplu à Vienne & à Londres, & „ la France se seroit rendue suspecte à la „ Porte & à la Suède, par cette Alliance. „ La réputation des contractans en eut „ souffert, & on les eût soupçonnés d'ig- „ norance & de légéreté. On voit par-là „ combien il seroit quelques fois dangéreux „ de contracter des Alliances; en croyant „ augmenter ses forces, on les affoibli- „ roit ".

CHAPITRE X. *Des Alliances fondées sur des intérêts ou des accidens passagers.* On n'a & on ne peut avoir que des Alliances passagères avec tout Etat dont on n'est pas l'Allié naturel, & la plus grande faute qu'on puisse commettre, c'est de regarder ces Alliances passagères comme stables, permanentes & naturelles. C'est la faute que la France commit en se flattant en 1672 que les Princes de l'Empire, qui lui avoient été si étroitement unis pendant qu'il avoit été question d'humilier la Mai-

Maiſon d'Autriche, lui demeureroient attachés lorsque cette Maiſon affoiblie avoit ceſſé de leur paroître redoutable. *Louis* XIV fut ſurpris & n'auroit pas dû l'être de ce que l'Empire ſe laiſſa engager par *Léopold* à prendre la défenſe des Provinces-Unies. Ce ſeroit cependant une très fauſſe politique que de s'oppoſer ſécrettement aux ſuccès d'un Allié, ou de le ſervir avec froideur parceque l'on prévoit que l'Alliance ſera de peu de durée. Tant qu'on eſt Allié & que l'intérêt de l'être ſubſiſte, il faut ſe conduire par les principes de généroſité & de fidélité qui doivent gouverner des Alliés ſincères. Avec des fineſſes, des ruſes, des demis ſervices, on ne trompe ni on n'oblige perſonne, & ſi j'aliène un de mes Alliés, je me décrie auprès de tous les autres. En voyant qu'une Alliance eſt paſſagère, ſi je n'oublie rien pour la rendre durable, ma réputation préviendra certainement tous les eſprits en ma faveur. Quand mon Allié m'abandonnera, parcequ'il n'eſt plus de ſon intérêt de m'être attaché, il craindra encore de m'offenſer, & d'autres Etats s'empreſſeront à contracter avec moi. Il y a des Alliances que la proſpérité des Alliés doit détruire, & c'eſt ainſi que deux Puiſſances éloignées l'une de l'autre, & liguées enſemble contre un Ennemi commun qui les ſépare, ſont moins unies à meſure que leurs ſuccès rapprochent leurs frontières, & dévelopent en-

tr'elles des intérêts opposés. Quand les Provinces-Unies prirent les armes pour se soustraire au joug de l'Espagne, elles devinrent les Alliées des Ennemis de *Philippe* II. La France devoit les séconder de tout son pouvoir, elle trouvoit un grand avantage à entretenir une révolte qui devoit occuper une partie considérable des forces de la Cour de Madrid; & la République naissante, qui ne songeoit qu'à faire reconnoître son indépendance, n'avoit point d'autre objet que la France; il falloit humilier l'Espagne, voilà l'unique intérêt des Alliés. Mais dès que leurs succès commencèrent à répondre à leurs espérances, leurs vues dûrent commencer à n'être pas les mêmes. La France devoit naturellement se proposer de profiter de sa supériorité pour faire des conquêtes, & chasser même entièrement les Espagnols des Pays-Bas. Il n'importoit, au contraire, aux Provinces-Unies que d'être libres; & dès que la Cour d'Espagne étoit assez humiliée pour être contrainte à reconnoitre leur indépendance, il leur étoit plus avantageux de voir la Flandre entre ses mains, que sous la domination de la France. Le Cardinal *de Richelieu* s'y méprit cependant; il compta toujours sur les Etats-Généraux, & ceux-ci de leur côté contribuèrent à l'erreur par une conduite équivoque, qui, tour à tour, ôta & laissa à la France l'espérance de conserver leur amitié. Les fausses mesures

que

que cette mépriſe occaſionna devinrent funeſtes aux deux Etats. „ Ils ſe haïrent „ parcequ'ils n'avoient pas ſçu renoncer „ à une Alliance qu'il leur avoit été im„ poſſible d'entretenir, & cette haine a été „ la principale ſource de tous les maux „ que l'un & l'autre ont depuis éprouvés.

CHAPITRE XI. *Qu'il eſt néceſſaire d'avoir égard à la forme du Gouvernement, à la ſituation & au génie des Etats avec leſquels on contracte des Alliances.* Pour ſe faire une règle certaine dans ſes négociations, à l'égard de ſes Alliés naturels ou de ceux à qui l'on n'eſt attaché que par des accidens paſſagers, il faut examiner avec ſoin ce que les principes politiques de leur Gouvernement, leurs mœurs, leurs uſages & la ſituation topographique de leurs domaines permettent d'en attendre. Inutilement propoſeroit-on une ligue à des Etats qui ſe ſont donné des entraves par leurs loix, comme la Pologne, par exemple, qui n'a point trouvé d'autre moyen pour conſerver ſa liberté, que de ſe mettre dans l'impuiſſance d'agir, & même de prendre une réſolution. Tout auſſi peu réuſſiroient les négociations dont l'objet ſeroit de ſe faire de Veniſe & des Cantons Suiſſes des Alliés pendant la guerre. Ces ſages Républicains, qui ne penſent pas à conquérir, ſe ſont fait une maxime d'être neutres & ne cherchent qu'à ſe conſerver. Mr. DE MABLY croit que tel devroit auſſi être le ſyſtême

des Provinces-Unies, & qu'en bonne politique elles n'auroient jamais dû prendre aucune part aux guerres qui n'intéressoient pas directement leurs domaines. Il entre là-dessus dans des détails où il n'y a pas moyen que nous le suivions.

CHAPITRE XII. *Des Alliances fondées sur la parenté.* Les liaisons du sang mettent quelques fois de petites affections domestiques à la place des grands intérêts qui devroient faire agir les Princes pour le bien de leurs peuples ou du moins pour l'avantage de leur Maison. On ne peut établir à cet égard aucune règle certaine. *J'aimerois mieux un moulin pour mon fils*, disoit le feu Roi Victor, *que marier ma fille au Duc de Bourgogne*; mais un autre Prince sacrifiera son héritier à l'établissement de sa fille. Les Négociations doivent donc être diverses suivant que les Souverains avec qui l'on traite sont plus ou moins touchés des intérêts de leur Royaume, ou qu'ils se laissent plus ou moins gouverner par l'attrait d'une tendresse particulière. D'ordinaire les liens du sang ne forment que des Alliances équivoques, & par conséquent un peuple ne doit pas faire la guerre pour placer ses Princes sur des trônes étrangers; il achèteroit trop chèrement un avantage inutile, si la Nation à laquelle il veut donner un Roi, est son Alliée naturelle; & un avantage court & passager, si elle est son Ennemie. L'exemple de l'é-

ta-

tabliſſement de la Maiſon de Bourbon en Eſpagne, qui rapprocha les François & les Eſpagnols, n'embarraſſe pas notre habile Ecrivain, car ſelon lui les intérêts des deux Nations ne devinrent les mêmes que par la faute des Alliés. „ Si *Philippe* V avoit „ ſuccédé ſans contradiction à *Charles* II, „ il auroit eu néceſſairement les mêmes „ intérêts & la même politique que ſes „ prédéceſſeurs; ſa reconnoiſſance auroit „ été courte. Ses Ennemis affermirent „ l'Alliance qu'ils redoutoient parceque „ l'Eſpagne offenſée par tous ſes anciens „ Alliés, ne pouvoit eſpérer de ſe venger „ que par le ſecours de la France ".

CHAPITRE XIII. *Du pouvoir des circonſtances ſur la politique. Des Négociations rélativement au tems qui ſuccède immédiatement à la concluſion de la paix.* Quand la guerre eſt terminée par l'épuiſement des Puiſſances belligérantes, & que cet épuiſement n'a été lui même produit que par leur courage, leur opiniâtreté à ſe ſervir de leurs dernières reſſources plutôt que de céder, en un mot par une habileté égale qui leur a procuré des ſuccès égaux, elles ne font la paix que pour reprendre haleine & ſe battre enſuite avec plus d'acharnement encore. De-là viennent ces obſcurités qui envelopent les articles de la paix, ces efforts qu'on fait de part & d'autre pour rendre un Traité équivoque, & ſe ménager la faculté de l'interpréter à ſon

avantage dans des circonſtances plus favorables. Les Négociations ſont alors extrêmement délicates & difficiles. Mais la paix peut être ſolidement affermie, quand une Puiſſance victorieuſe a fait éprouver ſa ſupériorité à ſon Ennemi humilié, & qu'elle conſent à déſarmer, lorsqu'elle eſt encore en état de faire la guerre. On peut même tirer un pronoſtic preſque certain de la durée de la paix, en examinant quelle a été l'origine de la guerre, & quel eſprit a conduit les Négociations qui l'ont terminée. Le vainqueur a-t'il pris les armes pour une affaire peu importante en elle même, & qui pouvoit aiſément s'accommoder? Dans les Négociations de la paix, a-t'il été dur & orgueilleux? A-t'il agi par des voies ſourdes & détournées? Soyez ſûr que devenu plus inquiet par ſes ſuccès, il ne cherchera que des prétextes pour ſatisfaire ſon ambition. Tous les momens ſont alors précieux, il faut ſe hâter de négocier & de former des ligues contre lui. Mais ſi, avant que de tirer l'épée, il a tenté tous les moyens de conciliation, ſi ſes ſuccès ne l'ont pas enivré, ſi la bonne foi a été l'ame de ſa politique, il eſt vraiſemblable qu'il n'abuſera pas ſitôt de ſa proſpérité. Sa modération tempèrera dans ſes Ennemis vaincus le deſir de ſe venger, & il trouvera ſans peine des Alliés.

CHAPITRE XIV. *Des mouvemens qui ſemblent altérer la paix & annoncer la guerre.*

Prin-

Principe des Négociations rélativement à cet objet. „ Dès que l'Europe éprouve quelque agitation, on préviendroit bien des maux, ſi chaque Puiſſance ſe demandoit à elle même: la Guerre que je puis faire ſeroit-elle juſte? En la ſuppoſant légitime, m'importe-t-il de la faire, c'eſt à dire, l'objet que je me propoſe eſt-il d'un ſi grand prix qu'il faille l'acquérir par une guerre? Quels moyens ai-je entre les mains pour la faire heureuſement? Quels avantages puis-je raiſonnablement me promettre ſur mes Ennemis? Si la fortune trahit mes eſpérances, comment laſſerai-je ſes caprices? Quelles ſont mes reſſources? Combien d'échecs puis-je eſſuyer ſans ſuccomber? Ces queſtions préliminaires diſpoſeroient à la paix tout Prince aſſez modéré, ou plutôt aſſez prudent pour ſe les faire. „ Plus la paix a été longue, plus les Négociations deviennent incertaines. Comme on a moins préſens à la mémoire les inconvéniens de la guerre, on les craint moins, & ſouvent on commence par légèreté les premières hoſtilités. Lorsque le calme n'eſt altéré que par des Puiſſances d'un ordre inférieur, il eſt aiſé d'ajuſter leurs différends, pourvu que les Puiſſances les plus conſidérables aiment ſincèrement la paix, offrent leur médiation de bonne foi & ſe montrent impartiales. Dans ces occaſions elles doivent

vent plus négocier entr'elles, qu'avec les Princes dont elles veulent terminer les querelles naiſſantes. Si elles étoient convenues de prononcer leur avis de concert & de ne prendre aucune part aux différends qu'elles ne pourroient accommoder, on auroit déjà travaillé bien utilement pour la paix. Avant que d'entamer des Négociations ſouvent inutiles, pour étouffer une querelle élevée entre deux Puiſſances conſidérables, chacune d'elles devroit commencer par tâcher de pénétrer les vues de ſon adverſaire & de s'aſſurer s'il veut ſincèrement la paix, ou non. Ce ſeroit être dupe que de chercher à s'accommoder avec un Ennemi ſécret qui ne négocie que pour ne pas paroitre auteur de la guerre qu'il deſire. Quand les troubles dont on eſt menacé, intéreſſent à la fois pluſieurs Princes puiſſans, leur conſentement à tenir un congrès eſt la diſpoſition la plus favorable que les Peuples puiſſent ſouhaiter. Ces conférences indiquent qu'on craint la guerre & la préviennent ſouvent. Lorſque deux Puiſſances ont découvert à des ſignes certains qu'elles ne peuvent cimenter la paix, il eſt ſage de moins négocier avec ſon Ennemi qu'avec ſes Alliés, & ſurtout avec les Princes du ſecond ordre qui font un commerce de leur Alliance & de leurs ſecours. C'eſt alors qu'un Etat connoitra tout le prix des grands principes que notre ſage

ſige Auteur a établis dans ſon Ouvrage. A proportion que cet Etat aura mieux gardé ſa foi, qu'il aura montré moins d'ambition, plus de juſtice, & mieux cultivé l'intérieur de ſes Provinces, il trouvera plus d'ouverture pour traiter.

Avant de finir ce Chapitre, Mr. DE MABLY parle d'une eſpèce de Négociations dont on a vu quelques fois l'Europe occupée pendant la paix. Doit-il vaquer une ſucceſſion importante ſur laquelle pluſieurs Princes ont des prétentions ou des droits oppoſés, on tâche de la régler d'avance. Mais il eſt rare que ces arrangemens prématurés produiſent le bien qu'ils ſembloient promettre. „ Le Prince *Eugène* faiſoit „ peu de cas des Négociations éternelles „ dont *Charles* VI fatiguoit l'Europe pour „ accréditer ſa Pragmatique Sanction. „ *Toutes ces garanties*, diſoit-il, *n'ajoutent rien à l'intérêt qu'ont quelques Puiſſances de conſerver l'indiviſibilité de la ſucceſſion Autrichienne. Sans ſigner de Traité, elles la défendront, ſi elles ſont en état de la défendre; & les autres ne trouveront que trop de prétextes, ou même de raiſons, pour manquer à leurs engagemens, ſi la ſituation de leurs affaires leur permet de faire la guerre. Les meilleurs garans de la Pragmatique Sanction, ce ſont de bonnes armées, des ſoldats bien diſciplinés, des places de guerre bien mu-*

„ *nies*,

„ *nies, & des finances miſes en bon ordre* ". Ce n'eſt pas, au reſte, que le Prince *Eugène* blamât en tout ſens ces Traités de prévoyance. Il vouloit ſeulement faire entendre que la prudence défend d'y compter beaucoup, & que la force ſeule, en inſpirant de la crainte, apprend à reſpecter les Traités.

CHAPITRE XV. *Des Négociations pendant le tems de guerre, Principes rélativement à cet objet.* Rien n'eſt plus digne d'un Prince qui connoit le prix du ſang humain, que de publier dans un manifeſte, les motifs qui le déterminent à prendre les armes; c'eſt pour ainſi dire entrer en Négociation avec toute l'Europe. Il faudroit en même tems faire connoitre ſes prétentions, ou la réparation qu'on exige. Les Romains n'armoient jamais ſans publier leurs prétentions. Après les plus grandes victoires, ils n'impoſoient point aux vaincus des conditions plus dures; après les plus grands revers ils faiſoient encore les mêmes demandes.

Toute Négociation qu'on peut nouer avec un des Alliés de ſon principal Ennemi eſt utile. Le fruit de ce commerce c'eſt de jetter la défiance entre des Princes ligués. Une Puiſſance qui eſt recherchée par ſes Ennemis, commence à être moins attachée à ſes Alliés. Elle ſe croit plus importante qu'elle ne l'eſt en effet, elle veut avoir

avoir une volonté, elle agit avec moins de concert. Les plaintes éclatent-elles de part & d'autre? Voilà le moment favorable pour enlever un Allié à votre Ennemi, ſon Traité particulier deviendra le préliminaire de la paix générale.

„ Traiter à l'inſçu de ſes Alliés avec ſon „ Ennemi principal, c'eſt lui fournir un „ moyen preſque ſûr de les débaucher. „ Un Prince dont l'Allié reçoit un échec, „ ne peut trop ſe hâter d'aller à ſon ſe„ cours & de le venger, ſi ſon Alliance „ lui eſt précieuſe. Fait-il lui même une „ perte conſidérable? La manière la plus „ ſage d'y remédier, c'eſt de chercher d'a„ bord en ſoi-même des reſſources. Cou„ vrir tous les chemins de ſes courriers, „ entamer dans ces circonſtances de nou„ velles Négociations, mendier de nou„ veaux ſecours auprès de ſes Alliés, „ quand on n'eſt pas ſoi même en état de „ faire de nouveaux efforts, c'eſt les aver„ tir de ſa foibleſſe & qu'il eſt tems pour „ eux de ſonger à leurs intérêts. Les Ro„ mains après une perte conſidérable, s'é„ levoient en quelque façon au deſſus d'eux „ mêmes. Ils agiſſoient alors froidement „ avec leurs Alliés, & vigoureuſement „ contre leurs Ennemis. On me dira ſans „ doute qu'il étoit facile aux Romains „ d'avoir cette politique ſublime, parce„ qu'ils avoient des reſſources & des for-

„ ces

„ ces en réserve dont ils ne se servoient
„ que dans les plus grands malheurs. Mais
„ je demanderai à mon tour, pourquoi
„ des Etats qui sont obligés de faire les
„ derniers efforts en commençant la guer-
„ re, & qui ne peuvent par conséquent
„ imiter les Romains dans l'adversité, ont
„ donc la folle ambition de vouloir être
„ conquérans comme eux?

CHAPITRE XVI. *Des Négociations pour parvenir à la paix. Des Congrès. Des Trêves. Des Paix définitives.*

CHAPITRE XVII. *Des Traités de commerce. Digression sur le luxe.*

CHAPITRE XVIII. *Des Evénemens extraordinaires. Réflexions relatives à cet objet.*

CHAPITRE XIX. *Du choix des Ambassadeurs & des autres Ministres du second ordre. De la Correspondance qui doit être entre eux & le Gouvernement qui les emploie.*

CHAPITRE XX. *Des devoirs des Ambassadeurs.*

C'est une si bonne fortune pour des Journalistes d'avoir à rendre compte d'ouvrages aussi estimables que celui-ci, qu'il est bien naturel qu'ils en profitent, mais ils ne doivent pas en abuser, & quelque plaisir que nous eussions à analyser ces cinq derniers Chapitres, nous sentons qu'il est tems de mettre des bornes à cet Extrait. Seulement nous permettrons nous encore

de

de transcrire un excellent morceau, qui achèvera de faire connoître à nos Lecteurs les sages principes de Mr. DE MABLY & son attention à n'enseigner que des maximes de modération & d'humanité.

„ Le principal objet d'une Puissance dominante qui négocie un Traité de paix, „ ne doit pas être de s'enrichir des dépouilles de son Ennemi & de s'emparer avec „ fureur de tout ce qui est à sa bienséance, mais de tempérer la jalousie ou la „ haine que sa gloire doit lui susciter, & „ de resserrer le lien des Alliances qui ont „ contribué à sa prospérité. Tout mon „ Ouvrage est la preuve de cette proposition, mais, je l'avoue, il n'y a pas de „ vérité moins faite pour être comprise. „ La multitude veut que les Négociateurs „ conservent les conquêtes des Armées. „ Toute restitution la choque, & la vanité des Princes est flattée de voir que „ sous leur règne les frontières de leur Etat soyent reculées. Un Ministre ne balancera pas, pour mériter la faveur de „ son maître & les éloges du Public, de „ profiter de ses avantages pour faire ce „ que nous appellons une paix brillante, „ tandis qu'en faisant des Ennemis à l'Etat par son ambition & en le décriant „ auprès de ses Alliés, il l'affoiblira bien „ plus qu'il ne croit le fortifier par l'acquisition de quelques domaines ; il ne

„ man-

„ manquera point de s'admirer lui même „ s'il n'eſt qu'un homme médiocre, s'il a „ aſſez d'eſprit pour ſentir ſa faute, & les „ dangers auxquels il expoſe l'Etat, il „ dira, *alors comme alors. Nous verrons, „ ſi nous y ſommes encore; fera après moi „ les vignes qui pourra.*

Notre judicieux Abbé n'eſt pas le ſeul François qui condamne ouvertement ce malheureux eſprit d'agrandiſſement & de conquête, qui tant de fois a été funeſte & à ceux qu'il poſſédoit & à tout le genre humain. Voici ce que nous trouvons à ce ſujet dans un excellent Ouvrage qui vient de paroitre (*).

„ GLOIRE, GRANDEUR, PUISSANCE. Plaçons ces mots à côté de ceux-ci: LIBERTE', AISANCE, BONHEUR. Je ſai que les „ Monarchies s'occupent volontiers de la „ ſplendeur de l'Etat; quand elles voudront „ chercher le bonheur, elles croiront n'étendre jamais aſſez le commerce en ſe „ bornant à conſerver leurs limites. Une „ Monarchie qui tendroit toujours à s'agrandir, ſe précipiteroit vers ſa ruine. „ L'Empire Romain ſuccomba ſous ſa „ gran-

(*) *Développement & défenſe du ſyſtême de la Nobleſſe Commerçante par Mr. l'Abbé* COYER. Première Partie pag. 61. Amſterdam (Paris) 1757. deux Parties in 12.

„ grandeur démeſurée. La Maiſon d'Au-
„ triche a vu toute l'Europe conjurée con-
„ tre ſes vaſtes poſſeſſions, & ce n'eſt que
„ par les retranchemens ſucceſſifs qu'elle
„ a pû ſe raſſurer ſur le trône. *Louis*
„ le Grand, après de grandes conquêtes,
„ tint un conſeil où l'on agita s'il ſeroit
„ en ſureté à Verſailles. La Suède eſt en-
„ core occupée à fermer les plaies que
„ *Charles* XII. lui a faites en voulant l'é-
„ tendre. La ſaine politique penſe qu'un
„ Monarque doit toujours être en état de
„ s'agrandir ſans y tendre. Cette ſituation
„ ſuffit pour le faire craindre, reſpecter,
„ aimer de ſes voiſins. *Alexandre* & *Cé-*
„ *ſar* ont détruit chacun plus d'un million
„ d'hommes; & tous deux ont péri par
„ une mort violente au ſommet de la
„ grandeur; & tous deux n'ont laiſſé que
„ des diviſions, des peines & des horreurs
„ à leurs propres Nations & aux Nations
„ conquiſes. Voulons nous toujours faire
„ de ce petit Globe que nous habitons une
„ aſſemblée de fous, de méchans & de
„ malheureux! Les règnes heureux ſe
„ ſont toujours écoulés dans la modéra-
„ tion & dans la paix ".

L'Europe doit ſe réjouir de voir qu'on écrit & qu'on goûte en France ces grandes vérités.

ARTICLE NEUVIEME.

DESCRIPTION Historique de l'EMPIRE RUSSIEN traduite de l'Ouvrage Allemand de Mr. le Baron DE STRAHLENBERG. *A Amſterdam* & ſe trouve à *Paris* chez *Deſaint* & *Saillant*. 1757. 2 Vol. *in*-12. Tom. I. de 383. pag. T. II. de 368. ſans l'Avertiſſement ni les Tables.

LA Ruſſie, de tous les Empires du monde le plus vaſte, eſt un de ceux que l'on connoit le moins. Animé par cette conſidération M. le B. de *Strahlenberg*, un de ces Officiers Suédois, que le ſort de la bataille de *Pultawa* fit priſonniers de guerre en Ruſſie, employa les années qu'il y paſſa à des recherches ſur la nature, l'hiſtoire, & les uſages du pays. Son ouvrage écrit en Allemand parut à Stockholm en 1730. Il fut très bien reçu dans le Nord, & l'on en fit quelque tems après une traduction en Anglois avec beaucoup de fidélité. Il avoit néanmoins le défaut d'être tellement ſurchargé de diſcuſſions étymologiques, & de remarques peu importantes, que l'Auteur de cette traduction Fran-

Françoiſe a cru devoir en retrancher près de la moitié. Il n'a rien changé à la forme de l'ouvrage, dans laquelle on auroit déſiré plus d'ordre & de goût. Quoiqu'il en ſoit, l'exactitude eſt la principale qualité d'un Hiſtorien, & c'en eſt aſſez pour engager le Public à recevoir avec plaiſir des recherches qui ont pour objet un pays ſur lequel on a encore ſi peu de lumières.

L'étendue actuelle de l'Empire Ruſſien, ſes diviſions, ſon ancien état, les différens noms qu'il a portés, les réſidences de ſes Souverains, l'indication de ſes rivières & de ſes canaux, l'expoſition de ſes différens climats, & de ſes productions naturelles, tous ces articles, qui ſont pour la plupart aſſez connus à l'heure qu'il eſt, ſont le ſujet des trois premiers Chapitres. Nous ne raporterons ici que ce qui concerne les deux derniers. La Ruſſie étant d'une étendue immenſe, l'on ne ſauroit faire une deſcription générale de ſon climat. Mr. de *Strahlenberg* le diſtingue en 4 parties, du Nord au Sud. La première eſt compoſée des Provinces ſeptentrionales, qui s'étendent depuis environ le 70 dégré de latitude juſqu'au 60. Ces Provinces telles que ſont la Laponie Ruſſienne, la partie ſeptentrionale de la Sibérie & du Kamtſchatka &c, ſont très froides, des plus ſtériles & peu habitées. La ſeconde diviſion du climat de Ruſſie renferme les Provinces ſituées entre le 60. & le 57. dégré de

latitude, comme Novogorod, la Permie, la partie moyenne de la Sibérie, &c. Elles jouiſſent d'un air plus doux, & ſont auſſi plus peuplées. L'on y trouve d'aſſez bon bled, & des légumes paſſables. Les habitans y ſont laborieux & compenſent par leur induſtrie une partie des dons que la nature leur a refuſés. Dans la 3. l'on compte les Provinces ſituées entre le 57. dégré de latitude & le 54, comme Smolensko, Moſcou, Caſan &c. L'air y eſt ſain & paſſablement tempéré. Il y croit du bled en abondance & toutes ſortes de légumes & de fruits. On y a entre autres une eſpéce de pommes apellées *Naviles*. Elles ont un goût doux-aigrelet, & fort agréable. Quand elles ſont bien mures, elles n'ont point de chair, & ce n'eſt que ſuc. Elles ſont ſi tranſparentes, qu'en les tenant contre le jour, on voit à travers, juſqu'à pouvoir compter les pepins. La quatrième diviſion comprend les Provinces ſituées entre le 54 & le 46 dégré de latitude, comme la petite Ruſſie, Woronitz, & une partie du Gouvernement d'Aſtracan. Elles jouiſſent d'un air tempéré & chaud, auſſi ont elles peu d'hyver. Il y croit de tout, & même des raiſins. On en recueille le long du Don & du Dnieper proche les villes de Czerkoskoi, Bielgorod & Kiow, dont le vin eſt au ſentiment de notre Auteur bien au deſſus du vin de Saxe.

Notre Auteur nous fournit quelques obſer-

ſervations particulières ſur la *Sibérie*. Outre que la pente de ce vaſte pays eſt fort conſidérable, ce qui ſe manifeſte par le long cours des fleuves, & par les effets du vent du Nord auquel il eſt continuellement expoſé; on y a remarqué par raport à la Lune une différence ſingulière. Dans les pays occidentaux, cet aſtre étant dans ſon déclin, amène ordinairement un tems doux, humide, & couvert, & lorsque la Lune croît, le tems devient ſerein, froid & ſec. Il arrive préciſément le contraire en Sibérie. On y trouve quantité de Coralines & d'Améthiſtes, & de très beau Criſtal. Le Verre foſſile y eſt fort commun, & on en garnit les fenêtres. Il y a dans ſes montagnes beaucoup d'Amianthe ou d'Asbeſt, eſpéce de pierre qui ſe file & dont on fait du linge qui ſe nettoie dans le feu. On y a découvert nouvellement des minerais d'or & d'argent; & près d'Argun l'on voit une montagne de Jaſpe qui eſt d'un très beau verd, mais ſi dur qu'on ne peut le travailler avec l'acier. L'on y remarque encore deux Volcans, l'un vers le Sud du Kamtſchatka, & l'autre près de l'embouchure du *Lena*. On ramaſſe dans les cendres de celui-ci beaucoup de ſel-ammoniac. Dans les montagnes d'*Ural* on recueille beaucoup d'huile terreſtre, que les Ruſſes apellent *Kamina Maſla*. Lorſqu'elle ſe coagule dans les montagnes

mêmes, elle noircit la terre, & c'eſt avec cette eſpéce d'huile que les Ruſſes donnent à leurs Cuirs la couleur noire. Mr. de *Strahlenberg* donne dans le *Chap.* IV. & les trois ſuivans, l'hiſtoire de l'Empire de Ruſſie depuis les premiers tems de cette Monarchie, juſqu'à l'avénement de l'Impératrice régnante. Il remarque d'abord qu'il eſt très difficile de faire de ce pays un corps d'hiſtoire, vû que les Mémoires de ce qui s'eſt paſſé dans les premiers tems ſont cachés en différens endroits, & que par une politique des plus bizarres, les anciens Souverains de ce pays défendoient à leurs propres ſujets d'écrire la moindre choſe touchant leur patrie. Cette politique avoit encore lieu du tems du Czar *Pierre*, & notre Auteur en a été lui même la victime. Ayant compoſé en 1715. une Carte générale de la Sibérie & de la Tartarie, le Prince *Gagarin* alors Gouverneur de la Siberie, s'en empara ſous différens prétextes. La véritable raiſon étoit que tenant la Sibérie à ferme, & la faiſant valoir d'une manière convenable à ſes intérêts, il ne vouloit pas que ſa Carte parvint aux yeux du Czar; d'autant plus qu'elle renfermoit beaucoup de particularités qui l'auroient inſtruit des richeſſes du pays. Il faut eſpérer avec M. de *Strahlenberg*, qu'à préſent qu'on eſt revenu de l'ancienne politique, quelques uns des Seigneurs Ruſſes & d'autres perſonnes

é.lai-

éclairées voudront bien se prêter à la composition d'une Histoire complette de cet Empire.

Dans l'Extrait que l'Auteur nous donne d'une histoire de *Kiow* écrite par un Patriarche de *Russie* nommé *Constantin*; l'on nous apprend que les premiers Princes qui ont règné en *Russie* étoient trois frères Russes de nation, nommés *Kiow*, *Schek* & *Coreow*.

Ces trois Princes bâtirent chacun une ville en l'an du monde 6001, selon le calcul Russe, ou en l'année de J. C. 492. L'aîné bâtit *Kiow*, le second *Schowitza* & le troisième *Corowitza*. On sait que ces Princes laissèrent des enfans, mais on ne sauroit rien dire de positif sur leur succession, parceque les Russes n'avoient point encore l'usage de l'écriture. Tout ce qu'on en sait, c'est que les descendans de ces Princes ont joui dans ce pays de la souveraineté, & que deux de cette race, nommés *Oschold* & *Idir*, ont été élevés à la Cour de *Rurich*, Prince de *Novogorod*. A leur retour ils prirent possession de leur Principauté & devinrent bientôt si puissans, qu'ils osèrent à la fin attaquer l'Empereur des Grecs à Constantinople. Ils en furent très mal reçus, & s'en retournèrent avec une perte considérable. *Rurich* ayant apris leur défaite, les surprit à *Kiow*, & les trouvant hors d'état de défense, les tua tous deux, & s'empara de leurs pos-

ſeſſions. La race de *Ruriek* qui a règné ſix à ſept cens ans en Ruſſie, étant éteinte par la mort du Czar *Féodore* ou *Théodore*, *Boris Gudenow*, frère de la femme de ce Prince, s'empara du trône par ſes intrigues, ou plutôt par ſes crimes, ayant empoiſonné ſelon l'aveu preſque unanime des Annales, le Czar, & *Demetrius* ſon frère. Ces violences jointes aux injuſtices qu'il exerçoit envers ceux qui avoient été attachés à la famille royale, lui attirèrent bientôt la haine & l'indignation univerſelle. Un Moine nommé *Gregoire Atrepiew* profita de ces conjonctures pour s'emparer du trône. S'étant refugié en Pologne, il s'y fit paſſer pour le Prince *Demetrius*, & fut aſſez heureux pour attirer pluſieurs Grands du Royaume dans ſon parti, & même la Czarine Douarrière, laquelle feignit de le reconnoitre pour ſon fils. A la faveur de cette impoſture & avec le ſecours qu'il avoit obtenu des Polonois, il entra en Ruſſie ſans qu'aucune ville lui en diſputât le paſſage. Le Général que *Boris* avoit envoyé contre lui avec un Corps conſidérable de troupes, loin de lui livrer bataille, ſe joignit à lui & le complimenta au nom de tout l'Empire, comme héritier légitime de la Couronne de Ruſſie. *Boris* ſe voyant reduit au déſeſpoir, s'empoiſonna lui même, & par ſa mort laiſſa le champ libre à l'Uſurpateur. A peine

ce-

celui-ci fut-il couronné qu'il forma le deſſein d'introduire dans le pays la Religion Catholique.

Après avoir dépouillé quantité de perſonnes diſtinguées & innocentes de leurs charges & de leurs biens, il ordonna dans la ſuite un grand repas dans lequel devoient être égorgés la plus grande partie des Senateurs & Généraux. Ceux-ci avertis la veille du danger dont ils étoient menacés, coururent les rues à cheval pendant toute la nuit pour animer le peuple contre le faux *Demetrius*. Le lendemain il fut tué, & ſon corps brulé dans une des places publiques de la Ville. C'étoit le 27 de May de l'année 1606.

Les Senateurs ayant convoqué la Nobleſſe du pays firent après la mort d'*Atrepiew* une élection libre d'un nouveau Souverain. C'étoit la première depuis *Rurich*. Les voix ſe trouvant partagées entre *Baſile Schuiſki*, & le Prince *Gallitzin*, il fut reſolu d'en laiſſer la déciſion au peuple; mais avant que le Senat ſe ſéparât, le Prince *Woroinski* qui favoriſoit le premier, détacha en cachette quelqu'un parmi le peuple aſſemblé, pour y repandre le bruit que *Schuiski* avoit été élu. Dès que les Senateurs parurent devant le peuple pour le conſulter, tout le monde ſe mit à crier, *Vive le Czar Baſile Schuiski!* Ils regardèrent cet événement comme un miracle, ſachant que perſonne d'entr'eux n'étoit ſorti

de l'aſſemblée, & il n'en fallut pas davantage pour faire pencher la balance pour *Schuiski*, qui fut auſſitôt couronné. *Schuiski* étoit fort bon Général, mais mauvais Politique. Il commença par opprimer ſes ennemis, & en particulier le Prince *Gallitzin*. Celui-ci commandoit alors l'armée que les Ruſſes employoient contre les Polonois. Il ſaiſit ce moment pour ſe venger de ſon rival. Il fit une trêve avec les Polonois & offrit la Couronne de Ruſſie à *Uladiſlas* fils de *Sigiſmond* Roi de Pologne. Il s'aſſura même du Czar *Baſile*, & le fit livrer entre les mains d'*Uladiſlas*. Cependant comme ces démarches ne s'étoient pas faites de l'aveu de tout le Senat, *Gallitzin* fut déclaré rebelle, & l'on reſolut de ne pas recevoir le Prince de Pologne. Il s'éleva en attendant un autre parti en faveur d'un des fils du Roi de *Suède*, & ce ne fut qu'en 1613 que les Polonois déchus de leurs eſpérances, & *Schuiski* étant mort, on s'aprêta à faire une nouvelle élection d'un Souverain du pays. Celui ſur qui toutes les voix ſe réunirent étoit un jeune homme de 15 ans nommé *Michel Romanow*; ſon Père étoit Archevêque de Roſtow, & il vivoit avec ſa mère dans un Couvent. Cette bonne Dame mit tout en œuvre pour décliner l'élection de ſon fils, s'écriant qu'après avoir cruellement aſſaſſiné ſix Czars, on vouloit lui arracher pour une ſeptième victime ſon fils unique; mais

di-

dirigés par le Métropolitain de Moſcou, qui dans l'eſpoir de tirer des avantages conſidérables de la maiſon de *Romanow* vint débiter un jour, qu'il avoit eu une révélation, dans laquelle le Ciel ſe déclaroit pour le jeune *Michel*, les Senateurs furent inflexibles, & le proclamèrent Czar en lui donnant pendant ſa minorité quatre Tuteurs, parmi leſquels étoit ſon Pere. Tel fut le commencement du règne de l'illuſtre maiſon de *Romanow* qui depuis ce tems occupe le trône de Ruſſie.

Peu de tems après ſon couronnement, le Czar épouſa une Demoiſelle noble, nommée *Eudocie Streſchnew*; c'a été l'uſage conſtant des Princes de Ruſſie d'épouſer les filles de leurs ſujets. La raiſon de cette ſingularité eſt d'un côté la Religion, & de l'autre le deſſein d'éviter le plus qu'il eſt poſſible toute communication avec les Cours étrangères. L'on ne ſera pas faché de trouver ici quelques particularités par raport à ces mariages. Lorſque le Czar avoit communiqué au Senat le deſſein où il étoit de ſe marier, les *Boïares*, (ce ſont des membres du Senat) ſe mettoient d'abord en route pour raſſembler les plus jolies Demoiſelles du pays, & les envoyer à la Cour. La Grande Maitreſſe les recevoit toutes, & les logeoit ſeparément, chacune ſelon ſon état. Pendant le tems du choix, elles mangeoient ſouvent enſemble à la même table, où le Czar ſe trouvoit tan-

tantôt *incognito*, tantôt publiquement, pour ſe choiſir une Epouſe parmi cette belle troupe. Son choix une fois fixé, l'on faiſoit faire des habits à toutes ces Demoiſelles & l'habit de nôces à la future Czarine. On déterminoit le jour du mariage ſans que perſonne ſçût encore laquelle ſeroit l'Epouſe. Ce jour venu on préſentoit l'habit de nôces à celle que le Czar avoit choiſie, & l'on renvoyoit les autres Demoiſelles avec les habits qui leur étoient deſtinés.

Eudocie que le Czar *Michel* choiſit pour ſon Epouſe étoit d'une beauté parfaite: ſa douceur & ſa piété étoient incomparables, & la nation Ruſſe s'eſt épuiſée en louanges ſur ſa perſonne. Dans la première année elle donna au Czar une Princeſſe & enſuite trois autres. Il ſe chagrina beaucoup de ce qu'elle ne lui donnoit point de Prince, & il avoit réſolu de la répudier; mais ſa mère ayant apris ſon deſſein, ſe donna tant de mouvemens auprès du Senat, que l'on parvint à l'en détourner, l'année ſuivante elle accoucha du Prince *Alexis*. La Ruſſie jouit d'une profonde paix ſous le règne de *Michel*, & elle ſe trouva à ſa mort, qui arriva en 1645, dans un état floriſſant. *Alexis* fut couronné ſans autre forme d'élection. C'étoit un Prince d'un grand génie. Ne ſachant aucune langue étrangère, il s'étoit fait traduire en langue Ruſſe des Livres qui traitoient de toutes ſortes de ſcien-

ſciences, & il les liſoit avec beaucoup d'application. Il fut le premier qui établit ſon armée ſur le pied de troupes regulières. Il ſoutint la guerre en même tems contre les Turcs, les Tartares & les Polonois; & fit à la fin la paix avec tous ſes voiſins, en retenant ſur les Polonois les villes de Kiow, Czernigow, Smolensko, Belaia, & l'Ukraine. *Alexis* s'eſt illuſtré encore par d'autres endroits. C'eſt lui qui a fait compiler & imprimer les loix de toutes les Provinces; cette Collection eſt apellée en Langue Ruſſe, *Oulogenié*. Il introduiſit dans le pays quantité de manufactures, & établit le premier la Chancellerie ſecrette ou du Cabinet, où l'on examinoit principalement les crimes commis contre ſa perſonne. Il n'avoit pour tout revenu que cinq millions de roubles ou vingt cinq millions de Livres de France. Nonobſtant cela ſa Cour étoit une des plus magnifiques de l'Europe, il entretenoit une nombreuſe armée; & laiſſa à ſa mort des ſommes conſidérables en argent. Cela ne paroitra pas fort extraordinaire, ſi l'on obſerve avec notre Auteur, qu'outre qu'il avoit levé, pendant la guerre de Pologne, des contributions immenſes, il n'avoit de ſolde à payer qu'aux Officiers étrangers, & aux troupes regulières. Tous les Gentilshommes du pays ſervoient gratis, regardant comme une choſe au deſſous d'eux de ſervir pour de l'argent. D'ailleurs chacun d'eux étoit forcé

de

de se mettre dans le service & d'y rester tant que ses forces & ses facultés le lui permettoient. Les récompenses qu'ils en recevoient étoient ordinairement l'acquisition de quelque District ou Village devolu à la Couronne, ou d'une place de Waywode, c. à. d. de Capitaine préposé à certaines Provinces.

Alexis mourut en 1676. laissant d'un double mariage qu'il avoit contracté, trois Princes, savoir *Théodore*, *Jean*, & *Pierre*, & cinq Princesses. *Théodore* qui lui succéda étoit d'un tempérament foible, & d'une humeur tranquille; il craignoit les affaires de trop d'étendue, & aimoit passionément la poësie, la musique vocale, les bâtimens & les chevaux. Il porta à la Noblesse un coup violent dont elle se ressent encore. Il convoqua un jour les Nobles avec ordre d'aporter leur chartres & priviléges, pour les faire ratifier. S'étant saisi de tous les titres, il les jetta dans le feu, & déclara que dorenavant les prérogatives de ses sujets seroient fondées uniquement sur leurs mérites, & non pas sur leur naissance. *Théodore* ne regna que 6 ans, & mourut sans postérité. *Jean* qui devoit naturellement lui succéder, ayant l'esprit & la vue foible, le Senat fit proclamer *Pierre* Czar de Russie. Indignée de cette préférence, la Princesse *Sophie* (sœur propre de *Jean*, qu'elle aimoit, autant qu'elle haissoit *Pierre* qui étoit d'un autre lit)

lit) fit un complot avec *Miloſlawski* frère de ſa mère, pour faire retomber la Couronne à *Jean*, & s'ériger en tutrice juſqu'à ſa majorité. Ce complot, qui coûta la vie à bien des gens, ne fut diſſipé que par la réſolution que prit le peuple de couronner les deux Princes, & d'établir la Princeſſe *Sophie* pour Co-regente. Le Prince *Jean* ne partagea pas long tems le trône; il mourut en 1696, ne laiſſant d'autres enfans que trois Princeſſes.

Pour écrire une hiſtoire complette du Czar *Pierre*, dont le règne s'offre ici à nos regards, il faudroit non ſeulement un bon Hiſtorien, mais de plus un Auteur qui fût guidé par les Mémoires de quelqu'un qui auroit été admis au ſecret du gouvernement. Quant aux guerres que ce Prince a ſoutenues, à ſes voyages, & aux changemens qu'il a faits dans le gouvernement, l'on trouve à s'en inſtruire ſuffiſamment dans differens Auteurs qui ont parlé de ces faits. Ces raiſons de part & d'autre ont engagé notre Auteur à ne toucher qu'à certains faits particuliers, & à raporter ſurtout avec impartialité les jugemens que les Ruſſes portoient de *Pierre le Grand*. Les uns, admirateurs outrés de ſa perſonne, ont aprouvé toutes ſes entrepriſes, & n'ont rien vu en lui qui fût répréhenſible. C'eſt aſſez le cas des Princes, d'avoir autour d'eux des flatteurs, dont les échos infidèles

ſe

ſe repètent parmi le Public. Cependant ils ont auſſi des cenſeurs, parmi leſquels il en eſt ſouvent d'injuſtes ou de trop ſevères. En comparant les jugemens des uns & des autres, il reſulte que l'on ne ſauroit refuſer au Czar *Pierre* la gloire d'avoir procuré à la Ruſſie les plus grands avantages. L'Introduction des arts & des ſciences ignorées avant lui, l'épuration du culte chargé de cérémonies ſuperſtitieuſes, la réformation de la juſtice, l'établiſſement des écoles pour l'éducation de la jeuneſſe, la fondation de la marine, l'amélioration des troupes, l'agrandiſſement du commerce, les conquêtes faites à la Couronne, autant de monumens qui dépoſent en faveur de ſes lumières, de ſes talens, de ſa valeur, de ſon zèle pour ſa Patrie, & qui doivent rendre ſon nom immortel, & à jamais cher parmi les Ruſſes. On ne ſauroit nier cependant qu'il n'ait été répréhenſible à plus d'un égard. A l'exemple de ſon Gouverneur le Prince *Gallitzin*, & de *le Fort* ſon favori, que l'on charge univerſellement de ce vice, il avoit donné de bonne heure dans la crapule & la débauche. Sa manière de règner étoit abſolue, & quelques fois même cruelle. Le trafic uſuraire qu'il a fait des charges de l'Etat, a été plus d'une fois un ſujet d'oppreſſion pour ſes peuples. Sa paſſion pour la navigation, en l'excitant à bâtir une nouvelle réſidence ſur les Con-

confins de ſon Empire a couté la vie à plus de cent mille hommes, & des frais immenſes à l'Etat, elle a rendu très pénible la correſpondance entre le Sénat & les Gouvernemens, elle a été & eſt encore très ruineuſe pour les plaideurs & les ſupplians qui ſe voient reduits à des voyages longs & couteux. On ne ſauroit non plus l'excuſer ſur la mauvaiſe éducation qu'il a donnée à ſon fils, & qui a été une des cauſes de la conſpiration dans laquelle ce Prince fut compliqué; & pour ce qui regarde le réglement, par lequel il aboliſſoit la ſucceſſion à la Couronne ſelon la primogéniture, l'on ne ſauroit diſconvenir, qu'il ne ſoit une ſource de diviſions dans la famille royale, & de rébellions dans l'Etat. Nous ne ſuivrons pas notre Auteur dans l'hiſtoire des ſucceſſeurs de *Pierre* le Grand; elle eſt trop récente pour être ignorée, non plus que dans ce qu'il nous aprend d'une manière aſſez embrouillée ſur la différence du titre de *Czar* & de celui de *Grand Duc*.

Le *Second Tome* qui commence au Chapitre neuviéme, contient des details ſur les Religions de la Ruſſie, ſur ſon Gouvernement eccléſiaſtique, ſes Revenus, ſes Forces militaires, ſes principales Familles &c; nous allons les parcourir rapidement.

Toutes les Religions ſont tolérées en Ruſſie, hormis celle des Juifs. La Religion Grecque, qui eſt la dominante, y fut in-

troduite au dixième siécle, & même selon quelques uns, avant les tems de *Rurich*. Il s'en est détaché dans la suite une secte, qui est elle même divisée en plusieurs partis lesquels ne different entr'eux, ainsi que des autres Russes, que sur des minucies. Les Mahométans que l'on tolère comme tous les autres, sont à peu près un trentième du nombre des sujets, & les Payens y sont en trois fois plus grand nombre. Le Clergé de Russie s'est toujours donné beaucoup de peine pour les convertir, & le Czar *Alexis* employoit par raport aux premiers, une politique bien plus efficace que les voyes de rigueur. Il ennoblissoit tout Mahométan qui se faisoit batiser & lui donnoit le titre de Prince.

L'Auteur a placé ici le projet que les Docteurs de Sorbonne présentèrent à *Pierre le Grand*, du tems qu'il étoit en France, pour réunir l'Eglise Russienne avec celle de Rome. Le Czar qui désiroit la réunoin, le communiqua à ses Evêques dès qu'il fut de retour à Petersbourg, & leur ordonna d'y répondre. Ceux-ci, sans toucher à la question, écrivirent une lettre très modérée & pleine de politesse, dans laquelle ils disoient que pour traiter une affaire de cette importance, il leur faudroit consulter préalablement les Evêques étrangers avec lesquels ils sont unis. C'est ainsi qu'en se conformant aux ordres de l'Empereur qui avoit exigé une reponse, ils se reservoient

voient la liberté de traverſer l'union, à laquelle ils n'étoient pas portés. L'Egliſe de Ruſſie étoit gouvernée anciennement par des Evêques qui prenoient le titre de *Métropolitains*. En 1588. la Métropole de Moſcou fut érigée en Patriarchat de la Ruſſie, & cette dignité s'y eſt maintenue juſque vers la fin du règne de *Pierre* le grand, qui craignant la trop grande autorité des Patriarches, l'abolit en établiſſant pour le Gouvernement eccléſiaſtique un Sinode toujours ſubſiſtant, fondé ſur de bons réglemens, & muni d'inſtructions ſuffiſantes pour tous les cas qui pourroient arriver. Ce Sinode eſt compoſé d'un Préſident, place que le Czar s'eſt reſervée pour lui même, d'un Vice Préſident qui eſt un Archevêque; de ſix Conſeillers Evêques, & de ſix Archimandrites en qualité d'Aſſeſſeurs. Il y a outre cela dans ce Sinode certains membres temporels, comme un Procureur Général, & des Sécrétaires. Lorſqu'il s'agit d'affaires importantes, le Sinode les porte devant le Czar au Sénat. Le Clergé de Ruſſie eſt compoſé aujourd'hui de ſix Archevêques, & de dixhuit Evêques. Les Archimandrites ſont des Eccléſiaſtiques prépoſés au couvent; leur nombre n'eſt pas déterminé par notre Auteur.

Il eſt aſſez difficile de fixer les revenus du Czar. Selon le calcul qu'en ont fait divers Auteurs, ils ne paſſent pas huit ou dix millions de roubles. Cependant cer-

tains Ruſſes les font monter au double, ce qui reviendroit à une centaine de millions argent de France. Quoiqu'il en ſoit, Mr. *de Strahlenberg* croit que ſi ces revenus ſont auſſi conſidérables, ce n'eſt que depuis 1716 que la Capitation fut introduite.

Les Forces militaires de la Ruſſie ſont compoſées de troupes regulières & irregulières. Les premières forment un corps de plus de deux cens mille hommes, les autres, dans leſquelles on comprend les *Gentilshommes*, les *Coſaques*, les *Calmoucks* & les *Tartares*, peuvent monter à 60000 ſans compter ceux qui ne marchent jamais avec l'armée, & ne ſont employés qu'à défendre le pays contre leurs voiſins avec qui ils ſont ſouvent en guerre.

Quant aux Forces maritimes de la Ruſſie, on ſait qu'elles n'ont été établies que du tems de *Pierre* I. Elles conſiſtent ſur la Mer Baltique en 36 vaiſſeaux de ligne, 21 fregates, & 240 galères, dont il y en a 60 conſtruites exprès pour la Cavalerie, & toujours prêtes à ſe mettre en mer.

La Ruſſie n'a plus de flotte ſur la Mer Noire, depuis que les Turcs ont repris *Aſow*. Dans la Mer Caſpienne l'on n'entretient que quelques fregates & un certain nombre de galéres. Juſqu'en 1730 la Ruſſie n'avoit pas non plus de vaiſſaux de guerre dans la Mer Blanche du côté d'Archangel, ni vers le Japon. Mais l'on ſait qu'elle a en-

envoyé depuis vers ces côtes des Officiers de marine & des Conſtructeurs de vaiſſeaux, avec ordre d'y établir de bons Ports.

Autrefois la nobleſſe d'une famille étoit appréciée ſelon le nombre des gens de mérite qu'elle avoit donnés à l'Etat. Cet uſage ayant fait naître de tems en tems des conteſtations très vives entre les anciennes maiſons, & les nouvelles familles qui l'emportoient ſur elles pour le nombre des *Boïares*, Généraux & Miniſtres qu'elles avoient eus parmi leurs ancêtres, le Czar *Théodore* II commença à s'y oppoſer comme nous l'avons vu ci-deſſus. *Pierre* I acheva de les abolir tout à fait, & ordonna que ſans aucun égard des familles, on obſerveroit le rang ſelon la charge & les mérites de chaque particulier. On ne laiſſe pas cependant de faire des diſtinctions parmi la Nobleſſe; les *Princes* ſe diviſent en 3 claſſes; la première comprend les anciennes familles Ruſſes ſorties du Grand Duc *Wolodimir* I ou créées par lui. La ſeconde celles qui viennent des Rois, ou Princes étrangers. La 3. celles qui ont été créées dans le pays par l'un ou l'autre des Grands Ducs. Les Gentilshommes forment 4 claſſes, dont la première comprend les familles qui de tout tems ont été regardées comme égales aux premiers Princes. La ſeconde, les familles relevées par des alliances. La troiſième les familles du pays élevées par leur mérite ſous le règne d'*Alexis*, & de *Pierre le*

Grand. La quatrième, les familles étrangères parvenues aux premières charges ſous le règne du dernier. C'eſt ſous ce règne que l'on a commencé à créer des Comtes & des Barons, dignités moyennes entre le Prince & le ſimple Gentilhomme qu'on ne connoiſſoit pas autrefois en Ruſſie, no plus que les ordres de Chevalerie.

Les 3. derniers Chapitres de cet ouvrage contiennent une diviſion des divers peuples compris ſous le nom général de *Tartares*, une deſcription de leurs uſages ainſi que de ceux des peuples du Nord; trois Relations concernant le *Kamtſchatka* & les voyages qui furent faits au Nord de l'Amerique; enfin une idée des différentes Langues de l'Aſie Septentrionale & du Nord-Eſt de l'Europe, un Vocabulaire Calmouc & Moungale, & une Grammaire de la même Langue.

Ce que l'Auteur raporte des différens peuples compris ſous le nom de *Tartares*, eſt tiré en grande partie de l'Hiſtoire Généalogique des *Tartares* par *Abulgaſi*, imprimée à *Leiden* en 1726. D'ailleurs un Savant moderne vient de donner une connoiſſance ſi détaillée de tous ces peuples, que nous n'inſiſterons pas ſur cet article. Les Relations touchant le *Kamtſchatka* & les voyages faits au-delà ſont auſſi ſuffiſamment connus. Quant aux autres articles, il faut recourir à l'ouvrage même. On a ajouté auſſi quelques articles ſéparés

à

à la fin du premier Volume. D'abord un éclaircissement sur les différens noms que la Russie a portés. Ceux qui ont le goût des étymologies trouveront à s'y satisfaire. Ensuite une liste des villes de Russie qui payent contribution à l'Etat. Puis une discussion sur les limites entre l'Europe & l'Asie. Enfin l'éloge si connu du Czar *Pierre* I. par *Mr. de Fontenelle*. Comme il y a de fortes contestations entre les Géographes par rapport aux limites de l'Europe & de l'Asie, & que dans plusieurs Cartes modernes elles ne sont point déterminées, nous croyons devoir faire part à nos Lecteurs des lumières que fournit là-dessus Mr. de *Strahlenberg*. L'on n'auroit aucune raison de s'écarter des anciens, si les limites qu'ils ont posées étoient exactement connues. On sait bien qu'ils prenoient pour telles, le fleuve *Tanais* ou *Don*; mais on ne voit point comment ces limites s'étendent plus loin vers le Nord, depuis l'inflexion de ce fleuve.

Quelques Géographes ont cru devoir les fixer de ce côté-là au fleuve *Obi*, mais n'en ayant pû déterminer du côté du midi d'aussi sensibles, ils ont été obligés de tirer une ligne imaginaire depuis la jonction de l'*Obi* jusqu'à l'*Irtisch*. Ce défaut d'exactitude a engagé les curieux a en découvrir d'autres. Notre Auteur est du sentiment de ceux qui les placent aux monts *Ryphées*,

connus parmi les Ruſſes ſous le nom de *Kamennoi & Weliki-Poyas.* Cette chaîne de montagnes s'étend du Nord au Sud, depuis la Mer Glaciale juſqu'au 54. dégré de latitude. Là elle s'attache à une autre chaîne de montagnes connue parmi les anciens ſous le nom de *Montes Rymnici*, que les Tartares apellent *Urall-Tau*; & s'y diviſe en deux branches, dont l'une s'étend à l'Eſt le long du fleuve *Irtiſch*, & l'autre ſe ſerre contre le fleuve *Samara.* Il eſt vrai qu'au-delà elle eſt interrompue de diſtance en diſtance; mais en ces endroits le fleuve même peut ſervir de limites. Elle continue enſuite depuis la ville de *Samara*, le long du bord occidental du *Wolga*, & forme enfin une chaîne de montagnes fort élevées, qui va joindre le *Don* & le mont *Caucaſe*, entre la Mer Noire & la Mer Caſpienne, enſorte que de ce côté-ci elle touche les limites fixées par les anciens au Midi. Les obſervations que Mr. de *Strahlenberg* a faites ſur la différence qu'il y a entre les parties Orientale & Occidentale de cette chaîne de montagnes, rendent ces limites fort naturelles. Les pays ſeptentrionaux, qui commencent à l'Eſt de ces montagnes, ſont conſidérablement plus élevés que les Européens; ils le ſont comme une table l'eſt en comparaiſon du plancher ſur lequel elle eſt poſée. Les produits du règne animal, végétal, & minéral, n'y ſont pas

non

non plus les mêmes. Les fleuves de la Ruſſie ont des Saumons, des Anguilles, des Ecreviſſes des Eperlans &c, dont il ne ſe trouve rien en Sibérie. Cette Province produit à ſon tour différentes eſpèces de poiſſons, dont on ne voit aucune en Ruſſie, comme du Muxun, du Saumon blanc. L'on y amaſſe dans les rivières de petits cailloux tranſparens de toutes ſortes de couleurs. A l'Oueſt du Wolga & des montagnes ſuſdites, on voit encore des Noizettiers & des Chênes, qu'on ne trouve plus en Sibérie, qui produit à ſon tour des Larix, des Cédres, & quantité de broſſailles & de buiſſons qui ne viennent pas en Ruſſie. Les forêts de la Sibérie ſont peuplées de Martres & d'autres animaux. Ses montagnes ſont parſemées d'Amianthe ou d'Asbeſt, & de quantité de minéraux, dont on ne rencontre rien du tout du côté occidental de ces montagnes.

Cependant le Traducteur remarque ici dans une Note, que ces différences ne doivent pas faire conclure néceſſairement pour les limites que Mr. de *Strahlenberg* poſe entre l'Aſie & l'Europe. „ Mr. *Gmelin* „ dit-il „ qui a voyagé en Sibérie par ordre „ de la Cour de Ruſſie depuis 1733 juſ„ qu'en 1742, obſerve que quand il eut „ paſſé le Jeniſéi (dont le cours eſt ac„ compagné d'une chaîne de montagnes) „ il trouva une différence entière pour les

„ animaux, les plantes, les mœurs des ha-
„ bitans, en ſorte qu'il crût n'être ſorti
„ qu'alors de l'Europe ". Il lui paroît d'ailleurs que ces limites, quoique naturelles, ne s'accordent pas trop bien avec les idées des anciens, avec l'hiſtoire du pays. Comme les anciens renfermoient dans l'Aſie non ſeulement ce que nous apellons le gouvernement d'Aſtracan, mais auſſi celui de Caſan, comme outre cela la Permie étoit encore il y a 30 ans du gouvernement de Sibérie, & que les rivières de *Sura*, & de *Medwedica*, qui ſervent de limites entre le gouvernement de Niſchnei-Novogorod & celui de Caſan, ſéparoient anciennement les Tartares des Ruſſes, il croit que pour accorder l'hiſtoire ancienne & moderne, l'on pourroit établir les limites ſuivantes. 1. Les Monts Ryphées depuis le détroit de Waigats juſqu'à cette hauteur qui traverſe la Ruſſie, marquée par Ptolémée vers le 60 dégré. 2. Cette hauteur & ſa continuation à l'Oueſt juſqu'à la ſource de la rivière de *Vetluga*. 3. Cette rivière qui tombe dans le *Wolga*. 4. Le *Wolga* juſqu'à l'embouchure de la *Sura*. 5. Cette rivière de *Sura*. 6. Celle de *Medwedica*. 7. Enfin le *Don*. Ces limites ne nous paroiſſent pas auſſi naturelles & aiſées, que celles de Mr. de *Strahlenberg*. D'ailleurs de ce que les rivières de *Sura* & de *Medwedica* ſéparoient autrefois

fois les Tartares d'avec les Ruſſes, il ne s'enſuit pas que le pays habité par les Tartares n'ait pû être cenſé apartenir à l'Europe.

Quoiqu'il en ſoit, nous laiſſons, ainſi que le Traducteur, aux Savans à juger quelles de ces deux limites ſont le plus convenables.

Nous n'avons rien dit de la Traduction de cet ouvrage, & nous ſouhaiterions n'avoir rien à en dire. Négligé, barbare, ſouvent très obſcur, cet ouvrage eſt en un mot tel, que ſi l'Auteur auroit dû le faire rédiger par quelqu'un qui ſçût ce que c'eſt que de compoſer un livre, le Traducteur auroit bien dû faire refondre ſon ſtile par un homme qui ſçût écrire en François.

ARTICLE DIXIEME.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Genève, ſur une *Inſcription* tout récemment découverte par Mr. le Profeſſeur VERNET.

IL eſt des yeux auxquels rien n'échape. Mr. le Profeſſeur VERNET vient de faire une découverte, qui ne ſauroit manquer d'être trouvée intéreſſante par les perſonnes

nes qui aiment l'antiquité, & qui en recherchent les monumens.

Etant il y a quelques jours à la maiſon de campagne de Mr. ſon frère, dite le *Vangeron*, & ſituée au bord du Lac, il y déterra une Inſcription Romaine qui eſt toute ſemblable à la plus curieuſe de celles qu'on trouve à Genève, & qui en détermine le ſens.

Dans cette dernière, qu'on lit à la fin du ſecond Tome de l'*Hiſtoire de Genève* (1), un *Julius Brocchus* donne aux Genevois des Lacs, en ces termes,

VIANIS GENAVENSIBUS LACUUS DAT.

Le fameux *Spon*, en avouant qu'il n'entendoit pas le mot de VIANIS, avoit cru comprendre parfaitement tout le reſte. Il jugeoit que *Brocchus*, de la famille des *Juleſ*, & décoré des plus grandes charges dans la Province, avoit *donné aux Génevois, avec le Lac Léman, d'autres moindres Lacs du pays.*

Mais Mr. *Abauzit* examinant la choſe de plus près, n'avoit pas goûté cette conjecture. Dans une belle Diſſertation, où il explique fort bien tous les titres de *Julius Brocchus* (2), il montre que la donation

(1) *pag.* 325.
(2) Ibid. *pag.* 395.

tion ſpécifiée dans l'Inſcription dont il s'agit, ne regarde ni le Lac Léman, ni d'autres Lacs du voiſinage, mais de ſimples baſſins ou réſervoirs d'eau artificiels.

Le mot de VIANIS, ne lui avoit pas non plus cauſé le même embarras qu'à Mr. *Spon*. Sa première idée, comme Mr. VERNET la ſçu par une Note écrite de ſa main, fut qu'il y avoit une altération ou une faute dans ces mots, *Vianis forté Vicanis*; mais il ſe défia de la ſolidité de ce ſoupçon, & dans la Diſſertation, dont je viens de parler, il adopta une autre conjecture, plus ſpécieuſe encore & plus ingénieuſe.

Selon Mr. *Abauzit*, les deux premières lettres de VIANIS étoient numériques, comme dans le mot IIVIR & tant d'autres; de ſorte qu'il faudroit lire *Sextanis*, & entendre par-là les Vétérans de la ſixième Légion, à qui l'on pouvoit avoir aſſigné des terres dans ces quartiers, & pour leſquels *Brocchus* auroit fait creuſer des reſervoirs.

Rien de plus vraiſemblable que cette conjecture du ſavant Antiquaire. Cependant c'eſt la première idée de Mr. *Abauzit* qui ſe trouve la vraie. L'Inſcription que Mr. VERNET vient de découvrir eſt la pareille de celle qui a occupé la ſagacité de cet habile homme, & on y lit diſtinctement VICANIS au lieu de VIANIS. Ce n'eſt pas la première fois que des Graveurs d'Inſcriptions ont été ſurpris en faute, comme les Co-

Copiſter, mais il eſt rare que l'on ait des pierres à double comme on a des manuſcrits pour corriger l'un par l'autre.

ARTICLE ONZIEME.

DISCOURS ſur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, pour ſervir de réponſe à celui que Mr. *Rouſſeau*, citoyen de Genève, a publié ſur le même ſujet. Par Mr. JEAN CASTILLON Profeſſeur &c. &c. &c.

* SECOND EXTRAIT.

NOus avons montré, dans notre premier Extrait (1), comment le ſavant Profeſſeur d'Utrecht refute l'éloquent citoyen de Genève. Nous allons expoſer les vérités que le Philoſophe ſubſtitue aux paradoxes de l'Orateur.

Entièrement iſolés, les hommes ne ſont pas inégaux; ils pouvoient lier un commerce

* Nous tenons ce ſecond Extrait de la même main qui a fourni le premier.

(1) *Tome* VII. *Part.* I. *pag.* 185.

merce libre, dans lequel ils auroient conſervé leur égalité naturelle. C'eſt donc dans l'eſpéce de ſociété qu'ils ont établie, qu'on doit chercher la premiére origine des différences qui diſtinguent les hommes. Ils ont toujours été en ſociété. Il n'y a point de milieu entre cet état & celui de diſperſion. Ce dernier n'a jamais eu lieu. L'homme raiſonne, parle & vit en ſociété. L'homme iſolé par la nature, n'auroit jamais pû ni raiſonner, ni parler, ni former la ſociété; donc les hommes n'ont jamais été ſans raiſonnement, ſans langage, ſans ſociété; c'eſt donc pour cet état que la nature a fait l'homme.

On en ſera mieux convaincu, ſi l'on fixe la ſignification du mot *nature*. Il ſignifie au moins deux choſes fort différentes. 1. La nature d'un Etre eſt tout ce qui entre dans ſa conſtitution. „ Tout ce qui s'en„ ſuit eſt néceſſairement naturel, la natu„ re de l'homme eſt l'aſſemblage de tout „ ce qui le rend homme. Ce qui le diſ„ tingue de tous les autres Etres, ce qui „ le raproche d'eux, tout doit être conſi„ déré. L'homme a un corps organiſé à „ un Etre penſant. On a déja fait voir „ combien il eſt difficile que le corps de „ l'homme s'accommode de la vie ſauva„ ge". Mais cet Etre penſant, qui fait la meilleure partie de nous mêmes, a des idées, les rapelle, les combine, les conſidère, apperçoit leur rélation, les rend générales.

L'hom-

L'homme a un penchant invincible pour le bonheur, un fort attachement pour ſes ſemblables, une vive admiration pour tout ce qui eſt bon ou beau, & par conſéquent pour la vertu. Les facultés ſont indépendantes, quoique ſubordonnées, puiſqu'on peut être pourvû des premières & privé des dernières. Elles ne ſont pas l'effet de l'éducation ou de l'habitude, puiſque l'homme ne peut pas ſe donner, ne peut pas même imaginer une nouvelle faculté; donc elles ſe trouvent dans l'homme naturel, & ſont tout autant de préſens de la nature.

2. Qu'elle eſt cette *nature* ſi libérale, qui nous a comblés de tant de dons? Le hazard, la néceſſité de notre exiſtence, l'éternité de notre eſpèce, ſont des chimères que le bon ſens a toujours rejettées, ſoit que nous rentrions en nous mêmes, ou que nous en ſortions, ſoit que nous contemplions l'univers, ou que nous conſidérions un atome, tout nous découvre ſa contingence, tout nous ramène à un Créateur. Le Créateur nous auroit-il prodigué ſes dons, s'ils euſſent dû nous être inutiles pendant pluſieurs ſiécles? Que ſervoit l'entendement aux hommes, pendant qu'ils ne raiſonnoient pas? Quel avantage tiroient-ils de leur liberté, lorſqu'ils n'avoient rien à choiſir? Quelle utilité des organes de la parole „ quand ils n'avoient point de lan-
„ gage? Quel fruit de la perfectibilité, dans
„ le

„ le tems qu'ils étoient hors d'état de ſe „ perfectionner! Quel uſage faiſoient-ils „ de la commiſération, lorſqu'ils vivoient „ diſperſés dans les bois? Ou des vertus „ ſociales, lorſqu'ils n'avoient aucune ſo- „ ciété?

„ Mais pourquoi les hommes ont-ils pré- „ féré cette eſpéce de ſociété, qui les rend „ dépendans & inégaux? Parceque la ſo- „ ciété de famille a été le premier état „ de l'homme, & que la ſociété de fa- „ mille mène à la ſociété dépendante. „ Dieu a certainement placé l'homme „ dans les circonſtances les plus favorables „ au dévélopement de la raiſon & des ver- „ tus ſociales, dont il l'avoit enrichi. Un „ ſeul couple ſuffiſoit pour peupler la ter- „ re. La comparaiſon de tous les peu- „ ples diſperſés ſur la ſurface de notre „ planette, nous montre qu'ils ſont deſcen- „ dus de la même tige. Pourquoi donc „ ſuppoſer la création de pluſieurs cou- „ ples! Le premier homme & la premiè- „ re femme ont donc été créés l'un près „ de l'autre. S'étant une fois trouvés, ils „ ne ſe ſont plus quittés. L'amour de ſoi- „ même & de ſes ſemblables ne le leur „ permettoit pas: & s'ils s'étoient ſéparés „ ſur cette terre ſi vaſte, ils ne ſe ſeroient „ plus réunis! "

Les enfans dans l'age le plus tendre demeurent avec leurs parens par néceſſité. Ils y reſtent dans la jeuneſſe par un reſpect ha-

bituel, que l'âge ne détruit pas, & que les événemens fortifient. Devenus à leur tour pères de famille, ils continuent de consulter & de respecter le leur. Ils le voient vieillir, ils sont portés à le servir par la compassion, par la gratitude, par la prévoyance. Ils s'étoient établis près de sa demeure pour leur propre avantage, ils y restent par devoir. Plusieurs familles sorties d'une même tige s'unissent & forment une petite société.

„ Dans ce nouvel état, ce n'est plus „ l'homme qu'il faut considérer, c'est „ l'époux, c'est le père, c'est le fils, la „ mère, l'épouse. Le Chef devoit assurer la subsistance de toute sa famille. La „ chasse & la pêche pouvoient suffire au „ genre humain qui étoit peu nombreux. „ Mais les succès du pêcheur & du chasseur sont incertains, plusieurs espèces „ d'animaux naturellement privés offrent „ leur lait. L'homme forme des troupeaux & devient berger. Il apperçoit „ que parmi toutes les productions de la „ terre, le grain est son aliment le plus „ convenable. Le grain se conserve plus „ aisément que le poisson ou la viande ". Mais il ne vient pas en toute saison. L'homme essaie d'en faire des amas. Il fait des retraites pour sa famille, des magazins pour ses provisions. C'est ainsi que se manifeste la propriété, dont le fondement se trouve dans cette voix de la nature

ture qui auroit empêché l'homme sauvage, s'il avoit existé, de priver son semblable de la nourriture qu'il avoit saisie.

La multiplication du genre humain, & l'incertitude des productions de la terre, firent sentir la nécessité de l'agriculture. Elle fut très simple dans son origine, & étendit aux fonds la propriété qui jusque-là s'étoit bornée aux fruits. Un laboureur continue à fertiliser le même champ par ses soins. Les autres ne s'y opposent pas, parceque chacun peut choisir sa portion; & la propriété des fonds en faveur de chaque particulier s'établit par le consentement unanime de tout le genre humain.

Cependant les instrumens de l'agriculture se perfectionnent & se multiplient, les arts naissent, & rendent nécessaire la réunion de plusieurs familles ou petites sociétés. Voilà l'origine des loix & de la magistrature. Dès que plusieurs personnes doivent concourir à un but, il faut des conventions, des régles, un plan suivi. Les loix ne sont que ces conventions, ces régles, & les magistrats ne sont faits que pour diriger ceux qui doivent exécuter le plan qu'on a formé.

La différence de l'industrie & de l'économie dans les particuliers, & de multiplication dans les familles, a introduit l'inégalité de riche & de pauvre, & cette inégalité a donné lieu à celle de maître & de domestique. La rareté ou l'utilité des ta-

lens a fait naître la distinction qui résulte du mérite personnel, & le mérite personnel continué dans la même famille pendant plusieurs générations, a produit la noblesse.

Pendant que le genre humain étoit peu nombreux, les pères de famille étoient à la tête de la petite société. Elle s'aggrandit, les affaires se multiplièrent, & il fallut choisir des personnes prépoſées à diriger les autres, une société donna cette direction à une assemblée. Une autre société en chargea une seule personne: c'est l'origine des Républiques & des Monarchies. Le Magistrat ou le Monarque a le droit de changer les anciennes loix & d'en faire de nouvelles, en tout ou en partie, mais toujours il y en a une fondamentale à laquelle il n'est pas permis de toucher, c'est que tout doit tendre au bien de la société. *Salus populi ſuprema lex eſto.* C'est dans ce but qu'elle s'étoit formée par l'union de l'homme & de la femme, qu'elle s'étoit augmentée par l'éducation & par la soumission des enfans, qu'elle s'étoit étendue par le concours de plusieurs familles, & c'est dans ce but qu'elle est continuée par des hommes qui s'aiment nécessairement. Le respect qu'on rendoit aux pères, & celui qu'on devoit aux loix, fut naturellement transporté aux Magistrats & aux Rois; de-là il se répandit sur leurs Ministres, & voilà le commencement de l'inégalité de grands & de petits. Toutes ces inégalités sont donc

donc juſtes dans leur origine, & le ſeroient dans leur diſtribution, ſi elles étoient réglées ſur le mérite perſonnel. Les inégalités ſont une ſuite ou de la nature, ou des beſoins de la ſociété. Il faut donc qu'elles y répondent. Il faut que les métiers les plus pénibles & les plus néceſſaires ſoyent les moyens lucratifs. Si le laboureur mettoit au bled, fruit de ſon travail, le même prix que le ſculpteur met à la ſtatue ouvrage de ſes mains, les hommes pourroient-ils ſe nourrir? Si le laboureur s'enrichiſſoit comme le financier, à quoi lui ſerviroient ſes richeſſes? S'il reſtoit laboureur, & s'il abandonnoit l'agriculture, qui forceroit la terre à nous prodiguer ſes tréſors? Les fils des riches appauvris? Mais ils ſont élevés trop délicatement, ils ne peuvent pas ſoutenir les travaux que demande cet art néceſſaire. Mais cela ſuppoſe des révolutions continuelles qui fourniroient aux ennemis de la ſociété de juſtes plaintes contre l'inconſtance de la fortune. Mais pluſieurs profeſſions exigent qu'on les ait, pour ainſi dire, ſucées avec le lait. Le fils d'un Miniſtre d'Etat, qui dès ſon enfance n'a entendu parler que de politique, ne gouvernera-t'il pas mieux avec des talens mediocres qu'un bon génie qui entre tout neuf dans les affaires? Le fils d'un Général né & élevé parmi les armes & les lauriers, n'aura-t'il pas plus de courage & d'expérience à ſa première

campagne que le fils d'un laboureur à ſa dixiéme? Nous n'ignorons pas que l'hiſtoire fournit des faits contraires à ces aſſertions; mais, ſi on examine bien ces faits, on trouvera qu'ils frapent uniquement parcequ'ils ſont autant d'exceptions à la régle générale.

De toutes ces conſidérations, & de pluſieurs autres qui n'échapent point à notre judicieux Philoſophe, & que nous omettons pour ne pas ſortir des bornes d'un Extrait, réſulte la réponſe ſenſée qu'il fait à la queſtion propoſée par l'Académie de Dijon, & que nous avons rapportée dans notre premier Extrait.

Mais ſi la ſociété eſt ſi naturelle & ſi juſte, comment eſt-elle la cauſe de tant de maux. Cette objection eſt trop ſpécieuſe pour être omiſe. Notre Auteur y répond. En raportant ſa réponſe, nous entrons dans l'acceſſoire de ſon diſcours.

D'abord on répréſente la ſociété comme ſource d'une infinité de maux. On met dans ce nombre les ſciences approfondies, les arts inventés, les abîmes comblés, les montagnes raſées, les rochers briſés, les fleuves rendus navigables, les terres défrichées, les lacs creuſés, les marais deſſéchés, les bâtimens élevés ſur terre, les vaiſſeaux envoyés ſur mer, en un mot tous les travaux humains, très grands en eux mêmes, & immenſes à proportion du peu de bonheur qui en réſulte.

En

En ſecond lieu on accuſe la ſociété de nous rendre méchans, & de nous porter néceſſairement à nous haïr à meſure que nos intérêts ſe trouvent en oppoſition.

On dit qu'elle augmente nos beſoins & nos miſères. Nos déſirs s'accroiſſent avec nos biens, & nous ne ſommes jamais ſatisfaits.

La ſociété a ouvert de nouvelles portes à la douleur & à la mort, les peines d'eſprit qui nous conſument, les paſſions qui nous déſolent, les travaux qui épuiſent les pauvres, la moleſſe qui affoiblit les riches, les alimens, auſſi pernicieux que recherchés qui nous minent, les denrées corrompues, les drogues falſifiées ou mal adminiſtrées & les vaiſſeaux dans leſquels on les prépare qui nous empoiſonnent, les maladies épidémiques engendrées ou par le mauvais air ou par la manière de vivre, le paſſage de l'intérieur des maiſons à l'air ouvert, les habillemens pris & quittés mal à propos, tous les ſoins que notre ſenſualité a rendus néceſſaires, les incendies, les tremblemens de terre, les guerres, & les horreurs que commettent les entrepreneurs des vivres & des hôpitaux, les dangers & les incommodités de la navigation, les aſſaſſinats, les vols, les empoiſonnemens, la punition même de ces crimes, les moyens douteux d'empêcher la naiſſance des hommes & de tromper la nature, les métiers mal-ſains ou dange-

reux, tout cela eſt le fruit de la ſociété, & la cauſe de la diminution de l'eſpèce obſervée par plus d'un Philoſophe.

On attribue auſſi à la ſociété le luxe, le pire de tous les maux qui, pour nourrir des foules de valets & de miſérables qu'il a faits, accable & ruine le laboureur & le citoyen. Conſidérons ces nuées de barbares, qui pendant tant de ſiécles ont inondé l'Europe, examinons ces pays autrefois ſi fertiles en hommes à préſent reduits au niveau des autres, & nous conclurons que les arts & les métiers ſont une peſte inventée pour prévenir l'exceſſive multiplication du genre humain. En un mot les hommes qui ont beaucoup de vertu & point de religion, feront fort bien d'aller s'abrutir dans les forêts, en laiſſant la ſociété à ceux qui n'ont point de vertu ou qui ont de la réligion. Ceux-ci doivent reſpecter la ſociété, aimer & ſervir leurs ſemblables, obéir aux Loix & aux Magiſtrats, honorer les bons Princes, les animer par de ſages inſtructions, & cependant mépriſer une conſtitution (qu'ils doivent reſpecter) qui ne peut ſe ſoutenir qu'à l'aide de tant de gens reſpectables, & qui, malgré tous leurs ſoins, produit plus de calamités réelles que d'avantages apparens.

A cette longue & violente déclamation de Mr. *Rouſſeau*, ſon antagoniſte répond, que les ſciences inventées, les arts approfondis, les édifices conſtruits, les voyages

ges entrepris ſont des travaux & non des maux. Il en réſulte des biens réels pour l'individu & pour l'eſpèce. Pour l'individu il eſt occupé, & tout homme occupé eſt content. Que le ſauvage place ſon bonheur dans l'oiſiveté, s'il veut, l'homme ne le trouve que dans l'occupation.

Je plains l'homme accablé du poids de ſon loiſir.

Volt.

Pour l'eſpéce, l'humanité eſt devenue plus grande & plus générale. Tout ce qui facilite la communication des nations, tout ce qui étend le commerce, tout ce qui répand les connoiſſances, civiliſe les hommes, diminue leur férocité, réveille l'amour fraternel que nous nous devons.

Bien loin de porter les hommes à s'entre-haïr, la ſociété les porte à s'aimer réciproquement par la dépendance mutuelle dans laquelle elle les met. Le Père a beſoin de perſonnes qui concourent avec lui à la conſervation, à l'éducation, à la fortune de ſon fils. Le fils a beſoin de ſon Père qui lui conſerve ſes jours, de précepteurs qui le mettent en état de ſe procurer une vie agréable, d'amis qui le pouſſent dans le monde. Il faut qu'il gagne le cœur d'une belle pour en faire ſa compagne, qu'il s'inſinue dans les bonnes graces des parens, afin qu'ils y conſentent, qu'il ſe faſſe aimer

de ſes patrons, afin qu'ils le protégent, & eſtimer de tous afin qu'ils l'aident. L'artiſan a beſoin de perſonnes qui l'employent, le marchand d'ouvriers & de chalans, l'avocat de cliens, le médecin de perſonnes qui lui confient leur ſanté & leur vie, les ſujets de magiſtrats qui les gouvernent, le magiſtrat de ſujets qui le ſoutiennent. Que de liens qui uniſſent les hommes! En combien de manières ces liens ne ſont-ils pas mêlés, doubles, & reſſerrés par les différentes rélations que ſoutient chaque individu! N'eſt-il pas évident que la ſociété unit les hommes d'intérêts, & les force directement à une bienveillance, au moins extérieure, ſans leur donner occaſion de la démentir par les ſentimens?

Il n'eſt pas moins certain que la ſociété porte les hommes indirectement à une bienveillance réelle; le meilleur moyen de ſe faire aimer eſt d'aimer. L'amour de ſes ſemblables eſt naturel au cœur de l'homme; il faut des efforts pour l'étouffer & pour réſiſter à la reconnoiſſance qui le fortifie à chaque inſtant. Un homme trouve preſque autant de bienfaiteurs que de membres dans la ſociété.

Il faut avouer qu'un homme qui penſe & écrit comme notre Philoſophe, eſt d'un caractère bien aimable; que les hommes ſeroient heureux s'ils lui reſſembloient tous! Si la bienveillance ne règne pas dans le cœur des hommes, il ne faut pas demander

der que faut-il penſer d'un état qui porte néceſſairement les hommes à s'entrehaïr? Il faut demander, que faut-il penſer des hommes qui s'entrehaïſſent, malgré leur cœur qui les porte à s'entr'aimer, & malgré un état qui les engage de mille manières à ſe livrer à ce doux ſentiment?

Nos déſirs s'augmentoient avec les biens, mais leur augmentation entretient l'émulation & l'activité, exerce les talens & les forces, répand les lumières & l'humanité, & affoiblit tous les vices en détruiſant l'oiſiveté. L'inſatiabilité que Mr. *Rouſſeau* reproche à l'homme ſociable, eſt naturelle à tout homme. Si le ſauvage rentroit en lui-même & penſoit, il ſentiroit que ſon cœur n'eſt pas ſatisfait, il ſouhaiteroit d'être mieux; c'eſt le ſouhait de tout le monde, & ce déſir ſi général prouve que notre cœur eſt fait pour des biens plus réels & plus durables, que ceux que nous poſſédons.

Le ſauvage eſt auſſi ſujet que l'homme civil à être englouti par les tremblemens de terre, conſumé par l'incendie des forêts, empoiſonné par les plantes nuiſibles que la terre produit. Les autres maux, les peines même de l'eſprit & les paſſions ne ſont rien moins qu'une ſuite néceſſaire de la ſociété. Ils naiſſent de l'abus que les hommes font de leurs facultés & de la ſociété même. Pour être en droit de la regarder comme la ſource de ces maux, il

fau-

faudroit prouver que par ſa nature elle entraîne les hommes dans le déſordre, c'eſt ce qu'on ne prouve point & ce qu'on ne prouvera jamais. Tout ce qu'on peut dire de plus plauſible eſt, que ſans la ſociété on ne connoitroit ni l'avarice, ni l'ambition, ni peut-être l'amour de préférence. Mais auſſi la ſociété ouvre mille ſources légitimes pour aſſouvir la ſoif des richeſſes. On peut mieux ſatisfaire l'amour & l'ambition en s'élevant par ſon mérite au deſſus de ſes rivaux & de ſes compétiteurs, qu'en les déprimant par des artifices & par des calomnies. La ſociété favoriſe le premier moyen & oppoſe de fortes barrières au ſecond, de plus elle offre aux malheureux mille objets qui peuvent les conſoler, mille poſtes qui peuvent les dédommager. De quoi peut-on l'accuſer?

C'eſt ainſi que le Philoſophe d'Utrecht diſſipe les brillans ſophiſmes du fameux *Rouſſeau*; nous n'avons pas mêlé à notre Extrait les louanges que notre Auteur mérite, parceque nous n'avons pas voulu prévenir le jugement du Public, & le plus grand nombre en jugera ſur les Extraits; à préſent il nous eſt ſans doute permis de dire notre ſentiment. Il eſt difficile de trouver un livre qui réuniſſe une imagination auſſi brillante, une éloquence auſſi vive, une érudition auſſi bien choiſie, une Philoſophie auſſi ſage, autant d'amour pour le genre humain, & de zèle pour la

Ré-

Réligion. Non ſeulement cet Auteur inculque partout le reſpect & l'attachement que tous les hommes ſenſés doivent à la Religion naturelle, mais il trouve, dans un ouvrage de pure Philoſophie, le moyen de parler dignement de la Réligion revélée, & cela ſans affectation & ſans bigotterie. On ſent bien qu'il parle de cœur. Nous ne pouvons que féliciter l'Univerſité d'Utrecht de poſſéder un Géomètre auſſi profond, un Métaphyſicien auſſi exact, un Philoſophe & un Moraliſte auſſi ſage, & ſouhaiter qu'il enrichiſſe le Public de pluſieurs ouvrages ſemblables à celui dont nous venons de rendre compte.

ARTICLE DOUZIEME.

LETTRE de Mr. J. A. C. A. à Mr. M., contenant quelques remarques ſur divers endroits du *Tome* I. de l'HISTOIRE POLITIQUE DU SIECLE &c. imprimée à *Londres*, aux dépens de l'Auteur, chez *Jean Haberkorn* 1757. 4. *pagg.* 540.

J'ai fait ce que vous avez ſouhaité, Monſieur, j'ai relu la plume à la main le pre-

premier Tome de l'*Hiſtoire Politique du Siécle*. J'y ai ſurtout examiné avec plus de ſoin la partie qui regarde les Provinces-Unies ; mais cette étude plus approfondie ne m'a pas fait changer d'idées. Je crois toujours que cet ouvrage eſt plus ingénieux que ſolide. Certainement l'Auteur ne doit point être rangé dans la claſſe des Ecrivains médiocres. Son ſtile eſt vif, chaud, & intéreſſant, ſa narration aiſée, ſon ton impoſant & perſuaſif, ſes réflexions ſont ordinairement judicieuſes ; mais malheureuſement tant de beaux dehors ne ſont pas ſoutenus par ce qui doit faire le principal mérite de tout ouvrage hiſtorique. L'ordre, l'exactitude & la vérité des faits ſont autant de choſes que notre Auteur a négligées. Il a pris plus de ſoin de l'habillement, que du fond même de la choſe. Cependant à l'entendre, on croiroit pouvoir s'en repoſer entièrement ſur lui, pour la certitude de tout ce qu'il avance. *Je me ſuis donné*, dit-il, *beaucoup de ſoins pour vérifier les faits que j'avois amaſſés. J'ai eu une attention ſinguliére à en acquérir de nouveaux* (1), & plus loin il ajoute, qu'il *ſoutient l'exactitude & la vérité des faits avec une méthode ſinguliére & neuve* (2), promettant que dans le cours de ſon ouvrage

(1) *Diſc. prélim. p.* VII.
(2) *Ibid. p.* VIII.

vrage *il n'avancera rien que retranché derrière ſes autorités* (3). Mais qu'eſt-ce que cet Auteur entend par-là? En général ſes citations ſont peu nombreuſes. Pour ce qui regarde cette République ſurtout, il me paroît qu'il n'eſt pas remonté juſqu'aux ſources.

Il eſt vrai que l'ouvrage, intitulé *Hiſtoire de la Patrie*, a été d'un grand ſecours à l'Auteur, mais, s'il m'eſt permis de le dire, il ne s'en eſt pas ſervi d'une manière que nous puiſſions approuver. Il me paroît clair que notre Hiſtorien n'a pas entendu la langue Hollandoiſe, & qu'en conſéquence n'ayant pû avoir ſous ſes yeux le livre même, il s'eſt ſervi de quelque traduction, ou bien ſeulement de quelques extraits qu'on lui aura fournis. De-là ſont nés de grands inconvéniens. Notre Auteur arrangeant les choſes à ſa manière, & ajuſtant toutes les circonſtances à un plan qu'il s'eſt formé, donne ſouvent un ſens tout différent aux choſes, quoiqu'il paroiſſe ſuivre pied à pied l'Ecrivain Hollandois, & que peut-être il croye le ſuivre en effet. De-là encore pluſieurs endroits qui ſemblent copiés mot à mot ou du moins tellement extraits de l'*Hiſtoire de la Patrie*, qu'il auroit vrai-ſemblablement marqués en marge, s'il avoit pû les confron-

(3) *Ibid. p.* X.

fronter avec l'ouvrage Hollandois (4).

Peut-être devons nous attribuer à la même cauſe les fautes qui ſe ſont gliſſées dans les endroits que l'Auteur cite expreſſément.

Le grand nombre de ces fautes m'empêche de les appeller fautes d'impreſſion (5).

Indépendamment des erreurs de ce genre, j'ai trouvé dans cet ouvrage une infinité de négligences ou de mépriſes plus ou moins conſidérables. Je vais, Monſieur, vous en donner quelques échantillons. Je ſuivrai l'Auteur de Chapitre en Chapitre, & pour ne pas trop vous fatiguer, je terminerai cette Lettre à la paix de Nimégue, prêt

(4) Comparez l'*Hiſtoire Politique du Siècle. p.* 131. avec *l'hiſtoire de la Patrie. Tom.* XI. *p.* 169, 170 & 171. La *page* 175. avec *Tom.* XII. *p.* 54 & 55. La *page* 195. avec *Tom.* XII. *p.* 247 & 241. La *page* 196. avec *Tom.* XII. *p.* 262. La *page* 333. avec *Tome* XIII. *p.* 302. & pluſieurs autres endroits.

(5) Voyez par exemple à la *page* 143. où l'Auteur cite l'*hiſtoire de la Patrie. Tom* XI. *pag.* 452. liſez 454. A la *page* 158. *Bor.* XX. liſez *Bor.* XXI. A la *page* 330. *Vaderl. Hiſt.* XII. *p.* 270. liſez XIII. *p.* 280. A la *page* 371. *Vaderl. Hiſt.* XIII. *p.* 410 liſez 420. A la *page* 381. *Vaderl. Hiſt. p.* 136 liſez *Tom.* XIII. *p.* 38. A la *page* 388. *Vaderl. Hiſt. Tom.* XIII. *p.* 200. liſez *page* 290. &c.

prêt à vous faire part de mes remarques ſur le reſte de l'ouvrage, ſi vous le jugez à propos.

Dès le *Chapitre I*, qui ſert d'introduction, notre Auteur, à la *page* 16 ſous l'année 1615, s'exprime ainſi. *Les Hollandois moins touchés du péril imaginaire de Veniſe, que de leur réputation, promirent au Senat quatre mille hommes, qu'ils lui envoyèrent en effet l'année ſuivante.* Cet Article eſt fort inexact. Quoique conçu en peu de mots, il n'y a pas moins de trois fautes, qui font toucher au doigt le peu de vérité de ce que l'Auteur y avance à la charge de notre Nation. *Trois mille* hommes paſſèrent au ſervice de Veniſe. Cet Etat avoit fait ſes enrollemens dans les Provinces-Unies à *ſes dépens*, & ſes troupes s'embarquèrent en Février 1617. (6).

Le *Chap.* IV. roule ſur les *Négociations & la Politique des ſept Provinces Unies avec l'Eſpagne & la France, depuis la fin de la Tréve juſqu'à la paix de* 1648.

A la *page* 129 l'Auteur, après avoir tâché de donner une idée des diſputes qui s'élevèrent entre *Gomarus* & *Arminius*, ajoute, *Maurice citant l'article de l'Union qui établit les Gouverneurs juges des différends de Religion, mûs entre toutes les Provinces, prononça* &c. Avez vous jamais vu, Monſieur, pareil article dans l'Union d'Utrecht?

(6) *Vaderl. Hiſt. Tom.* X *p.* 110.

trecht? Notre Auteur ne le cite point. Je crois qu'il auroit de la peine à le produire.

A la *page* 130 l'Auteur dit. *Dès l'an 1626 les Eſpagnols... avoient tenté la reconciliation avec la République. Un nommé* Marquette *s'étoit préſenté à Middelbourg avec des pleins pouvoirs & des Articles de paix de la part de* Philippe *& de l'Archiduc Gouverneur.* Tout cet article eſt très-fautif. *Marquette* vint à Middelbourg de la part de la Gouvernante. Il ne montra que long-tems après les pleins pouvoirs que *Philippe* avoit donnés à l'Archiducheſſe. Pour l'Archiduc, il étoit mort dès le 13 Juillet 1621 (7).

Page 134 notre Hiſtorien s'exprime ainſi. *En* 1335 (viſiblement 1635) *une forte armée Françoiſe joignit celle des Etats. Avant la jonction elle défit entièrement l'Armée Eſpagnole.... Mais* Fréderic Henri *guidé encore par ſon reſſentiment particulier contre le Cardinal, fit échouer les opérations du reſte de la campagne.* Ceci regarde une imputation faite au Prince, d'avoir laiſſé manquer de vivres l'armée Alliée. Elle a été ſouvent réfutée, & divers Auteurs ont prouvé clairement qu'elle a été imaginée pour diſculper l'armée Françoiſe (8).

Le

(7) *Vaderl. Hiſt.* XI. *p.* 107.

(8) *D'Eſtrades T.* I. *p.* 53. *Vaderl. Hiſt.* XI. *pag.* 210. *Faveritus Noricus pag.* 61.

Le *Chapitre* V eſt conſacré à donner une idée de la *conſtitution de la République en général, & du Stadhouderat, juſqu'à* Guillaume II.

Notre Auteur commence par le caractère de *Guillaume* I. Il le peint, mais non pas avec les couleurs qui conviennent au Héros qui fonda cette République, & qui lui procura la liberté dont elle jouit. Il le repréſente plein d'*intrigues pour aigrir les peuples & pour ſoutenir leur mécontentement. Reſolu de faire perdre à* Philippe *une partie de ſon Patrimoine, & déterminé à ne pas ſe venger aux dépens de ſa fortune.* (9) En un mot comme dirigeant toutes ſes démarches uniquement dans le but de ſe procurer la ſouveraineté. Auſſi notre Auteur remarque-t'il à la *page* 147, qu'elle lui fut déférée; il auroit dû ajouter que ce ne fut que pour auſſi longtems que la guerre dureroit (10).

A la *page* 148. il continue ſur le même ton. *Lorſque* Guillaume, dit-il, *eut conçu l'eſpérance d'unir les dix-ſept Provinces, il ſe relacha en apparence de ſes prétentions à la ſouveraineté; mais outre qu'il ſe ſervoit de l'Archiduc* Mathias *pour empêcher les Etats de perdre de vue l'ancienne forme de gouvernement, il empêcha conſtamment la Hol-*

(9) *pag.* 146.
(10) *Vaderl. Hiſt. Tom.* VII. *p.* 12 & 16.

Hollande & la Zélande de prendre avec ce Prince les mêmes engagemens que les autres Provinces; & quand s'étant rendu à ſon premier projet de l'union des ſept Provinces du Nord, il connut par le Traité d'Utrecht, que l'eſprit républicain avoit prévalu dans l'aſſemblée, il conditionna l'agrément qu'il donnoit aux Articles, de manière à pouvoir objecter dans la ſuite aux Provinces, qu'il les avoit ſuppoſées dans la dépendance d'un Chef différent de leurs Gouverneurs mentionnés dans le Traité d'Union. Avez vous compris, cet article, Monſieur? Pour moi (je ne ſai ſi c'eſt ma faute) je n'y vois aucun ſens. Qu'eſt-ce d'ailleurs que le *Prince* conditionna! Où l'Auteur a-t'il trouvé la ſuppoſition qu'il prête à *Guillaume*.

Page 149. *Lors de la convention d'Amſterdam*, dit notre Auteur, *le Prince ſçut ſe reſerver le pouvoir de fixer la Garniſon de cette ville.* Ce pouvoir ne paroît pas étrange dans un Prince qui a la direction des troupes, & de tout ce qui concerne l'état militaire: mais d'ailleurs, ce que dit l'Auteur n'exiſte pas dans la convention. Le Stadhouder y promet au contraire de ne pas augmenter la Garniſon amoins d'un preſſant beſoin (11).

Page 151. l'Auteur s'exprime ainſi. *On voit dans une lettre écrite de Bruges, le* 14. *Août* 1582. Ce n'eſt point une lettre, c'eſt l'acte

(11) *Vaderl. Hiſt.* VII. 190.

l'acte dans lequel le Prince déclare qu'il ſe charge de la ſouveraineté ſous le titre de Comte (12).

Dans la même *page* il pourſuit de cette manière. *Il prit dès-lors le titre de Comte & Seigneur de Hollande, Zélande, & Friſe. Ses actions ſoutinrent cette démarche. Il érigea de ſa propre autorité le grand Tribunal de juſtice.* Voilà plus d'un erreur; *Guillaume* I n'érigea pas ce Grand Conſeil après le 14. Août 1582. L'inſtruction pour ce Tribunal fut donnée le 21. May de la même année, non par le Prince en qualité de Comte de Hollande, mais comme repréſentant la ſouveraineté ainſi qu'il y avoit été autoriſé dès l'année 1576. (13).

Mais voici qui eſt bien plus fort. Notre Auteur continue de tracer le caractère de *Guillaume* I, il le fait toujours dans le même goût. *La haine*, dit-il, *& la crainte des Eſpagnols étoient le principe & le reſſort de l'affection du peuple pour ce Prince. La diſſimulation, l'intrigue, & la cabale l'avoient rendu le ſouverain des Provinces, auxquelles il s'étoit annoncé pour le défenſeur de leur liberté... Après ſa mort on s'accorda ſinon à l'oublier, du moins à ſe tenir quitte de la reconnoiſſance qu'on lui devoit. Les regrets du peuple furent ſtériles par raport à ſes enfans. Les Etats reſſentirent une joye ſe-*

(12) *Bor. Nederl. Hiſt.* L. 15. fol. 200.
(13) *Vaderl. Hiſt.* VII. 450. 451.

ſecrette d'être délivrés d'un Chef dont la ſupériorité de génie & de talens leur faiſoit un maître... Tout le monde concourut à rompre les engagemens pris avec lui. Quel langage! On diroit que celui qui le tient a tout à coup perdu la mémoire, ou qu'il n'a jamais ſçu ni dit que c'étoient les Etats qui s'étoient donné *Guillaume* pour maître. On croiroit, qu'il y prend à tâche de démentir le cri public, la voix de l'hiſtoire, & les dépoſitions authentiques des Ecrivains même les moins zélés pour le Stadhouderat. Permettez, Monſieur, que je vous mette ſous les yeux le tableau, que *Grotius* fait de la déſolation des peuples à la mort de leur Libérateur, on ne vit jamais, dit cet excellent Auteur, de funerailles où le peuple fît éclatter plus de triſteſſe, je dirois preſque de déſeſpoir. La ſeule conſolation qu'il eut, fut de voir qu'en mettant *Maurice*, Prince orné des plus belles qualités, à la tête de l'Etat, on prouvoit la reconnoiſſance qu'on devoit à ſon Père comme à l'auteur de la liberté (14).

Si le nouvel Hiſtorien étoit dans le Pays, il

(14) *Nullum unquam funus tanto populi luctu & prope deſperatione celebratum eſt. Solatio fuit quòd Mauritium... ob indolem virtutis & ut parentem libertatis auctorem grata memoria remunerarentur, publicæ curæ licuit imponere. Annal.* H. GROTII lib. IV, *p.* 86. Vid. *ibid. pag.* ſeq.

il pourroit, ſans ſe donner la peine de lire, aller prendre d'autres idées que celles qu'il a, au mauſolée du Grand *Guillaume*. Il y verroit le magnifique éloge que les Etats y firent graver pour transmettre à la poſtérité la mémoire du reſtaurateur de la liberté & de la vraie Religion, & où ils lui donnent le plus grand & le plus beau de tous les titres, celui de Père de la Patrie.

Avant que de venir aux ſucceſſeurs que les Etats donnèrent à *Guillaume* I; notre Politique parle de *Leiceſter*, ſans examiner de trop près tout ce qu'il en dit; il faut pourtant que je relève un endroit qui juſtifie ce que j'ai déja avancé ſur le goût des citations de cet ouvrage. C'eſt à la *page* 158. *Leiceſter*, y eſt-il dit, *tint un Synode de ſa propre autorité à Utrecht*. Le Synode fut tenu à *la Haye*. L'erreur de notre Hiſtorien pourroit bien venir ici de ce qu'on lui a mal rapporté les paroles de l'*Hiſtoire de la Patrie*, dans leſquelles il eſt dit, qu'on régla dans cette aſſemblée les différends du Conſiſtoire & de l'Egliſe de St. Jaques à Utrecht. D'ailleurs *Leiceſter* avoit prié les Gouverneurs & les Cours de Juſtice de faire convoquer ce Synode. Ce ne fut donc pas entièrement de ſa propre autorité qu'il le fit aſſembler (15).

Ce qui ſuit dans la même page n'eſt pas plus exact. L'Auteur dit que le Gouverneur

(15) *Vaderl. Hiſt.* VIII. *p.* 153.

neur fit appeller *Barneveld à Utrecht lieu de ſa naiſſance.* Tout le monde ſait que ce fameux Politique étoit né à Amersfoort (15).

A l'occaſion des diſputes qu'il y eut entre lui & le Prince *Maurice*, notre Auteur dit des choſes qu'il auroit de la peine à vérifier. A la *page* 170 il raporte, par ex. que *Barneveld demanda ſa démiſſion, mais que la réponſe des Etats fut telle qu'il la ſouhaita.* Que *Grotius fut à la tête de la* fameuſe *députation* qu'on envoya à *Utrecht*, &c, tandis qu'il eſt conſtaté que le premier ſouhaitoit ardemment d'être déchargé de ſon emploi (17), & que le ſecond étoit le dernier des Députés (18).

Il faudroit ſe réſoudre à entrer dans de grands détails, ſi l'on vouloit relever tous les faits controuvés, & toutes les inſinuations odieuſes qu'on rencontre dans le tableau que notre Auteur fait du Stadhouderat de *Maurice*, depuis la mort de *Barneveld.* Si vous n'en avez pas été frapé, reliſez, Monſieur, ce ſeul paſſage de la *pag.* 171. *Après cet acte de deſpotiſme*, y dit notre Auteur, en parlant de l'empriſonnement de *Barneveld*, *Grotius* &c., *Maurice parcourut en conquérant les villes de Hollande, où les Troupes qui le ſuivoient appuyèrent*

(16) *Vaderl. Hiſt.* VIII. *p.* 153.
(17) *ibid.* X. *pag.* 189.
(18) *ibid. pag.* 219.

rent la dépoſition des anciens Magiſtrats, & firent agréer ceux qu'il lui plut de nommer en leur place.... La Province de Hollande devint méconnoiſſable depuis le changement forcé de ces Magiſtrats.... Les Etats Généraux ordonnèrent des actions de graces ſolemnelles pour la découverte de la prétendue conſpiration. Les Commiſſaires établis pour inſtruire le procès de Barneveld, *ſe firent payer ſa condamnation....* Maurice *fit offrir à ce vieillard ſa grace, s'il vouloit reconnoître ſes crimes & en demander pardon. Mais il refuſa de racheter ſa vie par un aveu qui l'auroit flétri en juſtifiant ſon ennemi, & cette fermeté qui lui couta la tête, enleva à* Maurice *le fruit de ſa perſécution.* Que dites vous, Monſieur, de cette façon de préſenter les objets? Pourroit-on le faire avec plus de fiel que notre Auteur? Qu'eſt-ce que c'eſt que *ces troupes qui ſuivoient* Maurice *comme un conquérant de ville en ville?* Quand les *Etats Généraux firent-ils rendre des actions de graces ſolemnelles pour la découverte de la conſpiration?* Que veulent dire ces *Commiſſaires*, qui *ſe firent payer la condamnation de Barneveld?* Je ne ſai en vérité ſi dans tout cela il n'entre que de la négligence & de l'inattention.

Voilà pour le Stadhoudérat de *Maurice.* Notre Hiſtorien paſſe ſous ſilence celui de *Fréderic Henri.* Il avoit déja à la *page* 56

tracé le portrait de ce Prince. C'eſt de tous les hommes illuſtres, celui qu'il traite le moins mal, & néanmoins comment en parle-t'il? Ah! Monſieur, quel portrait! Je ne ſaurois le tranſcrire ſans indignation. *Le Prince* Fréderic Henri, dit-il, *ne poſſédoit, aux talens militaires près, aucune des qualités que l'état de la République exigeoit dans ſon Chef. Suſceptible de haines perſonnelles & de petits reſſentimens il ne ſavoit point les ſacrifier à l'intérêt général. Incapable d'étendre ſes vues, il s'en tenoit à celles de ſes deux Prédéceſſeurs ſur l'établiſſement de la République, & dans l'idée qu'il étoit appellé uniquement à la défendre, à la conſerver ſur leur plan, il ſe défioit comme d'un piège de l'occaſion de l'aggrandir.* Qui reconnoitroit à ces traits un Prince, qui fut orné de tant de belles qualités & civiles & militaires, dont le gouvernement a toujours été admiré, & dont la mémoire ſera toujours en bénédiction parmi les Hollandois? Si l'Auteur avoit ſuivi ici l'*Hiſtoire de la Patrie*, il auroit tenu un langage tout différent (19).

Me voici parvenu au *Chapitre* VI de l'*Hiſtoire Politique de notre ſiécle*. La *conduite de* Guillaume II *y eſt examinée*.

L'ambition étoit ſon unique paſſion, dit notre Auteur. *Sombre & mélancolique*, il

(19) *Vaderl. Hiſt.* XL. *p.* 435.

il outroit la taciturnité de ſon Ayeul, & ſa paſſion le dominoit avec d'autant plus de force, que rien ne faiſoit diſtraction dans ſon eſprit aux idées qu'elle lui fourniſſoit. Ce n'eſt pas-là le caractère que l'on donne d'ordinaire à *Guillaume* II. Perſonne que je ſache ne l'a dépeint comme *ſombre & taciturne*, mais bien au contraire comme affable & poli. Eſt-il vrai d'ailleurs que *rien ne faiſoit diſtraction à l'ambition dans l'eſprit de ce Prince*, lui qui aimoit par deſſus tout la chaſſe, le jeu de paume, & indiſtinctement tous les exercices corporels (20)?

Ce n'eſt pas ſeulement dans le tableau de ce Stadhouder que notre Anonyme eſt inexact, il commet encore nombre d'erreurs en raportant les principales actions de ſa vie. Par exemple, dès la *page* 174 on nous dit que *Guillaume avoit été nourri dans la haine des Hollandois, & des Amſterdamois ſurtout.* Cette haine, l'Auteur la dérive principalement de ce que *Frederic Henri* avoit voulu entrer dans le corps des Nobles, & voici comment il s'exprime là-deſſus quelques lignes plus bas. *Quoique l'achat d'un fief auquel le Maréchalat héréditaire de Hollande eſt attaché, le mît de droit dans le collége des Nobles, il n'oſa ſe préſenter à l'aſſemblée en vertu de ce titre. Ce ne fut qu'après avoir reçu le titre d'Alteſſe*

(20) *Vaderl. Hiſt.* XII. 120.

teſſe qu'il hazarda de ſe faire reconnoitre pour premier Noble de Hollande. Que notre Auteur n'ait point d'idée de la conſtitution du collége des Nobles de Hollande, cela n'eſt pas étonnant, mais il devoit en parler avec moins de confiance. Il eſt de toute notoriété que le titre d'Alteſſe ne donnoit pas à *Fréderic Henri* le moindre droit, ni le moindre relief qui pût lui en ouvrir l'entrée. Vous ſavez mieux que moi, Monſieur, que les Nobles délibérèrent d'agréger *Fréderic Henri* à leur corps dès que ce Prince eut acheté la terre de Naaltwyk, & qu'ils n'en furent empêchés que par la crainte de déplaire à *Maurice* alors Stadhouder (21). Mais lorſque quelque tems après le Prince eut acquis la Seigneurie de *s'Gravezande*, ils ſaiſirent cette occaſion pour lui offrir d'entrer dans leur aſſemblée (22).

Revenons à *Guillaume* II. Les Etats Généraux lui donnèrent le pouvoir de veiller au repos & à la ſureté publique. Voici ce qu'en dit notre Auteur *page* 178. *Le Stadhouder groſſiſſant le péril d'une prochaine ſciſſion dans la République, ſollicita l'aſſemblée de lui confier, aux termes de l'Union d'Utrecht, le ſoin de veiller à l'affermiſſement & au recouvrement de la tranquillité publique. L'abſence des Députés de Friſe, de Groningue & d'Overyſſel ne lui laiſſoient que trois ſuffra-*

(21) *Vaderl. Hiſt.* X. *p.* 246.
(22) *Ibid.* XI. *p.* 251.

frages à gagner. Les Députés Hollandois demandèrent inutilement que la resolution fût renvoyée. Ceux de Gueldres, d'Utrecht & de Zélande firent valoir la pluralité que l'usage & la loi rendent suffisante pour légitimer un décret général, & sous une autre formule, ils déférèrent au Stadhouder une Dictature peu différente de celle de l'ancienne Rome. La Résolution est du 5. Juin.

Comme l'Auteur ne cite personne, je ne sai où il a pris ceci, mes Mémoires disent à peu près le contraire. Il n'y a qu'à ouvrir *l'Histoire de la Patrie* (23) pour voir que ce ne furent point les Députés de Gueldre, de Hollande & d'Utrecht qui consentirent dans la résolution du 5. Juin. Les quatre autres Provinces y donnèrent les mains. Voilà donc le blanc pour le noir.

C'est presque la même chose dans la page suivante. L'Auteur y rend compte des suites qu'eut la résolution dont je viens de parler, & de la Députation à la tête de laquelle se trouvoit le Prince. "*Dordrecht*, dit il, *capitula pour l'audience qu'elle donneroit* au Prince. *Cet exemple fut contagieux pour Delft, Medenblick &c... Amsterdam envoya deux Bourguemaitres à Tergou, déclarer au Prince qu'on ne le recevroit pas.* Il y a dans ces paroles deux fautes. On sait que le Stadhouder n'entra pas dans *Medenblik*

(23) *Vaderl. hist.* XII. *p.* 169.

blik (24). Il n'eſt pas moins certain que ce fut à Gorcum, non à *Tergou*, que les Députés d'Amſterdam vinrent faire leur commiſſion (25).

Page 182. Selon notre Auteur, *Guillaume* donna avis de l'empriſonnement de quelques membres des Etats de Hollande & de l'envoi des troupes contre Amſterdam, *au Grand-Penſionnaire Katz, en le chargeant de le communiquer aux Etats Généraux.* Mais il ſe trompe, *Katz* devoit faire raport aux Etats d'Hollande, Mr. de *Bronkhorſt*, Préſident des Etats Généraux, étoit chargé d'avertir l'aſſemblée de leurs Hautes Puiſſances (26).

L'expédition contre Amſterdam & les ſuites qu'elle eut ne ſont pas raportées par notre Hiſtorien Politique avec une plus grande fidélité. Par exemple, il dit que le *Major Gentillot devoit entrer dans la ville & faire main baſſe ſur le corps de garde.* Ce trait ne peut ſervir qu'à noircir *Guillaume.* Je ne ſai où notre Auteur l'a pris. Il eſt avéré que *Gentillot* avoit ordre de ne faire tirer ſur perſonne, quand même on feroit feu ſur lui & ſur ſes troupes (27).

Par exemple encore, ſur l'*accommodement que le Prince fit avec Amſterdam*, l'Auteur

(24) *Vaderl. Hiſt.* XII. *p.* 76.
(25) *Ibid. p.* 75.
(26) *Ibid.* XII. *p.* 91 & 92.
(27) *Ibid.* XII. *p.* 94.

teur ajoute *pag.* 186, qu'*on régla que* Guillaume *ſeroit admis dans le conſeil en qualité de Conſeiller d'Etat*... Que *la ville déclara les deux* Bikker *incapables d'exercer la Magiſtrature*... Qu'il *fallut que les autres villes, qui reclamoient leurs Députés priſonniers à Louveſtein, achetaſſent leur élargiſſement aux mêmes conditions.* Ce ſont au moins deux nouvelles fautes. 1. *Guillaume* fut admis dans le Conſeil d'Amſterdam en qualité de Stadhouder, & non comme *Conſeiller d'Etat* (28). 2. Les frères *Bikker*, & les autres priſonniers de *Louveſtein* furent bien exclus de la Magiſtrature, mais on déclara en même tems que cela ſe faiſoit ſans porter aucun préjudice à leur honneur. Le Prince lui même les prit ſous ſa ſauvegarde particulière (29).

Notre Auteur parle du ton le plus déciſif ſur un *Traité particulier* que *Guillaume* II auroit conclu avec la France. Entre autres garands du fait, il cite l'*Hiſtoire de la Patrie*, mais pourquoi ne pas ajouter que l'Hiſtorien Hollandois révoque en doute l'autenticité des pièces ſur leſquelles ce fait eſt fondé? Pourquoi diſſimuler qu'il ſe fait une affaire de convaincre ſes lecteurs, que ſelon toutes les apparences, le prétendu Traité n'eſt qu'une chimère (30).

Nous

(28) *Vaderl. Hiſt.* XII. 105.
(29) *Ibid.* XII. 105.
(30) *Ibid. p.* 117.

Nous voici au *Chapitre* VII. Il eſt deſtiné à repréſenter la *Politique des Républicains juſqu'à la Révocation de l'Edit d'excluſion en* 1660. *& les négociations de la République avec Cromwel.* L'Auteur bronche dès la *page* 193. C'eſt une erreur de dire que le *Parlement rendit avec uſure aux Ambaſſadeurs Hollandois le mépris qu'on avoit fait de ſes Envoyés à la Haye.* De même que les Envoyés de *Cromwel* avoient été inſultés à la Haye par quelques perſonnes de la plus vile populace, ainſi en Angleterre les Ambaſſadeurs Hollandois eurent à ſouffrir de gens du même ordre. Le Parlement n'y eut aucune part, il envoya au contraire un détachement à Chelſea où logeoient les Ambaſſadeurs, afin de les mettre à l'abri de toute inſulte (31).

A la *page* 196 notre Hiſtorien, après avoir repréſenté que *Cromwel* cherchoit à rompre avec la République, tandis que la Province d'Hollande avoit en ſon particulier recherché l'amitié du Protecteur, ajoute, *les ſix Provinces s'unirent pour reprocher à la Hollande l'infraction des Articles d'Utrecht. Irritée elle même du mépris des Anglois, elle opina avec elles pour une alliance avec la France contre eux.* Il eſt bien vrai que les ſix Provinces ne virent point avec indifférence que la Hollande eût agi ſans leur communication; mais où l'Anonyme

a

(31) *Vaderl. Hiſt.* XII. *p.* 219.

a-t'il trouvé que la Hollande opina pour une alliance avec la France? Quand la Zélande en fit la propoſition, elle fut unanimement rejettée, d'autant plus qu'actuellement la France recherchoit l'amitié de l'Angleterre (32).

Je n'ai garde de toucher aux détails où entre l'*Hiſtoire Politique du ſiécle*, *page* 198 & 199. ſur le fameux acte d'excluſion. Ce ne ſeroit rien que des inattentions ou des négligences, mais ici le tableau entier eſt d'un goût qui reveille l'attention. De *Witt* y eſt peint avec les couleurs les plus odieuſes: les Ecrivains qui ont beſoin de ſecours ſur cet article pour échauffer leur ſtyle, doivent abſolument la conſulter.

Il faut ſauter juſqu'au *Chapitre* XI, pour retrouver la République. Dans ce Chapitre il eſt parlé de *la Politique de* Louis XIV, *de la guerre des ſept Provinces avec l'Angleterre & l'Evêché de Munſter, & de la paix de Bréda.*

Parmi divers endroits, où j'ai trouvé le nouvel Hiſtorien en défaut, celui de la *page* 321 eſt remarquable. *Louis*, y eſt-il dit, *comptoit* que, ſelon qu'on en étoit *convenu*, *les flottes qui ne devoient ſortir des Ports qu'à la fin de May, ne pouvoient rien entreprendre qu'après leur jonction, & il eſpéroit s'emparer des Pays-Bas Eſpagnols avant*

(32) *Vaderl. Hiſt.* XII. *p.* 255.

avant qu'il y eût eu entre les deux Puissances Ennemies aucune action capable de les déterminer à conclure la paix. Le Pensionnaire déconcerta son projet, en faisant mettre la flotte en mer plutôt qu'il n'avoit été resolu: Corneille de Witt *son Frère* & Ruyter *son Ami, qui la commandoient, firent voile vers la Tamise, où ils surprirent les Anglois....* Charles *hors d'état de paroître en mer cette année, fut atterré du coup. Il fut d'autant plus accessible aux propositions de la paix, que le Pensionnaire ne prenoit point avantage de ce dernier succès pour en charger les conditions. Il ne respiroit ni la vengeance ni les conquêtes, il s'étoit dégoûté de la guerre, dès qu'il vit qu'elle consumeroit tous les subsides que le Parlement lui donneroit, & il saisit avidement l'occasion que sa dernière perte lui offroit de la terminer, sans s'exposer au mépris de ses peuples. Il envoya ses Plénipotentiaires à Bréda.* Ces paroles, comme vous voyez, Monsieur, sont un peu embarrassées dans leur construction. On ne laisse pas néanmoins d'y découvrir bien clairement de grossières bévues. 1. Il paroît bien décidé que *Louis* XIV n'eut jamais intention de joindre sa flotte à celle des Hollandois. 2. Il n'est pas moins certain que les vaisseaux de la République ne sortirent des ports qu'à la fin de May, ainsi je ne vois point qu'il puisse être vrai que *le Pensionnaire déconcerta le pro-*

projet du Roi, en mettant en mer prématurément (33). 3. *Corneille de Witt* n'étoit point commandant de la flotte, il y étoit Député des Etats, & il ne s'y trouvoit nullement comme ami de *Ruyter* (34). 4. Les Plénipotentiaires de *Charles* étoient à Bréda long tems avant l'expédition de Chatam, & par-là tombent toutes les réflexions politiques de l'Hiſtorien du Siécle. Comment après cela faire fond ſur ce qu'il écrit?

Le *Chapitre* XIV traite des *Négociations de la France depuis* 1668 *juſqu'en* 1672.

J'ai été frappé de la manière dont l'Auteur y parle *page* 372 de *Pierre de Groot*, Ambaſſadeur des Etats en France. *Ce Miniſtre jugea de la Cour de* Louis XIV *en homme faſciné. Un Souverain qui dépenſoit des ſommes immenſes en bâtimens & en fêtes, lui parut abſolument éloigné d'entreprendre une guerre qui devoit conſumer les fruits de la plus longue épargne.* Comment donc! Eſt-ce que *Pierre de Groot* n'avertit pas itérativement ſes maitres des préparatifs qu'on faiſoit en France? Eſt-ce que pendant le cours de ſon Ambaſſade il ceſſa de conſeiller que l'on ſe tînt ſur ſes gardes (35)?

Van

(33) *Vaderl. Hiſt.* XIII. *p.* 259.
(34) *Ibid.*
(35) *Ibid.* XII. *p.* 426 & 460.

Bourgeois de la Haye enfoncèrent les portes de la prison leur Baillif à leur tête? Ce fait ne sauroit être prouvé (40). Le *Chapitre* XVI traite de la *Politique des Puissances depuis* 1672, *jusques à la paix de Nimègue en* 1679.

A l'occasion de l'invasion de 1672. notre Auteur dit *page* 404 qu'*Amsterdam auroit livré ses portes aux François.* Ce n'est certainement pas dans l'*Histoire de la Patrie*, qu'il a pris ce fait. On y lit que cette Ville se préparoit à sauver le reste de la Province par une défense magnanime (41).

Dans la manière dont notre Auteur détaille les négociations pour la paix, il y auroit aussi bien des erreurs à relever. Par exemple, à la *page* 406, il dit entr'autres choses que *Louis* XIV exigeoit *plus de trente millions*, tandis qu'il n'en demandoit que *vingt* (42). *Pag.* 419 il attribue aux *Plénipotentiaires François* ce qui doit être mis sur le compte des *Suédois* (43). Il avance la datte de la fin de la négociation, occasionnée, selon lui, par les prétentions des Anglois, & au contraire il fait finir tout d'un coup les conférences, qui furent continuées

(40) *Vaderl. Hist.* XIV. *pag.* 173.
(41) *Ibid. pag.* 50 & 56.
(42) *Ibid. pag.* 100.
(43) *Ibid. p.* 258.

tinuées bien long tems avant que l'on rompît tout à fait (44).

Enfin la paix se fit. *Le Traité de la République*, dit notre Historien à la *page* 438, *n'eut d'essentiel que le recouvrement de Mastricht.* Ce n'est pas ainsi qu'en juge Mr. le Président *Hénault. Ce qu'il y a de remarquable*, dit cet excellent Ecrivain, *dans le Traité signé avec les Hollandois, auxquels on rendit Mastricht, c'est qu'après avoir été l'unique objet de la guerre de* 1672, *ils furent les seuls à qui tout fut rendu* (45).

Mais je m'aperçois que me voilà parvenu à l'endroit où j'ai dit que je m'arrêterois, & pour dire la vérité je n'en suis pas fâché. D'un côté je crains de vous avoir ennuyé par les petits détails sur lesquels je viens de fixer vos regards. De l'autre je suis ravi de n'avoir ni le tems ni la liberté de toucher au portrait que notre Historien fait de *Guillaume* III. On a été indigné de la manière dont l'Auteur des *Mémoires de Mad. de Maintenon* a parlé de ce grand Prince. Notre Ecrivain Politique a voulu apparemment faire oublier les traits dont s'est servi Mr. *de la Beaumelle.* C'est une gloire que personne ne lui enviera. Je croirois pourtant volontiers qu'il a pris plutôt *Tacite* pour son modèle. A l'imi-

(44) *Ibid. p.* 263.
(45) *Abr. Chron. de France sous l'année* 1669.

l'imitation de ce célébre Hiſtorien, il répand des couleurs ſiniſtres ſur tous les événemens, & prête toujours aux plus grandes actions des motifs qui en font de grands crimes ou du moins des actions ſuſpectes. C'eſt connoitre la malignité du cœur humain, & ſavoir en tirer parti que d'écrire dans ce goût-là. Pour moi je voudrois qu'on n'oubliât jamais le beau précepte du Père *Rapin*. *Qu'un Auteur qui ſe méle de déviner*, dit ce ſavant Jéſuite, *ſoit toujours en garde contre ſa préoccupation, qu'il n'écoute ni ſon affection ni ſa haine, pour éviter l'artifice, & ces couleurs qu'on eſt ſujet à donner aux choſes, pour les tourner du côté dont il eſt prévenu; qu'il ne ſupoſe point de fauſſetés pour juſtifier ſes conjectures, & pour faire quadrer les choſes au tour qu'il leur donne.* (46).

(46) *Oeuvres du* P. Rapin *Tom. II. p.* 239.

AR-

ARTICLE TREIZIEME.

AN ESTIMATE of the Manners and Principles of the Times.

C'eſt à dire,

Appréciation des mœurs & des Principes qui caractériſent actuellement la Nation Britannique, *chez* Davids & Reymers. 8.

CE n'eſt que de loin à loin que parmi les ouvrages de Morale & de Politique, qui ſe multiplient tous les jours, on en voit un tel que celui que nous venons d'annoncer. Il eſt rare de voir dans une production de nos jours l'amour de la Religion & l'eſprit philoſophique & patriotique accompagnés des graces que l'étude des beaux Arts repand ſur la plume de ceux qui les cultivent. Il eſt plus rare encore de voir un grave cenſeur dérider ſon front de tems en tems, ſans rien perdre de ſa dignité, mêler aux plus auſtères déciſions les traits ſaillans d'un agréable badinage, & mettre ainſi les rieurs avec la raiſon de ſon côté. Tout cela ſe trouve dans l'ouvrage que nous avons ſous les yeux, ouvrage dont l'Auteur eſt déjà célébre par ſes *Eſſais ſur les Caractériſtiques du Comte de Shaftsbury*. C'eſt Mr. BROWN Chapelain

de l'Evêque de *Carliſle* à qui on eſt redevable de ces deux excellentes Productions.

Qu'on ne s'imagine pas d'ailleurs que l'*Appréciation*, dont il s'agit ici, quoique deſtinée pour l'Angleterre ſeule, ne ſoit applicable par bien des endroits à d'autres pays, & même à celui où nous vivons. Il y a dans le tableau de notre grand Peintre pluſieurs traits qui méritent nos regards attentifs. Si en y enviſageant les effets funeſtes d'une molleſſe faſtueuſe ſur la force, les talens, & l'eſprit patriotique d'un Peuple, nous ne trouvons pas, par un retour ſur nous mêmes, de quoi rougir, nous y trouverons du moins des avertiſſemens ſalutaires propres à tous égards à prévenir notre honte. C'eſt donc avec un plaiſir ſenſible que nous annonçons une Traduction Françoiſe de cet excellent ouvrage. Cette Traduction, qui vient de paroître chez notre Libraire, & ſur laquelle nous faiſons cet Extrait, eſt tout à fait digne de l'original; elle le rend avec aiſance & avec juſteſſe, avec élégance & avec force. Hâtons nous de donner quelque idée du livre de Mr. BROWN, non pour en épargner la lecture à ceux qui nous liſent; nullement. C'eſt un livre trop profondément & trop ingénieuſement penſé, pour ne mériter qu'une étude ſuperficielle; d'ailleurs le détail, où entre l'eſtimable Auteur, préſente une variété de points de vue & une multi-

titude de réflexions fines, que les bornes, qui nous ſont préſcrites, nous obligeront de paſſer entièrement ſous ſilence.

A en croire, dit M. BROWN, certains ſpéculatifs, plus zélés peut-être que clairvoyans, c'eſt à la mauvaiſe conduite de quelques Particuliers qu'on doit attribuer toutes les fautes dont la Nation Angloiſe gémit, & tous les malheurs qu'elle déplore. La plume vénale de quelques Auteurs s'eſt exercée à faire valoir cette idée, à lui prêter des couleurs qui lui ont donné de la vraiſemblance aux yeux de la multitude: & c'eſt ſans doute flatter agréablement le Public, que de lui perſuader qu'il n'a contribué en rien aux maux qui le preſſent.

Ce n'eſt pas cependant l'idée de notre Auteur. Il croit au contraire, & avec raiſon, que le mal a des racines plus profondes qu'on ne le ſoupçonne communément, qu'il a ſes ſources, non dans des cauſes accidentelles & paſſagères, mais générales & permanentes. C'eſt dans les mœurs & les principes dominans d'un Peuple qu'il trouve les cauſes qui contribuent le plus efficacement à ſa grandeur, ou à ſa décadence. Expoſer donc aux yeux de ſes compatriotes *un tableau fidele de leurs mœurs & de leurs principes*, montrer enſuite *leur influence ſur le bien public*, découvrir enfin, quelques éloignées qu'elles puiſſent être, *les vraies ſources de ces mœurs & de ces prin-*

principes, voilà le but que l'Auteur ſe propoſe dans cet ouvrage & les ſujets qu'il traite dans les III *Parties* dont il eſt compoſé. Si la tâche eſt importante, elle eſt en même tems très-délicate & très-difficile à remplir. Eviter, en peignant les mœurs d'une Nation, les extrêmes d'une ſatyre licencieuſe d'un côté, & d'une modération qui dégénère en lâcheté & en foibleſſe de l'autre, exige non ſeulement un eſprit juſte, mais auſſi une noble & vertueuſe fermeté d'ame également au deſſus de l'atteinte d'une humeur atrabilaire & de l'influence du goût corrompu du ſiécle. Pour calculer les effets des mœurs d'un Peuple, & en démêler les vraies ſources, il faut une étendue de connoiſſances, un eſprit de ſagacité & d'obſervation, qui ne ſont donnés que rarement aux hommes.

La I. *Partie* de cet ouvrage contient donc *une deſcription des mœurs & des principes qui caractériſent actuellement la Nation Britannique*. Mais avant de la commencer, Mr. BROWN met ſous les yeux de ſes Lecteurs les vertus qui reſtent à la Nation & qui rendent raiſon en partie pourquoi ſes diſgraces ne ſont pas encore plus amères & ſa décadence plus rapide. Ces vertus ſont *l'eſprit de liberté*, *l'eſprit d'humanité* & l'exercice *de la Juſtice* dans tout ce qui regarde les droits de propriété pour chaque individu. Après avoir ainſi rendu juſtice

à

à ce qui s'eſt conſervé d'eſtimable dans les mœurs Angloiſes, notre Cenſeur paſſe à l'examen de ce qui y prévaut, de ce qui les qualifie comme les mœurs de notre ſiècle & comme les mœurs ſpécifiquement propres à ſa Nation. Mais comme il ne prétend pas étendre cette *Appréciation* à l'influence de ces mœurs & de ces principes enviſagés par raport à tous leurs effets, ſoit prochains, ſoit éloignés, ſur le bonheur ou ſur le malheur des particuliers, des familles & des peuples, comme il ne ſe propoſe de conſidérer les mœurs de ſa Nation que dans leur influence ſur *la durée* de l'Etat, on voit d'abord „ que les mœurs & les „ principes de la multitude entreront pour „ peu de choſe dans cet Eſſai; car quoi„ que le bonheur d'une Nation doive être „ le réſultat des principes & des mœurs de „ la totalité des membres qui en compo„ ſent le corps, on ſent bien pourtant que „ ce qui doit le plus contribuer à la force „ ou à la foibleſſe de ce corps, à ſa con„ ſervation ou à ſa deſtruction, ce ſont „ les mœurs & les principes de ceux qui „ *gouvernent* plutôt que de ceux qui ſont „ *gouvernés*. Le poids & la force aveu„ gles d'une multitude abandonnée à elle„ même ne ſauroient produire aucun effet „ permanent & raiſonné. Il faut qu'une „ main directrice & intelligente mette ce „ poids en action & détermine le mouve„ ment

„ ment de cette force vers ce qui doit en „ faire le vrai but ".

Le caractère dominant & actuel des mœurs Angloises, enviſagées ſous le point de vue auquel l'Auteur borne ſon examen, n'eſt point un caractere de perverſité & de ſcélérateſſe conſommée, c'eſt, ſelon Mr. BROWN, une MOLLESSE *vaine*, *faſtueuſe* & *intéreſſée*. Il établit ce jugement ſur une énumération de faits qui n'en montre que trop la juſteſſe. L'éducation de la jeuneſſe, la façon dont les voyages ſont actuellement conduits & le but qu'on s'y propoſe, la manière de vivre dans la Capitale, l'attention qu'on y donne à la parure, la vanité qui éclate dans les meubles & dans les équipages, le luxe qui règne dans les tables, la diſſipation & l'oiſiveté que la moleſſe nourrit ſi naturellement, & le goût efféminé qui s'étend même juſqu'aux amuſemens publics, voilà en grande partie d'où notre Peintre prend ſes couleurs pour compoſer le tableau qu'il fait des *mœurs* de ſa Nation.

Mr. BROWN paſſe enſuite à la conſidération des *Principes* qui ſont propres à tenir les mœurs en bride, & qui tendent à contrecarrer l'amour propre & les paſſions. Ce ſont le *principe de la Religion*, *le principe d'honneur*, & le *principe du bien public*. Il examine l'influence que chacun de ces principes a actuellement ſur les mœurs de ſa Nation, & le réſultat de ſes recherches eſt mortifiant, ſi tant eſt qu'il ſoit vrai.

Le

Le mépris de la Religion eſt, ſelon lui, aſſez commun parmi les gens du beau monde, non qu'ils ſoyent profonds dans leurs ſpéculations d'incrédulité; rien moins; car il faudroit pour cela donner un certain dégré d'attention aux matières de la Religion, il faudroit prendre la peine de réfléchir, & ce ſeroit heurter de front les mœurs à la mode. „ C'eſt pour cela, dit notre „ Auteur, qu'au milieu des progrès de „ l'irréligion, les œuvres du Lord Bo„ LINGBROKE, ce livre ſi capital pour nos „ Incrédules modernes, ont été reçues a„ vec tant de froideur. Si on les avoit pu„ bliées ſous la forme ſéduiſante d'*Eſſais „ Philoſophiques & Moraux* (1), elles au„ roient du moins figuré parmi les lectu„ res du déjeuné, ou ſervi à l'*amuſement* „ de nos gens du bel air, pendant qu'ils „ ſont ſous la pincette du Friſeur. Mais „ quel appetit faudroit-il avoir pour dé„ vorer cinq énormes Volumes *in-quarto* „ &c? " Ce que Mr. BROWN dit ici des Incrédules actuellement en Angleterre peut s'appliquer ſans exception à ceux qui ſe cachent parmi nous. Ils ont auſſi autre choſe à faire que d'étudier les maigres ſophiſmes de l'irréligion. Des conſéquences ſans prémiſſes leur ſuffiſent, & ils ſont incrédules ſans être en état de dire pourquoi ils le ſont.

Si

(1) C'eſt une alluſion aux Eſſais de Mr. *Hume*.

Si la Religion a ſi peu de priſe ſur les mœurs dominantes en Angleterre, du moins s'attendroit-on que le *Principe de l'honneur*, c'eſt à dire, la ſoif de la réputation & des louanges, entant qu'elle a le bien public pour objet, y auroit encore quelque influence. Cependant il s'en faut de beaucoup à en croire notre Calculateur moral. „ Cette ambition, *dit-il*, l'honnête „ ambition de la vertu, qui, en d'autres „ ſiècles & d'autres peuples, produiſit ja„ dis des effets ſi merveilleux, on la cher„ cheroit envain parmi nous. C'eſt la va„ nité des équipages, des titres, des ri„ cheſſes, des parures, qui nous domine„ & qui, pour ainſi dire, aſſocie en nous „ l'ordure à l'ambition ".

Quand les principes de la Religion & de l'honneur tombent en décadence, il n'eſt guères probable que le grand *Principe du bien public* ou de l'amour de la Patrie reſte dans ſa vigueur, principe qui n'a lieu que „ là où des mœurs vertueuſes, le véritable honneur, & une Religion épurée le „ ſoutiennent & le fortifient ". Auſſi notre Auteur regarde ce beau principe comme tombé parmi ſes compatriotes, plus encore que celui de la Religion & de l'honneur. „ Nous ſommes, dit-il, tellement „ aveugles dans notre mépris pour ce „ principe, que nous nous moquons des „ habitans d'un Royaume voiſin (2) „ avec

(2) l'Irlande.

„ avec lequel nous avons les liaiſons les „ plus étroites, uniquement à cauſe de „ leur attachement & de leur zèle pour la „ gloire de leur Nation ".

On ne doit pas conclure des détails, où Mr. BROWN entre ſur la corruption générale, que chaque Particulier en ſoit participant. „ De même, dit-il, que dans „ les ſiècles de la plus mâle vertu, il s'eſt „ rencontré des hommes efféminés, ainſi „ dans les tems les plus efféminés on „ trouve des perſonnes d'un caractère mâle & vertueux. Mais il n'en eſt pas „ moins certain, que de la combinaiſon „ générale des mœurs & des principes, „ réſulte dans tous les tems un caractère „ prédominant, de même que des ſons „ confus d'une multitude de voix il ſe „ forme un murmure général, qui va frapper l'oreille à une certaine diſtance ".

Après avoir ébauché le tableau des mœurs & des principes du tems, notre Auteur montre les *effets publics* qui en réſultent; c'eſt le ſujet de la *ſeconde Partie* de ſon ouvrage. La force intérieure d'une Nation porte eſſentiellement ſur trois appuis, *l'habileté*, la *valeur*, & l'*union* de ceux qui la gouvernent. Mr. BROWN donne à la première le nom d'*habileté nationale*, à la ſeconde celui d'*eſprit national de défenſe*, & à la troiſième, celui d'*eſprit d'union nationale*. Il recherche enſuite les

différens endroits par où la corruption des mœurs & la défectuoſité des principes, tels qu'ils les a crayonnés, doivent naturellement contribuer ſoit à affoiblir, ſoit à détruire ces trois grands appuis de la force intrinſéque de la Nation.

L'habileté nationale en ſouffre certainement. Une délicateſſe efféminée n'eſt guères compatible avec l'uſage des moyens de s'inſtruire, & notre Auteur montre par des argumens & des faits, que nos Lecteurs peuvent apprendre dans l'ouvrage même, la funeſte influence de cette molleſſe faſtueuſe ſur les armées & ſur les flottes.

Notre Auteur montre enſuite comment la corruption des mœurs de ce ſiècle influe ſur l'*eſprit national de défenſe*. Cette partie de l'objet de ſes recherches comprend dans ſa ſphère un plus grand nombre des individus de la ſociété que la précédente, & l'oblige par conſéquent à donner une plus grande enceinte à ſes réfléxions. L'eſprit de défenſe dans une Nation y réſulte, ſelon lui, de quatre choſes: de ſa *force*, de ſa *conſtance*, de ſon *courage*, & du *principe* qui la fait agir. „ Le Peuple „ Anglois paroît poſſéder les trois premiè„ res de ces qualités dans un dégré ſuffi„ ſant, pour y former en effet l'eſprit de „ défenſe ". Le ſoldat, quoique dépravé, a pourtant une ſorte de principe aſſorti à

la

la ſphère bornée de ſon activité, & qui ne manque pas de produire ſon effet dans un jour de bataille. L'émulation, le zèle & la bravoure ſont bien loin d'être éteints parmi le peuple, mais ces qualités ſe trouvent parmi les gens d'un ordre ſupérieur dans un état de décadence qui, ſelon Mr. BROWN, doit faire trembler quiconque n'eſt pas abſolument inſenſible au péril. La molleſſe a produit parmi les Grands des effets funeſtes, par raport à la force & au courage. „ Ils ſont de plus „ travaillés d'un épuiſement d'eſprits, „ d'un déſordre nerveux, dont la peur eſt „ l'effet naturel: leur irreligion n'eſt pro„ pre qu'à inſpirer une infame lâcheté, „ & comment voudroit-on que le foible „ honneur du ſiècle produiſît ce mâle, ce „ martial eſprit de défenſe? Hélas! rien „ preſque ne le met en mouvement qu'u„ ne vaine oſtentation de bravoure. Tout „ au plus un affront le reveille & il va „ expirer dans un duel ". Notre Auteur allègue en preuve de ce qu'il avance ici, les terreurs paniques dans la dernière rebellion; quand on voyoit, dit-il, tout ce qui eſt un peu au-deſſus de la populace fuir indignement devant les rebelles, & une vile troupe de montagnards déguenillés pénétrer juſques au cœur d'un Royaume des plus peuplés. C'eſt à regret que nous nous trouvons obligés de paſſer ſous

ſilence le détail où notre Auteur entre ſur cet article.

L'eſprit national d'union ne ſouffre pas moins de la corruption des mœurs que l'habileté nationale & l'eſprit de défenſe. Mr. BROWN avoue qu'outre la corruption des mœurs, il y a d'autres circonſtances qui influent beaucoup ſur cet eſprit d'union. Telles ſont certaines formes du gouvernement, qui n'ont une influence néceſſaire ni ſur l'habileté nationale, ni ſur l'eſprit de défenſe. La Monarchie abſolue fortifie & reſſerre l'union. Dans les Etats libres, elle eſt naturellement foible à moins que les nobles principes de la religion, de l'honneur & du bien public ne l'étayent & ne la ſoutiennent; car comme en divers cas pour avoir une parfaite union, il faut que juſqu'à un certain dégré l'on y ſacrifie au bien public les vues & les intérêts particuliers, il eſt viſible que ſans ces grands principes l'intérêt particulier croiſeroit l'intérêt général en bien des rencontres. De plus, „la liberté des ſentimens miſe en ac„ tion, même par de bons principes, contri„ bue *par accident* à altérer l'union natio„ nale quoique ſans la détruire". A la faveur de cette dernière remarque notre ingenieux Auteur établit une diſtinction importante par raport aux factions qui diviſent un Etat. Celles, dit-il, qui s'élèvent par *la diverſité & la liberté des ſentimens*, ou par les

les conteſtations des différens ordres de l'Etat *ſur des droits & des priviléges* qu'ils ſe diputent entr'eux, & non pour les intérêts perſonnels de quelques particuliers, ſont utiles à une République, en y entretenant la chaleur & le feu néceſſaires pour ſa conſervation. Telle étoit, ſelon lui, la ſituation de l'ancienne Rome dans les premiers périodes de ſa ſimplicité. Mais quand une ambition intéreſſée, l'avarice & la vengeance enfantent les factions qui s'élèvent dans une République, dès-lors elle touche à ſa perte. Tel étoit l'état de Rome du tems de *Marius* & de *Sylla*, de *Pompée* & de *Céſar*, d'*Antoine* & d'*Auguſte*. En conſéquence de cette diſtinction entre les factions, Mr. BROWN prétend rectifier une penſée de Mr. de *Monteſquieu*, où il ne trouve pas l'exactitude & la pénétration ordinaires de ce grand Ecrivain. C'eſt que dans les Etats libres, non ſeulement il eſt naturel qu'il y ait des factions, mais même qu'elles y ſont néceſſaires. *On n'entend parler dans les Auteurs*, dit le célébre Préſident, *que des diviſions qui perdirent Rome : mais on ne voit pas que ces diviſions y étoient néceſſaires, qu'elles y avoient toujours été, qu'elles y devoient toujours être* (3).

Notre

(3) *Grandeur des Romains Livre* IX.

M. BROWN jette un coup d'œil sur l'état des affaires en Angleterre depuis la Révolution en 1688, pour montrer l'origine & le progrès de ces factions qui ont été fondées sur l'intérêt particulier, & qu'un abus de la liberté & des priviléges, que le Parlement avoit acquis par l'accession de *Guillaume* III à la couronne, fit augmenter malheureusement d'année en année par les intrigues du Ministre & par la vénalité du Peuple. Il faudroit voir tout ce détail dans l'ouvrage même. Voici le précis de la conclusion que l'Auteur en tire; c'est que les factions fondées sur l'intérêt particulier doivent croître en nombre & en violence, à mesure que les besoins d'un Peuple s'augmentent; & s'il est vrai que le luxe & la mollesse ne sont pas seulement des vices qui demandent beaucoup & font naître un déluge de besoins nouveaux, mais des vices aussi qui demandent toujours & sans bornes, on verra sans peine l'influence funeste que des mœurs efféminées & corrompues doivent nécessairement avoir sur l'union nationale. On verra que ce n'est pas seulement l'ambition du Ministre qui fait prévaloir l'esprit de faction, mais aussi l'avarice d'un Peuple amolli, avarice & rapacité pour satisfaire à la dissipation & s'en procurer les plaisirs.

Après

Après avoir montré comment la dépravation des mœurs en Angleterre a achevé la ruine de l'esprit d'union qui y auroit dû régner, notre judicieux Auteur fait sentir ce qu'il y a à craindre des discordes qui agitent sa Patrie. „ Les effets, dit-il, „ de la désunion dans un peuple quelcon„ que, doivent nécessairement varier a„ vec le caractère de ce Peuple". Si la Nation est mâle & guerrière, le péril viendra du dedans; si elle est amollie, le danger viendra du dehors. C'est de cette réflexion que Mr. Bacon tire l'horoscope de l'Angleterre, en considérant les factions qui la troublent & la molleſſe qui en abbat la vigueur & la force. Par raport au présent, il marque les pernicieux effets de la désunion des Anglois vis à vis de leurs ennemis, en ôtant aux mesures des premiers presque toute leur consistence & en empêchant la vigueur nécessaire pour leur exécution. Mais outre ces suites visibles d'une désunion nationale, il en est une autre encore, selon notre Auteur, & d'autant plus dangéreuse, qu'elle ne frappe pas autant, c'est que les Grands du pays regardant le crédit dans les élections comme une sorte de patrimoine pour l'établissement des branches cadettes de leurs familles, sont prêts à mettre tout en combustion dès-qu'ils manquent les emplois & les récompenses qu'ils postulent pour

eux & ceux qui leur appartiennent. Il s'enſuit de-là qu'indépendamment des fâcheuſes influences de l'eſprit de faction, „ nos déſunions, dit Mr. BROWN, ne „ vont pas à moins qu'à affoiblir, qu'à „ éteindre même au milieu de nous „ & l'habileté nationale, & l'eſprit „ de défenſe; parcequ'elles vont di„ rectement à produire ce ſiniſtre effet, „ qu'on n'y donnera plus les grands „ emplois, qu'on n'y confiera plus les „ premiers poſtes aux talens & à la „ vertu, mais que le crédit en ſera le „ meilleur titre ".

Comme l'abondance de matière nous a obligés de couper cet Extrait, nous en donnerons la ſuite dans le Journal prochain.

NOU-

NOUVELLES LITTERAIRES.

GRANDE BRETAGNE.

Londres. On trouve chez *Dodsley a Philoſophical Enquiry into the origin of our Ideas of the Sublime and Beautifull*, 8. c'eſt à dire, *Recherches Philoſophiques ſur l'origine de nos idées du* SUBLIME *&* *du* BEAU 8. Ce qui tient du ſentiment ſe ſoumet difficilement à l'analyſe. On a beaucoup diſputé ſur le *Beau* ſans l'avoir peut-être bien défini juſqu'ici. L'Auteur Anonyme de ces *Recherches* paroît avoir ſenti la difficulté de ſon ſujet, & il donne modeſtement ſon ouvrage au Public, comme une ſuite de conjectures probables & non de démonſtrations rigoureuſes. Ses conjectures en effet ont plus de vraiſemblance que les prétendues démonſtrations ſcientifiques de pluſieurs de nos ſourcilleux Philoſophes; elles ſont pleines de génie & de goût, & ne laiſſent pourtant pas de fournir matière à des réfléxions critiques.

A propos du ſublime & du beau, nous n'avons pas encore fait mention des *Ruines de* BALBEC, *autrement dite* HELIOPOLIS, *dans la Cæloſyrie*, qui ont paru à Londres en grand *Folio* cette année. Ce magnifique ouvrage, dont on eſt redevable à Mrs. DAWKINS & WOOD déja connus par les *Ruines de Palmyre*

qu'ils publièrent en 1751, consiste en XLVI Planches exécutées avec autant de force que de délicatesse par les burins célèbres de *Major* & de *Fourdrinier*. On y voit les nobles restes d'une architecture des plus hardies, surtout dans les Planches qui représentent les différentes cours, & les deux fameux Temples de Balbec, dont le plus grand est d'une magnificence & d'une élégance qui étonnent. Les autres Planches renferment les beaux détails de ces grands édifices avec des plans & des élévations, où leurs dimensions sont marquées selon le pied & les pouces d'Angleterre. Mr. Wood a accompagné ces Planches d'un recit de son voyage de *Palmyre* à *Balbec*, qui n'est pas fort intéressant, & d'une dissertation sur l'état ancien de cette dernière ville, qui l'est beaucoup, puisqu'on y trouve ce que les Auteurs anciens ont dit de plus satisfaisant sur la ville de *Balbec* ou *Heliopolis*, & des conjectures très ingénieuses touchant l'origine & les progrès de la Mythologie Syrienne. Du reste en citant le Traité de *Lucien* de la Déesse de Syrie, notre savant Voyageur a confondu avec *Héliopolis* la ville de *Hiéropolis*, dont l'Auteur Grec parle comme étant dans la même Province de Syrie, & comme ayant une Déesse tutelaire & un Temple célèbre. Il a été vraisemblablement induit dans cette erreur en suivant *Vaillant*, qui dans son Histoire des Rois de Syrie, par leurs médailles, attribue à *Héliopolis* tout ce que *Lucien* raconte de la Déesse de Syrie, &c, quoique cela regarde la ville de *Hiéropolis*

Ns près de l'Euphrate, comme il paroît à n'en pouvoir douter par pluſieurs médailles (1).

On n'a pas ſçu décider juſqu'ici quels furent les Auteurs de ces ſuperbes édifices de Balbec, ſi dignes par leur grandeur & par leur élégance des meilleurs tems de la République Romaine. Mr. Wood fait de ſavantes recherches là-deſſus, par leſquelles il paroît que le grand Temple fut bâti par l'Empereur *Antonin le Pieux*, en honneur de *Jupiter*, & converti après par *Théodoſe* en une Egliſe Chrétienne. Les raiſons dont il ſe ſert pour donner de la vraiſemblance à cette conjecture, ne ſouffrent guères d'être abrégées; d'ailleurs elles ſont ſuivies de quelques conſidérations ſur la Mythologie Syrienne, qui ſont plus dignes de nous arrêter un moment. Mr. Wood croit que dans les Pays Idolâtres le climat, la ſituation, & le terroir ont influé beaucoup ſur l'établiſſement de chaque ſyſtême de ſuperſtition, & appliquant cette réflexion au climat & à la religion de la Syrie, il examine ſous ce point de vue le culte du Soleil, de la Lune & des Etoiles, Divinités que l'Ecriture déſigne ſous les noms de *Baal*, d'*Aſtaroth* & de *l'armée des Cieux*. Il eſt dans l'idée que la pompe qui accompagne le culte du Soleil dans la Syrie & dans la Caldée, & les victimes humaines ſacrifiées à cette Divinité, déſignent des hommages rendus à ſon pouvoir plutôt qu'à ſa bénéficence, & caracté-

(1) Voyez la Roque, *Voyage de Syrie &c. vol. 1. p. 171.*

tériſent un climat où les ardeurs de cet aſtre ſont extrêmement incommodes. Des raiſons toutes différentes, ſelon notre ingénieux Auteur, ſemblent avoir donné lieu à l'Apothéoſe ſe des Divinités inférieures du firmament, & à leur égard l'amour ſemble l'avoir emporté ſur la crainte. Rien de plus beau que l'armée des cieux pendant la nuit dans ces contrées, où le jour n'offre que le triſte ſpectacle d'une terre aride & ſablonneuſe. Auſſi de tout tems la ſanté & le plaiſir y ont ils introduit la coutume de paſſer les nuits d'été ſur les toits des maiſons, „ où on reſpire un air „ frais, & où la voute céleſte, qui ſert de „ pavillon, s'offre aux yeux ſous différens „ aſpects, toutes les fois qu'on ſe reveil„ le ". A la vue de ce tableau brillant & mobile, l'imagination trop vive des Orientaux ne tarda pas long tems ſans doute à paſſer d'une admiration peu meſurée à un reſpect ſuperſtitieux. Les Juifs ſemblent avoir été infectés de la même contagion en traverſant le Déſert, où, ſuivant l'Ecriture, „ ils por„ tèrent l'*étoile de leur Dieu* (2); & un ancien „ & pieux Habitant de la Caldée ſemble re„ connoitre le danger de contempler ces „ beautés céleſtes, par la manière dont il nie „ d'avoir ſuccombé à cette tentation, *ſi lorſ„ que j'ai vû*, dit-il, *le Soleil dans ſon éclat „ le plus brillant, & la Lune dans ſa marche „ pompeuſe, mon cœur a été ſéduit en ſecret „ &c.* " (3).

Mais

(2) *Amos* V. 26.
(3) *Job* XXXI. 26.

Mais quand la ſuperſtition s'avança vers le Nord, elle changea de forme, en changeant de pays. „ Les Payſages rians de la Grèce, „ & le mêlange pittoreſque des montagnes, „ des vallons, des bosquets, & des eaux „ qu'on y trouvoit, firent naître les Orcades, „ les Dryades & les Nayades. " De-là cette „ Mythologie variée & bizarre qu'*Homère* a „ reduite en ſyſtême & que la Poëſie a de- „ puis jugé à propos d'adopter ". Notre ingénieux Auteur promet au Public la communication des tréſors littéraires qu'il a amaſſés dans ſes voyages par la Grèce, & nous oſons aſſurer que tous ceux qui cultivent la belle littérature, les attendront avec un déſir impatient, & les recevront avec une ſatisfaction & une reconnoiſſance extrêmes.

Voici un autre ouvrage qui appartient auſſi à la claſſe des Beaux Arts, & qui ſe debite chez *Millar* & *Nourſe*, ſous le titre ſuivant. *Deſſeins des Edifices, Meubles, Habits, Machines, Uſtenciles des Chinois, gravés ſur les originaux deſſinés à la Chine par* Mr. CHAMBERS, *Architecte, membre de l'Académie Impériale des Arts à Florence*, auxquels eſt ajoutée *une deſcription de leurs Temples, de leurs Jardins, de leurs maiſons.* Cet ouvrage qui eſt en grand *Folio*, conſiſte en XXI. Planches proprement gravées par *Grignion, Fourdrinier, Fougeron*, & *Sandby*. L'architecture d'un des Peuples les plus extraordinaires de l'univers offre ſans doute un phénomène intéreſſant à un amateur des Beaux Arts, & cela d'autant plus que les Chinois, à ce qu'aſſure Mr. CHAMBERS, ne copient,

ni

ni n'imitent les inventions des autres Nations. Cet ingénieux Artiſte remarque de plus que leur architecture a un rapport remarquable avec celle des anciens, quoiqu'il n'y ait pas la moindre apparence que l'une ait été empruntée de l'autre; ce rapport paroît effectivement d'une manière aſſez frappante dans les Planches qui compoſent ce bel ouvrage.

Henderſon & *Waugh* débitent, *an Inquiry into the nature and deſign of Baptiſm &c.* c'eſt-à dire, *Recherches ſur la nature & ſur le deſſein du Batême*, dans leſquelles on montre *la néceſſité de cette Inſtitution, les qualités requiſes pour y être admis, & le droit qu'ont les enfans d'y être reçus.* Il y a des vues nouvelles & des choſes très ingénieuſement penſées dans cet ouvrage qui renferme d'ailleurs bien des déciſions plus ſpécieuſes que vraies, & d'autres plus hardies que ſpécieuſes.

Les Hiſtoires d'Angleterre que l'on a, ſont d'une longueur qui rebute un grand nombre de Lecteurs, & qui n'eſt néceſſaire qu'à ceux qu'une ſavante curioſité pouſſe à rechercher des Piéces juſtificatives, des Mémoires détaillés &c. Un Auteur qui ne paroît manquer ni de jugement, ni d'impartialité, vient de compoſer une Hiſtoire plus abrégée de ſa Patrie, ſans omettre néanmoins aucun fait important. En voici le titre. *A compleat Hiſtory of England*, c'eſt à dire, *Hiſtoire complette d'Angleterre depuis l'Invaſion de Jules Céſar juſqu'au Traité d'Aix la Chapelle en* 1748. *contenant ce qui s'eſt paſſé pendant* 1803.

an-

années, par T. SMOLLET Docteur en Medecine. 4. 4 Vol. chez *Rivington* & *Fletcher*. Ce nouvel Hiſtorien ne prétend pas avoir découvert des matériaux ou des piéces qui ayent échapé aux ſoins des Ecrivains qui l'ont précédé, ſon but eſt ſeulement de renfermer l'Hiſtoire d'Angleterre dans des bornes plus étroites, & de peur d'enfler ſon ouvrage, il ne cite aucun garand, ni ne ſe permet aucune réflexion. Il ſe borne à expoſer les faits & à tracer les portraits des grands Perſonnages, en quoi il nous ſemble qu'il a parfaitement réuſſi. A l'égard du ſtile, il ſurpaſſe tous les autres Hiſtoriens.

Nous apprenons avec le plus grand plaiſir que Monſieur LE COURRAYER a achevé un ouvrage très intéreſſant pour la Religion. C'eſt l'Hiſtoire de la Reformation d'Allemagne traduite du Latin de *Seckendorff*. Il l'a accompagnée de Notes de ſa façon, & dès que le bruit des armes aura ceſſé, il la donnera au Public. Perſonne n'étoit en état de parler ſciemment de la grande Revolution qui fait l'objet de cet ouvrage, que l'excellent Traducteur de l'Hiſtoire du Concile de Trente.

La Vie d'*Eraſme*, que vient de produire à Paris Mr. de *Burigny*, n'empêche pas qu'on n'attende avec impatience celle que fait eſpérer le célébre Mr. JORTIN.

FRAN-

FRANCE.

Lyon. Nouvelles obſervations ſur les différentes méthodes de prêcher, avec un recueil de tous les Prédicateurs qui ont prêché l'Avent & le Carême devant leurs Majeſtés Louis XIV & Louis XV. qui ne ſe trouve nulle part. chez *Bruyzet Ponthus* 1757. 3 parties *in*-12. La première roule ſur les différentes méthodes de prêcher qu'on a ſuivies depuis le commencement du 17. ſiécle juſqu'à préſent, la 2. traite des Homelies, des Prônes, des Conférences. La dernière contient les régles ſur l'Eloquence Chrétienne.

Pierre Bruyzet a auſſi imprimé *Dictionnaire Portatif des Prédicateurs François* 1757. 8.

Paris. La ſaine Politique & le bonheur de la Nation Françoiſe occupent plus que jamais la plume de ſes Ecrivains. C'eſt ce dont ont donné une preuve les Auteurs *du Réformateur*, des *Intérêts de la France mal entendus; de la Nobleſſe Commerçante &c.* ce qui paroît encore mieux par l'excellent ouvrage intitulé, *l'Ami des Hommes ou Traité de la Population.* 3 Parties *in*-4. 1757.

Abrégé de l'Hiſtoire Univerſelle traduit du Latin de Turſellin, par Mr. l'Abbé LAGNEAU *avec des Notes Hiſtoriques & Géographiques, Nouvelle Edition, revue corrigée & augmentée d'une ſuite de cette hiſtoire continuée juſqu'en* 1700. *chez Briaſſon, Brocas, &c.* 1757. 4 vol. *in*-12. Le ſupplément de cette Traduction eſtimée, comprend quatre *Livres* diſpoſés ſur le même plan que les *dix* qui les pré-

précédent. Il eſt ſuivi d'une ample Table des matières.

L'on trouve chez *J. Th. Heriſſant*, une nouvelle Edition de *l'Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, contenant l'Hiſtoire des Egliſes d'Orient & d'Occident, les Conciles généraux & particuliers, les Auteurs Eccléſiaſtiques, les Schiſmes, les Héréſies, les Inſtitutions des Ordres monaſtiques &c. depuis la naiſſance de J. C. juſqu'à l'année 1700.* 2 *V. in-8.* Le plan du célébre Abrégé du Préſident *Hénault*, qui a ſervi de modèle à pluſieurs Hiſtoriens, a été ſi bien exécuté dans cet ouvrage, qu'il lui a mérité dans peu l'honneur d'une nouvelle Edition.

Bibliothéque amuſante & inſtructive contenant des Anecdotes intéreſſantes & des Hiſtoires curieuſes tirées des meilleurs Auteurs. Tome III. chez Du Cheſne 1757. 12. C'eſt un mélange d'Hiſtoires, de Contes, de bons Mots, digne de figurer parmi les *Ana*. Ce Tome & celui qui le précéde ſont de Mr. *Delaitre*, à qui l'on eſt redevable de l'*Hiſtoire des Conjurations*. Le premier a pour Auteur, à ce que nous apprenons, le ſavant Pere *Niceron*.

Le même Libraire publie l'*Europe Eccléſiaſtique* ou *Etat du Clergé*, contenant 1. l'Egliſe univerſelle, la Cour de Rome, les Archevêques & Evêques des Etats Catholiques, les Ordres Religieux, les Univerſités de l'Europe. 2. Le Clergé de France. 3. Celui de Paris en particulier, & 4. enfin la Chapelle du Roi, ainſi que les maiſons Royales, avec toutes les notions d'Hiſtoire, de Chronologie & de Géographie qui concernent chaque

objet. 1757. *in*-12. L'on promet de publier chaque année un ſupplément qui contiendra tous les changemens ſurvenus parmi les Titulaires, & les additions qui paroîtront convenables.

*Le Portefeuille trouvé de Mr. de V***. ou les Tablettes d'un Curieux.* 2 vol. *in*-12. 1757. ſans nom de Libraire. Ce Portefeuille, dont on promet deux autres Volumes, n'eſt qu'une collection faite à pur loiſir, de Piéces fugitives, en proſe & en vers, ſorties de la plume de Meſſieurs *de Voltaire*, *de Fontenelle* & de quelques autres. Si l'on excepte un petit nombre de Piéces, que ces Auteurs n'ont pas jugé à propos de produire au grand jour, elles ſont plus ou moins entre les mains de tout le monde. L'on y trouve entr'autres les Lettres que Mr. *de Voltaire* écrivit dans ſa jeuneſſe à la fille de la célébre *du Noyer*, & dont celle-ci a eu ſoin d'enrichir ſes opuſcules. Ceux qui ne connoiſſent pas encore Mr. *de Voltaire* comme Amant, pourront ſe former dans ſes Lettres, quelque idée de ſa façon d'aimer, mais il eſt bon que l'on ſache que dans une Lettre qui eſt publique, Mr. *de Voltaire* lui-même aſſure que ce Recueil ne contient pas 3 morceaux de ſa façon.

Une Collection plus utile eſt celle qui porte pour titre. *L'Eſprit de l'Abbé des Fontaines, ou Réflexions ſur divers genres de Science & de Littérature avec des Jugemens ſur quelques Auteurs & ſur quelques ouvrages tant anciens que modernes.* 4 *Vol. in*-12. 1757. *chez Du Cheſne.* Cet ouvrage où l'on trouve la quinteſſence d'un nombre infini de Vo-

Volumes, contient 1. Les Réflexions diverſes de l'Auteur ſur les ſciences & les arts. 2. Ses jugémens ſur le génie & le caractère de pluſieurs Auteurs tant anciens que modernes. 3. Les Critiques qu'il a faites des Ouvrages dont il a eu occaſion de parler. 4. Un Recueil de diverſes penſées ſur différens ſujets. L'on y a ajouté la *Vie* de l'Auteur, & une *Table des matières* où l'on trouve promptement ce qu'on veut ſavoir.

Sarcotis. Carmen, Autore Jacobo Maſenio S. J. Editio altera &c. „ La *Sarcotide* Poëme héroïque du P. MASENIUS, Jéſuite. „ 2. Edit. avec une Traduction Françoiſe „ miſe à la ſuite du Texte Latin, par Mr. „ l'Abbé *Dinouart*". Chez *Barbou* 1757. 12. C'eſt ce fameux Poëme dans lequel l'on a accuſé *Milton* d'avoir puiſé les beautés du *Paradis perdu*. L'on trouve à la ſuite du Texte Latin de *Maſenius* quatre Lettres qui contiennent l'Hiſtoire & le fonds de cette controverſe littéraire.

*Traité de l'Eloquence dans tous les genres par Mr. G***. chez Brocas.* 1757. 12. Il n'y a qu'une voix ſur cette production, mais elle ne retentit pas à ſon avantage. Outre qu'elle n'offre rien que de très commun, il y règne partout une grande confuſion & un ſtile des plus mauvais. Mais ce qu'on pardonnera le moins à l'Auteur, c'eſt le plagiat impudent de trois ou quatre cens pages de l'ouvrage de Mr. *Rollin*, tranſcrites mot à mot & de ſuite.

Les Elémens des Sections Coniques démontrées par ſynthèſe: Ouvrage dans lequel on

a renfermé le petit Traité des Sections Coniques de Mr. de la Hire, par M.... Profeſſeur de Mathématiques. Chez Deſaint & Saillant 1757. 8. C'eſt proprement le Traité de Mr. *de la Hire* enrichi d'un grand nombre de Propoſitions, & de Théorêmes dont les remarques & les applications ſont nouvelles. L'Ouvrage eſt compoſé de cinq Livres, précédés d'un Diſcours ſur la meilleure manière d'étudier les Mathématiques rélativement aux places qu'on doit occuper.

Inſtitutions de Géométrie, enrichies de Notes Critiques & Philoſophiques ſur la nature & les Dévelopemens de l'eſprit humain, avec un Diſcours ſur l'étude des Mathématiques, où l'on eſſaie d'établir que les enfans ſont capables de s'y appliquer, augmenté d'une réponſe aux objections qu'on y a faites. „ Ouvrage utile „ non ſeulement à ceux qui veulent apprendre ou enſeigner les Mathématiques par la „ voye la plus naturelle, mais encore à toutes perſonnes qui ſont chargées de quelque éducation „ par Mr. de la CHAPELLE Cenſeur Royal, de l'Acad. de Lyon & de la Soc. Roy. de Londres. 3. Edition conſidérablement augmentée par l'Auteur, chez *de Bure l'ainé.* 1757. 2 *Vol.* 8. avec un grand nombre de fig.

Les Amuſemens Militaires. Ouvrage également agréable & inſtructif, ſervant d'introduction aux ſciences qui forment les Guerriers, avec des figures en taille douce, par Mr. DUPAIN *Ingénieur-Géographe des Camps & armées du Roi &c.* chez *Guill. Deſpré.* 1757. 8. Ces *Amuſemens* forment une eſpéce de Tableau,

bleau, où l'on voit en détail toutes les opérations de la guerre. Ils ſont en forme de Dialogues, & paroiſſent eſtimés des Connoiſſeurs.

Un autre ouvrage non moins intéreſſant, ce ſont les *Réflexions ſur la Campagne de Flandres commandée par le Maréchal de Saxe en* 1747. *Chez Deſaint & Saillant.* 2 Vol. 12. L'on y trouve avec une Rélation abrégée de toute cette Campagne, des obſervations ſur toutes les fautes qui y ont été commiſes par les *François* auſſi bien que par leurs ennemis. L'Auteur ſe nomme DU MOULIN.

Obſervations Périodiques ſur la Phyſique, l'Hiſtoire naturelle & les Arts. Cet ouvrage avoit été entrepris par Mr. *Gautier*, connu par le talent d'imprimer des tableaux colorés; Mr. *Touſſaint* qui y avoit déja quelque part, s'en eſt chargé en entier. Dans un *Avis* qu'il vient de publier, il s'engage à fournir tous les ans deux volumes *in*-4. dans leſquels il donnera l'extrait des ouvrages qui paroîtront ſur les Sciences phyſiques & mathématiques, & particulièrement ſur la Peinture, la Sculpture & l'Architecture. Ces deux Volumes formeront douze *Cahiers*, dont il en publiera un chaque mois. Le Cahier contiendra dix feuilles d'impreſſion & quatre planches imprimées en couleurs, & coûtera aux ſouſcripteurs 3 *liv.* rendu chez eux s'ils demeurent à Paris, & 3 *liv.* 12 *ſols* s'ils demeurent en Province ou en pays étranger. On pourra ſouſcrire pour une année & une demie année. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit payeront le Cahier 4. *liv.* Les ſouſcriptions ſe

feront chez les Libraires *Piſſot, Lambert, Cailleau*, & chez l'Auteur lui même.

Le Journal Etranger à la compoſition duquel Mr. *Fréron* avoit renoncé dès le mois de Novembre de l'année dernière, a paſſé depuis ce tems-là entre les mains de deux nouveaux Auteurs. Celui qui en eſt chargé actuellement, eſt M. QUERELON Auteur des *Affiches, annonces & avis divers*. Le Journal ne peut que ſe perfectionner ſous ſa plume.

Mr. DE GRACE vient de publier un *Tableau Général des principaux Etats de l'Europe, ou Carte Synoptique, dont le but eſt de faire voir d'un coup d'œil les revolutions générales que ces Etats ont éprouvées, & les Souverains qui ont gouverné ces Etats, ou qui les gouvernent actuellement*. Cette Carte eſt compoſée de 20 Colomnes, qui mettent ſous les yeux la ſuite chronologique des Empereurs, des Rois &c. Au haut de chaque Colomne eſt placé un Abregé Hiſtorique. Elle ſe trouve chez les Libraires, *Merigot, Rebuſtel, Hochereau l'aîné. &c.*

Mr. GAUTIER, dont nous avons parlé ci-deſſus a propoſé par ſouſcription, une ſeconde Edition de ſes *Planches Anatomiques*, accompagnée de 20 Planches, qui forment le ſupplément des Planches de la première Edition. La ſouſcription eſt de 168. *Livres* argent de France. Il a promis de délivrer le 30 Août 1757. les ſix premières planches du ſupplément avec leurs Tables, le 30 Nov. 1757, il donnera ſix autres planches, & le 30 Mars 1758, les huit dernières.

Ceux qui ont ſouſcrit pour le *ſupplément* doi-

doivent eſpérer que Mr. *Gautier* leur tiendra mieux parole qu'il n'a fait juſqu'ici, s'étant engagé ſolemnellement à leur délivrer dès le premier de May de l'année paſſée 1756. toutes les Planches du ſupplément.

SUISSE.

Lauſanne M. le Profeſſeur *d'Arnay* vient de publier un Traité *de la vie privée des Romains*, tiré en grande partie de trois Diſſertations de l'Abbé *Couture*, contenues dans le premier Tome des Mémoires de l'Acad. des Inſcriptions & Belles Lettres. Ce Traité renferme trois parties, dont la première roule ſur les occupations des Romains pendant les ſix premières heures du jour, des prières, des viſites du matin, des aſſemblées dans les places publiques & ailleurs. La 2de partie répréſente les occupations de l'après midi, le jeu de paume, la promenade, les exercices & les bains. La 3. le détail des repas, & des deux uſités chez les Romains.

Genève. Les frères *Philibert* font rouler la preſſe ſur une nouvelle Edition des *Mémoires & Lettres pour ſervir à l'Hiſtoire de Madame de Maintenon & à celle du ſiécle paſſé*, augmentée de Remarques critiques, & Corrections de Mr. *de Voltaire* en 15. Vol. *in*-12. Pour contenter les différens goûts, ils donneront à part les *Mémoires* & les *Lettres*.

L'on nous fait eſpérer une *Hiſtoire du règne du Czar Pierre le Grand*, de la main de ce célébre Auteur, que l'Impératrice régnante de Ruſſie, a chargé, dit-on, de ce travail. Il

eſt à ſuppoſer que cette Princeſſe lui aura fourni des Mémoires au moyen deſquels il ſe verra en état de donner de ce glorieux règne une Hiſtoire plus fidèle que celle de *Charles* XII.

L'Académie de cette ville, par les changemens qu'elle a ſubis depuis une année, ſe trouve preſque entièrement renouvellée. Nous annonçames en ſon tems la vocation de Meſſieurs *Vernet*, *Maurice* & *Trembley* aux trois Chaires qui compoſent la faculté de Théologie. Les deux premiers ont commencé chacun leurs leçons, par une Harangue publiée depuis quelque tems. Celle de Mr. *Vernet*, marquée au coin de la noble ſimplicité & de la délicateſſe qui caractériſent tout ce qui ſort de ſa plume, roule ſur une vérité dont ſa Patrie peut ſervir d'exemple. *Quantum interſit Reipublicæ ſapientes adeſſe Theologos.*

Le ſujet du Diſcours de M. *Maurice*, dans lequel l'on trouve une belle latinité, du feu & de l'onction, eſt *de Theologo ſapientiæ cœleſtis cultore.*

Mr. *Vernet* a été remplacé dans la profeſſion des Belles Lettres par Mr. *Jean Perdriau* Paſteur de cette Egliſe. Mr. *Trembley* a eu pour ſucceſſeur Mr. *Louis Necker* fils du Profeſſeur de ce nom, & digne Elève de Mr. *d'Alembert*. Meſſieurs *Pictet* & *Lullin* Profeſſeurs en Droit ayant, l'un réſigné ſes fonctions, l'autre obtenu la Charge de Conſeiller d'Etat, on leur a ſubſtitué Meſſieurs *Jean Turrettin*, & *Jean Manaſſé Cramer*.

Mr.

Mr. *le Clerc* Professeur en Langues Orientales, que son age & ses infirmités ont obligé de demander la décharge d'une partie de ses fonctions, a acquis pour Collégue M. *Gedéon le Cointe* connu avantageusement par la Traduction dont nous avons parlé, d'une Harangue de *Demosthène*. Il a eu pour Competiteur M. *David Claparede* très versé dans les Langues Orientales, à l'étude approfondie desquelles il a consacré le séjour qu'il a fait à l'Académie de *Leide*.

SUEDE.

Stockholm. Les Etats du Royaume font actuellement imprimer un Ouvrage qui manquoit encore à la Nation, au milieu de tant de richesses littéraires qu'elle possède & qui se multiplient si considérablement depuis quelques années. C'est un Glossaire Suédois. Les François, les Italiens, les Anglois, les Hollandois, les Allemands ont depuis longtems des Dictionnaires Critiques de leurs Langues, où l'on trouve la signification des vieux mots, leur origine, leurs différentes fortunes &c. Les Suédois presque seuls étoient destitués d'un pareil Dictionnaire, & se trouvoient par cela même hors d'état, pour la plupart, d'entendre leurs vieux Livres, les Diplômes de leurs Rois, les Loix de leurs Ancêtres, les Chroniques de leur Pays &c. Graces à Mr. le Conseiller IHRE, on n'aura plus ce reproche à leur faire. Cet habile Homme dont la profonde érudition est si connue, après avoir travaillé pendant plusieurs années au Glossaire

qu'on ſouhaitoit depuis ſi longtems vient enfin d'y mettre la dernière main & il paroîtra dans peu. Son travail a été immenſe; non ſeulement il a lû, étudié, dépouillé tous les vieux Livres qu'il a pû recouvrer, les anciennes Hiſtoires d'Iſlande & de Norwège, la Mythologie d'Edda, les monumens antiques, les inſcriptions, les Archives, en un mot toutes les Antiquités de la Patrie, mais il a encore mis à contribution le Grec, le Latin, le Celte, l'Anglo-Saxon, le Théotiſque & toutes les langues qui ont quelque affinité avec la Suédoiſe. Enfin il n'a rien négligé pour que ſon Gloſſaire répondît à l'attente du Public & fût digne de la protection des Etats qui fourniſſent aux fraix de l'impreſſion. N'oublions pas d'avertir que cet Ouvrage eſt écrit en Latin comme l'excellent Gloſſaire Allemand de Mr. *Wachter* que Mr. IHRE a pris pour modèle. Mais il ne ſera qu'un Volume *in folio*, au lieu que celui de Mr. *Wachter* en a deux.

Le Collège Royal de Médecine a fait nouvellement imprimer ici des avis ſur la ſaignée, la petite-vérole & les maladies des enfans; un Traité des Bains & des Eaux minérales du Pays; une deſcription des maladies épidémiques qui règnent toutes les années dans le Royaume, & divers autres ouvrages de la plus grande utilité pour les Familles & pour les jeunes Médecins. On ne ſauroit dire le bien que ce Collège a fait depuis quelques années, ſoit en guériſſant *gratis* une multitude de malades dans la capitale; ſoit en viſitant annuellement les Apothicaireries

pour

pour détruire les drogues vieilles & mauvaises qui peuvent s'y trouver; soit en entretenant une correspondance très étendue avec les Médecins des Provinces & avec plusieurs Pasteurs de Village qui consultent le Collège, dès que quelque maladie extraordinaire & contagieuse se manifeste dans leurs Paroisses; soit en envoyant des Docteurs habiles & zélés dans les différens endroits du Royaume qui sont affligés de quelque contagion, soit même en faisant parvenir des sommes considérables aux Médecins & aux Apothicaires des Provinces pour les mettre en état de distribuer aux Pauvres les remèdes nécessaires sans qu'il leur en coûte rien. Pour subvenir à toutes ces dépenses, le Collége n'a que le produit des Eaux minérales des Pays Etrangers qu'il est autorisé à faire entrer & à débiter dans le Royaume. C'est à ce privilège si sagement accordé qu'une infinité de Suédois doivent leur vie & leur santé, & il y a tout lieu de croire que les heureux effets s'en multiplieront de jour en jour.

Il paroît ici depuis quelque tems des Dialogues Suédois faits à l'imitation de ceux du P. Bouhours sur la *Manière de bien penser dans les Ouvrages d'esprit*. L'Auteur qui paroît être Homme de goût, exerce principalement sa Critique sur les Orateurs, les Poëtes & les Historiens de sa Nation, rend justice aux bons Ecrivains, & ne ménage pas les mauvais tant vivans que morts. Il en veut surtout beaucoup aux faiseurs de pointes, d'antithèses, d'hyperboles outrées &c; & il faut convenir que parmi ses compatriotes il se trouve des beaux

beaux eſprits qui dans ce genre de gentilleſſes ne le cédent en rien aux Italiens & aux François que le P. Bouhours a ſi bien tournés en ridicule. Un Orateur Suédois dit, par exemple, que *la Fortune regardoit comme une bonne fortune & comme un bonheur pour elle de pouvoir exécuter ce que Charles XII. ſouhaitoit.* Un autre aſſure qu'à la mort de ce grand Monarque *les Lappons pleurèrent ſi abondamment que leurs larmes fondirent les montagnes de neige dont ils étoient environnés.* Un Poëte appelle l'Amour *un Enfer d'autant plus horrible que le fleuve de l'Oubli ne s'y trouve pas.* Mais rien de tout cela n'eſt comparable à la brillante penſée de celui qui diſoit en parlant d'une Dame diſtinguée par ſes lumières & par ſa piété, qu'*ayant appris par la Phyſiologie que le cœur humain eſt triangulaire, elle en conclut que le Monde qui eſt rond ne ſauroit le remplir ni le ſatisfaire. Car*, ajoutoit-il, *elle ſavoit par la Géométrie qu'un Triangle ne peut pas contenir un Cercle. Elle s'attacha donc à la Théologie où elle trouva la Trinité qui ſeule pouvoit remplir tous les coins de ſon cœur triangulaire.*

Strengnes. Mr. *J. Hiortsberg Larſſon*, Paſteur de *Tiula* & de *Sundby*, vient de publier un Catéchiſme dont nous ne dirions rien, n'étoit qu'il s'y trouve quelques Articles qu'on n'a pas vus juſqu'ici dans des Ouvrages de ce genre, & qui peuvent faire juger des diſpoſitions générales où eſt à préſent la Nation. Voici ceux de ces Articles qui nous ont paru les plus remarquables.

Deman-

Demande.

Qui ſont ceux qui peuvent établir des Loix en Suède?

Réponſe.

Les Etats du Royaume.

Demande.

Les Sujets ſe ſont-ils dépouillés du pouvoir de gouverner?

Réponſe.

Oui, ils l'ont remis entre les mains de la Régence, mais les Etats ont le droit d'examiner l'adminiſtration de cette Régence, & de redreſſer tout ce qui pourroit avoir été fait contre les Loix.

Demande.

En quoi conſiſte la liberté du Royaume & de chaque particulier?

Réponſe.

En ce qu'on eſt gouverné ſelon les Loix du Pays, ſans dépendre du bon plaiſir & des caprices d'un ſeul homme. Entre les moyens qu'on employe aujourd'hui pour affermir dans ce Royaume la forme actuelle du Gouvernement, celui d'inſpirer de bonne heure de tels principes aux enfans, ne ſera pas un des moins efficaces.

DANNEMARCK.

Copenhague. Mr. le Baron *Fred. W. Haſtfer* ſi connu par ſon bon Ouvrage, *ſur la manière d'élever & de ſoigner la meilleure eſpèce de Brebis*, a fait imprimer ici un nouveau Traité ſur le même ſujet.

Le Libraire *Lillie* débite un petit Livre in 8. in-

8. intitulé *Penſées ſur les cauſes des tremblemens de terre* 1756. Quoique le nom de l'Auteur ne paroiſſe point ſur le Titre, on ſait que c'eſt le célèbre Mr. *Erich Pontoppidan*. Une Dame de la première diſtinction lui ayant demandé, s'il étoit vrai qu'il eût prédit le tremblement de terre de Lisbonne, l'illuſtre Prélat répondit qu'à la vérité, il n'avoit pas ſû le lieu de la Cataſtrophe, mais que les mouvemens extraordinaires des eaux lui avoient fait conclure qu'il devoit y avoir eu quelque part un grand tremblement de terre. Cette converſation a donné lieu à Mr. P. de compoſer cet Ouvrage où il adopte le ſentiment ordinaire qui attribue les tremblemens de terre à des feux ſouterrains. Ce qu'il dit-là deſſus ne paroitra pas bien nouveau, mais ce qui lui eſt plus particulier, c'eſt qu'il croit que la fréquence des tremblemens de terre d'un côté & les funeſtes progrès de l'incrédulité de l'autre, annoncent que nous ne ſommes plus fort éloignés du dernier embraſement de notre Globe, qui après avoir été purifié par le feu deviendra l'habitation fortunée des Juſtes. Ce Livre écrit en Suédois a deja été traduit en Allemand.

On trouve ici & à *Leipſic* chez *Chr. Pelt*, l'Ouvrage ſuivant: *De injuſto ſolidioris eruditionis contemptu querelæ editæ a Johanne Martino Sommero Norvego*. 1756. in 8. Par la ſolide érudition l'Auteur entend la Philologie, & il paroît être de fort mauvaiſe humeur contre ceux qui négligent l'étude des Langues ſavantes pour s'attacher à la Philoſo-

ſophie, à la Phyſique, à l'Hiſtoire Naturelle & à d'autres niaiſeries ſemblables. Sa colère contre les Philoſophes eſt quelquefois fort plaiſante, mais elle eſt toujours exprimée avec eſprit & en très bon Latin.

Il y a déja quelque tems que les excellens *Dialogues Socratiques* de Mr. *Vernet*, ont été traduits en Danois & imprimés ici. On dit du bien de la Traduction, mais on trouve que le Traducteur pouſſe trop loin la politeſſe en donnant du *Monſieur* aux Interlocuteurs. Monſieur Socrate! Mr. Evagore! cela paroît un peu étrange.

Le célèbre Mr. *Jean André Cramer*, dont les Sermons ont été ſi bien reçus du Public, vient de publier auſſi en Allemand le premier Tome de ſon *Commentaire ſur l'Epitre de St. Paul aux Hébreux*, in 4. 1757.

ALLEMAGNE.

Altena. David Iverſen, débite le petit Chien *Poëme Héroï-Comique en neuf Chants par Mr. J. J. Duſch.* Ce Poëme Allemand eſt dans le goût de la *Boucle enlevée* de *Pope* & ne lui eſt guères inférieur, dit-on.

Leipſick. On parle très avantageuſement des *Inſtitutions de Chymie par Mr. Antoine Rudiger* que *J. G. Dyck* a imprimées ici en Allemand *in* 8.

Le ſavant Mr. *J. J. Reiske* vient de publier l'Ouvrage ſuivant où l'on trouvera de nouvelles preuves de ſa vaſte érudition, & du talent particulier qu'il a pour éclaircir les anciens Auteurs: *Joannis Jacobi Reiske Animad-*

madverſionum ad Græcos Auctores, Vol. I. quo Diodorus Siculus & ambo Diones, Chryſoſtomus & Caſſius pertractantur. Lipſiæ Litteris Loeperianis 1757. in 8. On auroit dû ajouter à ce titre qu'il ſe trouve auſſi dans ce Volume pluſieurs Rémarques ſur les Caractères de *Théophraſte*. Mr. *Reiske* fait actuellement imprimer un ſecond Tome qui contiendra des Obſervations Critiques ſur *Lyſias*, *Polybe* & *Ariſtide*.

On ſait avec quelle licence quelques Savans modernes ont prétendu corriger les Ecrits des anciens Juriſconſultes. Dès que quelqu'endroit leur paroît obſcur, ils ſoupçonnent qu'il s'y eſt gliſſé quelque faute, & voulant rétablir le paſſage, ils ſe permettent ſouvent des corrections très hazardées, quelquefois même ridicules. Avant de couper le nœud il faudroit eſſayer de le dénouer, & il n'eſt permis de corriger les paſſages difficiles qu'après s'être bien aſſuré que tels qu'ils ſont il n'y a pas moyen de leur donner une explication raiſonnable. Pour reprimer la hardieſſe de ces Critiques téméraires, Mr. *Jean Louis Conradi* vient de faire un Livre très curieux où il réfute un bon nombre d'Obſervations ſur divers endroits du Droit Civil, & où il montre que quantité de paſſages qu'on croyoit corrompus ſont ſuſceptibles d'un très bon ſens. Voici le titre de cet eſtimable Ouvrage: *Reprehenſorum in Obſervationibus ſuper Jure Civili diverſorum liber ſingularis.* grand 8. Un peu moins d'aigreur, un peu plus de ménagement pour de très habiles Juriſconſultes & nommément pour

pour le célèbre *Bynkersboek*, voilà tout ce que nous ſouhaiterions encore dans ce Livre. Mais il y a long tems qu'on ſait que les Juriſconſultes ſavent s'échauffer & dire des injures tout au moins autant que les Théologiens.

En 1749 Mr. *Springsfeld* publia un petit Traité Allemand où il aſſuroit que les Eaux minérales de *Carlsbad* en Bohême, ont la vertu de diſſoudre la pierre. Depuis ce tems-là une multitude d'expériences faites avec le plus grand ſoin & avec les plus heureux ſuccès, ont achevé de le convaincre que ces Eaux ont effectivement cette qualité, & qu'elles ſont même un diſſolvant & plus ſûr & plus prompt que l'Eau de Chaux ſi vantée en Angleterre.

On verra avec plaiſir ces expériences dans l'Ouvrage ſuivant. *Gottlob Caroli Springsfeld M. D. Sereniſſ. Marchionis Brandenburgico-Baruthini a conſiliis aulicis ac Archiatri, civitatis Weiſſenfelſenſis Medici ordinarii, Academiar. Natur. Cur. Cæſar. & Scientiarum Regiæ Berolinenſis Sodalis, Commentatio de prærogativa thermarum Carolinarum in diſſolvendo calculo veſicæ præ aqua calcis vivæ. Lipſiæ apud J. C. Langenheimium* 1756. in 4.

J. F. Gleditſch débitera au premier jour le Gloſſaire annoncé il y a déja du tems ſous le titre de, *Haltauſii Gloſſarium Germanicum, præcipue Juris & Fori Germanici medii ævi* &c.

Jène A. L. C. Schmidii *Principia Juriſprudentiæ Eccleſiaſticæ Pontificiorum*. 8. On

trouve dans ce nouvel Ouvrage de Mr. le Conseiller *Schmid* la même méthode, la même clarté, la même solidité que dans les Principes du Droit Ecclésiastique des Protestans qu'il publia il y a quelques années.

Berlin. Mr. le Conseiller *Chapat* a donné depuis peu une troisième, & comme il a la modestie de le dire, une derniere Edition de ses *Actes Apostoliques mis en vers.* 8. pp. 253. Cet édifiant Poëme est dédié à S. A. R. Madame la Princesse Gouvernante des Provinces Unies.

Halle. Le célèbre Mr. *S. J. Baumgarten* Auteur, Traducteur, Editeur d'une multitude d'Ouvrages qui tous ont été bien reçus du Public, mourut ici d'une maladie de langueur le 4. Juillet 1757 à l'âge de 51 ans & quatre mois.

Francfort sur l'Oder. Une autre perte bien considérable que la Republique des Lettres vient de faire, c'est celle de Mr. le Professeur *Paul Ernest Jablonski*, décédé ici le 14. Sept. dans sa 64. année.

PROVINCES-UNIES.

Harderwyck. On trouve chez *Jean Mooyen*, de Zinbeeldige Hercules, of Verhandeling over de Geborte &c.

C'est-à-dire,

HERCULE SYMBOLIQUE, *ou Dissertation sur la naissance & l'enfance d'*HERCULE: *où l'on montre que tout ce qui en est raconté est pris des*

des anciennes Traditions touchant Jéſus Chriſt. Avec une Défenſe de l'Explication de la Théologie Payenne contre les Journaliſtes de Leipſick, & un ſupplément ſur Méléagre & Atalante. Le tout compoſé par JEAN CHRISTOPHLE STRUCHTMEYER, *Profeſſeur en Eloquence & en Langues à Harderwyck, & traduit du Manuſcrit Latin en Hollandois par* Pierre Lucrèce Struchtmeyer *Etudiant en Littérature.* Harderwyck *chez* Jean Mooyen.

Depuis que l'on fait des Livres, il n'en a point paru d'auſſi ſingulier que celui dont nous venons de donner le titre. Mr. le Profeſſeur STRUCHTMEYER a découvert il y a déja quelque tems que toute la Théologie Payenne étoit emblématique & ſe rapportoit à JESUS CHRIST. Les inventeurs de cette Théologie ſavoient que le Fils unique de Dieu deſcendroit un jour ſur la terre pour racheter les hommes, ils étoient perſuadés que *hors de Chriſt il ne pouvoit pas y avoir de ſalut, & que perſonne ne ſeroit jamais ſauvé par ſes propres œuvres*, ils ne doutoient nullement de l'Incarnation future du Sauveur, de ſa Mort, de ſa Réſurrection &c. Toutes ces grandes vérités ils les avoient appriſes des Patriarches, des Enfans de Noé, & même d'une *très ancienne Bible qui ſe liſoit déja avant Moyſe, avant Abraham, avant la diſperſion des Peuples ; Bible de laquelle Moyſe a tiré la Geneſe & S. Jude la Prophétie d'Enoch.* Inſtruits donc des myſtères du ſalut, les premiers Théologiens du Paganiſme voulurent en tranſmettre la connoiſſance à leurs deſcendans, mais au lieu de leur enſeigner

clairement & simplement ces grandes vérités, ils les enveloppèrent de Fables, ils imaginèrent une infinité d'emblêmes, de types, de figures du Christ & de l'Histoire Evangélique, ils établirent une multitude de cérémonies absurdes à la vérité, mais dont l'esprit & le but étoient de représenter les biens du Nouveau Testament. Ainsi toutes les Divinités du Paganisme étoient symboliques. *Jupiter* représentoit le vrai Dieu. Par *Junon* il faut entendre le Peuple de Dieu & surtout l'ancien Israël qui résista toujours au Seigneur, de même que *Junon* avoit pris la mauvaise habitude de contredire sans fin & sans cesse *Jupiter*. La chaste *Diane* c'est l'Eglise Chrétienne. *Vulcain* le Dieu du feu est une figure des Prophètes & des Docteurs qui ont répandu la lumière dans le Monde. Et comme *Vulcain* ouvrit avec sa hache la tête de *Jupiter*, d'où sortit subitement la sage *Minerve* toute armée, ainsi les interprètes des sacrés Oracles se servirent de leur hache, c'est-à-dire de la Parole de Dieu pour découvrir les Conseils du Seigneur qui jusqu'alors avoient été cachés, & soudain parut l'Eglise du Nouveau Testament qui se servit d'abord de ses armes pour combattre les Juifs & les Gentils. Les *Champs Elysées* étoient un bel emblême de l'état de l'Eglise Evangélique, & le *Tartare* des Poëtes représentoit au naturel la condition de l'ancien Peuple &c Quelques unes de ces sublimes découvertes avoient déja été propôsées par Mr. STRUCHTMEYER dans un ouvrage Latin, & ce qu'on n'attendroit pas du goût & de l'érudition des Journalistes de Leipsick, ces Messieurs bien loin d'applaudir à toutes ces belles choses, en parlèrent avec assez de mépris. Notre savant Auteur se défend dans la Préfa-

Préface du Livre que nous annonçons, mais ce qui fermera surtout la bouche à ses Adversaires, c'est l'heureuse aplication qu'il fait de ses principes à l'Histoire d'*Hercule*. Tout ce que les Poëtes disent de la naissance & de l'enfance de ce Héros est si ingénieusement apliqué ici à JESUS-CHRIST, qu'après cela il faudroit être bien opiniâtre pour ne pas se rendre. Nous n'avons garde d'entrer dans les détails. Il suffira de dire que Mr. STRUCHTMEYER qui démontre que par *Jupiter* les Payens entendoient Dieu le Père & par *Hercule* JESUS-CHRIST, penchoit d'abord à croire qu'*Alcmène* pourroit bien être la Sainte Vierge, & *Amphytrion* Joseph; mais tout bien considéré, il s'est convaincu qu'*Amphytrion* est l'ancienne Oeconomie; *Alcmène* le Peuple de Dieu qui conçut le Christ par la Parole & les promesses du Seigneur & qui l'enfanta ensuite & le fit connoître au Monde; *Junon* persécutrice d'*Hercule*, la Synagogue; *Galanthis* qui assista *Alcmène* dans ses couches, les Evangélistes & les Apôtres; les deux Dragons qu'*Hercule* étouffa dans son berceau, les Pharisiens & les Sadducéens &c. Tout cela est merveilleux sans doute; & l'on ne manquera pas d'admirer avec nous la vigoureuse imagination de notre ingénieux Professeur. Peut-être trouvera-t-on que quelque docte que tout cela soit, il auroit pû occuper plus utilement Mr. son fils, qui est encore un jeune Etudiant, qu'à lui faire traduire un tel ouvrage. Après tout il n'est pas mauvais que l'on voye de tems en tems à quels excès les savans qui donnent dans un certain goût, sont capables de se porter.

Franeker. G. Coulon débite JACOBI GARCIN *Oratio Inauguralis de utilitate Linguæ Gallicæ, publice habita Franekueræ in Templo Academico*

A. D. 10 *Marti* 1756. *Cum ordinariam Linguæ Gallicæ Professionem in illustri Frisiorum Academia auspicaretur.* 1757. in folio pp. 41. Cette Harangue mérite d'être lue. Mr. le Professeur *Garcin* y montre en bon Latin l'utilité de la Langue Françoise, 1 dans le commerce de la vie, 2 dans l'étude des Sciences. Mais en relevant la beauté & les avantages de cette Langue, il n'a garde de déprimer les Langues savantes. Il en recommande au contraire très fortement l'étude & il fait voir que jamais elles n'ont été mieux cultivées que par les François. Tout ce qu'il dit là-dessus aussi bien que sur son sujet principal est sage, vrai, bien exprimé & fait foi de la belle littérature de l'orateur & de la grande connoissance qu'il a des Auteurs François & des services qu'ils ont rendus aux Sciences.

Zutphen. Mr. *F. L. Cremer* Professeur en Théologie à Harderwyck, vient de publier l'Ouvrage suivant de feu Mr. son père: *Fata Ecclesiæ Christianæ, inde ab Ecclesia Apostolica usque ad initia Reformationis, sive Commentarii in Apocalypsin Johannis. Pars I. continens quinque Epistolas, sigilla & tubas sive Capita II-III. 6. VI. I-II. VIII. 2-IX. 12. Pars II continens Capita XII. XIII. XIV. usque ad vs. 5 & Cap. XVII integrum. Explicata per* BERNARD. SEBAST. CREMER, *dum viveret Theologum Harderovicenum. Curante ejus Filio successore* Francisco Ludovico Cremer. *Zutphaniæ apud A. J. van Hoorn* 1757 Tom. I. pp. 725. Tom. II. pp. 208. Voilà un grand exemple de piété filiale que Mr. *Cremer* nous donne. Animé de ce noble principe, ce brave homme a eu le courage non seulement de lire tout au moins

moins une fois cet immenſe Commentaire ſur l'Apocalypſe, mais auſſi de le faire imprimer, quoi qu'il n'ignore pas combien ces ſortes d'ouvrages ſont durs à la vente.

Utrecht. Les Libraires *Herman* & *Jean Beſſeling* viennent de publier la ſeconde Partie de la Traduction Hollandoiſe des *Lettres, Mémoires & Négociations du Comte d'Eſtrades.*

Amſterdam. Inſtitutions Militaires de Végèce chez *J. Weſtſtein* 1757 8. pp. 148 ſans la Préface qui en a 26. Quoique le titre n'en diſe rien c'eſt ici une nouvelle Edition. Dès l'année 1743 Mr. *Bourdon* publia à Paris cette très bonne Traduction de Végèce. Elle fut réimprimée à Amſterdam en 1744 & reparoit aujourd'hui avec quelques changemens qui ne ſeront peut-être pas approuvés de tout le monde. Dans les Editions antérieures on voyoit à la fin de l'ouvrage diverſes Remarques Critiques & Litteraires du Traducteur dont la plupart ſont ſupprimées ici. Le peu qui en reſte a été mis ſous le Texte, ce qui n'eſt pas mal, mais il nous ſemble que le tout auroit dû être conſervé. Au reſte ſi quelques uns de nos Lecteurs ne connoiſſoient pas tout le mérite de Végèce, il ne faudroit que ce paſſage du Chevalier *de Folard* pour leur en donner la plus haute idée: „ ſi, dit cet „ excellent juge, nous liſons Végèce avec toute „ l'attention qu'il mérite, nous trouverons que ſon „ ouvrage eſt tout pris de Tite-Live, qu'il a réduit „ en principes & en méthode, autant que le plan „ qu'il s'étoit propoſé le pouvoit permettre; ce „ qui n'eſt pas un petit travail. Il s'eſt tellement „ reſſerré dans ſon quatrième Livre quoiqu'il le „ ſoit trop dans les autres, qu'il écarte une infini-

„ té de choſes à l'égard de l'attaque & de la dé-
„ fenſe des Places, dont il donne à peine une i-
„ dée ; comme s'il n'avoit écrit que pour ceux de
„ ſon tems, & que ſon ouvrage ne dût pas paſ-
„ ſer au loin dans la poſtérité. Cependant cette
„ poſtérité qui s'en fait tant accroire, n'a rien de
„ mieux à lire ni à faire, que de le ſuivre dans
„ ſes préceptes. Je ne vois rien de plus inſtruc-
„ tif, cela va juſqu'au merveilleux dans ſes trois
„ premiers Livres ".

Le XVII Volume de l'*Hiſtoire de la Patrie* ou *Vaderlandſche Hiſtorie* &c. ſe debite actuellement à Amſterdam chez *Firion*. Il s'étend de l'année 1698 à la concluſion de la paix d'Utrecht en 1713.

Leyde. Nous avons de bonnes raiſons de croire que le Livre ſuivant eſt imprimé dans cette ville: *Abrégé de l'Hiſtoire de l'Empire depuis l'an 1273. Précédé d'un Diſcours préliminaire ſur l'Etat de l'Empire, qui commence avec l'année 1255. Par Mr. l'Abbé L** Bruxelles chez la Veuve Limot* 1757 gr. in-12. pp. 376. Nous ſeuls ſoupçonnons qu'il ne ſeroit pas impoſſible de lire avec quelque ſorte d'agrément & d'utilité ce nouvel ouvrage de Mr. l'Abbé *Lambert*, ſi la forme en étoit moins rebutante. Mais la correction eſt ſi négligée, l'ortographe ſi folle, les fautes d'impreſſion ſi nombreuſes & ſi énormes, qu'amoins d'une patience bien extraordinaire il n'eſt pas vraiſemblable qu'on aille juſqu'à la vingtième page. Pour comble de dégoût, les Notes ſont d'une longueur effroyable, & ſans comparaiſon plus étendues que le Texte qui ne nous paroît guères être qu'une Traduction de la célèbre Hiſtoire d'Allemagne par *Struve*.

ve. Au reſte cet Abrégé eſt *long au dernier point*, car dans ce premier Tome, qui en fait craindre une multitude d'autres, l'Auteur ſe borne à ce qui s'eſt paſſé depuis 1273 juſqu'en 1291.

Il vient de paroitre chez *Pierre vander Eyk* un ouvrage très intéreſſant. En voici le Titre: *Verhandeling over het ſaamenſtellen der Hiſtorien &c.* c'eſt-à-dire, *Traité ſur la manière de compoſer & d'écrire l'Hiſtoire, en particulier celle de Hollande, par Zographos* 8. de 229 pp. ſans la Dédicace & la Préface.

Elie Luzac fils prépare une Traduction Françoiſe & une Traduction Hollandoiſe des *Négociations de Carleton* qui nous ont fourni le 11 Article de cette Partie de notre Bibliothèque. Nous profitons de cette annonce pour rectifier ce que nous avons dit de l'illuſtre Editeur de ces Lettres. C'eſt aux ſoins généreux de Milord ROYSTON fils aîné du Lord *Hardwyck* ci-devant grand Chancelier d'Angleterre, qu'on les doit, c'eſt ce Seigneur qui en a compoſé la belle Préface. Il n'a fait imprimer de cet important ouvrage qu'un petit nombre d'exemplaires, dont il a fait préſent à ſes amis.

La Haye. Toute l'Europe ſavante ſait déjà & déplore avec nous la mort du célèbre Mr. *Samuel Koenig*, arrivée le 21 Juillet de cette année. Mr. *Brugmans* Profeſſeur à Franeker fait eſpérer de donner dans peu l'Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages de ce grand Philoſophe, dont il a été le Diſciple & l'ami. Dès-qu'elle paroitra nous ne manquerons pas d'en rendre compte à nos Lecteurs.

P S. Nous

P S. Nous recevons dans le moment le I Tome d'un Ouvrage qui nous paroît excellent dans son genre. Ce sont des *Lettres sur le Danemarc*; elles viennent de bonne main.

FIN.

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.
POUR LES MOIS
DE
OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE,
MDCCLVII.

TOME HUITIEME.

SECONDE PARTIE.

A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE JUNIOR,
Libraire de S. A. R.
M. DCC. LVII.

TABLE DES ARTICLES.

I. APPRE'CIATION *des mœurs & des principes qui caractériſent actuellement la* nation Britannique. . . . . Pag. 283.

II. LETTRES *ſur le Dannemarc.* . 302.

III. PRINCIPES *du Droit de la nature & des Gens.* . . . . . 325.

IV. ARCADIE MODERNE, *ou, les Bergeries ſavantes &c.* . . . . . 337.

V. MEMOIRES *publiés par la Société Hollandoiſe des ſciences à Harlem &c.* . . . . . 354.

VI. DE'VELOPEMENT *& défenſe du ſyſtême de la Nobleſſe commerçante, par Mr. l'A.* COYER. . 377.

VII. ELE'MENS *de Phyſiologie, &c.* 398.

VIII. HI-

VIII. HISTOIRE *générale des Voyages &c.* . . . . . 407.

IX. LE DROIT DES GENS &c. . 427.

X. TRAITÉ *sur la manière d'écrire l'Hiſtoire, en particulier celle de Hollande, par* ZOROGRAPHOS. . 441.

XI. LETTRES *aux Auteurs de cette Bibliothéque.* . . . . . 463.

XII. COMMENTAIRE *ſur les deux premiers Chap. des Act. des Ap. par* Mr. ALTMANN. . . . . 469.

XIII. RECHERCHES *libres ſur la nature & l'origine du mal.* . . . 476.

XIV. FONDEMENS *de la vraie Religion, par Mr.* STAPFER. . . 497.

XV. LOISIRS *de Madame* DE MAINTENON. . . . . 516.

XVI. COURS *Elémentaire de Géographie ancienne & moderne &c. par* par Mr. F. O. . . . . 519.

XVII. NOUVELLES LITTERAIRES. . 524.

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.
POUR LES MOIS
DE
OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE,
MDCCLVII.

ARTICLE PREMIER.

AN ESTIMATE of the manners and Principles of the Times.

C'eſt-à-dire,

Appréciation des mœurs & des principes qui caractériſent actuellement la Nation Britannique.

Second Extrait.

NOus avons ſuivi M. BROWN dans les diſcuſſions ingénieuſes & ſolides où il entre, pour montrer les pernicieux effets de la molleſſe & d'un défaut de principe ſur l'habileté, la valeur & l'union d'un peuple. Il ſent pourtant qu'on peut oppoſer à ſes raiſonnemens, quelque bien liés & admirablement déduits qu'ils ſoyent, une objection priſe des mœurs de la nation Françoiſe. La frivolité & la molleſſe de ce peuple ſont extrêmes, dira-t-on, ſans qu'il perde pour cela cette *habileté*, ce zèle pour la *défenſe commune* & cet *eſprit d'union* qui donnent intérieurement à une nation toute ſa force. Notre ingénieux Moraliſte ne ſe laiſſe pas éblouïr de cette objection, quelque ſpécieuſe qu'elle ſoit en effet. Après être convenu que les mœurs des François ſont telles qu'on le prétend; il remarque que leurs effets naturels ſont gênés par une multitude de précautions, qui ne ſauroient manquer d'y mettre obſtacle, au lieu qu'en Angleterre on n'y oppoſe rien, on n'y met aucun empêchement. „ La molleſſe des „ mœurs ne nuit point en France à *l'habileté nationale*, parceque la jeuneſſe y „ eſt inſtruite de tout ce qu'il faut ſavoir „ dans le civil, dans les armées, ſur les „ flottes; & que la nation entretient à ſes

„ dépens

„ dépens les écoles néceſſaires à cet effet: „ deſorte que ceux qui y aſpirent aux „ emplois, ne peuvent y parvenir qu'en „ paſſant par une diſcipline plus ou moins „ laborieuſe, & n'y montent en dignité „ qu'autant qu'ils y croiſſent en connoiſ„ ſances & en habileté ". Voilà des faits que bien des gens conteſteront & avec raiſon ſi on ne les prend pas dans leur généralité. En France, comme ailleurs, on voit quelquefois des Capitaines & des Colonels à peine ſortis du berceau. Il eſt donc plus naturel d'attribuer l'habileté nationale qui ſe maintient dans ce Royaume, à ce ſentiment d'honneur, que Mr. BROWN regarde comme le principe qui y ſoutient l'eſprit national de défenſe, contre les effets naturels de la molleſſe. Ce ſentiment produit ſans doute des effets étonnans; „ repandu dans tous les ordres, „ il va échauffer les cœurs des plus petits „ mêmes dans le Royaume, il y pénétre, „ il y anime toute la machine du gou„ vernement, avec une force qui ne le „ céde que peu à l'efficace du noble prin„ cipe de la vertu ". Il ſeroit curieux de rechercher l'origine de ce principe d'honneur parmi les François. On peut bien, dit notre Auteur, le regarder en France comme un principe particulier, parcequ'il n'y eſt point lié avec les mœurs de la nation, & qu'il n'y a que ce pays dans le monde, où il ſe ſoutienne dans toute ſa

force, quand les autres principes ſe ſont affoiblis & que les mœurs ſe ſont perdues.

Or comme le principe d'honneur eſt l'appui de l'eſprit de défenſe qui anime les François au beſoin, ainſi le pouvoir de leur Roi, ſecondé par ce même principe, aſſure-t-il entre eux l'*eſprit d'union*. C'eſt ainſi que notre Auteur répond à l'objection tirée des mœurs Françoiſes, en dévelopant les moyens par leſquels ce Royaume s'aggrandit, en même tems que la molleſſe y ſemble faire de plus en plus des progrès. Et c'eſt ici qu'avec un pinceau, dont les touches ſont quelquefois un peu trop fortes, il fait le portrait du peuple François. Si ce portrait n'eſt compoſé que d'antithèſes, c'eſt, ſans doute, que l'Auteur a trouvé des contraſtes ſinguliers dans le caractère qui en fait l'objet. Mr. BROWN n'eſt pas de ces Ecrivains qui, pour chatouiller les oreilles de leurs Lecteurs, courent après de brillans jeux de mots. Il a orné ſon ſtile, mais conſtamment il fait ſon fort des choſes mêmes. Quoiqu'il en ſoit, voici le portrait en queſtion. „Pendant que par ſon exemple, le François „ ſéduiſant engage tous ſes voiſins à boire après lui dans la coupe fatale qui „ empoiſonne leurs mœurs, il ſait conſerver ſa ſanté par le ſecret antidote „ de ſon principe. A l'aide de ce principe (le principe d'honneur) ſon caractère naturel, gêné & plié, devient reſpec-

„ table

„ table malgré ſes contradictions; & il
„ eſt vrai à la lettre, que les François
„ ont trouvé l'art de faire toucher les ex-
„ trêmes. En eux ſe réuniſſent des ver-
„ tus & des vices, des traits de foibleſſe
„ & des traits de force que tout le mon-
„ de auroit eſtimés incompatibles. Ils
„ ſont efféminés, mais braves; peu ſincè-
„ res, mais pleins d'honneur; empreſſés
„ pour l'étranger, ſans lui vouloir du
„ bien; vains, mais ſubtils; magnifiques,
„ ſans être généreux; guerriers, mais po-
„ lis; bienſéans plutôt que vertueux;
„ propres au commerce, ſans s'y avilir;
„ ſérieux dans la bagatelle; enjoués juſ-
„ que dans l'exécution des entrepriſes
„ les plus difficiles; des femmes à la toi-
„ lette, & des héros au champ de ba-
„ taille; corrompus au fond du cœur,
„ mais décens dans leur conduite; divi-
„ ſés dans leurs ſentimens, réunis dès-
„ qu'il faut agir; autant que leurs mœurs
„ ſont relachées, autant ils ſont fermes
„ dans leurs principes. On ne peut s'em-
„ pêcher de les mépriſer quand on les ſuit
„ dans la vie privée & de les trouver for-
„ midables quand on les conſidère com-
„ me nation ".

Mais voici une matière qui conduit notre Auteur à des diſcuſſions plus profondes que les précédentes. Juſqu'ici il a montré les funeſtes influences des mœurs & des principes dominans ſur le bien pu-

blic; à préſent il s'agit de découvrir *les ſources de ces mœurs & de ces principes* dans la III. PARTIE de cet ouvrage. C'eſt ici que Mr. BROWN montre un eſprit d'obſervation, une ſagacité, une connoiſſance de la nature humaine, qu'on ne ſauroit trop admirer, comme auſſi un talent ſupérieur à montrer la liaiſon des effets avec leurs cauſes. Mais après tout les circonſtances qui contribuent à former les mœurs & le caractère d'un peuple, ſpécialement du peuple Anglois, ſont ſi nombreuſes, ſi variées, & en grande partie ſi imperceptibles, que l'on trouvera peut-être quelquefois les déciſions de notre Auteur ſur cette matière, plutôt ingénieuſes qu'entièrement ſatisfaiſantes; & cela d'autant plus qu'il attribue les mœurs, qui caractériſent ſa nation, à une ſeule ſource, ſavoir, l'accroiſſement exceſſif de ſon commerce. Nous ne pouvons le ſuivre dans ſes recherches là-deſſus, en voici pourtant le précis.

Le commerce dans ſes commencemens eſt très avantageux à une nation; il pourvoit aux néceſſités mutuelles des nations commerçantes, il prévient leurs beſoins, il augmente leurs connoiſſances, il y étend les ſentimens de l'humanité. Le commerce encore dans ſon état mitoyen produit de grands avantages, en multipliant le nombre des citoyens, en faiſant naître les ſciences & les arts, en dictant des loix équitables,

&

& en répandant au long & au large l'abondance & la prospérité. Mais parvenu à son troisième & plus haut période, il produit de tout autres effets. Il engendre l'avarice, il enfle le luxe, amollit les Grands, corrompt le principe de toute la nation, & détruit les *mœurs*.

Voilà l'assertion de notre estimable Auteur, & voici quelques unes de ses preuves. A mesure que l'industrie augmente les richesses, elle augmente aussi le goût de l'opulence. L'amour de l'argent étant l'ouvrage de l'imagination & non du sentiment, on ne s'en rassasie pas comme on se dégoûte des objets des passions naturelles. Si donc une nation trafique pour s'enrichir, & si, dans cet esprit, les chefs même de cette nation sont commerçans, le caractère prédominant de tout le corps sera une industrieuse avarice. Mais le négoce produira d'autres effets dans une nation, dont le territoire est assez étendu pour lui donner des revenus considérables; il y augmentera la valeur des terres, & fera un riche accroissement aux revenus du noble & du gentilhomme, qui peu accoutumés à l'industrie & au travail, deviennent voluptueux à mesure qu'ils s'enrichissent. De-là le luxe, qui, quoique grossier dans ces commencemens, se raffine entre les mains du commerce, qui fouille dans tous les climats pour satisfaire à ses besoins. La molle volupté succè-

de au luxe groſſier, la vanité ſe met de la partie, & dans ces diſpoſitions toute l'attention de l'ame ſe fixe ſur deux objets, briller & ſe divertir. On recherche l'argent comme un moyen de ſe ſatisfaire, & l'intérêt, ſous une forme différente de celle de l'eſprit de commerce, s'empare également de toutes les facultés de l'ame. Ainſi l'effet naturel du commerce & de l'opulence eſt de rendre le marchand avare & le noble voluptueux; les exceptions qu'il y a à cette régle générale n'en détruiſent pas la vérité. L'Auteur confirme ces raiſonnemens par l'exemple de deux Etats voiſins l'un de l'autre, de la *Hollande*, Etat purement commerçant; & de l'*Angleterre*, Etat mixte que ſes terres & ſon commerce enrichiſſent.

Il examine enſuite les effets qu'un commerce & une opulence énormes produiſent ſur les principes de la religion, ayant toujours en vue les deux Etats dont on vient de faire mention. L'avarice ne paroît pas tendre à détruire, ſelon lui, la foi des vérités ſpéculatives, qui ſont l'objet de la religion; il faudroit pour cela de l'application & du temps, & elle n'en a pas le loiſir, elle ne travaille que pour de l'argent. Mais elle va directement à éteindre la piété active & pratique, dont la deſtruction ne coute à l'eſprit aucun effort, puiſqu'il ne faut pour cela qu'une puiſ-

puiſſante diverſion vers quelque autre objet, & cette diverſion l'avarice l'opère tout ſimplement, en fixant l'attention de l'ame ſur ſon objet favori, ſur l'argent. Mais dans un Etat mixte, où la molleſſe tient le premier rang, & l'avarice le ſecond dans le caractère national, les effets d'une exceſſive opulence ſur la religion doivent être tout autres. Quand les mœurs ſont en contraſte avec la religion, il faut que l'un des deux plie devant l'autre. C'eſt ainſi, que comme dans un Etat purement commerçant la fureur du gain fait tomber la piété, dans un Etat mixte la fureur du plaiſir l'anéantit. Il eſt naturel auſſi que dans ce dernier la foi s'éteigne avec la morale, parceque l'oiſiveté & les ſciences y occaſionnent des diſputes, & que le vice, comme la vertu, ſe ſaiſit de toutes les armes qu'il rencontre, ſoit pour ſe défendre ſoit pour attaquer. C'eſt encore dans ces tems funeſtes, quand le luxe & la molleſſe triomphent, qu'on voit avec étonnement des écrits contre la religion, arrachés, par un vain déſir de ſe diſtinſtinguer, à des gens dont les mœurs paroiſſent réglées. L'amour de la gloire prend toutes ſortes de formes; & dans un tems de luxe & de diſſipation, quand le libertinage d'eſprit eſt à la mode, il n'y a pas de route plus aiſée & plus ſure pour aller à la vaine gloire d'être goûté & applaudi, que d'attaquer la religion

dans les objets de la foi. Un Auteur avide de gloire ne manque pas de parvenir aux éloges qu'il cherche ; ſes ouvrages ſont les délices de la multitude vicieuſe qui les lit avec avidité. & „ quoique ſemblable à un oiſeau de mauvais augure, il n'y jette que des cris lugubres, „ qui annoncent au genre humain la „ mort, le déſeſpoir & l'anéantiſſement, „ on écoute ſon croaſſement & on y applaudit."

Le *Principe de l'honneur* ne ſouffre pas moins d'un grand commerce & d'une exceſſive opulence, que le principe de la religion ; parceque dans un Etat mixte, dont le luxe forme le caractère dominant, leur effet eſt de fixer le déſir des applaudiſſemens & l'appréhenſion de la honte, ſur des objets impropres & ridicules, ſur des habits, ſur des équipages, &c, & dans un nation entièrement commerçante, où l'amour du gain a infecté juſqu'aux conditions les plus élevées, le déſir des applaudiſſemens & la crainte de la honte, ne ſont pas ſeulement pervertis, ils ſont éteints, puiſque cet indigne amour du gain y engloutit tòutes les autres paſſions.

Un mot ſuffit ſur ce que notre Auteur dit des effets d'un commerce & d'une opulence extrêmes, ſur *l'amour du bien public*, car ici les détails ſont peu néceſſaires. Dans un Etat commerçant l'avarice ré-

représente les richesses, comme le souverain bien; dans un Etat mixte la molesse prétend conduire au bonheur en conduisant au plaisir; deux illusions fort différentes, mais qui vont également à l'extinction du principe du bien public, & à fixer toute l'attention des particuliers sur leur intérêt propre & personnel. L'Auteur tire des conséquences des remarques qu'il vient de faire sur ce sujet, & qu'on lira avec plaisir dans l'ouvrage même.

On fera sans doute à ce qu'il a avancé sur les suites funestes d'un commerce excessif, l'objection suivante „ qu'un commerce fort étendu & une grande opulence rendent une nation puissante „ & invincible, parcequ'ils augmentent „ le nombre de ses habitans, qu'ils la „ mettent en état d'avoir sur pied une „ bonne marine & de fortes armées, „ qu'ils fournissent des ressources en tout „ tems pour la guerre & soumettent à la „ longue toute nation ennemie dont le „ commerce est inférieur."

Voici le précis de la reponse très détaillée de MR. BROWN à cette objection, qui est sans doute spécieuse, pour ne rien dire de plus fort. Il fait sentir d'abord que quoique le commerce dans son premier & son second périodes exige un grand nombre de bras, & contribue par-là à multiplier les habitans d'une nation,

il

il n'en eſt pas de même dans ſon troiſième période. Dans le vaſte commerce dont l'Angleterre jouit aujourd'hui, il y a des branches conſidérables qui ne contribuent en rien à multiplier les habitans du pays. Quand le commerce ſe fait par le moyen de l'argent qui ſort du pays pour y faire venir des marchandiſes étrangères, il n'occaſionne preſque point d'augmentation de travail, ni ne groſſit le nombre des habitans, ſi ce n'eſt peut-être de ceux d'entre les gens de mer qu'on employe pour conduire les vaiſſeaux dans les différens ports où ils vont charger les marchandiſes qu'on y achéte. D'ailleurs le commerce n'arrive pas à ſon plus haut période, ſans que l'art & l'expérience n'ayent découvert bien des moyens d'épargner des bras & du travail, & d'éxécuter les mêmes choſes par moins de mains qu'auparavant. Notre Moraliſte remarque de plus que l'opulence en augmentant la vanité & la molleſſe, dégoûte du mariage, occaſionne dans les grandes villes des débauches & des maladies, qui mettent un empêchement à la propagation de l'eſpéce, tandis qu'au milieu de ces débauches les corps s'affoibliſſent, la vie s'abrége & le nombre des citoyens va en décroiſſant.

Tout cela eſt de notoriété publique, ſelon M. BROWN. Il ſoutient que l'Angleterre

terre eſt moins peuplée qu'elle ne l'étoit, il y a 50 ans, quoique depuis ce tems-là ſon commerce ait peut-être doublé. La Capitale a pris plus d'étendue, il paroît cependant par des calculs avérés, qu'elle a perdu du côté du nombre de ceux qui l'habitent, & l'on peut dire à peu près la même choſe des villages. Par l'inſpection des régîtres de quelques égliſes de campagne, notre Auteur a trouvé „ que depuis l'année 1550, juſqu'à l'année 1710, „ le nombre des habitans eſt allé graduellement en augmentant dans une progreſſion dont les deux extrêmes ont été „ entr'eux comme 57 à 72, & que depuis 1710, juſqu'aujourd'hui, il eſt „ demeuré le même, ſi toutefois il n'a „ pas diminué."

Mais quand même il ſeroit vrai que l'opulence & le commerce auroient, en groſſiſſant le nombre des habitans en Angleterre, augmenté auſſi la force & la vigueur de leur conſtitution, il reſteroit néanmoins également vrai, que puiſque la force de la nation dépend des mœurs & des principes de ceux qui y conduiſent les autres, l'accroiſſement des citoyens du plus bas rang, ne ſauroit rémedier en façon quelconque, au vice intérieur & capital de la partie dominante. Ce ne ſeroit qu'un corps peſant & énorme traîné par une ame foible & abâtardie.

L'objection à laquelle on répond ici, ſup-

ſuppoſe en 2. lieu, qu'un accroiſſement „ prodigieux de commerce & d'opulence „ met une nation en état de payer ſes „ flottes &c, & lui fournit de continuelles „ reſſources pour la guerre." Mr. BROWN diſſipe le faux éclat de cette partie de l'objection en remarquant très judicieuſement, que ce ne ſont que les négocians & ceux qui poſſédent des terres, nullement le gros des artiſans & des laboureurs, qui s'enrichiſſent par l'énorme commerce dont il s'agit. Si les gages des derniers ſont augmentés par-là, le prix des choſes néceſſaires à la vie eſt augmenté auſſi, & par conſéquent ils n'en ſont pas plus riches qu'auparavant.

Or puiſque les taxes ſe lévent ſur la conſommation, & que les ſuccès du commerce ne ſe ſont ſentir qu'à un petit nombre de ceux qui conſomment, „ il s'enſuit „ que ce n'eſt que ce petit nombre d'indi„ vidus enrichis, & non toute la nation „ en général; qui ſe trouvent plus en é„ tat qu'auparavant de contribuer à la le„ vée des fonds néceſſaires pour l'entretien „ des troupes & de la marine, pendant „ que cette levée ſe fait pourtant ſans „ diſtinction ſur tous." Mr. BROWN va plus loin: il oſe douter ſi le grand commerce met les perſonnes du plus haut rang plus ou même auſſi bien en etat de contribuer aux charges publiques que lorſqu'ils étoient moins opulens, & il n'y a

gue-

guères de doute là-dessus. Si la vanité, la multiplication des besoins & des dépenses de tout ordre sont les suites naturelles d'une grande opulence, il faut convenir que rélativement à ce que le peuple peut contribuer aux charges publiques, un vaste commerce va à appauvrir la nation plutôt qu'à l'enrichir. Car il ne s'agit pas ici de ce qu'on *possède*, mais de ce qu'on *épargne*. „ Une nation peut à cet égard „ se trouver tout à la fois pauvre & riche; „ riche par ses revenus, pauvre par ses „ dépenses extravagantes." On augmentera direz-vous les taxes & on mettra toujours de nouveaux impôts pour faire circuler cet accroissement de richesses qui vient d'un grand commerce. Cela feroit bon, si les riches croyoient avoir du superflu; mais la corruption de leurs mœurs leur a rendu nécessaires ces fantaisies de luxe que l'opulence leur à procurées; un goût gâté les a converties en besoins & on s'en passe aussi peu volontairement que les pauvres se passent de nourriture & d'habits. „ Tout cela, dit Mr. BROWN, „ est si bien confirmé par des faits, qu'on „ n'oseroit le démentir. Actuellement la „ nation Britannique a du moins 12 fois „ plus de biens que de dettes; cependant „ elle est reduite à la douloureuse nécessité de s'endetter de plus en plus. Mais „ d'où vient? C'est que le Ministère crain-

„ droit

„ droit de porter au déſeſpoir une nation „ auſſi gâtée que nous le ſommes par l'a- „ varice & par le luxe, s'il oſoit lui de- „ mander des ſommes que chacun pour- „ tant ſeroit bien en état de fournir, s'il „ avoit autant de bonne volonté que de „ richeſſes." D'ailleurs on peut bien payer ſes flottes & ſes armées ſans pourtant faire la guerre avec ſuccès. A la veille d'un combat on ne demande pas, qui payera? on demande, qui ſe battra?

Si l'on objecte encore au ſyſtême de notre Auteur, que la France, dont le commerce eſt très étendu & l'opulence fort augmentée, conſerve pourtant ſon aſcendant avec ſes principes; il répond, qu'un concours de circonſtances favorables met obſtacle aux effets que cette opulence devroit naturellement produire ſur ſon état politique. D'abord la pauvreté de la Nobleſſe l'y met hors d'état de ſe reſſentir de l'accroiſſement d'opulence, que le commerce procure à des gentilshommes, qui ont des terres conſidérables. N'ayant ainſi d'autre parti à prendre pour ſe ſoutenir que celui des armes, elle devient l'appui du trône, & en reçoit ce luſtre que le Monarque attache ſi ſagement au métier des armes; c'eſt pour cela que l'eſprit belliqueux eſt depuis longtems comme l'eſprit national de la Nobleſſe Françoiſe.

Du

Du reſte les grands progrès du commerce de la France ſont aſſez récens, & d'ailleurs on ne l'y encourage pas de manière à détruire le principe de la monarchie. „ Chaque condition y demeure à cet é- „ gard diſtincte des autres." Le peuple ſe livre au commerce, la Nobleſſe s'y refuſe par un principe d'honneur. „ On a voulu, „ dit Mr. BROWN, engager la Nobleſſe „ Françoiſe à devenir commerçante, mais „ ſoit par les ſecrets reſſorts d'une politi- „ que profonde, ſoit que le principe d'hon- „ neur ſe ſoit machinalement dévelopé „ pour ſa propre conſervation, cette *dan-* „ *gereuſe* propoſition a été prudemment „ rejettée, & je n'appréhende pas de dire „ que, ſi jamais elle eſt favorablement „ écoutée comme tendant à augmenter „ la force & la vigueur de l'Etat, on n'au- „ ra qu'à datter de ce moment la déca- „ dence du royaume."

C'eſt ainſi que Mr. BROWN attribue ces mœurs qui ont diminué l'habileté, la valeur & l'union de la nation Britannique, au commerce & à l'opulence, qui d'abord civiliſent & fortifient, enſuite rafinent, corrompent, affoibliſſent & détruiſent les Etats qui les reçoivent dans leur ſein. Il fait en finiſſant quelques courtes réfléxions, pour tenir lieu des remédes, qu'il ſe propoſoit d'indiquer aux malheurs de ſa patrie, mais que la crainte de n'être pas écouté lui a fait ſupprimer. Le cas dont

il s'agit est très délicat. Le commerce est la racine de la maladie que notre Auteur voudroit guérir, mais ce n'est pas pourtant en y mettant des bornes, que la nation reprendra sa force. Quand ce remède seroit intérieurement salutaire, les circonstances du dehors ne sauroient manquer de le rendre pernicieux. L'expédient donc de Mr. BROWN, est d'encourager le commerce, mais, en même tems, d'en empêcher les mauvais effets. Deux sortes de remédes peuvent, selon lui, être appliqués, avec le tems, aux maux de sa patrie. L'un est radical, général & à durée, que notre Auteur regarde comme impraticable pour le présent: les autres palliatifs, particuliers, & à tems, dont il seroit plus facile de faire actuellement usage. Ces derniers sont des remédes coërcitifs, qui opèrent en mettant en jeu des passions opposées aux maux dont on entreprend la cure; ces remédes ont, sans doute, produit souvent de bons effets sur le peuple, mais il n'est pas si facile de les appliquer aux maladies qui infectent les Grands. Ici le pouvoir coactif est trop court. Ceux d'ailleurs qui devroient travailler à guérir le mal, en sont atteints eux-mêmes, & rarement des malades de cet ordre se donnent les remédes dont ils auroient besoin. De-là Mr. BROWN conclut qu'il n'y a que la nécessité qui en pareil cas puisse opérer une salutaire réforme.

Tel-

Telles ſont les idées de Mr. Brown ſur l'état de ſa patrie, ſur les maux qui la preſſent & ſur les ſources d'où ils découlent. Ayant parcouru ſon ouvrage, nous ne trouvons aucune raiſon de retracter les éloges que nous lui avons donnés; ſi pourtant ils exigent quelque modification, la voici dans les termes de l'avertiſſement qui ſe trouve à la tête de la traduction qu'on a faite de cet ouvrage. „ On trouvera, ſans doute, qu'en quelques endroits Mr. Brown a laiſſé couler, ſans le vouloir, un peu d'aigreur „ dans ſon ſtile, parlé des François & „ des Hollandois en homme qui n'eſt „ pas ſorti de la Grande Bretagne, & „ peut-être outré la cenſure même à l'égard de ſes compatriotes". Voilà la critique bien fondée que le judicieux Traducteur mêle aux juſtes éloges qu'il donne à l'ouvrage de Mr. Brown, „ ouvrage, „ dit-il, qui doit être accueilli avec „ empreſſement & étudié avec plaiſir, „ partout où ſe trouvent de généreux zélateurs de la liberté & de la vertu".

ARTICLE SECOND.

LETTRES SUR LE DANNEMARC. *A Genéve* chez les frères *Philibert* MDCCLVII. grand *in*-8. de 240 pages, ſans la Préface.

VOilà un titre bien ſimple pour un auſſi bon ouvrage. Ce ne ſont à la vérité que des Lettres, adreſſées à diverſes perſonnes avec qui l'Auteur eſt en rélation; mais originairement deſtinées à l'impreſſion, elles en ſont dignes par toutes ſortes d'endroits.

Si nous ne craignions pas d'offenſer la modeſtie de celui qui les donne au Public, nous commencerions par lever le voile ſous lequel elle lui a perſuadé de ſe cacher. On verroit un homme d'eſprit & de ſavoir, ardent à approfondir l'objet de ſes recherches, capable d'y réuſſir par ſes propres efforts, aidé de plus par des gens habiles, dont il célébre les lumières & la politeſſe avec reconnoiſſance, & ce qu'il ne dit pas, on le trouveroit avec tous les talens néceſſaires pour exceller, à portée des ſources les plus reſpectables, & de l'oracle le plus digne d'être conſulté. Mais il

nous

nous siéroit mal de ne pas ménager la délicateſſe d'un Ecrivain qui mérite tous nos égards. Laiſſons le anonyme, puiſqu'il le ſouhaite. Le Public ſaura bien lui rendre juſtice, tout inconnu qu'il croit être.

En tâchant de ſatisfaire à la curioſité de quelques amis ſur un *gouvernement* & ſur un *régne qui attirent l'attention de l'Europe*, notre Auteur ne s'eſt pas ſeulement propoſé de ſuppléer au manque de déſcriptions fidèles ou complettes du Dannemarc; il n'a pas ſeulement voulu rendre ſervice à l'humanité par des détails inſtructifs ſur les Loix les plus propres à perfectionner le grand art de régner, un but commun avec un Savant dont nous célébrions l'ouvrage, il n'y a pas long tems, (1) a animé ſa plume. Originaire d'un pays étranger au Dannemarc &, à ce qu'on aſſure, Suiſſe de naiſſance, il nous apprend lui-même, qu'à peine il y eut fait quelque ſéjour, & quelques progrès dans la connoiſſance des loix & de l'adminiſtration de ce royaume, qu'il fut „ étonné „ de ſa modération. Les étrangers, dit-„ il, qui ne le connoiſſent pas, & ils „ ſont en grand nombre, ſe le repréſen-„ tent comme *deſpotique*. Cette expreſ-„ ſion

(1) *Bib. des Sciences Tom.* VII. *Part. I. Art.* 6.

„ ſion a toujours quelque choſe d'odieux, „ qu'un gouvernement auſſi doux ne „ mérite pas." Il s'en eſt convaincu en l'étudiant, & c'eſt pour en convaincre les autres qu'il a pris la plume. Il a écrit avec candeur, après avoir examiné ſans partialité: & s'il n'a pas dit tout ce que peut déſirer un étranger intelligent & profond, encore moins tout ce qu'un Danois doit ſavoir ſur ſa patrie: il ſe flatte de n'avoir rien omis d'eſſentiel, „ & la ſcrupu- „ leuſe exactitude dont je me ſuis piqué, „ ajoute-t-il modeſtement, me donne quel- „ que droit d'eſpérer l'indulgence du Pu- „ blic pour ce qui manque à l'ou- „ vrage."

On entrevoit qu'à quelques égards il n'a pas trouvé toute la facilité qu'il auroit ſouhaitée, à étendre ſes découvertes. Il ne s'en plaint pas, mais il fait des vœux pour que l'eſprit de communication augmente, parceque le progrès des connoiſſances en dépend. „Jamais, aſſure-t-il, le mo- „ ment ne fut plus favorable; les reſſorts „ du gouvernement ſont tendus vers ce „ but. Les eſprits paroiſſent ſenſibles aux „ écrits de ce genre, & un Prince qui ani- „ me tous les talens, eſt bien éloigné de „ vouloir leur cauſer la moindre con- „ trainte."

Tel eſt en effet le bonheur inestimable des Danois, que le Monarque qui les gouverne aujourd'hui eſt autant leur père qu'il

eſt

eſt leur maitre. Plein de cette idée, notre Auteur donne l'eſſor aux ſentimens dont elle l'échauffe. Il prend le pinceau; l'admiration & la reconnoiſſance conduiſent ſa main, mais la délicateſſe la guide, & plutôt que de paroître emprunter des couleurs de la flatterie, en parlant d'un Prince qui la déteſte, il ſe retient au-deſſous de la vérité dans l'éloge qu'il fait de lui & de ſon règne en finiſſant ſa Préface. „ Les Danois, dit-il, peuvent ſe „ vanter de n'avoir pas beſoin d'être excités à aimer leur Roi; mais quand „ en rapprochant les principales actions „ du règne de FRE'DERIC V, je ne ferois „ que rendre plus frapantes les obligations qu'ils lui ont, j'aurois tout lieu „ de m'applaudir de mon ouvrage. Ce „ ſeroit encore une bien vive ſatisfaction „ pour moi, ſi je pouvois faire enſorte „ que tout le monde eût de nouvelles raiſons d'aimer ſes devoirs, ſa patrie, ſes „ loix; & s'il me reſte quelque vœu à „ former, que ne puis-je contribuer à faire „ encore mieux ſentir aux Princes & aux „ peuples, qu'un Roi pacifique & bienfaiſant eſt un des plus précieux dons que „ le ciel faſſe à la terre."

Pour venir à préſent aux Lettres mêmes dont ce Volume eſt compoſé, elles ſe reduiſent à XV. Les X premières ſont adreſſées à Mr. *Beaumont* Avocat au Conſeil de

la République de Genève & intime ami de l'Auteur; la forme du gouvernement Danois en fait le ſujet.

Dès la *I Lettre* Mr. R. tâche de deſabuſer ſon ami du préjugé commun ſur le deſpotiſme prétendu de ce gouvernement, dont la douceur, dit-il, n'eſt pas ſeulement l'effet des vertus perſonnelles du Monarque, mais le fruit naturel de ſa conſtitution... Si par *deſpotiſme* on entend une *monarchie abſolue* ou *illimitée*, le gouvernement de Dannemarc eſt effectivement deſpotique. Mais ſi l'on entend avec l'Auteur immortel de l'*eſprit des loix*, un de ces gouvernemens monſtrueux, dont la crainte eſt le ſeul lien, & où le Souverain regardant ſa volonté comme la meſure du juſte & l'injuſte, ſe permet des déciſions arbitraires qui ſe contrediſent & la ſuppreſſion de toutes les régles, de toutes les formes, de tous les conſeils, le Dannemarc n'y reſſemble par aucun endroit.

D'abord ſi le pouvoir des Rois y eſt illimité, c'eſt par une ſuite du conſentement libre de tous les ordres de l'Etat qui le leur ont déféré en 1660, ſans que la violence ou l'intrigue y ayent eu aucune part. Enſuite on ne peut nièr que de toutes les formes de gouvernement, la monarchie abſolue ne ſoit la meilleure entre les mains d'un Prince ſage & éclai-

éclairé; & voici ce qui le distingue du Despote.

„ Le Despote ne suit d'autres régles que „ le caprice du moment; le Monarque „ fait connoître sa volonté par des loix „ fixes. Le Despote ne reconnoit aucu„ nes formes; le Monarque observe cel„ les qu'il a instituées pour préparer les „ affaires, & prévenir les surprises qu'on „ pourroit faire à sa religion. Le Despo„ te ne voit de tous côtés dans ses Etats „ que des hommes égaux; le Monarque „ admet ces puissances subordonnées qui „ sont l'appui de trône, le tempérament „ de l'autorité, le canal duquel par des „ dégrés mesurés le pouvoir descend jus„ qu'à son dernier terme. Le Despote „ tout à la fois partie, fiscal & juge, réu„ nit des qualités contradictoires & in„ compatibles; le Monarque ne fait pas „ difficulté d'agir en matière d'intérêt „ civil devant ses propres tribunaux. Le „ Despote rapportant tout à lui, ne re„ garde son Empire que comme un do„ maine dont il peut disposer à son gré; „ le Monarque le regarde comme une so„ ciété dont il doit faire le bonheur, & „ tous ces traits qui distinguent la monar„ chie du despotisme se trouvent dans „ celle du Dannemarc ".

Il y en a encore un que nous souhaiterions que M. R. n'eut pas omis. C'est celui que nous touchions en rendant

compte de l'ouvrage de Mr. *Kofod Anchor* (2). On demande ſi un Souverain qui ne dépend des loix & qui n'eſt obligé à les laiſſer ſubſiſter qu'autant qu'il lui plait, eſt Monarque ou Deſpote? La queſtion, comme on voit, eſt capitale dans la diſcuſſion dont il s'agit; apparemment que notre Auteur la ramenera dans la ſuite.

En attendant il fait obſerver que le Dannemarc eſt régi dans l'adminiſtration de la juſtice par les loix les plus douces. Tout procès eſt jugé dans les tribunaux d'où les parties reſſortiſſent. Point d'accuſé à qui le Magiſtrat ne donne un défenſeur ou ne laiſſe prendre un Avocat. Nul procès criminel qui ne paſſe par trois tribunaux avant que d'être ſouverainement jugé. Aucun uſage de la queſtion, à moins que l'accuſé ne ſoit coupable de léze-majeſté, ou déja condamné à mort, & jamais ſans la permiſſion du Roi qui l'accorde très rarement. Du reſte au lieu qu'avant l'an 1660 la Nobleſſe, ſeule libre en Dannemarc, avoit le droit d'établir les impôts, droit dont elle avoit plus d'une fois abuſé pour s'exemter elle même des charges publiques, au détriment du Clergé, du tiers Etat, & des Payſans, aujourd'hui cette ariſtocratie y eſt détruite dans

(2) *Bibliotb. des Sc. Tom.* VII. *pag.* 146 150. &c.

dans ce qu'elle avoit de vicieux, & tous les ordres y jouiſſent des douceurs de la liberté.

H. Lettre. Mais entrons dans quelque détail avec notre Auteur. Il commence par les droits du Monarque & la manière dont il les exerce. C'eſt dans ſon Conſeil que le Roi décide des intérêts généraux de ſon royaume. Les affaires qu'on y porte ont paſſé premièrement par les Chancelleries Danoiſe & Allemande; à la tête de chacune desquelles eſt un Secrétaire d'Etat qui préſide à un Conſeil, lequel donne ſon avis par écrit avec l'extrait de toutes les piéces. Ce Conſeil eſt en partie compoſé de gens verſés dans la connoiſſance des loix, qui y font la fonction de rapporteurs, & de jeunes Seigneurs qui s'y forment aux affaires. De-là elles vont au Conſeil des Miniſtres, qui les diſcute encore avant que de les porter au Monarque, & ſi elles ont le moindre rapport avec quelque autre Conſeil, il faut abſolument qu'elles y ſoyent renvoyées avant que le Roi prononce; diſpoſition d'autant plus remarquable, qu'il ne s'en peut de plus incompatible avec le deſpotiſme.

Quant aux divers départemens établis dans le Royaume, voici en deux mots ce qui en eſt. Les quatre principaux ſont les *Finances*, qui ſe dirigent actuellement par trois Seigneurs députés à la place d'un grand Tréſorier, avec différens aſſeſſeurs;

la *Guerre* & la *Marine*, qui ont auſſi chacune leur Conſeil où aſſiſtent les Secrétaires d'Etat; & le Conſeil de *Commerce* & d'*Economie générale*, où l'on traite de tout ce qui intéreſſe le commerce, la navigation, les fabriques, l'agriculture, les arts, &c. Pour les provinces, elles ſont regies par des Gouverneurs ou Baillifs chargés de la manutention des loix, des ordres du Souverain, de l'inſpection de ſes domaines, & de la protection ſpéciale des payſans; mais tous abſolument liés par les loix, n'ayant aucune juriſdiction ſur les ſujets que dans les cauſes matrimoniales: ne pouvant faire dans toutes les autres que l'office de médiateurs ſans être en état de former l'accès du trône à qui que ce ſoit. N'oublions pas que le droit de juger eſt confié pour le Dannemarc & la Norvége à une Cour ſouveraine qui réſide à Coppenhague. Le Holſtein à ſon tribunal à Gluckſtadt; le Duché de Sleswig dans la ville de ce nom; les Comtés de Delmenhorſt & d'Oldenbourg à Oldenbourg. Voilà l'eſquiſſe du gouvernement.

Dans une *III Lettre*, l'Auteur nous va donner une idée de la Juriſprudence Danoiſe. Le trône du Roi eſt placé dans le tribunal ſouverain dont il fait chaque année l'ouverture ſolemnelle. Les Avocats en plaidant & les Juges en opinant s'addreſſent toujours au Roi comme s'il étoit préſent. Il renouvelle les inſtructions des Juges

Juges quand il lui plaît, mais aucune de leurs ſentences n'a ſon effet qu'il ne l'ait ſignée de ſa main; & ce qui eſt très remarquable, non ſeulement il ne s'en fait point d'appel d'un Juge inférieur à un ſupérieur, que le premier ne ſoit cité devant le ſecond pour défendre la ſentence qu'il a rendue, mais les tribunaux ſupérieurs ont droit de reprimer les inférieurs s'ils ſe ſont écartés des loix.

Le code qui eſt actuellement en vigueur pour le Dannemarc & la Norvége, fut publié par CHRETIEN V, qui fondit en un ſeul corps avec beaucoup de ſageſſe les loix reçues avant lui. Rien de plus ſimple & de mieux conçu que ces loix. Elles ne ſont point chargées de ces principes arbitraires & de ces fictions dont le droit Romain n'eſt pas toujours exemt, fictions qui donnant lieu à des diſpoſitions qui leur reſſemblent, jettent toujours dans la Juriſprudence de l'obſcurité & de l'embarras.

„ C'eſt un éloge, dit notre Auteur, que „ les étrangers ont accordé à l'envi à ce „ pays, que celui de poſſéder de bonnes „ loix, mais je n'en connois point qui „ ſoit entré dans des détails bien particu„ liers à cet égard (3)".

Le

(3) Il faut peut-être en excepter l'Auteur d'une *Relation en forme de Journal d'un voyage fait en Dannemarc à la ſuite de Mr. l'Envoyé d'Angleterre*

Le code Danois eſt diviſé en ſix livres. Le I traite de la procédure; le II du gouvernement eccléſiaſtique; le III des offices & de l'état des perſonnes; le IV du droit maritime; le V des différentes manières d'acquérir & des contracts; le VI des délits & de leurs peines.

Nous voudrions bien donner une idée du I de ces titres dont Mr. R. traite ici, mais il eſt ſi concis qu'il faudroit tout copier. On eſt tout ſurpris d'y trouver les loix les plus douces, les plus humaines, les arrangemens les plus ſages pour abréger les procès & pour épargner des frais & du tems. Tous les procès civils s'inſtruiſent par écrit en Dannemarc. Le tribunal de Norvège eſt le ſeul où la plaidoirie ſoit admiſe; il n'y a point de révision après que la Cour ſouveraine a prononcé. L'exécution a d'abord lieu. Les Juges réglent les dépens du procès & fixent en fin de cauſe les honoraires des Avocats.

Les procès criminels ſe traitent comme les procès civils. On donne un défenſeur à l'accuſé; la voye d'appel à la Cour provinciale & à la Cour ſuprême lui eſt toujours ouverte. Quand même il y renonceroit, s'il eſt condamné au fouet ou à la

gleterre avec pluſieurs extraits des loix de Dannemarc accompagnés de quelques remarques. Amſt. 1797. 2 *vol. in*-8.

la mort, cet appel se porte de droit à la Cour provinciale, & comme on l'a dit, nulle sentence de mort n'a son effet sans l'approbation du Roi.

Dans les cas d'homicide & de réglement de limites, la loi veut qu'on forme une Cour extraordinaire de huit personnes nommées *Sandemaend* ou *hommes de vérité*, qui semblables aux Jurés d'Angleterre donnent leur avis par serment sur la question soumise à leur examen.

Les Danois ont aussi, ou peu s'en faut, une loi équivalente au fameux *habeas corpus*, que les Anglois regardent à juste titre comme un des plus surs remparts de leur liberté. La voici: *personne ne sera mis en prison avoins qu'il n'ait été surpris dans le moment où il commettoit un délit sujet à une peine capitale ou corporelle, ou qu'il n'ait avoué en justice le-dit délit, ou n'ait été condamné comme coupable d'icelui. Du reste tout homme accusé en justice pourra en donnant caution venir & s'en retourner librement de la Cour & jouir de toute la liberté nécessaire pour se défendre.*

La *IV Lettre* de Mr. R. roule toute entière sur les *loix ecclésiastiques*. „ La religion Luthérienne est seule autorisée „ par les loix du pays, mais graces au „ bon esprit du gouvernement toutes les „ autres y sont tolérées; les Catholiques „ y jouissent de divers avantages qu'on „ leur

„ leur refuſe ailleurs, & les Reformés, „ qui ont preſque obtenu une publicité de „ culte, ſont admis aux emplois & aux „ honneurs de l'Etat.

Le Roi exerce comme les autres Princes Proteſtans le droit de ſuprématie dans ſes royaumes. A d'autres égards le gouvernement eccléſiaſtique du Dannemarc paroît à notre Auteur un ſage milieu entre la hiérarchie Angloiſe & la diſcipline Réformée. D'un côté l'on y voit des Evêques ou Surintendans, mais dont l'autorité reſtreinte au ſpirituel, ne s'étend qu'à conférer les ordres ſacrés & à contenir les Prêtres dans le devoir. De l'autre chaque paroiſſe à une inſtitution, qui, faite pour la correction des mœurs, ne reſſemble pas mal aux conſiſtoires des Reformés.

Deux fois par an ſe tient un ſynode dans chaque diocèſe. L'Evêque y préſide & le grand Baillif y aſſiſte de la part du Roi. L'Archiprêtre ou Prévôt de chaque diſtrict fait part aux paſteurs de ce qui s'y eſt paſſé. L'Auteur ne dit pas de qui ſont compoſés ces ſynodes.

Pour le civil, les Eccléſiaſtiques relèvent de la juriſdiction ordinaire. Pour le criminel, Mr. R. n'eſt pas auſſi clair qu'il auroit pû l'être. Nous croyons entrevoir que les Eccléſiaſtiques en ſont reſponſables au conſiſtoire, en ſeconde inſtance au ſynode,

node, & par appel au tribunal ſuprême du royaume. Les Evêques ont ſpécialement leurs cauſes criminelles commiſes à ce tribunal, où dans ce cas deux Evêques prennent ordinairement ſéance. Le conſiſtoire condamne à des amendes, & procéde juſqu'à l'excommunication après avoir pris l'avis de l'Evêque & de l'Archiprêtre. „ Et ce n'eſt pas, dit l'Auteur, le „ ſeul frein que le Légiſlateur ait mis à „ un pouvoir dont l'exercice exige tant „ de circonſpection. Il eſt permis d'ap„ peller d'une telle ſentence à la Cour ſu„ prême du royaume ; tempérament „ ſage qui établit entre la puiſſance civile „ & l'eccléſiaſtique cet équilibre, après „ lequel tant de peuples ont autrefois „ ſoupiré & ſoupirent encore ".

Les revenus des Eccléſiaſtiques ſont aſſortis au rang que les loix leur donnent. Ils y trouvent un entretien décent ſans ſuperfluité. Il provient des dixmes, des offrandes qui ſont d'obligation pour chaque paroiſſien aux trois grandes fêtes, quoique la meſure n'en ſoit pas déterminée ; des batêmes & des mariages à quoi notre judicieux Ecrivain voudroit qu'on ſubſtituât un équivalent d'une autre nature ; enfin des oraiſons funébres, dont la mode, Dieu merci, commence à paſſer. „ Le bon eſprit qui ſe répand de plus en „ plus fait ſentir la futilité des lieux com„ muns d'un panégyrique acheté, & l'in-

„ décence de la flatterie, dans les cir-
„ constances où la vérité doit paroître
„ avec le plus de sévérité ".

Au reste outre une caisse que le Clergé de chaque diocèse a pour les veuves des Ecclésiastiques, & d'où elles tirent un revenu proportionné à la somme que leurs maris y ont payée pendant leur vie, la loi a assigné à chaque veuve de Pasteur la huitième partie de l'honoraire dont jouissoit son mari. Tout cela est admirablement arrangé. Les gouvernemens, qui laissent les Ministres de l'Evangile & leurs familles dans une situation malheureuse & extérieurement méprisable, ne montrent pas plus de prudence, ni plus de zèle pour le bien public, que d'attention à rendre la religion respectable dans tout ce qui dépend d'eux, comme ils y sont obligés.

Amoins de copier en entier la *V Lettre* de notre Auteur, il n'est guères possible de donner une juste idée de ce qu'elle contient. C'est sur l'état des différentes personnes en Dannemarc qu'elle roule.

Depuis la révolution de 1660 on y distingue deux sortes de terres nobles. Les anciennes, qui avoient servi de résidence aux Seigneurs avant cette époque, & les nouvelles qui depuis la révolution jouissent des mêmes priviléges que les premières, aux dixmes près, qu'on n'auroit pû leur accorder qu'aux dépens de l'Eglise.

Les droits honorifiques attachés à toutes

ces

ces terres ſont : 1 Une juriſdiction limitée ſur les payſans. 2 Le droit de patronage. 3 Celui de la chaſſe plus étendu pourtant de beaucoup pour les poſſeſſeurs nobles des terres que pour les roturiers. 4 Principalement la propriété du ſol ; car preſque tous les payſans ne ſont que des admodiateurs des terres qu'ils cultivent ſous certaines redevances reglées par contrat. Ce n'eſt pas tout ; chaque Seigneur a dans ſa terre un domaine qu'il fait exploiter pour lui-même, & ſes payſans doivent l'exploiter à leurs frais par des corvées qui ſont à la diſcrétion du Seigneur.

Avant le règne de FRE'DERIC IV les payſans Danois étoient ſerfs. Ce Prince ſenſible à la gloire de commander à des hommes, les affranchit par la célébre ordonnance de 1702 ; mais en même tems pour empêcher qu'il n'abandonnaſſent la culture des terres, il eut recours à un expédient ſingulier. Il ſtatua que depuis l'age de 14 ans, (changé en celui de 9 par une ordonnance en 1742) juſqu'à celui de 35 ans, tous les garçons qui naiſſent dans une terre ſeroient enrégîtrés dans les rolles de la milice, & qu'aucun payſan ne pourroit quitter la demeure où le ſervice de l'Etat le retient. Les voilà donc attachés, mais c'eſt à un titre plus noble ; c'eſt comme ſoldats. Du reſte le Seigneur qui doit fournir un certain nombre d'hommes à

cette milice ſelon l'étendue de ſes terres, donne ceux qu'il lui plait d'entre ſes payſans, il les reprend quand il veut & en ſubſtitue d'autres, & toujours ils demeurent ſes fermiers. Remarquons pourtant que le Seigneur de ſon côté eſt comptable au Roi pour ſes payſans, que ces derniers, s'ils ſont léſés, ont des reſſources toutes préparées & que l'accès même à la Cour ſuprême leur eſt ouvert. Une des principales fonctions des Baillifs eſt d'empêcher leur oppreſſion. S'ils ne peuvent pas par leurs bons offices leur faire rendre la juſtice qu'ils réclament, ils doivent leur donner des Avocats qui les défendent gratuitement devant les tribunaux, où d'ailleurs ils ne ſont ſujets à aucuns frais. De cette manière on empêche, dit-on, que les payſans ne ſoyent foulés, & on les détourne de ſe jetter dans les villes, ou de prendre le parti de la navigation, ce qui dépeupleroit les campagnes. Cependant Mr. R. ſouhaiteroit que le Roi voulût bien eſſayer dans ſes propres domaines de rendre les payſans propriétaires. Il croit qu'on verroit bientôt s'ils ne contribueroient pas davantage ſoit à la population, ſoit à l'amélioration des terres, & en ce cas un ſi bel exemple ne tarderoit pas d'être ſuivi. Par-là les Seigneurs des terres ſubſtitueroient aux embarras de leur préſente économie, des redevances

dont

dont l'attachement que chacun a pour ſa propriété leur aſſureroit le payement.

En Norvège le ſort des payſans eſt bien différent. Ils ſont propriétaires, jouiſſent du droit de chaſſe, ne relévent que du Roi, & ce qui eſt plus ſingulier, ils poſſédent leurs terres en manière de fidei-commis de père en fils, ou aux plus proches toujours à l'excluſion des filles & des cadets, bien entendu que l'aîné eſt tenu de leur payer leur portion héréditaire. Le propriétaire peut vendre, mais pendant 20 ans le fonds eſt aſſujéti à un retrait lignager en faveur du plus proche parent ſous certaines conditions. Cet arrangement a cela de facheux qu'il tient les propriétés dans une incertitude nuiſible à la culture & à l'amélioration des terres.

Autre ſingularité des loix du Dannemarc qui en intéreſſe tous les habitans; c'eſt une ſorte de cenſure qui s'exerce dans toutes les villes par des gens que le Magiſtrat choiſit parmi les premiers citoyens pour veiller à la bonne éducation des enfans, & à la juſte adminiſtration des biens des pupilles. La loi les autoriſe à diſpoſer des enfans négligés par leurs parens & à les appliquer à quelque profeſſion utile: Elle leur ordonne de veiller continuellement au bien des pupilles, ſous peine d'en répondre en leur propre & privé nom. Les attentions du Magiſtrat ſur cet article ſont extrêmes. Du reſte les loix du pays

ne reconnoiſſent point de tutèle teſtamentaire. Les pupilles paſſent dans les mains de leur plus proche parent, ou ſi cela ne peut pas avoir lieu, dans celles du tuteur que le Juge y ſupplée. Les femmes ont pour tuteurs leurs maris, les veuves n'ont qu'un ſimple curateur.

De tous les détails où notre Auteur entre dans ſa *VI. Lettre* ſur le droit maritime du Dannemarc, qui fait le quatrième objet du Code de la nation, nous n'indiquerons que ce qui regarde les cas de naufrage; il importe qu'on le ſache. On ne connoit plus en Dannemarc la barbare coutume de confiſquer les débris en faveur de celui qui avoit la juriſdiction des côtes; les loix y aſſurent la propriété de leur bien à des malheureux que leur infortune rend reſpectables. Le Roi FREDERIC IV a ſtatué par un Edit exprès du 21 Mars 1705, „ que, quiconque ſe ſera approprié quel„ qu'un des effets naufragés, ſera pendu, „ ſi la valeur de cet effet excéde 50 marcs, „ & que tous ceux qui habitent à „ deux milles à la ronde du lieu du nau„ frage, répondront ſolidairement de tou„ tes les déprédations qui pourroient ſe „ faire, en cas qu'on n'en puiſſe découvrir „ les auteurs.

Lettre VII. Autant que le Droit Romain eſt compliqué ſur les différentes manières d'acquérir, autant il en eſt traité brièvement dans le cinquième livre du Code Da-

Danois. A Rome, dit Mr. R., qui parle de ces matières en homme à qui elles ſont familières, „ à Rome ce fut un arti- „ fice des Patriciens pour tenir le peuple „ dans leur dépendance, que tous ces di- „ vers genres de contrats & tout cet ap- „ pareil de ſolemnités qui formoient de la „ Juriſprudence un art au-deſſus de la „ portée du vulgaire; " ici tout eſt marqué au coin de la ſimplicité & de la bonne foi. Par exemple, la ſignature pure & ſimple des contractans en préſence de deux témoins, ſuffit pour former l'obligation la plus autentique. Dans la ville de Coppenhague il n'y a qu'un ſeul Notaire. On pourvoit à la conſervation des actes en les faiſant inſinuer dans les régîtres des Cours de juſtice, ſurtout à l'égard de ceux qui portent hypothéque. Mais plus le Légiſlateur paroît avoir compté ſur la bonne foi générale, plus il a pris ſoin de reprimer les infidélités particulières.

Un point eſſentiel c'eſt celui des ſucceſſions. En Dannemarc il n'y a point d'autre maniére de ſuccéder que celle que la loi préſcrit. Le Roi ſeul peut permettre de s'en écarter. Les biens ſont communs entre les mariés; le ſurvivant prend la moitié de la maſſe, & laiſſe l'autre aux enfans après avoir prélevé une portion de fils. Les fils ont une double portion de celles des filles & prennent par préférence

les terres ſeigneuriales; s'il n'y a point de deſcendant, le pere ſeul ſuccéde; à ſon défaut la mere avec les freres, les ſœurs & leur poſtérité; enſuite les aſcendans & les collatéraux; & le droit de répréſentation a lieu tant qu'il y a d'une part des héritiers plus proches, de l'autre des enfans ou des deſcendans de ceux qui ſeroient en pareil dégrés, ſans diſtinction du côté où viennent les biens; la loi admet également la ligne paternelle au partage de la ſucceſſion, en préférant toujours ceux qui ſe trouvent dans la ligne la plus proche. Si les époux n'ont point d'enfans, ils peuvent diſpoſer de la moitié de leur bien comme ils l'entendent, ou même du tout, ſi c'eſt pour des cauſes pies, dont la faveur tient encore de la ſuperſtition dans les loix Danoiſes.

Mais où la ſageſſe de ces loix paroît bien, c'eſt dans les meſures qu'elles ont priſes pour prévenir les procès. Dans l'étendue de deux royaumes, il n'y en a eu que cent quarante trois portés par appel à la Cour ſuprême en 1755, cent quarante en 1756, cent dix huit en 1757. Quantité de cauſes y contribuent, l'état des payſans privés de la propriété des terres, les reſtrictions miſes à la liberté naturelle à l'égard des ſucceſſions & des contrats de mariage, l'uſage de faire inſinuer les actes de quelque importance dans les regîtres des

des Cours de juſtice, une preſcription pure & ſimple, qui au bout de vingt ans éteint toutes ſortes d'obligations, une loi qui ſtatue qu'à chaque ouverture de ſucceſſion tous les créanciers ſeront obligés de produire leurs prétentions ſur la dénonciation qui leur ſera faite de la mort de leur débiteur, ſous peine d'être déboutés; une autre loi qui oblige tout marchand en gros de régler ſes comptes avec ſes débiteurs tous les deux ans, & de les leur faire ſigner, pendant que tout marchand en détail doit le faire tous les ans; on ne finiroit point ſi l'on vouloit ne rien omettre de remarquable. Quand on lit les loix Danoiſes, on croiroit entendre le langage d'un père qui veut abſolument que tous ſes enfans vivent en paix. Il n'eſt pas juſqu'aux bâtards dont elle n'ayent pris ſoin. Lorſqu'ils ont été reconnus en juſtice par leurs pères, ces loix leur aſſignent la moitié de la portion héréditaire des enfans légitimes, s'il y en a, & leur défère toute la ſucceſſion, s'il n'y en a point.

Il faut que nous diſions encore un mot ſur la *VIII. Lettre*, après quoi nous finiſſons. Elle a pour objet la procédure criminelle, ſixième & dernier objet du Code Danois.

En Dannemarc les peines ſont plus douces & moins communes qu'ailleurs. Au lieu du banniſſement on y condamne aux travaux publics. On n'y punit le vol ca-

pitalement que quand il eſt commis par un homme qui s'eſt échapé de priſon, ou ſouſtrait aux travaux publics. Rarement entend on parler à Coppenhague de vols faits par violence; & les grands chemins y ſont auſſi ſurs que les rues des villes.

La déſertion y eſt auſſi rarement punie de mort. Depuis 25 ans à peine y a-t-il eu deux exemples de ſoldats condamnés à perdre la vie pour ce crime.

L'uſage où eſt le Roi de ſigner toutes les ſentences qui infligent la peine de mort, ne peut que mettre une extrême douceur dans la diſtribution des peines. D'une part les crimes atroces ſont moins fréquens en Dannemarc qu'ailleurs. De l'autre le Roi a la ſatisfaction par cela même de ſuivre plus ſouvent cette clémence qui fait le plus bel attribut du pouvoir ſouverain.

Mais enfin ce qui mérite bien d'être obſervé, c'eſt que ſous ce gouvernement, les délits qui touchent le Prince, comme l'infidélité & la malverſation dans ſes finances, ſont punis avec plus de douceur encore que les fautes qui bleſſent les particuliers. Rien de plus oppoſé au deſpotiſme. Et voilà l'eſprit, le génie de la légiſlation Danoiſe. Le Monarque y eſt revêtu de l'autorité la plus abſolue, mais par les loix cette autorité eſt toute employée à empêcher l'oppreſſion, & à maintenir l'équilibre entre les divers corps de l'Etat. Notre Auteur fait là-deſſus des réfléxions

fort

fort judicieuſes. Toutes ſes Lettres en ſont remplies; mais il eſt tems que nous mettions des bornes à ce premier Extrait.

ARTICLE TROISIEME.

PRINCIPES du Droit de la Nature & des Gens. Extrait du grand Ouvrage de Mr. *de Wolff*, par Mr. FORMEY, Amſt. chez *Marc Michel Rey* 1758. in-4. pp. 307. ſans la Preface.

ON entendit un jour un ſavant Religieux dans ſon oratoire louant le Seigneur de tous ſes ſoins paternels envers les hommes, & ſurtout de ce qu'il avoit donné au monde des faiſeurs de dictionnaires. Mais plutôt paix ſoit à l'ame de l'Ecrivain qui a mis en vogue l'art d'abréger & d'extraire, de donner tout l'eſprit d'un livre en diminuant ſon volume, & de ſéparer heureuſement l'eſſentiel du ſuperflu! Tel vraiſemblablement ſera le langage de bien de nos Lecteurs quand ils verront IX gros Volumes *in*-4. de Droit naturel reduits à 1. Tome de 307 pages, que

que nous annonçons. La pareſſe, il faut l'avouer, n'eſt ordinairement que trop flattée par des ouvrages de ce genre, mais un abregé de la Philoſophie Wolfienne ne pourra qu'être précieux aux perſonnes les plus laborieuſes. La vie eſt courte, & outre les productions du grand Philoſophe d'Allemagne, il y a d'autres livres dignes qu'on y jette du moins les yeux. Mr. *de Wolf* lui-même a donné en Latin un abrégé de ſon grand ouvrage *ſur le Droit de la nature & des gens*, abrégé qui parut en 1750 & fut univerſellement reçu avec les applaudiſſemens qu'il mérite par la clarté, la méthode & la préciſion qui y règnent. Mr. FORMEY, ſi connu & ſi eſtimé dans la république des lettres, s'eſt impoſé la même tâche dans le livre dont on vient de lire le titre, & comme cet abrégé François étoit fait avant que celui de *M. de Wolf* eût paru, „ on ne doit pas regarder ce „ qu'on offre ici au Public comme une ſim„ ple traduction."

Il eſt vrai qu'on en va donner une à Leyde & qu'elle eſt faite de bonne main; mais nous ne craignons pas d'aſſurer que l'abrégé de *M. de Wolf*, mis en François ne fera rien perdre à l'Extrait de Mr. FORMEY ni de ſon mérite, ni de ſon prix. Tous les deux ont leurs avantages reſpectifs. L'abrégé fait par Mr. *de Wolf*, outre l'avantage d'avoir été compoſé par l'Auteur même du grand ouvrage, a auſſi celui de con-

conſerver la méthode ſcientifique qui règne dans celui-ci, & de faire ſentir par des renvois marqués, *l'enchainement* des propoſitions qui y ſont énoncées. Mr. FORMEY n'a pas conſervé cette méthode dans ſon Extrait; il s'eſt contenté de réduire, d'arranger, de numéroter les nombreuſes propoſitions qui ſont énoncées & prouvées avec un ſi grand détail dans les IX Volumes de Mr. *de Wolf*, & il l'a fait de manière que ſon livre eſt un aſſemblage de propoſitions & de définitions, où ſe trouvent expliqués tous les termes dont on ſe ſert dans les ſyſtêmes de Droit naturel &c; mais c'eſt par cela même que l'Extrait de Mr. FORMEY a cet avantage ſur l'abrégé du ſavant Allemand, qu'il eſt plus étendu, qu'il renferme un plus grand nombre de propoſitions, & qu'ainſi il enſeigne plus de choſes quoique dans un ordre moins parfait.

Dans une courte Préface Mr. FORMEY donne quelques réfléxions générales à l'importante ſcience qui fait l'objet de cet ouvrage. Ces réfléxions n'aboutiſſent pour la plupart qu'à étaler la manière ſupérieure dont, ſelon lui, Mr. *de Wolf* a traité ces matières. Les ſciences, à en croire Mr. FORMEY, n'ont guères eu qu'entre les mains de ce Philoſophe le caractère qui leur appartient en propre, & qui ſeul peut leur donner le nom de ſciences, ſavoir, celui d'un „ aſſemblage de vérités ſolidement

„ liées

„ liées entre elles, ſans aucun mélange „ d'erreur." C'eſt lui qui a tranſformé en ſciences réelles & véritables cet amas de connoiſſances philoſophiques que l'on avoit juſqu'alors plutôt accumulées qu'édifiées.

Notre judicieux Auteur remarque encore que comme le Droit naturel eſt d'une vaſte étendue, & que c'eſt de lui que découlent tous les Droits poſitifs qui ont ſervi à l'établiſſement & à la conſervation des ſociétés, il faut être en état de lier ces Droits poſitifs avec le Droit naturel, & de conduire le fil de la démonſtration depuis les premiers principes de celui-ci, juſqu'aux conſéquences les plus éloignées de ceux-là; „ c'eſt auſſi, dit-il avec raiſon, „ faute de ce véritable fil d'*Ariadne*, que „ les ouvrages des Juriſconſultes, en ſe „ multipliant, ſont devenus auſſi énigma„ tiques que les livres ſibyllins, & que „ quantité de gens ont été détournés de „ l'étude du Droit par la juſte crainte des „ épines dont elle étoit toute hériſſée." Il étoit reſervé à Mr. *de Wolf*, de ſimplifier ce cahos, en nous donnant „ des élémens „ dans le goût de ceux d'*Euclide*, pour „ poſer des fondemens ſur leſquels on „ pût déſormais bâtir avec quelque con„ fiance." Notre Auteur prévoit les mauvaiſes plaiſanteries que fournira l'idée *d'élémens* étendus juſqu'à n'occuper pas moins de IX volumes *in-quarto*. Il les prévoit

&

& les prévient en traitant d'avance les rieurs d'ignorans, & en appellant *aux consciences* des Juges compétens & impartiaux pour donner gloire à *Wolf* & à la vérité.

Quant à ce qui regarde les autres réflexions générales de notre Auteur sur le Droit naturel, nous renvoyons nos Lecteurs à l'ouvrage même, ou à la Préface dont Mr. *de Wolf* a fait précéder son Abrégé Latin; elles nous paroissent en avoir été tirées. Ces réflexions sont suivies de quelques notions de Philosophie pratique universelle, que Mr. FORMEY envisage comme un préalable essentiel aux vérités du Droit naturel, & on les trouve aussi dans le I. Chapitre de l'Abrégé Latin. Elles roulent sur les *actions internes & externes, libres & nécessaires, positives & privatives, imputables & forcées, déliberées & indéliberées, bonnes, mauvaises & indifférentes.* Notre savant Auteur se félicite avec raison, en finissant sa Préface, de ce qu'il n'a point „ à se „ reprocher le *non-usage* de ses talens, „ mais, ajoute-t-il, le trop d'usage pro- „ duit quelquefois le même inconvénient. „ *Car on feroit mieux si l'on faisoit moins.*

Cette Préface est suivie d'un *Mémoire abrégé sur la vie & les ouvrages de Mr. le Baron de Wolf*, dont la plus grande partie est prise d'un Extrait que Mr. FORMEY donna il y a 14 ans, dans le *Tome* 47 de la *Bibliothèque Germanique*, d'un ouvrage

ge Allemand de Mr. *Ludovici* Profeſſeur à Leipzig, intitulé; *Ebauche étendue d'une Hiſtoire de la Philoſophie Wolfienne.* Mais comme Mr. *Ludovici* n'avoit conduit l'hiſtoire de ce grand Philoſophe que juſqu'à l'année 1733, Mr FORMEY a puiſé ce qu'il nous en dit depuis cette période, dans un Mémoire très-bien écrit que Mr. le Profeſſeur *Stibritz* a inſéré dans une feuille périodique Allemande de Halle, intitulée *Halliſche Anzeigen.* (1) Les particularités les plus remarquables de la vie de Mr. *Wolf*, l'empreſſement à le poſſéder que témoignérent tant de célébres Univerſités, ſon application infatigable à former la jeuneſſe par ſes leçons & à enrichir la Philoſophie par ſes écrits, ſont trop bien connus, pour qu'il ſoit néceſſaire de nous y étendre; (2) ſon caractère moral, & ſurtout la façon dont il a terminé ſa carrière, ne le ſont pas autant. On s'en formera quelque idée par le morceau ſuivant; nous le tirons du Mémoire de notre Auteur.

(1) N. XV. pour Avril 1754.

(2) Voyez l'éloge hiſtorique de Mr. *Wolf* imprimé à Halle en allemand, en 1755, & dont il y a un Extrait intéreſſant dans la I. Partie du *Tome* XII. de la *Bibliothéque Impartiale.* Cet éloge eſt de Mr. *Goſtſched* Profeſſeur à Leipzig, Savant à qui la Philoſophie & les Belles Lettres ont les plus grandes obligations.

teur. „ Il étoit digne des honneurs avant „ que de les obtenir ; & il s'en montra „ encore plus digne en les poſſédant avec „ cette ſimplicité, qui tient le juſte mi- „ lieu entre un faux mépris des préroga- „ tives qui ſont une récompenſe méritée „ des talens & des vertus, & l'enflure de „ ceux qui ne joignent aux dignités que „ les talens, & ſouvent très-équivoques, „ ſans vertus. Le principe des ſiennes les „ a rendues auſſi invariables & auſſi pu- „ res que la foibleſſe humaine le permet. „ Ce principe, c'étoit une ſolide piété, „ une véritable crainte de Dieu, une vi- „ ve reconnoiſſance pour ſes bienfaits, „ qu'il ne perdit aucune occaſion d'exal- „ ter dans les termes les plus expreſſifs ; „ en un mot un amour ſincère de la reli- „ gion & de ſon divin Auteur. Auſſi ces „ ſentimens, après avoir fait la gloire de „ ſa vie, ont-ils fait la joye & la conſo- „ lation de ſa mort.

„ Des attaques fréquentes d'une goutte „ le minoient inſenſiblement & le con- „ duiſirent par dégrés à ce *maraſme* qui „ eſt l'empreinte la plus marquée de la „ veilleſſe. Notre Philoſophe malade „ tint une conduite auſſi digne d'imita- „ tion, que l'avoit été juſqu'alors la car- „ rière qu'il avoit fournie dans un état de „ ſanté & de vigueur, qui ne s'étoit preſ- „ que jamais démenti. Il conſulta les

„ Médecins & fit un uſage éclairé de leurs „ avis & de leur ſecours; mais il tour- „ na ſurtout ſes regards & ſes eſpérances „ vers le ſouverain Médecin, dont il con- „ noiſſoit ſi bien les vertus & les bontés. „ — Ayant joui juſqu'à ſon dernier „ ſoupir d'une parfaite liberté d'eſprit, il „ en a fait uſage pour édifier ceux qui „ l'environnoient, par des diſcours pleins „ de foi & de piété. Environ deux heu- „ res avant ſa mort, ſentant qu'il alloit „ entrer dans le travail de l'agonie, il dé- „ couvrit ſa tête, en faiſant tout l'effort „ que lui permettoit ſon extrême foibleſ- „ ſe, & joignant les mains, il dit, *à* „ *préſent, Jeſus mon Redempteur, fortifie-* „ *moi pendant cette heure.* Paroles tou- „ chantes & dignes d'une éternelle mé- „ moire.".

Après ces préliminaires il faudroit maintenant en venir à l'ouvrage de Mr. FORMEY; mais on ſent aſſez ſans que nous le diſions, qu'il n'eſt guères ſuſceptible d'un extrait analytique. Si l'on eſt curieux de ſavoir l'ordre & la méthode qui y règnent, on peut s'en former quelque idée par la table que voici.

LIVRE

LIVRE PREMIER.

De l'Obligation & du Droit universel des hommes.

CHAP. I *De l'obligation & du droit universel des hommes en général.* CHAP. II. *Des devoirs de l'homme envers soi-même & des droits qui y sont liés.* CHAP. III. *Des devoirs des hommes envers les autres, & des droits qui y sont attachés.* CHAP. IV. *Des devoirs de l'homme envers Dieu & des droits qui y sont liés.*

LIVRE SECOND.

Du Domaine, des Droits qui en résultent, & des Obligations qui y sont attachées.

CHAP. I. *De la communauté primitive.* CHAP. II. *Du Domaine & de la manière originaire de l'acquérir.* CHAP. III. *Des obligations & des droits qui naissent du Domaine.*

LIVRE TROISIEME.

De la manière d'acquérir le Domaine, ou un droit dérivatif quelconque sur le bien d'autrui.

CHAP. I. *De la manière dérivative d'acquérir en général.* CHAP. II. *De l'obligation par rapport aux Discours.* CHAP. III. *De la sincérité, de la simulation & de la dissimulation* CHAP. IV. *De la manière*

nière de s'obliger où il s'agit des promesses & des contrats en général. CHAP. V. *De l'affirmation, du serment & du vœu.* CHAP. VI. *De la manière de donner à autrui quelque droit sur notre propre bien.* CHAP. VII. *Quand une chose est présumée abandonnée, de la prise de possession d'une semblable chose & de la prescription.*

LIVRE QUATRIEME.

Des Actes particuliers qui tendent à l'utilité des autres, où il s'agit des donations, des contrats, & des quasi-contrats.

CHAP. I. *Des actes purement bienfaisans qui s'achèvent sur le champ; & notamment des donations.* CHAP. II. *Du prix des choses & de l'argent.* CHAP. III. *Des actes bienfaisans obligatoires, ou des contrats bienfaisans.* CHAP. IV. *Des actes permutatoires ou des contrats onéreux.*

LIVRE CINQUIEME.

Des autres contrats onéreux, des quasi-contrats, & du droit qu'on peut donner à un autre sur son propre bien.

CHAP. I. *Des autres contrats onéreux.* CHAP. II. *Des contrats qui renferment du hazard.* CHAP. III. *Des quasi-contrats & des contrats mixtes.* CHAP. IV. *Des différentes manières de détruire l'obliga-*

l'obligation qui naît d'un contrat. CHAP. V. *Du droit de gage & d'hypothèque.* CHAP. VI. *Des ſervitudes.*

LIVRE SIXIEME.

Du Domaine utile & de quelques autres Droits & Obligations.

CHAP. I. *Du Domaine utile & de quelques unes de ſes eſpèces.* CHAP. II. *Du Fief.* CHAP. III. *De l'Interprétation.* CHAP. IV. *Du Droit qui reſte encore de la communauté primitive; du Droit de la néceſſité en général.* CHAP. V. *Des devoirs envers les morts & du Droit de ſépulture.* CHAP. VI. *Des devoirs envers la poſtérité, entant qu'elle n'eſt pas encore née.* CHAP. V. *Des devoirs & des droits des ſavans.*

LIVRE SEPTIEME.

De l'empire domeſtique, ou des devoirs & des droits qui ſe rapportent aux ſociétés conjugale, paternelle & hérile.

CHAP. I. *De l'empire & de la ſociété en général.* CHAP. II. *De la ſociété conjugale, ou du mariage.* CHAP. III. *Des parentages & alliances.* CHAP. IV. *De la ſociété paternelle.* CHAP. V. *Des teſtamens & de la ſucceſſion* ab inteſtat, *ou du droit héréditaire.* CHAP. VI. *De la ſervitude & de la ſociété entre les mai-*

maîtres & les domeſtiques. CHAP. VII, *De la maiſon.*

LIVRE HUITIEME.

De l'Empire public, ou du Droit des Etats.

CHAP. I. *De l'origine des Etats & de l'empire public.* CHAP. II. *Des différentes formes de gouvernement.* CHAP. III. *De la maniere de régler un Etat.* CHAP. IV. *Des Droits de la Majeſté.* CHAP. V. *De la théorie naturelle des loix.* CHAP. VI. *Des devoirs du ſupérieur, ou chef de l'Etat & des ſujets.*

LIVRE NEUVIEME.

Du Droit des Gens.

CHAP. I. *Du Droit des gens en général.* CHAP. II. *Des devoirs des nations envers elles-mêmes, & des droits qui en réſultent.* CHAP. III. *Des devoirs des nations les unes envers les autres, & des droits qui en réſultent.* CHAP. IV. *Du Domaine des nations.* CHAP. V. *Des Traités.* CHAP. VI. *Des moyens de terminer les démêlés qui s'élévent entre les nations.* CHAP. VII. *Du droit de guerre des nations.* CHAP. VIII. *Du droit des gens dans la guerre.* CHAP. IX. *De la Paix & des Traités qui la concernent.* CHAP. X. *Du droit des Ambaſſades.*

ARTI-

ARTICLE QUATRIEME.

L'ARCADIE MODERNE, ou les Bergeries ſavantes, Paſtorale héroïque dédiée au Roi de Pologne Grand-Duc de Lithuanie, Duc de Lorraine & de Bar. Par Mr. DE LA BAUME DESDOSSAT, Chanoine d'Avignon, de l'Académie des Arcades de Rome. A *Paris* chez *Vincent*. 1757. 12. de 313 pages ſans l'Introduction.

CE titre annonceroit aſſez un Roman, ſi l'on ne ſavoit qu'il exiſte à *Rome* une Académie, dont les membres prennent le nom d'*Arcades*. Mr. DE LA BAUME a placé dans ſa Préface, un Extrait de l'hiſtoire de cette Académie, faite par Mr. *Gottſcher*. Nous nous contenterons d'en rapporter ici ce qui ſera néceſſaire pour l'intelligence de cet ouvrage allégorique. L'Académie des Arcades formée vers la fin du ſiécle paſſé, doit ſa naiſſance aux Gens de Lettres que la Reine *Chriſtine* avoit raſſemblés dans ſon palais. Elle admet toutes les ſciences & tous les arts. Le nombre de ſes membres n'eſt point déterminé, & l'on prétend

qu'il monte actuellement à deux mille. Elle associe toutes les nations, toutes les conditions, tous les sexes. Elle s'aggrége même des Académies entières, & en 1728 l'on comptoit déja quarante trois colonies, toutes reconnues pour filles de l'Arcadie.

Les Académiciens s'assemblent en habit de berger dans un jardin agréable, auquel ils ont donné le nom de *Bosco Parrhasio*. Ce déguisement champêtre, qui rapelle l'égalité primitive & la simplicité des anciens ages, étoit propre dans les commencemens à ménager les esprits vulgaires, qui se seroient revoltés contre une Académie en forme, destinée à épurer le mauvais goût qui régnoit alors en Italie. La constitution de la Société est une espéce de démocratie. Elle ne choisit point de Prince pour protecteur. A la fin de chaque Olympiade (c'est la manière de compter que les Arcades ont adoptée,) on élit à la pluralité des voix, un *Custode* qui hors des assemblées représente toujours l'Académie. Il en est l'Orateur, & a seul le droit de la convoquer. Pour être reçu membre de l'Académie, il faut avoir 24 ans accomplis, être d'une honnête naissance, & avoir fait ses preuves dans quelque partie de l'érudition. A l'égard des Dames, il suffit qu'elles ayent exercé leurs talens dans la Poësie, ou la Peinture. En recevant un nou-

nouveau membre, on lui donne un nom qui a rapport à la vie paſtorale, & qui eſt ordinairement emprunté de quelque lieu de l'ancienne Arcadie. Les aſſemblées ordinaires des Arcades, ſont fixées à ſept différens jours de l'Eté entre le premier May & le 7 Octobre. Dans les ſix premières aſſemblées, les bergers Romains liſent leurs productions; ce n'eſt que dans la ſeptième que les membres étrangers ont leur tour.

Telle eſt l'Académie, dont notre Auteur nous préſente un tableau, en plaçant la ſcène de ſa *paſtorale* dans le *Boſco-Parrhaſio*. Le déſir d'offrir un tribut à l'*Arcadie* qui lui a fait l'honneur de l'aggréger parmi ſes bergers, & celui de célébrer un Prince qui en eſt l'ornement, ſont les motifs auxquels nous devons cet ouvrage qui, malgré pluſieurs défauts, ne laiſſe pas d'être ingénieux & intéreſſant. Il eſt partagé en trois Actes, dont les interlocuteurs ſont le *Génie*, le *Goût*, l'*Emulation*. *Le Chef des Bergers de l'Arcadie*, une troupe de *Bergers*, de *Bergères*, & de divers peuples. Le *Génie*, & le *Chef des Bergers* ouvrent la ſcène. Interrogé par celui-ci ſur le but de ſon arrivée dans l'Arcadie, le *Génie* lui apprend qu'il parcourt le monde pour chercher un frère & une ſœur dont le ſort barbare l'a ſéparé. Il lui demande à ſon tour quel eſt pays où

il eſt. Le Chef des bergers y répond d'une manière flatteuſe pour l'Italie qu'il repréſente comme le centre des arts. Ceci donne lieu à une petite conteſtation, le *Génie* ayant toujours crû que cette gloire appartenoit à la France. Elle ne finit que par la conceſſion, que ſi l'Italie fut le premier azyle des ſciences & des beaux arts, la France a été le berceau de leur renaiſſance. Le *Goût* paroît ici en habit de berger, mais ſans connoître le *Génie*, & ſans en être connu. Un ſecret preſſentiment invite néanmoins le *Goût* à s'enquérir de la perſonne de l'étranger. Athènes „ lui repond celui-ci, fut le ſé„ jour & la patrie de mon père; ſon carac„ tère vif, inſinuant, enjoué, aimable, „ lui fit un nom & des amis. ... Per„ ſonne n'avoit plus d'*eſprit* que lui, & „ ce nom étoit celui ſous lequel on le „ déſignoit communément; ſes talens fi„ rent la conquête d'une jeune & belle „ perſonne connue ſous le nom d'*Imagina„ tion*; l'hymen les unit, j'en fus le pre„ mier fruit. On reconnut en moi preſ„ qu'en naiſſant, l'eſprit de mon père & „ l'imagination de ma mère. On me „ donna un nom qui caractériſoit l'un & „ l'autre, & ce nom revient à celui de „ *Génie*. Ma mère ne fit pas long-tems „ attendre un nouveau fruit de ſa fécon„ dité; une fille charmante naquit. Son

„ air

„ air enfantin & careſſant enchanta tout
„ le monde. Elle uniſſoit dans ſes traits
„ reguliers la force à la douceur; un beau
„ feu animoit ſes yeux; ſon regard étoit
„ vif, perçant, expreſſif; elle ne
„ montroit de l'eſprit que pour faire
„ briller celui des autres, ... elle
„ ne dédaignoit perſonne; elle vouloit
„ tout voir, tout entendre, tout imiter.
„ Une ardeur exceſſive pour la gloire
„ étoit ſa ſeule paſſion ... on eut dit
„ qu'elle étoit l'*Emulation* en perſonne.
„ Un nouveau fruit de l'hymenée vint
„ accroitre notre famille & ſa joie. Il na-
„ quit foible & délicat; ce ne fut qu'en
„ écartant les mauvaiſes nourrices qui ſe
„ préſentoient en foule pour allaiter un ſi
„ aimable enfant, & par un bon choix,
„ qu'on parvint à l'élever. Celle à qui on
„ confia le ſoin de ſes jours, étoit une
„ femme qui avoit de l'embonpoint,
„ ſage, ſérieuſe, ſobre, modeſte, ſenten-
„ tieuſe, parlant peu, réfléchiſſant beau-
„ coup, décidant rarement; la *réflexion*
„ formoit ſon caractère. Formé enſuite à
„ l'école de l'*Eſprit*, & de l'*Imagination*,
„ ſes premiers eſſais de jeuneſſe enlevèrent
„ tous les ſuffrages; ſes yeux pleins de fi-
„ neſſe étoient les miroirs du goût; ſon
„ tact étoit ſur. Il n'avoit cependant ni
„ le brillant de l'*Eſprit*, ni la fécondité de
„ l'*Imagination*, ni le feu du *Génie*, ni la
„ vivacité de l'*Emulation*; mais ſon carac-

„ tère

„ tère étoit un composé de tous ces ta-
„ lens ensemble. Tantôt léger, enjoué,
„ badin, aimable, toujours délicat, il fo-
„ latroit, il plaisoit, il ravissoit; tantôt
„ grave, sérieux, profond, élégant, poli,
„ scientifique sans affectation, décisif sans
„ hauteur, son langage étoit pur, ses pen-
„ sées fines & naturelles, ses expressions
„ choisies, son style nerveux, mâle,
„ simple, naturel, & son coup d'œil ob-
„ servateur étoit infaillible. Les arrêts qu'il
„ rendoit, n'étoient que les décisions du
„ goût, on le prit pour le *Goût* même,
„ & le nom lui en resta ".

Ensuite de cette brillante généalogie, le *Génie* passe au sort qu'éprouva sa famille lorsque le barbare Ottoman envahit la Gréce. Il raconte au *Goût*, qu'après avoir erré longtems, sa mère se fixa chez les peuples méridionaux principalement en Italie & en Provence, mais bien déchue alors de sa première beauté. On ne voyoit plus en elle qu'une femme grande, séche, maigre, le regard égaré, la démarche incertaine; qui dans un délire continuel fuyoit la société des gens raisonnables, pour courir après des papillons & des chimères. Quant à son père, il se refugia en France, où il parut avec éclat sous le régne du grand *Louis*. Eclat de peu de durée! A la mort de ce généreux Monarque, l'esprit de banque & d'intérêt ayant saisi les François, l'*Esprit*, le *Génie*,

le

le *Goût*, l'*Emulation*, tombèrent de nouveau dans l'obſcurité; l'*Eſprit* ſe tint caché dans la France qu'il aimoit, chez quelques amis diſtingués; ſes enfans ſe diſperſèrent tous; & le *Génie* qui parcourt tous les climats pour chercher ſon frère & ſa ſœur, n'a pû juſqu'ici les déterrer.

L'*Emulation* qui ſurvient en forme de bergère, donne lieu à des complimens qui ſe terminent par une diſpute intéreſſante entre le *Génie* & le *Goût* ſur ce qui forme le dernier. Le *Génie* veut faire dépendre le goût du jugement & de la réfléxion. Le *Goût* le prétend indépendant de tout concours étranger. Ce n'eſt pas, ſelon le *Génie*, qu'il ne faille être né avec du goût, pour en avoir; ſon principe eſt dans le cœur de tout homme, mais il y eſt informe, imparfait; il ne ſe forme que par l'uſage, & ne ſe dévelope qu'à la vue des objets; le goût agit tout comme le jugement; d'abord par le ſecours de la réfléxion, enſuite par les lumières de la raiſon. Dès-lors il eſt néceſſité de juger par comparaiſon entre pluſieurs objets de différente eſpéce. Il ne peut donc éviter de les analyſer pour les connoître intrinſéquement. Toute la différence ne conſiſte que dans la rapidité de l'analyſe du goût, qui forme la célérité de ſes jugemens, & leur imprime cet air apparent d'indépendance, ſur laquelle il fonde ſa prétention.

de

de n'en rendre aucun compte. On peut dire que le *Goût* eſt le *Jugement* de la nature, & que le *Jugement* eſt le *Goût* de la raiſon. Cela eſt d'autant plus vrai, qu'il y a un goût naturel formé dans l'eſprit à la vue de la ſimple nature, & un goût artificiel, qui s'acquiert à la lecture des ouvrages de goût par l'étude & par la réflexion. Le *Goût*, qui paroît aimer l'indépendance, prétend que le goût acquis eſt le plus ſouvent un goût illuſoire, un goût fardé, gêné, indécis, que le préjugé déprave, que la prévention captive; au lieu que le vrai goût eſt ce tact délicat, qui d'un ſeul coup apprécie les choſes. Le goût de mode ſi différent chez les nations ne dément point ſon unité. On ne doit conſidérer les variétés, que la mode ou le génie propre d'une nation introduiſent dans les beaux arts, que comme les nuances d'une même couleur qui conſervent toujours une teinte diſtinctive du rayon primitif. Elles n'affectent jamais le goût général, & elles ſont au bon goût ce que les nuages ſont au ſoleil, ils peuvent l'obſcurcir, & non l'éteindre; ſon éclat & ſa force les diſſipent tôt ou tard. Ainſi le goût, ce ſentiment inaltérable du *vrai* & du *beau*, qui eſt partout le même, à la Chine, comme en France, ce goût ſupérieur au préjugé en méconnoît l'empire; il ne conſulte ni la réflexion, ni la raiſon géométrique; à la première impreſſion de l'objet qui le frap-

frappe, le ſentiment agit, ſa déciſion eſt portée. Mais le goût que l'on prétend agir indépendamment de la réflexion & de la raiſon, peut-il auſſi ſe paſſer des lumières du génie & des clartés de l'eſprit pour former ſes déciſions? Cette queſtion agitée par le *Génie* voici comment le Chef des bergers, à qui on en laiſſe la déciſion, la termine. „ Nul goût, dit-il, ſans gé„ nie & ſans eſprit. Le génie ſans le goût „ eſt un feu ſombre qui brule ſans éclai„ rer, qui petille ſans ordre & dans les „ ténébres. Le goût ſans le génie eſt plat, „ fade, inſipide, illuſoire; leur concert „ établit leur empire, & rend leurs loix „ irréfragables; tout leur eſt ſubordonné. „ L'eſprit eſt vain & frivole, ſi le génie „ ne lui donne l'eſſor pour atteindre au „ goût. Concluons donc que le génie qui „ opére ſans le goût, eſt un génie extra„ vagant, déréglé, égaré; que le goût, qui „ veut ſe rendre indépendant du génie, eſt „ un goût faux & dépravé; que l'eſprit „ qui ne conſulte ni le génie ni le goût, „ eſt un météore de feu qui brille & s'é„ vanouit au même inſtant."

Comme le *Génie* a parcouru le monde litteraire, l'*Emulation* intéreſſée aux progrès des ſciences & des arts, le prie de lui apprendre quel génie, quel goût, quelle émulation régnent dans les Académies de l'Europe. Le *Génie* qui ſe rend aux déſirs

désirs de l'aimable bergère, entre sur leur état ancien & moderne dans des détails où nous ne saurions le suivre; nous nous bornerons à ce qu'il dit de la constitution présente de la litterature. L'état littéraire de la France, par où commence le *Génie*, est des plus critiques. Les Académies se dépeuplent; les grands sujets du siécle passé ne sont remplacés qu'à demi: les acquisitions n'équivalent pas les pertes. On ne voit plus en France qu'un goût de frivolité qui se glisse dans tous les esprits. Le mauvais goût paré du nom d'élégance & de légèreté décrie le bon goût, en le taxant de pésanteur & d'uniformité. La crainte du ridicule y étouffe plus de talens, que l'amour de la gloire n'en fait éclore. On se console de n'avoir point de génie par une vaine ostentation d'esprit. L'émulation y a des sectateurs, mais l'envie sa rivale les corrompt bientôt: le mérite naissant y fait des ennemis plus à craindre que ceux de la fortune; & la rivalité d'esprit y est devenue un titre impardonnable. Les lettres ne laissent pas d'y avoir leurs partisans, mais trop peu nombreux pour faire face en campagne, ils se sont retranchés dans diverses Académies qui, comme autant de forts inexpugnables, forment entr'elles une ligue offensive & défensive.

L'Angleterre a éprouvé les mêmes vicissi-

ciſſitudes litteraires. On n'y trouve aujourd'hui qu'un eſprit philoſophique & ſyſtématique, qu'un génie méditatif atrabilaire, obſcur, qu'un goût ſingulier & bizarre, qu'une imagination forte & ſombre. Tout y eſt philoſophie, géométrie, compas, ſyſtême, analyſe, paradoxe, algébre, calcul; la raiſon n'y rit jamais, la poëſie y perd ſes graces, en les appliquant à des idées fortes & à des ſujets peu vraiſemblables & trop terribles. „ Les ſages Anglois ſentent bien le faux qui domine chez „ eux, & tout le prix du véritable goût qui „ leur manque; auſſi dès qu'ils ont pris une „ teinture de celui qui reſte encore en France, ils retournent dans leur patrie, ils lui „ dreſſent des temples & des autels, ils y „ appellent leurs compatriotes, ils tâchent „ de le leur inſpirer; mais ils font peu de „ proſélytes ". Les ſages Anglois ne ſouſcriront pas tout-à-fait à cette déciſion.

De l'Angleterre le *Génie* paſſe à l'Allemagne; il a eu ſes raiſons ſans doute pour ne pas prendre ſon chemin par la Hollande dont il ne dit rien du tout. Il y auroit vu cependant cinq Univerſités, illuſtrées par de grands hommes en tout genre, & dans leſquelles l'on admire encore des *Albinus*, des *Hemſterhuis*, des *Muſſchenbroeks*, des *Weſſelings* &c. La Société des ſciences, formée depuis quelque tems à *Haarlem*, ne lui auroit pas été non plus inconnue, & il auroit trouvé dans les *Mé-*

moires, qu'elle publie, matière à prononcer ſur elle un jugement.

Quant à l'Allemagne, le *Génie* lui eſt aſſez favorable. Le goût la défriche de jour en jour; la Poëſie s'y cultive avec ſuccès. La raiſon s'y perfectionne, les Lettres s'y débrouillent. Il n'y a que ſon théâtre, qu'un génie créateur n'a pû encore épurer. La ſcène Allemande ſe reſſent toujours de ſon origine ignoble. On ne peut même eſpérer une heureuſe revolution en ſa faveur, tant que les uſages bizarres ſubſiſteront, & que les Acteurs y ſeront en même tems Auteurs. Le coup d'œil que porte le *Génie* ſur les diverſes Académies d'Allemagne lui donne occaſion d'en célébrer les protecteurs, & les principaux membres. Le magnifique Comte de *Brulh* n'eſt pas oublié, & on lui prodigue ici force fumée.

L'état des Lettres dans le Nord, n'eſt encore que l'aurore d'un beau jour. Cette lumière, quoique foible, ne laiſſe pas d'inſpirer au *Génie* l'enthouſiaſme le plus ſublime. La Pologne, le Dannemarc, la Suéde, la Ruſſie, voilà déſormais les ſanctuaires des arts & des talens. Il ne faut pas oublier que le *Génie* eſt fils de l'*Imagination*.

Du Nord le *Génie* veut ſe tranſporter en *Portugal*, mais un trajet de plus de huit cens lieues eſt un peu fort à faire, ſans changer de relais, & l'on prie le *Génie* de prendre auparavant quelque repos. C'eſt-là

là la tranſition du premier au ſecond Acte. Le chef des Bergers qui la fournit, ne paroît pas avoir beaucoup fréquenté le *Goût*. Quoiqu'il en ſoit, le *Génie* reprend dans le ſecond Acte ſon tableau litteraire. La ſeule Académie remarquable en Portugal eſt celle de l'Hiſtoire; elle borne toute ſon étude à celle de ſa nation, à la gloire de ſes Rois, & à l'illuſtration des faſtes de la monarchie.

L'Académie Eſpagnole ſemble promettre une heureuſe revolution dans les ſciences & les beaux-arts de la Caſtille. On y a généralement de l'eſprit, mais on y manque d'émulation. Le génie des Eſpagnols vif & langoureux tout à la fois, entièrement tourné à la galanterie, & trop extrême dans ſes paſſions, enfanteroit des merveilles, ſi plus docile aux leçons critiques de *Cervante*, il donnoit moins dans le merveilleux outré & dans l'emphaſe; s'il pouvoit lire & corriger ſon caractère dans celui de *Don Quichotte* ſon portrait. Beaucoup de Poétes, de Chanſonniers, de Romanciers, mais peu d'Auteurs ſolides & judicieux.

En *Italie*, le *Génie* ſe voit arrêté à chaque pas par les Académies multipliées qu'il y trouve. C'eſt l'empire du génie, mais il s'en faut bien que ce ſoit celui du goût. On diroit que la plupart de ces Académies, en affichant la ſingularité, ayent pris l'extravagance pour deviſe. L'imagination ef-

frenée y galope ſur un pégaſe indompté, le génie y papillonne ſans ceſſe d'un objet à un autre, les plus beaux ſujets deviennent ſingulièrement ridicules par les métaphores entaſſées, les mauvaiſes alluſions, les pointes, & ce que l'on appelle les *Concettis*. Cette critique n'annonce pas un éloge pompeux de l'*Arcadie*. Cependant le *Génie*, qui au premier Acte ne la connoit pas ſeulement de nom, la dépeint ici comme renfermant toutes les eſpéces de génie, de goût, d'émulation, tous les talens & tous les arts. Rien ne peut y manquer, & il y borne ſes voyages académiques. Nous laiſſons à l'*Arcadie* à apprécier cet encens.

Frapés des lumières du *Génie*, les Bergers le preſſent d'accepter une place parmi eux. Pour l'y engager plus facilement, ils le promènent dans l'intérieur des bergeries, où s'offrent à ſes yeux mille beautés en tout genre. Cette promenade, qui prend le tems qu'il faut pour lire plus de cent pages, nous paroît un peu longue, nos Lecteurs nous pardonneront aiſément de ne pas y ſuivre nos Bergers.

La reception du *Génie*, qui ſe fait au 3. Acte, forme en même tems l'*Apothéoſe* du Prince illuſtre, à la gloire duquel M. DE LA BAUME a conſacré en partie ſon ouvrage. Pour comprendre ce dénouement, il faut ſavoir que lorſque le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, eut

eut accepté une place parmi les membres de l'Arcadie, ce Monarque leur fit préſent de ſon portrait & de ſon buſte en marbre. Le jour qu'on les plaça dans la ſalle des aſſemblées, fut célébré avec beaucoup de pompe. Il faut ſavoir encore que le diſcours de ce Prince ſur (1) *les dangers de l'eſprit* ayant été envoyé à Rome & traduit en Italien, fut lû dans une ſéance publique de l'Académie des Arcades, & reçu ainſi qu'il le méritoit avec des applaudiſſemens unanimes. Ces deux événemens forment le ſujet de l'apothéoſe & le dénouement de la Piéce.

La cérémonie de la reception du *Génie*, qui répréſente *Euthime* lui même, commence par la lecture d'un diſcours de ſa façon. Ce diſcours eſt celui dont nous venons de parler. A meſure que le *Génie* le lit, ſon viſage s'enlumine, ſon attirail de berger s'efface, ſa tête devient rayonnante. A cette vue, & à la beauté des penſées qui les frapent, l'*Emulation* & le *Goût* reconnoiſſent le *Génie* leur frère, & courent l'embraſſer. „ Oui c'eſt moi, leur „ dit-il, c'eſt le *Génie* en perſonne, mais „ c'eſt *Euthime* ſous mes traits: c'eſt lui „ ſeul qui brille aujourdhui, c'eſt lui ſeul „ qu'il

(1) Le Roi *Staniſlas* a compoſé & publié un grand nombre d'ouvrages, marqués tous au coin du *Génie*, du *Goût*, de la vraie piété, en un mot de la belle ame qui l'anime.

„ qu'il faut couronner; je lui transporte tous „ mes Droits". En même tems, le *Goût* & l'*Emulation* quittent leur déguisement & reprennent leur forme divine. Celle-ci parmi les cris d'acclamation, dont retentissent les bergeries, s'élève dans les airs tenant une couronne d'une main, & de l'autre le portrait d'*Euthime*, qu'elle va placer sur le frontispice du théâtre, pendant que le *Génie* & le *Goût* posent la statue d'*Euthime* sur un piédestal. Aussitôt commencent les Jeux Olympiques. Parmi des danses & des simphonies, un Polonois, un Allemand, un François, un Lorrain, des Bergers Arcadiens célébrent tour à tour & à l'envi l'immortel *Euthime*.

Nous renvoyons ici nos Lecteurs à l'Ouvrage même. Nous craindrions, en abregeant les louanges qui y sont données à *Stanislas le Bienfaisant*, d'affoiblir le portrait d'un Prince qui, par l'état de ses lumières & de ses vertus, mérite l'admiration & l'amour de tous ceux qui pensent, & qui ont un cœur.

L'on ne sauroit disputer à M. l'Abbé DE LA BAUME l'avantage d'écrire avec esprit & avec sentiment. Cependant comme nous l'avons dit, son Livre n'est pas sans défaut. La forme qu'il lui a donnée ne convient guères à un ouvrage sérieux de plus de 300 pages, & le stile qu'il y a employé nous paroît quelquefois précieux & affecté. Le tableau qu'il fait de l'état pré-

préſent de la Littérature n'eſt pas partout également fidèle. Il en a trop embelli quelques endroits, & n'en a pas aſſez éclairé d'autres. L'Académie des *Arcades*, que nous n'avons garde de vouloir déprimer, mérite-t-elle en particulier la haute préférence qu'on lui donne ici ſur toutes les autres Académies, & ne pourroit-on pas la ſoupçonner de tenir un peu de ces Académies d'Italie, qui, au jugement du *Génie*, affichent la ſingularité? Enfin nous aurions vû avec plaiſir que parmi des noms illuſtres & qui méritent les plus beaux éloges, l'on n'en eut pas mêlé, dont les louanges, malgré peut-être l'intention de Mr. DE LA BAUME, ſentent un peu l'adulation.

ARTICLE CINQUIEME.

VERHANDELINGEN uitgegeeven door de Hollandſe Maatſchappy der Weetenſchappen te Haarlem. Derde Deel. Te *Haarlem by J. Boſch*, Drukker van de Hollandſe Maatſchappy der Weetenſchappen 1757.

C'eſt-à-dire,

MEMOIRES *publiés par la Société Hollandoiſe des Sciences à Harlem. Tome troiſième, grand in-8. de* pp. 630. *ſans la Préface & XI. planches.*

CE troiſième Volume comprend vingt & un Mémoires, outre cinq Articles faiſant corps à part, ſous le titre d'*Avis* (1) *communiqués à la Société; & les obſervations météorologiques de Mr.* NOORDEN. Ces obſervations, nous en avons déja averti dans notre Extrait du Volume précédent, ne tiennent point au corps de l'ouvrage, on peut les en ſéparer, & les réunir avec celles qui ont précédé & qui ſuivront, pour n'en faire qu'un ſeul tout.

Mr. VANDER AA nous apprend dans la préface qu'il a miſe à la tête de ce Volume, que la Société n'a trouvé digne d'être couronnée aucune des piéces qui ont concouru pour les prix de 1755 & 56. La queſtion propoſée en 1755, & derechef en 1756, avoit pour objet *les Dunes tant extérieures qu'intérieures de cette Province, & le moyen de les rendre fertiles.* Il s'agit dans celle de 1756, *de la colique de Poitou:* on demande *quelles en ſont la nature, la*

(1) Berichten.

la cauſe & les ſymptomes: quels ſont les moyens de s'en garantir ou de la guérir, & enfin pourquoi cette terrible maladie eſt plus commune maintenant dans ces Provinces qu'elle n'étoit il y a quelques années. On invite les Savans à travailler de nouveau ſur cette queſtion. Si l'Auteur de la piéce qui a pour déviſe, *dic, ſodes; nam diſcendum ſemper*, veut ſe donner la peine de finir l'ébauche qu'il a envoyée à la Société, on la fera concourir avec les piéces qu'on pourroit encore recevoir. On propoſe pour cette année 1757, la queſtion ſuivante. *Une digue étant rompue, quel eſt le moyen le plus prompt, le plus ſur & le moins couteux d'en reparer & refermer la bréche?* Ceux qui voudront travailler ſur ces deux queſtions, ſont priés d'envoyer leurs piéces franches de port, avant le premier Mars 1758 à Mr. VANDER AA, Sécrétaire de la Société à *Haerlem*. Paſſé ce jour, on n'en recevra aucune. On demande que les piéces ſoyent écrites en caractères liſibles, en Latin, en Hollandois, ou en François, & que les Auteurs obſervent de ne point ſe nommer, & ſe contentent de mettre au bas de leurs piéces, une déviſe qu'ils écriront encore dans un billet cachetté, lequel contiendra en outre le nom & l'addreſſe exacte de l'Auteur.

Cette Préface eſt ſuivie d'une liſte des Directeurs & des Membres de la Société.

On n'attend pas ſans doute de nous que nous en diſions autre choſe; nous paſſons donc aux Mémoires dans l'indication desquels nous ne pouvons nous écarter de la méthode que nous avons ſuivie pour les deux premiers Volumes. Dans le premier Mémoire qui ſe préſente, Mr. NETTIS D. M. *& oculiſte de la ville de* MIDDELBOURG, *donne la deſcription d'un globe céleſte d'une belle invention dont on peut changer les Poles du mouvement diurne.* Cette belle invention au reſte n'appartient point à Mr. NETTIS, auſſi ne ſe l'approprie-t-il pas; mais ayant trouvé ce globe commode & utile, il a cru devoir le faire connoitre à ſes compatriotes & leur apprendre qu'ils peuvent s'en procurer de pareils à Londres chez *Adams*, artiſte renommé par ſon habileté à conſtruire des inſtrumens de Mathématiques. Viennent enſuite *des expériences ſur la ſéparation des couleurs par le moyen d'un priſme, ſelon l'ordre des tons de la muſique, &c.* par Mr. TEN KATE. On a ſi ſouvent & ſi longtems entretenu le Public des idées & des travaux du P. CASTEL ſur cette matière, que ce Mémoire-ci ne lui apprendra rien de nouveau. *Cure d'un accident extraordinaire & douloureux aux mammelles, cauſé par une frayeur.* Mr. FUUN Auteur de ce Mémoire, nous apprend qu'au mois de Janvier 1728 il fut apellé chez une Dame, qui depuis plus d'une année ſouffroit de

de vives douleurs aux mammelles. Cette Dame d'un tempérament phlegmatique, penchant cependant à la mélancolie, étoit agée d'environ 40 ans. Elle craignoit que ſes douleurs ne fuſſent cauſées par une humeur carcinomateuſe, & cette crainte fondée ſur ce que ſa mère étoit morte de ce terrible mal, ne fut pas ce qui donna le moins d'exercice à la ſagacité de Mr. FUUN. Il vint pourtant à bout de la diſſiper, & travailla enſuite avec un pareil ſuccès à la guériſon de ſa malade. Les remèdes dont elle avoit uſé juſques-là ne lui avoient donné que peu ou point de ſoulagement; elle ne pouvoit s'en procurer, qu'en approchant de ſon ſein un charbon bien allumé, & ſe faiſant frotter doucement avec la main l'une & l'autre mammelle, juſqu'à ce qu'il s'écoulât par le mammelon une liqueur viſqueuſe & jaunâtre. C'étoit quelque choſe ſans doute que de trouver du ſoulagement par un moyen ſi ſimple & ſi facile, mais l'effet n'étoit que momentané, il falloit recourir à cette opération autant de fois que les douleurs revenoient, & elles revenoient ſouvent, & de jour & de nuit.

Il étoit néceſſaire, pour obvier à cet inconvénient, d'employer un remède qui réunît les avantages de la chaleur & de la friction, & qui agît continuellement, ou pût du moins être appliqué facilement toutes les fois qu'il en ſeroit beſoin. C'eſt ce que fit Mr. FUUN, remarquant que les dou-

douleurs n'étoient accompagnées d'aucune enflure, inflammation, ni rougeur, il conclut de l'effet produit par la chaleur & la friction, que ces douleurs provenoient ſans doute d'obſtructions dans les conduits laiteux; il réſolut en conſéquence d'employer des remédes anodins & de forts reſolvans. Il le fit, & le ſuccès repondit pleinement à ſes vues; ſa malade fut entièrement guérie; une année après cependant une nouvelle frayeur fit renaître le même accident & les mêmes ſymptomes; les mêmes remédes la guérirent encore, & ſi radicalement, qu'elle n'a reſſenti depuis aucune atteinte de ſon mal. Elle eſt encore actuellement pleine de vie & de ſanté. Au reſte Mr. FUUN a détaillé & ſpécifié tous les ingrédiens dont il a compoſé ſes remédes, on peut les voir dans ſon Mémoire.

Mr. BASTER Médecin de Ziriczée en Zelande, a enrichi ce Volume d'un *Eſſai médecinal ſur l'air conſidéré comme cauſe éloignée de pluſieurs maladies, & ſur les moyens de les prévenir.* Ceux de nos Lecteurs qui ont quelques connoiſſances de Phyſique, ne trouveront pas dans cet Eſſai beaucoup de neuf, ce qui n'empêche cependant pas qu'il ne ſoit un des plus intéreſſans Mémoires de ce Volume. Il eſt aſſez inutile de s'arrêter à prouver, (& Mr. BASTER auroit pû s'épargner cette peine ſans que ſon Mémoire y perdit rien) que

que l'air a une très grande influence ſur nos corps, perſonne n'en a jamais douté; il ne s'agit que de montrer en quoi & comment cette influence ſe fait ſentir; conſidéré ſous ce point de vue, l'air n'eſt pas moins du reſſort du Médecin que du Phyſicien.

D'abord l'air agit ſur nos corps en s'y introduiſant par la reſpiration. *Il ſe pourroit* en ſecond lieu que l'air ſervît, ſelon notre Auteur, de véhicule à *un fluïde électrique*, qui *vraiſemblablement* conſtitue le *fluïde nerveux*, & d'où dépendent nos actions. Mais, pour ne rien dire de plus de cette ſuppoſition, l'exiſtence de ce *fluïde nerveux* eſt-elle bien démontrée? De très grands hommes, bons obſervateurs de la nature en doutent beaucoup. Ce que Mr. BASTER ajoute en troiſième lieu eſt plus certain; c'eſt que la chaleur & le froid ont un grande influence ſur la tranſpiration & ſur les urines. La chaleur augmente l'une & diminue les autres, le froid produit un effet tout contraire. On obſerve que dans les mois d'Avril, May, Octobre & Novembre il y a à peu-près égalité entre la tranſpiration & les urines; celle-là eſt un peu plus abondante, mais dans les mois de Juin, Juillet & Août elle eſt à celles-ci comme 15 à 10. En Septembre la tranſpiration diminue, les urines augmentent, & dans les mois de Décembre, Janvier & Février elles ſont beau-

beaucoup plus abondantes. Nous ſerions d'une longueur exceſſive, ſi nous continuions de ſuivre notre Auteur dans tous les détails où il entre ſur les diverſes propriétés de l'air; il faut ſe contenter d'en détacher quelques remarques.

Mr. BASTER examine par exemple comment le vent rafraichit. Selon lui la chaleur naturelle du ſang monte à 92 ou 94 dégrés au Thermomètre de FARHENHEIT (il eut été plus exact de dire 96); or comme dans nos climats la chaleur de l'air extérieur ne s'élève jamais juſques-là, nous avons intérieurement plus de chaleur que l'air qui nous environne; cette chaleur ſe communique à nos habits & à l'air le plus près de nous. Si donc un homme étoit toujours dans le même air, la chaleur de ſon athmoſphère lui paroîtroit plus grande, il la ſentiroit telle qu'elle eſt réellement; mais le vent diſſipe cette athmoſphère, & y ſubſtitue à chaque inſtant des particules d'un air nouveau & plus froid. Cet air renouvellé de la ſorte diſſipe la chaleur communiquée aux habits par le corps, & paſſant aux poumons par l'inſpiration, il les rafraichit néceſſairement; auſſi Mr. BASTER s'etend beaucoup ſur cette obſervation, parcequ'elle ſert à montrer combien il eſt dangereux & nuiſible à la ſanté de s'expoſer, quand on eſt échauffé, ou de paſſer tout à coup à un air beaucoup plus froid que celui dont on étoit environné.

En

En parlant de la preſſion de l'air, notre Auteur remarque qu'on ſe porte ordinairement mieux lorſque l'air eſt peſant, parceque les parties extérieures du corps qui en ſont preſſées, pouſſent avec plus de force le ſang vers le cœur & vers les parties intérieures, & en rendent ainſi le mouvement plus vite & plus fort. L'exemple des plongeurs que Mr. BASTER emploie, prouve aſſurément que l'homme peut ſupporter une grande preſſion de l'air, mais non pas que ſes forces ſoyent augmentées. „ A la profondeur de 300 pieds, „ dit-il (qui donne ſelon ſon calcul une „ preſſion égale au poids de 378000 livres), „ non ſeulement le plongeur ne ſouffre au- „ cune incommodité, *mais il eſt même plus* „ *fort*, car il lève des poids plus peſans „ qu'il ne pourroit faire en plein air ". Si ces poids n'étoient pas dans l'eau les léveroit-il avec la même facilité ? Mr. BASTER ne s'eſt pas ſouvenu que les corps plongés dans un fluïde perdent de leur poids en raiſon de leur volume & de l'eſpace qu'ils y occupent.

L'air ſec & froid agiſſant pendant quelque tems, produit des effets terribles ſur les perſonnes mélancoliques ou hypocondres. Les ſuicides ſont beaucoup plus fréquens en Angleterre pendant l'hyver qu'en aucune autre ſaiſon (2). *Henri III*

(2) Ceci m'a été aſſuré en Angleterre par un célèbre

III Roi de France étoit, dit le Chancelier *de Chiverny* cité par notre Auteur, d'un bon, & quelquefois trop bon naturel, c'eſt-à-dire en bon François, qu'il étoit bon par foibleſſe; mais quand il fait froid, ajoute le Chancelier, une bagatelle l'impatiente, le met en fureur & hors de lui même. Le ſcélerat dont l'attentat parricide a étonné l'Europe au commencement de cette année, le jour même qu'il le commit, & qui étoit un des plus froids de tout l'hyver, avoit demandé d'être ſaigné: & s'il l'eut été, il n'eut vraiſemblablement pas conſommé ſon forfait. C'eſt du moins ce qu'il a dit à ſes juges, ajoutant qu'il avoit éprouvé pluſieurs fois que dans des circonſtances analogues, la ſaignée avoit entièrement effacé de ſon eſprit les mauvais deſſeins qu'il méditoit.

Ce Mémoire eſt terminé par l'examen de la queſtion, *ſi l'air de Zélande eſt plus malſain que celui de Hollande.* En bon citoyen, Mr. BASTER prend la defenſe de ſa patrie: voici ſes moyens. C'eſt l'air de la mer, dit-on, qui rend le ſéjour de Zélande ſi mal-ſain. Mais pourquoi cet air ſeroit-il plus dangereux en Zélande qu'en Hollande?

célébre Médecin, & ſe trouve confirmé par Mr. KEPLER *V.* le T. 2. de ſes voyages p. 45. (il s'agit aparemment de la traduction Hollandoiſe.) *Not. de l'Auteur.*

de? Les habitans de cette dernière Province y ſont pour la plupart auſſi expoſés que les Zélandois ; & ceux qui en ſont éloignés ne le croient ſans doute pas contraire à leur ſanté, autrement ils ſe garderoient bien d'aller comme ils ſont à Scheveningen *pour y reſpirer un air de mer.*

On montre enſuite par les productions naturelles du pays, par la qualité de ſes eaux de ſource ou de puits, que le ſol & le terrain n'y ſont en rien inférieurs à la Hollande. On ajoute que les Zélandois, *qui ont la réputation d'être friands*, n'ont garde d'uſer de mauvais alimens: on ne mange nulle part de meilleur bœuf; leurs veaux & leurs agneaux ſont fort recherchés dans les autres Provinces; ils ont de très bon grain, du pain excellent, de la bierre délicieuſe, le meilleur poiſſon de mer; que veut-on de plus? Une autre preuve de la bonté de l'air de ce pays, c'eſt la taille avantageuſe, l'embonpoint, la vigueur & la force, le teint frais & le courage de ſes habitans. On y vit d'ailleurs au moins auſſi long tems que dans aucune autre de nos Provinces. Actuellement même pendant que j'écris ceci (3), dit Mr. BASTER, il y a dans un village de notre iſle de *Schouwen*, une femme très bien portante née le 15 Février 1656. Qu'op-

(3) Le 18 Mars 1756.

Qu'oppoſe-t-on à ces raiſons? Rien que l'expérience preſque univerſelle & conſtante des étrangers qui viennent en Zélande; c'eſt une bagatelle pour notre Auteur, ſes repliques ſont toutes prêtes. Il convient d'abord que la Zélande étant, comme toutes nos Provinces, un pays bas & humide, un étranger venu d'un pays ſec & élevé, y tranſpirera moins; il ſe fera par conſéquent en lui un amas de matières qui lui cauſera une fiévre plus ou moins violente en raiſon de la quantité & du vice de ces matières. Il ajoute qu'un étranger peut très bien apporter de ſon pays un principe caché de maladie qui ne ſe manifeſte qu'en Zélande; ceux qui y viennent en troiſième lieu, trouvent le poiſſon, les coquillages, les écreviſſes, les crabbes & autres alimens de cette eſpèce ſi délicieux, que très ſouvent ils en mangent trop, boivent à proportion & digèrent mal, eſt-il ſurprénant qu'ils tombent malades? Si Mr. BASTER en étoit demeuré-là, tout iroit bien; mais il lui échape un aveu qui pourroit gâter ſa cauſe. La Zélande eſt un pays fort bas, entouré par la mer qui en couvre regulièrement une partie quand elle monte; ce reflux met journellement cette partie à ſec & y laiſſe une grande quantité de plantes marines & d'inſectes aquatiques qui y périſſent & ſe corrompent; ainſi l'air ſe charge de vapeurs très nuiſibles. D'ailleurs le mélange

lange de l'eau ſalée avec l'eau douce, mélange que les marées occaſionnent deux fois chaque jour, produit dans le limon une eſpèce de pourriture & de corruption dont les vapeurs ne doivent aſſurément pas être fort ſalutaires. Il arrive de-là que ſi un Hiver ou un Printems humides ſont ſuivis d'un Eté ſec & chaud, les vapeurs s'élèveront en plus grande quantité, & cauſeront des maladies.

L'expérience le prouve actuellement; mais quoiqu'il en ſoit, il faut avouer que Mr. Baster donne un avis fort prudent à ceux que des affaires ou la curioſité pourroient appeller en Zélande, & qui craindront encore malgré tout ce qu'il vient de dire, les mauvaiſes influences de ſon air. Cet avis c'eſt de n'y aller que dans le Printems, ou s'ils ſont obligés d'y aller pendant l'Eté, de repartir, ſurtout s'il fait bien chaud, vers le commencement d'Août, & de ſe garder pendant le ſéjour qu'ils y feront des excès dans le boire & dans le manger, ſurtout dans l'uſage de ces mets viſqueux & de mauvaiſe digeſtion dont il a parlé plus haut.

Des principes ſur leſquels eſt fondé le problème, (propoſé dans le Vol. précédent de ces Mémoires) *trouver le moyen de fortifier avec le plus d'avantage un Polygone, donné par Mr.* Ypey, *Profeſſeur à Franeker. De la proportion, (ou raiſon) du Diamètre à la circonférence du cercle, par*

Mr. D. KLINKENBERG, *ſur une fracture de l'os de la cuiſſe mal guérie, qui obligea de briſer de nouveau l'os qui par cette opération fut parfaitement remis & en fort peu de tems; par Mr.* G. TEN HAAFF, *Chirurgien à Rotterdam. Recherches ſur la cauſe phyſique des vents Aliſés ou Mouſſons, par Mr.* M. SEMEYNS. *De l'uſage des nombres triangulaires dans la phyſique, par Mr.* ENGELHARD. *Conſidérations ſur la jauge* (4) *entant que perfectionnée par le calcul des* Fluxions, *par Mr.* KLINKENBERG. *Sur les* Equations Cubiques, *par Mr.* GUIL. OTTON REITZ. *Obſervation exacte d'une* Trombe, *avec des recherches ſur la cauſe, l'action, & les effets de ces phénomènes, à quoi l'on a joint une courte deſcription des Tourbillons, par Mr.* DRYFHOUT, *Avocat.*

Cette obſervation a été faite au mois de Juillet 1751, environ trois heures après midi; le jour du mois, l'Auteur l'a oublié. On vit d'abord une nuée très noire qui paroiſſoit compoſée de pluſieurs petits nuages en forme de globes; elle ſe mouvoit horizontalement, & s'agitoit ſur elle même avec beaucoup de violence. Au bout d'un demi quart d'heure ou environ, cette nuée parut ſe contracter & com-

(4) L'art de meſurer la capacité d'un vaiſſeau quelconque, en Hollandois *Pegel, of Wynroeykunde.*

comme ſe retirer en elle-même, elle devint ainſi beaucoup plus ronde & ſe mouvoit vers le Nord. On en vit alors tout à coup ſortir une eſpèce de queue de la couleur d'un gris cendré très foncé, telle à-peu-près que celle d'une nuée chargée d'une groſſe pluie. Cette queue avoit une pointe aigue & un mouvement qui à l'œil ſimple paroiſſoit s'accelérer uniformement. Sa partie intérieure arriva près de terre dans environ quatre ſecondes, pendant que la ſupérieure au moins dix fois plus épaiſſe, ſelon la conjecture de Mr. DRYFHOUT, demeuroit comme attachée & fixée à la nuée. Toute la queue n'étoit pas perpendiculaire, elle ſe recourboit & penchoit un peu vers le Nord. A peine cette pointe eut elle approché de la tèrre, qu'on apperçut clairement au point où elle ſembloit la toucher, un mouvement violent, & une eſpéce de bouillonnement pareil à celui que fait une eau qui tombe abondamment & de fort haut, laquelle écarte, diſperſe tout ce qu'elle rencontre au lieu & au moment de ſa chute. Cela dura 10 à 12 minutes, après quoi la Trombe s'avançant vers l'océan diſparut entièrement au bout de trois ou quatre minutes. Quant aux effets de cette Trombe, voici à peu près ce que Mr. DRYFHOUT en a pû ſavoir. Ils ſe firent ſentir dans une campagne à trois quarts de lieue de la Haye, & dans ſes environs. On l'aperçut

à 3 heures après midi, elle venoit du Sud, ſa figure étoit celle d'une piramide renverſée. Dès qu'elle fut ſur cette campagne, il s'éleva un vent très violent; après avoir fait pluſieurs vibrations, la Trombe rencontra d'abord une remiſe bâtie de pierre, de la hauteur de 17 à 18 pieds, qu'elle détruiſit preſque entièrement. Elle fit enſuite un grand trou dans le toit de paille de la maiſon du fermier, puis déracina ſept gros ormes vieux de plus de 50 ans; une pluie abondante ſurvint dans cet endroit, & au même inſtant un chariot chargé de foin fut renverſé ſens deſſus deſſous; le toit de paille & les branches briſées ou arrachées des arbres furent emportés juſques dans les Dunes. Les Trombes dont on nous a donné juſqu'à préſent des relations étoient véritablement, comme le nom François l'indique, des Trombes de mer; celle-ci en diffère, en ce qu'elle s'eſt formée aſſez loin de la mer & dans un canton où il n'y a pas une grande quantité d'eau. Par-là tombe l'idée de ceux qui s'imaginent que l'eau, dont la Trombe eſt chargée, elle la pompe en nature de la mer, c. à d. avant qu'elle ſoit reduite en vapeurs. D'autres penſent qu'une nuée plus haute qu'une autre venant à tomber ſur celle-ci, une grande quantité d'air ſe trouve preſſée & condenſée entre ces deux nuées comme dans un Eolipile; cet air ſortant avec impétuoſité de la

nuée

nuée inférieure, donne lieu à la vapeur & au vent, qui ſouffle directement & violemment vers en-bas. Ce ſentiment n'eſt, dit Mr. Dryfhout, qu'une pure conjecture, qui n'eſt fondée ſur aucune obſervation, & à laquelle tout ce qu'il a vu dans cette Trombe-ci, ne donne aſſurément pas la moindre probabilité. Il eſt un troiſième ſentiment adopté, & clairement propoſé par Mr. Musschenbroek dans *ſes Elémens de Phyſique. p.* 533 (5); moyennant quelques petits changemens dans la ſuppoſition du célébre Profeſſeur de Leyde, Mr. Dryfhout trouve qu'elle s'accorde aſſez bien avec ce que ſes propres obſervations & celles des autres lui ont appris. Cependant il ne s'en contente pas, il emploie le reſte de ſon Mémoire à expoſer & à établir un ſentiment différent de ceux qui ont été mis en avant juſqu'ici. Nous ne le ſuivrons point dans ce détail, qui tout rélatif à l'obſervation préſente, ſuppoſe l'inſpection des figures, ſans quoi l'on ne ſauroit rendre intelligibles les ſuppoſitions & les raiſonnemens de l'Auteur. Quelque juſtice d'ailleurs que nous rendions à ſes lumières, à ſa pénétration & à ſon exactitude, il nous ſemble qu'il faut plus d'une obſervation pour fonder un nouveau ſyſtême.

Cette

(5) C'eſt l'ouvrage Latin. in-8. Edit. de 1741.

Cette même néceſſité d'avoir les figures ſous les yeux pour tirer quelque parti du Mémoire ſuivant, nous oblige à nous en tenir à une ſimple indication. Il contient la *deſcription d'un Microſcope, approprié pour anatomiſer de petits animaux, avec quelques obſervations ſur la force des Loupes, par Mr.* P. LYONNET.

Réſolution d'un Théorème de Navigation par Mr. KLINKENBERG. *Expériences ſur la longueur du Pendule ſimple, faites à Leyde, par Mr.* LULOFS. *Problème de Géométrie, par Mr.* KLINKENBERG. *Suite des expériences ſur l'Electricité, par Mr.* J. ENGELMAN (6). *Nouvelle Méthode de décrire les Eclipſes propoſée par Mr.* KLINKENBERG. *Remarques ſur les Pſeaumes CXX-CXXXIV. appellés Cantiques* Hammaloth, *par Mr.* KLEYN *Paſteur de Lekkerkerk.* Ces remarques ont plus d'un objet, il s'agit d'abord de ſavoir qui ſont les Auteurs de ces 15 Pſeaumes, & pourquoi on les appelle *Hammaloth*; puis on en explique le ſens & la liaiſon. Par rapport aux Auteurs, Mr. KLEYN a découvert que *David* en a compoſé 4, ſavoir le 122, 124, 131 & 133 & *Salomon* un (le 127,). On ne le chicannera pas là-deſſus; chacun de ces 5 Pſeaumes porte au titre le nom de ſon Auteur,

(6) Voyez en le commencement T. I. de ces Mémoires *p.* 267. *& ſuiv.*

Auteur; quant aux autres qui n'ont rien de pareil, Mr. Kleyn ſans ſe perdre en ſes conjectures, nous apprend qu'il ne ſçait de qui ils ſont, qu'il lui ſuffit d'être perſuadé que c'eſt le St. Eſprit qui les a dictés. Le nom de *Hammaloth* a été fort diverſement expliqué; il eſt inutile de rapporter les divers ſentimens des interprètes, les plus ſimples ſe trouvent réunis & placés à la tête du Pſ. 120, dans la plupart des Editions de notre Verſion vulgaire. Mr. Kleyn n'en adopte aucun. Il rend avec d'autres le terme de l'original *Hammaloth* (7) par celui de *marches*, puis ſuppoſant que ces Pſ. ſe chantoient à la fête des Tabernacles, ſoit ſeulement le ſoir du premier jour, ſoit chaque jour de la fête après l'offrande du ſoir; & que cette fête ſe célébroit en mémoire du ſéjour que les Iſraëlites avoient fait dans le déſert; il croit qu'on peut traduire le titre de ces Pſeaumes de cette manière: Cantiques des marches, *parcequ'on les chantoit à l'occaſion de la fête deſtinée à rappeller aux Hébreux la mémoire des* marches *continuelles de leurs pères dans le déſert*; mais qui a donné ce nom à ces Pſeaumes? Qui les a rangés dans l'ordre où nous les avons? On n'a là-deſſus que des conjectures. Si c'eſt *Eſdras*, comme pluſieurs Savans le croient, on ſe ſera aviſé bien tard d'en

(7) En Holl. *Optochten.*

d'en faire l'application que notre Auteur ſuppoſe. Pour montrer le ſens & la liaiſon de ces cantiques il les explique tous en particulier, & expoſe en peu de mots dans quelle vue il croit que chacun a été compoſé.

Guériſon d'une bleſſure à la temple droite qui pénétroit juſqu'au cerveau, par Mr. SCHUTTE. *Gev. van Kaſtren* domicilié à Clèves, reçut le 12 Août 1753, un coup de ſabre au côté droit de la tête, qui y fit à un pouce au deſſus de l'oreille, une bleſſure longue de quatre pouces & ſi profonde, que pénétrant au travers de tous les tégumens, des muſcles, des os, de *la pie & de la dure mère*, elle mettoit le cerveau tellement à découvert, qu'on y pouvoit voir très clairement le pouls des artères. *L'artère carotide & la veine jugulaire interne & externe* avoient été coupées; de-là étoit reſultée une hémoragie conſidérable qui avoit fort affoibli le patient. Le premier Chirurgien auquel il s'addreſſa, jugea la playe incurable & ne voulut pas l'entreprendre; il ſe contenta de donner au bleſſé une poignée de charpie qu'il mettoit lui même dans la playe pour en arrêter le ſang. Trois jours après le patient ſe trouvant très affoibli, ſa femme conſulta un autre Chirurgien qui n'entreprit la cure qu'à condition qu'on feroit auſſi apeller Mr. SCHUTTE. Le malade outre qu'il étoit extrêmement foible, ne

pou-

pouvoit fermer la bouche, ni mâcher, ni parler. On continua le pancement juſqu'au cinquième jour avec de la charpie ſéche & une fomentation compoſée de plantes diſcuſſives & autres ſemblables cuites dans du vin; mais dans la ſuite, on mit dans la playe des plumaceaux trempés dans de l'eſſence d'ambre, & de l'huile d'agrimoine, & l'on changeoit l'appareil deux fois par jour. La fiévre ſurvint avec tranſport le cinquième jour & dura juſqu'au neuvième. Le pancement alloit néanmoins ſon train, & le ſeptième jour on tira de la playe une aſſez groſſe eſquille de *l'os écailleux*; le douzième on en tira trois plus petites de *l'os temporal*. On continua d'en tirer chaque deuxième ou troiſième jour, juſqu'au nombre de treize. Le quatorzième jour le malade ſe trouva aſſez bien pour être en état d'aller ſe faire pancer chez le Chirurgien, & il fut parfaitement rétabli au bout de cinq ſemaines. La ſeule incommodité qui lui reſte, c'eſt une peſanteur qu'il éprouve dans la tête lorſqu'il eſt obligé de ſe baiſſer; & dans les changemens de tems une eſpèce de bourdonnement ou tintement du côté bleſſé. Les réfléxions de Mr. Schutte ſur ce cas-ci, vont toutes à faire ſentir combien ces ſortes de bleſſures ſont dangereuſes & difficiles à guérir. Elles peuvent l'être cependant, comme on le voit dans cet

cet exemple. On ne doit donc pas deſeſpérer d'un patient ni l'abandonner, quoique la nature de ſes playes ne permette pas de ſe flatter d'un fort heureux ſuccès. C'eſt la concluſion générale que Mr. SCHUTTE tire de ſes remarques, & l'on ne peut que l'adopter. Le dernier Mémoire de ce Volume peut ſervir encore à la confirmer. Il s'y agit d'une bleſſure différente à la vérité, mais regardée auſſi comme très difficile à guérir. C'eſt de celle de l'artére, Mr. SANNIE Auteur de ce Mémoire, y rapporte deux cas dignes de l'attention des maitres de l'art, où il a réuni avec le plus grand ſuccès & en aſſez peu de tems une artère griévement bleſſée.

Nous allons finir cet Extrait en parcourant très briévement les cinq articles compris ſous le nom d'*Avis* qui font la cloture de ce Volume. Le premier de Mr. ENGELHARD Profeſſeur de Philoſophie à Groningue, a pour objet un cas rare il eſt vrai, mais moins peut-être que ce Savant ne paroît croire. Un foſſoyeur ouvrant une tombe dans une Egliſe de Groningue, ayant entrouvert auſſi tant ſoit peu un cercueil qui y avoit été dépoſé depuis 11 ans, il en ſortit tout d'un coup une flamme qui lui brula les cheveux. Notez qu'il avoit une chandelle allumée à la main; & vous ſerez moins ſurpris de ce phénomène. Ce qui ſortit du tombeau

étoit

étoit ſans doute, non une flamme, mais une vapeur graſſe chargée de matières oléagineuſes & inflammables, qui par la proximité de la chandelle s'allumèrent ſi ſubitement, que le foſſoyeur pût croire que la flamme ſortoit en effet du cercueil. Si le ſavant Profeſſeur de Groningue eut bien voulu s'étendre un peu ſur ce cas, & y joindre ſes réfléxions, il l'eut ſans doute repréſenté plus exactement, & auroit plus ſurement combattu l'abus que la ſuperſtition a fait & peut faire encore de ces phénomènes qui n'ont pourtant rien que de très ſimple & de très naturel, au lieu qu'il ſe contente d'en toucher un mot en paſſant, & de propoſer s'il ne conviendroit pas d'enſévelir les morts ailleurs que dans les Egliſes. Ce n'eſt plus une queſtion à faire; elle eſt toute décidée il y a long-tems, mais la ſuperſtition en certains lieux, des raiſons d'intérêt en d'autres, feront encore long tems prévaloir l'ancien uſage.

Sur quelques pierres dans l'uterus, dont une fille s'eſt délivrée à Lekkerkerk. Ce cas aſſez ſingulier a été communiqué à Mr. *Gaubius* par le Chirurgien du lieu, & par le célébre Profeſſeur à la Societé. *Sur les Glandes de la rate & des reins, par Mr. Servaas de Copello.* Cet article eſt digne d'attention mais affligeant, en ce qu'il préſente au milieu du ſiècle éclairé où nous vivons, un exemple étonnant de la plus groſſière ſuperſtition; il s'agit d'une petite fille qui avoit

avoit une maladie singulière; ses parens, malgré les efforts & les raisons de l'habile Médecin s'opiniatrèrent à attribuer cette maladie à l'opération & aux prestiges d'une prétendue sorcière, qui ne savoit pas même ce que c'étoit que sortilége; l'événement seul pût les détromper. Qu'il est triste de voir de telles erreurs régner encore dans un pays où l'on est généralement très éclairé, & où l'on prend tant de soins de l'instruction du peuple! Il est vrai qu'on ne nous dit point quelle religion professent les gens dont il est ici question, ce n'est cependant pas une circonstance indifférente. *Sur quelques expériences faites à* CLEVES *à l'occasion du tremblement de terre du* 18 *Févr.* 1756. *par Mr.* SYBEL, *& communiquées par l'Auteur* de qui l'on a de même *la description d'une chute, ou affaissement de terre*, contenue dans le dernier Article de ce Volume terminé, comme à l'ordinaire, par des observations Météorologiques faites à Zwanenburg pendant trois ans.

ARTI-

ARTICLE SIXIEME.

Developement & défenſe du ſyſtême de la Nobleſſe commerçante, par Mr. l'Abbé Coyer. A Amſterdam & ſe trouve à Paris chez *du Cheſne*, 1757. in-8, 2 Vol., Premiere Partie 152 pag. Seconde Partie 206 pag.

NOus avons expoſé le ſyſtême de Mr. l'Abbé Coyer ſur la néceſſité de permettre le commerce à la Nobleſſe (1). On a vu avec quelle élégance & force il détruit le préjugé qui interdit le négoce aux Gentilshommes, & déduit les raiſons qui les engagent à embraſſer le parti du commerce, lequel, ſans leur faire perdre aucun des avantages dont ils jouiſſent, les rendroit beaucoup plus utiles à eux mêmes, à leurs familles & à l'Etat. Cependant quelque raiſonnable que ſoit ce ſyſtême, quoiqu'il fût développé avec tous les agrémens, avec toute la préciſion, avec

(1) *Biblioth. des Scien. & des Beaux Arts*, Tom. V. pag 290.

avec toute l'évidence poſſibles, il n'a pas laiſſé de trouver des contrediſans. Parmi ſes adverſaires, il s'eſt mêlé des enfans perdus, dont les coups n'ont frapé que les airs, *telum imbelle ſine ictu;* mais il a vu auſſi des ennemis redoutables, entr'autres Mr. le Chevalier D'ARC, Auteur de *la Nobleſſe militaire.* C'eſt principalement contre les traits de ce redoutable Antagoniſte que Mr. l'Abbé COYER entreprend de ſe défendre dans l'ouvrage que nous annonçons.

„ On attaque, dit-il (2), le ſyſtême „ de la Nobleſſe commerçante avec des „ préjugés, des principes, des ſuppoſi„ tions, des queſtions, des prophéties, „ des projets, des traits d'éloquence, au„ tant d'armes dont il faut examiner la „ trempe, & pour reduire la défenſe à „ certains points, qui repondront à tou„ tes les lignes de l'attaque, conſidérons „ 1. Si les grandes entrepriſes de commer„ ce peuvent convenir aux monarchies. „ 2. Si la Nobleſſe commerçante peut s'al„ lier avec les conſtitutions de la monar„ narchie Françoiſe. 3. Si l'eſprit guerrier „ peut ſubſiſter dans une même nation „ avec l'eſprit du commerce. 4. Si no„ tre commerce eſt arrivé au terme où „ il doit s'arrêter. 5. Si la Nobleſſe indi„ gente a des facultés pour le commerce. „ 6. Si

(2) *Pag.* 5.

„ 6. Si les autres projets, que l'on forme „ pour la tirer de l'oiſiveté & de l'infor- „ tune, lui rendront ce double ſervice ". Voilà les articles capitaux que diſcute notre Auteur pour défendre & développer ſon ſyſtême.

CHAPITRE PREMIER.

Les grandes entrepriſes de commerce peuvent-elles convenir aux monarchies?

Le commerce convient aux républiques, cela eſt hors de doute. Mais on voudroit en éloigner les monarchies comme d'une région trompeuſe, qui dévoreroit ſes habitans, la Nobleſſe ſurtout. Aprochons & voyons. Plus une monarchie a d'étendue & plus elle a beſoin d'un peuple nombreux. Or qui ne ſait que de tous les moyens de population, le commerce eſt le plus efficace? C'eſt un fait certain que les pays où le commerce fleurit le plus, ſont auſſi les plus riches en habitans.

Si une grande monarchie demande une grande population, celle-ci doit la faire vivre. Pour faire vivre un grand peuple, il faut l'occuper par des travaux utiles & variés; & rien ne multiplie & ne diverſifie autant les occupations que le commerce & les manufactures. „ Plus vous „ éten-

„ étendrez le commerce au dehors, *plus* „ vous repandrez la vie au dedans. Vou- „ lez vous arrêter ce torrent de pauvres „ aujourd'hui vagabonds & demain bri- „ gands? augmentez vos fabriques, elles „ valent mieux que des hopitaux ".

Dans une grande monarchie, il doit y avoir encore une grande circulation de richeſſes, ſans quoi il y aura bien des parties ſouffrantes. Le commerce ſeul diſtribue l'argent avec proportion, & le repand partout.

Une grande monarchie a de grandes charges à ſoutenir, & exige des contributions d'autant plus conſidérables, que dans l'Arithmétique des Finances, qui doivent entrer dans le tréſor public, *deux & deux* ne font pas *quatre*, à peine *deux*. Qui payera le plus aiſément cette immenſité de contributions, ou un peuple déſœuvré, ou un peuple avantageuſement occupé au commerce?

Il y a deux eſpèces de forces néceſſaires à toute monarchie, la force pécuniaire & la force militaire; c'eſt la première qui nourrit la ſeconde. Le commerce les nourrit l'une & l'autre.

Pour rendre le commerce ſuſpect aux monarchies, dès qu'il arrive à une certaine hauteur, il faudroit que dans cette élévation, il renfermât quelqu'élément qui combattît avec la nature de la monarchie

narchie. Quel eſt donc cet élément contraire? *C'eſt*, dit-on (3), *l'excès des eſpèces. Plus elles ſe multiplient par le commerce, plus les denrées ſont chères, & le pauvre ne peut plus ſubſiſter.* Il eſt vrai que l'abondance de l'argent produit la cherté de toutes choſes; mais ce deſavantage eſt compenſé & ſurpaſſé par le ſalaire plus grand des ouvriers, par les honoraires plus grands des profeſſions diſtinguées, & par le grand mouvement de l'induſtrie. Ce n'eſt pas tant le bon marché des denrées qu'il faut procurer au peuple, que les moyens de les acheter. La cherté n'incommode que des rentiers bornés & oiſifs. Il faut d'ailleurs remarquer que le renchériſſement des denrées ne croît pas en même proportion que la quantité des eſpèces. *M. Hume* nous aſſure que les prix de toutes choſes n'ont que triplé ou tout au plus quadruplé depuis la découverte des Indes-Occidentales, qui nous ont aporté cinquante fois plus d'argent. Enfin ce renchériſſement doit principalement être attribué aux impoſitions trop péſantes dont on charge les denrées, & il n'eſt onéreux qu'aux nations qui tombent en décadence par la dépopulation & par la ceſſation du commerce & du travail.

Quand on s'imagine qu'il y a déja trop d'ar-

(3) *Nobl. Milit.* p. 20.

d'argent en France, c'eſt qu'on ne regarde que la capitale, où tout l'or des Provinces vient tomber comme dans un gouffre qui reçoit tout & ne renvoie rien.

L'argent accumulé dans la bourſe des particuliers, ne ſauroit nuire à l'Etat, a-moins qu'il ne s'y fixe : malheur qui n'eſt point à craindre dans le mouvement d'un grand commerce. Et s'il y avoit trop d'argent en circulation, l'Etat manqueroit-il de moyens pour l'en retirer, & pour former de cet argent ſuperflu un tréſor public toujours prêt pour les grandes occaſions? Ainſi en uſoit *Henri le Grand. Voilà*, diſoit-il en montrant l'arſenal, *de quoi armer cinquante mille hommes; & voilà encore de quoi les payer pour ſix ans*, en ſe tournant du côté de la Baſtille.

De quelle utilité ne ſeroit pas ce tréſor? Il donneroit de l'aiſance pour ſoulager le peuple en diminuant les impôts. „ Quand „ la guerre ſe montre, ſon premier regard „ tombe ſur le tréſor public. Eſt-il vuide „ ou au deſſous du niveau? Elle demande des impôts extraordinaires qui revoltent toujours les peuples, des reſſources qui ôtent toutes les reſſources. „ Que ſeroit-ce ſi on étoit obligé d'y „ avoir recours dans le ſein même de la „ paix? On avertiroit ſes voiſins qu'on eſt „ abîmé ou qu'on leur forge des fers. Un „ grand commerce avec une ſage adminiſtration prévient ces convulſions publi-

„ ques.

„ ques. Il reſſemble au Nil qui fertiliſe
„ l'Egypte ".

Le monſtre du deſpotiſme peut ſortir, dit-on, de ce tréſor ſi vanté. Un Prince trop riche *eſt en état de ſe paſſer de ſes ſujets par la facilité d'avoir des mercenaires pour établir la tyrannie* (4). Ce n'eſt-là, repond notre Auteur, qu'une crainte frivole. L'abondance qui naît du commerce, ſe diviſe entre le Prince & les particuliers; la vigueur qui naît des richeſſes, loin d'être inutile à la liberté, la fortifie: il eſt bien plus facile d'imprimer la marque de l'eſclavage au pauvre qu'au riche. Le pauvre eſt fait pour tout ſouffrir & ne rien oſer; le riche ſe défend contre la loi même: le glaive de la juſtice frape rarement un millionnaire; c'eſt un abus, mais qui eſt tout oppoſé au deſpotiſme.

Gardons nous, dit-on, *d'augmenter les forces du luxe par une augmentation de commerce, & de lui fournir ces ſucs vénimeux qu'il fait couler inceſſamment dans les plaies qu'il nous a faites* (5). Voudroit-on, replique Mr. l'Abbé, ramener ces tems de barbarie, où les François ne jouiſſoient pas même du bonheur des Hurons ou des Iroquois? Le luxe tient de la nature du feu qui échaufe & qui peut bruler. S'il conſume des maiſons opulentes, il ſoutient

(4) *Nob. Mil.* p. 23.
(5) *Nob. Mil.* p. 24.

tient nos manufactures. S'il abſorbe le patrimoine d'un diſſipateur, il nourrit nos ouvriers. S'il diminue les facultés du petit nombre, il multiplie les ſubſiſtances publiques. On voit bien que cette apologie du luxe ne l'enviſage que du côté de la politique & non point du côté de la morale.

La monarchie tend toujours à s'agrandir; or, dit-on, *l'eſprit de conquêtes ne s'accorde pas avec les grands établiſſemens de commerce* (6). Voici la reponſe de notre Auteur. Une monarchie qui tendroit toujours à s'agrandir, ſe précipiteroit vers ſa ruine. *Louis le Grand*, après de vaſtes conquêtes, tint un conſeil où l'on agita s'il ſeroit en ſureté à Verſailles. Quel bien *Charles XII* a-t-il fait à la Suède? Bien loin qu'un grand commerce ſoit incompatible avec l'eſprit de conquêtes, au contraire jamais la France ne fit de plus beaux établiſſemens de commerce que pendant les guerres continuelles par leſquelles *Louis XIV* travailloit à s'agrandir. Le commerce ſoutient la guerre par les finances, dont il eſt la principale ſource, par les armateurs qui ſortent de ſon ſein, par la marine qu'il forme. Si tous les Gentilshommes que la guerre n'occupe pas, s'appliquoient à la navigation marchande, ils pourroient de-là paſſer dans les flottes guerrières, &

(6) *Nob. Mil.* p. 14.

& partager la gloire des conquêtes, au lieu d'en être les ſpectateurs oiſifs & onéreux.

CHAPITRE II.

Une Nobleſſe commerçante peut-elle ſe combiner avec les conſtitutions de la monarchie Françoiſe?

La monarchie a changé de ſituation; la Nobleſſe ne peut-elle pas en changer avec elle? Tant que la monarchie a eu beſoin de toute ſa Nobleſſe ſur les champs de batailles, & qu'elle lui a donné aſſez d'occupation & de fortune pour ſe ſoutenir, les Nobles n'ont point dû changer de vues. Mais depuis que la ſolde pécuniaire des troupes eſt devenue le nerf principal de la puiſſance monarchique, depuis que tant de Gentilshommes ſont deſœuvrés & ont les mains enchainées par l'indigence, ne doivent-ils pas obéir au tems & s'ouvrir d'autres moyens de ſubſiſtance? Quoi! dans la monarchie Françoiſe, on aura pû aliener les fiefs, rendre la couronne indiviſible, ſupprimer les Etats Généraux, & vaincre avec des armées de roturiers ſoudoyés, & on ne pourra pas employer au commerce un Gentilhomme oiſif & inutile, ſans entendre crier *au renverſement des conſtitutions!*

Si la Nobleſſe ne fut faite que pour la guerre, on eut grand tort de lui permet-

tre d'embraſſer les richeſſes & la paix du ſanctuaire.

Autrefois les armes ſeules donnoient l'être à la Nobleſſe, elle n'étoit pas ſi nombreuſe. A préſent des charges de toute eſpèce, des lettres à prix d'argent la font germer dans les terres les plus ingrates; & ces nouveaux Nobles, en s'apauvriſſant à la troiſième ou quatrième génération, ſe croient en droit comme les anciens de ne rien faire. Leur manie eſt de porter les armes & les armes ſe refuſent à eux. Faut-il les laiſſer dans l'inaction & dans l'indigence? Et ne craindroit-on point de ramener ces tems malheureux où les Gentilshommes infeſtoient les chemins?

On n'aperçoit rien dans une Nobleſſe commerçante qui pût cauſer de l'ébranlement. Nos Parlemens n'en ſouffriroient pas la moindre altération, le Clergé reſteroit ce qu'il eſt, & la Nobleſſe ajouteroit des richeſſes à ſes titres. Un cadet Gentilhomme laiſſeroit ſon aîné dans un fief, & ſe conſoleroit dans le commerce du tort que lui fait le mérite de la primogéniture.

On craint que le commerce ne confonde la Nobleſſe avec le Tiers-Etat. Il faut ſans doute lui conſerver ſon caractère, mais le commerce ne l'effacera pas. Elle a ſouffert des altérations bien plus grandes, (ſi le commerce en eſt une) des mêlanges avec le Tiers-Etat, ſans ceſſer d'exi-

d'exiſter à part & d'être toujours reconnue. Elle a partagé avec lui les commandemens militaires, les fiefs & les ſeigneuries; elle a mêlé ſon ſang avec le ſien par des mariages ſans nombre. Elle donne des ſujets à la robbe & à l'égliſe; & perſonne en la voyant ſous une mitre ou ſous un mortier, ne dit qu'on ne la reconnoit plus, & que les ordres ſe confondent. Tant qu'on lui conſervera ſes titres & ſes prérogatives, elle ſera toujours diſtinguée du reſte de la nation; & l'on pourra toujours reconnoitre un Noble dans le commerce, auſſi bien qu'on reconnoit un Noble de nos jours ſous le rochet ou ſous la robbe.

Si quelque choſe pouvoit anéantir la Nobleſſe, ce ſeroit la pauvreté. Peut-être enſévelit-elle ſous ſes ombres la poſtérité des *Cliſſon*, des *Couci*. Ces rejettons ignorés, s'il en exiſte, ſe méconnoiſſent eux mêmes. Le commerce les tireroit de cette eſpèce de tombeau, & les feroit revivre eux, leurs noms, leurs titres & leur importance.

Que deviendroit donc la loi de dérogeance? Déja cette loi a été mutilée par des Edits, elle ne frape plus le commerce en gros, ſoit de terre, ſoit de mer; mais ſeulement le marchand en détail. Enſuite cette loi ne tient par aucun endroit à la conſtitution de la monarchie; elle n'exiſtoit pas avant 1451; elle ne fut pro-

posée que pour rapeller les Gentilshommes aux armes dans un besoin pressant de l'Etat, & pour arrêter l'avilissement où se jettoient les Nobles Bretons, en se permettant le négoce de détail. *François I* est le premier qui ait à l'exemple de la Bretagne donné une loi de dérogeance, parceque la guerre demandoit alors tous les Nobles.

CHAPITRE III.

L'esprit guerrier peut-il subsister dans une même nation avec l'esprit de commerce?

Si l'on disoit que l'esprit de commerce & l'esprit guerrier fussent compatibles dans les mêmes hommes, ce seroit une absurdité. Mais pourquoi l'esprit de commerce ne pourroit-il pas se trouver dans une partie de la Noblesse, tandis que l'esprit guerrier régneroit dans cette autre partie de la Noblesse qui resteroit attachée aux armes? Pourquoi ne verroit-on pas arriver à la Noblesse ce qui arrive au Tiers-Etat? Combien de braves sortis de son sein, font admirer leurs têtes & leurs bras, tandis que leurs égaux s'occupent à des fonctions que la Noblesse répudie?

Les Hollandois poussoient leur commerce dans le Nord, le Bréfil, les Indes-Orientales & l'Afrique, dans le même tems qu'ils combattoient en Europe pour avoir

avoir une patrie. Parmi ces héros de la liberté, on voyoit des Nobles qui avoient des frères dans le commerce, & il fut difficile de décider lesquels servoient le mieux la République.

Un Gentilhomme, dit-on (7), *ne connoit d'autres maitres que Dieu, l'honneur, sa patrie & son Roi.* Il en connoit un cinquième, *l'indigence.* Le commerçant comme le Gentilhomme connoit les quatre premiers maitres, quoique sous d'autres aspects; non le Dieu des armées, mais le Dieu de la paix; non l'honneur qui détruit, mais celui qui vivifie; non une patrie toujours teinte de sang, mais couverte de fleurs, de fruits, d'hommes, de travail & d'industrie; non un Roi toujours armé des foudres de la guerre, mais un Prince qui aime mieux être le père de ses peuples que d'en subjuguer d'autres.

Si l'esprit de commerce étoit incompatible avec l'esprit guerrier, auroit-on vu Athènes, Tyr, Siracuse, Carthage, Marseille, Rhodes faire la guerre avec tant de succès & se défendre avec tant de courage? La Rochelle auroit-elle fait une si belle & si longue resistance à *Louis XIII*? N'est-il pas clair que le commerce en produisant les richesses, fournit beaucoup de moyens de défense, provisions, machines de guerre, multitude de soldats? Et n'est-

(7) *Nav. Mil.* p. 98.

n'eſt-il pas naturel que ceux qui ont beaucoup à perdre, s'animent à la vue du danger où ſe trouvent leurs biens?

Dans quelle claſſe le commerce détruiroit-il l'honneur? Ce ne ſeroit pas dans la Nobleſſe militaire. Ce ſeroit tout au plus dans la Nobleſſe commerçante à laquelle il ſeroit inutile. Mais non encore, il ne feroit que changer d'objet. L'honneur guerrier s'y reveilleroit même à la première allarme. Mais après tout l'honneur ſeul doit-il dominer? Une grande monarchie doit avoir tous les eſprits, celui de l'agriculture, celui des lettres & des arts, celui de la guerre & celui du commerce. C'eſt de l'union de toutes ces forces que réſulte la force générale.

CHAPITRE IV.

Notre commerce n'eſt-il point arrivé au terme où il doit s'arrêter?

Pour reſoudre cette queſtion, Mr. l'Abbé COYER entre ici dans de grands détails qui démontrent. 1. Que le commerce de France n'eſt point auſſi grand qu'il pourroit l'être. 2. Qu'il a ſouffert de grandes pertes depuis un certain tems. 3. Que pour ſavoir s'il eſt à propos de le borner, il faut le comparer avec celui des nations rivales de la France; on ne doit ſans doute l'arrêter, que lorſqu'il aura acquis une ſupé-

ſupériorité fixe & invariable ſur celui des peuples voiſins; or que l'on compare le commerce de France avec celui de la Hollande ou de l'Angleterre, on ſera étonné de l'infériorité où ſe trouve à cet égard le royaume vis-à-vis de ces deux puiſſances. 4. Que ſi *le dégré du commerce doit être calculé ſur la ſituation, ſur les facultés, ſur le génie du pays*, comme le dit Mr. le Chevalier D'ARC (8), jamais aucun pays ne dût étendre plus loin ſon commerce que la France, puiſque, tenant aux deux mers & au continent, ſa ſituation eſt des plus favorables, qu'elle jouit d'un climat doux & heureux; & que ſes terres ſont fertiles en tout, & qu'enfin elle eſt peuplée d'habitans très induſtrieux. „ Nos rivaux les plus puiſ-„ ſans, ajoute-t-il, n'ont ſur nous que „ deux avantages, moins de fêtes & plus „ de gens qui s'occupent du commerce; „ les martyrs, dit St. *Chryſoſtome*, n'ai-„ ment point à être honorés avec l'argent „ que pleurent les pauvres. On ſeroit ef-„ frayé, ſi l'on calculoit les millions „ qu'un ſeul jour de fête enlève à la Fran-„ ce, & ceux que ce même jour non fê-„ té donne à l'Angleterre & à la Hollan-„ de ". 5. Que le *génie* du commerce eſt naturel à la nation, & que dans tous les tems elle s'eſt diſtinguée par cet endroit

(8) *Nob. Mil.* p. 7.

droit utile. 6. Qu'en apellant les Nobles au commerce, on le feroit proſpérer plus que jamais. La Nobleſſe pourroit lui rendre des ſervices qui l'honoreroient elle même. Une Noble commerçant eſt bien plus propre qu'un négociant obſcur, à porter juſques au pied du trône & pouſſer avec ſuccès un projet avantageux. Un Gentilhomme commerçant eſt plus propre que perſonne à revêtir l'auguſte emploi d'Ambaſſadeur dans des négociations dont le commerce eſt ſouvent le principal objet. Si la Nobleſſe pouvoit commercer, elle pouſſeroit bien plus loin l'agriculture, elle favoriſeroit la population, & ſoutiendroit une continuelle abondance dans le royaume, & l'on ne ſe verroit plus obligé à mettre des bornes à ſes conquêtes par la crainte de la famine.

CHAPITRE V.

La Nobleſſe qui manque de fortune, a-t-elle des facultés pour le commerce?

Un Gentilhomme, fût-il dénué des biens de la fortune & des ornemens de l'éducation, n'eût-il que ſon habit, pourvû qu'il ſache lire, écrire & chifrer, peut dès le premier jour qu'il embraſſe le commerce, ſubſiſter par lui même. Un vaiſſeau marchand le reçoit, & du jour qu'on met à la voile, il trouve une table & des apoin-

apointemens, avec la perſpective des différens grades qui peuvent l'élever à la fortune & aux diſtinctions de la marine. Un premier voyage le met en état de s'équiper, & d'en entreprendre un ſecond avec une petite pacotille, moyennant un emprunt qu'il fait de ſon Capitaine. Au retour, il jouit d'un certain profit; & en cinq ou ſix voyages, il devient Capitaine, & il a acquis un capital plus ou moins conſidérable, & des connoiſſances ſur la navigation & ſur le commerce, qui lui faciliteront de nouveaux & de plus grands ſuccès. Se ſeroit-il auſſi utilement & auſſi rapidement avancé ſur terre dans le ſervice militaire?

Que ſi la guerre ſe déclare, ce Gentilhomme commerçant ſe transformera en corſaire, & s'enrichira des dépouilles des ennemis, ou il paſſera dans la marine royale, & deviendra Capitaine de haut-bord; peut-être parviendra-t-il à la gloire des *du Gué Trouïn*.

La France a des factories dans les pays étrangers où elle a étendu ſon commerce. Ces factories ſont ſi utiles qu'on devroit les multiplier autant qu'on le pourroit. Que de places où la pauvre Nobleſſe pourroit entrer ſans y porter de fonds! Et pourquoi les dédaigneroit-elle? Veniſe, Gênes, Florence, Londres envoyent dans leurs factories les mêmes noms qui gouvernent

vernent dans les conſeils, ou qui commandent les armées.

On pourroit encore occuper bien des Gentilshommes à la *Pêche*. „ A ce mot „ j'entens rire les agréables de la nation, „ s'écrie notre Auteur. Qu'ils rient, „ qu'ils plaiſantent, qu'ils amuſent nos „ femmes & les gens oiſifs; mais qu'ils „ nous permettent de conſoler une No„ bleſſe qui pleure". Des Nobles pourroient avoir le commandement ſur le peuple des pêcheurs; ils dirigeroient leurs courſes & leurs travaux; ils les protégeroient contre les nations rivales; ne feroient-ils pas une auſſi belle figure qu'un Seigneur qui ſe met à la tête de cent chiens, de trente chevaux & d'autant d'hommes pour prendre un cerf?

Pourquoi des Gentilshommes n'établiroient-ils pas dans leurs maiſons ruinées, des manufactures de toiles & d'étoffes dont le produit leur donneroit les moyens de ſe conſtruire de nouveaux chateaux? C'eſt ainſi qu'en uſoient ſous le règne de *Charlemagne*, les perſonnages les plus qualifiés.

Les beaux objets pour une Nobleſſe ſi délicate en honneur, que *ce tablier d'apprentiſſage, cette balance à péſer, cette aune à meſurer, cette pouſſière d'un magazin, cet aſſujetiſſement aux volontés d'un roturier, ces caprices, ces propos de l'acheteur!*

Voi-

Voilà encore de ces ſujets intariſſables de bonnes plaiſanteries. „ Il me prend auſſi „ des envies de rire en voyant des Gen„ tilshommes en livrée verſer à boire à „ leurs égaux, gouverner des écuries, „ faire les honneurs d'une antichambre, n'oſer s'aſſeoir devant leurs mai„ tres, & trembler à un de leurs geſtes". Le pauvre Gentilhomme va cueillir des lauriers dans la milice financière, dans les bureaux des Fermes. „ Si vous voulez „ rire en le voyant auner, péſer dans un „ commerce honnête, trouvez bon que „ je rie auſſi lorſqu'il viſite mes paquets „ à une barrière, & qu'il prend de l'humeur parceque je n'ai rien contre les „ ordres du Roi, lorſqu'il ronge le citoyen ſous la forme de *rat de cave*; „ lorſqu'il fait l'important pour être devenu commis après avoir été laquais; „ lors enfin que quelques uns d'eux emprunteut des ſouliers pour aller crier „ aux Etats de Bretagne qu'ils ſont nobles. Mais il y a une différence entre „ votre belle humeur & la mienne: je „ ris d'un ridicule qui exiſte, & vous „ d'un fantome que vous forgez", Après tout, ce n'eſt point au commerce *en détail* qu'on apelle la Nobleſſe, c'eſt au commerce *en gros*.

CHAPITRE DERNIER.

Les autres projets que l'on forme pour tirer la Nobleſſe de l'oiſiveté & de l'infortune, fraperont-ils au but?

Commencez, dit Mr. le C. *d'Arc*, *par abolir le luxe*; ſoit; la reforme du luxe eſt ſurtout néceſſaire dans l'ordre militaire, parceque dans cette claſſe plus que dans toute autre le luxe a des ſuites pernicieuſes. Mais que réſultera-t-il de cette honnête ſévérité pour cette Nobleſſe pauvre qui gémit, loin des drapeaux, ſur terres ingrates, & qui ne connoit le luxe que pour l'avoir vu de loin & d'un œil jaloux? Cette reforme ne lui ſera utile, que lorſque le commerce l'aura enrichie.

Voici des ſubſiſtances pour cette Nobleſſe pauvre. Que les emplois militaires ſoient reſervés à la ſeule Nobleſſe, elle y ſubſiſtera, elle y combattra (9). Si ce plan avoit été ſuivi dès le commencement, il ne reſteroit plus que cinq à ſix maiſons pour défendre le royaume. Pourquoi ſeroit-il défendu aux roturiers de devenir héros & nobles? Le mêlange des Nobles & des aſpirans à la nobleſſe dans les armées ne produit-il pas une émulation utile & de grandes vertus? Mais en ſuivant même ce plan, toute la Nobleſſe auroit-elle de l'em-

(9) *Nobl. Mil.* p. 166.

l'emploi? Il y a en France 400 mille Gentilshommes; & il n'y a que quinze ou tout au plus vingt mille places.

Pour trancher la difficulté par un grand coup, on voudroit former des armées de Gentilshommes, sous le titre de francs soldats (10). Sans doute une armée de 400 mille Gentilshommes suffiroit pour défendre le royaume, & pour faire des conquêtes, tandis que le peuple laboureroit & commerceroit. Mais cette armée de Gentilshommes, comment l'entretiendroit-on? On ne veut que des héros à cinq sols par jour! Cinq sols! Quelle solde pour des Gentilshommes! Voudroit-on faire subsister toute cette Noblesse honorablement? Quelles prodigieuses dépenses n'exigeroit pas ce dessein dans un royaume qui cherche l'œconomie & qui en a besoin? Et puis cette armée de *francs soldats* n'entraîneroit-elle point d'inconvéniens? Ne fut-on pas obligé de congédier bientôt ces compagnies de cadets que le dernier règne avoit formées? D'ailleurs reduire les dix neuf vingtièmes des Gentilshommes à la condition de simples soldats, n'est-ce pas leur faire perdre toute considération? Nous ne sommes plus dans ces tems où le titre de soldat étoit un titre d'honneur. Il n'y a que les Officiers qui attirent des regards & des égards. Enfin, que

(10) *Nobl. Mil.* p. 169.

un plus cité; qu'il eût indiqué toujours, comme il le fait quelques fois, les ſources où il a puiſé, & les Auteurs qui ont travaillé avec le plus de ſuccès ſur chaque matière en particulier. Quand on écrit pour les commençans, il importe de leur faire connoître les ouvrages où les matières ſont aprofondies & qu'ils peuvent le plus utilement conſulter; c'eſt même un des meilleurs ſervices qu'on puiſſe leur rendre. Quoiqu'il en ſoit, cet ouvrage tel qu'il eſt peut être d'un grand ſecours & à ceux qui commencent à étudier en Médecine, & à ceux qui ſans en faire l'objet principal de leurs études, ſont bien aiſes pourtant d'avoir quelque idée d'un art ſi ſalutaire au genre humain. Nous devons avertir cependant qu'il ſuppoſe néceſſairement une connoiſſance au moins legère & ſuperficielle de l'anatomie; ſans cela quelques efforts que notre Auteur faſſe pour être ſimple & clair; avec quelque netteté, & quelque préciſion qu'il s'exprime, on ſe trouvera plus d'une fois dans le cas de ne pas entendre ce qu'il dit des uſages & des fonctions de certaines parties du corps. Il les décrit à la vérité quelques fois, mais trop briévement pour que ceux qui ne les connoiſſent pas déja puiſſent comprendre ſes deſcriptions, qui, d'ailleurs ont le déſavantage de n'être accompagnées d'aucunes figures. Cet inconvénient ne doit cependant

cependant pas faire renoncer à la lecture d'un ouvrage d'ailleurs très bon & très inſtructif pour ceux à qui il eſt principalement deſtiné; il eſt aiſé d'y remédier; on ne manque ni de livres ni de *planches anatomiques*; on n'aura qu'à y jetter les yeux de tems en tems, & l'on comprendra ſans peine la doctrine de notre Auteur. Elle eſt toujours expoſée ſimplement, clairement & d'une manière intéreſſante. Quand les maîtres de l'art ſe trouvent partagés ſur quelque matière, on rapporte leurs divers ſentimens avec beaucoup de candeur, d'exactitude & de préciſion; celui que l'on préfère eſt toujours appuyé de bonnes & ſolides raiſons. Le but de l'Auteur, la méthode qu'il a ſuivie, les raiſons qui lui ont fait préférer le ſtyle qu'il a employé, la langue dans laquelle il a écrit, ſont les objets de la Préface, dont nous ne pouvons nous empêcher de rapporter les dernières paroles; „ mon but, y „ y dit le modeſte Auteur, a été d'être „ utile aux commençans, & c'eſt pour „ eux ſeuls que j'ai travaillé: ſi j'ai rem„ pli mon objet, je ſuis ſatisfait; mais „ ſi malgré mes ſoins, les jeunes gens ne „ retirent aucun fruit de mon travail, „ qu'ils me ſachent au moins gré de ma „ bonne intention:

Primitias dedimus quas noſter agellus habebat,
Quales ex tenui rure venire ſolent.

Pour dire maintenant quelque choſe de l'ouvrage même, il eſt diviſé en deux Parties générales, la première „ contient „ tout ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir „ pour comprendre le mécaniſme des „ fonctions, qui ſont l'objet de la ſecon- „ de ". On traite donc dabord des élémens dont notre corps eſt compoſé, de ſes différentes parties, ſoit ſolides, ſoit fluïdes; des eſprits animaux, de l'action des muſcles tonique & élaſtique, & enfin des tempéramens. Ces divers articles occupent toute la première partie, après quoi l'on paſſe dans la ſeconde aux *fonctions*, on entend par-là l'uſage & la façon d'agir des différentes parties ſolides & fluïdes, qui compoſent le corps humain. On les a diſtinguées en naturelles, vitales & animales. Les premières ſont celles par leſquelles s'opèrent la nutrition, la digeſtion, la génération &c. Les vitales ſont ſi eſſentielles à la vie, que dès-qu'elles viennent à s'arrêter ou à ſe déranger conſidérablement, la vie ceſſe; telles ſont la reſpiration, la circulation du ſang, les ſécrétions. Les fonctions animales ſont celles qui paroiſſent dépendre en partie de la volonté: elles ont pour objet tout ce qui a rapport au ſentiment & au mouvement, les ſens internes & externes, l'action muſculaire tonique & élaſtique. L'Auteur ne blame pas cette diſtinction; mais il n'a pas cru devoir s'y aſtreindre. Ce qu'il

qu'il a dit dans la première Partie lui a paru ſuffiſant pour mettre ſes Lecteurs en état d'entendre tout ce qui regarde les fonctions. Il traite donc dabord de la digeſtion, de la reſpiration, & de la circulation du ſang; c'eſt la matière des trois premiers Chapitres. Dans les trois ſuivans il s'agit de la nutrition & de l'accroiſſement, des ſecrétions, de la génération; & l'ouvrage eſt terminé par un Chapitre qui a pour objet les ſens tant internes qu'externes. Tels ſont en gros le plan & le contenu de cet ouvrage.

Nous n'entreprendrons pas de l'abréger en entier; quelques échantillons ſuffiront pour faire juger de la méthode que l'Auteur obſerve en traitant ſes matières. Arrêtons nous dabord ſur la queſtion touchant les eſprits animaux, elle eſt intéreſſante & certainement difficile. Les Auteurs ſe ſont fort diviſés ſur la nature & l'uſage de ces eſprits, ainſi que ſur la façon dont ils ſe ſéparent; leurs diſputes n'ont encore produit aucune déciſion; les doutes ſont ſi loin d'être levés, qu'il ſe trouve actuellement des Auteurs très célébres, qui attaquent l'exiſtence des eſprits animaux & qui ſoutiennent qu'au moins elle n'eſt rien moins que démontrée. On convient de part & d'autre que les nerfs ſont les organes du ſentiment; mais comment agiſſent-ils? Eſt-ce ſim-

plement comme des cordes qui, à raiſon de leur tenſion & de leurs vibrations, reçoivent une impreſſion & en excitent en conſéquence une qui lui eſt analogue, comme on le voit dans les cordes des inſtrumens de muſique? Ou bien les nerfs communiquent-ils le ſentiment à notre ame au moyen d'un fluïde nerveux, ou des eſprits animaux circulant en eux avec plus ou moins de force en raiſon de l'impreſſion qu'ils ont reçue? Ceux qui rejettent ce dernier ſentiment ſe fondent 1. Sur ce que jamais on n'a pû apercevoir ces eſprits animaux, ou ce fluïde nerveux, même avec le ſecours des meilleurs microſcopes. Ils diſent 2 que les nerfs ne ſont pas creux, que lorſque l'on fait la ligature d'un nerf, on ne remarque point de tumeur ni au deſſus, ni au deſſous de la ligature. 3 Qu'il y a des exemples d'animaux qui ont vêcu ſans cerveau, organe de la ſéparation de ces eſprits dans le ſyſtême de leur exiſtence. Ils ajoutent enfin que l'on peut fort bien expliquer le mécaniſme des ſenſations par la tenſion & la vibration ſeules des nerfs, & ils en apellent à pluſieurs expériences qui prouvent que le ſentiment dépend uniquement de cette tenſion, qu'il eſt plus ou moins vif ſelon qu'elle eſt augmentée ou diminuée. Les partiſans de l'opinion contraire ne ſe rendent pas à ces raiſons; ils prétendent 1. Que l'on

l'on ne doit pas conclure de l'inviſibilité des eſprits animaux à leur non-exiſtence; on ne doute point que l'air n'exiſte, il eſt cependant bien ſûr qu'on ne le voit point, au lieu que les eſprits animaux peuvent être apperçus, s'il en faut croire quelques uns de leurs partiſans. Ils diſent en 2 lieu que ſi les nerfs ne ſont pas creux, cela n'empêche pas qu'ils n'agiſſent au „ moyen des eſprits animaux qui les pénétrent, comme on voit une étoffe, qui „ trempe dans une liqueur, filtrer par l'extremité oppoſée; & ils en appellent à „ l'expérience. Si l'on injecte dans l'artère carotide d'un chien vivant une liqueur noire, les nerfs en ſont pénétrés „ quand on injecte avec force ". 3 Si la ligature d'un nerf n'occaſionne point de tumeur, cela, diſent-ils, vient uniquement de la force des membranes, & de la foibleſſe de l'impreſſion du fluide nerveux; car pour que des membranes ſe dilatent, il faut que la force impulſive ſoit plus grande que la réſiſtance; mais ici le contraire a lieu. On oppoſe 4 aux exemples d'animaux qui ont vécu ſans cerveau, que dans quelques uns le cervelet exiſtoit dans ſon état naturel, que dans d'autres au moins on trouvoit la moëlle allongée de l'épine qui tenoit lieu de cerveau; car on ſait qu'une partie fait ſouvent la fonction d'une autre, lorſque celle-ci vient à manquer.

manquer. On prétend enfin qu'il eſt impoſſible d'expliquer aucun phénomène par la tenſion des nerfs; lorſqu'un nerf eſt lié, la partie à laquelle il ſe diſtribue devient conſtamment paralytique; la tenſion n'eſt pas cependant pas diminuée; or ſelon le ſyſtême des premiers, la ſenſation devroit bien être altérée, mais non pas détruite. De plus ſi l'on comprime le cerveau ou la moëlle de l'épine, la paralyſie ſurvient, la tenſion demeurant cependant toujours la même. Il ſuit encore du ſentiment que l'on refute, qu'une partie étant fléchie, relâchée, oedemateuſe, le ſentiment ceſſera, mais on obſerve conſtamment le contraire. Voilà les raiſons pour & contre l'exiſtence des eſprits animaux. Notre Auteur ſe range à l'opinion de ceux qui l'affirment, & l'appuie encore de quelques inductions tirées de la nature & de la groſſeur du cerveau & du cervelet dans l'homme, de la quantité de ſang qu'il reçoit & des ſuites de ſa léſion. Sur la nature de ces eſprits, ſur la manière dont ils ſe ſéparent & dont ils agiſſent, nous renvoyons à l'Auteur. Ils nous ſuffit d'avoir, dans ce qu'on vient de lire, produit un exemple de ſa méthode. Il la ſuit conſtamment, expoſant toujours les divers ſentimens & adoptant celui qui lui paroît le mieux établi, ſans s'attacher par préférence à aucun Auteur. On trouvera peut-

être

être qu'il auroit pû s'épargner la peine de rapporter quelques opinions des anciens, univerſellement & entièrement proſcrits par notre médecine moderne. Il eſt aſſez inutile en effet de groſſir le catalogue des erreurs de l'eſprit humain, hors en quelques cas rares où il faut les connoître pour apprendre à s'en garantir. Nous avions dabord deſſein de pouſſer cet Extrait plus loin, & de ſuivre notre Auteur dans ce qu'il dit de quelques unes des *fonctions* qui font l'objet de ſa ſeconde Partie, mais ſa doctrine demande, pour être entendue, plus de détails que nous ne pourrions nous en permettre; nous en avons d'ailleurs dit aſſez pour faire connoître ſon livre & engager à y recourir, & c'eſt le but principal que nous nous propoſions.

ARTICLE HUITIEME.

HISTOIRE générale des Voyages. Tom. XV. A *la Haye*, chez *P. de Hondt* 1757. *in*-4. 406 *pag.* ſans les avertiſſemens de Mr. l'A. PRE'VOST & des Nouveaux Editeurs.

CE nouveau Volume de *l'Hiſtoire générale des Voyages* offre deux Parties diſtinctes à la curioſité des Lecteurs. Dans la I. ſe trouvent des deſcriptions que les Editeurs avoient promiſes pour compléter le Volume précédent, ſavoir celle des Iles *Marianes* & *Philippines*, anciennes & nouvelles; & celle des Iles de *Macaſſar* & de *Borneo*. Dans la II. Partie on reprend la ſuite des *Voyages aux Indes Orientales par le Sud-Oueſt*, & on y donne à l'extrait des Voyages de *Drake*, de *Candiſh*, de *de Weert*, de *Spilberg*, de *l'Hermite*, de *Narborough*, de *Wood*, de *Cowley*, de *Froger*, de *Rogers*, de *Frezier* & du Lord *Anſon*.

Mais ici plus encore que dans les précédens Volumes, les nouveaux Editeurs ont porté l'ouvrage à un dégré de perfection fort ſupérieur en tout genre à celui de l'Edition de Paris.

Ils en ont fait diſparoitre une multitude de fautes qui s'étoient gliſſées dans cette dernière; ils ont rélevé des erreurs conſidérables qui étoient échapées à M. l'Abbé PREVOST trompé par les Auteurs qu'il ſuivoit ſans défiance; vingt-neuf nouvelles cartes & figures très proprement gravées, quantité de notes curieuſes & d'additions importantes au texte, augmentent avantageuſement dans ce XV Tome le corps même de l'ouvrage; enfin ce qui lui donne un nouveau prix, ce ſont les ſuppléments

mens que les N. E. ont ajouté à tous les articles qui leur ont paru n'être pas assez complets ou assez exactement déduits.

C'est de ces supplémens aussi intéressans qu'utiles, que nous nous proposons de rendre compte, en nous attachant à ce qu'ils renferment de plus remarquable & de plus propre à dissiper les calomnies que quelques mauvais Auteurs & particulièrement l'A. *Gervaise* se sont permis de répandre contre la Nation Hollandoise.

Le I. est un *Supplément à la découverte des Isles Palaos, ou nouvelle Philippines.* Mr. l'A. PREVOST révoque en doute l'existence de ces Isles, aparemment parcequ'il n'a pas eu connoissance des éclaircissemens dont les N. E. nous font part. Le P. *le Clain* en a donné une rélation accompagnée d'une Carte de nouvelle invention & faite d'une manière assez singulière. Une tempête avoit jetté deux barques où se trouvoit une trentaine de *Palaos*, sur les bords de l'Isle de *Samal*. Un habitant Chrétien de la bourgade de *Guivam* les aperçut & les conduisit au port, où ils reçurent toutes sortes de bons traitemens. On pria les plus habiles de ces insulaires d'arranger sur une table autant de petites pierres qu'il y a d'Iles dans leur pays, & d'exprimer comme ils pourroient, le nom, la situation, l'étendue & la distance de chaque Ile. Cet arrangement

ment a fourni le deſſein de la Carte que l'on trouve ici, & dont quelques Géographes ont fait uſage. Cette rélation a été inférée dans les *Lettres édifiantes.*

Le P. *Gobien* raconte auſſi que le frère du Roi des *nouvelles Philippines* s'étoit ſauvé d'un naufrage ſur la côte de *Carragan* dans la grande Ile de *Mindanao*, qu'il embraſſa le chriſtianiſme, & qu'il refuſa de retourner dans ſa patrie malgré les inſtances que lui firent ceux que le Roi ſon frère avoit envoyés pour le chercher. Dès-lors les Jéſuites des Philippines ne doutérent point de l'exiſtence des Iles *Palaos*, & ne négligèrent point de faire pluſieurs tentatives pour les découvrir & pour s'y former des établiſſemens. Leurs premiers eſſais eurent un ſuccès malheureux. *Somera*, ayant à bord les Jéſuites *Duberon* & *Cortil*, découvrit bien ces Iles; il s'en aprocha même à pluſieurs repriſes, mais n'ayant pû trouver d'endroit où il pût mouiller, parceque les fonds étoient de roche & qu'il y avoit grand fond partout, il fut obligé de retourner aux Philippines.

Enfin, ſelon la rélation du P. *Cantova* Jéſuite, le 19 Juin 1721, une barque; où il y avoit vingt-quatre perſonnes, aborda dans l'Ile de *Guahan*; c'étoient des habitans des Iles *Palaos*, que le Gouverneur Eſpagnol fit conduire dans la Ville d'*Agadna.*

na. Le P. *Cantova* eut par-là occaſion de les fréquenter, il aprit leur langue, & s'inſtruiſit d'eux de tout ce qui regardoit le nombre & la ſituation de leurs Iles, leur gouvernement, leur religion, leurs mœurs & leurs uſages. Ces Iles, qui ſont en très grand nombre, forment un nouvel archipel, diviſé en cinq Provinces, qui ont chacune ſa langue particulière, mais toutes ces langues paroiſſent tirer leur origine d'une ſeule qu'on croit être l'Arabe. Ces Iles ſont pour la plupart très peuplées & très fertiles.

Chacune de ces provinces eſt gouvernée par un Prince ſouverain; & chaque ville ou bourgade, par des chefs tirés des familles les plus notables, & qu'ils nomment *Tamoles.* Il y en a dont les habitans ſont aſſez doux, aſſez humains, aſſez induſtrieux; mais il y en a d'autres dont le peuple eſt cruel & barbare, & où les hommes & les femmes ſont entièrement nuds & ſe nourriſſent de chair humaine. Ces inſulaires ſont négres pour la plupart, mais on y trouve auſſi des blancs & des meſtices nés d'Indiennes & d'Eſpagnols qui y auront été jettés par des tempêtes. Ce que cette relation nous dit des connoiſſances & de la religion de ces peuples, nous paroît aſſez mal digéré. Elle dit qu'ils n'ont aucune de ces connoiſſances qui caractériſent l'homme raiſonnable, & cependant elle aſſure qu'ils étudient l'Aſtro-

nomie ſous des maîtres; qu'ils ont des globes céleſtes où les principaux aſtres ſont tracés, & qu'ils ſe ſervent de bouſſoles. Elle dit que tous les habitans de ce grand archipel n'ont preſque pas la moindre idée de religion & qu'ils vivent ſans culte; & cependant elle nous donne une idée hiſtorique des divinités fabuleuſes qu'ils admettent, elle dit qu'ils croyent un Paradis, où les gens de bien reçoivent la recompenſe de leurs bonnes actions, & un enfer où les méchans ſeront punis; & qu'ils s'imaginent que les ames qui vont au ciel, retournent le quatrième jour ſur la terre, & demeurent inviſibles au milieu de leurs parens; elle dit qu'ils ont des prêtres & des prêtreſſes, qui de leur pleine autorité déclarent ceux qui vont au ciel, & ceux qui ont l'enfer pour partage; qu'on honore les premiers comme des eſprits bienfaiſans, qu'on leur donne le nom de *Saint Patron*, que chaque famille a ſon patron, qu'on invoque dans ſes beſoins, dans ſes entrepriſes, dans ſes travaux; & auquel on fait des préſens par intérêt ou par gratitude. Elle dit des habitans de l'Ile d'*Tap*, qu'ils adorent une eſpéce de crocodile, & qu'ils ont des impoſteurs qui font accroire au peuple qu'ils ont communication avec le malin eſprit.

Dans toutes ces Iles la pluralité des femmes eſt non ſeulement permiſe, elle eſt encore une marque d'honneur & de diſtinction

distinction; mais l'adultère y est en horreur, on le regarde comme un grand crime. Les maris offensés ne se vengent point des galans qui ont séduit leurs femmes, ils s'apaisent par des présens, & ils se contentent de répudier leurs femmes infidèles. Les femmes ont aussi le droit de répudier un mari qui leur déplait.

Ils ont parmi eux des poëtes & des chansonniers, & ils aiment à passer une partie de la nuit à chanter & à danser en grandes troupes devant la maison de leur chef au clair de la lune, mais ils n'ont point d'instrumens. Ils s'exercent aussi à plusieurs jeux d'adresse & de force.

Une relation si détaillée ne doit laisser aucun doute sur l'existence des Iles Palaos, qui est d'ailleurs constatée par ce qu'en dit le célèbre M. ANSON (1). „ Il y „ a, dit-il, au Sud & au Sud-Oueſt des „ Iles *Marianes*, un grand nombre d'au„ tres Iles, qu'on croit s'étendre jusques „ vers les côtes de la *Nouvelle Guinée*. Ces „ Iles sont si peu éloignées de celles des „ Larrons, que des pirogues en ont été „ quelquefois jettées, par le mauvais „ temps, à l'Ile de *Guaban*. Les Espa„ gnols équipèrent, il y a quelques an„ nées, une barque pour en faire la dé„ couverte. Ils y laissèrent deux mission„ naires

(1) *Voyage de G. Anſon*. Tom. III. pag. 135.

„ naires Jéſuites qui dans la ſuite ont
„ été maſſacrés par les habitans, Tous
„ ceux qui ont fait la traverſée d'Amé-
„ que aux Indes-Orientales, ſous quelque
„ latitude méridionale que ce ſoit, ont
„ trouvé pluſieurs petites Iles parſemées
„ dans ce vaſte Océan ".

D'un autre côté, la carte Eſpagnole que Mr. *Anſon* donne à la fin de ſon ouvrage, montre que cette longue rangée d'Iles ſe continue auſſi vers le Nord, depuis celle des Larrons juſqu'au Japon; de ſorte que les Iles des Larrons ne ſont qu'une très petite partie d'une longue chaîne d'Iles, qui prénant au Japon, s'étendent peut-être juſques aux terres auſtrales inconnues.

Un 2 morceau très important qui met cette nouvelle édition fort au deſſus de celle de Paris, c'eſt la deſcription de l'Ile *Célébes* ou *Macaſſar*. Mr. l'A. PRE'VOST dit que *le Maire* & quantité d'autres Navigateurs, qu'on n'a pas ceſſé de voir relâcher à Célébes ou paſſer à la vue de cette Ile, ont comme affecté par des raiſons qu'on ignore, de n'en parler qu'avec beaucoup de reſerve; & qu'au défaut d'une deſcription regulière, qui ne ſe trouve dans aucune relation de voyage, il croit devoir raſſembler les obſervations diſperſées d'un grand nombre de Voyageurs, ſurtout celles des Hollandois, qui y poſſédent un Fort & un excellent Comptoir, fon-

fondés ſur les ruines de l'ancien établiſſement des Portugais.

Ce début ſemble annoncer beaucoup d'attention & d'exactitude, un travail long & pénible, de profondes recherches, & ſurtout une juſte impartialité de la part de Mr. PRE'VOST, pour mettre cette partie de ſon Hiſtoire des Voyages au deſſus de toute critique. Cependant les N. E. obſervent que *le Maire* n'a jamais été à Célébes; qu'il eſt aiſé de découvrir la raiſon pourquoi *des Navigateurs qui n'ont fait que relacher ou paſſer à la vue de cette Ile*, n'en ont *parlé qu'avec reſerve*, c'eſt qu'ils n'ont pas pû aquérir beaucoup de lumières ſur un objet qu'ils n'ont vû qu'en paſſant; on n'a pas beſoin d'*affecter* de parler peu de ce qu'on ne connoit pas; qu'on trouve une *déſcription reguliére* de Macaſſar dans *Valentyn*, que Mr. l'A. n'a pas conſulté, que les Hollandois ſont auſſi bien maîtres de toute l'Ile que du Fort & du Comptoir qu'ils y poſſédent; que l'on ne peut pas dire non plus que cet établiſſement ſoit fondé ſur les ruines de celui des Portugais; & enfin ſurtout qu'au lieu de *raſſembler*, ſelon ſa promeſſe, *les obſervations diſperſées d'un grand nombre de Voyageurs, ſurtout celles des Hollandois*, Mr. PRE'VOST, pour s'épargner trop de peine, s'eſt contenté, à l'exception d'une ſeule remarque de *Dampier*, de

copier uniquement *Gervaise*, dont l'Histoire ou plutôt le Roman ne méritoit pas cette préférence. On ſait que ce *Gervaiſe* n'a jamais été à Célèbes, que c'étoit un homme paſſionné, rempli du fiel le plus amer du monachiſme, ennemi juré de la nation Hollandoiſe, & qui n'écrivoit que ſur des rapports auſſi faux que malicieux. Auſſi ſon ouvrage n'eſt-il qu'un pot pourri d'hiſtoire & de fable, où les époques & les perſonnages ſont confondus, où les événemens ſont brouillés, altérés ou embellis, où tout eſt déguiſé, fardé & corrompu. L'exceſſive partialité de cet Ecrivain eſt ſi ſenſible, que Mr. PRE'VOST a cru devoir ſupprimer pluſieurs des traits où elle fauſſe trop viſiblement aux yeux. Il ſe ſeroit fait plus d'honneur encore, s'il eut auſſi ſupprimé toutes les calomnies de *Gervaiſe* contre les Hollandois, calomnies dont il lui étoit aiſé de découvrir la fauſſeté & le ridicule.

Oubliant l'aveu qu'il a fait ailleurs (2), que les Jéſuites Portugais avoient ſuſcité des obſtacles aux Ambaſſadeurs que les Hollandois avoient envoyés à la Chine, mais que *ces Pères n'agiſſoient probablement en cela que par le motif de la religion*, Mr. PRE'VOST dit ici que ſi les Ambaſſadeurs de Batavia furent mal reçus à la Cour de la

(2) *Tom.* VII. p. 45.

la Chine, il n'en faut pas chercher d'autres raiſons que la défiance naturelle des Chinois. Prenant pour guide *Gervaiſe* qu'il donne gratuitement pour un Voyageur eſtimé, il prétend que la conquête de Macaſſar ne fut qu'une injuſte uſurpation des Hollandois, à laquelle ils furent uniquement pouſſés par un eſprit de vengeance contre les Jéſuites, de haine contre les Portugais, & d'avidité pour s'enrichir des productions d'un pays fertile. Voici en gros ce qu'il raconte des cauſes & des ſuccès de cette guerre. Vers l'an 1650, la compagnie Hollandoiſe envoya des députés à *Sombanco*, qui régnoit alors dans le Macaſſar; ces députés furent traités avec diſtinction & partirent ſatisfaits. Le profit conſidérable que les Hollandois tirèrent du commerce qu'ils avoient obtenu de faire dans l'Ile, leur fit naître l'envie de s'emparer du pays & d'en chaſſer tous les Portugais & ſurtout les Jéſuites. Dans ce deſſein, ils envoyèrent ſur leur flotte un bon nombre de ſoldats affidés, qu'ils diſperſerent dans les provinces & principalement dans celle des Bouguis, avec ordre d'exciter les habitans à la revolte; & quand ils eurent diſpoſé les choſes à un ſoulèvement, ils prirent tout à coup les armes, & marchèrent en corps d'armée vers la capitale du royaume. Le Roi les repouſſa, mais ne pouvant les forcer dans le camp qu'ils s'étoient choiſi, il ſe bor-

na à les fatiguer par des attaques continuelles. Mais les Hollandois s'aviſerent d'un ſtratagème aſſez ſingulier pour ſe tirer d'embarras; ils empoiſonnèrent par une grande quantité d'herbes vénimeuſes, la rivière qui les ſéparoit de l'armée royale qui étoit campée à ſix lieues au deſſous de leur camp, enſorte que les ſoldats Macaſſarois qui venoient ſe rafraichir dans la rivière, y trouvoient infailliblement la mort; il en périt une ſi prodigieuſe multitude, que le Roi fut contraint de quitter cette rive fatale; mais ce ne fut pas ſans pouſſer des cris d'horreur. Ces cris, entendus des Hollandois, les avertirent du deſſein du Roi; ſur le champ ils le pourſuivirent, l'obligèrent de ſe renfermer dans ſa capitale & l'y bloquèrent. Dans le même tems parut la flotte Hollandoiſe compoſée de trente voiles, qui, après avoir battu l'Eſcadre Portugaiſe, la ſeule reſſource qui reſtât au Roi de Macaſſar, vint l'aſſiéger par mer, pendant que l'armée l'aſſiégeoit par terre. Ils trouvèrent une vigoureuſe reſiſtance, mais enfin une mine qui fit ſauter en l'air la meilleure partie des murailles de la ville, obligea le Roi à demander la paix. Elle fut conclue à condition que la Fortereſſe & le Port de Jompandam demeureroient en propriété à la Compagnie Hollandoiſe avec leurs dépendances; que les Jéſuites & les Portugais ſeroient chaſſés de tout le royaume, & que

le Roi feroit partir inceſſamment des Ambaſſadeurs pour Batavia, avec de riches préſens, pour obtenir la ratification du Traité. Depuis cette revolution, tout a été tranquille & dans l'ordre. Quand on a lû cette relation, pourroit-on s'empêcher de dire qu'elle a bien l'air d'une fable faite à plaiſir?

Auſſi en eſt-elle une & rien autre. Les N. E. le prouvent ſans replique dans leurs remarques; & ils ſubſtituent à ce Roman une autre relation de la conquête de Macaſſar, qui porte tous les caractères de la vérité.

Les divers maſſacres que les Rois de Macaſſar firent faire des Hollandois, malgré les conventions qui, depuis l'an 1603, leur avoient accordé des Comptoirs & donné la liberté du commerce; les conſpirations de ces Rois contre la Compagnie des Indes, les fréquentes infractions des Traités de paix conclus ſolemnellement avec eux; les ſecours que leurs flottes donnèrent aux rebelles d'Amboine; les cruautés enfin qu'ils avoient exercées contre les Officiers & les ſuppôts de la Compagnie Hollandoiſe; ce furent-là les vraies cauſes de l'expédition formée contre les Macaſſarois. Si jamais raiſons purent rendre une guerre légitime & juſte, c'étoient ſans doute celles-là.

Auſſi le ſuccès repondit-il aux eſpérances des Hollandois. Ils firent trois expé-

ditions contre le royaume de Macaſſar, toutes trois très glorieuſes. La I. en 1660, ſous les ordres des amiraux *van Dam* & *Truitmans*. Les Hollandois ayant emporté les Forts de Panakoke & de Samboupo, & reduit en cendres la ville de Macaſſar, donnèrent la paix à leurs ennemis, à condition que la Compagnie Hollandoiſe reſteroit en poſſeſſion de tout ce qui avoit apartenu aux Portugais qui devoient être chaſſés du royaume.

A peine cette paix étoit-elle ſignée, que le Roi de Macaſſar recommença à exercer des violences inouies contre les Hollandois. Quand leurs Vaiſſeaux faiſoient naufrage ſur ſes côtes, il faiſoit piller leurs marchandiſes & maſſacrer ceux qui étoient échapés à la fureur des ondes. En 1665, il envoya à Button un corps de dix mille hommes qui attaquèrent leurs places. Il fallut donc pour le reprimer, entreprendre une 2 expédition. Elle ſe fit en 1666, ſous les ordres de l'Amiral *Speelman*, qui ravagea le pays, battit les Macaſſarois en diverſes rencontres, & les reduiſit à demander la paix. Elle leur fut accordée à condition que les Hollandois fuſſent les ſeuls Européens qui puſſent y exercer le commerce, & que la Compagnie fût exemte de tous droits d'entrée & de ſortie. Nous nous diſpenſons de rapporter ici les autres conditions du Traité, qu'on trouve dans tous leurs détails, & par leſquelles

quelles il eſt démontré que la guerre ne pouvoit être attribuée qu'aux perfidies des Macaſſarois animés par les Portugais.

Les réjouiſſances qui ſe firent à Batavia pour le retour de la paix, n'étoient pas encore finies, que les Macaſſarois toujours remuans, parjures & cruels, s'emparèrent par trahiſon de deux chaloupes, chacune montée de huit Hollandois & de ſix Bouguis, & les maſſacrèrent tous, ſans épargner même les Capitaines *Commers* & *Haamſtede*. En même tems leurs Rois levèrent l'étendart de la revolte, & attaquèrent de tous côtés les Hollandois. On fut donc encore dans la néceſſité de leur faire la guerre, & l'Amiral *Speelman*, fortifié de divers ſecours qu'il reçut de Batavia, en conduiſit les opérations avec tant de ſageſſe, d'habileté & de valeur, qu'il ſoumit en 1669 toute l'Ile au pouvoir de la Compagnie des Indes.

Au reſte, cette relation eſt tirée de *Gautier Schouten*, témoin oculaire des faits qu'il raconte, & reputé pour ſa bonne foi & ſon exactitude. Un tel Auteur ne ſauroit être ſuſpect. Elle eſt auſſi tirée d'une autre relation très authentique imprimée à Batavia & traduite en François. Elle eſt auſſi enfin empruntée en partie de *Valentyn*.

A cette relation hiſtorique ſe trouvent jointes une deſcription géographique de l'Ile de *Maçaſſar*, & une de l'Ile de *Borneo*.

neo. Ces deux déſcriptions forment deux morceaux très curieux & trés intéreſſans pour le commerce, & ſont de nouveaux ornemens dont l'édition de Hollande eſt enrichie.

Nous n'en dirons pas autant du Voyage du Capitaine *Cowley*, qui fit le tour du Globe terreſtre en trois ans & deux mois, & revint en Angleterre ſa patrie l'an 1686. Cette addition augmente bien la N. Edition, mais ne l'embellit pas; elle ne nous offre que les avantures ſcandaleuſes de quelques Pirates & Flibuſtiers, racontées ſéchement. Ce recit, qui fait gémir l'humanité, n'eſt relevé par aucun trait propre à inſtruire, ou dont on puiſſe tirer quelque utilité pour le commerce ou pour l'hiſtoire naturelle.

Mais on eſt bien dédommagé du deſagrément que donne cette Lecture, qui au fond eſt fort courte, par celle du Voyage de M. ANSON, auquel les N. E. ont encore ajouté un ſupplément qui intéreſſe beaucoup par divers endroits. Il contient les circonſtances de la perte du navire *le Wager*, commandé par le Capitaine *Cheap*, & les avantures de ſon Equipage. Quelques-uns des malheureux Officiers de ce vaiſſeau ont publié, depuis leur retour en Angleterre, l'hiſtoire des infortunes qu'ils ont eſſuyées. On a le journal des Srs. *Bulkeley & Cummins*, imprimé à Londres en 1743; le Mémoire d'*Alexandre Camp-*

Campbell, imprimé à Dublin 1747; un autre Mémoire ſans nom d'Auteur imprimé à Londres en 1751; & enfin celui d'*Iſaac Morris*, imprimé à Dublin en 1752. C'eſt de ces différens Mémoires qu'on a compoſé un tout, ſous le titre de *Supplément au Voyage de M. Anſon*, imprimé à Lyon l'année dernière. La naïveté & la conformité qui règnent dans tous ces journaux ſont de ſurs garands de la fidélité & de l'exactitude de leurs Auteurs.

Les événemens tragiques qu'on y voit ſe ſuccéder les uns aux autres, les reſſources fécondes que ces Anglois trouvoient dans leur courage & dans leur induſtrie pour adoucir leur triſte ſituation; les ſecours qu'ils tiroient de l'humanité & de la compaſſion des Indiens; les remarques qu'ils ont faites ſur les côtes qu'ils ont parcourues; & les deſcriptions des Pays où ils ont ſéjourné, tout eſt intéreſſant & digne d'attention, tout eſt inſtructif pour le cœur, pour la connoiſſance de la nature, pour la Navigation, pour la Géographie & pour le Commerce. Nous nous plairions à donner ici la ſubſtance de cette importante relation, mais cet Extrait a déja aſſez d'étendue.

Nous ne dirons plus qu'un mot de la dernière addition qui termine ce Volume. Elle nous préſente l'*Hiſtoire de l'Eſcadre Eſpagnole commandée par l'Amiral Don Joſeph Pizarro.* Cette hiſtoire curieuſe en

en elle même, reçoit un nouveau prix par ſa liaiſon avec la fameuſe expédition de M. *Anſon*.

Pizarro commandoit une Eſcadre de cinq vaiſſeaux de guerre & d'une patache, qui avoient à bord 304 piéces de canon, & deux mille ſix cens hommes d'Equipage, outre les Soldats de marine & un vieux Régiment d'Infanterie Eſpagnole. Cette Eſcadre étoit deſtinée à obſerver les mouvemens des Anglois & à s'oppoſer aux deſſeins de Mr. *Anſon*, & elle fit voile en Novembre 1740 pour la rivière de la Plata, où elle arriva & reçut avis que M. *Anſon* étoit à Ste. Catherine & ſe diſpoſoit à remettre en mer. *Pizarro* chercha les Anglois, mais étant arrivé à la hauteur du Cap de Hoorn, il fut accueilli d'une tempête qui diſperſa ſes vaiſſeaux, & les expoſa à tous les genres de maux imaginables. Aſſiégés par une famine ſi cruelle qu'un rat ſe vendoit quatre écus, ils virent de plus les horreurs d'une conſpiration formée par les Soldats de marine pour égorger tous les Officiers. Heureuſement elle fut découverte & étouffée par la mort de trois des principaux coupables; mais leurs ſouffrances n'en augmentèrent pas moins de jour en jour. Deux des vaiſſeaux périrent. Les trois qui ſe ſauvèrent, perdirent la plus grande partie de leur monde par les fatigues, les maladies & la faim. Le Régiment d'Infanterie fut re-

reduit à 60 hommes exténués. De toute cette Eſcadre, il n'y eut que le vaiſſeau Amiral qu'on pût remettre en état de retourner en Eſpagne; encore ne pût-on le pourvoir d'un Equipage ſuffiſant, qu'en prenant par force pluſieurs habitans de Buénos-Airès, tous les Anglois priſonniers, un bon nombre de Contrebandiers Portugais, & quelques Indiens qui avoient été enlevés par un parti de Soldats Eſpagnols. Ces Indiens avoient parmi eux un de leurs Chefs, qui ne pouvant ſouffrir les mauvais traitemens qu'ils recevoient des Eſpagnols, eut le courage d'entreprendre une revolte, quoiqu'il ne pût compter que ſur les dix compagnons de ſes infortunes. Ces onze Indiens armés de couteaux flamans, & de bandes de cuir au bout desquelles ils avoient attachés de petits boulets de Canon, allèrent un ſoir à neuf heures, pendant que les Officiers prenoient le frais, occuper les couroirs des deux côtés, & le demi-pont, & ſe jettèrent tout à coup ſur les Eſpagnols, dont il couchèrent en un inſtant quarante ſur le carreau, dont vingt furent tués d'un ſeul coup & le reſte mis hors de combat. Tous ceux qui ſe trouvèrent ſur le demi-pont, ou qui voulurent ſe gliſſer par les couroirs, furent maſſacrés, ou reduits à ſe cacher dans la chambre du Capitaine ou à ſe précipiter dans le corps du vaiſſeau. Les Eſpagnols croyoient la conſpiration générale & ſe comptoient

toient perdus, mais au bout de deux heures, voyant qu'on n'entreprenoit point de les forcer dans leur retraite, & ayant appris que les Indiens ſeuls avoient part à la revolte, & que faute d'armes convenables ces rebelles ne pouvoient pas les attaquer, ils reprirent courage, & ayant ouvert la chambre, l'Amiral fit faire feu ſur les Indiens. Leur chef fut tué, & ſes compagnons ne voulant pas lui ſurvivre, ſe jettèrent tous dans la mer. *Pizarro* échapé à ce danger, arriva en Eſpagne en 1746; après avoir perdu plus de trois mille hommes, l'élite des matelots d'Eſpagne, quatre bons vaiſſeaux de guerre & une patache.

On croira peut-être, à en juger par cette datte, qu'ici ſe termine la collection de nos Editeurs pour les *Indes-Orientales*, & que tout de ſuite ils vont paſſer en *Amérique* avec Mr. PRE'VOST; mais auparavant le Public a encore à attendre de leurs ſoins deux nouveaux Volumes. Ils contiendront les *Voyages aux terres auſtrales*; les *Voyages errans*, & l'*Hiſtoire naturelle des Indes-Orientales*, avec d'intéreſſantes augmentations.

ARTI-

ARTICLE NEUVIEME.

LE DROIT DES GENS, ou Principes de la Loi naturelle, appliqués à la conduite & aux affaires des Nations & des Souverains, par M. DE VATTEL. Tom. I. A Londres 1758. 4. 541 pages, ſans compter 52 pages pour la Préface & la Table (1).

DIvers Ecrivains célébres ont parlé *du Droit des Gens*; aucun n'avoit encore expoſé ſyſtématiquement toutes les parties de cette ſcience importante. Cette gloire étoit réſervée au Baron *Wolf*; la plupart des Auteurs n'avoient compris ſous ce nom que certains uſages reçus entre les Nations & devenus par leur conſentement obligatoires pour elles. Les obligations du Droit

(1) Cet ouvrage eſt imprimé à Neufchâtel chez les Editeurs du Journal Helvétique & ſe trouve à la Haye chez *B. Gibert*. Le format eſt grand; le papier eſt blanc, le caractère eſt net. En un mot l'Edition eſt recommandable, faite ſous les yeux de l'Auteur & préférable à toutes celles qui pourroient ſe faire ſans l'aveu de l'Ecrivain.

Droit des Gens ſont ſans doute plus étendues, ſes maximes plus univerſelles, ſes règles plus uniformes, ſes principes plus certains. Le Droit des Gens *naturel* eſt immuable. Il conſiſte dans une application juſte de la loi naturelle aux affaires des Nations & des Souverains. Cette application eſt réglée par la nature des États & dirigée par le rapport néceſſaire qu'ils ont entr'eux.

Souvent les Romains & après eux plus d'un Juriſconſulte moderne ont appellé Droit des Gens le Droit naturel même, entant que, fondé ſur la nature des hommes, il eſt reconnu de toutes les Nations policées. Ces mêmes Romains avoient un *Droit féćial*, qui embraſſoit cette portion du Droit des Gens qui ſe rapporte aux Traités publics.

Grotius diſtingue bien le Droit des Gens du Droit naturel, entant qu'il l'établit ſur le conſentement des Nations: mais cela-même ne le rend-il pas arbitraire? *Hobbes* en a eu une idée plus juſte, quoiqu'encore imparfaite. Il y a ſuivant lui, une *Loi naturelle des Etats*, mais pour être appliquées aux Nations, ces règles demandent quelques changemens; il ne l'a pas cru: voilà ſon erreur. *Puffendorf*, qui l'a ſuivi en cela, n'a pas été plus exact.

Ces modifications à apporter dans l'application du Droit naturel, quand il s'agit des Nations, n'ont pas échapé aux

yeux

yeux philosophiques de Mr. *Wolf*, bientôt il a trouvé les notions directrices. De-là est née entre ses mains une science toute nouvelle.

Le livre du grand Philosophe de Hall, quoiqu'excellent, a tous les défauts de ses grands ouvrages. Il est d'ailleurs dépendant de tous ses autres Traités. Pour l'entendre il faudroit avoir lû 16 ou 17 vol. in-4. Disons le; le stile, la forme, l'arrangement, l'étendue, tout peut rebuter.

Profitant des lumières de ceux qui l'ont précédé, Mr. DE VATTEL donne en François un ouvrage qui a tous les avantages de celui de Mr. *Wolf*, sans en avoir les défauts. La méthode de l'Ecrivain françois est plus lumineuse & moins fatigante, il instruit sans dégoût. On le lit avec plaisir & avec fruit. C'est un grand édifice d'une fort belle ordonnance. Souvent le Philosophe de Neufchâtel abandonne ses guides, quelquefois il les critique & jamais il ne les suit dans des inutilités. Dès l'entrée Mr. DE VATTEL établit sur d'autres fondemens que Mr. *Wolf* cette espece de Droit des Gens qu'on appelle *volontaire*. Celui-ci avoit décidé quelque part qu'il est permis d'user en guerre d'armes empoisonnées. Revolté de cette idée Mr. DE VATTEL rejette avec chaleur une décision si contraire aux principes de l'humanité. Il est même peu de matières, de celles qui ont été traitées par ceux qui l'avoient

précédé, ſur leſquelles on ne trouve ici quelque choſe de nouveau.

Il règne dans ce livre un grand ordre. Le ſtile en eſt clair, précis & ſouvent plein de feu (2). La table des Livres, des Chapitres & des Articles donne une idée diſtincte de l'enchainure ingénieuſe d'un ouvrage, où le véritable ordre n'a pas été aiſé à ſaiſir. Les déciſions ou les maximes ſont quelquefois accompagnées d'exemples, la plupart pris de l'Hiſtoire moderne. „ Au reſte, dit l'Auteur (3), & „ dans ces exemples, & dans mes raiſonnemens, je me ſuis étudié à n'offenſer perſonne, me propoſant de garder réligieuſement le reſpect qui eſt dû „ aux Nations & aux Puiſſances Souveraines. Mais je me ſuis fait une loi „ plus inviolable encore, de reſpecter la „ vérité & l'intérêt du genre-humain. Si „ de laches flateurs du deſpotiſme s'élèvent contre mes principes, j'aurai pour „ moi les hommes vertueux, les gens de „ cœur, les amis des loix, les vrais citoyens.

„ Je prendrois le parti du ſilence, ſi je „ ne pouvois ſuivre dans mes Ecrits les „ lumières de ma conſcience. Mais rien „ ne lie ma plume; & je ne ſuis point „ ca-

(2) *Voyez*, par exemple, *page* 28, 29, 47. &c.
(3) *pag.* 4.

„ capable de la proſtituer à la flaterie. Je „ ſuis né dans un pays, dont la liberté „ eſt l'ame, le tréſor & la loi fondamen„ tale. Je puis être encore par ma naiſſan„ ce l'ami de toutes les Nations. Ces „ heureuſes circonſtances m'ont encoura„ gé à tenter de me rendre utile aux „ hommes par cet ouvrage. Je ſentois la „ foibleſſe de mes lumières & de mes ta„ lens: j'ai vû que j'entreprenois une tâ„ che pénible; mais je ſerai ſatisfait, ſi „ des Lecteurs eſtimables reconnoiſſent „ dans mon travail l'honnête homme & „ le citoyen".

Il falloit commencer par ces *notions préliminaires*, qui ſont néceſſaires pour l'intelligence de cette multitude de matières différentes, qui ſont traitées dans cet ouvrage. C'eſt dans ces prolégomènes que l'on trouve la définition des diverſes ſortes de Droit des Gens. Il eſt *néceſſaire* & immuable (4) quand il conſiſte dans l'aplication expreſſe du Droit naturel aux Nations. Il eſt *volontaire* (5) lorſqu'il déroge à ce Droit naturel, par une ſuite de la volonté des peuples. Ces *modifications* ou ces reſtrictions du Droit de la nature, qui forment le Droit des Gens volontaire, ſe déduiſent de la liberté naturelle des Nations & des intérêts de leur ſalut commun;

&

(4) *pag.* 11. (5) *pag.* 13 *& ſuiv.*

& elles ſont fondées ſur les diſtinctions *du* Droit *interne & externe*, *parfait & imparfait*. Les diverſes conventions, où peuvent entrer les ſociétés, produiſent le Droit des Gens *conventionnel*. Certaines pratiques conſacrées par l'uſage forment le Droit des Gens *coutumier*. Ce Droit des Gens volontaire, ce Droit conventionnel & coutumier, tous trois dépendent de la volonté des Peuples & appartiennent au Droit des Gens *poſitif* (6), qu'on a quelquefois appellé *arbitraire*.

Après quelques idées préliminaires pareilles, & quelques principes généraux néceſſaires, l'Auteur entre en matiere. Dans le *I. Livre* il conſidere les Nations en elles-mêmes. Une *Nation* eſt une ſociété d'hommes unis enſemble pour procurer leur avantage à forces réunies. Ces Etats ont leur origine, leur forme & leurs conſtitutions différentes (7). Se conſerver & ſe perfectionner, voilà ce que chaque ſociété ſe doit à elle-même (8). Celui-ci ou ceux à qui l'autorité publique a été remiſe, ou qui s'en ſont ſaiſis & à qui on la laiſſe, forment la *ſouveraineté*. Ces Souverains ont leurs obligations & leurs Droits. Ils devroient être auſſi attentifs à remplir les premiers qu'ils le ſont à exiger les

(6) *pag.* 15.
(7) *Chap.* I. & III.
(8) *Chap.* II.

les derniers. L'Auteur, ami du genre-humain, expoſe avec force ſur ce ſujet des vérités bien utiles & trop négligées (9).

On trouvera dans le *Chap.* V, ſur les Etats *électifs* & *ſucceſſifs*, quelques idées nouvelles. On y nie, par exemple, contre *Wolf* & d'autres Auteurs, qu'un Etat puiſſe jamais être enviſagé comme un *patrimoine*, ni qu'il doive être appellé de ce nom. Un patrimoine n'eſt que pour l'avantage du propriétaire. Le Prince n'eſt établi que pour celui des Peuples. Un héritage patrimonial n'eſt compoſé que de terres, de meubles, ou de troupeaux, au-lieu qu'un Etat eſt compoſé d'êtres raiſonnables & libres. Ils ne ſauroient être poſſédés comme on poſſéde un troupeau de moutons. Aux yeux des défenſeurs du ſyſtême des royaumes patrimoniaux, l'Etat eſt l'héritage du Prince comme ſon champ & ſes troupeaux. „ Maxime injurieuſe „ à l'humanité, dit l'Auteur, & qu'on n'eut „ oſé produire dans un ſiècle auſſi éclairé; „ ſi elle ne portoit ſur des appuis ſouvent „ plus forts que la raiſon & la juſtice (10)".

Il fut reconnu en France le 2 Juillet 1717, par un édit ſolemnel, que le Monarque ne peut point diſpoſer de la couronne, & que ce ſera à la Nation de ſe donner un maître

(9) *Chap.* IV. (10) *pag.* 63 & 69.

maitre quand il n'y aura plus de *Bourbon* pour commander. On regardoit alors le royaume comme ſucceſſif dans la maiſon règnante; mais non pas comme ſon patrimoine.

Pourvoir à tous les *beſoins* de la Nation, en procurant l'abondance, en favoriſant les cultivateurs, en encourageant les arts, les métiers & le commerce, en prenant ſoin des grands chemins, en perfectionnant la navigation, en veillant ſur la monnoye, voilà le 1. objet d'un bon gouvernement, ſur lequel on trouvera ici des détails fort inſtructifs ſouvent peu pratiqués (11).

La *félicité* de la Nation doit être un autre objet d'une ſage adminiſtration. C'eſt par l'inſtruction, l'éducation & les ſciences que les citoyens éclairés ſur leurs devoirs peuvent contribuer au bonheur commun. La religion eſt néceſſaire & doit être ſoutenue par le Prince; puiſqu'elle fait l'apui le plus ſolide de ſon autorité & le fondement le plus reſpectable de ſa ſureté. Les Miniſtres de la religion doivent avoir le dégré de puiſſance que demandent les fonctions dont ils ſont chargés dans la ſociété; mais il faut que le Souverain défende ſes Droits & ceux du Peuple contre les attentats trop ordinaires de

(11) *Chap.* VI. (12) *Chap.* XII.

de ces Miniſtres de la religion (12). Quelques Lecteurs trouveront avec plaiſir ici une longue énumération des abus introduits, en particulier dans l'Egliſe Romaine, contre l'autorité civile, le bien des Etats & les privilèges des Peuples. Telle eſt la puiſſance du Souverain-Pontife, qui s'éléve au deſſus des Souverains, qui diſpoſe dans d'autres Etats de divers emplois importans, qui commande aux ſujets d'un autre Prince & qui attire à Rome l'argent de toutes les Nations. Le célibat des Prêtres; les vœux des Cloîtrés; les prétentions exorbitantes du Clergé; l'immunité des biens d'Egliſe; l'excommunication des perſonnes en place, ſont encore des abus expoſés ici avec force & condamnés avec raiſon, comme contraires au bien public.

Se fortifier contre les attaques du dehors, troiſième objet d'un bon gouvernement qui eſt très bien dévelopé dans le *Chapitre* XIV. C'eſt ce qui fait la *puiſſance* de l'Etat.

La *gloire* d'une Nation tient à ſa puiſſance. C'eſt ce brillant avantage qui la rend reſpectable à ſes voiſins. Ils déſirent ſon amitié, en craignant ſon reſſentiment. Il eſt donc très avantageux à un Peuple de bien établir ſa réputation ou ſa gloire. La véritable gloire conſiſte dans le jugement avan-

(12) *Chap.* XII.

avantageux des ſages. Un Etat peut s'en rendre digne par le mérite de ſes ſujets, la juſtice de ſes loix, la ſageſſe de ſon adminiſtration & ſa fidélité dans ſes engagemens. On trouvera ici ſur ce ſujet intéreſſant des idées philoſophiques bien expoſées (13).

Dans le *ſecond Livre* la Nation eſt conſidérée dans ſes *rélations* avec les autres. Nous n'avons pas deſſein de ſuivre notre Auteur dans des diſcuſſions, où l'amour de la vérité & de la vertu paroît toujours conduire ſa plume, & un eſprit philoſophique produire & arranger ſes idées. Qu'il ſeroit à ſouhaiter que les Peuples, les Princes, leurs Miniſtres & leurs Sujets, que tous intimement perſuadés de la ſaintété des obligations qui lient les hommes à des offices mutuels d'humanité & de juſtice, les ſuiviſſent dans toute leur conduite! En déplorant les violations ſi communes de ces devoirs ſi ſacrés, on lira ici avec fruit (14) le détail de toutes ces maximes.

A l'occaſion des Droits de *propriété* & de *domaine*, Mr. DE VATTEL traite la queſtion ſi les Droits de *preſcription* peuvent avoir lieu entre les Nations (15). Cette queſtion a déja été agitée; mais les principes

(13) *Chap.* XV. (14) *Liv.* II. *Chap.*
(15) *Liv.* II. *Chap.* XI.

principes ſur leſquels on appuie ici l'affirmative, paroiſſent nouveaux. La *preſcription* eſt l'excluſion de toute prétention; excluſion fondée ſur la longueur du tems pendant lequel on a négligé une choſe. On prouve qu'elle eſt de Droit *naturel* & de Droit *volontaire*. Tout Peuple auſſi bien que les particuliers ſont obligés de prendre ſoin de leur bien. La nature les y oblige: l'intérêt les y ſollicite: s'ils l'abandonnent entièrement, ils ceſſent d'être propriétaires, le bien général demande que quelqu'un l'occupe & s'en empare: celui ou ceux qui enſuite de cet abandonnement s'en ſaiſiſſent ſans contradiction, en uſent & le font valoir pour l'avantage commun, deviennent poſſeſſeurs, après un certain tems, que l'utilité publique, les circonſtances, l'uſage & la nature de la choſe peuvent déterminer. „ La preſcription, ajoute l'Auteur, ne pouvant être „ fondée que ſur une préſomption abſolue, ou ſur une préſomption légitime, „ elle n'a point lieu ſi le propriétaire n'a „ pas véritablement négligé ſon Droit. „ Cette condition emporte 3 choſes. „ 1. Que le propriétaire n'ait point à alléguer une ignorance invincible, ſoit de „ ſa part, ſoit de celle de ſes Auteurs. „ 2. Qu'il ne puiſſe juſtifier ſon ſilence „ par des raiſons légitimes & ſolides. „ 3. Qu'il ait négligé ſon Droit, ou gardé

„ le

„ le ſilence pendant un nombre conſidé-
„ rable d'années ". La préſcription *immémoriale*, fondée ſur une poſſeſſion, dont l'origine eſt inconnue, met le droit du poſſeſſeur à couvert de toute exception. Où en ſeroit-on, s'il étoit permis de conteſter une poſſeſſion, lorſque tous les moyens de la prouver ſont détruits par le tems?

C'eſt au Droit *conventionnel* qu'apartient l'*interprétation* des Traités. Ce Chapitre (16) eſt fort étendu & très bien dévelopé. La matière y eſt traitée avec plus de netteté qu'on n'en avoit mis ſur ce ſujet, qui en demande beaucoup: c'eſt la logique de la juſtice publique; mais ſouvent les Princes n'écoutent que celle des paſſions. Il faut dabord convenir de certaines maximes générales que le bon ſens & l'équité fourniſſent. Il y en a cinq principales. Il n'eſt pas permis d'interpréter ce qui n'a nul beſoin d'interprétation. Si celui qui pouvoit & devoit s'expliquer ne l'a pas fait, ce ſilence doit être à ſon dommage. Aucun des contractans n'eſt en droit d'interpréter un Traité ſeul & à ſon gré. Ce qui eſt ſuffiſamment déclaré doit être pris pour vrai. L'interprétation doit ſe faire ſelon certaines règles. Ces *règles* ſont propoſées ici avec clarté & ſoutenues de

(16) *Liv.* II. *Chap.* XVII. *pag.* 460.

de quelques exemples choisis. A cette occasion Mr. DE VATTEL dévelope d'une manière tout à fait lumineuse la distinction des choses *favorables* & des choses *odieuses*; distinction que quelques uns ont rejettée, parcequ'ils ne l'ont pas bien saisie. Il peut y avoir des Traités, dont les expressions sont indéterminées: c'est à l'équité à les déterminer. Quand l'équité demande qu'on les prenne dans le sens le plus étendu, on appelle ces choses-là *favorables*. Quand l'équité exige plutôt qu'on entende le Traité dans le sens le plus resserré, ces choses-là sont regardées comme *odieuses*. „ Figurons nous la volonté, l'intention du Législateur, ou „ des contractans comme un point fixe. „ Si ce point est clairement connu, il faut „ s'y arrêter précisément. Est-il incertain? „ On cherche au moins à s'en aprocher. „ Dans les choses *favorables*, il vaut „ mieux passer ce point, que ne pas l'atteindre; dans les choses *odieuses*, il vaut „ mieux ne pas l'atteindre, que le „ passer ".

Il s'agit donc de marquer quelles sont les choses favorables & quelles sont les choses odieuses. A l'aide d'un petit nombre de principes, Mr. DE VATTEL les fait très distinctement connoitre. Tout ce qui va à l'utilité commune des contractans: tout ce qui tend à mettre entr'eux de l'égalité:

galité : tout ce qui, ſans trop charger l'un, eſt ſalutaire à tout le genre-humain ; toutes ces choſes doivent être comptées au nombre des favorables. Les contraires ſont odieuſes. Tout ce qui contient une peine : tout ce qui va à apporter quelque changement aux choſes déja arrêtées & à l'état préſent fixé, doit être regardé comme odieux. Enfin il eſt des choſes qui, enviſagées ſous différentes faces, tiennent tout enſemble du favorable & de l'odieux. De ces principes démontrés réſultent des règles certaines, qu'on peut voir dans l'ouvrage-même. Ce Chapitre eſt terminé par les règles à ſuivre lorſqu'il y a conflict entre les loix, ou de la collision entre les Traités. Mr. DE VATTEL ne laiſſe rien à déſirer ſur toutes ces matières importantes. Quand il ſurvient entre les puiſſances des difficultés ſur le ſens des Traités, il ſeroit à ſouhaiter qu'on conſultât plus ces règles équitables, que la convenance, la force, l'intérêt, ou l'ambition. Si les Manifeſtes des Princes n'établiſſent pas toujours la juſtice de leur cauſe, c'eſt au moins un hommage qu'ils rendent aux maximes ſacrées du Droit des Gens.

ARTI-

ARTICLE DIXIEME.

VERHANDELING over het famenſtellen der Hiſtorien, of het beſchryven der Geſchiedeniſſen, inſonderheid die van Holland, door ZOGRAPHOS.

C'eſt-à-dire,

TRAITE' *ſur la maniere d'écrire l'Hiſtoire, en particulier celle de Hollande, par* ZOGRAPHOS, *Octavo de* 229. *Pages ſans de la Dédicace & la Préface.*

QUoique le but de l'Auteur du livre que nous annonçons, & dont nous allons donner l'analiſe, ſemble avoir été principalement de preſcrire des règles à ſes compatriotes, nous croyons que les conſeils qu'il donne, peuvent être auſſi utiles aux Hiſtoriens des autres nations, qu'à ceux de ces Provinces. Les exemples, dont notre Anonyme enrichit ſon ouvrage, ſeront pour les derniers, les préceptes également pour les uns & pour les autres.

Nous

Nous paſſons ſous ſilence la Préface *qui* eſt à la tête de ce Traité, elle ne contient rien d'abſolument néceſſaire & auroit pû à notre avis être moins longue de beaucoup.

L'ouvrage même eſt diviſé en XI. *Chapitres.* Nous en tracerons ſucceſſivement le contenu. Le prémier roule *ſur la nature, & l'utilité de l'hiſtoire.* Notre Auteur en fait l'éloge, il en peint les divers caractères, il donne quelques préceptes généraux que tout Auteur doit y obſerver.

L'Hiſtoire, dit-il, eſt la déſcription des événemens, l'art de peindre les perſonnes & leurs actions par des paroles, ou l'art de donner aux hommes, par l'aſſemblage de différens traits, du coloris, un corps, de la vie même. Voilà ſa nature. Son utilité eſt des plus étendues. Elle augmente les connoiſſances humaines plus que toute autre ſcience; elle enſeigne l'origine & les ſources de la vraie religion; elle met devant les yeux la honte & l'ignominie que le crime traine après lui; elle éterniſe les actions vertueuſes, tandis qu'elle montre le chemin de la ſageſſe & de la vertu, ſans laquelle rien n'eſt louable, ni beau, ni ſéant.

Mais quelque noble que ſoit l'Hiſtoire, elle perd ſon éclat & tous ſes fruits, ſi on n'y voit briller ces deux caractères, la ſincérité & la vérité. Nulle anecdote fauſſe, nul raport injuſte, nulle augmentation, nulle diminution dans les circonſtances, rien de tout cela ne doit ſouiller les ouvra-

ges

ges de quiconque veut peindre les mœurs & les hommes des divers tems. Cependant ce n'eſt pas aſſez qu'un Hiſtorien fuie le menſonge, il doit ſurtout aimer la ſincérité; la flaterie doit être bannie de ſes écrits; elle ne fait que corrompre & profaner l'Hiſtoire. Tel qu'un Stoïcien, tout Hiſtoriographe doit & dépouiller toute animoſité, & ſe mettre au deſſus de toute crainte, de toute eſpérance, de tout intérêt, afin de n'être pas lâchement ſervile. Notre Anonyme va plus loin encore, il donne à la ſincérité un ſens plus étendu, & ne la diſtingue guères de l'impartialité. Il veut qu'un Ecrivain ne connoiſſe ni patrie, ni religion, ni protecteurs, ni amis, ni parens. „ Il ſouhaiteroit en trouver un qui comme „ *Melchiſedek* fut ſans père, ſans mère & „ ſans généalogie.

Cependant il y a des ménagemens à garder. Un Auteur judicieux ne raportera pas dans tous les cas toutes les circonſtances qui agravent un crime. A la bonne heure qu'imitant en cela les Auteurs ſacrés, il peigne des plus noires couleurs le Juif impitoyable en l'oppoſant au Samaritain bienfaiſant, & le traître Judas dans un noir contraſte avec ſon divin maître; mais il eſt des cas où les mœurs doivent être reſpectées en décrivant les mœurs; où la crainte de bleſſer une oreille chaſte & le riſque même d'enſeigner des crimes inconnus, doivent retenir un Auteur dans de

ſages bornes, & l'empêcher de raporter des faits d'ailleurs vrais & inconteſtables.

Le *ſecond Chapitre* n'eſt à proprement parler que la continuation du premier. Il s'y agit *des qualités dont doit être revêtu un bon Hiſtoriographe.* La première de ces qualités, eſt commune à tout Ecrivain. Nous pouvons avec *Deſpréaux* l'exprimer ainſi.

Craignez d'un vain plaiſir les trompeuſes amorces
Et conſultez longtems votre eſprit & vos forces.

Mais elle ne ſuffit pas; auſſi notre Auteur va-t-il plus loin. Il trace un caractère tel qu'il voudroit le trouver dans un bon Hiſtorien. Nous craignons bien que ce ne ſoit un tableau, dont on aura de la peine à rencontrer l'original." Il veut un homme „ d'un génie pénétrant, d'une conſcience „ droite, d'une probité entière & ſurtout „ d'une force presque ſurnaturelle pour reſiſter aux paſſions; ſupériorité d'eſprit „ pour écarter les nuages qui ſi ſouvent „ couvrent la vérité; conſtance infatigable pour percer à travers tous les dehors „ de la plus fine politique; pénétration „ tranſcendante pour démêler les vrais „ motifs de telle ou telle action; jugement exquis pour ne pas confondre les „ mœurs, les coutumes & les loix des différens pays." Toutes ces qualités doivent ſe trouver réunies dans un bon Hiſtorien.

Qui-

Quiconque les poſſéde peut prendre la plume, il peut compoſer; mais que de choſes ne doit-il point obſerver! Il doit écrire avec choix ou *ſenſément*, c'eſt-à-dire, comme l'explique notre Auteur d'après le *P. Rapin* qu'il cite, & dont, pour le remarquer en paſſant, il fait ſouvent uſage, *ſans s'écarter ou s'amuſer en chemin: c'eſt expoſer les choſes avec une eſpéce de ſageſſe & de retenue, ſans s'abandonner ni à la chaleur de ſon imagination ni à la vivacité de ſon eſprit.* Il doit écarter toute ſuperfluité, tout ce qui pourroit rendre l'expreſſion de ſon tableau foible, retrancher tout ce qu'il y a d'oiſif, d'inutile, de languiſſant. Il faut de plus qu'il écrive ſans prévention; qu'il montre en tout la pureté de ſon ame; qu'il mette le pour & le contre dans une balance égale, ſans que jamais il permette que ſes ſentimens particuliers la faſſent pancher plûtôt d'un côté que d'un autre. C'eſt ſurtout dans les louanges qu'il doit éviter toute partialité. *S'il célébre les* MAURICE, *les* FREDERIC HENRI, *les* GUILLAUME III, *il ne doit point taire les mérites d'un Prince de Parme, de Spinola, du Duc de Luxembourg.* Il doit encore ſe garder de toute animoſité. S'il parle des diſſenſions inteſtines, *Hoeks* ou *Kabeliaux*, Stadhouderiens ou anti-Stadhouderiens, il ne doit point préférer une faction à l'autre, il ne doit point tremper ſa plume dans le fiel pour décrier le parti dans lequel il a le moins

de protecteurs. Ni des égards pour les grandeurs humaines, ni la profeſſion de la religion à laquelle on eſt attaché, ni le déſir de s'avancer, ne doivent empêcher un Hiſtorien de réconnoitre partout le mérite, & de rendre à chacun la juſtice qui lui eſt due. Tel notre illuſtre *Grotius* a célébré les exploits du Prince MAURICE comme ſi jamais il n'avoit rien eu à démêler avec lui.

A ces qualités l'Anonyme en ajoute encore quelques autres. Il veut qu'un Hiſtorien entende les langues, afin qu'il puiſſe avoir recours aux ſources. Se bornât-il à écrire l'Hiſtoire de nos Provinces, il eſt cependant néceſſaire qu'il ſache du moins eſſentiellement l'Hiſtoire univerſelle & ſurtout l'ancienne. Sans cela comment décriroit-il l'origine de la nation, les guerres qu'elle a eues à ſoutenir contre les Romains, les Normans, & tant d'autres Peuples; les croiſades qui engagerent quelques-uns de nos Comtes à quitter leur pays pour ſervir l'ambition des Papes; les diſputes ſur la ſucceſſion aux royaumes d'Ecoſſe & d'Angleterre du tems de *Florent* V; les conteſtations ſi ſouvent renouvellées ſur la dépendance où ces Provinces étoient de l'Empire, & pluſieurs autres faits non moins intéreſſans?

La conſtitution du gouvernement tant ancien que moderne, la nature des différens corps, le tems de leur inſtitution, les

ûs

ûs, les coutumes, les loix fondamentales de l'Etat, la religion, la milice, la police, les mœurs, autant d'articles, autant de points dont notre Auteur veut qu'un Hiſtoriographe ſoit inſtruit. Faute de ces connoiſſances, dit-il, on tombera dans les plus groſſières erreurs. On donnera, par exemple, à la province que nous habitons le nom de Hollande dans les tems où elle n'étoit connue que ſous celui de Friſe. On nommera les Gouverneurs (1) de ces pays Comtes de Hollande avant le tems de *Thierry* V, qui le premier fut révêtu de cette dignité. On donnera aux Princes Stadhouders de la maiſon *d'Orange* le titre d'Alteſſe, dans le tems qu'ils portoient encore ſimplement celui d'Excellence. Nous ne ſaurions ſuivre l'Auteur dans tous les exemples qu'il allègue, quoiqu'il y en ait de très-curieux, & dans leſquels il relève quelques points capitaux pour l'Hiſtoire de notre Patrie.

Avant de finir ce Chapitre, il recommande encore deux choſes aux Hiſtoriographes, la première eſt une attention ſingulière aux caractères & aux attributs qu'ils donnent à leurs héros. La ſeconde d'éviter ſoigneuſement tout ce qui peut donner à l'Hiſtoire l'air d'un roman. Celui-ci ne ſçait que plaire, celle-là eſt faite pour inſtruire. Le

(1) *Opperrechters.*

Le *Chapitre* suivant roule sur *la matiere* & sur *la forme de l'Hiſtoire*. Le jugement d'un Hiſtorien doit paroitre dans le choix qu'il fait des différentes piéces dont il veut ſe ſervir. Envain un Auteur aura-t-il amaſſé des matériaux de toutes parts, ils lui ſeront inutiles s'il ne ſait s'en ſervir avec art, & en élever un édifice uniforme & élégant. Il doit être attentif à ne rien narrer que d'eſſentiel, & à rapporter toutes les circonſtances à un but particulier. Dans l'Hiſtoire d'un royaume ou d'une république, c'eſt le Monarque, c'eſt le Souverain qu'il doit avoir en vue. Décrit-il telle ou telle action d'un Général, d'un Miniſtre, ou de quelque Subalterne, ce ne doit jamais être ſans montrer l'influence qu'elle a eue ſur les affaires de l'Etat. Il doit écarter avec ſoin toute particularité, toute anecdote qui n'a pas contribué eſſentiellement au bien ou au mal être du pays dont il parle.

Notre Anonyme s'attache ici à réſoudre amplement une queſtion qui lui a paru problématique. Doit-on mêler, dit-il, dans une Hiſtoire particuliere, les événemens arrivés dans d'autres Etats, & juſqu'où le doit-on ? Voici en gros comment il y repond. Il eſt quelquefois abſolument néceſſaire de tracer du moins en partie l'Hiſtoire des Princes voiſins. Ce cas exiſte ſouvent dans ces provinces. Les Monarques François & les Empereurs d'Allemagne

magne y ont eu anciennement tant de pouvoir, qu'on ne ſauroit paſſer ſous ſilence ce qui eſt arrivé ſous leur règne. Et quand une fois on en a parlé, qu'on a intéreſſé le Lecteur dans leur Hiſtoire, on ne peut pas les laiſſer-là comme s'ils n'exiſtoient plus, ſeulement doit-on en parler avec plus de ménagement. Il en eſt de même pour l'Hiſtoire eccléſiaſtique. En général on ne doit dans une Hiſtoire particulière faire mention des événemens arrivés dans les pays étrangers qu'entant qu'ils ont rapport à la nation dont on donne les annales. On ne ſauroit être trop ſcrupuleux dès-qu'il s'agit de digreſſions.

Mais il eſt des choſes que notre Auteur veut qu'un Hiſtoriographe évite toujours; ce ſont dabord ces diſcours empoulés qu'on met ſouvent dans la bouche des Princes, des Généraux d'Armées, ou des Ambaſſadeurs; piéces d'apparat, ornemens ſuperflus, dont il ne faut tirer que la quinteſcence, amoins que la compoſition & le ſtile ne puiſſent ſervir à montrer les mœurs & le goût du tems. Enſuite il veut auſſi qu'un Hiſtorien ſe borne ſouvent à la narration nue des faits, ſans ſe perdre en conjectures ſur les cauſes occaſionnelles de tel ou tel événement. Souvent elles ſont palpables ces cauſes, ſouvent un œil pénétrant peut découvrir tous les détours de la politique, mais bien ſouvent la foibleſſe, la crainte, la vanité, la malice, l'igno-

rance, la folie de l'esprit humain, sont l'origine des actions même les plus éclatantes des hommes. Ceci pourtant ne doit point empêcher un Historien de remonter aux sources des événemens & d'en raporter les causes, lorsqu'il peut le faire avec vérité, & après s'en être suffisamment instruit. Il est essentiel à l'Histoire, non seulement de raconter les événemens des choses, mais encore d'en découvrir le fonds & les principes, & d'en toucher les motifs; c'est par-là qu'elle plait en instruisant. Il n'y a que l'excès qu'il faut craindre. Surtout doit-on bien se garder de juger de la bonté du motif par le dénouement. La justice de la cause ne se décide pas par des succès.

Notre Auteur passe ensuite à *la forme de l'Histoire*. Nous ne nous y étendrons pas à proportion de ce qu'il le fait. Peut-être auroit-il pû exprimer ses idées en moins de paroles? Voici à peu près à quoi se reduisent les préceptes qu'il donne. Il veut dabord qu'on se fasse un plan auquel doit se rapporter tout ce que l'on veut présenter au Lecteur; que pour les endroits où l'on craint de ne pas bien réussir, on se modèle sur des Ecrivains d'un mérite généralement reconnu, tels que sont par ex. pour notre Histoire les *Hoofdt*, les *de Groot*, les *Brandt*; qu'on ne s'attache pas trop scrupuleusement à l'ordre des tems, mais qu'on suive plutôt „ cet arangement naturel qui

„ plait

„ plait tant, & qui consiste à dire préci-
„ sément ce qu'il faut dire, à différer de
„ raconter certaines choses pour les
„ mieux faire valoir dans un autre en-
„ droit, à s'attacher aux unes & à négli-
„ ger les autres". Il ne faut pas cepen-dant, selon notre Auteur, raconter d'une haleine les événemens qui durent long-tems, décrire par ex. sans interruption le siége d'Ostende; mais inférer dans cette narration ce qui arriva pendant les trois ans que ce siége fut continué.

Nous passons au *Chap. IV.* Notre Au-teur y examine *comment un Historien doit rechercher & constater la vérité des faits qu'il décrit.* „ Ce n'est pas comme une
„ proposition de mathématique, dit-il,
„ qu'il faut narrer un fait; il faut en péser
„ les circonstances tant intrinséques qu'ex-
„ térieures, & ne raporter que ceux dont
„ on a une certitude morale". On doit, pour les faits qu'on rapporte d'après d'au-tres, bien péser le suffrage des divers His-toriens qui les attestent, & adopter celui qu'on trouve avoir le mieux suivi la véri-té. Ensuite encore l'Anonyme revient ici à un sujet qu'il avoit déja traité en pas-sant. Il ne veut pas qu'on raconte nue-ment; ce seroit convertir l'Histoire en Ga-zette. Un Historien narre-t-il le suplice de *Barnevelt* ou le massacre des de *Witt*, il doit aussi examiner la justice ou l'injustice

de ces événemens & dire hardiment ce qu'il en juge.

Mais le trop de crédulité & quelquefois auſſi l'eſprit de critique font dire des choſes qui ne ſont pas aſſez avérées. On ſuit des Auteurs de toute eſpéce, ou bien on veut trouver partout à redire. On aime mieux être neuf que de dire ce qu'un autre a dit avant nous.

Pour les faits qu'un Hiſtorien veut rapporter ſur des bruits publics, il a d'autres précautions à prendre. Il doit comparer les rapports, entendre des gens de différens partis, combiner les relations; il trouvera bien quelques particularités dont on convient généralement; elles pourront lui ſervir de baſe pour ajuſter d'après elles les autres circonſtances.

Le *cinquiéme Chapitre* de notre Auteur traite des *preuves de l'Hiſtoire & de la maniére dont un Hiſtoriographe doit s'en ſervir.*

Une exacte connoiſſance des ſources dans leſquelles on peut puiſer lui eſt d'abord néceſſaire. S'il retrace ces tems où la Hollande étoit gouvernée par des Comtes, c'eſt aux priviléges originaux qu'ils ont donnés en divers tems, qu'il doit avoir recours; s'il décrit les tems poſtérieurs où la province ne reconnut pour Souverains que les Etats, c'eſt de leurs réſolutions & de leurs édits qu'il doit s'aider.

Bien

Bien entendu qu'avant de faire uſage des premiers, il prendra toutes les précautions convenables pour s'aſſurer qu'ils ne ſont ni faux, ni interpollés, mais ſurement authentiques.

Quant aux autres ſources, un Hiſtorien peut & doit, quand les piéces originales lui manquent, employer les Mémoires déja publiés, les ouvrages d'Auteurs connus & approuvés, préférant toujours un Auteur qui a vû, à celui qui ne tient les choſes que d'un tiers; un citoyen à un étranger; celui qui raconte ſes propres actions à celui qui narre les actions d'un autre. Mais que de ſoins encore ne doit-on point apporter à écarter les Auteurs ſuſpects! Il y a des ouvrages ſuppoſés, il y en a de douteux. Il y en a qui ſont écrits avec paſſion & avec partialité. Il y en a où les fautes multipliées indiquent un Auteur peu attentif. Tous ceux-là ne peuvent être preſque d'aucun uſage à un Hiſtoriographe.

Après avoir ainſi raſſemblé les bons Auteurs, il faut faire un choix de celui qui raconte le mieux, ſans s'aſtreindre à rapporter les diverſes manières de narrer de chacun d'eux. Il faut ôter au Lecteur la peine de ſe décider. Il faut de plus qu'un Ecrivain ne manque jamais de citer les ouvrages dont il ſe ſert, & de marquer les différens paſſages qu'il emploie. Ce n'eſt pas le goût de Mr. *de Voltaire*, il

a la prudence de ne citer jamais. Cependant qui néglige cet article, ſemble vouloir en impoſer à ſes Lecteurs, les obliger à l'en croire ſur ſa parole, & les empêcher de remonter aux ſources.

Mais doit-on inſérer en entier les piéces originales dans une Hiſtoire, ou ſe borner à en donner l'eſſentiel? *Bor* & *Aitzema* ont ſuivi la premiére de ces méthodes; *Grotius*, *Hooft*, *Strada*, *Brandt* & la plupart de nos Hiſtoriens plus récens ont préféré la ſeconde, & c'eſt auſſi celle que notre Auteur préféreroit. Cette méthode interrompt moins le fil de la narration, fatigue moins l'attention, & préſente à l'eſprit avec plus de force le but dans lequel l'Hiſtorien raporte les piéces dont il ſe ſert.

On peut auſſi les renvoyer à la fin de l'ouvrage. *Butkens* & *Wicquefort* en ont uſé de la ſorte.

Pour éviter une longueur exceſſive, nous joignons les *Chapitres* VI, VII, & VIII. L'Anonyme s'attache à y prouver que la connoiſſance de la *Géographie*, de la *Chronologie* & des *Généalogies* eſt abſolument néceſſaire à un Hiſtorien. Les raiſons en ſautent aux yeux. Il ne s'agit que de les juſtifier par des exemples, & notre Auteur en a recueilli un grand nombre qui ne peuvent que faire plaiſir à ceux qui s'appliquent à l'Hiſtoire de la Patrie. Indiquons en quelques uns.

Sans

Sans la connoiſſance de la Géographie tant ancienne que moderne, l'Hiſtoriographe ne ſauroit décrire les pays qui ſont venus de tems en tems ſous la domination des Comtes, & qui apartenoient auparavant à différens Seigneurs; il ne ſauroit donner une idée des changemens arrivés par l'accroiſſement des eaux intérieures, par les attériſſemens, par les nouveaux lits des rivières, ſoit artificiels, ſoit occaſionnés naturellement par les débordemens. Comment un Hiſtorien, qui ne ſauroit pas à fond toutes ces altérations, pourroit-il apprendre, par exemple, à ſes Lecteurs, de quelle manière le *Zuiderzée*, qui en 1170 ne méritoit que le nom d'un petit lac, que les mers de Harlem & de Leide autrefois des étangs ſont devenues des eaux formidables? Comment ſauroit-il que le *Leck* & l'*Yſſel* ont été autrefois une ſeule & même rivière, ſéparée en 1285, ſelon une convention faite entre *Florent V*, & l'Evêque d'*Utrecht*? Comment outre cela connoitroit-il les anciennes limites du pays, les changemens arrivés dans les diviſions de la province? Il n'entendroit ſeulement pas ce qu'anciennement on vouloit dire par Nord- & Sud-Hollande, bien moins encore ſauroit-il les noms ſous leſquels pluſieurs villes, bourgs & villages étoient autrefois connus, & dont à peine on apperçoit quelque trace dans ceux qu'ils portent aujourd'hui. L'Ecluſe

cluſe en Flandres, par exemple, s'appelloit *Lammisvliet*; Medemblick *Medemolaca*; Bois-le-Duc *Orten*; Egmond *Halm*; Noordwyk *Nortgo*; Voorſchooten *Forſchate* &c.

Après la Géographie, la Chronologie eſt en 2. lieu d'une néceſſité abſolue pour ſe pouſſer dans l'Hiſtoire de ce pays. Indépendamment des diviſions générales du tems & des époques les plus remarquables, des changemens de ſtile & des différens tems où on a adopté ces changemens dans les divers Etats de l'Europe, il faut qu'un Hiſtorien ſoit au fait du ſtile de la Cour, qui faiſoit commencer l'année à Pâques, longtems après que ſelon le ſtile vulgaire on la commençoit en Janvier. Il doit de plus connoître les fêtes de l'Egliſe Romaine, ſes indictions; & même les Calendes, les Ides & les Nones des anciens Romains, parceque très ſouvent on ſe ſervoit dans les actes publics de ces différentes manières de dattér. Pour nous borner au jour où commençoit l'année, quelle diverſité de coutumes! En Hainaut, en Brabant & en Flandres l'année commençoit à Pâques; en Hollande de même, ſavoir le vendredi ſaint ſelon les uns, ou le ſoir de Pâques ſelon les autres. A Utrecht la Cour ſuivoit le même ſtile, qui étoit auſſi celui de la France; mais dans le train ordinaire on y commençoit l'année à Noël dès l'an 1310, ou en Janvier. Ce double ſtile avoit lieu

pa-

pareillement en Hollande, & il eſt d'autant plus néceſſaire d'y être attentif, que ſans cela il eſt impoſſible de concilier les contradictions apparentes des Hiſtoriens & des documens dans les dattes qu'ils portent ou dans celles qu'ils aſſignent aux événemens.

Enfin la connoiſſance des Généalogies eſt le troiſième objet dont notre Auteur traite dans ces Chapitres. Sa néceſſité eſt palpable, c'eſt la ſcience des ſucceſſions; ſans elle comment parlera-t-on des prétenſions des Princes? Mais ce n'eſt auſſi qu'à l'origine des Souverains, & de ceux qui ſont à la tête du gouvernement, que notre Auteur veut qu'on s'attache. Il exprime d'une façon très-énergique ſon indignation contre les particuliers, qui produiſent des arbres généalogiques pour prouver qu'ils deſcendent de quelque Monarque ou de quelque grand Seigneur; & contre les Gentilshommes qui font conſiſter la nobleſſe plus dans le nombre des quartiers, que dans la vertu & dans l'élévation des ſentimens. Tous les hommes, dit l'Anonyme, ſont nés égaux; la violence ſeule a fait la différence entre le noble & le roturier. Mais le fait eſt-il vrai, & ne ſçait-on pas au contraire que l'ennobliſſement a été très ſouvent la récompenſe de quelque fait héroïque, ou de quelques ſervices ſignalés?

Parmi les divers Généalogiſtes de ces pays

pays que notre Auteur célèbre, il n'en eſt aucun qu'il élève au niveau d'*Olivier de Vree* Généalogiſte des Comtes de Flandres. Il avertit de ſe ſervir avec précaution de *Simon van Leeuwen* pour les Comtes de Hollande, & donne d'excellens avis pour perfectionner les Généalogies de ces derniers.

Le *Chapitre* IX roule ſur les *ornemens dont on doit embellir l'Hiſtoire*. C'eſt proprement du coloris dont il s'agit ici. C'eſt du ſtile, du langage, des tranſitions, des portraits, des harangues, des digreſſions, des ſentences, des maximes, des réfléxions, que l'Anonyme va parler.

Le ſtile de l'Hiſtoire doit être noble ſans être enflé; ſimple & naturel ſans être bas & rampant; clair ſans être diffus; concis ſans être écraſé. On a juſtement reproché à *Grotius* d'avoir trop imité le ſtile de *Tacite*. L'illuſtre *Bignon* lui en fit faire la remarque. Il ſe mit à récrire ſon ouvrage, dont il montra divers eſſais à ſes amis de Paris qui les goutèrent; mais ſes occupations & la mort empêchèrent ce grand homme de continuer.

Un Hiſtorien ne doit encore négliger ni la politeſſe ni les graces de la compoſition. Il doit en bannir l'affectation. L'Hiſtoire ne ſouffre ni les licences de la Poéſie, ni la multiplicité des épithètes, ni les comparaiſons ſouvent réitérées, ni les libertés du genre oratoire; ſon ſtile doit être naturel, mais auſſi

Un

Un ſtile trop égal & toujours uniforme
Envain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme.

L'art n'eſt jamais dans un plus haut dégré de perfection que lorsqu'il reſſemble ſi fort à la nature, qu'on le prend pour la nature même, deſorte que ſi le ſtile eſt naturel, il ſera auſſi varié, parcequ'il ſera approprié aux diverſes circonſtances. Pour narrer les événemens il ſera plus dégagé & plus libre; pour exprimer les réſolutions des conſeils, il ſera plus grand & plus majeſtueux; pour les harangues plus ſerré & plus grave. Mais quelque approprié aux matières que ſoit le ſtile d'un Hiſtorien, il ne ſauroit plaire ſi ſon langage ne l'eſt auſſi. Il ne doit être ni dur, ni bas, ni hardi, ni obſcur, ni précieux, ni étranger. La pureté le transmettra à la poſtérité. Cependant ce n'eſt pas tout. Le grand art de la narration conſiſte dans les tranſitions, ces paſſages adroits d'un ſujet à l'autre, ces traits fins qui ramènent le lecteur d'objet en objet ne doivent point être négligés. Les portraits ne ſont pas moins eſſentiels & difficiles; c'eſt un coup de maitre que d'attraper parfaitement une reſſemblance. Choix dans le perſonnage même, exactitude dans chaque trait, unité dans le total; tout cela doit être obſervé; mais la choſe n'eſt pas facile. *Bentivoglio* remarque que *Strada* y a aſſez mal réuſſi.

Pour les harangues, quoiqu'elles puiſſent

contribuer à l'élégance de la narration, notre Anonyme eſt du ſentiment de ceux qui ne les admettent que rarement. Il craint l'imagination des Hiſtoriens ; ils mettent ſouvent dans la bouche de leurs Héros de beaux diſcours, qui ne doivent nullement leur origine à l'éloquence de celui qu'ils font parler.

Dans les digreſſions, il y a auſſi des règles à obſerver, elles ont leurs graces quand on les fait à propos, & qu'elles n'ont rien de trop détaché; mais elles doivent être mêlées ſagement dans l'Hiſtoire, & jamais ſans néceſſité. Elles doivent tenir par quelqu'endroit au ſujet principal, & un Hiſtorien doit les diriger de façon qu'elles ne ſemblent point des hors d'œuvres, mais qu'elles ramènent le Lecteur au fil du diſcours.

En finiſſant ce Chapitre, notre Auteur parle des ſentences, des maximes, des réfléxions & des autres ornemens de l'Hiſtoire. Il exhorte les Hiſtoriens à ſe garder du ton de pédagogue, & à ne pas moraliſer toujours. Un Auteur peut bien mêler dans ſon diſcours quelques réfléxions, mais elles doivent couler de ſon ſujet; elles ne doivent être ni trop fines, ni trop étudiées, ni affectées; la ſimplicité & le naturel auront toujours la préférence ſur la déclamation & ſur la ſubtilité. En général un Ecrivain ne peut être trop ménager en ornemens; repandus par-ci par-là dans un ouvrage, ils y donneront de grandes beautés, mais pro-

prodigués ils rebuteront & fatigueront le Lecteur.

Nous ne dirons qu'un mot du *Chapitre X.* Notre Auteur y parcourt les *différentes espéces d'Histoires.* Chacun, y dit-il, doit choisir soit dans l'Histoire civile, soit dans l'Histoire ecclésiastique tel genre qui lui convient le mieux. Annales, Abrégés, Relations, Mémoires, Vies particulières, Histoires de Provinces & de Villes, Discours historiques, Critique de quelque point d'Histoire, autant de différentes espéces pour le choix desquelles un Auteur doit consulter son goût & son génie, & pour chacune desquelles il y a des régles à observer. Les commentaires & les traductions ont aussi leur mérite & une méthode qui leur est propre. Enfin notre Auteur conseille de ne pas écrire l'Histoire du tems dans lequel on vit. C'est une entreprise difficile & souvent périlleuse. Il condamne tout ouvrage dicté par un esprit de parti, & dans lequel règne ou bien de la mauvaise humeur, ou bien des traits de satyre. Enfin il donne quelques directions sur le stile des Epitres dédicatoires, des Préfaces, & même sur les titres qu'on met à la tête des ouvrages.

Le dernier *Chapitre* regarde la *littérature Hollandoise.* L'Auteur y recommande d'abord à ceux qui voudroient entreprendre d'écrire l'Histoire de ces Provinces, de se mettre bien au fait des anciens Auteurs

& du dégré de croyance qu'ils méritent, choiſiſſant ſurtout ceux qui ont travaillé par l'ordre, ou avec l'approbation du Souverain. Enſuite il donne un Catalogue des meilleurs Ecrivains qui ont écrit l'Hiſtoire des Comtes; il marque le nom de l'Auteur, le tems qu'il a vêcu, la matière qu'il a choiſie, & les éditions de ſon livre, quelquefois même le dégré de croyance qu'il mérite.

C'eſt par-là que notre Ecrivain finit ce Traité. Tout annonce qu'il ſort de la plume d'un habile homme, accoutumé à manier l'Hiſtoire, très verſé dans celle de nos Provinces, & généralement inſtruit de ce qu'on a écrit de plus ſenſé ſur le ſujet qu'il traite. Si en le reſſerrant un peu davantage dans la déduction des préceptes, il eût multiplié les exemples des fautes où les Hiſtoriens de ce pays ſont quelquefois tombés, il eut rendu un ſervice eſſentiel au Public. Nous l'invitons à y penſer pour une ſeconde édition.

ARTI-

ARTICLE ONZIEME.

Nous avons reçu les deux Lettres que nous préſentons au Lecteur dans cet Article. Elles ſont l'une & l'autre rélatives à l'Extrait qui a été donné (1) d'un ouvrage intitulé. RECHERCHES *ſur quelques principes des connoiſſances humaines, publiées à l'occaſion d'un Mémoire* ſur les Monades &c.

LETTRE de l'Auteur *de l'Extrait ſusdit* aux Auteurs de la Bibliothéque des Sciences & des Beaux Arts.

MESSIEURS,

JE ſuis ſenſible, comme je le dois, à la complaiſance que vous avez eue de me communiquer la Lettre de Mr. LUZAC. Que cette Lettre ſoit imprimée, j'y conſens, & je ne penſe pas ſeulement à y repondre. Comment le ferois-je? Mr. LUZAC dit que je ne l'entens pas. C'eſt la reſſource

(1) *Voyez* le *Tome* VII de cette Bibliothéque, I *Partie*, à l'*Article* XI *p.* 223.

source des gens qui n'ont pas des *notions distinctes*, ou qui ne les expriment pas clairement. Je n'ai donc qu'un mot à lui dire, c'est qu'il se trompe fort, s'il me croit capable d'avoir badiné sur sa qualité de Libraire, comme si elle étoit incompatible avec celle de Savant & de Philosophe. Fut il *Cuisinier*, (2) je ne m'aviserois jamais, en le voyant Auteur, de dire avec *Horace*, *risum teneatis amici!* Je l'ai dit en le voyant attaquer un homme tel que Mr. BOUILLER avec tant de hauteur & d'assurance. Un FORMEY, ou un SULZER auroit pû s'élever avec force pour la défense de LEIBNITZ contre un pareil adversaire, sans qu'on s'en fût étonné. Ce fut ACHILLE qui vengea PATROCLE.

Je suis avec la considération la plus distinguée, Messieurs, votre très humble & très obéissant Serviteur.

LETTRE de Mr. LUZAC aux Auteurs de la Bibliothéque des Sciences & des Beaux-Arts.

MESSIEURS,

„ C'Est en partie pour vous remercier „ de l'honneur que vous avez fait à mon

(2) Voyez la *Bibliothéque Impartiale Tom.* XV *Part.* I. *à la Page* 167. surtout 168.

„ mon petit ouvrage, & en partie pour
„ vous communiquer quelques remarques
„ sur l'Extrait que vous vous êtes donné la
„ peine d'en faire, (1) que je prends la
„ liberté de vous addresser la présente.

„ Vous dites fort bien, Messieurs, que
„ le grand LEIBNITZ, *digne de l'admira-*
„ *tion de tous les siècles par l'étendue de son*
„ *génie, attirera leur estime par la douceur*
„ *& la modestie qui règnent dans ses Ecrits.*
„ Pourquoi l'Auteur du *Mémoire sur les*
„ *Monades* n'a-t-il point suivi cet exemple?
„ J'aurois été charmé de l'imiter & je
„ m'en serois fait un devoir.

„ Y avez-vous pensé, Messieurs, lorsque
„ vous avez mis le *risum teneatis* &c,
„ après avoir appris à vos Lecteurs que le
„ petit ouvrage que vous annoncez vient
„ d'un Libraire? La vérité changeroit-elle
„ de nature par les différentes professions
„ de ceux qui la cherchent? N'est-il
„ donné qu'à des personnes de l'ordre de
„ notre Auteur de traiter des *Monades?*

„ Permettez-moi de vous le dire, Mes-
„ sieurs, jamais on n'a été en colère contre
„ l'Auteur du *Mémoire* en question: on a
„ cru seulement pouvoir imiter le ton
„ qu'il a pris contre *Leibnitz.* En effet,
„ est-il permis d'insulter aux manes d'un
„ Gé-

(1) *Bibl. des Sciences & des Beaux Arts* T. VII P. I. *p.* 227.

„ Génie qui *attirera l'eſtime de tous les ſiè-*
„ *cles par la douceur & la modeſtie qui*
„ *règnent dans ſes Ecrits*; de jetter du
„ doute ſur la Religion d'un Savant qui a
„ penſé & qui a ecrit ſur la Divinité avec
„ tant de profondeur & de ſolidité? Et
„ plus encore cela eſt-il permis à un
„ homme de Lettres, qui de ſon propre
„ aveu n'a jamais lû les Ecrits de *Leibnitz*,
„ & qui, au jugement de tout vrai Philo-
„ ſophe, n'a pas même la plus legère idée
„ du ſyſtême de ce grand Homme? Notre
„ Religion enſeigne-t-elle à uſer de pareils
„ procédés? Et ſi elle ne le fait pas, ai-je
„ eu tort de dire que la *théorie* de notre
„ Auteur *paroiſſoit ſe trouver en contradic-*
„ *tion perpétuelle avec ſa pratique*? Je
„ veux que votre Savant ait *mérité d'une*
„ *façon ſi diſtinguée de la Religion & des*
„ *Sciences*; mais ne pourroit-on point le
„ taxer d'avoir démérité d'une façon plus
„ diſtinguée encore & de la Religion & des
„ Sciences, en publiant ſon Mémoire?
„ De quel palliatif colorer cette manie de
„ faire enviſager la Philoſophie de *Leibnitz*
„ comme incompatible avec la Religion.
„ N'eſt-ce pas là outrager tous ceux *qui*
„ adoptent le ſyſtême de ce profond Phi-
„ loſophe? Se montre-t-on tel quand on
„ parle de Religion en diſputant des *Mo-*
„ *nades*? Fait-on voir de la Religion
„ quand on l'employe à rendre une Secte
„ odieuſe?

„ Le

„ Le mot de *calomnie*, dont vous avez „ trouvé bon de vous ſervir, Meſſieurs, eſt-„ il fort chrétien de votre part ? Si l'Auteur „ du *Mémoire* veut des preuves de ce que „ j'ai avancé, c'eſt à lui à me les deman-„ der : il me ſemble au moins, Meſ-„ ſieurs, que vous auriez dû attendre de „ ſavoir ſi j'en ai, avant de vous ex-„ primer de la façon que vous l'avez fait. „ On ne taxe pas ſans avoir été à même „ d'aprofondir un fait.

„ Je paſſe volontiers condamnation ſur „ le peu d'élégance de mon ſtile. J'avoue „ que j'ai le malheur d'ignorer parfaite-„ ment ce que c'eſt que *diſſéquer des idées* „ &c ; j'ai même renoncé à l'envie de „ m'inſtruire de tous ces jolis riens.

„ Il y a une règle de Logique qui repond „ à une règle de Droit : elle nous dit de „ ne point nous ſervir d'expreſſions vagues „ ni indéterminées, mais d'énoncer exac-„ tement les propoſitions qu'on trouve en „ défaut. C'eſt ſans doute pour m'épargner „ la peine d'une reponſe que vous avez „ trouvé bon de négliger cette loi. N'au-„ riez-vous pas pourtant mieux fait, „ Meſſieurs, de la ſuivre, que de vous ré-„ pandre en fades plaiſanteries ſur une „ matière qui n'en eſt pas ſuſceptible ? „ Croyez-vous qu'on trouve dans cette „ façon d'agir la bonne foi qu'on doit „ vous ſuppoſer ? Ce n'eſt pas à moi à en „ juger ; mais pour vous faire voir,

„ Meſſieurs, que tout le monde ne penſe
„ pas dans le goût de votre Extrait, je
„ vais finir par le fragment d'une Lettre
„ que Mr. *Sulzer*, célébre Profeſſeur à
„ *Berlin* & Membre de l'Académie Royale
„ de Pruſſe, m'a fait l'honneur de m'écrire.
„ Vous y trouverez peut-être la raiſon
„ du jugement que vous portez ſur les *Re-*
„ *cherches* &c. Voici comme il en parle.
„ *Je ſuis charmé de voir que la bonne Philo-*
„ *ſophie ait ſes défenſeurs hors de l'Alle-*
„ *magne, dans un tems où un grand nombre*
„ *d'Allemands ſe joignent aux Etrangers*
„ *pour la détruire. Il me ſemble que vous*
„ *êtes le ſeul qui ait expliqué aux François*
„ *d'une manière ſolide les véritables fonde-*
„ *mens de la Philoſophie Leibnitzienne.*
„ JE CROIS POURTANT QU'ILS NE
„ PE'NETRERONT PAS SITÔT DANS
„ LES MYSTE'RES DE NOTRE ECOLE.
„ *N'avez-vous jamais eu la penſée de tra-*
„ *duire la Harangue inaugurale de Mr.*
„ *Koenig ? Il me ſemble qu'elle pourroit*
„ *beaucoup contribuer à lever pluſieurs pré-*
„ *jugés. C'eſt à mon avis un excellent*
„ *morceau, qui mérite bien d'être plus gé-*
„ *néralement connu.*

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très humble Serviteur
ELIAS LUZAC Junior.

ARTI-

ARTICLE DOUZIEME.

J. Georgii Altmanni, Linguæ Græcæ hactenus & Ethices in Academia Bernensi Professoris, nunc autem Pastoris Anetani, Specimen Commentarii Philologico-Exegetici, in duo Prima Capita Actorum Apostolorum, quibus Natales Ecclesiæ Christianæ describuntur. *Bernæ* ex Officina Typographica Illustrissimæ Reipublicæ.

C'est-à-dire,

Commentaire sur les deux premiers Chapitres des Actes des Apôtres, par Mr. Altmann 1757. in 4. pp. 188.

C'Est ici la dernière des productions académiques de Mr. Altmann. Ce savant Professeur avoit entrepris d'expliquer à ses Disciples tout le Livre des *Actes des Apôtres*; mais arrivé à la fin du second Chapitre, il reçut l'agréable nouvelle que le Conseil de *Berne* lui donnoit, en récompense de ses longs & utiles travaux, la Cure d'*Anet*, la meilleure de tout le Can-

Canton. Appellé donc à des occupations d'un genre tout différent, il a cru devoir interrompre ſon Commentaire, & c'eſt aſſurément une perte pour le Public; car on trouve dans ce dernier ouvrage la même érudition, la même clarté, la même ſolidité qui caractériſent tous ceux de Mr. ALTMANN. Sa méthode eſt ſimple & naturelle. Il expoſe clairement les divers ſentimens des Interprètes, ſe détermine toujours pour le meilleur, propoſe quelquefois, mais rarement, des explications nouvelles, & tire d'ordinaire des conſéquences morales très juſtes & très édifiantes. Après avoir donné cette idée générale de ce bon ouvrage, tout ce qu'on attend de nous, c'eſt ſans doute que nous apportions quelques exemples pour la juſtifier.

I. Les Savans ont fait bien des recherches pour découvrir qui eſt ce *Théophile* à qui S. *Luc* dédie ſon Evangile auſſi bien que les Actes des Apôtres. Quelques uns ont cru que c'eſt un perſonnage ſuppoſé, & que l'Auteur ſacré s'addreſſe à tout Lecteur qui *aime Dieu*, ce qui eſt la ſignification du nom de *Théophile*. Mr. ALTMANN rejette avec raiſon ce ſentiment qui ne s'accorde pas avec l'épithéte de *très excellent* que S. *Luc* donne à *Théophile*, (1) épithéte qui ne ſe donnoit qu'aux perſonnes les plus qualifiées, & c'eſt ainſi, par exemple, que *Felix* &

(1) LUC. I. 3.

& *Feſtus* Gouverneurs de Judée ſont l'un & l'autre appellés *très excellens* dans ce même Livre des Actes. Suppoſant donc que *Théophile* étoit quelque homme illuſtre & conſtitué en dignité, on demande qui il étoit? Le célèbre Mr. *Heumann* croit qu'il étoit Payen. J. *Haſæus* en fait un Juif d'Alexandrie, & rend cette opinion aſſez vraiſemblable par diverſes raiſons ſpécieuſes. Mais *Théodore Haſæus* a défendu avec plus de ſuccès encore un ſentiment que notre ſavant Auteur adopte ſans balancer. C'eſt qu'il s'agit ici de ce *Théophile* que le Roi *Agrippa* fit Souverain Sacrificateur à la place de *Jéſus* fils de *Gamaliel*, & qui vit ſous ſon Pontificat s'allumer cette guerre funeſte des Juifs dont parle l'Hiſtorien *Joſèphe* (2). Le titre de *très excellent* qui, comme nous venons de le dire, ne ſe donnoit qu'aux perſonnes de la première diſtinction, convenoit ſans doute à un Souverain Sacrificateur, & le tems s'accorde auſſi très bien, car il eſt conſtant que le Pontife *Théophile* vivoit ſous l'Empereur *Claude* & même longtems après. Si donc, comme il y a toute apparence, c'eſt à ce *Théophile* que S. *Luc* écrit, quelle preuve n'en réſultera-t-il pas en faveur de la vérité de l'Evangile? En addreſſant au Souverain Pontife les livres où il parle de

(2) *Antiq. Judaïq.* Liv. XX. Chap. 8.

de J. C. & des Apôtres, l'Auteur ſacré en appelle au Chef même du peuple juif, des vérités contenues dans ces livres, & c'eſt comme s'il diſoit: je ne crains pas de vous addreſſer à vous qui êtes Souverain Sacrificateur, l'Hiſtoire de J. C. & de ſes Apôtres & de vous prendre vous même à temoin des faits que j'y rapporte.

II. S. *Luc* dit (3) qu'après l'Aſcenſion de J. C. les Apôtres s'*en retournèrent à Jéruſalem de la montagne des oliviers qui eſt près de Jéruſalem le chemin d'un Sabbat.* Mais en comparant ce paſſage avec ce que le même Auteur ſacré dit (4) que J. C. voulant monter au ciel, *mena les Diſciples dehors juſqu'en Béthanie*, il ſe préſente une difficulté que *Bèze* regardoit preſque comme inextricable; la voici. L'Evangéliſte nous apprend que N. S. ſur le point de quitter la terre alla en *Béthanie*. Or ſelon St. *Jean* (5) Béthanie *étoit éloignée de Jéruſalem d'environ quinze ſtades*, qui font deux fois & demi le chemin qu'il étoit permis de faire aux Juifs le jour du Sabbat; car on convient que le *chemin d'un Sabbat* étoit de ſix ſtades, c'eſt-à-dire de 2000 coudées, ou d'un quart d'heure. Comment donc concilier cette contradiction apparente des Evangéliſtes? S. *Luc* dit

(3) *Chap.* I. 12. (4) Luc. XXIV. 50.
(5) *Chap.* XI. 18.

dit que N. S. monta au ciel d'un lieu qui *n'eſt éloigné de Jéruſalem qu'autant qu'il eſt permis de marcher un jour de Sabbat*, ſavoir ſix ſtades; & S. *Jean* aſſure que Béthanie eſt *diſtante de la capitale d'environ quinze ſtades*. Si J. C. monta au ciel du mont des oliviers, comme S. *Luc* ſemble le dire dans le paſſage des Actes, il eſt difficile de concevoir pourquoi le même Auteur ſacré rapporte à la fin de ſon Evangile que N. S. alla juſqu'en Béthanie. A quoi s'en tenir? Le fils de Dieu quitta-t-il la terre ſur la montagne des oliviers éloignée de Jéruſalem de ſix ſtades, ou en Béthanie qui en étoit diſtante de quinze? On s'eſt tourné de tous côtés pour lever cette difficulté. Mr. ALTMANN rapporte quelques unes de ces prétendues ſolutions, & montre combien peu elles ſont ſatisfaiſantes. Après quoi il propoſe la ſienne, qui véritablement n'eſt pas tout-à-fait nouvelle, puis que *Lightfoot* & le *Clerc* l'avoient déja indiquée, mais ſans alléguer les meilleures raiſons ſur leſquelles on peut l'appuyer. Voici donc comment il faut concevoir la choſe. N. S. étoit ſur la montagne des oliviers lorſqu'il quitta la terre, ce qui peut fort bien s'accorder avec ce que S. *Luc* dit (6) qu'il alla *juſqu'en Béthanie*, ſi l'on fait attention à la ma-

(6) *Chap.* XXIV. 50.

manière dont l'Evangéliſte s'exprime Ἐξήγαγε δὲ αὐτὸς ἔξω ἕως εἰς Βηθανίαν. On peut traduire ainſi ces paroles: *Il les mena dehors juſqu'aux limites de Béthanie* ou *du côté de Béthanie*, car la particule εἰς ſignifie ſouvent *aux environs* ou *près*. C'eſt ce que notre ſavant Auteur prouve par divers paſſages d'Ecrivains tant ſacrés que profanes. La penſée de S. *Luc* eſt donc, non pas que J. C. alla avec ſes Apôtres juſqu'à la bourgade de *Béthanie*, mais juſqu'à ſon territoire. Et véritablement N. S. ne voulant que ſes Apôtres pour témoins de ſon Aſcenſion, ne devoit pas aller dans le bourg même qui ſans doute étoit fort peuplé. Que ſi l'on objecte que l'Evangéliſte ne dit pas ſimplement que J. C. conduiſit ſes Apôtres à *Béthanie*, (εἰς Βηθανίαν) mais *juſqu'à Béthanie* (ἕως εἰς Βηθανίαν) il eſt aiſé de répondre qu'on appelloit *Béthanie* non ſeulement la bourgade de ce nom, mais tout ſon territoire; car là où *Bethphagé* finiſſoit, là commençoit *Béthanie*. Rien donc n'empêche de dire que N. S. alla avec ſes Apôtres juſqu'à l'endroit où le mont des Oliviers perdoit le nom de *Bethphagé* & commençoit à s'appeller *Béthanie*, à ſix ſtades de Jéruſalem.

III. S. *Pierre* (7) applique à *Judas* ces pa-

(7) *Chap.* I. 20.

paroles du *Pſeaume* LXIX. 26. *Que ſa demeure ſoit déſerte, & qu'il n'y ait perſonne qui y habite.* Pour expliquer ce paſſage ſur le ſens duquel on a toujours été fort partagé, Mr. ALTMANN fait une conjecture ſingulière qu'on ne ſera pas fâché de trouver ici. C'eſt que *Judas* s'étant pendu dans ſa propre maiſon, les voiſins effrayés de l'atrocité de ce fait regardèrent cette maiſon avec horreur & crurent qu'elle ſeroit déſormais hantée par des ſpectres & de mauvais eſprits, & qu'on ne pourroit plus l'habiter en ſureté. De ſorte que ſelon la crédulité & la ſuperſtition des Juifs de ce tems-là, cette maiſon eut un mauvais renom, fut abandonnée & devint déſerte.

IV. Sur le diſcours que S. *Pierre* addreſſe aux Juifs (8), notre habile Commentateur obſerve (9) qu'il eſt bien remarquable que dans tout cet excellent diſcours l'Apôtre ne fonde la reſurrection de J. C. que ſur des raiſons priſes des anciens Prophètes, s'attachant uniquement à montrer que ſelon les Ecritures le CHRIST devoit reſſuſciter, & ne s'arrêtant pas à prouver ce grand événement par les témoins qui avoient vû le Seigneur reſſuſcité. On doit conclure de-là que la vérité de la réſurrection étoit ſi connue, que les Apôtres ne

(8) *Chap.* II. (9) *pag.* 153.

ne croyoient pas qu'il fût néceſſaire *de la* prouver. Ce fait étoit d'une notoriété publique, tout Jéruſalem en étoit inſtruit; les gardes & les ſoldats romains avoient repandu partout que JE'SUS étoit ſorti du ſépulchre, & tout ce que les Prédicateurs de l'Evangile avoient à faire, étoit de montrer l'accompliſſement des anciens oracles dans cette réſurrection, & de faire voir que puiſque leur maître étoit reſſuſcité, il étoit véritablement le Meſſie.

ARTICLE TREIZIEME.

A FREE INQUIRY into the nature *and* origin *of* evil.

C'eſt-à-dire,

Recherches libres ſur la nature & l'origine du mal, en ſix Lettres. A Londres, *chez* Dodſley 1757. 8. *pp.* 193.

CEt ouvrage qu'on attribue à Mr. JENNINGS, (Membre du Parlement, connu par quelques Traités politiques fort bien

bien écrits) eſt compris en ſix Lettres adreſſées à un ami de l'Auteur. La premiere traite du mal en général, qu'on y diſtingue en mal d'imperfection, mal phyſique, mal moral, mal politique, & mal religieux, cinq eſpéces de maux qui ſont le ſujet d'autant de Lettres.

Comment les maux innombrables auxquels les créatures ſont ſujettes, peuvent-ils s'accorder avec la bonté du Créateur? C'eſt la queſtion importante qu'on ſe propoſe de traiter ici; queſtion qui n'a *jamais* été traitée, nous dit-on, avec l'attention qu'elle mérite, ni avec le ſuccès qu'on auroit pû attendre de celle qu'on y a donnée; mais queſtion dont notre Auteur a trouvé le nœud, s'il en faut croire ſes pompeuſes déclarations. Suivons le dans ſon plan & dans ſes réflexions, autant que les bornes de cet Extrait pourront nous le permettre, ſans nous laiſſer prévenir pour ou contre lui par ſes belles promeſſes.

Il commence par faire ſentir très bien l'importance de cette recherche; c'eſt la ſolution de cette queſtion qui peut ſeule aſſurer le caractère moral de la Divinité; & toute la vertu humaine en dépend. „ Si l'on pouvoit penſer une „ fois que l'Etre ſuprême rendit une „ partie de ſes créatures miſérables, ou „ ſouffrît qu'elles ſe rendiſſent telles elles-„ mêmes ſans quelque cauſe juſte, ou

„ ſans quelque fin digne de ſa bonté, *tou-*
„ *tes* les conſidérations morales devien-
„ droient vaines & inutiles; nous n'au-
„ rions plus de règle qui pût diriger nos
„ actions, ou du moins plus d'obligation
„ à ſuivre ces règles: la révélation mê-
„ me ne peut ſervir de rien en ce cas,
„ puiſqu'elle eſt fondée néceſſairement
„ ſur la juſtice & la véracité de Dieu;
„ car s'il peut nous traiter durement &
„ injuſtement, il peut auſſi nous trom-
„ per, & il n'y a plus alors de diſtinc-
„ tion entre le bien & le mal, entre le
„ vrai & le faux, plus de confiance en
„ Dieu ou dans les hommes".

Notre Auteur paſſe enſuite en revue les différentes explications qu'on a données de l'origine du mal. La ſuppoſition de deux principes, l'un bon, & l'autre mauvais l'arrête peu, ſon abſurdité ayant été démontrée par d'autres auſſi bien que ſon impiété. Il ne trouve pas une meilleure ſolution dans la ſupoſition d'un état de perfection primitive dont l'homme ſeroit déchu, ſoit parcequ'il croit qu'on peut démontrer que l'homme n'a jamais été totalement exemt de vice & de miſère; ſoit parceque quand cela ſeroit, la difficulté ſubſiſteroit, & que prétendre la lever ainſi, c'eſt faire comme les Philoſophes Indiens, qui diſent que le monde eſt ſoutenu ſur un éléphant, l'éléphant ſur

une

une tortue, & qui s'arrêtent-là. On voit ſans que nous le diſions que le récit de *Moïſe* ſur l'origine & ſur la chute de l'homme n'a pas le bonheur de plaire à notre Auteur.

Il n'eſt pas plus content de la ſolution dont les Théologiens & les Moraliſtes des derniers ſiécles paroiſſent, dit-il, parfaitement ſatisfaits, attribuant la ſource du mal à l'abus que les êtres créés font de leur liberté, en faiſant ſervir à de mauvaiſes fins cette faculté accordée dans des vues très ſages par le Créateur, qui ne s'étoit pas propoſé qu'il exiſtât jamais aucun mal ni moral, ni phyſique. C'eſt ſupoſer, nous dit-on, que Dieu vouloit que tous les êtres fuſſent bons & heureux, & qu'il a en même tems donné l'exiſtence à des créatures qui auroient la capacité & la volonté de s'oppoſer aux deſſeins de ſa bienveillance & d'en empêcher l'effet; notion incompatible avec ſa ſageſſe, ſa bonté, ſa toute-ſcience, & ſa toute-puiſſance; ſurtout, s'il nous eſt permis de le dire, quand on prend ſoin de la propoſer ſous un jour qui la fait paroitre ridicule.

D'où vient donc qu'il y a des maux dans le monde? Dieu n'a-t-il pas pû, ou n'a-t-il pas voulu les empêcher? Accorder l'un ou l'autre n'eſt-ce pas nier l'infinité ou de ſon pouvoir, ou de ſa bonté? Quel-

que concluant que paroiſſe ce raiſonnement, il faut qu'il ſoit vicieux à quelque égard, & l'erreur gît, ſuivant notre Auteur, dans les fauſſes idées que nous nous faiſons de la toute-puiſſance; elle ne peut faire des choſes contradictoires; & puiſque le bien eſt mêlé de mal, il en faut conclure que la production de l'un ſans l'autre eſt une de ces impoſſibilités, que la puiſſance infinie elle même ne peut ſurmonter; tous les maux devront leur exiſtence à la néceſſité de leur propre nature, c'eſt-à-dire, qu'ils n'auront pû être prévenus ſans la perte d'un bien ſupérieur, ou ſans la permiſſion d'un mal plus grand, ou que pluſieurs maux ont dû ſe gliſſer inévitablement dans le ſyſtême le plus parfait d'êtres créés, parcequ'ils n'auroient pû être exclus ſans contradiction.

Cette idée, que notre Auteur donne pour la vraie ſolution de la difficulté, eſt-elle nouvelle? A-t-il bien ſujet de ſe féliciter de cette découverte? N'avoit-on pas dit avant lui que *tout eſt bien*, que Dieu a créé le *meilleur* monde *poſſible* &c? Et cette ſolution même des Théologiens & des Moraliſtes des derniers ſiécles que Mr. J. vient de rejetter ſi dédaigneuſement, ne s'accorde-t-elle pas du moins en partie avec la ſienne, s'il eſt vrai qu'il y eut de la contradiction à faire des êtres tels que les hommes, libres & cependant incapables

bles de pécher, & ſi à tout prendre il valoit mieux pour le plus grand bien du tout qu'il y eût de tels êtres?

Notre Auteur ne donne pas cependant ſon idée pour ſi nouvelle qu'il ne croye voir quelque choſe de pareil dans l'opinion des anciens ſur le *deſtin*, auquel ils s'imaginoient que leurs Dieux même étoient ſoumis; dans celle des *Stoïciens* ſur l'infléxibilité de la matière qui s'oppoſoit à la bienveillance de la Divinité, & dans la maxime de ces mêmes Philoſophes, qui ſoutenoient que la douleur n'étoit pas un mal, „ maxime fauſſe par „ rapport aux individus, mais vérité in„ dubitable par rapport au ſyſtême en„ tier ".

Quoiqu'il en ſoit de la nouveauté ou de l'ancienneté du principe de notre Auteur, voyons comment il s'en ſert pour expliquer les différentes eſpéces de maux, auxquelles nous avons dit qu'il réduiſoit tous ceux que nous voyons dans le monde.

Il n'y a point de difficulté par rapport aux maux d'imperfection qui ſont le ſujet de la II. *Lettre*. Ils ne ſont point des maux, c'eſt plutôt l'abſence de quelque bien comparatif. On ne peut imaginer un ſyſtême ſans ſubordination entre les parties. Un tableau doit être compoſé d'ombres & de lumières, un batiment de haut & de bas; le défaut d'intelligence, de beauté, de

perfection, n'eſt pas plus un mal qu'une petite poſſeſſion n'eſt un malheur réel, parcequ'on en peut avoir une plus grande. Si Dieu n'avoit dû créer que des êtres de l'ordre le plus parfait, il n'auroit pû exiſter que des demi-Dieux, ou des Archanges; tous les rangs inférieurs auroient été vuides & déſerts, aulieu d'être remplis de créatures capables de jouir du bonheur elles-mêmes, & de contribuer à celui d'autres êtres plus parfaits, qui vraiſemblablement tirent une partie de leur félicité des ordres inférieurs. Ajoutez à cela que malgré les diſtinctions immenſes que Dieu a miſes dans la dignité & dans la perfection de ſes créatures, il en a mis moins dans leur bonheur qu'on ne ſe l'imagine d'ordinaire. Il a donné aux brutes des avantages auxquels l'homme ne peut atteindre malgré ſa ſupériorité, l'homme en a pluſieurs qui peut-être ont été refuſés aux anges. Entre les hommes, quelque inégalité qu'il y ait dans leurs richeſſes, leurs intelligences, leur ſanté, il y en a peu en général dans leur bonheur. La pauvreté, par exemple, trouve un dédommagement en ce qu'elle expoſe à moins de craintes que l'opulence, qu'on y jouit d'une meilleure ſanté, qu'on y eſt plus ſenſible aux plus petits plaiſirs de la vie. La ſottiſe ne peut etre bien facheuſe parcequ'elle n'eſt pas ſentie. L'ignorance, lot ordinaire de la pauvreté, eſt un adouciſſement des travaux

vaux pénibles auxquels elle eſt ſujette &c.
„ Les mêmes ſoins paternels s'étendent à
„ toutes les parties animales de la créa-
„ tion; les animaux brutes ſont exemts
„ de mille inquiétudes, par l'heureux dé-
„ faut de réfléxions ſur le paſſé, & de
„ craintes des maux à venir, auxquels
„ leur infériorité les expoſe. Ceux qui
„ dévorent les autres, ſont inſtruits par la
„ nature à les dépêcher de la manière la
„ plus douce; & l'homme, le plus im-
„ pitoyable deſtructeur de tous les ani-
„ maux, eſt porté, pour ſon propre avan-
„ tage, à bien traiter ceux dont il veut
„ faire ſa nourriture, pour s'en regaler
„ plus délicieuſement lui-même.

Mais après tout, quelque inégalement que le bonheur fût diſtribué, tous nos prétextes de plainte ſe réduiroient à ce que nous ne ſommes pas placés dans l'échelle des êtres auſſi haut que notre ambition le déſireroit: prétextes qui ſubſiſteroient éternellement, & pour nous, parcequ'il y auroit toujours des places plus élevées, où la puiſſance infinie pourroit nous faire monter; & pour les êtres qui nous remplaceroient dans le poſte que nous aurions laiſſé, & qui ne pourroit reſter vuide ſans qu'il y eût une grande portion de bonheur perdue.

Il ſemble y avoir un peu plus de difficulté par rapport au mal phyſique qui fait le ſujet de la III *Lettre*. Si Dieu

eſt bon, quelle autre fin a-t-il pû ſe propoſer dans la création, que de communiquer le bonheur! Et ſi le bonheur eſt le but de toute exiſtence, pourquoi toutes les créatures qui exiſtent ne ſont-elles pas heureuſes? Pourquoi ſont-elles condamnées à un nombre infini de miſères inévitables? „ La vraie ſolution de cette importante „ queſtion, dit notre Auteur, ſolution ſi „ longtems & ſi vainement cherchée par les „ Philoſophes de *tous* les ſiécles, & de *tous* „ les pays, (*excepté lui* veut-il dire apa„ remment) ſe reduit à ceci; c'eſt que „ ces maux réels procédent de la même „ ſource que les maux imaginaires d'im„ perfection, ſavoir de la ſubordination „ ſans laquelle aucun ſyſtême créé ne „ peut ſubſiſter . . . . . Ces maux n'au„ roient pû être prévenus ſans la perte „ de plus grands biens, ou ſans admettre „ de plus grands maux, ou qu'en ne créant „ point du tout de créatures telles que „ l'homme." C'eſt ce qu'on entreprend de faire voir ici par l'examen des différens maux auxquels la nature humaine eſt ſujette, & dont on comprend la plupart ſous ces cinq claſſes, la pauvreté, le travail, les inquiétudes de l'eſprit, les peines du corps & la mort. Il n'y a rien dans tout ce qu'on nous dit là de fort exact, ni de bien nouveau, & on n'y dit pas tout ce qu'il y a à dire. L'Auteur oublie en particulier une idée que l'on ne devroit jamais per-

perdre de vue en traitant cette matière; c'eſt que tous ces différens maux donnent lieu à l'exercice de pluſieurs vertus, & qu'en contribuant ainſi à la perfection de l'homme, ils lui peuvent procurer un bonheur plus grand que ne le ſeroit l'exemtion totale de ces maux. On ne connoitroit pas même les noms de bénéficence, de compaſſion, de tempérance, de prudence, de force, de courage, de réſignation &c, s'il n'y avoit point de maux phyſiques dans le monde. Cette conſidération auroit pû fournir une bonne reponſe à ce que Mr. J. ſe fait objecter, qu'après tout, y ayant pluſieurs maux, les roues, les feux, la faim, les fiévres, la goute, la pierre &c, dont pluſieurs hommes ſont exemts, il s'enſuit que Dieu auroit pû les en exemter tous. Notre Auteur répond à cela, "qu'il „ eſt perſuadé qu'il y a dans la nature de „ la peine conſidérée abſtraitement, quelque choſe qui conduit au plaiſir; que „ les ſouffrances des individus ſont abſolument néceſſaires pour le bonheur univerſel, & que par des connéxions inconcevables pour nous, il étoit impraticable à la toute-puiſſance de produire „ l'un ſans permettre l'autre." Mais au lieu de nous donner ſa perſuaſion & ſes conjectures pour une ſolution de la difficulté, aulieu de ſe contenter de ces *connéxions inconcevables*, n'auroit-il pas plus ſatisfait ſes lecteurs, en leur montrant les

con-

connéxions très réelles & très-*concevables* qu'il y a entre les maux & les vertus, ſoit de ceux qui ſouffrent, ſoit de ceux qui ſont témoins de leurs ſouffrances, ou à portée de les ſoulager?

Sans toucher à cette réfléxion qui ſemble lui avoir échapé totalement, Mr. J. emploie le reſte de cette III Lettre à confirmer ſa conjecture par des réfléxions ſur ce que nous voyons dans la nature, & par de nouvelles conjectures ſur ce que nous ne voyons pas. A peine, dit-il, peut-on produire un exemple de l'aquiſition d'un plaiſir ou d'une commodité qui ne ſoit achetée au prix de quelque ſouffrance précédente ou ſubſéquente. Les Empires s'élèvent au faîte de la proſpérité par des maſſacres; & de nouvelles ſcènes de déſolation accompagnent leur chute. C'eſt à des travaux infinis des hommes & des bêtes que les cités floriſſantes doivent toutes les commodités & les douceurs de la vie, & ces douceurs y introduiſent le vice & la miſere. Les plaiſirs attachés à la conſervation de notre eſpéce ſont payés chèrement par les douleurs & les périls dans un Séxe, & par les ſoins & l'inquiétude dans tous les deux. Et quant aux plaiſirs attachés à la conſervation de notre individu, ils ſont précédés & ſuivis de ſouffrances ſans nombre, précédés par les tortures & le maſſacre de pluſieurs animaux, & ſuivis d'autant de maladies cachées dans cha-

chaque plat pour punir leurs deſtructeurs &c. Tout cela eſt fort beau, mais ſe réduit à dire qu'il y a un mêlange de biens & de maux dans la vie, & c'eſt préciſément ce dont on demande la raiſon.

On ne ſera peut-être pas plus ſatisfait des conjectures de l'Auteur ſur le rapport que peuvent avoir les maux de l'homme avec d'autres êtres. Nous ne connoiſſons qu'une petite partie du tout, nous dit-on, les ſouffrances des habitans de ce globe terreſtre peuvent influer de quelque façon qui nous eſt inconnue ſur les habitans des autres Planettes; ainſi les maux de quelques êtres particuliers peuvent être néceſſaires au bonheur du tout. L'homme n'eſt qu'un chaînon de cette vaſte chaîne qui deſcend par des dégrés inſenſibles de la perfection infinie au néant abſolu. Au deſſous de lui il y a des eſpéces innombrables d'êtres inférieurs dont le bonheur & la vie dépendent de ſa volonté; il peut dépendre lui même à ces égards des volontés d'êtres ſupérieurs. S'imaginant folement qu'il n'y a que la Divinité au deſſus de lui, il en conclut auſſi folement que ſes maux viennent immédiatement de Dieu; peut-être y a-t-il entre-deux des êtres ſans nombre qui ont le pouvoir de tourmenter & de détruire l'homme pour leur plaiſir & leur utilité; comme il a lui-même celui de détruire ſes inférieurs; & en ce cas il auroit tout auſſi

auſſi peu de ſujet de ſe plaindre, qu'en auroit la fourmi d'accuſer ſon Créateur de ce que la béche & la charue ravagent ſon habitation. Ce ne ſont-là encore un coup que des conjectures en l'air ; également peu ſatisfaiſantes & conſolantes.

Notre Auteur a encore à remplir la partie la plus difficile de ſa tâche, à expliquer l'origine du mal moral ou du vice. Pour la trouver, il croit qu'il faut commencer par en examiner la nature & l'eſſence, c'eſt-à-dire, ce qui fait qu'une action eſt bonne, & qu'une autre eſt mauvaiſe. La vraie raiſon n'eſt point ſelon lui la conformité à la vérité, ou à la convenance des choſes, ou à la volonté de Dieu, car il reſteroit toujours à ſavoir pourquoi il faut s'attacher à la vérité, ou à la convenance des choſes, ou pourquoi Dieu veut que nous agiſſions d'une telle manière & non pas d'une autre. Une action eſt moralement bonne, parcequ'elle tend généralement à produire le bonheur ou le bien phyſique ; elle eſt mauvaiſe, parcequ'elle tend à produire le malheur. Ainſi la production du bonheur eſt l'eſſence de la vertu ; mais ce n'en eſt pas le but. Sa grande fin eſt d'éprouver les hommes, ou de leur donner l'occaſion de s'élever ou de ſe dégrader eux-mêmes dans un autre état, de ſorte que la vertu ſert à deux uſages, à la conſervation du bonheur, & à prouver notre obéiſſance ; car

ſi cette épreuve n'avoit pas paru néceſſaire à la Sageſſe infinie, elle n'auroit jamais permis que le bonheur des hommes, même dans cette vie, dépendît d'une condition auſſi incertaine que l'eſt leur bonne conduite entr'eux. Mais puiſqu'il falloit quelque épreuve de notre obéiſſance, rien ne pouvoit nous être ordonné de plus propre à cette fin, & en même tems de plus utile que la pratique de la vertu, rien ne pouvoit être recompenſé plus juſtement par le bonheur, que la production du bonheur conformément à la volonté de Dieu. C'eſt cette conformité ſeule qui ajoute du mérite à la vertu, & qui conſtitue la différence eſſentielle entre la morale & la religion. La morale oblige les hommes à vivre ſobrement & juſtement, parceque cette conduite eſt la plus propre à produire le bonheur public, & par conſéquent le leur. La religion les oblige à la même choſe, parceque cela eſt conforme à la volonté de Dieu. La morale les porte à embraſſer la vertu par des conſidérations de prudence; la religion, par reconnoiſſance & par obéiſſance.

Notre Auteur paſſe enſuite à l'examen de la grande queſtion, quelle eſt l'origine du mal moral? Il rejette dabord & examine de plus près que ci-deſſus la ſolution dont les plus habiles Philoſophes & Théologiens paroiſſent, dit-il, très ſatisfaits; ſavoir que l'homme étant ſorti parfait des mains

mains de ſon Créateur, avoit été doué de liberté, parcequ'il valoit mieux qu'il fût un agent libre qu'une ſimple machine, & que c'eſt de l'abus de cette liberté que ſont ſortis tous les maux phyſiques & moraux. On tâche de prouver ici que cette ſolution eſt fauſſe dans ſes principes & ſes conſéquences, qu'il n'eſt pas vrai que l'homme ait été créé parfait, ou parfaitement libre, & que quand cela ſeroit, puiſque cette perfection devoit être détruite par cette liberté, il auroit autant valu ne pas lui donner l'une, & il eut été beaucoup mieux de ne pas lui donner l'autre.

Mr. J. a-t-il quelque choſe de mieux à mettre à la place de cette ſolution? Que le Lecteur liſe & qu'il juge. „ Si la miſére, „ dit-il, ne pouvoit être exclue des ou„ vrages d'un Créateur bienveillant, pas „ même par une puiſſance infinie (com„ me il croit l'avoir prouvé) cette miſere „ a dû être endurée par quelques créatu„ res, pour le bien du tout; & ſi aucune „ créature n'eut été capable de méchance„ té, ces maux auroient dû tomber en „ partage à l'innocence..... Ainſi la tou„ te-puiſſance eſt obligée ou d'affliger l'in„ nocence, ou d'être la cauſe de la mé„ chanceté "; & elle a choiſi le dernier parti; c'eſt du moins à quoi ſe réduit ce que dit notre Auteur avec un peu plus de détour, & à quoi il doit ſe réduire, pour qu'il y ait quelque ſuite dans ſon raiſonnement

nement. Eſt-ce donc là cette rare découverte, ce ſécret cherché ſi inutilement par tous les Philoſophes & les Théologiens, & qu'on nous avoit annoncé ſi pompeuſement! Pour nous il nous ſemble que c'eſt doubler la difficulté au lieu de la lever; qu'être la cauſe de la méchanceté pour ne pas affliger l'innocence, c'eſt employer un remède pire que le mal, & qu'il eut été mieux d'affliger l'innocence tout d'un tems, que d'être la cauſe de la miſère & de la méchanceté.

Notre Auteur a bien ſenti à quelles objections ſon explication étoit ſujette, & qu'en particulier elle faiſoit Dieu auteur du péché; mais cette objection ne l'effraye pas; il ſe retranche derrière ſon principe de la néceſſité, qui peut être, dit-il, la cauſe du mal moral, comme elle l'eſt du mal phyſique; & cette difficulté n'empêche pas qu'il ne ſoit très content de ſa découverte. „ Cette importante propoſi-
„ tion, dit-il, que tout le mal phyſique
„ naît de la néceſſité, & le mal moral
„ de la convenance qui réſulte de cette
„ néceſſité, cette propoſition bien exami-
„ née & bien ſuivie peut fournir de nou-
„ velles lumières capables de conduire
„ l'eſprit humain à travers des régions
„ inconnues de ſpéculation, & produire
„ les découvertes les plus *ſurprenantes* &
„ les plus utiles dans la Morale, la Mé-
„ taphyſique, & la Théologie chrétienne.

„ C'eſt une clé, j'en ſuis ſûr, qui ou-
„ vrira tout d'un coup les myſtères les
„ plus embarraſſans du péché originel,
„ de la grace, de la prédeſtination, des
„ punitions par ſubſtitut ".

Voilà de grandes promeſſes, & notre Auteur eſſaie en effet d'en montrer la ſolidité, en tâchant d'expliquer ces myſtères par le moyen de ſa clé; mais nos Lecteurs nous diſpenſeront de le ſuivre dans ce détail, en attendant que nous ſoyons plus ſurs de la ſolidité du principe.

Il nous reſte peu à dire ſur les deux autres Lettres qui terminent cet ouvrage. Les maux politiques & les maux religieux ſur leſquels elles roulent, ſe réduiſent dans le fonds à des maux ou d'imperfection, ou phyſiques, ou moraux; ce n'eſt pas proprement un nouveau ſujet d'examen. Il eſt évident que les vices des hommes ont dû produire des abus dans le gouvernement & dans la religion, & que ces abus ont dû produire des maux phyſiques. Ces abus & ces maux ſont dépeints ici avec des couleurs aſſez noires, peut-être avec exagération, du moins dans ce qu'on dit ſur leur néceſſité.

Par raport aux maux politiques, c'eſt-à-dire la tyrannie, l'oppreſſion, la violence, la corruption, les guerres, les déſolations, notre Auteur prétend que ces maux ſont ſi fort attachés à l'eſſence de tout gouvernement, que ſans eux il n'y

en

en a aucun qui puiſſe s'établir & ſe maintenir; & il entreprend de le montrer par un examen premièrement de la nature & de l'origine du gouvernement en général, & en ſecond lieu des formes particulières de gouvernement, ſujets ordinairement très mal conçus & mal répréſentés, nous dit-il.

Sans le ſuivre dans toutes les réflexions qu'il fait ſur ces différens chefs dans ſa *cinquième Lettre*, ce qui nous meneroit trop loin, nous nous contenterons d'en tirer ce portrait ſingulier d'un Miniſtre d'Etat, „ cette *petite* créature apellée un „ *grand homme* compoſé de toutes ſortes „ de contradictions. Il faut qu'il ſoit infatigable dans les affaires pour être „ propre aux travaux de ſon poſte; & en „ même tems épris de l'amour des plaiſirs, pour qu'il ſoit en état d'attacher un „ grand nombre de gens à ſes intérêts, en „ participant à leurs vices. Il faut qu'il „ ſoit paſſé maitre en artifice & en friponnerie, ſa ſituation exigeant qu'il „ employe un grand nombre de fripons, „ & qu'il ſoit employé par eux; & cependant il faut qu'il ait quelque probité; autrement ces mêmes fripons ne „ voudroient pas ſe fier à lui. Il a beſoin de beaucoup de magnanimité pour affronter perpétuellement les ennemis qui „ l'environnent, & les dangers qui le „ menacent; & cependant il faut qu'il

„ ait assez de bassesse pour flatter ces en-
„ nemis, & pour souffrir tranquillement
„ des affronts & des insultes continuelles.
„ Il faut qu'il soit assez sage pour con-
„ duire les grandes affaires du genre-
„ humain avec sagacité & avec succès;
„ & en même tems assez fou pour croire
„ qu'il vaut la peine qu'un homme sage
„ se mêle de pareilles affaires, & accepte
„ ces récompenses imaginaires pour des
„ maux réels ".

Dans la VI. & dernière *Lettre* notre Auteur entreprend de prouver la nécessité des maux réligieux, ou l'impossibilité qu'il y a eu de les prévenir. Il entend par maux réligieux, toutes ces fureurs, ces extravagances, ces impiétés, ces superstitions absurdes & impures, dans lesquelles le genre humain est tombé de tout tems, sous prétexte de religion, jointes aux persécutions, aux massacres, aux martyres que les uns ont été portés à souffrir, & les autres à faire souffrir, par zèle & par enthousiasme pour ces erreurs & ces absurdités; tous ces maux naissent de l'imperfection de l'homme, & de leur propre nécessité, parcequ'il est impraticable, nous dit-on, de donner une religion parfaite à une créature aussi imparfaite, soit par le moyen de la *raison* peu stable dans ses principes, incertaine dans ses conclusions, sans compter la brièveté de la vie, & le peu

peu de capacité ou de loiſir qu'ont les hommes pour former un ſyſtême ſuportable de religion; ſoit par la *révélation*, parceque Dieu ne peut donner à ſes créatures des connoiſſances dont il les a rendues incapables par leur nature, comme il ne peut enſeigner l'aſtronomie à une taupe, & la muſique à une huitre. D'ailleurs quelque parfaite que pût être la révélation, elle devroit bientôt ſe corrompre, en paſſant par un canal auſſi impur que les eſprits des hommes, & par conſéquent produire un grand nombre de maux & phyſiques & moraux. Il y a bien des ſophiſmes & des inexactitudes dans la manière dont notre Auteur développe toutes ces idées. Il paroît n'avoir pas penſé que la ſeule perfection qu'on peut demander dans une religion, n'eſt qu'une perfection rélative à celui à qui elle eſt donnée, & en ce ſens on ne voit pas comment il peut dire que Dieu ne peut donner à l'homme une religion parfaite. Il eſt vrai que cette religion pourra ſe corrompre, ſi Dieu ne trouve pas à propos de s'oppoſer aux vices des hommes qui peuvent entrainer cette corruption; mais cela revient à dire que les hommes ſont ſujets à abuſer des meilleures choſes, qu'ils ſont vicieux, ou qu'il y a des maux moraux dans le monde; & dans ce cas encore ce n'eſt pas la religion que Dieu leur aura donnée qui ſera imparfaite ou cor-

rompue, ce ſera celle qu'ils ſe ſeront faite. Ainſi il n'eſt point beſoin de recourir à l'expédient de notre Auteur pour réfuter les argumens contre la divinité du Chriſtianime, tirés de ſes imperfections & de ſes pernicieuſes conſéquences, les ſeuls, dit-il, qui ſoient de quelque poids. Il ne veut pas qu'on entreprenne de cacher ou de nier ces imperfections & ces conſéquences, comme pluſieurs, dit-il, l'ont entrepris ridiculement. Mais pourquoi ne les nieroit-on pas, ſi cette religion a toute la perfection rélative dont elle eſt ſuſceptible, & s'il eſt évident que les conſéquences pernicieuſes qu'on lui reproche ſont celles, non de la religion, mais des vices des hommes, ou des religions qu'ils ont ſubſtituées au Chriſtianiſme? Et n'eſt-ce pas dans le fonds nier ces imperfections & ces conſéquences, que de dire, comme le fait notre Auteur, qu'elles procédent des imperfections des hommes?

ARTI-

ARTICLE QUATORZIEME.

GRONDLEGGING tot den waaren Godsdienſt &c.

C'eſt-à-dire,

FONDEMENS *de la vraie Religion. Par Mr.* STAPFER, *Paſteur à Diesbach dans le Canton Berne. Ouvrage traduit de l'Allemand en Hollandois par Mr.* van Haar. *La Haye, chez* Pierre van Cleef *& Compagnie* 1757. Tome V. pp. 584. grand 8.

POur rendre compte de ce cinquième Volume de la Théologie de Mr. STAPFER, nous avions dabord penſé à en faire une analyſe ſuivie, & à extraire de même tout le reſte de cet excellent ouvrage, afin qu'on pût en trouver un exact abrégé dans cette Bibliothéque. Mais pour remplir ce plan il auroit fallu reprendre les quatre premiers Tomes dont nous avons déja donné une idée (1) & puis nous

(1) *Tome* VI. *Partie* II. de cette *Bibliotb.*

nous avons conſidéré que la ſéchereſſe ſeroit inévitable dans cet abrégé qui ne pourroit guères être qu'une ſuite de diviſions & de ſubdiviſions. Nous croyons donc qu'il ſera & plus utile & plus agréable à nos Lecteurs que nous leur préſentions avec quelque étendue trois ou quatre morceaux propres à les confirmer dans l'idée avantageuſe qu'ils ont déja de ce Livre.

Le Volume que nous annonçons ne renferme que deux Chapitres, l'un ſur *l'état d'innocence*, l'autre ſur *la chûte de l'homme & ſur ſes ſuites*. Peut-être trouvera-t-on des longueurs dans ces deux Chapitres, & il faut avouer que Mr. STAPFER auroit pû ſe reſſerrer un peu davantage; mais les ſujets qu'il traite ont été embarraſſés de tant de difficultés, qu'il a cru ne devoir rien omettre de ce qui peut les éclaircir.

Afin que l'homme pût répondre au but pour lequel il avoit été créé, il falloit non ſeulement qu'il fût une créature raiſonnable & libre; mais auſſi qu'il eût certaines qualités & perfections morales, au moyen deſquelles il pût faire un bon uſage de ſa raiſon & de ſa liberté. Cette perfection morale eſt ce que l'E. S. appelle l'*image de Dieu*. L'Auteur la définit & montre que l'homme avoit quelque eſpéce de reſſemblance avec ſon Créateur par la ſageſſe, par la ſainteté, par la *juſtice*, par la véracité & par la félicité. Mais

Mr.

Mr. STAPFER obſerve avec raiſon que par rapport au dégré de perfection de l'*image de Dieu* dans le premier homme, il faut bien prendre garde à tenir un juſte milieu. Si on l'élevoit trop haut: ſi on ſuppoſoit un trop grand dégré de perfection dans nos premiers parens: ſi comme les Juifs on leur attribuoit une ſageſſe ſupérieure à celle des Anges, leur chute ſeroit entièrement inexplicable. Et ſi au contraire on bornoit trop les lumières d'*Adam*, ſi on lui donnoit une trop petite connoiſſance des choſes divines & des choſes naturelles, il ſeroit difficile d'accorder avec la ſageſſe de Dieu la création de l'homme dans un état ſi imparfait. Il faut donc rechercher ce qui manquoit encore à la perfection de l'*image de Dieu* dans le premier homme, & montrer qu'il n'avoit pas encore atteint le plus haut dégré de reſſemblance divine auquel l'ame humaine peut parvenir, quoique d'ailleurs il fût un digne ouvrage du ſage & bienfaiſant Créateur. Ce qu'il y a ſurtout à obſerver, c'eſt que l'entendement de l'homme étoit borné tant par rapport au nombre & à l'étendue, que par rapport à la clarté de ſes idées & de ſes connoiſſances. Mais il pouvoit s'étendre preſqu'à l'infini, acquérir continuellement de nouvelles notions, & concevoir de jour en jour les choſes avec plus de clarté. Rien de plus conforme à la ſageſſe & à la bonté de Dieu, que d'avoir

formé les créatures raiſonnables de manière que leur félicité & par-là même le dégré de leur perfection puſſent aller toujours en augmentant, & de leur avoir imprimé le déſir de ſe perfectionner toujours davantage; ce qui eſt le plus puiſſant motif à s'exercer ſans relâche dans le bien, afin d'acquérir par-là de nouveaux dégrés d'excellence & de bonheur. *Adam* ſortant des mains de ſon Créateur n'avoit donc pas toute la perfection à laquelle il auroit pû atteindre dans cette vie même. Si dans la ſuite il avoit fait un bon uſage de ſes facultés, il ſe ſeroit continuellement avancé ſur la terre en lumières & en connoiſſances, ce dont on peut d'autant moins douter, que l'E. S. nous apprend que *Jeſus Chriſt* lui même *croiſſoit en ſageſſe* (2) & que juſqu'à la fin de ſa vie, il y avoit des choſes qui lui étoient encore inconnues (3). *Adam*, s'il avoit perſévéré dans le bien, auroit auſſi vu ſes lumières s'étendre de plus en plus. Ayant les notions générales de Dieu & de la nature des êtres, il en auroit déduit par de juſtes conſéquences une infinité de notions particulières; & il auroit découvert de jour en jour de nouvelles vérités renfermées dans les vérités générales dont il avoit la connoiſſance. Ceci peut faire comprendre comment le premier homme a pû tomber dans l'erreur. Quoique ſon entendement, dans l'état où il avoit été créé, n'eût point des

(2) *Luc.* II. 12. (3) *Marc.* XIII. 32.

des idées fausses & erronnées, il s'y trouvoit cependant à bien des égards de l'obscurité & de l'ignorance. Et comme quantité de choses lui étoient encore inconnues, il devoit être extrêmement attentif à ne pas se précipiter dans ses jugemens; & pour ne pas prendre le faux pour le vrai, il devoit bien prendre garde à ne pas se décider avant d'avoir soigneusement examiné la nature des choses qui s'offroient à lui. Négligeoit-il ces examens, tiroit-il de fausses conséquences, se précipitoit-il dans ses jugemens, il pouvoit aisément tomber dans l'erreur & embrasser le mensonge pour la vérité, comme l'événement ne l'a que trop fait voir.

Si l'*entendement* du premier homme n'avoit pas toute la perfection dont il étoit susceptible, il en étoit de même de sa *volonté*. Véritablement elle étoit sainte: & *Adam* ayant été formé à l'image de son Créateur, il ne pouvoit rien y avoir dans ses pensées, dans ses desirs, dans ses paroles & dans ses actions qui ne s'accordât avec les perfections divines. Mais cette sainteté étoit cependant telle qu'elle pouvoit devenir encore plus grande & plus parfaite. La sainteté de la volonté est fondée sur les lumières de l'entendement, car il ne sauroit y avoir de sainteté où il n'y a point de connoissance de la nature & des perfections de Dieu, de sa volonté & de ses loix. Or la connoissance de Dieu,

Dieu, de ſes perfections, de ſes loix, & de ſes œuvres pouvant être augmentée, la volonté de l'homme trouve par-là même de nouveaux ſujets de glorifier ſon Créateur & de ſe ſanctifier davantage ; de ſorte que le dégré de ſainteté du premier homme étoit borné par le dégré de perfection de ſon entendement. D'ailleurs la ſainteté d'*Adam* auroit pû devenir plus éclatante, s'il avoit paſſé heureuſement par diverſes épreuves ; car la ſainteté ne paroît dans tout ſon luſtre que lorsqu'elle a été éprouvée par des tentations & qu'elle en eſt ſortie victorieuſe.

Mais ce qui rendoit ſurtout l'image de Dieu défectueuſe dans le premier homme, c'étoit ſa mutabilité eu égard à ſes qualités morales. Comme la perfection d'*Adam* étoit limitée, il devoit par-là même être muable, d'autant plus qu'étant doué de liberté, il pouvoit ſe déterminer à ſon gré & choiſir ce qui lui paroiſſoit le plus avantageux. Or puisque, vu les bornes de ſon entendement, il étoit poſſible qu'il tombât dans l'erreur, il étoit poſſible auſſi qu'il fit un mauvais uſage de ſa liberté, & qu'il choiſit ce qui n'avoit que l'apparence du bien.

Et il ſeroit très injuſte de ſe plaindre de ce que Dieu a formé l'homme muable. La nature humaine ne pouvoit pas être conſtituée autrement. *Adam* étant une créature raiſonnable devoit néceſſairement

ment être libre, & pouvoir agir & se conduire à son choix ; sans quoi il n'auroit pas été une créature raisonnable, ni par conséquent un homme, mais une toute autre espéce de créature. Dieu devoit aussi nécessairement lui prescrire des loix ; c'est ce qu'exigeoit la dépendance, où l'homme étoit de son Créateur, & il pouvoit d'autant moins s'en plaindre, que par l'observation de ces loix il auroit pû parvenir à un plus haut dégré de perfection & de bonheur. Après tout il étoit en son pouvoir d'observer ces loix & de persévérer dans le bien. Avec l'image de Dieu, il avoit reçu des forces suffisantes pour la conserver. L'abus de sa liberté n'étoit pas nécessaire : il ne dépendoit que de lui d'observer les ordres de son Créateur : & quoiqu'il les ait transgressés par sa propre faute, Dieu n'a point discontinué de se montrer le souverain bien de l'homme. Il a voulu que cette terre devint de nouveau le théâtre de son infinie bonté, de sa grace & de sa miséricorde. Le pécheur peut avec le secours de Dieu sortir de sa misére, revenir à son premier état & être rénouvellé à l'image de Dieu. De tout cela il paroît que l'homme n'a aucun sujet de se plaindre de n'avoir pas reçu un plus grand dégré de perfection & de n'avoir pas été créé immuable dans le bien.

II. Il ne resteroit plus là-dessus aucune difficulté, si tous les pécheurs sortoient effectivement

fectivement tôt ou tard de leur misère; mais ſelon le ſyſtême orthodoxe, une grande partie des hommes périſſent pour toujours & demeurent éternellement immuables dans le mal. M. STAPFER répond comme on le fait ordinairement aux ſpécieuſes objections auxquelles le dogme de l'éternité des peines a donné lieu; & il paroît ſi convaincu de la vérité de ce dogme, qu'après avoir conſacré tout au plus ſept ou huit pages à l'établir & à le défendre, il ne craint pas d'employer trente cinq pages à expoſer dans toute leur force les raiſons des Origéniſtes. Aſſurément ils ne ſe plaindront pas qu'il ait affoibli leurs objections. Nous ne les avons vues aucune part préſentées d'une manière auſſi ſéduiſante, & nous ne ſerions point du tout ſurpris que quelque partiſan du rétabliſſement de toutes choſes, détachât tout ce morceau de l'ouvrage de M. STAPFER, pour le faire imprimer à part, comme ce que l'on a jamais dit de plus fort contre l'éternité des peines. Tout cela ne paroît pas ébranler l'orthodoxie de nôtre ſavant Auteur. Véritablement il ne ſe met guères en peine de répondre aux objections qu'il rapporte; mais il ne laiſſe pas d'aſſurer que le dogme de l'éternité des peines lui paroît clairement enſeigné dans l'E. S. quoique d'ailleurs il ſouhaitât de tout ſon cœur que les Origéniſtes ſe trouvaſſent avoir raiſon. „ Le ſouhait de mon cœur, dit-il, eſt que

„ le

„ le ſyſtême de nos adverſaires fût fondé,
„ & que l'on pût concilier avec les per-
„ fections de Dieu & avec les déciſions
„ de ſa ſainte parole, l'affranchiſſement
„ général de toutes les créatures de la
„ mort éternelle. Plût au ciel que les in-
„ finies compaſſions de notre grand Dieu
„ & de notre miſéricordieux Sauveur s'é-
„ tendiſſent au point que finalement au-
„ cune créature raiſonnable ne périt;
„ mais que, ſans que les très ſaintes per-
„ fections de Dieu en fuſſent bleſſées,
„ tous les êtres doués de raiſon fuſſent
„ garantis de la mort éternelle & paſſaſ-
„ ſent à la vie & à la félicité ſans bornes,
„ afin que dans toutes les parties de l'im-
„ menſe univers, le Créateur & le Ré-
„ dempteur des hommes fût glorifié,
„ loué & célébré par toutes ſes créatures;
„ & que conſidérant l'infinie miſère dont
„ elles auroient été délivrées, elles fuſſent
„ convaincues par leur propre expérience
„ que ce n'eſt qu'en Dieu & dans ſa bien-
„ heureuſe communion que ſe trouve le
„ ſolide contentement, la joie, la vie,
„ la gloire & la félicité, & que hors de
„ lui il n'y a que mort, que ténèbres &
„ que miſère ſans bornes".

III. On a beaucoup diſputé ſur le tems qui s'écoula entre la création de nos premiers parens & leur chute. Cette queſtion paroît à la première vue plus curieuſe qu'utile. Notre ſavant Théologien a cru

cru cependant devoir s'y arrêter un peu, parcequ'il lui semble qu'il seroit plus facile de concevoir comment l'homme créé à l'*image de Dieu* a pû être séduit, si l'on montroit qu'il s'est passé vraisemblablement un tems assez considérable entre sa création & sa chute. Si *Adam* avoit péché, comme on le croit communément, le jour même qu'il reçut l'existence, il faudroit supposer que ce fut-là sa première défection, & qu'il transgressa presque sur le champ la défense qui lui avoit été faite en termes si clairs & si formels, & qui avoit été accompagnée d'une menace si formidable; aulieu qu'en supposant que la transgression ne suivit pas de près la défense, il y aura moyen de comprendre comment une certaine négligence dans les choses qui concernent la connoissance de Dieu, de sa volonté & de son service, a pû préparer insensiblement le premier homme à une chute totale, & le conduire peu à peu à un entier éloignement de Dieu & à une transgression formelle de sa Loi.

Comme *Moïse* ne détermine pas le tems de la chute, on ne sauroit rien dire de précis là-dessus. Seulement est il très vraisemblable que nos premiers parens respectèrent pendant un tems assez long la défense que Dieu leur avoit faite. Car I seroit-il possible qu'ils eussent été décorés de l'*image de Dieu*; qu'ils eussent reçu quelque

que reſſemblance avec le plus parfait de tous les Etres, que leur entendement eût été orné de ſageſſe & leur volonté de ſainteté; & qu'ils n'euſſent joui qu'un inſtant de ces dons ſi admirables? Seroit-il poſſible que Dieu ce ſage & bienfaiſant Créateur leur eût communiqué une ſi foible meſure de perfection, qu'ils en euſſent été privés en ſi peu de tems, qu'ils euſſent ſi-tôt fait un mauvais uſage de leur liberté, & que ce magnifique ouvrage de Dieu eût été détruit à la première attaque preſque en ſortant des mains de ſon Créateur? Quelle pente le premier homme n'auroit-il pas dû avoir au mal s'il n'avoit pû laiſſer paſſer un ſeul jour ſans violer l'ordre formel qu'il avoit reçu immédiatement de Dieu lui même!

2. D'ailleurs eſt-il vraiſemblable que le tentateur eût entrepris de ſéduire nos premiers parens ſi-tôt après qu'il avoient été formés à l'*image de Dieu*? Pouvoit-il penſer qu'il fût poſſible de les engager à tranſgreſſer les ordres divins d'abord après les avoir reçus? Il les voyoit pénétrés des ſentimens de reconnoiſſance & d'amour que le bienfait de la création devoit leur avoir inſpirés; tout occupés des perfections & de la bonté de Dieu, entendant preſque encore retentir à leurs oreilles & la defenſe que leur Créateur leur avoit faite, & les menaces dont il l'avoit accompagnée. Quelle apparence que Satan eût choiſi ce tems pour leur propoſer une action directement contraire à cette loi ſi formelle & ſi récente? Et n'eſt-il pas à préſumer qu'il attendit à exécuter ſes abominables deſſeins, qu'*Adam* & *Eve* euſſent

perdu les premières impréſſions de la volonté de Dieu, que leur premier zèle ſe fût un peu ralenti, qu'ils euſſent commencé à devenir négligens dans le ſervice de l'Etre ſuprême, moins ardens dans leur dévotion, moins circonſpects ſur leurs démarches, moins occupés de leur Créateur, moins exacts à s'entretenir avec lui & à implorer la continuation de ſes graces. Or tout cela ne peut pas s'être fait ſi-tôt, & il doit s'être écoulé un tems aſſez conſidérable avant que nos premiers parens ſoient tombés dans un tel relachement.

3. C'eſt enfin ce que l'on peut encore conclure de diverſes circonſtances qui ſe trouvent dans le récit de l'hiſtorien *ſacré*, mais nous ne ſaurions ſuivre notre Auteur dans les détails où il entre à ce ſujet.

4. Un des meilleurs Articles de ce Volume, eſt celui de l'hiſtoire de la tentation & de la chute. Notre judicieux Théologien a profité de ce qui s'eſt dit de plus ſage & de plus raiſonnable là-deſſus particulièrement par les ſavans Anglois. Nous allons en donner le précis, bien fachés de n'avoir pas aſſez d'eſpace pour traduire le morceau dans ſon entier.

D'après les excellens Auteurs de l'*Hiſtoire Univerſelle*, Mr. STAPFER croit que le ſerpent, dont le Démon ſe ſervit pour tenter *Eve*, étoit de cette eſpèce de ſerpens ailés qu'on voit en Arabie & en Egypte. Ils ſont d'une grande beauté, leurs couleurs ſont très vives, & quand le ſoleil donne ſur leurs ailes, rien n'eſt comparable à leur ſplendeur & à leur éclat. Ces brillantes créatures ſont appel-

appellées dans l'Ecriture des *Séraphins*, nom qui eſt auſſi donné à une claſſe particulière des ſaints Anges; ce qui donne lieu de croire que les Anges empruntoient ces ſortes de formes lorſqu'ils venoient viſiter nos premiers parens dans leur état d'innocence, & leur apparoiſſoient les uns ſous la figure de *Chérubins*, les autres ſous celle de *Séraphins* c. à d. de ſerpens ailés & brillans. Eve prit donc ſans doute le ſerpent pour un de ces meſſagers céleſtes qu'elle étoit accoutumée de voir, & ſans cela il ſeroit difficile de concevoir comment elle ne témoigna aucune ſurpriſe en entendant le ſerpent lui parler, & comment elle auroit pû s'imaginer qu'il fût mieux inſtruit qu'elle même de la volonté de Dieu, ſi elle avoit cru que ce n'étoit qu'un ſerpent ordinaire. Pour mieux comprendre toute la ſuite de l'hiſtoire, il faut obſerver que nos premiers parens n'ignoroient pas ſans doute que la défenſe de manger du fruit de l'arbre n'étoit pas une de ces loix qui étant immédiatement fondées ſur la nature même des choſes, c'eſt-à-dire ſur les perfections de Dieu & ſur les rélations de l'homme avec ſon Créateur, ſont par-là même immuables. Ils ſavoient que ce n'étoit qu'une loi arbitraire qui ne devoit durer qu'un certain tems & être enſuite abrogée, lorſque leur tems d'épreuve étant expiré, ils ſeroient confirmés pour jamais dans le bien & élevés à un plus haut dégré de perfection. Ils attendoient donc avec joie le moment où Dieu leur déclareroit ſoit immédiatement, ſoit par la bouche

de quelque meſſager, que leur tems d'épreuve étoit fini, & que la défenſe proviſionnelle de manger du fruit de l'arbre de ſcience du bien & du mal étoit levée. Et comme une créature raiſonnable ne peut être confirmée dans le bien qu'en recevant un plus grand dégré de perfection, ils regardoient probablement cet arbre comme un moyen par lequel cela ſe feroit, & comme un ſigne & un ſceau ſacré par lequel ils ſeroient confirmés dans le bien. Cette eſpérance qu'ils avoient de devenir & plus parfaits & plus heureux, lorſque le tems de leur épreuve ſeroit expiré & qu'il leur ſeroit permis de manger du fruit de l'arbre, devoit naturellement leur faire attendre avec impatience l'heureuſe époque où d'un côté ils ſeroient délivrés du danger de pécher & de s'éloigner de Dieu qui eſt la ſource de la vie, & où de l'autre leur perfection & leur félicité recevroient un nouvel accroiſſement. Nous avons déja vu que vraiſemblablement ils avoient vécu un tems aſſez conſidérable dans le paradis, & que pendant qu'ils habitoient ces fortunées demeures, les Eſprits céleſtes appellés dans l'Ecriture *Séraphins* & *Chérubins* leur étoient ſouvent apparus ſous une forme corporelle. Il ne leur étoit donc pas nouveau de voir d'autres créatures raiſonnables qui ſe montroient à eux ſous différentes formes, qui leur vouloient du bien, qui venoient s'entretenir avec eux & leur porter les ordres de Dieu. Il eſt d'ailleurs à préſumer que la chute des Anges leur étoit encore inconnue. Ils n'appréhendoient donc

rien

rien d'aucune eſpèce de créatures, & ils ne ſoupçonnoient pas qu'un de ces Etres brillans, qu'il prenoient pour leurs amis, pour des Eſprits bienfaiſans, & pour des meſſagers du Très-Haut pût leur vouloir du mal & machiner leur ruine. Cependant les mauvais Anges ne penſoient qu'à fortifier leur parti & qu'à étendre leur royaume des ténèbres. Et qui ſait combien de tentatives ils avoient déja faites dans les autres mondes? Qui ſait dans combien de lieux ils avoient déja tâché de détourner les créatures raiſonnables du ſervice de Dieu. Sans doute qu'ils n'avoient rien omis dans tout l'immenſe univers de ce qui pouvoit contribuer à l'aggrandiſſement de leur empire. Nous ignorons quels furent leurs ſuccès dans d'autres Globes; mais ils ne réuſſirent que trop bien dans celui-ci. Sachant que la défenſe de manger du fruit de l'arbre n'étoit que proviſionelle, & que nos premiers parens en attendoient l'abrogation; mais que comme ils avoient reçu cette défenſe de Dieu lui même, ils devoient auſſi attendre qu'il la levât ſoit immédiatement, ſoit par le miniſtère de quelque meſſager, le tentateur prit la forme d'un envoyé de Dieu, ou comme le dit St. *Paul*, il ſe *transforma en Ange de lumière* & vint annoncer à *Eve* que le Seigneur content de ſon obéïſſance & de celle d'*Adam*, mettoit enfin des bornes à leur épreuve, & que deſormais il leur étoit permis de manger du fruit de l'arbre, d'où réſulteroit pour eux le changement le plus avantageux. Dieu qui juſqu'alors leur avoit interdit l'uſage de cet arbre, parcequ'il ne vouloit pas leur com-

muniquer un plus haut dégré de perfection jusqu'à ce qu'ils eussent rempli leur tems d'épreuve, satisfait à présent de leur soumission, leur permettoit de manger du fruit défendu, & alloit même se servir de ce moyen pour augmenter extraordinairement leur sagesse & leurs connoissances. A peine auroient-ils mangé de ce fruit céleste qu'ils en éprouveroient les heureux effets; une lumière divine éclaireroit leur entendement, leurs yeux s'ouvriroient, ils deviendroient plus semblables à Dieu leur Créateur & ils connoitroient le bien & le mal. Pour persuader d'autant mieux nos premiers parens, le tentateur prend Dieu lui même à témoin de la vérité de ce qu'il avance. *Dieu le sait*, dit-il, je vous parle au nom & par l'ordre du Législateur suprême, & j'atteste sa toute-science que tout ce que je vous ai dit est vrai. Tout cela n'étoit que trop spécieux, cependant *Eve* n'auroit pas dû s'y rendre sans avoir consulté son mari. Quelque vraisemblable qu'il fût que celui qui lui parloit étoit un messager céleste, il auroit toujours dû lui paroître étrange qu'il n'eût pas commencé par *Adam* à s'acquiter de la commission dont il se disoit chargé. C'étoit *Adam* qui avoit immédiatement reçu de Dieu la défense de manger du fruit de l'arbre, & il étoit naturel de penser que si le Législateur suprême trouvoit à propos d'apporter quelque changement à cette loi provisionnelle, il en avertiroit dabord celui même à qui il l'avoit donnée. *Adam* savoit les circonstances où il avoit reçu cette loi, il savoit aussi les marques auxquelles il pouvoit

voit reconnoître celui de qui il l'avoit reçue. *Eve* n'y avoit pas été présente, ce n'étoit que par *Adam* son mari qu'elle savoit ce qui s'étoit passé alors, de sorte qu'elle n'auroit rien dû faire dans une conjoncture si délicate avant de l'avoir préalablement consulté. Aussi est-il vraisemblable qu'à peine eût elle mangé du fruit défendu qu'elle ressentit quelque inquiétude de l'avoir fait à l'insçu de son mari. En peine sans doute des suites de sa démarche & souhaitant qu'*Adam* l'approuvât, elle va le trouver, lui expose les raisons de ce qu'elle a fait & n'oublie sans doute pas de lui représenter qu'il falloit bien que le serpent eût dit vrai & que la défense de toucher à l'arbre de science fût effectivement levée, puisqu'elle n'étoit pas morte après en avoir mangé. Tout ce qu'*Adam* avoit à faire étoit de suspendre son jugement, & d'attendre que le Législateur qui lui avoit donné la loi, lui révélât à lui même qu'il trouvoit à propos de l'abroger. Au lieu de cela il se précipite dans ses jugemens, il se laisse persuader par sa femme, & ce qui contribua peut-être plus que toute autre chose à le séduire, c'est qu'il s'étoit mépris sur le sens de la menace qui leur avoit été faite. Croyant que la mort dans toute l'étendue de sa signification devoit suivre immédiatement la transgression, & n'appercevant aucun changement en *Eve*, il en conclut que la loi provisionnelle étoit effectivement abrogée, & qu'il pouvoit en toute sureté manger de ce fruit dont sa femme lui vantoit les admirables vertus. Cette conclusion précipitée & la fausse démarche qui en fût la

ſuite, paroîtront moins étranges ſi l'on conſidère que nos premiers parens avoient déja beaucoup perdu de leur ſageſſe originelle; que l'*image de Dieu* étoit conſidérablement affoiblie en eux, & que ſelon toutes les apparences trop occupés déja des choſes ſenſibles & commençant à perdre de vue le Créateur, ils n'auroient pas tardé à pécher de quelqu'autre manière, quand même ils n'auroient pas mangé du fruit défendu. Notre ſavant Auteur rend cette conjecture très vraiſemblable dans pluſieurs endroits de ce Volume, & l'on verra avec plaiſir ce qu'il dit là-deſſus & ſur les raiſons pour leſquelles Dieu attendit à punir *Adam* & *Eve* qu'*ils* euſſent manifeſté par un acte extérieur la défection intérieure dont ils s'étoient déja rendus coupables.

V. Parmi les funeſtes ſuites que la chute de nos premiers parens eut ſoit pour eux mêmes, ſoit pour leur poſtérité, Mr. STAPFER n'oublie pas les ténèbres qui ſe ſont répandues ſur l'entendement humain, l'ignorance, les erreurs, les héréſies où les hommes ſont tombés; cela le conduit à indiquer en peu de mots les principaux écarts des enfans d'*Adam* en matière de religion. Il fait donc paſſer en revue les Payens, les Mahométans, les Juifs, les Déiſtes, les Indifférens, les Sociniens, les Arminiens &c.

Mais nous croyons devoir obſerver ici qu'en parlant de ces derniers, il leur impute des ſentimens un peu différens de ceux qu'ils profeſſent dans leurs confeſſions de foi, „ *Pélage*, dit-il, & le grand nombre de „ ſes adhérans qui ont été augmentés par „ *Ar-*

„ *Arminius* croient, contre les déciſions ſi
„ formelles d'un grand nombre de paſſages
„ de l'E. S. que l'homme, même depuis ſa
„ chute, a le pouvoir de faire le bien ; que
„ ce n'eſt pas la grace de Dieu qui produit
„ en l'homme le *vouloir* auſſi bien que le
„ *faire*, mais que l'un & l'autre vient des
„ propres forces de l'homme. Ils ne veulent
„ pas donner à Dieu la gloire d'être la ſeule
„ ſource de tout bien ; ils ne reconnoiſſent
„ point que Dieu eſt tout & que l'homme
„ n'eſt rien, que toutes choſes ſont de Dieu
„ & par Dieu, & que c'eſt à lui que la louange
„ & la gloire en ſont dues d'éternité en é-
„ ternité.

Il ſe peut que quelques Arminiens ſans aveu ſe ſoient exprimés auſſi cruement, mais l'équité veut que nous reconnoiſſions que ce n'eſt pas là le langage de leurs confeſſions de foi. Voici, par exemple, ce que nous trouvons là-deſſus dans celle qui forme le troiſième Volume de l'*Hiſtoire abrégée de la Réformation des Pays-Bas traduite du Hollandois de Gerard Brandt*, *pag.* 121. „ Sans la
„ grace divine nous ne pouvons ni ſecouer
„ le joug déplorable du péché, ni faire
„ d'action vraiment bonne dans la Religion,
„ ni éviter la mort éternelle, ou toute autre
„ peine du péché; bien loin que ſans elle
„ nous ſoyons en état d'obtenir le ſalut éter-
„ nel, ſoit par nous, ſoit par d'autres créa-
„ atures". Les Remontrans s'expriment encore préciſément de la même manière dans la ſeptième Edition Hollandoiſe de leur confeſſion de foi imprimée l'année dernière *in* 4 (4)

(4) *Voyez* la *pag.* 69.

ARTICLE QUINZIEME.

LOISIRS de Madame DE MAINTENON. à la Haye chez *Daniel Monnier.* 1757. 12. de 255. pp.

EN annonçant la naiſſance de cet ouvrage, qui parut à Paris vers le commencement de cette année, nous jugeames, ſur l'idée que l'on nous en avoit donnée, qu'il étoit véritablement de Madame DE MAINTENON. Ce jugement, que nous ne revoquons pas entiérement, nous ne ſaurions pourtant le confirmer après la lecture que nous en avons faite. En effet, quelques ſages que ſoient les maximes qu'il contient, l'on eſt faché de n'y pas trouver le génie de Madame DE MAINTENON, ni cette force de pinceau, & ces tours heureux & naturels qui caractériſent ſon ſtile. Le tems où ces converſations ſont publiées, ſemble auſſi en rendre l'authenticité un peu ſuſpecte. Après le ſuccès qu'ont eu les Mémoires & les Lettres de cette Dame, il n'eſt pas improbable, qu'à la faveur de ſon nom, l'on n'ait tâché d'en tirer un meilleur parti. L'on trouvera encore étonnant que cet ouvrage, s'il étoit véritablement d'elle, eût été abſolument inconnu à l'Auteur des Mémoires, qui a fait ſur les manuſcrits toutes les récherches poſſibles; toujours dira-t-on que pour diſſiper les ſoupçons que l'on pourroit former ſur ſon authenticité, l'Editeur n'auroit

roit pas dû garder l'Anonyme, ou du moins qu'il auroit dû avertir de quelle manière ce manuſcrit lui étoit parvenu. Quoiqu'il en diſe, il n'y avoit pas d'inconvenient à en avertir & il convenoit même de le faire, dès que la mémoire de Madame DE MAINTENON y étoit intéreſſée. Nous n'en inférerons pas que peut-être ces *Loiſirs* ont été forgés tout nouvellement. Nous croirons, ſi l'on veut, qu'ils ont été compoſés dans *S. Cyr* par quelqu'une des inſtitutrices de la maiſon. Nous nous bornons à ne pas nous perſuader pleinement qu'ils ayent coulé de la plume de ſa Fondatrice. Outre les raiſons que nous en avons alléguées, l'on y trouve quelques endroits aſſez propres à étayer nos doutes. Nous en ferons remarquer un dans la converſation ſur l'*élévation*, dont nous allons transcrire une partie. Ce morceau confirmera en même tems ce que nous avons dit de la différence du tour d'eſprit & du ſtile, qu'il y a entre ces *converſations* & les ouvrages avérés de Madame DE MAINTENON.

„ *Mademoiſelle Euphroſine.*

„ Que veut-on dire quand on dit: cette „ perſonne a de l'élévation? Je ne ſais ſi „ c'eſt une louange ou un blâme.

„ *Mlle Mélanie.*

„ Vous me faites grand plaiſir, Mademoi„ ſelle, d'entamer ce diſcours, car je ſuis „ bleſſée il y a long tems de ce terme que „ je trouve qu'on applique fort mal.

„ *Mlle Auguſte.*

„ Mais qu'eſt-ce en effet que l'élevation?

„ *Ma-*

„ *Mlle Sophie.*

„ Je crois qu'elle conſiſte à avoir le cœur „ plus grand que la fortune, & à vouloir „ s'élever au deſſus de tout par le mérite.

„ *Mlle Mélanie.*

„ Quoi ! à vouloir être plus grand que ſon „ père ?

„ *Mlle Sophie.*

„ Oui & à ne point donner de bornes à „ ſon ambition.

„ *Mlle Auguſte.*

„ Mais on le voudra inutilement : car on „ eſt toujours fils de ſon père, & rien de „ plus que lui.

„ *Mlle Sophie.*

„ On peut parvenir à des charges & à des „ dignités qui font qu'on eſt plus grand „ ſeigneur que ſon père.

„ *Mlle Mélanie,*

„ Vos idées s'accommodent fort bien à „ *notre ſiécle, où l'on voit des laquais en ca-* „ *roſſe & des gentilshommes à pied : ces la-* „ *quais donc, Mademoiſelle, ont de l'élévation.*

Ceci à tout l'air d'une alluſion au bouleverſement des fortunes arrivé en France par le négoce ſi fameux des billets de Banque, bouleverſement qui n'eut lieu que quelques tems après la mort de Madame DE MAINTENON.

Avouons pourtant que, ſi cet ouvrage n'eſt pas de Madame DE MAINTENON, il n'eſt pas tout à fait indigne de porter ſon nom, par la ſageſſe des maximes qu'il contient; s'il y a ici de la fraude, ce ſera une fraude pieuſe, pas moins utile à inſpirer aux jeunes gens l'amour de la vertu, qu'à procurer quelque profit à ceux qui en ſont les Auteurs.

ARTI-

ARTICLE SEIZIEME.

COURS Elémentaire de Géographie ancienne & moderne, & de Sphère, par demandes & reponſes, avec des Remarques hiſtoriques & politiques, par Mr. F. O. *A Neufchâtel* chez *Sinnet* 1757. 2. Parties dont la première contient ſans la Préface 265 pp. & la ſeconde 372.

L'On ne manquoit pas juſqu'ici de Cours de Géographie, mais l'on étoit encore à attendre un Abregé, qui recommandable pour le fonds, fût dailleurs aſſez court pour être mis entre les mains des enfans & préſenté ſous une forme propre à leur faciliter l'étude de cette ſcience. L'ouvrage de Mr. *Nicolle de la Croix*, ſi eſtimable par l'exactitude & les détails intéreſſans qu'il y a mis, eſt trop étendu, pour qu'il ne ſoit pas néceſſaire de le reduire à quelque choſe de plus ſimple, lorsqu'on veut s'en ſervir avec les enfans. Il n'eſt pas dailleurs par demandes & réponſes, méthode la plus aiſée pour eux. Quant au petit Abregé de l'Abbé *Lenglet*, outre qu'il ne contient que des mots & des diviſions, les reponſes, ainſi que le remarque notre Auteur, en ſont pour la plupart trop chargées, & il n'y a aucune proportion entre les différens articles qui le compoſent. L'Article de la France occupe 34. pages, tandis que

la Suède, la Ruſſie, la Pologne, la Pruſſe, la Hongrie, la Bohême n'en contiennent pas quatre : Mr. OSTERVALDT a cru devoir ſuppléer au vuide où l'on étoit à cet égard; & l'on ne ſauroit nier en effet que ſon *Cours Elémentaire* ne ſoit tout bien compté le meilleur de ceux qui ont paru juſqu'à préſent. On peut regarder la partie qui roule ſur la Géographie moderne comme un abregé de l'ouvrage de Mr. *Nicolle*; c'eſt en faire l'éloge. Il auroit pû cependant l'abreger davantage, en retranchant tout ce qui concerne l'hiſtoire. Elle eſt indépendante de la Géographie proprement dite, & il n'eſt pas beſoin d'elle pour rendre l'étude de celle-ci agréable. Le climat & les productions des différens pays, la forme actuelle de leur gouvernement, le caractère de leurs habitans, en un mot ce qu'ils offrent de plus remarquable; voilà plus qu'il n'en faut pour intéreſſer les enfans. Il eſt vrai que dans la vûe d'approprier ce *Cours* à l'uſage de ceux qui commencent, notre Auteur a marqué d'une étoile les demandes qu'il a cru être les plus eſſentielles; mais outre que ces demandes ne roulent que ſur la poſition des différens pays, ſur leurs diviſions & leurs capitales; l'attention des enfans eſt ſouvent détournée de ce qu'ils doivent apprendre, par la curioſité qui les porte vers ce qui n'eſt pas de leur tâche. Pour rémédier à cet inconvénient, l'on peut, comme en avertit Mr O... tranſcrire les articles eſſentiels; mais en ce cas, l'on n'aura guères moins de peine qu'en extrayant ſoi même le *Nicolle*. Cet ouvrage quelqu'utile qu'il ſoit, l'auroit donc été

été davantage, si l'Auteur l'avoit réduit à un plus petit Volume, dans lequel avec l'essentiel de la Géographie il auroit laissé subsister les argumens qui lui sont propres.

La *Géographie moderne* est suivie de l'*ancienne*. Cette partie, que l'on ne fait pas entrer ordinairement dans les Cours de Géographie, nous paroît bien traitée, & suffit pour faire recevoir avec plaisir l'ouvrage de notre Auteur. Le Traité de *la Sphère* a ici plus d'étendue qu'il n'en a dans la plupart des *Abrégés*. Mr. OSTERVALD a été surpris, dit-il, de voir un Cours de Sphère borné à l'explication des cercles & des points qui composent la machine à laquelle on a donné ce nom-là, sans fournir à un maître de quoi répondre à l'une ou à l'autre de ces deux questions qu'un Ecolier pourroit lui faire. „ Qu'est-ce qui a fait naître la „ pensée de construire un assemblage si ex„ traordinaire: & quel est l'usage de tout „ ce qu'on peut connoître des astres qui „ sont des corps si éloignés de nous"? L'on dira, que plus on étend cette partie, moins on la rend à la portée de ceux qui commencent à apprendre la Géographie, mais comme l'observe très bien notre Auteur, la science de la Sphère ne doit pas la précéder nécessairement en forme d'introduction, & l'étude de la seconde demande un esprit beaucoup plus formé que celle de la première.

A cette idée générale de l'ouvrage de notre Auteur nous ajouterons ici deux ou trois réflexions particulières, que nous avons faites en le parcourant.

La

La première concerne les bornes de *l'Europe* & de l'*Asie*. Dire comme le fait Mr. O... à l'exemple de la plupart des Géographes, que l'*Europe* est bornée par l'*Asie*, & l'*Asie* par l'*Europe*, ce n'est pas donner une connoissance de l'étendue respective de ces deux parties du monde. Les contestations qu'il y a par rapport à ces bornes, sont vraisemblablement la raison pour laquelle ils ne les spécifient point. Il semble cependant qu'après les observations que l'on a faites depuis quelque tems, rien n'empêche que l'on ne prenne pour limites principales, le *Don* ou *Tanais*, & les *Monts Ryphées*.

Une seconde réflexion roule sur la division des Etats qui composent l'*Europe*. Notre Auteur la partage en seize Etats. Quatre au Nord, savoir les Iles *Britanniques*, le *Dannemarc*, la *Suède*, la *Russie*. Huit au milieu, dont il y en a 4 grands & 4 petits. La *Pologne*, la *Hongrie*, l'*Allemagne*, & la *France*: la *Savoye*, la *Suisse*, la *Lorraine* & les *Pays-Bas*. Enfin quatre au midi, le *Portugal*, l'*Espagne*, l'*Italie* & la *Turquie* d'*Europe*. Cette division ne nous paroît pas juste. La *Lorraine* ne doit pas être envisagée comme un Etat particulier depuis qu'elle a été incorporée à la France. Elle en est une province aussi bien que l'Alsace. La *Bohème* au contraire, qui fait un royaume particulier, n'auroit pas dû être enclavée dans l'*Allemagne* qui ne contient que des principautés réunies sous un seul chef. La *Savoye* ne méritoit pas plus de former une classe particulière que le *Piedmont*, la *Toscane*, &c, & l'on ne voit pas pourquoi l'Auteur a refusé à la Prusse

cel-

celle que la plupart des Géographes lui assignent. Nous préférons la diviſion de Mr. l'Abbé *Nicolle*.

Les reponſes ſont ici courtes & ſimples, & en général bien couchées. Cependant, & c'eſt ici notre 3. réflexion, Mr. O.... tombe quelquefois dans le défaut où tombent très ſouvent ceux qui compoſent des ouvrages de ce genre; c'eſt de comprendre dans la reponſe plus que ne porte la demande. Par exemple, à cette demande: *Quelle eſt la capitale de la* Picardie? l'on fait repondre: *c'eſt Amiens Evêché ſur la Somme, & qui eſt dans la haute Picardie: l'on y remarque auſſi S.* Quentin, *connue par ſes manufactures de toiles de Battiſte.* Si l'on vouloit parler de St. *Quentin*, il auroit fallu, après avoir demandé quelle étoit la capitale de la *Picardie* faire cette nouvelle demande: *N'y a-t il pas dans cette Province quelque autre ville remarquable*? L'Abbé *Lenglet* tombe continuellement dans ce défaut.

Ces petites fautes que nous relevons ne porteront pas préjudice au ſuccès de cet ouvrage, qui eſt bon, & comme nous l'avons dit le meilleur de ceux qui ayent paru en ce genre. Nous ne doutons pas qu'il ne ſoit bien reçu du public, & que ſon ſort n'engage Mr. OSTERVALD à publier les ouvrages qu'il nous dit avoir compoſés ſur des ſciences plus relevées & plus intéreſſantes.

NOUVELLES LITTERAIRES.

(1) FRANCE.

LYon. *Lettre circulaire en forme de dissertation sur les Mines. Par Mr.* PERRAUD LA BRANCHE, *Conseiller de Sa Majesté, membre de l'Université de Paris, Entrepreneur des Mines en France & en Savoye.* Ce petit ouvrage contient des détails très curieux sur les Mines, & offre en particulier une méthode de les exploiter tout à fait opposée à celle des Entrepreneurs modernes, & par laquelle on se met à couvert de tous les inconvéniens qui ont fait renoncer aux meilleures Mines. Il se débite *gratis* chez *la Roche*, & chez l'Auteur.

Recherches Historiques sur les Cartes à jouer avec des notes critiques & intéressantes par l'Auteur des Mémoires sur la langue Celtique. Chez *de Ville.* 1717. 8. L'Auteur, qui est Mr. *Bullet*, refute l'opinion qui fixe l'invention des Cartes au règne de *Charles VI*, & croit que c'est à celui de *Charles V* qu'il faut la rapporter. Cet ouvrage est plein d'érudition, & l'on y trouve à la fin l'origine de quelques jeux de Cartes particuliers.

Nancy. DOM AUGUSTIN CALMET, si célébre par

(1) Nous reservons les Nouvelles d'Angleterre pour le trimestre prochain.

par son érudition, mourut à *Senones* le 25 du mois d'Octobre agé de 85 ans & quelques mois. Il étoit de l'ordre des Bénédictins, Président de la Congrégation de Saint *Vanne*, & de celle de saint *Hydulphe*, Abbé de Saint *Léopold* de *Nancy*, & de l'Abbaye de *Senones*. Il n'a tenu qu'à lui d'être Evêque, le Pape *Benoit XIII* lui ayant offert la mitre. Le nombre des ouvrages sortis de sa plume est trop grand pour que nous puissions en donner ici la notice. Malgré l'immensité de ses travaux littéraires, on assure qu'il remplissoit fidèlement les devoirs de son état; & ce qui ne lui fait pas moins honneur, il étoit Théologien modeste & pacifique.

Paris. La perte du P. *Calmet* n'est pas la seule que nous ayons à déplorer; l'illustre Mr. DE REAUMUR a payé aussi le tribut à la nature le 18 de Novembre dernier. Il étoit agé de 76 ans. Si les sciences perdent en lui un de leurs plus beaux ornemens, la société civile le regrette comme un de ses membres les plus utiles & les plus aimables. Les principales Académies de l'Europe s'étoient fait un honneur de se l'aggreger, & il étoit Intendant & Commandeur de l'ordre militaire de Saint *Louis*. Le Cabinet d'histoire naturelle qu'il avoit formé est trop connu pour que nous ayons besoin d'en parler. Mr. *de Réaumur* en a disposé par Testament en faveur du Roi.

Mr. l'Abbé *d'Expilly* connu par diverses productions, vient de publier le premier Volume d'un ouvrage qui en aura 25 ou 30. C'est la *Topographie de l'Univers*. „ Des

„ voyages que j'ai faits dans preſque tou-
„ tes les parties de l'*Europe* ſur les côtes
„ d'*Afrique* & ailleurs, m'ont mis à même "
dit l'Auteur „ de voir bien des choſes & de
„ pouvoir enſuite les rapporter avec aſſu-
„ rance ". Ce Tome-ci qui contient une partie de l'Allemagne, eſt enrichi d'une Introduction où l'on trouve toutes les notions préliminaires de la Géographie. Chaque Volume ſera environ de 500 pages in-8. accompagné de dix Cartes pour le moins, toutes de la façon de l'Auteur.

Eſſai ſur les grands événemens par les petites cauſes, tirés de l'hiſtoire. 12. chez *Hardy*, ces événemens au nombre de 50 ſervent à établir dans la morale le principe de la moindre action qui a fait tant de bruit en Phyſique. L'Auteur eſt Mr. *Richer*.

HUDIBRAS. *Poëme écrit dans le tems des troubles d'*Angleterre, *& traduit en vers François avec des remarques & des figures. Chez* GANEAU. 3 *vol in*-12. La Traduction de ce fameux Poëme eſt attribuée à un Anglois verſé dans la langue Françoiſe. Les remarques dont on l'a accompagné, & qui ſe trouvent à la fin de chaque Volume, ſont bien faites & trés néceſſaires pour l'intelligence de cette ſatyre. On y a joint la vie de *Samuel Butler* qui en eſt l'Auteur. Quant aux eſtampes, elles ſont la plupart gravées d'après les deſſeins du célébre *Hogarth*.

Les *Juvenilia* de *Béze*, ſi rares & ſi recherchés, viennent d'être réimprimés ici avec quelques autres Poëmes non moins eſtimés; ſous ce titre: *Theodori Bezæ Vezelii, Marci An-*

Antonii Mureti, & *Johannis Secundi Juvenilia &c.* On le trouve chez *Barbou.*

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Univerſelle de l'Europe, depuis 1600 *juſqu'en* 1716 *avec des réflexions & remarques critiques. Par le P. d'*AVRIGNY *de la Compagnie de Jeſus. Nouvelle Edition corrigée & augmentée. Chez* Guerin *& de la* Tour. 5 *Vol. in*-12. La préciſion & l'élégance, qui caractériſent ces Mémoires devenus aſſez rares, feront recevoir avec plaiſir cette nouvelle Edition ſupérieure à pluſieurs égards à la première.

Hiſtoire de Rochefort contenant l'établiſſement de cette ville, de ſon port & arſenal de marine, & les antiquités de ſon chateau. Chez *Briaſſon* 1757 in-4. Le ſtile de l'Hiſtorien & les détails, où il entre, ne peuvent que rendre cet ouvrage intéreſſant, ſurtout dans les circonſtances préſentes.

Un autre ouvrage non moins de ſaiſon eſt: l'*Eloge hiſtorique de la navigation, où l'on parle de ſes cauſes, de ſon origine, de ſes progrès, & de ſes déſavantages.* Par Mr. *Dreux du Radier* Avocat. Chez *Lambert.* 12.

Avis & préceptes de Médecine du Docteur MEAD, *avec un diſcours académique ſur les qualités qui conſtituent & perfectionnent les Médecins. Par Mr.* KAAU BOERHAAVE *Médecin de l'Impératrice de Ruſſie; traduit par Mr. de* PUISIEUX. Chez *d'Houry.* 1757. in-12. Cet ouvrage qui eſt à la portée de tout le monde, traite de toutes les maladies & de la meilleure méthode de les guérir. Les *Avis & préceptes* ſont précédés d'une *Introduction* dans laquelle on explique en peu de mots la nature du corps humain dans ſon état ſain

& entier. Ils sont suivis d'un *Corollaire* sur le régime de vie.

Le Libraire *Des Prez* débite actuellement les Tomes IX. & X. de l'excellente Histoire universelle de Mr. *Hardion*.

L'on trouve chez la veuve *Loſtin*, *Heriſſant*, *Chanbert*, *Prault &c*, une nouvelle Edition de la belle Traduction en vers des *Lamentations de Jérémie*, par Mr. d'*Arnaud* Conseiller de legation du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, membre des Académies de Russie, de Prusse, de Danemarc &c. Cette Edition supérieure aux anciennes à tous égards, est enrichie d'une Lettre de l'Auteur à M. le Comte de B..... qui renferme un précis de la vie de *Jérémie*, avec des vues sur notre Poësie; on y a joint aussi des Lettres que le *Pape*, les Cardinaux *Valenti* & *Passionei*, & le celèbre *Wolff* ont écrites à Mr. d'*Arnaud* pour l'honorer de leurs suffrages.

SUISSE.

Genève. Les Frères *Philibert* débitent ici & à *Coppenhague* : Gazette universelle de Commerce; ou Tableau du Negoce actuel des 4. Parties du Monde; contenant le prix courant général de toutes les Marchandises, Productions, Manufactures, Ouvrages & effets dont on fait commerce en Europe, tels qu'ils se vendent en gros dans les endroits d'où on les tire; & où ils se debitent dans toutes les principales Villes de commerce &c.

Mr. le Professeur *Tronchin* vient de publier une Dissertation en Latin sur la Colique de

de Poitou : *De Colica Pictonum.* Le nom du célébre Auteur suffit pour en faire sentir le mérite.

On nous promet un nouveau Volume des Oeuvres de Mr. *de Voltaire.* Il contiendra dit-on des Pièces détachées, & une espèce de Poëme intitulé, *l'Ecclesiaste.* Il faut espérer que Mr. de V. y prendra le vrai ton de son modèle.

ITALIE.

Rome. Les maladies des nerfs sont aujourd'hui si communes, & les vapeurs, autrefois du domaine du beau-Séxe, gagnent si rapidement dans le notre, qu'il est bien naturel qu'on pense à y opposer quelque obstacle. Franchement les vapeurs nous vont fort mal, & nous ne doutons pas que les gens sages n'applaudissent au zèle que deux Elèves d'Esculape viennent de montrer en les attaquant en vers, puisque la prose ne réussit point à les dissiper. Mr. le Docteur *Moretti* de Gaëte a traduit en Italien & dédié au Cardinal *Nereo Corsini* un Poëme du Dr. *Malcolmbo Flemingh* sur cette matière & sous ce titre : *Del mal de' Nervi, o sia dell' Ippocondria e del morbo isterico.* Poëma *medico* &c. in 8 chez *Rossi.* Peut-être que Mr. de *Voltaire* ne dédaigneroit pas d'habiller à la françoise ce Poëme. En rendant le remède aimable & plus général, il feroit l'action d'un bon citoyen. Les vapeurs sont prodigieusement communes en France. On dit que l'illustre Auteur de la Henriade n'en est pas lui même exemt.

On attend inceſſamment la ſeconde partie de l'Ouvrage de Mr. l'Abbé *de Judice*, dont la première parut en 1755. in 8 ſous ce titre : *Inſtitutiones Theologiæ dogmaticæ, ſive brevis Demonſtratio veræ Religionis, id eſt, Naturalis, Chriſtianæ, Catholicæ, adverſus Atheos, Deiſtas & Heterodoxos.* Mr. *de Judice* eſt Profeſſeur de Théologie dans le Collége Romain.

Florence. Mr. *Bianchi* célébre Médecin vient de donner au Public un Traité dont voici le titre, *De Bagni di Piſa a pié del monte di S. Giuliano* &c. 1757. c. à. d. *Traité des Bains de Piſe au pied du Mont St. Julien.* Mr *Bianchi* a publié cet ouvrage après avoir éprouvé lui même les ſalutaires effets des bains qu'il décrit. Il s'attache à prouver que de tems immémorial ces bains ont été pratiqués, & rapporte pluſieurs guériſons qu'ils ont operées, entre leſquelles il y en a des plus étonnantes.

Antoine Zatam Libraire promet un ouvrage important. *Sacrorum Conciliorum nova & ampliſſima Collectio, in qua præter ea quæ Philip. Labbæus & Gabr. Coſſartius Soc. Jeſu Presbyteri in lucem edidere, quæque ex Steph. Baluzio & Joanne Harduino priori editione inſeruit Nicolaus Coleti, ea omnia inſuper ſuis in locis optimè diſpoſita exhibentur, quæ ex Græcis Latinisque Codicibus ſummo ſtudio collegit & ſex Tomis nuperrime evulgavit Dominicus Manſi &c.* Le premier Volume commence à l'Ère Chrétienne. Il s'étendra jusqu'à l'année 313.

On fait grand cas d'une Diſſertation de Monſieur *Buondelmonti* ſur la guerre; on la trou-

trouve chez *Bouducci*. Elle eſt intitulée *Ragionamento ſal diretto delle guerra juſta, letto nell' Academia della Cruſca dall' illuſtriſſimo Sig.* Giuſeppe Buondelmonti *Patrizio Florentino* &c. in 8.

Lucques. Le XXXV Volume des Annales de *Baronius* & de ſes Continuateurs vient de terminer ce magnifique ouvrage. Le P. *Manſi* qui en eſt l'Editeur, ne s'eſt pas contenté de mettre au bas des pages de ces Annales tout ce qu'il a trouvé de plus remarquable dans les ouvrages ſoit critiques ſoit apologétiques qui y ont du rapport, principalement dans ceux de *Pagi* & de *Spond*, il y a outre cela ajouté une infinité d'anecdotes & de traits intéreſſans qu'une immenſe lecture lui a fournis.

SUISSE.

Berne. Voici le titre d'un ouvrage qui vient de paroitre ici. *De Newtoniana attractione unica coherentiæ naturalis cauſa. Diſſertatio Phyſico-experimentalis adverſus D. G. E.* Hamberguerum, *quam conſcripſit atque in almo Bernavi Collegio Die* 1. *Xbris publicæ expoſuit concertationi* FORTUNATUS DE FELICE, *in Neapolitana Studiorum Univerſitate Phyſices experimentalis & Matheſeos regius quondam Profeſſor. Decipimur ſpecie recti. Bernæ* 1757. 4. 172. pag. Cette Diſſertation eſt curieuſe & annonce un homme qui connoit les divers ſyſtêmes que les Phyſiciens ont imaginés, mais qui préfére les expériences & leurs conſéquences immediates aux hypothèſes les plus ingénieuſes. L'ouvrage eſt diviſé en

deux parties. Dans la prémière l'Auteur propoſe ce que les plus célèbres Philoſophes ont imaginé pour expliquer la cohéſion & il les refute. Il s'arrête ſurtout à l'opinion de Mr. *Hamberguer*, qui croit que la cohéſion vient d'une *force innée*, (*ex vi inſita*). Par cette force il entend la tendence des corps & de leurs particules vers toutes les parties du monde. Voilà ſelon lui la cauſe efficiente de la cohéſion, comme le contact des parties en eſt la condition, ou la cauſe occaſionelle. Plus la force native eſt grande, plus le nombre des parties qui ſe touchent eſt grand auſſi, plus la cohéſion eſt forte. Le célèbre *Muſſchenbroek* a deja diſputé contre *Hamberguer* & prouvé par onze expériences que ſon ſyſtème étoit peu conforme à la nature. On peut conſulter les *Inſtitutions Phyſiques* de ce grand homme Art. 690. Edit. de Leide de 1748. & ſes *Eſſais de Phyſique* Art. 603. Mr. FELICE appuye & défend les idées de Mr. *Muſſchenbroek* & s'efforce de démontrer que celles de Mr. *Hamberguer*, empruntées de la Métaphyſique, ne ſont point conformes aux régles Phyſiques. Dans la ſeconde Partie l'Auteur établit que l'attraction eſt la ſeule cauſe de la cohéſion, jointe avec le contact des particules conſtituantes, ou proportionelle à la quantité de ce contact. Trois règles renferment toutes les loix de la nature à cet égard. 1. Les particules des corps s'attirent dans le contact, ou dans un intervalle d'un point d'attouchement infiniment petit, avec une force plus grande que ſi vous les placiez à quelque diſtance que ce ſoit. Dans

toute

toute distance sensible l'attraction devient insensible : elle décroit en raison plus que triplée des distances. 2. Lorsque deux corpuscules se touchent la force qui les joint est proportionelle à la gravité de l'attouchement. 3. On peut plus aisément séparer les corps lorsque les points d'attouchement sont en petit nombre, & que leurs surfaces correspondantes sont plus petites. Mr. *Felice* éclaircit & défend ces régles & celles de l'attraction en général, & il en déduit tous les phenomènes de la cohésion.

LAUSANE.

Mr. BERTRAND, premier Pasteur de l'Eglise Françoise de Berne, travaille à un *Catalogue raisonné* de son Cabinet de curiosités naturelles, qu'il amasse depuis plus de 20. ans. Terres, soufres, sables, pierres amorphes, pierres transparentes, minéraux, pétrifications &c, il embrassera tout le règne abondant & varié des fossiles, & éclaircira chemin faisant cette partie de l'histoire naturelle qui regarde l'intérieur de la terre & ce qu'on en tire.

Le premier Volume de la *Physiologie* de Monsieur DE HALLER vient de paroitre à Lausane chez Mr. M. *Bousquet* & Compagnie, in 4. Cet ouvrage, attendu du Public avec impatience, ne peut qu'en être reçu avec empressement. Le Volume suivant est sous presse.

PAYS-

PAYS-BAS.

Mons. A en croire le titre de l'ouvrage ſuivant, il a été imprimé ici aux dépens d'une ſociété de Libraires: *Réfléxions Critiques ſur divers ſujets entremêlées de contes appropriés aux Mœurs du ſiécle preſent, par Mr. L. C. D. S. Officier de conſidération, qui par dégoût s'eſt exilé du grand monde* 1757. 8. pp. 238. Sans un miſérable boulet de canon qui à la bataille de *Villa-Vicioſa* emporta un bras à Mr. *L. C. D. S.* le Public n'auroit vraiſemblablement pas été fatigué des plattes réfléxions que nous annonçons; mais l'Auteur étant devenu manchot, & n'ayant pas été dans la ſuite récompenſé de ſes ſervices auſſi bien qu'il croyoit le mériter, ſe dégouta du monde, diſpoſa de ſon régiment de Dragons en faveur du Colonel *Ditfourth*, ſe retira à la campagne, & pour égayer un peu ſa ſolitude s'amuſa à écrire tout ce qui lui venoit dans l'eſprit. C'eſt donc ici un vieux Officier qui babille à perte de vue, qui fait de petites hiſtoriettes du tems paſſé, qui raconte à tort & à travers ce qu'il a vû & entendu, & qui ſurtout n'oublie pas de parler de lui même, de ſes avantures, de la manière dont il paſſe ſon tems, des prières qu'il fait tous les matins pour l'illuſtre maiſon d'Orange, de ſes déſaſtres, de ſes créanciers, & d'un mal plus facheux encore que des créanciers ſç. une méchante femme. Le paſſage que nous allons tranſcrire donne au moins tout lieu de croire que l'Auteur a été affligé de ce mal: *Dieu garde*, dit-il, *tout honnête homme d'une femme*,

A nez long & menton pointu;
Car c'eſt un vrai diable têtu.

Nous ſerions bien trompés ſi après avoir lû ces vers, nos Lecteurs exigeoient que nous leur rendiſſions un compte plus détaillé de cet ouvrage.

Middelburg. On trouve chez *S. Mandelgreen* & *L. Taillefert*, Verzameling van ſtichtelyke Gedichten, nagelaten door wylen de welgeborene Jonckvrouwe *Zara Maria van Zon*, c. à d. *Recueil de Poëſies ſpirituelles par Mlle van Zon* 1757. in-4. pp. 249. Ceux qui liſent les Poëſies Hollandoiſes diſent du bien de celle-ci.

Leeuwarde. Le Libraire *Wigerus Wigeri* a imprimé depuis peu une Traduction Hollandoiſe des *Devoirs des Communians*, *par Mr.* J. Rod. Oſtervald, *Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Baſle.* C'eſt un des meilleurs ouvrages que nous ayons ſur la communion. *B. Gibert*, Libraire à la *Haye*, en a fait une troiſième Edition Françoiſe il y a environ deux ans.

Arnhem. B. Brouwer a imprimé & débitée: *Eerſte Brief over byzondere Nederlandſche Oudheden &c.* ou *Première Lettre ſur quelques Antiquités de Pays-Bas* grand 8.

Zutphen. A. J. van Hoorn imprime pour la ſeconde fois: *Nova Linguæ Græcæ Rudimenta, in quibus Declinationum & Conjugationum Paradigmata cum facilioribus regulis Grammat: in uſum eorum qui Joannis Verwey Novam Viam docendi Græca diſcere & docere cupiunt, ejusdem potiſſimum verbis ac ratione exhi-*

exhibentur. A Joh. Chriſt. Struchtmeyero, *Prof. Harderovic... Accedit Linguæ Græcæ Clavis, referens Voces primitivas, nec non earumdem derivata præcipua ſubjungens, Auctore Everhardo Lubino, ſed hinc inde reformata.* 8.

Utrecht. La première partie du VII. Tome des *Lettres, Mémoires & Négociations du Comte d'Eſtrades* en Hollandois a paru chez les frères *Beſſeling.* Ces Libraires non contens de pouſſer cet ouvrage & d'en fournir la ſuite avec exactitude, viennent d'en commencer un autre qui ne ſera pas reçu du Public avec moins d'empreſſement. Nous voulons parler des *Mémoires de Torcy* traduits en Hollandois ſous ce titre: *Memorien van den Heere de* Torcy, *om te dienen tot de hiſtorien der onderhandelingen, ſedert het Tractaat van Ryſwyk, tot den Vreede van Utrecht*, 1ſte deel. Cette Traduction, faite ſur la ſeconde édition de l'original eſt de même format & caractère, mais de meilleur papier que celle des *Lettres d'Eſtrades.* Le Traducteur n'a pas héſité d'y mettre le nom de Mr. le Marquis de *Torcy.* Les Mémorialiſtes de Trévoux lui en ont, dit-il, donné l'exemple.

Herman Beſſeling vient d'imprimer: *Beſchryving der ſtad Utrecht, &c.* C'eſt-à-dire: *Deſcription de la ville d'Utrecht, contenant ſon origine & les principaux événemens de ſon hiſtoire; avec la Succeſſion de ſes Evêques juſqu'à la fin du XII. ſiècle & une diſſertation ſur ſes cinq Egliſes collégiales; le tout publié par Mr.* Valentin Jean Blondeel. *Avec figures.* 1757. grand 8. de 382. pp. ſans la Préface qui en a 50. Il y a peu de pays

qui

qui ayent eu autant d'Hiſtoriens & de bons Hiſtoriens que les Provinces Unies. Non ſeulement l'hiſtoire générale de cet Etat a été très ſouvent écrite, mais même la plupart des villes quelques petites qu'elles ſoient ont eu leurs Hiſtoriens. *Utrecht* preſque ſeul n'avoit point juſqu'ici cet avantage. A la vérité *Jean de Beka* & *Guillaume Heda* nous ont laiſſé une hiſtoire des Evêques d'*Utrecht*, & l'on trouve quelques anciennes Chroniques de cette ville dans les *Analecta veteris Ævi*; mais tout cela eſt très imparfait & ne forme point d'hiſtoire ſuivie. Mr. *de Riemer* l'a remarqué & s'en eſt plaint dans ſon excellente *Deſcription de la Haye*. La choſe eſt d'autant plus étonnante que ſi jamais ville a mérité qu'on la décrivît avec ſoin & qu'on fît des recherches ſur ſon origine & ſur ſes différentes fortunes, c'eſt aſſurément celle d'*Utrecht*. Outre qu'elle eſt très ancienne (2), ſa grandeur, ſon opulence, ſes Evêques & les ſavans hommes en tout genre qu'elle a produits devoient lui attirer une attention toute particulière. On ne manquera donc pas de faire un bon accueil à l'hiſtoire que nous annonçons, d'autant

(2) L'Auteur croit qu'*Utrecht* exiſtoit dès le ſecond ſiécle, que vers l'an CC elle fut environnée d'un foſſé & qu'elle devint ville murée tout au plus tard en CCCC. Encore ces dattes ſont elles très modeſtes, car divers Ecrivains ſoutiennent qu'*Utrecht* étoit déja une ville dans toutes les formes du tems de *Jule Céſar*. Ce qu'il y a de certain c'eſt que *Luidger* qui vivoit ſous *Charlemagne* appelle *Utrecht* une *ville ancienne*, antiquam Civitatem.

tant plus qu'elle paroît être faite avec *intelligence* & avec exactitude. L'Auteur en eſt inconnu, & l'on croit qu'il eſt mort il y a quelques années. Son manuſcrit après avoir paſſé par différentes mains, a été acheté par le Libraire *Beſſeling*, lequel a prié Mr. *Blondeel* de le revoir & d'y faire les changemens & les additions néceſſaires. Dans une Préface très bien écrite & très intéreſſante, cet habile homme rend compte de ſon travail qui n'a pas été médiocre. Des dix Chapitres dont cet ouvrage eſt compoſé, il n'y en a pas un ſeul où il n'ait fait des changemens conſidérables, & le neuvième eſt entièrement de ſa façon. Dans ce Chapitre le plus long de tout le livre, il s'agit de la ſucceſſion des Evêques d'*Utrecht* juſqu'à la fin du XII ſiécle, de la durée de leur gouvernement & du tems de leur mort. Il y a ſur tout cela des difficultés chronologiques qui ont paru inextricables juſqu'ici, & pour les lever, au moins en partie, il doit en avoir couté à Mr. *Blondeel* bien des recherches & des peines, qui ne peuvent que lui attirer la reconnoiſſance du Public.

G. T. & *A. van Paddenburg* ont tout nouvellement fait rouler leurs preſſes ſur *uitgezogte Keurſtoffen &c, door den Heere* A. J. Brakonier &c, *met eene Voorreede uitgegeven door* A. de Stoppelaar, *Bedienaar des Godelyken Woorts in den Oudenbos* 1758. in 4. pp. 581. C'eſt un commentaire que Mr. *Brakonier* en ſon vivant Paſteur de l'Egliſe Flamande de cette ville a laiſſé ſur les morceaux ſuivans de l'E. S. 2 *Samuel* XXIII 1 8. *Job* XXII. 21-30. *Pſeaumes* XXVII. XLVII. LXXIII.

LXXIII. *Esaie* IX. 1-7. Nous ne porterons aucun jugement sur ce Commentaire, parcequ'à dire les choses comme elles sont, nous n'avons pas eu le courage de le lire. Mais pour la Préface, qui est de la façon de Mr. *Stoppelaar*, Editeur de cet ouvrage, nous l'avons lue & nous croyons devoir en recommander la lecture aux Théologiens. Ils y trouveront de très sages règles de critique pour l'explication des Livres Sacrés. Nous en donnerions volontiers l'extrait, n'étoit qu'il y a divers excellens Ouvrages François & Latins sur cette matière; mais comme elle n'a pas encore été traitée en Hollandois avec l'étendue & la solidité convenables, il est bien à souhaiter que Mr. *Stoppelaar* la traite *ex professo* (comme il le fait espérer) après qu'il aura achevé sa bonne Traduction de la *Théologie Polémique* de Mr. *Stapfer*. Cette Traduction s'imprime aussi chez le Libraire *van Paddenburg*. Nous l'annonçames il y a quelque tems; le premier Tome se débite actuellement avec beaucoup de succès.

Amsterdam. On apprendra avec plaisir qu'*Isaac Tirion* vient de publier un nouveau Volume de l'*Histoire moderne, ou Etat présent de tous les Peuples* (Hedendaagse Historie). C'est la seconde Partie du second Tome de l'Etat de la France. L'Auteur y décrit les Provinces méridionales de ce Royaume, & donne avec une fort bonne Carte, 24. Plans des principales Villes frontières & maritimes.

Arkstée & Merkus impriment: *Histoire de Gustave Adolphe, Roi de Suède, par Mr le Docteur* Hartz, *traduit de l'Anglois en quatre*

Volumes in-12. & en un Volume in-4. avec la Carte des Marches, & les Plans des Batailles.

G. de Groot débite: *Keur der verbevenſte Gezigten* &c. c. à d. *Choix des plus diſtinguées Viſions qu'ayent eu Eſaïe, Ezechiel, Daniel, & S. Jean, par* Joachim Mobachius, *Paſteur à Bois-le Duc*, in-4. L'Auteur de cet Ouvrage s'attache à expliquer au long chacune des Viſions de ces ſaints Hommes & à les comparer enſemble.

Recueil de quelques Poéſies nouvelles. Amſt. 1757. *Aux dépens de la Compagnie.* 8. pp. 202. Ces Poéſies Françoiſes paroiſſent avoir été faites par un Allemand, mais nous ignorons parfaitement ce qui peut l'avoir engagé à les publier. Quoiqu'il en ſoit, ce Recueil contient des Eglogues, des Epitres, un Poëme ſur la crédulité, un autre ſur la culture de l'Ame, des Odes, une imitation de quelques paſſages de *Lucrece*; &c. Ce qu'il y a de meilleur ce ſont les Eglogues, l'on ne ſera pas fachê de trouver ici un morceau de celle qui eſt intitulée *Les Bois.*

„ Ici, quand mon eſprit doucement égaré,
„ Se livre au Dieu puiſſant, dont il eſt inſpiré,
„ Souvent un bruit flatteur qui frappe mon oreille,
„ *Du ſein de mes tranſports me rappelle & m'éveille.*
„ La hache par ſes coups, de momens en momens.
„ Remplit ces vaſtes lieux de longs frémiſſemens.
„ Tantôt de deux Taureaux la querelle ſanglante
„ Fait retentir au loin la forêt gémiſſante.
„ Tantôt un coup ſoudain, précédé d'un éclair,
„ M'annonce un plomb qui fuit dans les plaines
„ de l'air.
„ Tout vit dans ces forêts: là tendre Philomèle
„ Répond par ſes ſoupirs à l'amant qui l'appelle.
„ Des peuples différens & de mœurs & de voix,
„ Parcourent à mes yeux les routes de ces bois &c.

Cela

Cela eſt paſſable, mais quant aux Poëmes ſur la crédulité, & ſur la culture de l'Ame, ils ſont en vérité bien mauvais, & l'on diroit que le *Démon de l'Ennui* (*) a préſidé à leur compoſition. Un faux air de Philoſophie, du verbiage, des vers laches & proſaïques, des penſées triviales, confuſes & mal exprimées, voilà au vrai tout ce qu'on trouvera dans ces prétendus Poëmes. Du reſte ſi l'Auteur en faiſant ſemblant de n'en vouloir qu'à la crédulité, à la ſuperſtition & au fanatiſme a eu d'autres vues, nous ſouhaitons qu'il prenne déſormais des ſentimens qu'il ne ſoit pas obligé de maſquer.

Geſlagten der Vogelen, door Dr. PAULUS HENRICUS GERARDUS MOEHRING, *Raad en Lyf-Arts zynet Doorluchtige Hoogheid den Prince van Anhalt Serbſt; Provinciaal Natuurkundige der Hooge Heerlykheid en Stad van Ievern; Medelid van de Keyzerlyke Akademie der Natuur Onderzoekeren. Uit het Latyn vertaald en met Aantekeningen vermeerderd, door* Cornelius Nozeman, *en naar die Vertaaling uitgegeven en met eene Voorreden Aantekeningen en Naamlyſt der voornaamſte Schryveren die over de Vogelen geſchreven hebben vermeerderd door* Arnout Vosmaer. *By P. Meyer*, 1758. 8. pp. 57. Cette Nomenclature des Oiſeaux ſavamment rangés ſous leurs différentes Claſſes, ne peut que donner une idée très avantageuſe du grand Ouvrage que Mr. MOEHRING prépare ſur les Oiſeaux.

Leydé

(*) Il y a dans ce Recueil une petite Pièce addreſſée au *Démon de l'Ennui*.

Leyde. *A. Kallewier* vient d'imprimer le ſecond Tome des *Voyages de Mrs.* VAN DER NYENBURG & J. HEYMAN *dans une partie de l'Europe, dans l'Aſie Mineure, en pluſieurs Iſles de l'Archipel, en Syrie, dans la Paleſtine, en Egypte, au Mont Sinaï &c. rédigés, mis en ordre & publiés en forme de Lettres par Mr.* JEAN GUILLAUME HEYMAN *Docteur en Médecine.* 1757. in-4. pp. 408. Ceux qui voudront voir tout au long le Titre Hollandois de cet Ouvrage pourront le trouver dans cette *Bibliothèque.* (1) Nous y avons donné une idée générale de ces Voyages, & ce que nous avons dit du premier Tome peut s'appliquer au ſecond qui eſt fait ſur le même Plan.

Rotterdam. *J. D. Beman & Fils* ont publié tout nouvellement: *Gedenkſchriften van eenen Proteſtant, veroordeelt op de Galeyen van Vrankryk ter oorzake van den Godsdienſt, door hem zelf geſchreven. Een Werk, waar in men vinden zal, behalven het geen den Schryver heeft moeten uytſtaan, ſedert het jaar* 1700 *tot* 1713, *verſcheyde fraye byzonderheden, opzigt hebbende tot de Hiſtorie van dien tyd: benevens eene naukeurige Beſchryving der Galeyen en haare verrigtinge. Uit het Franſch vertaalt door N. S.* 1757. 8. pp. 610. C'eſt une Traduction des *Mémoires d'un Proteſtant condamné aux Galères de France, pour cauſe de Religion &c.* Nous avons donné un Extrait de cet intéreſſant ouvrage (2).

On

(1) *Tom.* VII. *Part.* II. *pag.* 412.
(2) *Biblioth. des Sci. Tom.* VII. *Part. I. pag.* 56.

On trouve chez le même *Beman* auſſi bien que chez *H. Kentlink* & *J. Boſch*, une nouvelle Edition de la *Grammaire Angloiſe par George Smith*, ſous le titre de *Volkome Engelſche Spraak-konſt* 1758. 8. pp. 413.

La Haye. J. Thierry vient d'imprimer une bonne traduction Hollandoiſe de deux petits ouvrages Allemands très eſtimables l'un & l'autre:

1. *Korte Verhandeling over eenen rechtvaerdigen en onrechtvaerdigen Oorlog. In 't Hoogduytſch beſchreven door d'Heer* J. M. van Loen *Koninglyke-Pruyſſiſche Geheime-Raed en Preſident van de Graafſchappen Lingen en Tecklenburg.* 8. pp. 60. Ces *Penſées* de Mr. le Conſeiller de Loen *ſur les Guerres juſtes & injuſtes* n'ont rien de fort nouveau, mais elles ſont vraies, ſages, dictées par l'humanité & il ſeroit bien à ſouhaiter que tous les Princes en fiſſent leur manuel.

2. *De Chriſten op het Sterf-bed* &c. c. à. d. *Le Chrétien ſur le lit de mort, ou dernière Exhortation d'un père mourant à ſon Fils unique, par Mr.* A. F. W. Sack *Chapelain de la Reine de Pruſſe.* 8. pp. 40. Cette brochure eſt excellente & tout à fait digne de ſon célèbre Auteur. De tous les Livres édifians intitulés *Dernières Heures*, il n'en eſt aucun qui ſoit comparable à celui-ci, & nous ne croyons pas qu'on ait jamais décrit d'une manière plus noble & plus touchante les heureux fruits de la piété, les conſolations que le Chriſtianiſme fournit dans les derniers momens, & la grandeur avec laquelle un homme de bien ſort de ce monde.

P. *van Cleef* encouragé par le débit ex-

traordinaire de la Traduction Hollandoiſe de la *Théologie de Mr. Stapfer*, ſe hâte de répondre à l'empreſſement du Public, & a déja expoſé en vente le ſixième Tome de cet excellent Ouvrage. Il annonce la Traduction de la *Morale* du même Auteur. Le premier Tome en a paru en Allemand au commencement de cette année & ſera ſuivi de cinq autres.

P. *de Hondt* vient d'imprimer trois Ouvrages conſidérables dont nous ne manquerons pas de rendre compte dans la ſuite :

1. *Dictionnaire Hiſtorique, ou Mémoires Critiques & Littéraires concernant la Vie & les Ouvrages de divers Perſonnages diſtingués, particulièrement dans la République des Lettres.* Par PROSPER MARCHAND. Tome I. A —— L. *in Folio.* Le *Proſpectus* répandu dans le Public fixoit le prix de ce premier Tome à *dix Florins*, mais le Volume ne s'étant pas trouvé auſſi gros que le Sieur *de Hondt* avoit cru qu'il le ſeroit, on pourra l'acquérir pour la ſomme de *ſept Florins.*

2. *Mémoires Militaires ſur les Grecs & les Romains; où l'on a fidèlement rétabli ſur le Texte de Polybe & des Tacticiens Grecs & Latins, la plupart des Ordres de Bataille & des grandes Opérations de la Guerre, en les expliquant ſuivant les principes & la pratique conſtante des Anciens, & en relevant les erreurs du Chevalier de Folard & des autres Commentateurs. On y a joint une Diſſertation ſur l'Attaque & la Défenſe des Places des Anciens; la Traduction d'Onoſander & de la Tactique d'Arrien, & l'Analyſe de la Campagne de Jules Céſar en Afrique. Avec des Notes Cri-*

Critiques & des Obſervations Militaires répandues dans tout le corps de l'Ouvrage. Par CHARLES GUISCHARDT, *Capitaine au Bataillon de S. A. S. Mr. le Margrave de Bade-Dourlach, au Service de LL. HH. PP. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies. Avec quantité de Plans & de Figures.* 2. Tom. in 4.

3. *Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle de la Mer Adriatique par le Docteur* Vitaliano Donati, *avec une Lettre du Docteur* Leonard Sesler *ſur une nouvelle eſpèce de Plante terreſtre. Traduit de l'Italien.* in-4. avec Figures, celles de quelques Exemplaires ſont enluminées d'après Nature.

B. Gibert a fait une nouvelle Edition de *l'Ami des Hommes, ou Traité de la Population. Par le Marquis* de Mirabeau 1758. trois Tomes in-8. Cet excellent Ouvrage eſt trop connu par les Extraits qu'on en a donnés dans divers Journaux, pour que nous devions le recommander & en faire l'Analyſe.

Sur le point d'envoyer ces Nouvelles à l'Imprimeur nous recevons le *Mercure Danois. Juillet* 1757. *Coppenhage de l'Imprimerie des Frères C. & A. Philibert, & à Genève chez les mêmes* petit 8. L'Avertiſſement & deux ou trois Articles que nous venons de parcourir, nous font préſumer que le Public qui a fait un ſi bon accueil aux premières Parties de ce Journal, ne ſera pas moins content de la continuation. On la doit à Mr. *Reverdil.*

TABLE
DES
MATIERES
Contenues dans le Huitième Tome
DE CETTE
BIBLIOTHEQUE.

A.

A[illegible]ssertation sur son état avant & [illegible] chute 496 & suiv. sur le tems [illegible] création & sa chute [illegible] cause de la chute 513. [illegible]

[illegible] agit sur les corps. 359. rai- [illegible] effets que pro- [illegible] sur les personnes me- [illegible] Exemples de ces effets. [illegible] mariaux [illegible]

[illegible]

[illegible]

Alliances fondées sur la parenté 150.
Altmann, Extrait de son Commentaire sur les deux premiers Chapitres des Actes des Apôtres *pag.* 469.
Angleterre (*histoire complette d'*) par *T. Smollet* Jugement sur cet Ouv. ann. *pag.* 254.
Appréciation des mœurs & des principes qui caractérisent actuellement la nation Britannique I Extrait de cet Ouv. *pag.* 233. II Extrait. 283. Quel est le fonds de ces mœurs. 238. Quels principes sont propres à les tenir en bride. *ibid.* Effets qui résultent des mœurs & des principes. 241. & *suiv.* & influent sur l'esprit national de défense 242. & l'esprit national d'union. 244. Sources de ces mœurs & de ces principes. 288. & *suiv.* le commerce & l'opulence 299.
Arcades (Académie des), où & quand elle s'est formée *pag.* 337. Assemblées, habits & constitution de cette Société 338.
Arcadie moderne, pastorale héroique de Mr. *de la Baume Desdossat* dont on donne l'Extrait *pag.* 337.
Arminiens (fausse imputation faite aux). 515. refutée. *ibid.*
Atrepiew (*Gregoire*) usurpateur du trône de Russie. *pag.* 168. sa mort. 169.
Attraction (Dissertation sur l') *pag.* 531. & *suiv.*
Aulnis petit pays de France, ce que c'étoit autrefois. 53.

B.

Balbec, (*Ruines de*), par Mrs. *Dawkins* & *Wood*. Ouvrage annoncé *pag.* 249. différens ſentimens ſur les Auteurs des ſuperbes temples de cette ville. 250. & *ſuiv.*

Baſter Auteur d'un eſſai médecinal ſur l'air conſidéré comme cauſe éloignée de bien des maladies, & ſur les moyens de les prévenir. 258.

Baumgarten (S. J.) mort de ce Savant ann. *pag.* 274.

Bertrand (*Elie*), Extrait de ſes Mémoires hiſtor. & phyſ. ſur les tremblemens de terre. *pag.* 102.

Béze (*Théodore de*). Son portrait. *pag.* 74-75.

Bois (Eglogue ſur les). *pag.* 540.

Brown Auteur de l'Appréciation des mœurs & des principes caractériſtiques de la Nation Britannique, dont on donne l'Extrait *pag.* 233.

C.

Calmet (*Dom Auguſtin*) mort de ce Savant ann. *pag.* 525.

Carlsbad, vertu de ſes eaux minérales pour diſſoudre la pierre. 273.

Cartes à jouer (recherches hiſtorique ſur les) ouvr. ann. *pag.* 524.

Caſtillon (*Jean*) 2d. Extr. de ſon Diſcours ſur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, pour ſervir de reponſe à celui de *J. J. Rouſſeau.* 190.

Catéchiſme Suédois; queſtions ſingulières qui y ſont contenues. *pag.* 269.

Célèbes ou *Macaſſar*, relation de la conquête de cette Iſle par les Hollandois, ſuivant l'Abbé Prévôt, 417. Rectifiée par les nouveaux Editeurs Hollandois de l'hiſtoire générale des voyages 419. & *ſuiv.*

Choſes favorables & choſes odieuſes 439. en quoi conſiſte leur diſtinction. *ibid.* & *ſuiv.*

Chriſt (*Jeſus*), diſſertation ſur quelques paſſages de l'Ecriture touchant le lieu de ſon aſcenſion. *pag.* 472. & *ſuiv.*

Collége royal de médecine de Stockholm; avantages qu'il procure au royaume de Suéde. *p.* 266.

Commentaire ſur les deux premiers Chapitres des Actes des Apôtres par Mr. Altman, Extrait de cet ouv. *pag.* 469.

Commerce (avantages & deſavantages du), *pag.* 288. & *ſuiv.* 380. & *ſuiv.* 387. & *ſuiv.* Effet qu'un grand commerce produit ſur les principes de la religion 290. & *ſuiv.* de l'honneur 292. ſur l'amour du bien public. *ibid.* Les grandes entrepriſes de commerce peuvent-elles convenir aux monarchies? 379. raiſons pour & contre 380-384. l'eſprit de commerce peut-il ſubſiſter dans une même nation avec l'eſprit guerrier? 388.

Conradi (*Jean Louis*) Auteur d'obſervations ſur divers endroits du droit civil, ann. *p.* 272.

Correſpondance du Chevalier Dudley Carleton, pendant ſon Ambaſſade en Hollande. Extr. de cet ouv. *p.* 24. Sa naiſſance, & ſon éducation 26. Differentes anecdotes de ſa vie 27. & *ſuiv.* Il procure une alliance défenſive entre l'Angleterre & la Hollande

de 32. Il eſt créé Pair 35. Vicomte de Dorchelter 40. Préſident du Conſeil. 41. Sa mort. 42. Son éloge. 43. & *ſuiv.* Traduction Franc. & Holland. de ſes Négociations, ann. *p.* 281.

Correw un des trois premiers Princes de Ruſſie, *pag.* 167.

Cours élémentaire de Géographie ancienne & moderne, & de Sphère, par Mr. *F. Oſtervald*, Extr. de cet ouv. *pag.* 519.

Cure d'un accident extraordinaire & douloureux aux mammelles, cauſé par une frayeur. 356. & *ſuiv.*

D.

D*Annemarc* (*Lettres ſur le*). Extrait de cet ouv. *p.* 302. Le gouvernement de ce royaume eſt purement monarchique, & non deſpotique, 306. Caractères diſtinctifs de ces deux gouvernemens 307. Douceur des loix du Danemarc touchant les procès civils & criminels. 308-312-324. Ses différens Tribunaux 309. Départemens. *ibid.* & *ſuiv.* Code Danois. 312. & *ſuiv.* Loix eccléſiaſtiques. 313. & *ſuiv.* Revenus des Eccléſiaſtiques 315. Penſions accordées à leurs veuves 316. Droit des Seigneurs ſur les payſans 317. limité 318. Loix pour l'éducation des enfans, & le ſoin des pupilles. 319-320. Droit maritime, *ibid.* Contrats 321. Succeſſions. *ibid.* & *ſuiv.*

Dévelopement & défenſe du Syſtéme de la Nobleſſe commerçante, par Mr. l'Abbé *Coyer*. Extrait de cet Ouv. *p.* 377.

Droit de la nature & des Gens (Principes du). Extr. de cet Ouv. *p.* 325.
Droit des gens (le) ou principes de la loi naturelle, appliqués à la conduite & aux affaires des Nations & des Souverains, par Mr. de *Vattel*. Extr. de cet ouv. *p.* 427. distinction des différentes sortes de Droit. 431. & *suiv.* Droits de propriété & de domaine. 436. c'est au Droit conventionel qu'appartient l'interpretation des Traités. 438.
Dryfhoud Auteur d'une dissertation sur les trombes. *pag.* 366.

E.

Eaux souterraines (les) contribuent aux tremblemens de terre. *p.* 115. les eaux reduites en vapeurs ont plus d'activité que l'air 113.
Ecclésiastiques de France, leur nombre & leurs revenus. *p.* 14.
Eléonor fille de *Guillaume* Duc d'Aquitaine, portrait de cette Princesse. 56. Elle épouse *Louis le jeune* Roi de France. *ibid.* fait casser son mariage & épouse *Henri* II. Roi d'Angleterre 58. érige la Rochelle en ville & meurt religieuse. 59.
Elévation (Dialogue sur l'). *pag.* 517. & *suiv.*
Eloquence (*Traité de l'*) Jugement sur cet ouvr. ann. *pag.* 259.
Engelhard, cas rare rapporté par ce Professeur. 374.
Esprit national de défense, d'où il résulte. *p.* 242. Esprit national d'union. 244.

Esprits animaux (dissertation sur les), *pag.* 403. *& suiv.*
Etats électifs & successifs (dissertation sur les). 433.
Eve, dissertation sur l'espéce de serpent dont le Démon se servit pour la séduire. *p.* 508. & des moyens qu'il employa pour cela. 511.

F.

FOrmey Extrait de son Abregé des *principes du Droit de la nature & des gens. p.* 325.
François (portrait des). *pag.* 286.
Fryberg ville de Saxe fameuse par ses Mines. *p.* 47.
Fuun guérit une personne affligée d'une douleur aux mammelles, causée par la frayeur. *p.* 356. *& suiv.*

G.

GAlanthis servante d'Alcmène, personnage symbolique représentant les Evangelistes & les Apôtres, suivant l'idée singulière de Mr. *Struchtmeyer. p.* 277.
Gallitzin (le Prince) competiteur au trône de Russie. *p.* 169.
Gataker (*Thomas*), Extrait de ses observations sur l'usage intérieur du *Solanum. p.* 124.
Génie (le) personnage allégorique, fils de l'esprit & de l'imagination. *p.* 340. Frère de l'émulation & du goût. *p.* 341. *& suiv.* Description qu'il fait de la littérature de France. *p.* 346. D'Angleterre. *ibid. & suiv.* D'Allemagne. *p.* 348. De Portugal. *p.* 349. D'Espagne. *ibid.* D'Italie. *ibid. & suiv.*

Géographie ancienne & moderne (Cours élémentaire de) Extr. de cet ouv. *p.* 519.
Glandes de la rate & des reins (observations de Mr. *Servaas* sur les). 375.
Gloſſaire Suédois par Mr. IHRE, annoncé. *p.* 265.
Goût (ce qui forme le). 343. & *ſuiv.* différentes eſpéces de goûts. 344. & *ſuiv.*
Gouvernement (objets d'un bon). 434-435.
Guérijon d'une bleſſure à la temple droite, qui pénétroit juſqu'au cerveau. *p.* 372. & *ſuiv.*

H.

H*Ammaloth*, explication de ce terme. 371
Heliopolis. Voyez *Balbec.*
Henckel (J. F.), Extr. de ſon *Introduction à la minéralogie. p.* 47.
Hercule Symbolique, ouvrage tout à fait ſingulier annoncé *pag.* 276. par Hercule les Payens entendoient J. C. *pag.* 277. & par les ſerpens, qu'il étouffa dans ſon berceau, les Phariſiens & les Sadducéens. *ibid.*
Hiſtoire (Traité ſur la manière d'écrire l') Extrait de cet ouvrage. *pag.* 441. Sa nature & ſon utilité. 442. qualités eſſentielles à l'hiſtoire. 443. Sa matière & ſa forme. 448. preuves de l'hiſtoire & maniére dont on doit s'en ſervir. 452. ſes ornemens. 458.
- - - *de la Rochelle & du pays d'Aulnis par Mr. d'Arcere.* Second Extrait de cet ouvr. *p.* 53.

- - - *politique* du Siécle; Remarques ſur *le Tom.* I. de cette hiſtoire dont on donne l'extrait pag. 205. Bévues & infidélités de l'Auteur de cette hiſtoire, particulièrement ſur ce qui regarde l'hiſtoire des ſept Provinces-Unies, relevées. *pag.* 209. & dans tout le reſte de l'Extrait.

Hiſtorien, qualités dont il doit être revêtu. 443-444. & *ſuiv.* comment il doit rechercher & conſtater la vérité des faits qu'il décrit. 451. il doit ſavoir la géographie ancienne & moderne. 455. la chronologie. 456. les généalogies. 457.

I.

Jablonski (*Paul Erneſt*) mort de ce Savant ann. *pag.* 274.

Jennings, auteur de ſix Lettres ſur la nature & l'origine du mal, dont on donne l'Extrait *pag.* 476.

Ibre, auteur d'un Gloſſaire Suédois ann. *pag.* 265.

Image de Dieu dans le premier homme (Diſſertation ſur l') *pag.* 498 & *ſuiv.*

Inégalité parmi les hommes (Diſcours ſur l'origine de l') 2. Extrait de cet ouvr. *pag.* 190. origine des loix, 195. des republiques & monarchies. 196. les inégalités ſont une ſuite de la nature, ou des beſoins de la ſociété. 197.

Innocence (Diſſertation ſur l'état d') *pag.* 498. & *ſuiv.*

Inſcription nouvellement découverte près de Genève par Mr. le Profeſſeur Vernet. *pag.* 187.

187. Diverſes opinions ſur cette inſcription & autres ſemblables. 188. & *ſuiv.*

Inteſtat, quel étoit autrefois l'uſage en Orient & en Occident touchant la ſucceſſion de ceux qui mouroient inteſtats. 54 55.

Judas, application d'un paſſage du Pſeaume 69. aux ſuites de la mort de ce traitre. 475.

Junon, Divinité ſymbolique répréſentant le Peuple Juif, ou la Synagogue, dans l'idée d'un Auteur moderne. 276 277.

Jupiter, pris pour Dieu le pere par les Payens, ſuivant l'idée d'un Auteur moderne. p. 276.

K.

Kamina maſia, ce que c'eſt. *pag.* 165.

Kiew un des trois premiers Princes de Ruſſie. *pag.* 167.

Kleyn, ſes remarques ſur les Pſeaumes CXX-CXXXIV. pag. 320.

Koenig (*Samuel*), ſa mort ann. *pag.* 281.

L.

Lambert, Jugement ſur ſon *Abregé de l'hiſtoire de l'Empire*, annoncée *pag.* 280.

Lamentations de Jeremie, nouvelle Edition de la belle traduction de cet ouv. par Mr. d'*Arnaud*. ann. 528.

Larſſon (*J. Hiortsberg*), Auteur d'un Catéchiſme Suédois aſſez ſingulier, ann. *pag.* 269.

Lettre de Mr. J. A. C. A. contenant quelques remarques ſur divers endroits du

Tom. I. de l'*hiſtoire politique du Siécle*, dont on donne l'Extr. *pag.* 205.
Lettres aux Auteurs de cette Bibliothéque. *pag.* 463.
Loiſirs de Madame de Maintenon. Extr. de cet ouv. *pag.* 516.
Loix, (origine des). 194-195.
Luzac (*Elie*), ſa Lettre aux Auteurs de cette Bibliothéque. *p.* 464.

M.

Macaſſar, Voyez *Célébes.*
Maintenon (*Loiſirs de Madame de*). Extr. de cet ouv. *pag.* 516.
Mal, (Recherches libres ſur la nature & l'origine du) Extrait de cet ouv. *p.* 476. opinions diverſes ſur l'origine du mal. 478. & *ſuiv.* maux d'imperfection. 481. mal phyſique. 483. & *ſuiv.* mal moral. 488. & *ſuiv.* maux politiques. 492. maux religieux. 494.
Mariage, ſa diſtinction d'avec ſon ſacrement. 96 97.
Meiſſen, ville de Saxe fameuſe par ſa manufacture de porcelaine. 47.
Mémoire politico-critique, où l'on examine s'il eſt de l'intérêt de l'Egliſe & de l'Etat d'établir pour les Calviniſtes de France une nouvelle forme de ſe marier. Extr. de cet ouv. *p.* 1.
Mémoires publiés par la Société Hollandoiſe des Sciences à Haerlem. Extrait de cet ouv. *p.* 354.
Minéralogie (*Introduction à la*). Extr. de cet ouv. *p.* 46.
Mineraux (ce qu'on entend par). 49.

Miner-

Minerve ce qu'on doit entendre par cette Divinité ſymbolique. *p.* 276.
Mines (ce qu'on entend par). 50. Mines d'étain. 52.
Miniſtre d'Etat (portrait ſingulier d'un). *p.* 493.
Monarchies (origine des). 196. les grandes entrepriſes de commerce peuvent-elles leur convenir? 379 & *ſuiv.*

N.

Nation, ce que c'eſt qu'une nation conſidérée en elle même. 432. conſidérée dans ſes relations avec les autres. 436. en quoi conſiſte ſa félicité. 434. ſa gloire. 435.
Nature, ſignification de ce mot. *p.* 191.
Naviles, eſpéce de pommes de Ruſſie. 164.
Négociations (*des Principes des*) par Mr. l'Abbé de *Mably*. Extrait de cet ouv. *p.* 143. Des négociations relativement au tems qui ſuccéde immediatement à la concluſion de la paix. 151. relativement aux mouvemens qui ſemblent altérer la paix & annoncer la guerre. 153. & *ſuiv.* rélativement au tems de guerre. 156.
Nerfs (les) ſont-ils les organes du ſentiment, & comment agiſſent-ils? 403. & *ſuiv.*
Nobleſſe commerçante (Dévelopement & défenſe du ſyſtême de la) Extr. de cet ouv. *p.* 377. peut-elle ſe combiner avec les conſtitutions de la Monarchie Françoiſe. 385. La nobleſſe qui manque de fortune a-t'elle

des facultés pour le commerce? 392.
Noue (*la*). Son portrait. *p.* 73.

O.

Opulence nuisible aux principes de Religion. 290. de l'honneur, 292. à l'amour du bien public. *ibid.* à la propagation. 294.

P.

Palaos, ou nouvelles Philippines (Découverte des isles) *p.* 409. & *suiv.* qualités du pays. 411. Caractère des habitans. *ibid.* constitution de leur gouvernement. *ibid.* leur religion. 412 leurs usages. *ibid.*
Physiologie (*Elémens de*) Extrait de cet Ouv. p. 399.
Pierre le grand, Czar de Moscovie. 175.
Pizarro (*Don Joseph*) Amiral Espagnol; recit des malheurs arrivés à son escadre. *p.* 424. & *suiv.*
Poësies nouvelles (*Recueil de*) jugement sur cet ouvr. ann. *p.* 540
Pontoppidan (Mr. *Erich.*), Pensées de cet Auteur sur les causes des tremblemens de terre, & les présages qu'on en doit tirer, *p.* 270.
Portefeuille trouvé, ouvr. ann. *p.* 258.
Prescription, ce que c'est, & si elle doit avoir lieu entre les nations. 437.
Prévost, (l'Abbé), Erreurs de cet Auteur dans son histoire générale des voyages 417. relevées par les nouveaux Editeurs de Hollande. 419. & *suiv.*

Protestans de France (Extrait d'un ouv. sur les mariages des). *p.* 1. Nombre des Protestans en France, avant la revocation de l'Edit de Nantes. 5. Effet que cette revocation y a produit. 101. imputation mal fondée contre les Protestans 18 82 89 refutée 18. & *suiv.* *Dissertation sur la tolérance des Protestans*, la reponse à cette Dissertation, & Lettre à son Auteur, ouvrages dont on donne l'extrait *p.* 81. Méthodes de ramener les Protestans dans l'Eglise Romaine, dont on fait voir les suites pernicieuses. 95.

Pyrites, ce que c'est 104. où elles se trouvent. 105.

R.

Rabelais, traits de la vie de cet Auteur. 60 & *suiv.*

Reaumur (Mr. de), mort de ce Savant ann. *p.* 525.

Recherches philosophiques sur l'origine de nos idées du sublime & *du* beau. Jugement sur cet ouvrage annoncé. *p.* 249.

- - - - *libres sur la nature & l'origine du mal, en six lettres, par Mr. Jennings* Extr. de cet ouvr. *p.* 476. importance de ces recherches. 477.

Religion (*fondemens de la vraie*), *par* Mr. Stapfer. Extr. de cet ouv. *p.* 497.

Rochelle (*Histoire de la*). Extr. de cet Ouv. *p.* 53. par qui érigée en Ville, 59. après avoir appartenu aux Anglois, elle est conquise par *Louis* VIII. Roi de France. *ibid.* redevient encore conquête de l'Angle-

gleterre. *p.* 64. & enfin fief inaliénable de la Couronne de France. *p.* 65. Malheurs dont elle fut agitée. *p.* 68. *& ſuiv.* Elle eſt aſſiégée par *Charles IX.* *p.* 78

Ruſſie (*Deſcription hiſtorique de l'Empire de*) traduite de l'ouvrage Allemand de Mr. le Baron *de Strahlenberg*. Extrait de cet ouv. *p.* 162. Sa diviſion. *p.* 163. *& ſuiv.* Ses premiers Princes. *p.* 167. *& ſuiv.* Uſurpation du moine *Atrepieuw*. *p.* 168. Election de *Michel Romanow*. *p.* 170. Singularité du mariage des Czars. *p.* 171. *& ſuiv.* Religion de la Ruſſie. *p.* 178. Clergé. *ibid.* *& ſuiv.* Revenus. *ibid.* Forces militaires. *p.* 180. Nobleſſe. *p.* 181. Limites de la Ruſſie Européenne. *p.* 183. *& ſuiv.*

S.

Sack (A. F. W.), Auteur d'un ouv. intitulé: *le chrétien ſur le lit de mort*. ann. *pag.* 543.

Schutte guérit une bleſſure à la temple droite, qui pénétroit juſqu'au cerveau. *p.* 372.

Serpent, de quelle eſpéce étoit celui dont le Démon ſe ſervit pour ſéduire *Eve*. *pag.* 508.

Société des hommes cauſe de beaucoup de maux, ſelon Mr. *Rouſſeau*. *p.* 198. Reponſe à cette accuſation par Mr. *Caſtillon*. *p.* 201.

Solanum (*obſervations ſur l'uſage intérieur du*). Extrait de cet ouv. *p.* 124. Exemple d'une guériſon opérée par cet uſage. *p.* 127.

autres

autres. *p.* 128. *& suiv.* Différentes eſpéces de Solanum. *p.* 141. *& ſuiv.*

Soubiſe (*Catherine de*), belle reponſe de cette Princeſſe à *Henri IV.* Roi de France. *p.* 81.

Sibérie (obſervations ſur la). *p.* 165.

Struchtmeyer Auteur de l'*Hercule ſymbolique*, ann. *pag.* 274. Opinions ſingulières de cet Auteur ſur les principaux Dieux de la fable. *p.* 276-277.

Suédois; anthithèſes, pointes & hyperboles outrées de quelques Auteurs de cette nation. *pag*, 268.

T.

Théodore Czar de Moſcovie. *p.* 174.

Théophile, diſſertation ſur la qualité de celui à qui S. *Luc* dédie ſon Evangile. *pag.* 470.

Tolérance des Proteſtans (*Diſſertation ſur la*). Ext. de cet ouv., de la réponſe à cette Diſſertation, & d'une lettre à ſon Auteur. *p.* 81. Définition des diverſes ſortes de tolérance. *p.* 84. Quelle religion peut jouir de la tolérance, & à quel titre. *ibid.* S'il faut tolérer toutes les religions, & pourquoi *p.* 86.

Topographie de l'univers, de Mr. l'Abbé *d'Expilly*. ann. *p.* 525.

Tremblemens de terre (*Mémoires hiſtoriques & phyſiques ſur les*). Extr. de cet ouvrage. *p.* 102. Leurs différentes eſpéces. *p.* 103-104. Diverſes hypothèſes ſur leurs cauſes. *ibid. & ſuiv.* Quelle eſt la véritable. *p.* 110. Les eaux y contribuent. *p.* 111. *& ſuiv.*

Différens mouvemens des tremblemens. *p.* 116. Tems les plus ordinaires où ils arrivent. *p.* 117. Lieux qui y sont le plus exposés. *ibid.* Leurs effets. *ibid.* & *suiv.* Leur simultanéité. *p.* 118. & *suiv.* Quelles en sont les causes. *p.* 121. & *suiv.* *Pensées* de Mr. *Erich Pontoppidan* sur ces mêmes causes. ann. *p.* 270.

Tremor insolite des vaisseaux François au Texel. *p.* 38.

Trombe (observation exacte d'une) par Mr. *Dryfhout*. *p.* 366. Effets de cette trombe. *p.* 367-368. Opinions différentes sur les causes de ces sortes de phénomènes. *ibid.* & *suiv.*

V.

Vattel (*de*) Auteur d'un ouvrage sur le Droit des gens dont on donne l'Extrait. *p.* 427.

Vegèce, nouvelle Edition de la traduction de ses *Institutions militaires* ann. *p.* 279. Eloge de cet Auteur. *ibid.*

Vernet, Extrait d'une Lettre écrite de Genève sur une inscription nouvellement découverte par ce Professeur. *p.* 187.

Vérité vengée (*la*). ouvr. dont on donne l'extrait. *p.* 81.

Ulcères guéris par l'usage intérieure du Solanum. *p.* 127. & *suiv.*

Voltaire chargé de faire l'histoire du Czar *Pierre I.* *p.* 263.

Voyages (*Histoire générale des*). Extrait de cet ouvrage. *p.* 408.

Utrecht (*Decription de la Ville d'*), jugement ſur cet ouv. ann. *p.* 536.

W.

Olf, éloge de ce Savant. *p.* 331.

Z.

Elande, ſi l'air de cette Province eſt plus mal-ſain que celui de Hollande. *p.* 362. Raiſons pour. *p.* 363. contre *p.* 364.

FIN.